

1866 : Les Français arrivent en Corée

Anthologie de documents relatifs à l'expédition française de 1866

Editée par frère Anthony de Taizé

Contents

Préface.....	3
Chronologie de l'expédition.....	5
Le contexte et les premiers pas.....	7
Le regard français vers la Corée	7
La menace russe.....	9
L'Église catholique en Chine	10
La politique de la cour coréenne et l'Église catholique en Corée.....	11
De la Lettre du Père Calais de 1867.....	15
Ecrits Préliminaires.....	22
1. 28 juin 1866 (Mgr Verrolles à l'amiral Roze).....	22
2. 13 juillet 1866 (Henri de Bellonet au prince Kung).....	23
3. 13 juillet 1866 (Henri de Bellonet à l'amiral Roze).....	23
4. 16 juillet 1866 (Prince Kung à Henri de Bellonet en anglais)	24
Comptes rendus détaillés de l'expédition.....	25
1. Le récit de l'expédition du Père Ridel.....	25
2. Le récit de l'expédition par Henri Jouan	42
3. Compte rendu d'un médecin de l'expédition	68
Le compte rendu officiel : avant l'expédition	77
1. 10 juillet 1866 (Amiral Roze à Prosper de Chasseloup-Laubat, Ministre de la Marine et des Colonies, Paris).....	77
2. 28 juillet 1866 (Amiral Roze à Prosper de Chasseloup-Laubat).....	78
3. 8 août 1866	80
4. 23 août 1866 (Amiral Roze à Prosper de Chasseloup-Laubat).....	80
5. 7 septembre 1866 (Amiral Roze à Henri de Bellonet)	81
6. 7 septembre 1866 (Amiral Roze à Prosper de Chasseloup-Laubat).....	81
7. 11 septembre 1866 (Amiral Roze à Prosper de Chasseloup-Laubat).....	82
Le compte rendu officiel : pendant l'expédition	85
1. 5 octobre 1866 (Amiral Roze aux diplomates en poste en Chine, etc.).....	85
2. 6 octobre 1866 (Amiral Roze à Prosper de Chasseloup-Laubat)	86
3. 22 octobre 1866 (Amiral Roze à Prosper de Chasseloup-Laubat)	91
4. 22 octobre 1866 (Roze à Prosper de Chasseloup-Laubat).....	95
5. 10 novembre 1866 (Capitaine Olivier à l'amiral Roze).....	98
6. 13 novembre 1866 (Amiral Roze à Prosper de Chasseloup-Laubat)	100
7. 15 novembre 1866 (Amiral Roze aux diplomates préalablement informés du blocus).....	100
8. 15 novembre 1866 (Amiral Roze au ministre de France à Pékin et au consul à Shanghai)	101
9. 16 novembre 1866 (Amiral Roze au capitaine du Primauguet)	102
10. 17 novembre 1866 (Amiral Roze à Prosper de Chasseloup-Laubat).....	102
11. 17 novembre 1866 (Amiral Roze à Prosper de Chasseloup-Laubat).....	106
L'expédition dans les archives de l'État coréen	108
VIIe LUNE, 8e jour (17 Août 1866).....	108
8e LUNE, 13e jour (21 Septembre 1866).....	110
8e LUNE, 14e jour (22 Septembre 1866).....	110
8e LUNE, 16e jour (24 Septembre 1866).....	111
8e LUNE, 17e jour (25 Septembre 1866).....	111
8e LUNE, 18e jour (26 Septembre 1866).....	112
8e LUNE, 19e jour (27 Septembre 1866).....	114
8e LUNE, 20e jour (28 Septembre 1866).....	114

8e LUNE, 21e jour (29 Septembre 1866).....	116
9e LUNE, 6e jour (14 Octobre 1866).....	116
9e LUNE, 7e jour (15 Octobre 1866).....	116
9e LUNE, 8e jour (16 Octobre 1866).....	117
9e LUNE, 9e jour (17 Octobre 1866).....	119
9e LUNE, 10e jour (18 Octobre 1866).....	121
9e LUNE, 19e jour (27 Octobre 1866).....	121
10e LUNE, 4 ^e jour (10 Novembre 1866).....	122
10e LUNE, 5e jour (11 Novembre 1866).....	123
10e LUNE, 13e jour (19 Novembre 1866).....	124
10e LUNE, 14e jour (20 Novembre 1866).....	124
10e LUNE, 16e jour (22 Novembre 1866).....	125
10e LUNE, 18e jour (24 Novembre 1866).....	125
10e LUNE, 20e jour (26 Novembre 1866).....	125
11e LUNE, 5e jour (11 Décembre 1866).....	126
Les suites diplomatiques	128
1. 8 septembre 1866 (Prosper de Chasseloup-Laubat à l'amiral Roze)	128
2. 1er novembre 1866 (Henri de Bellonet au marquis de Moustier)	129
3. 6 novembre 1866 (Prosper de Chasseloup-Laubat au marquis de Moustier)	129
4. 10 novembre 1866 (Marquis de Moustier à Henri de Bellonet).....	130
5. The Conflict between Henri de Bellonet and Prince Kung in November 1866	130
6. November 27, 1866	134
7. 28 novembre 1866 (Henri de Bellonet au marquis de Moustier)	135
8. 30 novembre 1866 (Amiral Roze à Henri de Bellonet)	137
9. 8 décembre 1866 (Henri de Bellonet à l'amiral Roze).....	138
10. 11 décembre 1866	138
11. December 12, 1866.....	138
12. December 13, 1866 (Rutherford Alcock to Lord Stanley).....	139
13. 15 janvier 1867 (Amiral Roze à Prosper de Chasseloup-Laubat)	145
14. 18 janvier 1867 (Prosper de Chasseloup-Laubat à l'amiral Roze).....	148
15. 31 janvier 1867 (Amiral Roze à Prosper de Chasseloup-Laubat)	150
16. January 31, 1867 (Anson Burlingame to William H. Seward)	151
17. 16 mars 1867 (Amiral Roze à Prosper de Chasseloup-Laubat)	152
Rapports individuels non officiels	156
Le journal d'Henri Zuber.....	156
Gravures de l'expédition française de 1866 d'après des dessins d'Henri Zuber	166
« Une expédition en Corée » d'Henri Zuber (1873)	169
G. Pradier, « La Corée il y a quarante ans, souvenirs d'un officier de marine »	181
La lettre écrite par Eugène Masson	194
Des récits déformés	197
Le premier compte rendu publié de l'étude de la rivière Hangang	202

Préface

Les événements de 1860 à Pékin, lorsque les forces britanniques et françaises forcèrent l'empereur chinois à quitter la ville, puis pillèrent et incendièrent ses palais d'été en représailles aux brutalités chinoises contre les prisonniers dans les dernières phases de la deuxième guerre de l'opium, choquèrent profondément les Coréens. Ils apprirent avec consternation que les Britanniques et les Français, de concert avec la Russie, avaient imposé à la Chine des traités inégaux qui permettaient notamment aux missions chrétiennes d'opérer partout. Les Français déclarèrent un patronage religieux de l'Église catholique en Chine, ce qui signifiait qu'ils agiraient pour protéger l'Église et ses missionnaires en cas de défi auquel ils pourraient être confrontés.

L'année 1866 commença alors avec la crainte de voir les étrangers s'intensifier au sein du gouvernement coréen en raison de la pression croissante de la Russie. En partie à cause de cette inquiétude, la Corée décida de se débarrasser des missionnaires catholiques étrangers venus de France, dont certains vivaient là-bas presque sans problème depuis un certain temps. Neuf évêques et prêtres furent donc arrêtés et exécutés au printemps de cette année-là, ainsi que les Coréens qui les cachaient. Trois autres prêtres français réussirent à échapper à la détection et finirent par se rendre en Chine, le premier à s'échapper étant le père Ridel, qui arriva sur place en juin. La nouvelle de l'assassinat des missionnaires poussa le chargé d'affaires français, Henri de Bellonet (également orthographié Bellonnet comme dans la rue parisienne qui porte son nom), et le contre-amiral en charge de la marine française stationnée dans les mers autour de la Chine, Pierre-Gustave Roze, à décider qu'il fallait faire quelque chose. L'amiral déclara qu'il avait l'autorité pour intervenir afin de protéger la vie et les intérêts français dans la région, en particulier l'Église, et il résolut donc d'aller en Corée pour exiger une explication et des réparations de la part du gouvernement.

Alors que les préparatifs du contre-amiral Roze étaient en cours, en août 1866, un marchand allemand du nom d'Ernst Oppert parvint à trouver l'embouchure du fleuve Hangang et à naviguer jusqu'à Séoul, dans l'intention d'exiger que la Corée soit ouverte au commerce, bien qu'il n'ait reçu aucune autorisation d'un gouvernement européen pour le faire. Il ne parvint à contacter personne d'autorité et retourna à Shanghai. Presque au même moment, un autre navire, le General Sherman, appartenant aux Américains, tenta de remonter la rivière Daedonggang jusqu'à Pyeongyang, apparemment pour y faire du commerce. Après son échouage, une confrontation se termina par des violences, les Coréens tuant finalement tout l'équipage, y compris un missionnaire britannique.

En septembre 1866, les Français, plus prudents et toujours incertains de l'emplacement de Séoul et de l'embouchure de la rivière Hangang qui y menait, lancèrent une première expédition de reconnaissance et réussirent à approcher les murs de Séoul à Yanghwa-jin, aujourd'hui connu sous le nom de Hapjeong-dong. Réalisant qu'il faudrait un corps de troupes bien plus important pour capturer Séoul que celui dont disposait la région, et qu'une telle opération nécessiterait l'autorisation de Paris, Roze décide d'entreprendre une expédition de moindre envergure, se limitant à une attaque sur l'île appelée « Ganghwa » à l'embouchure de la rivière Hangang. Après avoir pris le contrôle du bourg, il finit par imiter les troupes françaises et britanniques qui avaient pillé puis incendié le palais impérial d'été de Pékin en 1860, en pillant puis en incendiant le palais royal, la bibliothèque et les bureaux du gouvernement au moment de son départ.

Cette brève expédition française, connue en Corée sous le nom de Byeongin-yangyo, est le sujet de ce livre. Après le retrait français de novembre 1866, interprété par les Coréens comme une grande victoire, la persécution des catholiques se répandit et devint impitoyable, des personnes étant tuées sans procès. En 1868, Ernst Oppert retourna en Corée avec le père Féron, un autre missionnaire qui s'était échappé, tenta de déterrer le corps du grand-père biologique du roi (le père du Daewongun), espérant l'utiliser comme un pion pour faire chanter le gouvernement afin qu'il accepte d'ouvrir le pays au commerce. Il échoua et ne fit que renforcer le rejet coréen de tout ce qui venait de l'étranger. La persécution devint encore plus violente.

En 1871, une expédition américaine qui s'était mise en route pour négocier des relations diplomatiques et commerciales avec la Corée fut la cible de tirs alors qu'elle passait sur l'île de Ganghwado, conformément aux ordres du gouvernement coréen de chasser les étrangers par la force. Après une série d'échecs de communication et de malentendus, les Américains attaquèrent la forteresse de Gwangseongbo sur l'île de Ganghwado et tuèrent 243 soldats coréens avant de repartir,

déclarant qu'ils avaient vengé le meurtre des membres de l'équipage du General Sherman. Ce n'était pas la tâche qui avait été confiée à la mission. Pour le gouvernement coréen, le départ des navires américains fut considéré comme une nouvelle grande victoire.

Finalement, en septembre 1875, les Japonais envoyèrent un petit navire avec pour mission de surveiller les eaux proches de l'île de Ganghwado sans l'autorisation des Coréens. Cette mission avait manifestement pour but de provoquer une riposte armée de la part des Coréens, ce qu'elle fit. Le navire revint au Japon, signala avoir été la cible de tirs et, au début de 1876, les Japonais entreprirent une imitation de la diplomatie de la canonnière par laquelle, en 1853-54, le commodore Perry avait préparé le terrain pour le premier traité avec le Japon. En février 1876, une puissante flotte japonaise arriva au large de l'île de Ganghwado, exigeant des excuses et, après quelques discussions, le traité de l'île de Ganghwado fut signé, accordant aux Japonais l'extraterritorialité et des droits commerciaux. En 1879, la Corée et le Japon établirent des relations diplomatiques. Cela ouvrit la voie, quelques années plus tard, aux puissances occidentales.

Il est ironique que tant de ces événements se soient déroulés sur et autour de l'île paisible de Ganghwado. L'année 2016 a marqué le 150^e anniversaire du meurtre des neuf missionnaires français et de l'expédition française qui en a résulté sur l'île de Ganghwado. Elle a également marqué le 130^e anniversaire des relations diplomatiques entre la France et la Corée. L'expédition française a été un incident très ambigu et malheureux ; bien que le contre-amiral Roze n'ait pas été sérieusement sanctionné, les autorités françaises ont vu avec horreur à quel point elle aurait pu facilement tourner au désastre. Elles ont clairement fait savoir qu'elles ne tenteraient plus de forcer le gouvernement coréen à s'excuser pour le meurtre des missionnaires ou à ouvrir le commerce extérieur. En 2011, les près de 300 volumes des Protocoles royaux de la dynastie Joseon, qui avaient été confisqués par les Français et déposés à la Bibliothèque nationale de France (où ils ont disparu, oubliés et ignorés pendant un siècle), ont été renvoyés en Corée dans le cadre d'un prêt renouvelable. D'autres objets confisqués au même moment restent introuvables. L'expédition a suscité relativement peu d'intérêt de part et d'autre, si ce n'est qu'elle a été considérée comme un acte regrettable d'orgueil impérialiste. C'est peut-être pour cette raison que les textes issus de l'expédition, qu'il s'agisse de correspondance officielle ou de récits individuels, n'ont jamais été compilés de manière exhaustive, et encore moins traduits en anglais. La compilation la plus complète de correspondance diplomatique est peut-être celle mise en ligne par la Northeast Asian History Foundation, qui a été utilisée pour ce volume. La publication récente la plus documentée sur la présence française au XIX^e siècle en Extrême-Orient est *La Croix, la Baleine et le Canon* de Pierre-Emmanuel Roux, publiée par Le Cerf en 2012. L'introduction du présent volume est basée sur cet ouvrage.

L'expédition française fut un événement de courte durée qui a suscité des réactions diverses. Celles-ci sont clairement visibles dans les pages qui suivent. Peut-être vaut-il la peine de signaler en particulier l'article d'Henri Zuber publié en 1872. Il refuse tout simplement de relater les aspects militaires, qu'il déplorait. Il peint plutôt un tableau vivant de la vie sur l'île alors que l'automne avance et que les habitants tentent de rentrer leurs récoltes malgré la présence d'étrangers armés. En tant que jeune officier de marine destiné à devenir un remarquable paysagiste, il a été impressionné par la grande beauté de la campagne coréenne. Ce volume est avant tout dédié à sa mémoire, ainsi qu'à celle de tous les Coréens anonymes et non numérotés qui sont morts sous le feu français, et aux trois victimes françaises d'une embuscade coréenne.

Frère Anthony

Chronologie de l'expédition

Note : Les textes français utilisent presque toujours l'orthographe « Kang-hoa » pour le nom de l'île et de la ville. La romanisation moderne standard serait « Ganghwa (-do Island). » Les orthographes modernes sont normalement utilisées dans les notes suivants. Les dates ci-dessous ne sont pas toujours tout à fait certaines, car différents récits donnent des dates légèrement différentes.

Le 11 juillet 1866, l'amiral Roze, après un voyage à Pékin, revient à Tientsin. Il apprend la mort de neuf missionnaires catholiques français en Corée, ainsi que l'évasion du père Ridel en Chine. Quelques jours plus tard, Ridel arrive à Tientsin, toujours vêtu de vêtements coréens.

L'amiral Roze se prépare à diriger une expédition navale en Corée, mais des troubles en Cochinchine retardent sa présence, ce qui semble exiger sa présence. Il part mais l'affaire est réglée avant même son arrivée, il revient donc rapidement.

Le 18 septembre, l'amiral Roze quitte Chefoo pour faire un premier relevé de la côte coréenne et de la rivière qui mène à la capitale. Il navigue à bord du *Primauguet*, accompagné du *Déroulède* et du *Tardif*.

Le 3 octobre, les trois navires retournent à Chefoo, les deux plus petits ayant atteint un point sur la rivière Hangang (Yanghwajin ou Hapjeong-dong) d'où l'on aperçoit les murs entourant Séoul. Le *Primauguet*, trop grand, ne peut remonter le fleuve et retourne mouiller près de l'île de Ganghwado après avoir heurté un rocher submergé.

Le 11 octobre, l'expédition au complet appareille de Chefoo.

Le 13 octobre, les navires mouillent près de l'île Boisée (aujourd'hui Jakyakdo), au sud de l'île de Ganghwado, juste au large de la côte au sud d'Incheon.

Le 14 octobre, l'amiral Roze avec cinq navires remonte la rivière Salée (le détroit séparant l'île de Ganghwado du continent) et arrive à Gapgotjin, le village sur la côte de l'île d'où une route mène à la ville de Ganghwa. Les forces françaises y débarquent et occupent les maisons du village pour s'y loger, les habitants ayant fui.

Le 16 octobre, les forces françaises entrent dans la ville de Ganghwa après une brève escarmouche ; la garnison et la population s'enfuient. Les jours suivants sont consacrés à une fouille des entrepôts gouvernementaux, où l'on trouve une grande quantité d'argenterie. Les Protocoles royaux de la dynastie Joseon et d'autres objets précieux sont choisis pour être renvoyés en France. Les forces entreprennent ensuite une destruction systématique des armes et des stocks de poudre à canon dans les différents forts voisins.

Le 21 octobre, une étude de la rive nord de l'île de Ganghwado est effectuée.

Le 26 octobre, un groupe de reconnaissance débarque du côté du continent, près de la porte sud du mur de la forteresse de Munsusanseong, qu'ils pensaient marquer le début de la route menant à Séoul. Ils sont pris pour cible par des soldats cachés au sommet de la porte et trois marins français sont tués. Un bref échange de tirs tue un certain nombre de Coréens et les autres prennent la fuite. Les Français ouvrent le feu sur les forces coréennes qu'ils voient émerger de derrière les collines à un ou deux kilomètres de là. Ils brûlent le pavillon qui surmonte la porte et les maisons qui l'entourent.

Après cela, rien de notable ne se produit pendant un certain temps.

Le 8 novembre, on rapporte que de nombreux soldats coréens ont traversé l'île de Ganghwado au niveau de la forteresse de Gwanseongbo. Les Français ont entre-temps entrepris de détruire tous les bateaux coréens qui se trouvaient le long des côtes pour empêcher de telles traversées.

Le 9 novembre, une force française légèrement armée d'environ 120 hommes part à pied pour reconnaître le temple fortifié de Jeondeungsa. Il semble désert, mais alors qu'ils s'approchent de la porte principale, ils sont sous un feu nourri de mousquets. De nombreux blessés, mais aucun mort, ils retournent au camp le soir.

Le 11 novembre, les Français se retirent de l'île de Ganghwado après avoir incendié le palais et les bâtiments officiels. Tous les navires sont maintenant ancrés près de l'île Woody (près d'Incheon).

Le 16 novembre, les pères Féron et Calais (les autres prêtres survivants de la mission coréenne) arrivent sur un navire français en provenance de Chine, après avoir traversé la frontière vers la Chine depuis la Corée en octobre.

Le 18 novembre, le départ prévu est retardé par une tempête.

Le 21 novembre, les navires français mirent le cap vers le Japon, d'autres vers la Chine.

Noms de lieux :

Les premiers explorateurs européens donnèrent des noms européens aux îles et aux baies qu'ils explorèrent, n'ayant généralement pas accès aux Coréens qui auraient pu leur communiquer les noms autochtones. Voici les noms français et leurs traductions anglaises les plus fréquemment rencontrés dans les pages suivantes, ainsi que leurs équivalents coréens :

Golfe du Prince Jérôme, Gulf of Prince Jérôme : Asanman Bay

Archipel du Prince Impérial, Prince Impérial Islands : Deokjeokgundo Islands

Île Guérin, Island of Guérin : Daeijakdo Island

Baie Caroline, Caroline Bay : Garorimman Bay

Baie Déception, Deception Bay : Daehoman Bay

Île Boisée, Woody Island : Jakyakdo Island

Le contexte et les premiers pas

Le regard français vers la Corée

Les Français, suivant les traces des Britanniques, étaient fascinés par la perspective d'ouvrir la Chine et les autres terres de la région au commerce. Cependant, la première « relation » entre la France et la Corée eut lieu le 9 septembre 1831, lorsque le pape Grégoire XVI créa le Vicariat apostolique de Corée, séparant la Corée du diocèse de Pékin, et le confia aux prêtres de la Société des Missions étrangères qui étaient présents au Siam, en Cochinchine et dans d'autres parties de l'Asie du Sud-Est depuis la fin du XVIIIe siècle. Il était extrêmement difficile d'entrer en Corée par la voie terrestre à travers la Mandchourie, où la frontière traversait des terres presque désertes et les points de passage étaient fortement gardés. Finalement, le père Pierre Maubant entra en Corée en 1836, suivi du père Jacques Chastan et de l'évêque Laurent Imbert dans les années suivantes. Les trois missionnaires durent rester complètement cachés, mais en 1839, une nouvelle vague de persécutions anticatholiques conduisit à leur capture et à leur martyre. La nouvelle de leur mort ne parvint à Pékin et au monde extérieur qu'en 1843.

Entre-temps, l'officier de marine et explorateur français Jean-Baptiste Cécille arriva en Chine en 1841 à bord de la frégate *Érigone*, initialement envoyée dans le cadre de la première guerre de l'opium. C'était un explorateur expérimenté, qui avait fait le tour du monde de 1837 à 1839 en tant que commandant de la corvette *Héroïne*. En décembre 1843, il fut nommé responsable de l'ensemble de la station française en mer de Chine à bord du *Cléopâtre* et fut promu contre-amiral en juin 1844. Le programme d'action français impliquait des tentatives pour établir une sorte de relation diplomatique ou au moins une base navale près de la Chine, soit en Cochinchine, en Corée, soit dans les îles Ryukyu (Okinawa), voire au Japon. Français L'avantage de la Cochinchine ou de la Corée était la connaissance de ces pays par les prêtres français de la MEP en poste là-bas, toujours en supposant qu'ils survivent.

Le projet initial de Cécille semble avoir été d'ouvrir un port français en Corée ou au Japon, et au début de 1842, il préparait une expédition au départ de Manille, à destination de la Corée. Comme interprètes, il avait convoqué un séminariste coréen qui étudiait à Macao, André Kim Daegon, et un prêtre français des Missions Etrangères, Joseph-Ambroise Maistre, qui espérait entrer en Corée sur son navire. Finalement, d'autres obligations l'empêchèrent de partir, et ses interprètes furent congédiés. André Kim retourna à Macao et fut ordonné prêtre à Shanghai en août 1845. Il arriva en Corée par mer à la mi-octobre 1845. En juin de l'année suivante, il fut arrêté alors qu'il surveillait la côte près de Séoul à la recherche d'un meilleur point de débarquement. Ayant été identifié comme catholique, il fut exécuté à la mi-septembre 1846. Maistre n'atteignit la Corée qu'en 1852.

L'exécution d'André Kim fut presque certainement une conséquence directe de la tentative de Cécille de faire changer la politique de fermeture de la Corée, lui qui était arrivé au large de la côte ouest le mois précédent avec pas moins de trois grands cuirassés. À l'approche de la fin de son service dans la région, Cécille avait finalement entrepris en juin 1846 de visiter les îles Ryukyu, le Japon et la Corée, espérant pouvoir établir un lien solide entre au moins l'un de ces pays et la France. Il avait depuis longtemps le sentiment que la Corée pourrait préférer se séparer de la Chine et devenir un protectorat français. Il proposa d'abord un traité d'amitié aux dirigeants des îles Ryukyu, mais ceux-ci ne semblaient pas intéressés. Il se dirigea vers Nagasaki en juillet et ne put même pas y débarquer, se contentant d'envoyer une lettre aux autorités. Le 8 août 1846, il débarqua sur l'île d'Oeyeondo, au large de la province coréenne de Chungcheong-do. Il ne se sentait plus en mesure d'évoquer la question du commerce ou du traité. Il se contenta de préparer une lettre adressée au « premier ministre » de Corée pour lui demander des explications sur l'exécution des trois missionnaires en 1839. Les magistrats locaux refusent de l'accepter et elle est finalement laissée sur un rocher.

Cécille indique aux Coréens qu'il reviendra dans un an pour recevoir la réponse officielle à sa lettre. Il quitte cependant définitivement la région en mars 1847, remplacé par Édouard Lapierre, fervent catholique et ami des missionnaires. En avril 1847, Lapierre se dirige vers Da Nang (Tourane) au Vietnam, où l'archevêque a été arrêté une seconde fois. Il y détruit plusieurs navires et tue peut-être un millier de Vietnamiens, sachant probablement que l'archevêque a déjà été libéré. Paris le blâme, tandis que les autorités de Cochinchine lancent une nouvelle répression contre les catholiques en

raison de sa brutalité. En mai, en réponse à une demande qu'il a formulée, les autorités chinoises refusent de demander à la Corée de permettre aux catholiques de pratiquer librement leur foi. Ainsi, lorsque Lapierre partit le 28 juillet pour aller chercher les réponses aux lettres de Cécille en Corée et au Japon, il n'était pas optimiste. De plus, les cartes qu'il utilisait étaient encore plus inexactes qu'il ne le pensait.

Les deux navires, la *Gloire* et la *Victorieuse*, s'échouèrent simultanément dans des eaux peu profondes et il finit par échouer avec plus de 700 hommes sur l'île de Gogeumdo, dans la province de Jeolla-do. Le père Maistre était à bord avec un autre séminariste coréen, espérant pouvoir entrer en Corée, mais pendant que le groupe était à terre, ils étaient si étroitement surveillés qu'ils n'avaient aucune chance de s'échapper. Avant d'être gentiment secouru par des navires britanniques, Lapierre adressa à son tour une lettre aux autorités coréennes, les invitant à signer un traité d'amitié avec la France. Mais la réponse coréenne fut la panique – devant ce qui semblait être des signes de menaces occidentales croissantes – et un durcissement de l'attitude anticatholique. Il est intéressant de noter qu'une réponse a effectivement été envoyée à Lapierre par le roi de Corée, via le ministère des Rites à Pékin, justifiant l'exécution des missionnaires comme des criminels entrés en Corée déterminés à enfreindre ses lois.

Lorsque les Britanniques secoururent les équipages de la *Gloire* et de la *Victorieuse* peu après le naufrage, ils ne purent emporter avec eux les objets métalliques lourds, comme les canons, que les équipages avaient sauvés des navires naufragés. En partant, les Français adressèrent au gouvernement coréen une lettre disant qu'ils avaient tout confié aux autorités locales et promettaient de revenir bientôt pour tout récupérer. Le consul français nouvellement arrivé à Shanghai, Louis Charles de Montigny, fit de la récupération de ces objets restants un argument majeur pour une politique agressive, malgré l'avertissement adressé à Lapierre par le gouvernement coréen selon lequel aucune tentative ne devait être faite pour récupérer ce qui avait été laissé derrière.

Louis Charles de Montigny (1805-1868) était arrivé à Shanghai en tant que consul de France en 1848 avec la mission d'établir une concession française, bien qu'il y ait beaucoup moins de résidents français que britanniques. Le sentiment de honte qu'il éprouvait à la suite de la perte de deux navires l'année précédente fit lentement naître en lui un désir obsessionnel de voir la France punir la Corée pour l'humiliation du naufrage et contraindre le pays à autoriser la liberté de religion et de commerce, bien qu'il ne fût pas lui-même croyant. Au cours des années qui suivirent, il exhorta fréquemment le gouvernement français à agir dans ce sens, mais il fut ignoré et finalement discrédité. Son expérience des administrateurs coréens lors de la visite qu'il fit en 1851 pour secourir l'équipage naufragé du baleinier français Narval semble l'avoir convaincu qu'il serait facile de les convaincre d'autoriser la France à entrer en Corée. Ce navire fit naufrage sur la côte ouest de l'île Bigeumdo, au large de la côte ouest de la province de Jeollanam-do. Finalement, en 1852, une expédition beaucoup plus modeste confirma que tout ce qui restait de la *Gloire* et de la *Victorieuse* avait été pris par les Coréens.

Les navires européens sillonnant les océans étaient de plus en plus équipés de machines à vapeur qui nécessitaient de grandes quantités de charbon de haute qualité. Une question importante était de savoir s'il serait possible de trouver ce charbon en Extrême-Orient. Le charbon chinois était encore extrait selon des méthodes primitives et n'était pas d'assez bonne qualité. Plus généralement, les navires devaient pouvoir renouveler fréquemment leurs réserves d'eau douce et de nourriture ; un des objectifs des explorations était donc de trouver des ports adaptés à de tels navires et d'établir des accords permettant l'achat de vivres. La Corée répondait systématiquement qu'elle pouvait fournir de petites quantités de nourriture en cas d'urgence mais qu'il n'était pas question d'accepter de l'argent en échange de ravitaillements.

Dans les années 1850, de nombreux baleiniers naviguaient également en mer de Chine orientale où Hamel avait déjà signalé la présence de baleines. La plupart des navires étaient américains mais un certain nombre venaient de France. Les baleines étaient capturées et leur graisse réduite en huile à bord. Les conditions de vie à bord des baleiniers étaient généralement extrêmement dures et les membres de l'équipage tentaient souvent de quitter le navire lors des escales. Les navires étaient impatients de trouver des endroits où s'approvisionner en produits de première nécessité. Pendant un temps, ils s'intéressèrent aux endroits situés le long de la côte est de la Corée, plus sûrs que la côte ouest avec ses hauts-fonds et ses marées. L'huile de baleine était principalement utilisée dans les lampes des pays d'origine. Le pétrole devint une industrie majeure en Amérique du Nord après la

découverte de pétrole souterrain à Oil Creek, en Pennsylvanie, en 1859. À partir de ce moment, la chasse à la baleine en Extrême-Orient déclina.

Outre ses intérêts commerciaux, la France était consciente de son devoir de protéger les missionnaires catholiques français de Cochinchine (Vietnam), de Chine et de Corée. De temps à autre, des missionnaires étaient menacés ou martyrisés et il était convenu que des navires français pourraient être impliqués dans des expéditions punitives. Les missionnaires français au Vietnam et en Corée ont parfois appelé à une intervention militaire énergique, tout comme certains diplomates en poste en Chine, mais le gouvernement français était limité par des problèmes intérieurs et peu disposé à prendre des risques. En même temps, l'expérience a rapidement montré à Paris que les prêtres et les diplomates en poste sur place fournissaient souvent des informations qui étaient loin d'être exactes dans leur empressement à encourager une intervention en faveur de l'Église.

La menace russe

De loin le facteur le plus important dans l'intérêt croissant de l'Angleterre et de la France pour la Corée à partir de 1840 environ était l'activité croissante de la Russie dans la région. Il y avait depuis longtemps une inimitié ouverte entre la Russie et les deux puissances d'Europe occidentale. La Convention des détroits de Londres fut conclue le 13 juillet 1841 entre les grandes puissances européennes, conduites par l'Angleterre et la France, interdisant aux navires de guerre russes d'utiliser le Bosphore et les Dardanelles, afin d'empêcher la Russie de pénétrer en Méditerranée. Cela conduisit finalement à la guerre de Crimée (1853-1856). Le ministère français des Affaires étrangères comprit rapidement que la Russie cherchait activement à étendre son influence en Extrême-Orient, espérant accéder au Japon et contrecarrer les tentatives des puissances occidentales de s'implanter en Chine. La France envoya donc des émissaires en Chine en 1843 pour négocier un « traité inégal » identique à celui signé avec le Royaume-Uni à Nankin en août 1842, à la fin de la première guerre de l'opium. Le traité entre la France et la Chine des Qing fut signé en octobre 1844 sous le nom de Traité de Whampoa, bien que pendant de nombreuses années après cela, les Français n'aient eu presque aucun intérêt commercial dans la région. La défense des missions catholiques fut utilisée comme motif supplémentaire pour la présence navale française dans la région, mais la question russe dominait tout, en fait.

Les Russes étaient effectivement très actifs dans la région. Après la nomination en 1847 de Nikolaï Mouraviev au poste de gouverneur général de la Sibérie orientale, il établit progressivement le contrôle russe sur ce qui était jusque-là considéré comme des terres chinoises le long du fleuve Amour, aboutissant au traité d'Aigun entre la Russie et la Chine en 1858. Entre-temps, les Russes avaient déjà signé un traité avec le Japon en 1855, un an seulement après les États-Unis. Les Britanniques et les Français furent encore plus alarmés par des rapports selon lesquels, en avril 1854, les Russes avaient tenté d'obtenir la permission des Coréens d'établir une base dans le petit groupe d'îles coréennes que Belcher avait nommé Port Hamilton (île Geomundo).

La deuxième guerre de l'opium en Chine éclata en 1856, cette fois avec la participation de la France. En 1859, après le retrait des alliés des points stratégiques, les Chinois refusent de ratifier les traités qu'ils ont signés, de sorte que les forces britanniques et françaises reprennent les hostilités en juin 1860. Le 21 août, les forts de Taku, qui avaient été le théâtre de défaites occidentales, sont pris. Tianjin est capturée le 23 août et les forces anglo-françaises marchent vers Pékin. L'empereur chinois Xianfeng envoie des ministres pour des pourparlers de paix, mais l'envoyé britannique Harry Parkes est fait prisonnier avec sa suite, dont la moitié est ensuite tuée par un lent découpage. Le 6 octobre 1860, les Britanniques et les Français entrent dans Pékin. Après la libération de Parkes et des prisonniers survivants le 8 octobre, Lord Elgin ordonne la destruction de l'ancien et du nouveau palais d'été en guise de punition pour le meurtre cruel des autres prisonniers, à partir du 18 octobre. Pékin n'est pas occupée ; l'armée anglo-française reste à l'extérieur de la ville. L'empereur s'enfuit à Jehol.

Un général de division russe de vingt-sept ans, Nikolaï Pavlovitch Ignatiev, rejoint les Britanniques et les Français à Shanghai et se révèle très utile avec ses cartes. Ignatiev convainc les Chinois que seul son soutien incitera les alliés à quitter la capitale. Le résultat fut la convention russo-chinoise de Pékin du 14 novembre 1860. Par cette convention, tout le territoire au nord de l'Amour et à l'est de l'Oussouri fut cédé à la Russie. Ainsi, par pure diplomatie, les Russes profitèrent de la faiblesse chinoise et de la force des autres puissances européennes pour annexer 910 000 km² de territoire

chinois. En vertu de cet accord, l'Empire Qing céda à l'Empire russe les territoires à l'est de l'Oussouri ; la frontière entre les Empires russe et Qing comprenait le cours inférieur (les 20 derniers li) du fleuve Tumen comme sa partie la plus méridionale. La frontière entre la Russie et la Corée vit alors le jour. Cette perte énorme de territoire (et de face) s'est produite sans résistance chinoise, simplement parce que les autorités chinoises n'avaient pas une idée claire de la géographie en jeu. Une fois qu'elles ont pris conscience de l'ampleur de leur perte, elles ont essayé de renégocier la Convention, mais en vain.

En 1855, pendant la guerre de Crimée, le vice-amiral français Guérin, en collaboration avec les Britanniques, a reçu l'ordre de mener des relevés de la côte du nord-est de la Corée et de l'est de la Mandchourie, au cours desquels il a découvert le port connu sous le nom de Haishenwai. En 1860, les Russes y ont fondé une colonie, qui devait être connue sous le nom de Vladivostok. À cette époque, les Français étaient surtout préoccupés par la recherche d'une éventuelle base navale à partir de laquelle ils pourraient contenir les Russes, mais rien n'a été décidé. Après la fin de la guerre, Guérin a entrepris de faire un relevé plus complet de la côte coréenne pendant deux mois, en juillet et août 1856. Son rapport a principalement souligné l'importance d'empêcher la Russie de prendre le contrôle de la Corée, à laquelle il ajoute d'autres avantages possibles, comme les richesses minières du pays. L'ouverture du pays au commerce n'était clairement pas une priorité à ses yeux.

Après cela, les Russes continuèrent à étendre leur présence en Extrême-Orient. Le traité de Shimoda de 1855 entre le Japon et la Russie avait accordé à la Russie la moitié nord de Sakhaline ; à partir de 1861, les Russes ne cessèrent de réclamer l'île entière. En 1865, les Français et les Britanniques commencèrent à craindre que la Russie ne se prépare à annexer toute la moitié nord du Japon, où ils étaient déjà installés dans le port de Hakodate. Dès lors, une tension claire apparut entre les forces navales présentes dans la région et les ministères du gouvernement du pays. Les Britanniques tentèrent en 1865-1866 d'organiser l'ouverture de la Corée au commerce britannique par l'intermédiaire des autorités chinoises ; pendant la même période, la Grande-Bretagne maintint une pression navale sur la Russie en envoyant régulièrement des navires de guerre dans les eaux entourant la Corée. Dans le même temps, la base navale française pour les mers de Chine a déplacé sa principale base navale de Shanghai à Yokohama en 1863-1864 pour des raisons similaires, malgré la réticence de Paris.

L'Église catholique en Chine

Il serait important de savoir que les diplomates français en Chine étaient impliqués dans des luttes pour protéger les missionnaires catholiques dans ce pays, avant les décès en Corée en 1866. Un cas majeur concernait l'arrestation et l'exécution, par un magistrat chinois nouvellement nommé, du père Auguste Chapdelaine le 25 février 1856, à Yaoshan. Le chargé d'affaires français à Macao, de Courcy, apprend le meurtre le 17 juillet et adresse une vigoureuse protestation le 25 juillet au vice-roi impérial chinois Ye Mingchen. Le vice-roi répond que le père Chapdelaine avait violé la loi chinoise en prêchant le christianisme à l'intérieur (le traité de 1844 signé avec la France n'autorisait la propagation du christianisme que dans les ports du traité ouverts aux Français) ; il affirme également que beaucoup de ses convertis ont déjà été arrêtés pour actes de trahison et que la mission du père Chapdelaine n'a rien à voir avec la propagation de la religion. Les négociations sur les réparations se poursuivent tout au long de l'année 1857, les Chinois refusant de reconnaître une quelconque responsabilité. Les Britanniques et les Français unissent alors leurs forces et occupent Canton (Guangzhou) à la fin de 1857 au début de la deuxième guerre de l'opium. Le meurtre du père Chapdelaine est cité par les Français comme le principal motif de leur participation.

Les années 1860 voient une augmentation des conflits entre les missionnaires catholiques français et les autorités chinoises. Les attaques contre les missionnaires et les missions catholiques en Chine se produisirent pour diverses raisons. Depuis que le traité de 1860 autorisait les missions catholiques dans toute la Chine, les évêques, les prêtres et les religieuses y établirent des établissements et menèrent des missions d'une manière qui eut souvent des conséquences très négatives. La plupart des attaques furent d'origine populaire plutôt que le résultat de décisions officielles, mais il y eut aussi des conflits entre les autorités chinoises et les missionnaires concernant la propriété des terres et des bâtiments d'église. Les résidents occidentaux en Chine, en particulier les diplomates français, furent de plus en plus frustrés par le refus des Chinois de régler ces questions et

furent convaincus qu'une « diplomatie de la canonnière » était nécessaire, non seulement pour imposer des traités aux gouvernements réticents, mais aussi pour effrayer les ennemis potentiels de l'Église au sein de la population. Comme les provinces chinoises étaient pour la plupart hors de portée, il semblait qu'une leçon salutaire pourrait être donnée dans un pays proche, comme la Corée, d'où les nouvelles pourraient facilement atteindre la Chine. De ce point de vue, comme l'exprima plus tard Henri de Bellonet, la « leçon » que devait donner l'expédition de Roze était moins destinée au gouvernement coréen qu'aux foules chinoises antichrétiennes et à leurs défenseurs au sein du gouvernement.

La politique de la cour coréenne et l'Église catholique en Corée

Au XVIII^e siècle, l'Église catholique était née en Corée après des contacts en 1784 entre un prêtre occidental à Pékin et un Coréen dont le père était membre de l'ambassade annuelle, ce qui avait conduit au baptême de ce jeune érudit, Yi Seung-hun, qui appartenait à un groupe qui avait étudié les livres écrits en chinois par Matteo Ricci et ses compagnons. Il retourna en Corée et baptisa d'autres personnes. C'était sous le règne du roi Jeongjo (1776-1800) et la première communauté catholique prospéra pendant un certain temps, malgré l'exécution d'un certain nombre de personnes qui suivaient la décision de Rome selon laquelle les rites ancestraux étaient interdits aux catholiques chinois (et donc coréens) en tant que « superstition païenne ». Lorsque Jeongjo mourut subitement, son fils, le roi Sunjo, n'avait que onze ans. C'est donc la veuve du précédent roi, Yeongjo, qui devint régente. Elle et son clan s'opposèrent farouchement au groupe d'érudits éclairés parmi lesquels le catholicisme s'était répandu. La première grande persécution fut lancée et de nombreuses personnes furent tuées, dont le premier prêtre étranger, qui était chinois. Un catholique écrivit une lettre au pape, décrivant la persécution et lui demandant d'envoyer des forces européennes en Corée pour renverser le dirigeant coréen et son régime afin que les catholiques puissent pratiquer leur foi librement. Il essaya de faire passer clandestinement la lettre, écrite en petits caractères sur de la soie, mais elle fut interceptée, il fut exécuté et les pouvoirs conservateurs de la cour coréenne n'oublièrent jamais que les catholiques avaient invité des étrangers à entrer en Corée et à renverser l'État. Une fois que Sunjo eut atteint l'âge adulte, il mit fin à la persécution féroce. La communauté catholique continua de croître mais fut obligée de garder un profil très bas.

En 1834, Sunjo meurt, son fils, le prince héritier, est déjà mort. Le roi suivant, le petit-fils du roi défunt, le roi Heonjong, n'a que huit ans. Sa grand-mère assume la régence et donne tous les pouvoirs au clan Andong Kim, à tel point que le roi n'est plus autorisé à exercer aucun pouvoir même après avoir atteint sa majorité. Le pape a confié l'Église catholique en Corée à la Société des Missions étrangères, qui sont déjà actives au Siam, en Cochinchine et en Chine. En 1836, le premier missionnaire français, le père Philippe Maubant, entre en Corée, suivi de deux compagnons, mais c'est à nouveau une période de persécutions intenses et les trois sont martyrisés en 1839. Il faut plusieurs années pour que la nouvelle parvienne à la Chine et à la France. Les Français ne sont pas en mesure à l'époque de prendre des mesures contre la Corée, même si l'affaire reste vivante dans la mémoire diplomatique française. En 1846, le premier prêtre coréen, (Saint) André Kim Daegeon, fut exécuté moins d'un an après son retour d'études en Chine. Cheoljong devint roi en 1849, à l'âge de dix-neuf ans, après la mort du roi Heonjong, âgé de vingt et un ans seulement, sans laisser d'héritier. En tant que parent éloigné du roi Yeongjo, le vingt et unième roi de Joseon, Cheoljong fut choisi pour être adopté par la reine douairière. Sa famille était partie vivre sur l'île de Ganghwado, où elle vivait dans une pauvreté extrême ; il ne savait ni lire ni écrire car il ne maîtrisait pas les caractères chinois, ce qui le laissait bien sûr complètement sous le contrôle de ses ministres.

Toutefois, l'Église catholique connut une période de paix relative sous Cheoljong. Des prêtres français furent introduits clandestinement, parfois après des années d'attente ; ils durent rester cachés mais voyageaient beaucoup ; un petit séminaire fut créé et une imprimerie fut mise en place pour fournir des prières simples et un catéchisme aux fidèles. A Séoul, un certain nombre de personnalités très influentes de la cour s'intéressèrent à la foi et les prêtres français commencèrent à se demander si des temps meilleurs n'étaient pas à portée de main. Ce n'était pas le cas.

Lorsque neuf des douze missionnaires français en Corée furent exécutés au début de l'année 1866, le nouveau roi (initialement nommé Yi Myeongbok, connu à titre posthume sous le nom de Gojong) n'était encore qu'un enfant, âgé de quatorze ans, né en 1852. Le roi précédent, Cheoljong, était mort au début de l'année 1863, sans laisser d'héritier. Yi Haeung, le père de Yi Myeongbok et

bientôt régent connu sous le nom de Daewongun, était un érudit de condition modeste né en 1821. Il était le quatrième fils de Yi Chaejung, un membre éloigné de la famille royale en tant que descendant direct du roi Injo (règne de 1623 à 1649). Son fils fut choisi pour devenir le nouveau roi car il était le seul membre mâle survivant du clan Yi et le plus proche de la maison royale par le sang. Les règles de succession signifiaient qu'il ne pouvait devenir roi qu'en étant adopté par l'une des trois reines douairières survivantes, la reine Sinjeong, mère du roi Heonjong ; La reine Myeongheon, épouse du roi Heonjong, et la reine Cheorin, épouse de Cheoljong. La reine Sinjeong, étant l'aînée, joua le rôle décisif dans l'adoption, puis chargea le père de l'enfant d'agir comme régent à sa place. Rien n'avait vraiment préparé le Daewongun à un tel rôle. La reine Sinjeong aurait pu reconnaître que Yi Haeung serait assez fort pour entreprendre des changements majeurs dans la politique de la cour, ce qu'il fit. Il n'était cependant pas ouvert aux factions réformatrices parmi lesquelles le catholicisme avait pris racine. Une question qui lui causait manifestement une profonde inquiétude était celle des ambitions de la Russie.

En août 1864, l'évêque Berneux écrivit au siège des Missions étrangères à Paris. Cette lettre est publiée dans *l'Histoire de l'Eglise de Corée* de Charles Dallet (Paris : 1874-5) Volume 2 pages 501-503 :

« Les espérances que nous avons conçues de voir bientôt la religion libre en Corée ne se sont pas réalisées ; nous avons même été menacés d'une persécution d'extermination. Le roi est mort en janvier, ainsi que meurent presque tous les rois de Corée, d'excès de boisson et de débauche ; personne ne l'a regretté. Il avait le cœur bon, il aimait ses sujets ; mais trop faible pour s'affranchir des hommes qui le tenaient en tutelle, il fermait les yeux sur les abus et les malversations de tout genre qui réduisaient le peuple à une misère insupportable. Il est mort sans enfants, et le pouvoir suprême s'est trouvé dévolu à une femme, veuve d'un des rois précédents, la reine Tcho, qui, le jour même de son avènement, a adopté un enfant de douze ans, fils d'un prince de Corée. La régente a confié le gouvernement du royaume au père de ce nouveau roi. Cet homme n'est hostile ni à la religion qu'il sait bonne, ni aux missionnaires qu'il connaît sous de très-bons rapports ; il n'ignore pas que nous sommes ici huit Européens, il a même parlé de l'évêque en particulier à un mandarin païen avec lequel j'ai quelques relations. C'est à l'occasion d'une lettre des Russes qui demandent à faire le commerce avec la Corée ; il a dit à ce mandarin que si je pouvais le débarrasser des Russes, il accorderait la liberté religieuse. J'ai fait répondre au prince que, malgré tout mon désir d'être utile au royaume, étant d'une nation et d'une religion différente de celles des Russes, je ne pouvais avoir sur eux aucune influence ; que je craignais autant que personne le danger dont était menacé le pays de la part de ces hommes qui, tôt ou tard, trouveraient moyen de s'établir sur le territoire coréen ; mais que le refus constant du gouvernement de se mettre en rapport avec aucune puissance européenne, refus que je m'abstenaient de blâmer, ne me laissait aucun moyen de conjurer un danger qu'il était cependant urgent de prévenir. J'ignore si cette réponse a été rapportée au prince.

« Sa femme, mère du roi, connaît la religion, a appris une partie du catéchisme, récite chaque jour quelques prières, et m'a fait demander des messes d'action de grâces pour l'avènement de son fils au trône. Mais, d'un caractère naturellement mou, craignant, aujourd'hui surtout, de se compromettre, elle ne pourra nous rendre aucun service, et je doute qu'elle puisse jamais être baptisée. La nourrice du roi, qui continue à résider au palais, est chrétienne ; je l'ai confessée cette année. Si elle était instruite et un peu capable, elle pourrait nous rendre bien des services, parce que tout jeune qu'il est, le roi, quand il veut une chose, ne trouve personne, pas même la reine régente, qui ose le contredire ; mais cette nourrice est l'être le plus borné que je connaisse, une véritable bûche. On prétend qu'elle a parlé au roi de la religion et des missionnaires européens, et que celui-ci a répondu qu'il se ferait chrétien, et verrait l'évêque ; je n'en crois rien, elle n'est pas de taille à cela. Voilà un côté de la médaille, voyons le revers.

« La reine régente appartient à la famille Tcho, célèbre en Corée par sa haine contre les chrétiens. À son arrivée au pouvoir, elle a éloigné les Kim, tout-puissants sous le dernier règne, lesquels laissant tout aller à vau-l'eau nous étaient par là même favorables, et les a remplacés par des hommes d'un caractère à prendre contre nous les mesures les plus extrêmes.

« De cet amalgame de personnes favorables et hostiles, que pouvons-nous attendre ? je n'en sais rien encore. À la troisième lune, plusieurs pétitions adressées au gouvernement demandaient qu'on ramenât le royaume à la pureté des anciens usages, et qu'on détruisît jusqu'à la racine la religion

chrétienne. Le bruit se répandit en même temps dans tout le royaume que la persécution allait éclater ; le jour était fixé au 15 de la troisième lune : tous les Européens, tous les catéchistes, tous les chrétiens un peu influents devaient être arrêtés et mis à mort dans toute l'étendue du vicariat. On prétend même que, le 13, l'ordre fut donné de venir me prendre dans ma maison, connue de la police, mais qu'il fut aussitôt révoqué. Cette nouvelle, que je crois fondée, répandit une grande terreur dans la mission, et beaucoup de catéchumènes, dont la foi était faible encore, ont reculé devant le danger. Le bon Dieu qui tient entre ses mains le cœur des rois a cependant conjuré l'orage ; la persécution n'a pas eu lieu, et j'espère que nous serons assez tranquilles avec le nouveau gouvernement. »

Au début de 1866, trois autres prêtres étaient entrés en Corée. Dallet relate ensuite les derniers jours de liberté des missionnaires (pages 521-525) :

« Depuis plusieurs années, les Russes faisaient en Tartarie des progrès inquiétants pour la Corée. D'annexions en annexions, ils étaient arrivés jusqu'à la frontière nord de la province de Ham-kieng, dont un petit fleuve seulement les sépare. En janvier 1866, un navire russe se présenta à Ouen-san, port de commerce sur la mer du Japon, et de là adressa au gouvernement coréen une lettre par laquelle il demandait, d'une manière assez impérative, la liberté de commerce et le droit pour les marchands russes de s'établir en Corée. En même temps, assure-t-on, quelques troupes passaient la frontière du Ham-kieng pour appuyer cette réclamation. Suivant l'usage asiatique, on les paya de paroles. On leur répondit que la Corée, étant vassale de la Chine, ne pouvait traiter avec aucune autre nation sans la permission de l'empereur, et qu'on envoyait immédiatement à cet effet un ambassadeur extraordinaire à Péking.

« Cependant l'émoi était grand à la cour, et les ministres ne cachaient point leurs perplexités. Quelques nobles de Séoul, chrétiens assez tièdes d'ailleurs, et dont les familles avaient été disgraciées pendant les persécutions antérieures, crurent trouver dans cette démarche des Russes une occasion excellente d'obtenir la liberté religieuse pour leurs coreligionnaires, et de s'acquérir en même temps une grande renommée d'habileté et de patriotisme. C'étaient Thomas Kim Kei-ho, Thomas Hong Pong-tsiou, le maître de la maison qui servait de résidence habituelle au vicaire apostolique, et Antoine Ni. Ils composèrent entre eux une lettre, pour expliquer que l'unique moyen de résister aux Russes était de faire une alliance avec la France et l'Angleterre, ajoutant que rien ne serait plus facile, par le moyen des évêques européens présents en Corée. Cette pièce rédigée avec toute la maladresse qu'on pouvait attendre de gens aussi peu instruits, fut présentée au régent par le beau-père de sa fille, nommé Tio Kei-tsin-i. Le régent la lut et la relut, puis, sans rien dire, la plaça sous sa cuisse. (En Corée on est toujours assis à terre, les jambes croisées.) Ce silence de mauvais augure terrifia Thomas Kim, qui alla aussitôt se cacher en province.

« Deux jours après la fuite de Thomas Kim, la nourrice du roi, Marthe Pak, alla trouver la femme du régent qui lui dit : « Pourquoi reste-t-on ainsi dans l'inaction ? Les Russes entrent en Corée, s'emparent du pays, et l'évêque qui, sans doute, pourrait empêcher ce malheur, s'en va faire la visite des provinces quand on a tant besoin de lui ici. Qu'on fasse une nouvelle lettre à mon mari ; elle réussira, je vous l'assure, et ensuite rappelez aussitôt l'évêque. » Marthe courut rapporter ces paroles à Thomas Hong, qui appela de suite le mandarin Jean Nam, lui exposa la situation et le supplia de composer une nouvelle lettre. Jean Nam était un chrétien très-instruit, qui avait enseigné la langue coréenne à plusieurs missionnaires, entre autres à M. Ridel. Il résidait alors au palais, donnant des leçons de chinois au fils d'un grand personnage de la cour. Il consentit à dresser une nouvelle requête, et alla lui-même la présenter au régent, qu'il trouva entouré de cinq ou six grands mandarins. Le régent lut la lettre avec beaucoup d'attention et se contenta de répondre : « C'est bien ; allez en parler au ministre. » Le lendemain, il fit appeler de nouveau Jean Nam, et s'entretint longuement avec lui de la religion chrétienne. Il reconnut que tout était beau et vrai dans cette doctrine. « Seulement, » ajouta-t-il, « il y a une chose que je blâme ; pourquoi ne faites-vous pas de sacrifices aux morts ? » Puis, changeant brusquement l'entretien : « Êtes-vous bien sûr, » dit-il, « que l'évêque puisse empêcher les Russes de prendre la Corée ? — Certainement, » répondit Jean. — « Où est-il ? Est-il à la capitale ? — Non, il est absent depuis quelques jours. — Oh ! Il sera allé dans la province de Hoang-haï visiter les chrétiens. — Il y est en effet. — Eh bien ! faites-lui savoir que je serais bien aise de le voir. »

« Jean Nam sortit, et raconta à diverses personnes l'entretien qu'il venait d'avoir. Le bruit que l'heure de la liberté religieuse allait enfin sonner se répandit partout. Les chrétiens, ivres de joie,

parlaient déjà de bâtir à Séoul une grande église, digne de la capitale du royaume. Thomas Kim revint en toute hâte à Séoul, et s'étonna fort que personne, après le désir manifesté par le régent, ne fût encore allé chercher le vicaire apostolique et son coadjuteur. On lui répondit que l'argent manquait pour faire de si longs voyages, car ils se trouvaient tous deux à environ six journées de chemin de la capitale : Mgr Berneux au nord et Mgr Daveluy au midi. Tio Kei-tsin-i, le beau-père du régent, leva la difficulté ; il fournit soixante-dix francs pour les frais du voyage, une de ses chaises et deux porteurs. Thomas Kim partit alors pour avertir Mgr Berneux ; et Antoine Ni s'en alla chercher Mgr Daveluy. Celui-ci arriva à Séoul le 25 janvier, et Mgr Berneux quatre jours plus tard. Le 31, Jean Nam se présenta chez le régent pour l'informer de la présence des évêques. Il fut reçu assez froidement, et avant qu'il put ouvrir la bouche, le régent lui dit : « Comment, vous êtes encore ici ! Je vous croyais descendu en province pour aller rendre visite à votre père. — Je dois y aller en effet, Excellence, mais j'ai dû rester à la capitale pour l'affaire importante que... — Oui, oui, » interrompit le régent, « je sais ; mais rien ne presse maintenant, nous verrons plus tard. Et puisque vous allez voir votre père, consultez-le un peu sur tout cela. » Le père de Jean, nommé Augustin Nam, était un vieillard de quatre-vingt-quatre ans, excellent chrétien. En apprenant de la bouche de son fils ce qui s'était passé, il lui dit : « Tu as fait l'œuvre d'un sujet dévoué, mais il t'en coûtera certainement la vie. Quand on te fera signer ta condamnation à mort, ne manque pas d'en effacer toute expression injurieuse à la religion. »

« L'accueil que le régent avait fait à Jean Nam inspira quelques inquiétudes. Mgr Berneux voyant qu'on différerait l'entrevue, sous prétexte de la proximité du jour de l'an coréen, regretta d'avoir interrompu inutilement sa visite pastorale, et après quelques jours de repos, il alla donner les sacrements dans les chrétientés voisines de Pou-piang et de In-tsien. Il y passa trois jours, et rentra chez lui le 5 février. Mgr Daveluy, de son côté, était retourné au Nai-po, pour reprendre ses travaux habituels. Cependant Mgr Berneux ne voulut pas s'éloigner de la capitale, et depuis le 5, il ne sortit de sa maison que pour aller deux ou trois fois, à cinq minutes de distance, chez le catéchiste Marc Tieng, donner la confirmation et les autres sacrements à quelques néophytes des provinces septentrionales. Il attendait les événements, et, malgré tout, l'espérance dominait dans son cœur, comme on peut le voir par le billet suivant qu'il écrivait à M. Féron, le 10 février. « Je ne sais si, dans ma dernière lettre, je vous ai prié d'acquiescer une messe pour la paix du royaume, et l'heureuse conclusion des affaires qui occupent tous les esprits. Dans le cas où je ne l'aurais pas fait, je vous le demande maintenant. C'est la mère du roi, — n'en dites rien à personne, — qui désire que chaque missionnaire célèbre une messe à ces intentions... Oui, il y a une anguille sous roche, mais elle ne se hâte pas de sortir. Je m'attendais à une entrevue avec le régent, immédiatement après mon retour, puisqu'on me priait de revenir en toute hâte ; jusqu'à présent il n'y a rien encore. Je pense qu'elle aura lieu. Mais, dans tous les cas, nous avons fait un pas immense vers la liberté. Prions le Seigneur et notre bonne Mère de m'assister en ces graves circonstances. Recommandons aussi aux chrétiens d'être très-circonspects. »

« Hélas ! à ce moment-là même, sa mort, celle de tous ses confrères, et la suppression définitive du christianisme en Corée, venaient d'être résolues. La cour, comme nous l'avons fait remarquer, était presque toute composée d'ennemis acharnés de l'Évangile. Plusieurs fois déjà, ils avaient inutilement demandé qu'on publiât de nouveau les édits de persécution. Ils attendaient une occasion favorable, et ils ne la laissèrent point échapper. Il n'était plus question des Russes ; leur navire s'était, dit-on, retiré, leurs troupes avaient repassé la frontière, et la frayeur qu'ils avaient inspirée d'abord avait à peu près disparu. D'un autre côté, l'ambassade coréenne, partie pour Péking en décembre 1865, venait d'envoyer une lettre où il était dit que les Chinois mettaient à mort les Européens répandus dans l'empire. Cette lettre arriva à Séoul dans les derniers jours de janvier ; elle fut comme l'huile jetée sur le feu. Les quatre principaux ministres se mirent à désapprouver hautement la démarche du régent vis-à-vis des évêques. « Haine aux Européens ! » s'écriaient-ils ; « pas d'alliance avec eux, ou c'en est fait du royaume ! À mort tous les barbares d'Occident ! à mort tous les chrétiens ! » Le régent rappela l'expédition franco-anglaise en Chine, le danger auquel on s'exposait, l'invasion possible de la Corée, etc... « Non, » lui répondit-on, « vaines frayeurs que tout cela ! N'avons-nous pas déjà tué plusieurs de ces Européens ? Qui a jamais cherché à venger leur mort ? Quel dommage en avons-nous éprouvé ? » Ils faisaient allusion à Mgr Imbert, MM. Maubant et Chastan, martyrisés en 1839, peut-être aussi aux naufragés qui, à diverses époques, avaient été impitoyablement massacrés sur les côtes. Le régent, seul de son avis, se laissa-t-il convaincre par leurs raisons et entraîné par leur fanatisme ? ou bien fut-il forcé de céder au torrent, pour ne pas risquer sa

propre autorité et compromettre sa position ? On ne le saura que plus tard, quand les missionnaires seront rentrés en Corée, et auront pu prendre des renseignements plus complets sur tout ce qui se passa à cette époque. Quoi qu'il en soit, il céda, et signa l'arrêt de mort de tous les évêques et prêtres européens, et la mise en vigueur des anciennes lois du royaume contre les chrétiens. »

De la Lettre du Père Calais de 1867

Cette longue lettre sur la persécution a été publiée dans les *Annales de la Propagation de la Foi* Volume 40 1868 pages 23-72

I. « Mgr Siméon-François Berneux, âgé de 51 ans ; MM. Simon-Marie-Antoine-Just Ranfert de Bretenières, âgé de 28 ans ; Bernard-Louis Beaulieu, âgé de 25 ans ; et Pierre-Henri Dorie, âgé de 26 ans ; martyrisés le 8 mars 1866.

« Le 14 février, des satellites se présentèrent à la maison du vicaire apostolique, sous prétexte de demander une contribution pour le nouveau palais royal que le régent faisait construire. Dès le lendemain 15 février, premier jour de l'année coréenne, Thomas Hong, maître de maison de Mgr Berneux, eut quelques craintes ; il engagea l'évêque à se cacher. L'évêque refusa. « Si l'on me prend, dit-il, là s'arrêteront les recherches ; si je fuis, on me poursuivra, et la persécution pourra devenir générale. »

« Dans la matinée du 23, il dit à un catéchiste qu'il s'attendait à être bientôt arrêté, car, la nuit précédente, des satellites étaient montés sur le mur de la cour, afin d'étudier la disposition des lieux. En effet, le jour même, vers quatre heures du soir, la maison fut investie, et les satellites emmenèrent Mgr Berneux, sans lui laisser le temps de prendre ses souliers. Cependant, comme il ne pouvait marcher ainsi déchaussé, ils lui donnèrent de grossières sandales de paille ; puis ils le conduisirent au tribunal de Droite (Sin-mieng-sioun), qu'on appelle de ce nom parce qu'il se trouve à droite du palais royal.

« Les trois ou quatre premiers jours qui suivirent son arrestation Mgr Berneux fut traité d'une manière assez convenable. Il eut plusieurs entretiens avec le régent. Comme, dans ces entretiens, il n'employait pas les formules les plus honorifiques usitées dans la langue coréenne, quand on s'adresse à un supérieur, le régent en fut blessé. « Je m'étais fait, disait-il, une haute idée de cet homme-là ; mais ce n'est qu'un homme ordinaire ; il ne sait pas même encore la langue de notre pays. » Mgr Berneux, habitué à parler aux chrétiens ses inférieurs, ne connaissait pas en effet toutes les délicatesses d'une langue qui a un vocabulaire approprié à chaque condition sociale.

« Il fut question d'arrêter Jean Nam, le mandarin chrétien. Mais il avait pris la fuite. Cette nouvelle causa une impression fâcheuse, les usages du pays demandant qu'il se présentât à la première sommation. Le ministre qui avait approuvé la démarche de Jean Nam auprès du régent, changea alors de disposition, et se fit un des promoteurs de l'arrêt de mort qui fut porté contre les missionnaires.

« Le 25 février, dans la soirée, sur un avis de la reine, Marthe Pak se rendit chez la fille du régent, qui, elle aussi, connaissait la religion chrétienne. « Pauvre Marthe, dit la reine tout en larmes, c'en est fait ! L'évêque et tous les missionnaires européens seront mis à mort. Tous les ministres sont contre mon mari. Que faire ? Faut-il donc qu'on ait appelé à la capitale ce vénérable évêque pour le faire mourir ! Cache-toi, et dis aux chrétiens de ta connaissance de se cacher aussi. »

« Le lendemain 26, comme la reine se trouvait avec le frère aîné du roi et la nourrice du roi qui est chrétienne, ne pouvant contenir sa douleur, elle s'écria « Les malheureux ! pourquoi vont-ils tuer ce vénérable évêque et tous les prêtres de l'Occident ? Ils veulent donc renverser le trône encore mal affermi de mon jeune fils ? Les soldats européens viendront sans nul doute qu'arrivera-t-il alors ? » Et la pauvre mère s'affaissa sous le poids de sa douleur. On assure qu'elle fut plusieurs jours dangereusement malade.

« Il est aisé de comprendre maintenant pourquoi, après l'arrestation de Mgr Berneux, nos confrères ne prirent pas, dès les premiers moments, les précautions qu'ils auraient pu prendre.

« Mgr Berneux comparut d'abord devant le grand juge du tribunal de Droite. Aux questions qui lui furent faites, il ne répondit que ces mots : « Mettez moi à mort. » Bientôt il fut jeté dans la prison Kou-riou-kan, prison infecte et obscure où sont écroués les gens de basse condition et les malfaiteurs. Quelques jours après, on le transféra à la prison Kem pou, destinée aux personnes de

haute condition. Chacun des détenus y a sa petite cellule, qui n'a aucune communication avec les cellules voisines. Les prisonniers ne peuvent pas non plus communiquer entre eux, car on agite continuellement des clochettes dont le bruit couvrirait leur voix. La prison a trois compartiments ceux de l'est et de l'ouest, qui reçoivent les condamnés à l'exil, et le compartiment du midi, réservé aux condamnés à mort. C'est dans ce dernier que fut enfermé Mgr Berneux.

« Une deuxième comparution eut lieu le 26 février, en présence des ministres réunis, puis une troisième le lendemain, devant le régent, son fils, son frère aîné, son neveu, et devant les deux grands juges des tribunaux de Droite et de Gauche.

« Avant d'aller plus loin, disons quelque chose du prétoire où ont lieu ces comparutions.

« Représentez-vous une cour très-spacieuse. Un des côtés de la cour est occupé par les estrades où siègent les juges et les mandarins. Au milieu de l'enceinte, sur une chaise solidement fixée en terre, est assis le prévenu dont tous les membres sont attachés de façon qu'il ne puisse faire aucun mouvement. A ses côtés, quatre, six ou huit exécuteurs sont debout sur deux lignes et tiennent des instruments de supplice. Derrière eux est un rideau qui cache le scribe chargé de recueillir les dépositions. Un peu plus loin, quatre-vingts soldats, armés de divers instruments de supplice, sont rangés en fer-à-cheval. Vient enfin une seconde ligne de soldats pour contenir les spectateurs. Aussitôt que l'interrogatoire ou les supplices commencent, commencent aussi à retentir les voix des quatre-vingts soldats, dont le bruit sourd et cadencé a pour but de couvrir les paroles ou les cris de douleur du patient.

« C'est à deux soldats chrétiens qui assistaient à l'interrogatoire de Mgr Berneux, le 27 février, que nous devons les détails suivants : Quel est votre pays ? « La France. » « Comment êtes-vous venu en Corée ? « Sur une barque. » Qui vous a amené ? Hong-pong-tjiou (Thomas) (Thomas Hong avait fait lui-même cette déclaration). « Quel est votre maître de maison ? Hong-pong-tjion. » « Combien avez-vous instruit de personnes ? » « Un grand nombre. « Où demeurent-elles ? » « De tous côtés. Je n'en sais rien. » « Où sont les neuf autres prêtres ? Si l'on vous dit de partir, retourneriez-vous dans votre pays ? Non, à moins qu'on ne m'y conduise de force.-Apostasiez.-Non pas, certes ! Je ne suis venu que pour sauver vos âmes, et vous voulez que j'apostasie !-Si vous n'obéissez pas, vous serez roué de coups. « Vous auriez beau me frapper jusqu'à la mort, je ne le ferai jamais. » L'interrogatoire terminé, les supplices commencèrent. Il est probable que Mgr Berneux en a subi de plusieurs sortes ; nous n'en connaissons cependant que deux : l'un, appelé hieun-moun, consiste à frapper avec de longs bâtons triangulaires la partie antérieure des jambes et les pieds du patient ; ce supplice déchire les chairs et broie les os ; l'autre, appelé tjiou-tjiou, consiste à aiguillonner de toutes parts la victime avec de gros bâtons pointus, en sorte que le corps n'est bientôt plus que fractures et contusions. Ces tortures plusieurs fois renouvelées, avaient épuisé les forces de Mgr Berneux, sa voix était devenue si faible, qu'il ne pouvait presque plus se faire entendre. La sentence de mort fut portée en ces termes : Parce que tu refuses d'obéir en ne voulant ni apostasier ni donner les renseignements qu'on te demande, et parce que tu ne veux point retourner dans ton pays, tu auras la tête tranchée, après avoir passé par plusieurs sortes de tourments. »

« Ces tourments furent plus nombreux et plus atroces pour le vicaire apostolique que pour les autres missionnaires ; joignant l'outrage à la cruauté, les juges adressèrent d'ignobles injures à l'illustre confesseur. Semblable à l'Agneau divin, le martyr souffrait en silence. Après quatre jours de douleurs inexprimables, il fut transféré de Kem-pou à Kou-riou-kan. Là du moins il devait avoir bientôt la consolation de s'entretenir avec MM. de Bretenières, Beaulieu et Dorie, arrêtés quelques jours après lui.

« M. de Bretenières s'était rendu, le matin du 23 février, dans un kong-so de la capitale, où il confessa deux personnes, donna une confirmation et bénit un mariage. Nous appelons kong-so une chambre où l'on administre les sacrements ; elle tient lieu d'église, car en Corée il n'y a jamais eu encore d'édifice spécialement affecté au culte. Les saints mystères célébrés, les sacrements administrés, on rend au kong so sa destination première, afin d'échapper aux investigations de la police. M. de Bretenières, logé chez le catéchiste Marc Tieng, rentra dans la petite chambre qui lui servait de demeure, lorsqu'il apprit l'arrestation de Mgr Berneux. Comme on ne voyait encore aucun signe bien positif d'une persécution générale, il attendit les événements, et se contenta d'envoyer à Mgr Daveluy et à tous les missionnaires résidant à poste fixe la nouvelle de ce qui se passait à Séoul.

« Le lendemain, il offrit le saint sacrifice ; ce fut pour la dernière fois. Le 25, de grand matin, des soldats et des satellites cernaient la maison de Marc Tieng. Celui-ci fut arrêté. On'emmena M. de

Bretenières que le 26, à l'aube du jour. Quelle fut la cause de ce délai ? comment le missionnaire passa-t-il la journée et la nuit pendant lesquelles il fut gardé à vue ? Nous l'ignorons. A toutes les questions qui lui furent adressées par le tribunal de Droite, il répondit simplement : « Je suis venu en Corée pour sauver vos âmes. Je mourrai pour Dieu avec joie. » Il alléguait son peu de connaissance de la langue coréenne pour ne point parler davantage. On l'enferma ensuite dans la prison Kou-riou-kan.

« Selon les coutumes du royaume, il subit encore quatre interrogatoires au moins, soit devant les ministres, soit devant les grands juges des tribunaux de Droite et de Gauche. Le régent avait eu l'intention de l'interroger lui-même ; il y renonça, lorsqu'il vit que le jeune missionnaire avait beaucoup de peine à s'exprimer. « M. de Bretenières endura, sans laisser échapper une plainte, le hieun-moun et le tjiou-tjiou ; il te naît constamment les yeux baissés. Transféré à Kem-pou, il fut ramené quatre jours après à Kou-riou kan. Cette fois il y trouva Mgr Berneux. MM. Beaulieu et Dorie ne tardèrent pas à rejoindre les deux confesseurs.

« Peu de jours avant la persécution, le vicaire apostolique avait assigné à M. Beaulieu un district formé de quelques chrétientés que visitaient auparavant MM. Féron et Ridel. Plein d'une sainte ardeur pour s'élancer sur les traces de ses chers confrères M. Beaulieu s'était préparé par plusieurs jours de recueillement et par des mortifications aux travaux de son apostolat. Tout était prêt ; il se mettait en route avec les chrétiens qui avaient fait un voyage de trente lieues pour venir le chercher, lorsque lui arrive la nouvelle de l'arrestation de Mgr Berneux. Désirant connaître la suite des événements, il congédie ses chrétiens et se résigne à attendre. C'est au milieu de cette attente qu'il fut pris, le 27 février.

« M. Dorie, qui habitait à une lieue et demie de là, fut arrêté le même jour, vers une heure de l'après-midi. A la première alarme, il avait ordonné à son servent de prendre la fuite.

« Les deux missionnaires furent conduits ensemble le lendemain à Séoul. Ils étaient portés chacun par deux hommes sur une civière ; la corde rouge des grands criminels leur entourait la poitrine et leur liait légèrement les bras ; un bonnet jaune à larges bords de toile leur cachait la tête, les empêchant de voir et d'être vus. Amenés au tribunal de Droite, ils s'excusèrent comme M. de Bretenières, sur leur inexpérience de la langue, et répondirent comme lui que, venus en Corée pour sauver des âmes, ils mourraient avec joie pour Dieu. » Ils passèrent quatre jours à Kem-pou, subirent de nouveaux interrogatoires, et furent cruellement torturés, M. Beau lieu surtout. Ils revinrent ensuite à Kou-riou-kan, où ils trouvèrent déjà réunis Mgr Berneux, M. de Bretenières, Marc Tieng et Alexis Ou.

« Le jeudi 8 mars devait être le jour de la délivrance des missionnaires. Mgr Berneux sortit le premier de la prison ; derrière lui venaient MM. de Bretenières, Beaulieu et Dorie. La populace les accompagnait d'insolentes clameurs. Le vicaire apostolique se tournant vers elle : « Ne vous moquez pas, dit-il ; vous devriez plutôt verser des larmes. Nous étions venus vous enseigner la voie qui conduit au ciel, nous ne le pourrions plus désormais, Vous êtes bien à plaindre ! »

« Les quatre martyrs avaient plus d'une lieue à faire. Assis chacun dans une longue chaise portée par deux hommes, ils avaient les mains et les pieds attachés au bois de la chaise, et la tête, légèrement renversée, retenue par les cheveux. Ils marchaient à la mort en regardant le ciel où bientôt ils seraient couronnés. Au-dessus de leur tête était fixée une petite planche sur les deux côtés de laquelle on lisait la sentence Rebelle et désobéissant, condamné à mort après avoir subi plusieurs supplices. »

« On fit quelques haltes. Mgr Berneux en profitait, malgré sa grande faiblesse, pour s'entretenir avec ses confrères. Plus d'une fois, en abaissant ses regards sur la multitude répandue autour de lui, il répéta avec des soupirs « Hélas ! mon Dieu, qu'ils sont à plaindre ! » « Enfin on arriva. Près du village de Sai-nam-to, à une lieue de Séoul, et près du fleuve, s'étend une vaste plaine sablonneuse destinée à l'exécution des grands criminels. Une tente est dressée sur un des côtés de la plage, pour recevoir le siège du mandarin qui préside. Vers le milieu de l'arène un grand mât s'élève, surmonté d'un drapeau blanc. Quatre cents soldats sont sous les armes ; l'escorte du mandarin est aussi fort nombreuse. C'est là, au pied du mât, qu'on dépose les missionnaires. Après les avoir débarrassés des cordes qui les attachent, on les dépouille de leurs vêtements, on leur lie les bras derrière le dos, on leur verse de l'eau sur la tête et le visage, puis on les saupoudre de chaux. Ensuite, les exécuteurs leur percent le cartilage des oreilles avec une flèche qui demeure de haut en bas fixée dans la plaie, leur passent deux longs bâtons sous le bras, et deux soldats saisissent les extrémités de ces bâtons. Alors commence ce qu'on appelle en Corée la marche du palpong. Trois porte-drapeau et deux soldats armés d'instruments de supplice précèdent le condamné. Derrière lui sont trois soldats armés de la même

manière et deux porte-drapeau. Quatre-vingts soldats, la lance ou le sabre au poing, ferment cette marche funèbre. Le cortège se meut en spirale, décrivant d'abord une grande ligne courbe qui se replie ensuite sur elle-même par huit évolutions successives, de façon à se terminer près du mât, point central de l'arène.

« Pendant l'exécution, une rangée de soldats contient la foule ; une seconde ligne intérieure est disposée en fer-à-cheval devant la tente et l'escorte du mandarin. Ces soldats vont et viennent continuellement dans le même ordre, afin d'étouffer par le bruit de leurs pas les cris du patient. Les cinq porte-drapeau et les cinq soldats armés d'instruments de supplice sont disposés aussi en fer-à-cheval ; enfin un petit cercle est formé par six hommes armés de coutelas ce sont les bourreaux. Au signal donné par le mandarin, ils exécutent une danse sauvage, brandissant leurs coutelas et en poussant des cris féroces autour de la victime agenouillée, la tête penchée en avant, les cheveux liés à une corde tenue par un soldat. Ils frappent sans interrompre leur danse.

« Au troisième coup, la tête de l'illustre évêque de Capse roule sur le sol ; soldats et bourreaux poussent un cri de triomphe. A peine tombé, le chef sacré de l'évêque est relevé et placé sur une petite table. On recommence la promenade du palpong, mais en sens inverse, pour porter cette tête au mandarin. Elle est ensuite suspendue par les cheveux à un poteau, au-dessus du tronc mutilé.

Vint le tour de M. de Bretenières, puis de M. Beaulieu, et enfin de M. Dorie qui vit toutes ces scènes sanglantes avant de consommer lui-même son sacrifice. La tête de M. de Bretenières et celle de M. Beaulieu tombèrent au quatrième coup seulement. Deux coups suffirent pour mettre M. Dorie en possession de la couronne.

II. « MM. Charles-Antoine Pourtié, âgé de 35 ans, et Michel-Alexandre Petitnicolas, âgé de 37 ans, martyrisés le 11 mars.

« M. Pourthié, provicaire de la mission, a spécialement consacré les dix années de son apostolat à la direction du collège Saint-Joseph, à Paison. Accablé sous le poids d'occupations excessives, il recevait depuis quatre ans l'aide de M. Petitnicolas (La santé de M. Petitnicolas, déjà éprouvée par le climat brûlant de Pondichery, le fut bien davantage en Corée. Dieu permit que le courageux missionnaire fut mordu par un serpent venimeux, dont le poison mina sourdement ses forces et lui occasionnait parfois des crises très-douloureuses. C'est ce qui engagea le vicaire apostolique à le rappeler de l'administration active, pour l'envoyer au collège de Paison.) Les deux missionnaires se trouvaient ensemble le 28 février, lorsqu'une lettre de M. de Bretenières leur annonça l'arrestation de Mgr Berneux.

« Le lendemain, des satellites envoyés de Séoul pour se saisir de Jean Nam, le mandarin chrétien couchèrent dans une auberge à une lieue et demie de Moi-jai, résidence de ce mandarin, et à trois quarts d'heure de Paison. Pour se venger de leur déconvenue, il leur fallait une autre proie. Personne dans cette localité n'ignorant la présence de nos confrères à Paison, les satellites de la capitale et ceux du district se concertent pour prendre les deux missionnaires.

« M. Petitnicolas les reçut à l'entrée de sa chambre, où il les attendait sans crainte. On arrêta ensuite M. Pourthié et le catéchiste Joseph Tjiang. C'était le vendredi 2 mars, vers onze heures du matin. M. Pourthié obtint par ses instances et à prix d'argent que Joseph Tjiang fût relâché (On verra plus loin que Joseph Tjiang fut mis à mort le 30 mars avec Mgr Daveluy.)

« Les missionnaires furent dirigés le lendemain sur la capitale. On marchait à petites journées, car le provicaire était très-faible et les satellites avaient compassion de lui. Sur la route, les curieux affluaient pour voir les prisonniers, et chacun admirait l'air joyeux des deux maîtres de l'Occident. A Jang-tji, ville où ils couchèrent, un homme au service du mandarin s'approchant de M. Petitnicolas, lui dit à demi-voix « Si l'on regarde votre âme, c'est bien beau ce que vous allez faire ; mais quant à votre corps, que c'est déplorable ! » A ces paroles inattendues, M. Petitnicolas saisit avec émotion la main de cet homme, lui demanda qui il était, ajoutant qu'il ne désespérait pas de le revoir plus tard.

« Quoiqu'il ne fallût que trois jours pour aller de Paison à Séoul, on en mit six. Arrivés le lendemain du martyre de Mgr Berneux, MM. Pourthié et Petitnicolas comparurent devant le grand juge du tribunal de Droite, et passèrent à Kou-riou-kan tout le temps qui s'écoula jusqu'à leur mort. Ils subirent ensemble trois ou quatre interrogatoires. M. Pourthié, trop souffrant, ne parlait pas ; M.

Petitnicolas répondit pour lui avec beaucoup de fermeté. Ils furent torturés l'un et l'autre à plusieurs reprises.

« En allant au supplice, M. Petitnicolas marchait le premier ; il était suivi de M. Pourthié et de deux chrétiens, Alexis Ou et Marc Tieng. L'exécution commença par M. Petitnicolas, qui reçut trois coups de sabre ; M. Pourthié n'en reçut qu'un seul. C'était le dimanche 11 mars, à Sai-nam-to, sur la plage arrosée trois jours auparavant du sang de Mgr Berneux et de ses compagnons. En Corée, après une exécution capitale, c'est aux proches parents du condamné de recueillir ses restes. A leur défaut, cet office incombe aux habitants du village vers lequel le condamné a eu la face tournée à ses derniers moments. Malgré leur désir, les chrétiens de Séoul ne purent rendre aux missionnaires ce devoir suprême. Les corps de nos martyrs étant restés trois jours exposés, les païens du village de Saï nam-to creusèrent une fosse où ils les mirent tous ensemble. Dès que la persécution se fut un peu ralentie, les chrétiens s'empressèrent de leur donner une sépulture plus convenable. Mais telle était leur misère, qu'ils eurent beaucoup de peine à trouver de l'argent pour acheter des cercueils et subvenir aux autres dépenses. Des femmes vendirent jusqu'à l'anneau qu'elles portaient au doigt, leur dernier et plus précieux ornement. Le 20 jour de la septième lune, quarante chrétiens, partis de différents points, arrivèrent à la fosse des martyrs. La nuit venue, ils procédèrent à l'exhumation des sept corps qui y reposaient ; le huitième, celui de Marc Tieng, avait déjà été enlevé par sa veuve. Ces corps furent reconnus, disposés en ordre, et placés hors des atteintes des animaux, puis les chrétiens se retirèrent aux premières lueurs de l'aube. Ils revinrent deux jours après, apportant sept cercueils, de l'eau bénite et des livres pour réciter l'office des morts. On creusa trois fosses disposées en triangle. La plus large, placée au sommet, reçut le cercueil de Mgr Berneux ; à droite et un peu plus bas, on déposa celui de M. de Bretenières ; à gauche et à la même hauteur, celui d'Alexis Ou. Dans la deuxième fosse, située à droite sur la base du triangle, furent placés les corps de MM. Pourthié et Petitnicolas. Enfin, dans la troisième fosse à gauche, on déposa les corps de MM. Beaulieu et Dorie. Il paraît que la tête de M. Dorie a été changée avec celle de M. Petitnicolas ; les chrétiens qui présidaient à la reconnaissance des corps, n'ayant peut-être pas vu ces deux missionnaires de leur vivant, ont pu commettre aisément cette erreur. Près de chaque cercueil on a mis un petit vase renversé, au fond duquel est écrit le nom du martyr.

« Ces dépouilles sacrées reposent dans la montagne de Ouai-a-ko-kai, à une demi-lieue au sud de Séoul.

III. « Mgr Marie Nicolas-Antoine Daveluy, âgé de 48 ans ; MM. Pierre Aumaitre, âgé de 28 ans ; Martin-Luc Huin, âgé de 29 ans, martyrisés le 30 mars.

« Nous avons raconté comment Mgr Daveluy, sur l'invitation du régent, s'était rendu à la capitale vers le milieu de janvier, en même temps que Mgr Berneux. Après plusieurs jours d'attente, comme il n'était plus question d'entrevue avec le régent, le coadjuteur alla reprendre la visite de ses chrétiens. C'est là qu'une lettre de M. de Bretenières vint lui apprendre l'arrestation du vicaire apostolique. Ne croyant pas d'abord à une persécution générale, il continua ses travaux. Mais, lorsqu'il vit que les satellites, pour découvrir la retraite des missionnaires, arrêtaient les chrétiens, les torturaient, les condamnaient à l'apostasie ou à la mort, il déclara plusieurs fois son intention de se livrer lui-même.

« La marche des événements emportait une à une les dernières espérances. M. Aumaître et M. Huin, obligés l'un et l'autre de suspendre la visite de leurs chrétiens, parvinrent à rejoindre secrètement le coadjuteur, et à passer avec lui la journée du vendredi 9 mars. On se sépara sans espoir. Mgr Daveluy resta à Keu-to-ri ; MM. Aumaître et Huin purent aller à deux petites lieues de là : le premier, à So-tel ; le second, à Sei-ko-ri. Les satellites ne cessaient de parcourir le pays ; ils traversaient trois ou quatre fois par jour les villages où étaient cachés les missionnaires ; le péril était donc imminent. Mgr Daveluy et M. Aumaître tentèrent d'y échapper, en se jetant dans une barque par une nuit obscure ; mais un vent contraire les fit renoncer à l'entreprise, et ils regagnèrent leurs retraites.

« Mgr Daveluy se trouvait réfugié chez le catéchiste Nicolas Song lorsque les satellites de la capitale parurent. Il se blottit aussitôt sous un amas de bois sec, à côté du panier qui renfermait sa chapelle. Les satellites fouillent toutes les maisons du village, et arrivent à celle de Nicolas Song. L'un d'eux découvre le panier en donnant un coup de pied dans le bois ; un second coup met à découvert la

tête de Mgr Daveluy. Le satellite recule effrayé. « Ne crains rien, dit l'évêque se levant. Qui cherches-tu ? » « Les Européens. « Alors prends-moi, car je suis un de ceux que a tu cherches. »

« On se saisit de l'évêque, sans le maltraiter toutefois, et on le garde à vue. Nicolas Song fut chargé de fers. Cela se passait le dimanche 11 mars.

« Les satellites pressaient Mgr Daveluy de leur dire où étaient cachés les autres missionnaires. Convaincu que personne ne pouvait échapper, que d'ailleurs la persécution, uniquement dirigée contre les Européens, n'aurait plus d'objet dès que les missionnaires se seraient livrés ; espérant en outre sauver le village qui donnait asile à M. Huin, Mgr Daveluy crut devoir céder aux instances des satellites.

« Après son entrevue avec le coadjuteur et M. Aumaitre, dans la journée du 9 mars, M. Huin était revenu à Sei-ko-ri, où il administrait les sacrements. Les satellites, répandus partout, surveillaient particulièrement Sei-ko-ri. Dans la nuit, le missionnaire se retira au village de No-peu-moi, chez le chrétien Paul Sin, noble assez distingué, qui lui avait offert asile. Il y passa la journée du 11, non sans inquiétude. Les satellites, soupçonnant la présence d'un Européen chez Paul Sin, faisaient grand tapage autour de la maison, pour obtenir la permission de la visiter, les usages coréens interdisant à tout le monde, même aux satellites, de pénétrer sans ordre supérieur dans l'habitation d'un noble. Nonobstant la défense, les satellites seraient peut-être entrés de vive force, si un noble païen, d'un rang plus élevé que Paul Sin, mais son ami, ne leur eût enjoint, après leur avoir donné quelque argent, de ne plus troubler la maison de Paul Sin. « La nuit suivante, M. Huin se rendit chez un parent de son hôte, à Soitjai, village situé à deux lieues de No-peu-moi. Comme il y arrivait, sept hommes (deux chrétiens et cinq satellites), se présentèrent dans la chambre du missionnaire. Les deux chrétiens étaient des messagers de Mgr Daveluy. Les satellites ayant considéré très-attentivement M. Huin, lui demandèrent : « Etes-vous bien le P. Min ? » « Oui, c'est moi qu'on appelle le P. Min. »

« Les satellites lui remirent alors une lettre de Mgr Daveluy. Dès qu'il en eut pris lecture : « L'évêque, leur dit-il, a été arrêté ce matin ; il m'invite à aller le rejoindre. » « Y a-t-il longtemps que vous n'avez vu quelque Européen ? » « M. Huin, pensant que M. Aumaître était mandé comme lui ou déjà arrêté, répondit sans défiance : J'ai vu dernièrement le P. O (M. Aumaître). » Le P. O ? repartirent avec étonnement les satellites. Où est donc le P. O ? « Je n'en sais rien. »

« Puis, baissant la tête et la cachant entre ses mains, le missionnaire ne parla plus.

« On l'arrête avec son servent, et on les emmène tous les deux à Keu-to-ri. Le bruit de l'arrivée du P. Min fit sensation. Une trentaine de satellites vinrent à sa rencontre et l'accompagnèrent auprès de Mgr Daveluy, avec de bruyantes démonstrations de curiosité et de joie.

« Tandis que ces choses se passaient, M. Aumaître, informé de l'arrestation de Mgr Daveluy, et ne voyant nul moyen d'échapper, prenait de lui-même la route de Keu-to-ri, et se, livrait aux satellites.

« Ces derniers tinrent compte de cette soumission volontaire. Ils ne garrôtèrent point les prisonniers, les traitèrent même avec une sorte de respect, ne firent aucun mal au village de Keu-to-ri ni aux environs, relâchèrent le servent de M. Huin et le catéchiste Nicolas Song. Ils dirent à Luc Hoang, servent de Mgr Daveluy, qu'il pouvait s'en aller ; mais le servent refusa, protestant qu'il suivrait son maître et son père jusqu'à la mort.

« On resta deux jours encore à Keu-to-ri. Les satellites, remplis d'admiration pour leurs captifs, avouèrent que la religion était bonne, et que, s'ils arrêtaient les missionnaires, ce n'était que par obéissance aux ordres du gouvernement. Mgr Daveluy, se souvenant qu'il lui restait 1,300 sapèques cachées en lieu sûr, les envoya chercher et les distribua aux satellites.

« Les quatre confesseurs de la Foi, Mgr Daveluy, MM. Aumaître et Huin, et le chrétien Luc Hoang, partirent pour Séoul, sans autre signe de captivité que la corde rouge et le bonnet jaune. Ils s'en allaient joyeux comme à une fête. « C'est étrange ! répétaient les païens et les satellites, ces gens-là vont à la mort ; qu'ont-ils donc pour être si contents ? »

« A la capitale, les prisonniers furent enfermés à Kou-riou-kan, et ne subirent d'interrogatoires que devant les grands juges. Ils furent d'ailleurs torturés comme les martyrs de Saïnam-to. Quatre jours après leur arrivée, la cour envoya l'ordre de les faire mourir loin de Séoul. Deux choses motivaient cette mesure : le roi était malade, et l'on craignait que la mort des Européens n'empêchât l'effet des superstitions que l'on faisait pour le guérir ; de plus, le roi était à la veille de se marier, et un si heureux événement ne permettait pas de souiller de sang humain les environs de la capitale.

« Mgr Daveluy et ses compagnons, auxquels on venait d'adjoindre le catéchiste Joseph Tjiang, prirent donc la route de Sou-rieng, village du district de Porieng, sur les bords de la mer. Ils étaient tous les cinq à cheval ; leurs jambes, rompues par le supplice du hieun-moun étaient emmaillotées de papier ciré et de toile. Une expression de bonheur resplendissait sur leur visage, à travers les marques visibles des grandes souffrances qu'ils avaient endurées. Comme saint Paul, ils surabondaient de joie au milieu de leurs tribulations ; cette joie était si vive, qu'elle éclatait parfois en chants d'allégresse. Dans la soirée du Jeudi-Saint 29 mars, on se trouva assez près du lieu de l'exécution ; Mgr Daveluy le connaissait, ainsi que les chemins qui y conduisent. Avant de se coucher, les satellites décidèrent entre eux d'aller par un circuit donner les condamnés en spectacle à la ville voisine, au lieu de suivre directement le chemin de Sou-rieng. Mais Mgr Daveluy, qui les avait entendus, se récria vivement : « Non, il n'en sera pas ainsi. Il faut que demain vous nous conduisiez sans retard au lieu de l'exécution, car c'est demain que nous devons mourir. » Chose étonnante, les satellites se rendirent à cette demande. Notre-Seigneur voulut montrer combien ces victimes lui étaient agréables, en leur accordant la faveur de répandre leur sang, l'anniversaire du jour où il répandit le sien pour le salut du monde.

« Un grand nombre de soldats se tenaient en armes sur la plage où devait avoir lieu l'exécution. Il s'y trouvait en outre neuf hommes armés de fusils, avec ordre de faire feu sur les condamnés, en cas d'événement extraordinaire. Ce fut une précaution inutile. Nous croyons que les martyrs de Sou-rieng n'ont pas eu à souffrir le palpong, ni le percement des oreilles, ces deux genres de supplice étant spécialement réservés aux exécutions de Saï-nam-to. On dit que le mandarin qui présidait ordonna aux trois prêtres européens de le saluer en se prosternant jusqu'à terre. Mgr Daveluy répondit qu'ils le salueraient à la française ; ce qu'ils firent en effet. Le magistrat mécontent les fit jeter à terre devant lui. Dépouillés de leurs vêtements, accroupis sur leurs talons, la tête penchée en avant, les confesseurs attendaient la mort.

« Mgr Daveluy reçoit un premier coup qui l'abat, le sang jaillit par les narines, les membres se raidissent avec un tremblement convulsif. Le bourreau s'arrête... le prix de son œuvre n'a pas été fixé. Il faut réunir les employés de la préfecture et discuter cet horrible marché. Après avoir reçu la promesse d'une forte somme, le bourreau consent enfin à donner deux autres coups de sabre qui affranchissent l'âme du martyr. La tête de Mgr Daveluy, placée sur une table avec deux bâtonnets, fut portée au mandarin, comme cela s'était fait pour les martyrs de Saï-nam-to, puis suspendue au-dessus du tronc tout sanglant.

« M. Aumaitre reçut deux coups de sabre M. Huin, un seul. On raconte que M. Huin était un peu ému au moment suprême, et qu'il prononça ces belles paroles : « Il ne m'en coûte pas de mourir si jeune et de mourir dans un lieu si abject ; ce qui me coûte, c'est de mourir sans avoir encore rien fait pour sauver ces pauvres âmes. »

« Les corps des martyrs restèrent trois jours exposés. Les animaux carnassiers, très-nombreux dans ce pays, ne touchèrent point à ces glorieuses dépouilles. Elles furent recueillies par les païens qui les inhumèrent. Plus tard, au commencement du mois de juin, la persécution s'étant assoupie, quelques chrétiens les rapportèrent secrètement à trois lieues dans l'intérieur, près d'un village du district de Kong-san. Les corps des martyrs s'étaient conservés presque intacts. Ils furent déposés dans une fosse commune, chacun sur une simple planche, les chrétiens n'ayant eu ni le loisir ni les ressources nécessaires pour se procurer des cercueils. »

Le 10 mars 1866, Mgr Antoine Daveluy, l'un des chefs des missionnaires français en Corée, avait écrit une dernière lettre à Mgr Emmanuel Verrolles, vicaire apostolique de Mandchourie, pour lui signaler le début de la persécution dans laquelle il est destiné à mourir, de même que huit de ses collègues. Mgr Verrolles attend de nouvelles nouvelles puis, le 28 juin, il écrit à l'amiral Roze, qui commande depuis novembre 1865 la division navale française en mer de Chine. En réalité, cette lettre ne parvient à l'amiral que bien après l'arrivée de Corée du père Ridet, le 7 juillet. Ce dernier rencontre l'amiral Roze quelques jours plus tard et lui raconte tout ce qu'il sait des persécutions, déclenchant ainsi l'expédition française. La réponse de l'amiral Roze à Mgr Verrolles, accusant réception de sa lettre et l'assurant que la marine française ferait son devoir, ne fut écrite que le 17 septembre 1866, après son retour de Cochinchine et juste avant son premier départ pour la Corée.

Ecrits Préliminaires

1. 28 juin 1866 (Mgr Verrolles à l'amiral Roze)

N.D. des Neiges, Province du Leatong, 28 Juin 1866 (voir lettre 14 pour la réponse)

Monsieur l'Amiral,

Vous êtes en cet extrême Orient pour nos chers compatriotes, pour nos néophytes, pour nous tous, après Dieu, la raison de notre espérance.

Voici la nouvelle qui m'arrive de Corée. Je transcris : "Corée, 10 Mars 1866 nous sommes en persécution. Mgr. Berneux vicaire apost. de Corée a été pris le 23 février, et depuis, 5 confrères, M.M. Pourthié, Petit Nicolas, de Bretennières, Beaulieu, Dorie. Tous les autres vont être pris incessamment ; impossible d'y échapper. On parle déjà d'exécuter les 6 Européens pris, et je crois qu'il en sera ainsi, malgré les passeports français-chinois. Injure à la France, injure à l'empereur de Chine. Quoiqu'il en soit, fiat voluntas ! Mon tour va venir aussi, et je prie Dieu de me soutenir dans l'arène On a pillé la maison de Mgr. Berneux où se trouvaient réunis l'argent et tous les objets de la mission, perte de bien près de 100,000 f..... Adieu priez pour moi

† Antoine Ev. Coadjuteur de Corée."

Les 2 courriers coréens qui m'ont remis cette lettre de Mgr. Daveluy ont attendu longtemps sur la Côte avant de pouvoir prendre la mer, et ils n'ont pu quitter la Corée que le 17 du courant. Ils affirment que Mgr. Berneux a été décapité le 24 de la 1ère lune — 15 mars — ; que les 5 missionnaires pris avec lui, l'ont été le 8 avril ; que Mgr. Daveluy a été pris vers la fin d'Avril, et, avec lui, encore 3 missionnaires ; que depuis S. Gr. avait été conduit à la capitale, mais que le Roi, sur les instances de sa mère qui est cathécumène, accordant un sursis l'avait renvoyé au Mandarin qui l'avait pris à 30 lieues de la capitale.

Ils ajoutent — et ce sont les conclusions naturelles de telles prémisses — que partout les chrétiens sont pillés, traqués, massacrés ; qu'ils s'enfuient sur les montagnes où dénués de tout, ayant tout perdu ils meurent de faim et...

Le Roi actuel âgé de 15 ans a été adopté par la mère du feu Roi ; elle a entouré son fils adoptif de ministres de gds. mandarins ennemis de la Religion et des Européens — car en ces pays c'est tout un — ; ce sont eux surtout qui ont provoqué ces sauvages massacres de nos compatriotes et des chrétiens. Et que dire aux Français quand ils viendront nous demander raison de tout cela, disait à l'un d'eux le père du Roi ? — Je m'en charge, répondit-il.

Déjà, c'était en septembre 1839, ces mêmes Coréens faisaient expirer dans les tourments Mgr. Imbert, M.M. Chastan et Maubant. Depuis, transis de peur, ils étaient disposés à travailler avec nous — à tout prix ; puis attribuant notre abstention indéfinie ou à l'oubli ou à la faiblesse, leur instinct sanguinaire a repris le dessus.

Helas ! En présence de tels actes, de cette boucherie scélérate, toute réflexion devient superflue. Amiral, vous avez tout compris ; les moments sont comptés ; plusieurs de nos compatriotes sont encore dans les fers, sous le couperet des assassins et chaque jour ils attendent, eux et leurs néophytes, l'arrivée l'apparition de notre drapeau, ce drapeau devenu, ces années dernières surtout, si glorieux en cet extrême Orient, mais que ces barbares viennent d'insulter encore une fois, et de rougir dans le sang français.

Je suis, etc...

Signé : Emmanuel Verrolles évêque ; vicaire apostolique de la Mandchourie, et.....

P. S. En 1845 M. l'Amiral Cécile demandait dans une lettre au Roi de Corée raison de l'assassinat de nos 3 compatriotes. Il devait bientôt, disait-il, revenir pour chercher la réponse. En 1847, l'Amiral Lapierre revenait en effet, mais ayant échoué du même coup ses 2 navires frégate et corvette, il n'entama aucune négociation, et se borna, lui aussi, dans sa lettre au même Roi de Corée, à répéter le mot de l'amiral Cécile, que bientôt il reviendrait demander la réponse. Depuis la Virginie est venue sur ces Côtes, et a fait, je crois, de l'hydrographie pendant plusieurs mois ; mais elle n'a entrepris aucune relation officielle avec le Gouvernement.

On a beaucoup écrit sur l'attitude extrêmement belliqueuse (et irréaliste) d'Henri de Bellonet, qui était, à partir de juin 1865, chargé d'affaires français par intérim à Pékin. Il avait déjà été impliqué dans des différends avec les autorités chinoises au sujet des missionnaires français actifs en Chine. En apprenant la mort des missionnaires français, il était déterminé à mettre la Corée à genoux.

2. 13 juillet 1866 (Henri de Bellonet au prince Kung)

M. de Bellonet écrit au prince Kung 恭親王 Gōng Qīn Wáng (un demi-frère de l'empereur chinois et chef du Zongli Yamen, le Bureau chinois des affaires étrangères).

Monseigneur. — J'ai la douleur de porter officiellement à la connaissance de V. A. I. un horrible attentat commis dans le petit Royaume de Corée que des liens de Vassalité rattachaient autrefois à l'Empire de la Chine, mais que cet acte de barbarie sauvage en sépare à jamais.

Dans le courant du mois de mars dernier, les deux Evêques français qui évangélisaient la Corée et avec eux neuf missionnaires, sept prêtres coréens, et une foule de chrétiens de tout sexe et de tout âge ont été massacrés par ordre du Souverain de ce pays.

Le Gouvernement de S. M. ne peut laisser impuni un aussi sanglant outrage. Le jour où le Roi de Corée a porté la main sur nos malheureux compatriotes a été le dernier de son règne. Il a proclamé lui-même sa déchéance que je proclame aujourd'hui solennellement.

Dans quelques jours nos forces militaires vont marcher à la conquête de la Corée et l'Empereur mon Auguste Souverain a seul aujourd'hui le droit et le pouvoir de disposer suivant son bon plaisir du pays et du trône vacant.

Le Gouvernement Chinois m'a déclaré à plusieurs reprises qu'il n'avait aucun droit, aucune puissance sur la Corée et s'est couvert de ce prétexte pour refuser d'appliquer à ce pays les traités de Tien-Tsin et de donner à nos missionnaires les passe-ports que nous lui demandions. Nous avons pris acte de cette déclaration et nous déclarons aujourd'hui de notre part, ne reconnaître au Gouvernement Chinois aucun droit quelconque sur le Royaume de Corée.

3. 13 juillet 1866 (Henri de Bellonet à l'amiral Roze)

Le même jour, Bellonet écrit à l'amiral Roze :

Monsieur le Contre-Amiral,

En recevant la nouvelle du massacre général des chrétiens et des missionnaires en Corée, vous avez, sans doute, pensé, comme moi, que le moindre retard dans la punition de ce sanglant outrage, pouvait faire courir un danger sérieux aux 500 missionnaires qui évangélisent la Chine, tant la contagion de l'exemple peut être terrible dans ces pays de l'extrême Orient.

Je n'hésite donc pas, Monsieur le Contre-Amiral, à faire appel aux forces navales dont vous avez le commandement ; à remettre entre vos mains, sous ma responsabilité, le soin de tirer une vengeance éclatante de l'attentat dont 2 Evêques et neuf missionnaires français sont tombés les victimes, et à vous prier d'user de tous les moyens en votre pouvoir, sans plus tenir compte des demandes dont les Consuls ou la Légation de Sa Majesté auraient pu vous entretenir, pour commencer le plus rapidement possible les hostilités contre la Corée.

Des liens de Suzeraineté d'une part, de vassalité de l'autre, ont longtemps réuni l'Empire de la Chine et le Royaume de Corée. Il était de mon devoir de m'assurer de leur existence et de savoir jusqu'à quel point la puissance suzeraine entendait prendre la responsabilité de l'outrage qui nous était fait. Mais les explications échangées avec le Gouvernement Chinois m'ayant appris qu'il renonçait à réclamer ses droits, j'ai adressé au Prince de Kong la note dont vous trouverez ci-joint copie, et dans laquelle j'ai déclaré officiellement l'ouverture des hostilités, la séparation définitive de la Corée, la déchéance de son Roi, et le droit exclusif de l'Empereur notre Auguste Souverain, à disposer suivant son bon plaisir du pays et du trône vacant.

Vous voudrez donc bien, Monsieur le Contre-Amiral, ne traiter avec personne, ne reconnaître aucune autorité quelconque en Corée, jusqu'à ce que la Capitale, le Roi déchu et la

Régente, mère du feu Roi, aient été remis entre vos mains. Il n'y a plus en Corée d'autre pouvoir que celui qui représente Sa Majesté l'Empereur des Français.

Lorsque vous aurez plus tard à reconstituer le pouvoir que nos armes vont détruire, je pense, Monsieur le Contre-Amiral, que vous trouverez comme moi que les efforts courageux que le père du Roi déchu, a toujours tentés pour faire triompher la cause de la Religion et de la civilisation, le désignent tout naturellement pour remplacer sur le Trône les personnes indignes qui l'occupaient. Mais je regarde, et vous regarderez, sans doute, également, comme une condition indispensable au succès comme à l'honneur de notre cause, à l'avenir de la civilisation dans l'extrême Orient, que le Prince auquel seront confiées les destinées de la Corée, sous la protectorat de Sa Majesté l'Empereur des Français, fait profession de la Religion Chrétienne, et sous ce point de vue encore, l'ami et le disciple des vénérables martyrs, l'époux d'une de leurs cathécumènes (Sic), me semble désigné d'avance et n'hésitera pas je l'espère à se prononcer ouvertement.

Je ne doute pas, Monsieur le Contre-Amiral, que vous ne fassiez punir d'une manière exemplaire tous les serviteurs du pouvoir déchu qui ont contribué au massacre des missionnaires et des chrétiens. Mais pour que l'expiation fût complète, pour qu'elle frappât surtout l'opinion populaire, je voudrais que les biens de tous les condamnés fussent distribués aux familles de leurs victimes, et que le Trésor royal lui-même contribuât pendant un certain nombre d'années, par le versement de la moitié de ses remboursements à ce grand acte de justice et de réparation.

Tous les frais de l'expédition, Monsieur le Contre-Amiral, comme ceux de l'occupation subséquente seront nécessairement à la charge du Trésor Coréen et je ne vois pas de meilleur moyen d'arriver à ce résultat que de vous inviter à conserver entre vos mains jusqu'à parfait paiement, les douanes que vous aurez à établir, lorsqu'après la cessation des hostilités vous ouvrirez la Corée Nouvelle au Commerce de toutes les Nations.

4. 16 juillet 1866 (Prince Kung à Henri de Bellonet en anglais)

J'ai reçu la dépêche que le noble chargé d'affaires de France m'a fait l'honneur de m'adresser, m'informant du meurtre d'évêques, de missionnaires et de chrétiens qui vient de se produire en Corée, et qui a motivé la France à envoyer des troupes, faits dont il s'est cru obligé de me faire part, la Corée étant considérée comme un des pays tributaires de la Chine, etc.

J'ai constaté que le petit pays de Corée, relégué au bord de la mer, a toujours fidèlement rempli tous les devoirs qui lui incombent. Quelles raisons l'ont fait massacrer aujourd'hui des chrétiens, je l'ignore.

Mais en me faisant connaître les raisons pour lesquelles la France envoie des troupes, le chargé d'affaires me donne une preuve évidente de l'importance qu'il attache aux bonnes relations entre nos deux pays.

Chaque fois que deux États recourent à la force, ils mettent en danger l'existence même du peuple. C'est pourquoi, averti, je ne peux m'empêcher d'intervenir pour séparer les deux parties dans cette circonstance.

Même s'il s'avère que la Corée a mis à mort des individus appartenant à la religion catholique, il est toujours légalement possible de procéder à une enquête préliminaire sur les véritables motifs qui ont pu conduire à ce massacre sans pour autant déclencher les hostilités, et cela me fait vous inviter, après mûre réflexion, à prendre une décision à cet égard.

Comptes rendus détaillés de l'expédition

1. Le récit de l'expédition du Père Ridel

Le Père Ridel fut invité à accompagner l'expédition en tant qu'interprète, avec certains des marins coréens qui avaient traversé avec lui et qui connaissaient les eaux autour de l'île de Ganghwado et l'entrée de la rivière Hangang. Le récit de l'expédition par Ridel est contenu dans une lettre qu'il a écrite à son frère en 1868, qui a été publiée sous une forme éditée dans : Charles Dallet. Histoire de l'église de Corée : Deuxième partie (Volume 2), 572ff. Le texte intégral n'a jamais été publié ni traduit.

Archives IRFA Volume 579 ff. 1052-1092

L'expédition que les Français ont faite en Corée n'a jamais été racontée au long, quelques mots seulement en ont été dits, le plus souvent sans exactitude. C'est actuellement un fait acquis à l'histoire. J'entreprends de décrire simplement les faits, comme ils se sont passés, et comme je les sais pour les avoir vus.

Tout le monde sait qu'en 1839 les Coréens faisaient expirer dans les tourments Mgr Imbert et M. M. Chastan et Maubant de la Congrégation des Mission Etrangères.

En 1845, Mr. l'amiral Cécile demandait dans une lettre, au roi de Corée, raison de l'assassinat de nos trois compatriotes ; il devait bientôt, disait-il, revenir pour chercher la réponse. En 1847 l'amiral Lapierre revenait en effet, mais ayant échoué du même coup ses deux navires, il n'entama aucune négociation et se borna, lui aussi, dans sa lettre au roi de Corée, à répéter le mot de l'amiral Cécile : que bientôt il viendrait demander la réponse. Depuis, la Virginie est allée sur ces côtes, et a fait, dit-on, de l'hydrographie pendant plusieurs mois, mais elle n'a entretenu aucune relation officielle avec le gouvernement.

Lorsque la nouvelle du massacre de neuf français, deux évêques et sept prêtres, missionnaires dans le royaume de Corée, arriva à Tien-tsin, l'amiral Roze passait par cette ville, descendant de Pékin. La sensation causée par cette nouvelle fut profonde, et il fut promptement décidé qu'on devait faire une expédition pour demander réparation de cet outrage, et prévenir dans la suite de tels actes de barbarie. L'amiral crut devoir prendre sur lui de faire cette expédition et tout le monde, officiers et soldats, en furent enchantés. Il y a longtemps que la Marine n'a rien (f. 1053) fait, ne s'est pas distinguée ; voilà une excellente occasion de nous montrer, une charmante expédition à faire, et qui va nous relever aux yeux de la France, et procurer de nombreux avancements. D'un autre côté, Mr. de Belloney chargé d'affaires à Pékin, averti de cette nouvelle par Mr. Deverda, déclara, dit-on, (et cela[cela] paraît certain) la guerre aux ambassadeurs coréens qui se trouvaient alors à Pékin, et qui effrayés des suites que pourrait avoir pour leur gouvernemen*[gouvernement] cette affaire, sollicitèrent la paix, s'engageant à faire toutes les réparations ; on ne voulut pas les écouter. Mr. de Belloney connaissait sans doute alors la décision de l'amiral, il crut cependant bien faire en lui donnant l'ordre d'aller en Corée ; ordre inutile, car l'amiral, qui avait cru que dans de telles circonstances, il pouvait bien prendre sur lui la responsabilité de cette expédition, était déjà en route.

C'est alors que la nouvelle d'une insurrection en Cochinchine, et l'appel que faisait l'amiral de la Grandière de toutes les forces de l'amiral Roze se rendit à Hong-Kong, et bientôt il reçut une lettre de l'amiral de la Grandière lui disant que l'émeute était calmée, et qu'il était fâché de l'avoir retardé dans l'expédition qu'il voulait faire, que s'il avait connu ses intentions, il ne l'eut pas appelé.

L'amiral Roze envoya l'ordre à tous les bâtiments français, alors en Chine et au Japon, de se rendre à Tchéfou, d'où l'expédition devait partir pour la Corée.

La Guerrière, le Primauguet, le Tardif et le Déroulède y furent d'abord réunis. Avant de faire l'expédition en règle, l'amiral crut qu'il était bon de faire une petite excursion, pour reconnaître le pays. Le Primauguet, le Déroulède et le Tardif quittèrent donc Tché-fou, et se rendirent en Corée ; ils arrivèrent à la hauteur des îles Ferrières, d'où le pilote coréen les conduisit à l'entrée de la baie du prince Jérôme[아산만] : ils jetèrent l'ancre le 13 7bre, près de l'île[l'île] qui (f. 1054) fut depuis appelée Eugénie. De là, l'amiral envoya le Déroulède, avec plusieurs officiers, pour reconnaître la

route qui, conduisait à la capitale, avec ordre de revenir en deux jours. Mr. Richey, commandant du Déroulède, et Mr. Human aide de camp de l'amiral, dirigeaient cette exploration. L'avis put facilement suivre la route que lui indiquait le pilote chrétien qui était à bord, et passa sans accident près des rochers qui bordent la route si difficile que, si on n'eut pas eu ce pilote, il eut été presque impossible de passer, ou on eut perdu beaucoup de temps à chercher le chenal. On arriva bientôt devant la ville de Jeung-tziong[영중], on passa l'île[l'île] boisée[작약도] ; et continuant toujours dans la même direction, on arriva près de l'île Kang-hoa, qu'on avait ordre d'explorer. A cet endroit, il y a un coude difficile, le capitaine le passa heureusement ; on avançait dans cette rivière salée, entre l'île de Kang-hoa et le continent, admirant la beauté du pays, les nombreuses rizières et les accidents variés dans rochers, des montagnes et des collines qui bordent les deux rives. Sans accident, on arriva au village de Kak-kotzi[갑곳이]. Quelques indigènes, attirés par ce spectacle nouveau pour eux, se hasardaient à considérer la marche du bateau ; ils paraissaient peu rassurés. Dès l'arrivée, quelques officiers descendirent à terre, examinèrent un fort, où ils trouvèrent quelques mauvais canons rouillés sans affût[affût] etc ; ce qui ne leur donnèrent pas une idée brillante des moyens de défense de ce pauvre peuple. Quelques habitants, peu à peu, se montrèrent et regardèrent avec beaucoup de curiosité les Etrangers, sans aucun signe d'hostilité. Les officiers, après avoir jeté un coup d'œil sur le pays, et avoir aperçu la ville de Kang-hoa du haut du fort, retournèrent à bord, où ils passèrent la nuit bien tranquillement à l'ancre. Le temps fixé pour le retour étant écoulé, le lendemain le Déroulède se mit en route pour rejoindre les autres navires ; on put poursuivre en revenant par la même route, les études d'hydrographie commencées la veille, et étudier le chenal indiqué par le pilote tout en se livrant à la contemplation (f. 1055) de ce pays nouveau et pittoresque.

L'amiral fut très satisfait du compte rendu que lui firent les officiers de cette excursion, et se décida à avancer avec les trois navires qui arrivèrent sans difficulté au delà de l'île boisée. D'après les renseignements sur la route qu'avait suivie le Déroulède, et le rapport des officiers, on crut que le Primauguet pouvait suivre la même route, mais un accident obligea de le laisser et ce fut sans doute heureux. Les deux canonnières allaient en avant, suivies du Primauguet, sur lequel se trouvait le pilote ; celui-ci s'aperçut bientôt que les canonnières prenaient une mauvaise direction ; il indiqua des rochers où il pouvait y avoir danger à aller ; on signala aussitôt aux canonnières de prendre une autre route, lorsque le pilote déclara qu'elles avaient passé le rocher et l'endroit difficile ; mais que pour le Primauguet il y avait danger à suivre le même chemin. On s'aperçut alors que le pilote serait mieux sur le premier navire qui allait en tête que sur le dernier, et on l'envoya. Avant de descendre il fit remarquer un endroit où il y avait d'autres rochers et qu'il fallait éviter et descendit dans une baleinière pour aller sur le Déroulède ; il était peu éloigné, lorsqu'il s'aperçut que le Primauguet allait juste sur les rochers qu'il venait d'indiquer ; il fit des signes, poussa des cris qui ne purent être compris, et on put voir la corvette, donnant la bande, après avoir ressenti une forte secousse ; elle était sur le rocher ; heureusement la marée montait, aussi elle fut se dégager facilement après avoir opéré d'une manière habile sous les ordres de son brave commandant ; elle n'avait aucune avarie, et avait seulement perdu sa fausse quille. L'amiral donna l'ordre aux canonnières de revenir et on passa la nuit en cet endroit, peu éloigné de l'île boisée. On dut donc renoncer à emmener le Primauguet, et ce fut heureux, car le commandant, en voyant le coude de Kang-hoa, reconnut qu'il y aurait en danger d'essayer de passer ce coude avec un si grand navire. L'amiral, avec une partie de son état-major, résolut d'explorer la rivière de Séoul, avec les deux canonnières seulement.

(f. 1056)

Le dimanche, 23 7bre 1866, on quitta le Primauguet, l'amiral monta sur le Déroulède, se dirigeant vers Kang-hoa, dont on longea la côte sans difficulté ; on passa vis-à-vis du village de Kap-Ko-tzi, visité quelques jours avant par le Déroulède ; puis après avoir tourné la pointe, on arriva à l'embouchure proprement dite de la rivière qui, en cet endroit, est très-étendue, bientôt on y entre, on passe plusieurs promontoires, plusieurs villages ; des-côtes, tantôt-basses, tantôt accidentées enchantent le paysage ; quelques jonques passent timidement près des navires. La population surprise regarde avec incertitude et curiosité. – Les navires marchaient avec beaucoup de précaution, et malgré les indications du pilote, plusieurs fois on sentit que la quille touchait le fond de sable et de vase du lit de la rivière, qui est remplie de basses, qui d'une année à l'autre changent de place. On passa la nuit au bas de la rivière, puis le lendemain, on put remonter jusqu'à Yeum-tchang ; c'était le moment de la pleine lune et des grandes marées des équinoxes ; le ciel, le pays, tout était splendide ; des champs

bien cultivés, des collines couvertes de bois, de grands arbres, quelques tombeaux d'un pittoresque grandiose. Ce jour là, quelques officiers descendirent à terre, ils firent entourés par un certain nombre d'indigènes, qui cherchaient à deviner leurs projets, et les examinaient avec la curiosité d'enfants ; s'extasiaient sur la barbe rouge, les yeux bleus de quelques européens, riant en voyant surtout la proéminence du nez, touchant leurs habits, admirant les boutons, les galons, et ne paraissant pas trop effrayés en voyant que ce n'étaient pas des bêtes féroces, comme on se l'imaginait. Un mandarin vint même se promener, et demanda ce qu'on venait faire ; on lui répondit qu'on venait visiter le pays qui était très-beau, et aussi pour observer l'éclipse de lune, qui devait avoir lieu pendant la nuit suivante ; c'était le mandarin de Kim-po, il était âgé, assis dans une chaise à porteurs ; ses suivants en prenaient un soin extrême. – L'éclipse put en effet être observée, le ciel présenta un aspect curieux. Le lendemain, 25 7bre, quand on voulut avancer, on s'aperçut qu'il y avait un grand nombre de jonques, (f. 1057) qui venaient mouiller comme pour barrer le passage ; on s'imagina aussi que les radeaux de bois que l'on avait vus la veille étaient destinés à faire un barrage ; effectivement, les barques étaient disposées dans cette intention ; mais les radeaux, c'était le bois de chauffage qui va journellement à la capitale et qui de fait eut pu servir à barrer la rivière, ou à briser les chaînes[chaînes] des navires, en les laissant dériver dessus. L'amiral résolut d'empêcher la circulation des jonques, et l'une, refusant de s'arrêter, il donna l'ordre de tirer dessus ; c'était la première fois qu'on tirait ; trois coups de canon ne purent l'atteindre ; mais les bateliers effrayés échouèrent leur barque sur le rivage, et s'enfuirent à toutes jambes. Inquiet aussi du mouvement des grosses jonques du gouvernement qui semblaient vouloir s'opposer au passage des navires étrangers, l'amiral les fit prévenir[prévenir] que, si dans deux heures elles n'étaient pas dispersées, il les brûlerait toutes. Un bateau coréen, parti du village de Pong-à-Koti[방아고지], où étaient les navires français, alla porter cet ordre ou cette menace : on put alors apercevoir le mouvement qui se fit à bord ; tous les marins descendirent dans leurs sampans (ou petits bateaux) et s'enfuirent à terre, mais pas une jonque ne bougea. Au bout de deux heures, l'amiral donna ordre de tirer sur ces jonques pour les brûler ; quelques coups de canon de la pièce du 32 du Tardif etc. firent beaucoup de bruit, et retentirent au loin, répétés par les échos des rochers et des montagnes ; continuant toujours la marche, on arrivait près de ces jonques ; quelques marins français purent les visiter dans une embarcation, et virent qu'il y en avait une qui avait été transpercée par un obus ; comme on pouvait passer, l'amiral n'exécuta pas sa menace, et ne les fit pas brûler. On voyait distinctement les montagnes de la capitale, les grandes plages de sable qui sont vis à vis apparaissaient ; tous les mamelons étaient couronnés des habitants qui, avertis par le bruit du canon, venaient, revêtus de leurs beaux habits, jouir du spectacle de l'arrivée des navires de l'Occident.

La variété des couleurs des habits, blancs, bleus, rouges avec la (f. 1058) verdure des coteaux, offrait un spectacle des plus charmants : on eut dit voir ça et là de grosses corbeilles de fleurs. On contemplait ce spectacle nouveau, chacun s'empressant de faire part de ses découvertes, de ses observations ; on admirait ces nombreux villages aux maisons couvertes en herbes ; ces villas, ces mandarins, ces gracieux sites des tombeaux, etc... il y avait aussi des pagodes, mais aucun fort pour défendre l'entrée de la capitale. C'est alors que l'on put apercevoir 7 ou 8 Coréens, qui sur la grève de la rive gauche, transportèrent un objet informe, placé sur deux bamboux[bambous], ils le déposèrent sur le sable ou la vase du rivage, puis, quelques instants après, on entendit une détonation ; en se détournant assez promptement, quelques uns purent apercevoir un projectile en forme de flèche, long de un pied et demi à peu près, qui avait été lancé par cet objet qu'on n'avait pas d'abord reconnu pour un canon sans afflut[affût] ; le projectile du reste n'eut pas la force de faire la moitié du chemin de la rive aux canonnières, environ 30 mètres. Aussitôt l'amiral donna l'ordre de riposter, mais les artilleurs ennemis avaient déjà disparu abandonnant leur pièce pour se cacher dans un champ de sorgho, d'où quelques coups de fusil répondirent aux coups de canons des français ; on marchait toujours, tirant partout où l'on voyait tirer. Bientôt le feu ennemi cessa complètement et les derniers tireurs disparurent s'enfuyant d'une maison transpercée par un obus qui avait éclaté à quelques pas de là, à la grande stupéfaction de ces pauvres Coréens, qui ne connaissent que les boulets simples et n'ont pas l'idée des obus. Le feu ennemi n'atteignit pas les navires, et personne ne fut blessé, sauf deux hommes ; le chef de pièce du Déroulède qui s'étant placé au dedans de l'affût eut les deux jambes cassées au premier coup de canon ; puis un autre qui, penché vers l'embouchure du canon, le pointait pour ajuster le tir ; la tapette ou capsule était déjà placée, un des servants de pièce donna par mégarde un coup de pied dans la ficelle de cette capsule, le canon partit et le pauvre (f. 1059) canonnier eut

toute la figure brûlée, heureux de n'avoir pas eu toute la décharge dans la tête. – On arrivait à un promontoire où l'on put apercevoir les traces des obus qui l'avaient touché ; mais on ne fut pas peu surpris de voir derrière ce rocher et sur les deux rives toute une population qui attendait le passage des navires, pour les considérer[considérer] avec curiosité. Quel bon peuple, simple et naïf, disait l'amiral. En effet, à quelques pas de là, on venait d'avoir un engagement, et cette population qui semblait être, et qui de fait était bien étrangère à l'attaque, était là pleine de confiance, nous faisant des signes d'amitié et des démonstrations de joie. On était presque rendu sous les murs de la capitale, il n'y avait plus qu'un promontoire à passer, mais ce promontoire nous eut dérobé les opérations des jonques que l'on avait laissées à l'ancre, et l'amiral tenait à les observer. On résolut de mouiller en cet endroit, bien que le pilote dit que plus haut le mouillage serait meilleur. On était à cet endroit, vis-à-vis la villa de Kim-Pieng-Kei[김정계], l'ancien ministre. C'était lui qui avait gouverné sous le roi précédent, il était généralement aimé à cause de sa rectitude et de sa justice. Il était encore ministre sous le gouvernement du régent ; apprenant que celui-ci voulait faire mourir les Français qui étaient dans le royaume, il conseilla la modération, et n'étant pas écouté, il se retira entièrement des affaires.

Pendant toute la journée, aucun indigène ne vint à bord, mais on put observer toujours les mêmes démonstrations de confiances et d'amitié dans cette immense population qui se pressait, se remuait sur le rivage, s'amusant surtout à considérer, comme des enfants, les tours et grimaces d'un singe, qui était attaché à la grande vergue du Tardif, et poussant de temps à autre des éclats de rire prolongés. Le Tardif, ou plutôt son singe, eut tous les honneurs du spectacle : un matelot, le soir, balayant le pont, fit semblant de coucher la foule en joue avec son balai ; il y eut aussitôt un mouvement prolongé (f. 1060) dans cette foule qui, agitant ses éventails, et en riant disait : non, non. Cependant, en observant bien, on pouvait voir des satellites circuler ça et là, transmettant des ordres, et empêchant tout individu de venir à bord. L'amiral résolut de passer la nuit en cet endroit, et de partir le lendemain à 9 heures. – En ce moment évidemment, les Coréens n'avaient aucune force à opposer, la population n'était pas hostile, et la capitale surprise eut facilement pu être prise ; mais outre qu'on avait trop peu de forces disponibles, que les munitions manquaient, l'amiral n'avait eu que l'intention de faire une simple exploration de la rivière, exploration qui avait réussi avec tout le succès désirable.

Le peuple tout entier s'attendait à être délivré de son tyran, car tout le monde voyait clairement que c'était à cause du massacre des Français, que les navires venaient, et que le Régent, qui avait ordonné cet assassinat, paierait certainement de sa vie son audace. Quelle divergence de sentiments, il faut bien le dire ici. L'amiral, sur certains renseignements, prétendait que ce régent n'était pas coupable du massacre des missionnaires, et que toute la responsabilité devait retomber sur trois ou quatre mandarins, dont les noms mal écrits en chinois ne représentaient aucun personnage de Corée. Il suffit de connaître un peu l'esprit de ces peuples de l'extrême Orient, pour voir la fausseté de ces renseignements, résultats de mal entendus ou de renseignements qui ne furent pas compris. Les missionnaires avaient été mis à mort avec un grand appareil, à la capitale, en public, ce qui dans ces pays ne peut se faire sans l'ordre du gouvernement ; mais aujourd'hui c'est une chose reconnue que l'ordre de l'exécution fut donné par le Régent. L'amiral venait donc avec l'intention, d'après les ordres de Mr. de Belloney, de donner le gouvernement à ce Régent à la place de son fils, (c'était ce qui existait alors en Corée et ce qui se continue encore, dit-on.) En vain fit-on des (f. 1061) représentations à l'amiral sur cette fausse politique : il prétendait que d'après les ordres de Mr. de Belloney, il ne pouvait pas faire autrement, et cependant combien de fois n'avait on pas dit à bord : « la marine n'a pas d'ordre à recevoir de la légation. En ce moment, vous eussiez enlevé ce Régent aux applaudissements de tout le royaume, et par de courtes vues on voulait faire tout le contraire. Dès lors, on pouvait conjecturer que l'expédition de Corée, qui avait si bien commencé, ne réussirait pas. – On passa la nuit à cet endroit, peu à peu la population disparut, et le plus grand calme parut pendant toute la nuit. Le lendemain, personne sur le rivage, évidemment on avait donné des ordres. – Un bateau cependant se détache de la rive, un envoyé se présente vers 7hres 1/2 du matin, son discours ne fut pas long : « Pourquoi êtes-vous venus ici toute la population est en émoi et n'a pas donné tranquillement cette nuit ; hier vous avez tiré beaucoup de coups de canon, ce qui a effrayé[effrayé] le peuple, et de plus il y avait dans la jonque transpercée par un obus un pauvre malheureux batelier qui a eu la mâchoire supérieure emportée, il vient de mourir ce matin c'est ce qui cause la douleur et la crainte, allez donc vous en, allez vous en. » L'amiral lui répondit : « Nous sommes Français, nous sommes venus pour nous promener, pour voir le pays ; je m'en irai si je veux, et je resterai si je veux. »

L'envoyé [l'envoyé] qui se disait, et qui de fait était un homme du peuple, s'en retourna vers 8 hres ou 8 hres 1/4 ; à 9 hres les deux canonnières levaient l'ancre et partaient. Ce jeune homme, qui était en deuil, s'était de lui-même présenté au régent, disant qu'il se chargeait de faire partir les navires. Le régent apprenant en effet ce départ, fit venir ce jeune homme et lui demanda : « Comment as-tu donc fait pour les renvoyer ? » - « Je leur ai dit de s'en retourner et ils sont partis. » Il fut très récompensé pour ce service signalé, plus tard lorsque les navires vinrent à Kang-hoa le régent voulut l'employer, mais alors il refusa disant que cette fois il ne le pouvait pas.

(f. 1062)

Le retour jusqu'au bas de la rivière s'exécuta facilement, on profita de la marée montante afin d'avancer contre le courant ; on compléta les observations d'hydrographie, que le commandant Bochet poussait activement. Plusieurs fois, l'amiral et les officiers purent descendre à terre et se promener sur les rives du fleuve, toujours entourés d'une population curieuse et avide de voir les hommes de l'Ouest. Plusieurs venaient des environs pour essayer de nouer des relations commerciales, dont ils ne parlaient qu'à la dérobée, les espions et les sbires du gouvernement étant très-nombreux. Bientôt on arriva à l'île de Kang-hoa, qu'on longea de nouveau dans toute sa longueur ; on put remarquer que le mur de fortification de Kap-kotzi était garni d'étendards, avec un certain nombre de soldats mêlés au peuple ; c'était le mandarin qui s'y était rendu et avait ordonné cette manifestation, pour effrayer les Français si l'envie de descendre leur prenait en passant. Les navires passèrent sans entamer de relations ; mais arrivés au passage de Son-tol-mok [손돌목], on entendit dans le lointain la détonation d'un coup de canon, suivi de plusieurs autres ; des deux canonnières on riposta, tout en continuant la route, et bientôt on rejoignit le Primauguet, qui était resté tranquillement à l'ancre pendant tout ce temps.

L'amiral, content de son exploration, résolut de venir à Tché-fou, où tous les navires de l'escadre devaient être réunis ; mais au lieu de laisser deux canonnières, comme on en avait eu l'idée, il résolut d'emmener tous les trois navires. On abandonna donc la Corée et on revint à Tché-fou, où l'on fit les préparatifs pour la nouvelle expédition qui promettait d'être sérieuse.

Tous les navires furent bientôt réunis à Tché-fou, port du nord de la Chine. Ils étaient 7 savoir :

- Guerrière, frégate, Amiral Roze avec son état-major, Mr. Jouan, chef d'état-major, Mr. Olivier, capitaine de vaisseau commandant la frégate ; Mr. d'Osery, Lavieille, commissaire, Cotolandy, docteur. Aumoniers, M.M. Lalaborderie et Cazaneuve. – Officiers. (f. 1063) M.M. Baron, Beuzet, Maclivae etc... Aides de camp. M.M. Human et Desprès ; puis M. Suesson (danois). – M. de Thouais commandant les fusillers de Yokihama ; M. Chabannes de la Palisse.

- La place, corvette, capitaine M. Amet. Officier de la Salle
- Primauguet, corvette, capitaine M. Bochet. – lieutenant M. La guerre. – Officiers, M.M. Lormier, de Courcel, de Cornuldec, Pissère, Cheval, (docteur) Zuber dessinateur.
- Kien chan, aviso ; capitaine Mr. Trève, lieutenant M. Frounier.
- Déroulède, aviso ; capitaine M. Reichy, lieutenant M. Collier.
- Lebreton, canonnière, capitaine M. de Cintré.
- Tardif, canonnière, capitaine M. Chanoine.

Les troupes furent exercées. Une descente et prise simulée de l'île Kung-tung, située à l'est de la rade de Tchéfou, s'exécuta avec tout l'ensemble, l'ordre désirable ; un prince de la maison d'Orléans y assistait, accompagné d'un amiral anglais.

L'amiral passa la revue ; puis, dans une proclamation à l'armée, déclara quel était le but de l'expédition ; tout le monde était animé des meilleures dispositions et chacun se disposait à faire son devoir. Le 11 8bre l'amiral quitta de nouveau Tché-fou, et deux jours après, le 13 toute l'escadre mouillait à l'île Boisée. Toutes les chaloupes, toutes les embarcations furent mises à la mer et lorsque tout fut préparé pour une descente on laissa au mouillage la frégate et les deux corvettes ; toutes les troupes de débarquement au nombre de 500 hommes à peu près descendirent dans les chaloupes remorquées par les deux avisos, les deux canonnières et la petite chaloupe à vapeur de la frégate ; puis on partit pour le petit village de Kap-Kotzi où devait se faire le débarquement. Le transport des troupes se fit sans aucun accident, sauf l'échange momentané d'un des avisos ; on passa le coude sous plusieurs forts ennemis, mais les Coréens surpris n'avaient fait aucun préparatif ; les forts ne tirèrent pas, aucun ennemi ne parut. En route on rencontra quelques barques (f. 1064) de commerce, les

matelots parurent étonnés, et tout à la fois considérèrent avec admiration la marche rapide des navires européens, qui allaient contre le courant, puis continuèrent leur route en sens inverse des navires français, heureux sans doute d'être loin du théâtre de la guerre. Bientôt on arriva devant l'endroit où devait se faire le débarquement, c'était le village de Kap-Kotzi : il y avait un fort, puis une grande muraille qui défendait l'entrée de l'île, car c'est ce lieu que débouche la route de la capitale à la ville de Kang-hoa ; c'est dans ce village que se trouvent les bateliers qui font le passage du continent à l'île. Le village est situé sur le bord du fleuve, au pied d'une colline sur laquelle se trouve le fort ; la porte de la muraille se trouve un peu au fond du village, et pour se rendre à la ville de Kang-hoa, capitale de l'île, il faut passer un défilé, ou passage étroit, dans la montagne. Au signal donné, toutes les embarcations lâchent leurs amarres et, avec un ensemble admirable, se précipitent à force des rames vers la rive ; le débarquement se fait en un instant. Des navires, on put apercevoir la population qui, à ce spectacle, prise d'une panique indescriptible, s'enfuit à toutes jambes, quelques femmes même furent vues attardées s'enfuyant, leurs petits enfants sur le dos. Cependant les troupes de débarquement avançaient[avançaient], avec précaution, l'assaut fut donné, le fort pris et trouvé vide ; quelques pauvres Coréens, sur le penchant de la colline, faisaient de profondes salutations, la tête jusqu'en terre, pour demander sans doute d'avoir la vie sauve. On pénétra dans le village ; les maisons furent visitées, aucun ennemi, quelques vieillards, quelques vieilles femmes, des enfants malades furent les seuls qu'on put apercevoir ; ça et là, on trouva quelques dépouilles militaires, des habits de dessus, des plumes de faisans, insignes des satellites dont ces braves dans leur terreur s'étaient empressés de se débarrasser pour se métamorphoser en hommes du peuple et tranquilles citoyens ; pas un seul coup de fusil ne fut tiré. L'amiral descendit à terre, parcourut le village et les collines (f. 1065) environnantes, puis assigna le campement pour la nuit à chaque corps de troupe ; chacun s'établit le mieux qu'il put dans les maisons abandonnées, dans les pagodes, et toutes les précautions furent prises pour éviter une surprise. La nuit se passa tranquillement, sauf quelques coups de fusil, que tiraient les sentinelles sur des Coréens qui ne comprenant ni la consigne ni le cri : qui vive ? » se glissaient furtivement au milieu de la nuit pour venir prendre dans leurs maisons abandonnées précipitamment, ou peut-être même dans celles des voisins, les objets dont ils avaient besoin ; on pouvait les prendre pour des espions, aucun ne fut atteint, et l'amiral le lendemain leur fit dire de ne plus se hasarder ainsi la nuit, car on tirerait sur eux. Ce jour là, le Kienug-nieuk[경록], ou deuxième mandarin de Kang-hoa, se présenta et demanda à parlementer. On l'amena à bord du Déroulède, où l'amiral le reçut, après avoir revêtu tous ses insignes pour lui faire plus d'impression. Il demanda ce qu'on venait faire ; l'amiral lui répondit que son gouvernement ayant mis à mort plusieurs Français, des hommes estimables, qui n'étaient venus chez eux que pour leur faire du bien, il venait lui demander compte de cet assassinat. Le mandarin répondit qu'on avait bien fait, car des gens qui entrent furtivement dans un pays doivent être punis de mort ; des étrangers qui pour se cacher revêtent le costume du pays doivent être punis de mort, etc. Après l'avoir ainsi laissé énumérer 7 ou 8 fois la peine de mort pour des choses à peu près semblables, ce qui en effet paraît dans leur code, car le paganisme tue, ne corrige pas, et ces tyrans ne se maintiennent que par la terreur, l'amiral l'interrompit en lui disant : « Pourquoi il y a 15 jours, lorsque les deux navires passaient près de l'île, à[a];-t-on tiré sur nous sans provocation ? » - « Ce sont des enfants, des gens sans raison qui ont agi ainsi, répondit-le mandarin, mais pour vous, vous n'avez qu'une chose à faire, c'est de vous en aller bien vite, si vous ne voulez voir le ciel irrité, et vous punir de votre invasion. » Ainsi continua (f. 1066) ce mandarin ; puis il finit par se montrer si insolent que l'amiral, avec raison, lui imposa silence puis menaça de le faire arrêter ; mais admirez l'aplomb et le sang-froid de cet homme qui avec le plus grand calme lui répondit aussitôt : « J'ai entendu dire que dans votre pays, on ne fait jamais de mal à ceux qui sont ainsi envoyés en parlementaire et qu'on ne les arrête pas. » Enfin ce vieux mandarin, qui n'avait aucune mission pour traiter, fut renvoyé ; il descendit dans la chaloupe à vapeur, s'assit sur sa chaise à porteurs, tout en admirant la grandeur dont il put voir tous les courages, sans y rien comprendre ; dans un instant il fut au rivage, emporté comme une flèche, malgré le courant contraire. Cette petite navigation parut lui faire plaisir. Cependant le commandant d'Ozery avait reçu l'ordre de faire avec sa division une reconnaissance des environs du village, jusque sous les murs de la ville de Kang-hoa ; cette ville est la place la plus importante de la Corée ; sinon par sa situation, du moins par les armes et les munitions qui y sont entassés, car il peut se trouver dans des gorges, dans les montagnes des forts plus avantageusement placés. C'est une des quatre grandes citadelles qui sont comme des satellites, comme des géants pour défendre la capitale.

Les trois autres sont : Sou-ouen[수원], à 7 lieues au sud de la capitale, Koang-tzou[광주], à 4 lieues au sud-est, Jang-tyou[양주] à 6 lieues au nord ; de plus Kang-hoa[강화], situé à 12 lieues nord-ouest de Séoul, est le lieu de refuge, où en temps de guerre, le roi va se cacher comme dans une citadelle inexpugnable ; c'est pour celà[cela] que cette ile[île] est entourée d'une muraille, du moins dans la partie située vis à vis du continent ; c'est pour celà encore qu'on y a multiplié les forts des deux côtés de la rivière et que la ville, située dans un bel emplacement, entre trois collines, est entourée de hautes et fortes murailles. De plus, on y a accumulé les munitions de guerre : canons, fusils, poudrières etc ; comme nous le verrons plus tard, le roi y a une résidence (f. 1067) dans l'enceinte du palais du gouverneur dont les bâtiments en dedans des murailles occupent une position élevée et fortifiée dominant la ville.

Le commandant d'Osery rendit compte à l'amiral de son expédition : il avait parcouru tout le pays sans trouver de résistance, s'était approché d'une des portes de la ville où il avait aperçu un grand nombre d'étendards, quelques soldats et sans doute le mandarin. Comme il passait près de cette porte, il paraît que les Coréens se permirent de tirer sur le détachement, le commandant choisit un homme, adroit tireur ; celui-ci ajusta le porte-drapeau qui se tenait debout sur la muraille, à peine le coup était-il parti, qu'on vit le drapeau tomber d'un côté et l'homme de l'autre ; (mais très probablement l'homme en dedans, car plus tard les Coréens dirent que personne n'avait été atteint) quoique il en soit ce fut alors une débandade complète, chacun de s'échapper et de chercher le salut dans la fuite, de telle sorte que le commandant disait : « J'aurais pu prendre la ville, et même elle était prise, mais comme j'avais l'ordre de ne pas y entrer je suis revenu sans pousser plus avant. » C'était du reste le lendemain qu'on devait attaquer cette grande ville ; en effet au jour fixé, vers 7 heures du matin toutes les troupes se mirent en marche pour cette expédition que l'amiral commandait en personne. Le défilé était magnifique, sur une route assez large et assez-bien entretenue, une des plus belles routes du pays ; la distance est d'environ 3 ou 4 kilomètres du rivage à la ville. Lorsqu'on fut en vue des murailles, l'amiral envoya des éclaireurs, puis 4 abordeurs s'avancèrent par le sommet de la colline pour approcher des murailles ; pendant ce temps, le corps de troupe, après s'être reposé quelques minutes, marchant avec précaution, s'avancait lentement, chacun examinant les murailles, les collines et les ravins et prêt à l'attaque. On attendait avec une certaine anxiété, lorsque tout à coup un capitaine, M. de Chabanne, l'épée au côté, les deux (f. 1068) mains dans ses poches, apparut sur les murailles et cria : « Vous pouvez bien venir, il n'y a personne dans la ville. » L'amiral donna l'ordre d'avancer ; c'est alors qu'eut bien l'assaut aux cris enthousiastes et répétés de : Vive l'Empereur ! le reste des troupes arriva bientôt à la grande porte de la ville qui était fermée ; mais ceux qui avaient passé par dessus la muraille purent facilement l'ouvrir. La porte est en pierres de taille, deux gros battants en bois et recouverts de fer ; on fit tomber les battants, on démolit une partie de la maçonnerie pour faire voir que la ville était prise d'assaut. Aussitôt on put apercevoir quelques habitants de basse condition restaient pour garder les maisons. Le premier homme qu'on put prendre, on lui demanda où se trouvait le palais du mandarin et les établissements du gouvernement ; il s'exécuta de bonne grâce et vint lui-même conduire le détachement suivi d'un grand nombre d'autres qui répondaient à toutes les questions et donnaient tous les renseignements qu'on désirait. Partout des portes fermées, mais généralement il suffisait de les pousser pour les ouvrir ; et quand on ne pouvait réussir, les Coréens s'empressaient de sauter par dessus le mur d'enclos ou de faire le tour pour aller eux-mêmes tirer la barre qui fermait la porte ; mais pas de soldats, pas de satellites, point de mandarin, celui-ci, le Jou sou[유수(留守)] ou premier mandarin, venait de s'échapper ; sa natte sur laquelle était une peau de tigre lui servant de lit, était encore étendue, lorsqu'on entra. La ville était prise, on s'y établit. Aussitôt tous les monuments et magasins du gouvernement furent visités ; il serait bien long de décrire tout ce qu'on y trouva, les vivres seuls étaient en petite quantité et dans les greniers du gouvernement on ne trouva que très peu d'orge ; il est vrai que c'était au moment de la récolte du riz et la campagne est couverte de rizières. Voici quelles sont les principales choses qu'on trouva à cette ville : plusieurs magasins remplis d'armes, fusils à mèche, sabres, (f. 1069) arcs, flèches, carquois, casques, cuirasses, baudriers, un grand nombre de canons ; canons en fer, canons en cuivre, la plupart se chargeant par la culasse, (système chinois) tous sans affut ; boulets en fer, balles en plombe, poudre dans des boites en bois et en grande quantité ; plusieurs poudrières étaient établies dans l'île, on les fit sauter et à cette occasion il faillit arriver des accidents. Des matelots transportant de la poudre de la pagode du village

de Kap Kotzi pour la jeter dans le fleuve, l'un d'eux eut, dit-on, l'imprudence de fumer pendant cette opération, la poudre s'enflamma et il eut le visage grillé. Pour faire sauter une autre grande poudrière qui se trouvait en dehors de la ville sur une petite colline, située à deux kilomètres environ du mouillage des navires, on avait mis une mèche qui devait brûler 8 heures ; plus de 18 heures s'étaient écoulées et la poudrière ne sautait pas ; un officier, M. de la salle, dit-on, alla voir, et on rapporte qu'il arriva juste pour recevoir dans la main le bout de la mèche, enflammée qui du vase où elle avait brûlé devait tomber sur la poudre et y mettre le feu, quelques secondes de plus et sautait avec la poudrière ; j'ai entendu raconter ce fait par plusieurs officiers. Dans ces mêmes magasins du gouvernement, on trouva des pièces de toile de coton, de chanvre blanc, d'orties blanches ou lin blanc, (c'est l'urtica nivea de Chine appelé en anglais grass cloth) de chanvre commun ; du papier de plusieurs sortes et formats, confectionné avec l'écorce de ce murier très-abondant en Corée et qui fait un papier solide, tellement solide que les Coréens, en l'imprégnant d'huile, en font des manteaux contre la pluie, toiles d'emballages etc, etc., des peaux de bœufs très-solidement tannées, peaux teintes de différentes [différentes] couleurs et surtout en violet et que les Coréens disent être des peaux d'hommes ; cire d'abeilles, cire végétale de deux sortes, soieries. Argent en lingots fondus en forme de galettes de la valeur de 160000 francs, minerai de cuivre, plomb, alun etc. – Livres, la bibliothèque royale très bien tenue et en ordre où se trouvaient : les annales des rois en grands (f. 1070) volumes un-folio, livres de Confucius, de médecine etc., histoire de Corée en soixante volumes in-4°, en tout il pouvait y avoir plusieurs milliers de volumes. On admirait la belle impression de ces livres, le papier fort comme du parchemin, la reliure ornée de charnières, fermoirs et cornières en cuivre, des livres en marbre avec des caractères incrustés en or, et dont les feuillets, ou plaques de marbre, réunis entre elles par des charnières en cuivre se développaient comme les chassés d'un paravent et enveloppés d'étoffes de soie, le tout renfermé dans des boîtes ou étuis de bois peint en rouge et doré. Petits meubles, vaisselle en porcelaine mal travaillée, quoique la matière en paraisse bonne, vaisselle en cuivre, chaudières et vases de toutes sortes en fer fondu, en cuivre battu, des bassins en cuivre etc... Des drapeaux en quantité, les murailles, les mandarinats, les rues même en étaient jonchées, on voyait qu'on les avait déployés pour effrayer les ennemis, mais les soldats coréens en s'enfuyant les avaient oubliés ; les Français en ramassèrent un certain nombre des plus beaux pour les Invalides.

Comme on ne fit aucun prisonnier, qu'on ne mit personne à mort, peu à peu les habitants s'enhardirent, puis l'amiral ayant déclaré dans une proclamation au peuple qu'il ne faisait pas la guerre au peuple, mais au gouvernement qui avait mis des Français à mort, qu'il ferait respecter la propriété, les maisons des particuliers, que tous les habitants pouvaient rentrer sans crainte dans leur maison, se livrer à leurs travaux ordinaires faire leurs moissons ; un grand nombre revinrent les jours suivants tout disposés à fraterniser et disant : « Comme ces gens-là sont bons. » Il fut cependant impossible d'établir un chef pour faire la police parmi ce peuple, personne ne voulut accepter ; un Coréen qui paraissait honnête fut choisi par l'amiral qui le chargea de faire la police, effrayé il disparut avec toute sa famille, et ne revint plus ; il fit bien, car après le départ des Français il eut été infailliblement mis à mort pour s'être soumis à des étrangers. Le riz manquait en ville tandis que les (f. 1071) Français en avaient abondamment, plusieurs jonques abandonnées en étaient chargées ; on en distribua comme récompense à ceux qui travaillaient à transporter ce dont on avait besoin. Quelques jours après cependant, la population devint plus rare, ils virent, malgré les promesses de l'amiral leurs maisons envahies, pillées, dévastées, ils perdirent confiance et se retirèrent ; c'est ici une des choses les plus tristes, l'amiral ne voulait pas y croire, et on traitait de menteurs les Coréens qui s'en plaignaient, et cependant c'était une chose de tous les jours et l'amiral put s'en convaincre par lui-même : un jour qu'il traversait la grand'rue avec quelques officiers de son état-major, un Coréen se présente et renouvelle ses plaintes de tous les jours. « C'est une erreur, dit-on de tous côtés, ce sont les Coréens eux-mêmes qui font ces dégâts. »

« Mais non, ce sont vos soldats, des Français, venez les voir, ils sont à l'ouvrage. » L'amiral suivit cet homme, entra dans la maison, que vit-on ? Trois Français qui à coups de grosses pierres défonçaient un coffre pour en prendre le contenu ; déjà ils avaient fait de la besogne et le plancher était jonché de vêtements de toutes sortes avec les débris des caisses qui les avaient contenus ; les tasses, les écuelles, les pots gisaient en morceaux. Quel spectacle affligeant, quelle honte pour la discipline ! Toutes les maisons présentaient à peu près le même spectacle, j'ai été à même de le voir, de m'en assurer ; l'amiral fut ému à ce spectacle, il chassa ignominieusement de sa présence les trois individus après leur avoir infligé une punition ; mais que d'autres scènes et d'autres désordres on ne put

empêcher et contribuèrent à éloigner les indigènes, en leur mettant la défiance, la haine dans le cœur. Plusieurs fois aussi la nuit il y eut des rixes et plusieurs Coréens blessés (on dit même tués). Le mauvais vin de riz qui se trouvait en certaines maisons était la cause un peu de ces désordres odieux qui contribuèrent à écarter la population ; on rapportait même, et je l'ai entendu dire par des matelots, que des soldats, dans leur ardeur pour le pillage, allèrent jusqu'à briser les planchers d'un cercueil pendant qu'il renfermait des objets (f. 1072) précieux ; effrayés à la vue du cadavre ils s'enfuirent, et les Coréens disaient qu'une femme avait été tellement maltraitée et outragée pendant la nuit qu'elle en mourut la matin. – « Nous pensions, disaient les Coréens, que les navires européens nous apporteraient le bonheur en nous débarrassant de notre tyran, et voilà qu'à cause d'eux, il nous est impossible de vivre ; mourir pour mourir, autant mourir en défendant son pays. » (Ces paroles sont littérales, elles ont été prononcées par deux Coréens qui s'entretenaient secrètement dans une maison pensant n'être entendus de personnes.) Les habitants n'avaient plus de vivres, des enfants suivaient les soldats qui leur donnaient quelques morceaux de pain. Une petite fille fut trouvée mourante de faim, grâce aux bons soins du docteur Le Fol et de plusieurs matelots, on la rappela à la vie ; son père infirme l'abandonna, déclarant qu'il ne pouvait plus la nourrir et que si elle revenait elle mourait certainement de faim ; que sa mère s'était enfuie avec autres enfants on ne savait où, que lui-même n'avait rien à manger ; cette petite fille, objet des soins assidus des matelots fut emmenée à Chang-hai, confiée aux Sœurs de Saint Vincent de Nim-po où elle est morte depuis.

Cependant au camp, les vivres ne manquaient pas ; pendant qu'une partie des hommes s'occupaient à faire des fortifications, d'autres allaient faire des razzias, d'autres accoutrés en cuisiniers surveillaient les chaudières ; le bois était abondant, les choux, les navets, les poules, les petits porcs, les bœufs, rien ne manquait ; souvent on achetait ces objets, souvent, bien souvent on les prenaient. L'amiral un jour infligea une punition à un homme qui venait de voler des poules, il les avait attachées et pendues de telle sorte qu'il s'en faisait comme un habit. Lorsqu'on découvrit les lingots d'argent, avant que l'amiral en fut averti un certain nombre avaient déjà disparu... C'est assez sur ces choses si tristes, il eut mieux valu, ce semble, mettre la ville au pillage, c'était (f. 1073) le droit de guerre dans ce pays ; personne n'en eut été surpris ; tous, au contraire, s'attendaient a[à] être égoïgés ; mais promettre de faire respecter leurs maisons particulières et ne pas y tenir, c'était mettre la défiance dans ces gens, leur faire croire que toutes ces belles paroles n'étaient qu'un piège ; aussi quand, plus tard, l'amiral demandera de lui livrer les meurtriers des missionnaires promettant de ne pas les mettre à mort personne ne croira à cette promesse. Sans doute, l'amiral avait horreur de ces scènes, de ce pillage, et il n'y avait qu'à sa table qu'on manquait de vivres et qu'on avait recours aux conserves, mais cependant le chef n'est-il pas responsable des désordres, de l'indiscipline de ses soldats. Du reste, les Coréens qui circulaient, eux aussi dans la ville, n'étaient pas les derniers à piller, à voler. On en prit même un qui, une torche à la main, mettait le feu à des maisons particulières ; il passa en conseil de guerre, fut, condamné, puis trois jours après on le conduisit assez secrètement près du village où il fut fusillé sans qu'on ait pu le comprendre ni lui faire comprendre ce dont il s'agissait, sans qu'on ait expliqué aux autres Coréens le motif de son exécution qu'ils n'apprirent que quelques jours après.

La ville de Kang-hoa prise, il était évident que les Coréens n'étaient pas préparés, il fallait donc continuer et sans perdre de temps remonter à la capitale ; comme à la première expédition, les forces dont on disposait eussent suffi pour prendre Séoul. Plusieurs officiers furent de cet avis, qui semblait le sentiment le plus généralement répandu ; mais d'autres furent d'un avis contraire et prétendirent qu'on avait assez fait, que certainement le gouvernement coréen viendrait traiter ; ils furent plus influents, l'amiral se rendit à ce dernier avis et résolut de rester à Kang-hoa. Hélas, que cette faiblesse, cette hésitation va coûter cher à l'honneur de la France !... Mais continuons... Une partie des forces restèrent au village de Kap-Kotzi et l'autres s'e-(f. 1074)tablirent à la ville de Kang-hoa ; l'on employa tout le monde à faire des fortifications, des retranchements ; les rôles étaient changés : on était venu attaquer, et après avoir bien réussi on se fortifiait on se mettait sur la défensive. Je pourrais ici parler de l'aspect des productions du pays, ce serait trop long, je résumerai le tout en un seul mot qui exprimait le sentiment général : le pays est beau, accidenté, riche ; officiers et soldats admiraient sa beauté, sa richesse et on entendait souvent ces paroles : « Quel beau climat, quel riche pays, ah ! si au lieu d'avoir pris la Cochinchine on se fut établi ici etc...

Les jours se passaient tranquillement sans apporter de changement : quel temps précieux on dépensait, on perdait !!

Un officier, M. Lavielle, disait : « Amiral, nous n'avons plus rien à faire ici, la Corée est ouverte, dans quelques mois les maisons de Chang-haï vont venir s'établir ici ; quand aux missionnaires, qu'ils se débrouillent, nous ne sommes pas venu pour eux. » - Un autre (M. Jouan) : « Je suis lassé de cette farce coréenne ; ce n'est pas une expédition, on n'a jamais pu faire une rencontre, il n'y a pas d'ennemis, on ne voit que de pauvres gens, etc.) Pour se distraire on faisait des excursions dans l'île[l'île], autour de l'île ; cependant les Coréens, eux ne perdaient pas leur temps : le régent de Corée qui pensait qu'il lui en coûterait la vie s'il venait à entamer des négociations résolut de se défendre, dut-il perdre tous ses défenseurs. Une lettre lui avait été envoyée de la part de l'amiral ; dans cette lettre l'amiral demandait qu'on lui remit les mandarins qui avaient fait mettre les missionnaires français à mort, promettant qu'ils auraient la vie sauve ; ce mot de vie sauve parut une ruse, puis comme c'était lui-même qui avait ordonné de les mettre à mort il est évident qu'il ne se serait pas livré, même avec toutes les promesses de vie sauve... Qu'on se rappelle ici que c'était lui, le Régent, que, d'après l'ordre reçu de Pékin, l'amiral voulait établir roi à la place de son fils, ce que fait un véritable amalgame ou galimatias de politi-(f. 1075)que, de diplomatie ; mais l'amiral ne voulait pas croire que ce fut lui qui avait ordonné de tuer les missionnaires, ce qui explique un peu cette conduite ; et cependant tous les Coréens étaient unanimes pour affirmer la chose. Pendant ce temps, les Coréens cherchèrent tous les moyens de mettre promptement les envahisseurs hors de chez eux ; on forgea des canons, on appela des hommes de bonne volonté, puis surtout on mettait des chrétiens à mort. L'un deux nommé Kouen-Pok-tcho[권복조], homme de famille noble fut pris, le régent lui dit : « Vas trouver les Européens si tu les envoies je te donne la vie. » il s'y refusa d'abord, alléguant son impuissance, mais le régent insistant il vint : « Que faites vous ici, ou montez à la capitale, ou allez vous en, dit-il, ici vous ne ferez jamais rien. » Puis il raconta comme quoi le Régent l'avait envoyé pour faire partir les navires et qu'il était venu sachant bien que ce serait inutile, l'amiral ne voulut pas le croire, mais on refusa encore plus de le croire quand il dit qu'il retournerait et que n'ayant pas réussi il aurait la tête tranchée : « Qu'il reste ici alors, lui fit dire l'amiral. » - « Impossible, répond le chrétien, on me regarderait comme un traître[traître] ; ma femme, mes enfants, mes parents seraient mis à mort ; je ne puis à ce pris désirer la vie. » Il partit, on le traita de fou et même on dit : c'est un espion. (Depuis on a appris qu'en effet il a été mis à mort ; lui, son frère et toute sa famille.) Il y en avait beaucoup d'espions qui circulaient partout, sans qu'on put les distinguer. Sur le continent, vis à vis du mouillage des canonnières, on entendait fréquemment le bruit du canon du côté de la route qui conduit à la capitale ; plusieurs fois on vit des feux pendant la nuit, on tira dans cette direction, mais sans résultat ; un jour les Coréens défilèrent en ligne un à un et vinrent dans la direction des navires ; quelques obus éclatant près d'eux à leur grande stupéfaction, les obligèrent à se séparer ; une nuit ils vinrent même placer des hommes de paille habillés en Coréens pour amuser l'artillerie des Européens. Un jour un courrier

(f. 1076)

2e Cahier : Le P. Ridet à son frère (copie)

L'Expédition de Corée, de 1866, (amiral Roze), suite et fin.

se présenta se disant porteur d'une dépêche, il fut reçu. C'était un bel homme, grand, fort, qui ne parut nullement étonné, but et mangea de bon appétit trouvant tout très-bon. L'amiral prétendait que c'était une lettre du régent et répondit ; mais c'est ici une erreur, cette dépêche ne venait pas du régent, mais bien du général Ni Kieung-ha[이경하] qui était à la tête des troupes sur le continent ; le gouvernement n'a jamais rien envoyé, ni message, ni réponse. Pendant ce temps, dans l'île, tout était tranquille ; on trouvait des vivres en abondance, bœufs, volailles, légumes, etc ; il n'y avait qu'à la table de l'amiral qu'on servait des conserves.

Ce fut aussi vers cette époque qu'un chrétien apporta la première nouvelle du massacre de l'équipage du général Sherman, petite goëlette[goëlette] américaine qui, après la nouvelle répandue que les Français faisaient une expédition en Corée, s'était rendue au mois d'Août à la ville de Pieng-ang, capitale de la province du N.O de la Corée ; depuis, on a su les détails circonstanciés de ce massacre.

L'affaire de la porte appelée Moun-sou-san[문수산].

Il était évident qu'il y avait des troupes sur le continent vis à vis le mouillage. A la porte de la route de la capitale, tout près des navires, il y avait une fortification qui défendait l'entrée de la

route et le village caché derrière cette muraille ; sur le haut de la montagne au dessus du village, une petite pagode servait d'observatoire ; on le fit observer à l'amiral qui ne voulut rien détruire de ces fortifications si rapprochées des navires. Un jour, l'amiral résolut de faire faire une petite exploration sur le continent ; tous les préparatifs furent faits ; à 7 heures du matin les embarcations chargées d'hommes, et remorquées par la petite chaloupe à vapeur, traversèrent la rivière pour aller débarquer vis à vis cette porte ouverte et sans battants ; on arrivait à la rive sous la muraille ; lorsque tout à coup une décharge de fusils eut lieu de cette porte et de cette muraille. Deux hommes tués et un blessé à la première décharge, aussitôt les (f. 1077) Français surpris répondent, sautent à terre et dans un instant enlèvent le village, après avoir tué plusieurs Coréens et mis les autres en fuite ; l'amiral ordonna de brûler le village et de défaire une partie des fortifications : l'excursion s'arrêta là pour le moment. Dans l'une des maisons on trouva un tout petit enfant qu'on recueillit, les matelots furent ingénieux pour lui préparer une nourriture avec des jaunes d'œufs et du sucre ce que put avoir un Coréen qui vint à bord et se chargea de porter cet enfant à sa mère. Cette surprise avait produit un mauvais effet, le blessé mourut quelques instants après ; on les enterra tous trois sur la colline du village de Kap-Kotzi[갑곳이], et l'amiral, dans son discours, promit de venger la mort de ces braves, ce qui donna une nouvelle animation ; mais où trouver les Coréens qui ne paraissaient pas ? S'aventurer dans l'intérieur du pays, à ce moment, c'eut pu être dangereux ; bientôt l'occasion se présenta. Un des chrétiens coréens, qui faisaient partie de l'expédition et servait de secrétaire pour les dépêches et proclamations de l'amiral, voyant que rien n'avancé demanda à rentrer ; on le lui accorda facilement, car il restait encore trois autres chrétiens ; leur entretien, leur nourriture était une dépense, l'amiral en avait fait l'observation. Il partit un soir, mais n'ayant pu trouver de barques pour passer sur le continent, il revint le matin ; le soir du même jour, il partit pour aller dans une autre direction, c'est-à-dire dans la partie sud, au passage de Son-tol-mok[손돌목] ; mais on lui dit qu'on ne passait pas, il entra dans une chaumière pour y passer la nuit. Le maître de la cabane était un homme âgé[âgé], le chrétien l'interrogea, et apprit que cette nuit 300 Coréens chasseurs de tigres et de faisans passaient dans l'île, pour aller s'enfermer dans la pagode de Tien-teung-sa[전등사] qui est une forteresse, et que le lendemain il en passerait encore 500. Ayant entendu ces choses les Français qui, sans défiance et pensant n'avoir rien à craindre faisaient des excursions en petites troupes peu nombreuses, faisaient des excursions dans toutes les directions de l'île, (f. 1078) il s'empressa de venir rapporter ce qu'il savait. Les Coréens chrétiens avaient déjà parlé de cette pagode, l'amiral en avait été informé, on lui avait dit que c'était une forteresse ; mais soupçonnant sans doute quelque autre intention, il avait répondu qu'il ne venait pas pour détruire la religion du pays, ni les pagodes, que déjà forcément, on en avait brûlé une, que c'était assez etc. Un détachement avait visité cette pagode ; un officier, M. Collier, lieutenant du Déroulède y était allé quelques jours avant, avait vu cette forteresse, et les hommes qui l'accompagnaient y étaient entrés, l'avaient visitée.

L'amiral apprenant le rapport du Coréen dit : « C'est bien, voici une belle affaire, depuis si longtemps qu'on cherche les Coréens, on ne peut pas les trouver, ce sera une belle petite expédition. » L'expédition en effet fut décidée, ce jour là on venait de terminer le four qui devait servir à faire le pain tout le temps qu'on resterait en cet endroit, et surtout si on se décidait à y passer l'hiver, ce que le prochain courrier d'Europe devait décider ; l'amiral attendait avec impatience des instructions de Paris. Ce jour là encore, on avait travaillé à transporter une énorme cloche en bronze de la ville de Kang-hoa ; l'amiral voulait l'emporter comme trophée ; après l'avoir déposée sur un espèce de traîneau[traîneau], on l'avait fait sortir de la ville, et elle était déjà rendue à moitié route entre la ville de Kang-hoa et la station des navires, un jour suffisait pour l'emmener jusqu'au rivage et l'embarquer, ce qu'on devait faire le lendemain, avec le secours et l'aide des Coréens eux-mêmes qui au nombre d'une trentaine s'employaient volontiers à tirer sur les cordes, et à aider les Français dans ce travail d'enlèvement. Le soir, tous les ordres furent donnés pour l'expédition qui devait partir à 6 ou 7 heures du matin, pour se rendre à la pagode de Tien-teung-sa, située à 10 kilomètres à peu près.

Affaire de la pagode de Tien-teung-sa [전등사]

Le commandant Olivier, capitaine de vaisseau reçut le commandement de cette expédition ; 160 hommes de débarquement formaient (f. 1079) la troupe avec leurs officiers, et quelques autres qui y allèrent comme à une promenade militaire, pour prendre l'air, jouir du coup d'œil etc... puis M. Collier, qui connaissait la route et la pagode visitée par lui quelques jours avant, bien qu'il n'y fut pas

entré lui-même, étant trop fatigué ; il était resté à la porte, à attendre ses hommes, qui y entrèrent et la visitèrent. La veille, on avait décidé qu'on emmènerait deux pièces de canon, on changea de sentiments pendant la nuit ; les trouvant, paraît-il inutiles ou embarrassantes. On partit vers 7 heures, emportant des vivres pour la journée ; on passa sous les murs de Kang-hoa, où était la division d'Osery qui ignorait cette expédition décidée seulement la veille au soir ; on marchait lentement pour ne pas fatiguer les hommes, sur une route assez large, faisant même de temps à autre quelques haltes. On rencontra peu de Coréens ; la plupart s'enfuyaient à la vue des troupes un ou deux ne voulurent rien dire : un aubergiste interrogé répondit : « Hier, dans la pagode, il y avait beaucoup de soldats, s'il y en a aujourd'hui, je ne sais pas. » enfin, arrivé au haut d'un défilé, on put apercevoir les murs de la pagode, et distinguer un certain mouvement d'hommes qui montaient pour s'y rendre, un chemin escarpé ; pour y arriver plus facilement et entrer par la porte principale, il fallait contourner la montagne où se déroulaient les murailles du fort ; du reste il n'y avait qu'à suivre la route.

Quand on crut être à une certaine distance, on proposa au commandant de s'arrêter pour déjeuner et faire déjeuner les soldats, il était vers 10 heures. « On sera mieux dans la pagode, répondit-il, attendons un instant, bientôt nous y serons etc. » C'est alors qu'on détacha l'avant-garde commandée par M. de la Salle, qui prit un sentier à droite de la route par la montagne et bientôt disparut dans les ravins etc...

Le corps de troupe avançait toujours, bientôt au détour de la montagne, on put apercevoir la porte principale de la muraille ; une route y conduisait directement, montant un peu sur une pente douce. La porte était ouverte (elle paraissait même n'avoir (f. 1080) pas de battants comme toutes les portes de ces vieilles forteresses coréennes) on continuait toujours d'approcher en montant ; on aperçut à quelques pas un Coréen sans costume militaire et armé d'un fusil ; on voulut le poursuivre, mais ceux qui en furent chargés revinrent ; on disait qu'on ne savait ce qu'il était devenu, qu'il semblait s'être enfoncé en terre.... toujours est-il qu'il avait disparu : les Coréens courent bien et sont très-rapides à monter ou à descendre les montagnes, surtout les chasseurs. Quand on fut à une certaine distance de la porte, avant d'approcher et d'y pénétrer, on fit une halte pour reposer tout le monde, attendre l'avant-garde qui avait disparu ; elle était restée en arrière, engagée dans les ravins et approchant de la muraille sur un autre point. On n'apercevait absolument rien dans l'intérieur de la pagode ; en vain l'exil plongeait à travers la porte, on ne vit aucun mouvement, on doutait même qu'il y eut des troupes, seulement à une partie de la muraille, on voyait une ou deux têtes qui ressemblaient plutôt à des hommes de paille ; c'était sans doute le chef qui veillait pour donner le signal de l'attaque. Après quelques instants, le clairon se fit entendre ; chacun se mit à son poste, on envoya quelques abordeurs qui prirent le devant, le reste de la troupe suivait en lignes serrées ; on pensait encore qu'on pouvait entrer sans résistance, et dans l'incertitude, on négligea de prendre les précautions et les dispositions stratégiques requises en une telle circonstance. Lorsque les abordeurs qui servaient d'avant-garde n'étaient plus qu'à quelques mètres de la porte, et la tête du corps de troupe à environ 30 mètres et qu'on se disposait à aller déjeuner, tout à coup, de toute la muraille, partit une décharge de fusils, puis une fusillade bien nourrie ; surpris par cette brusque attaque on s'arrêta, puis de tous côtés, on riposta ; mais quelle position désavantageuse ! On était exposé aux balles des Coréens sans aucun lieu pour s'abriter, tandis que l'ennemi, caché derrière ses remparts, ne laissait apparaître que le sommet de la tête en tirant à travers les créneaux. Le premier (f. 1081) mouvement, après avoir tiré, fut de se mettre à distance ce que chacun s'empressa de faire instinctivement, n'écoutant pas du reste les ordres des chefs qui voulaient prendre, trop tard hélas, une position ; on commandait de ne pas tirer, ce qui était en effet bien inutile. On se retira peu à peu sous le feu ennemi, M. de Thouars parvint à réunir ses fusille**[fusilliers] derrière un paillier[pailleur] et réussit ainsi à empêcher les Coréens de faire une sortie, qui eut été dangereuse ; de là aussi, il protégea ceux qui transportaient les blessés très-nombreux ; il y en avait 36. Le feu des Coréens continuait ; ils voulurent même et tentèrent à plusieurs reprises de faire une sortie ; mais outre que les chefs semblaient s'y opposer, le feu des Français les empêcha aussi de l'exécuter. C'est à ce moment qu'on vit un homme qui descendait précipitamment de la montagne, à peu de distance des murs, et sous les coups des Coréens qui l'ajustaient comme une bête fauve : « C'est un Français, s'écrie-t-on. » aussitôt quelques hommes vont en avant pour le protéger ; quelques minutes s'écoulaient, et bientôt il était dans les bras de M. Laguerre qui s'était avancé pour le recevoir ; on reconnut alors M. de la Salle, le commandant de l'avant-garde, qui s'était beaucoup trop avancé étant seul ; il était dangereusement blessé.

Peu à peu, les blessés furent transportés sur une petite colline, située vis à vis la porte de la pagode, et hors de la portée des balles et boulets de l'ennemi ; puis le commandant Olivier y réunit tout le corps de troupe ; de là, on put voir les Coréens, montant debout sur leurs murailles, poussant des cris sauvages, c'était leur chant de victoire, ils étaient dans la jubilation de leur victoire, et étonnés d'un succès si facile. On eut tout le temps de les contempler : 36 blessés, un seul docteur pour les panser, tout le monde fatigué, personne n'avait déjeuné, les vivres des officiers, chargés sur un mulet qui avait passé à l'ennemi avec arme et bagage ; il fallait cependant retourner, comment emporter tous ces blessés dont plusieurs étaient dans l'impossibilité de marcher ? Le commandant était très inquiet, plusieurs expé-(f. 1082)dients furent présentés, le plus simple était de s'en aller comme on était venu à pieds par la grand'route. On fabriqua quelques brancards, on voulut prendre les montures, mais un mulet effrayé par le bruit ne voulut pas se laisser prendre, il portait les bidons vides des hommes ; pour l'empêcher de passer à l'ennemi avec son bagage sonore, on résolut de le tuer ; on lui tira plusieurs coups de fusil, qui ne firent qu'accélérer sa course vagabonde, et c'est lui qui va aller porter la première nouvelle au camp de l'amiral. On voulut aussi prendre dans la campagne quelques Coréens pour aider au transport des blessés, mais toutes les maisons étaient vides ; personne ne paraissait, et ceux qu'on aperçut en arrivant près de Kang-hoa s'enfuirent et ne purent être pris. Quand tout fut préparé, on se mit en route : l'avant-garde, composée d'une douzaine d'hommes, ouvrait la marche ; puis venaient les blessés, au nombre à peu près de 36, assistés d'une cinquantaine d'hommes, pour les soutenir ou les porter et les assister ; l'arrière-garde, chargé d'empêcher une poursuite, et de protéger la retraite, se composait de tout le reste, environ une soixantaine d'hommes. Ce retour était bien triste, bien lugubre, chacun avançait comme il pouvait, la douleur dans le cœur ; bientôt on dut employer tous les hommes de l'avant-garde pour aider à transporter les blessés dispersés sur toute la route, à une grande distance (3 kilomètres). L'arrière-garde, qui, retardée par la lenteur et la difficulté du transport d'officiers plus grièvement blessés, n'avancait que lentement, observant les ennemis du fort, dont on craignait une sortie. Heureusement ils ne la firent pas, car s'ils l'avaient exécutés, ou si d'autres Coréens étaient venus attaquer en nombre dans la situation où on était, il eut été très-difficile de leur résister, de protéger tous les blessés, de sorte qu'ils eussent pu faire beaucoup de mal ; mais ils n'osèrent pas sortir de leur fort, les quelques décharges qu'on avait faites à leur adresse les avaient engagés à prendre cette mesure de prudence.

Il est difficile de dépeindre l'inquiétude et la douleur de (f. 1083) l'amiral, en apprenant la mauvaise issue de cette affaire ; déjà, au camp français, on avait quelques soupçons d'un engagement, on avait entendu dans le lointain le bruit sourd de coups de fusils ; les Coréens, dans la pagode située au dessus du village brûlé, et qui leur servait d'observatoire, regardaient dans la direction de la pagode de Tien-teung-sa, où avait bien l'engagement et faisaient des signes ; mais bientôt on vit arriver un mulet qui faisait partie de l'expédition envoyée le matin, il était couvert de sang ayant été atteint de plusieurs balles ; l'inquiétude était grande, l'amiral se mit en route avec une partie de son état-major ; il rejoignit les premiers hommes en tête de l'expédition, et apprit alors la triste vérité. Il adressa la parole à tous les blessés, paraissait très-ému, surtout en apprenant qu'il y avait plusieurs officiers qu'il affectionnait ; peu à peu on arriva au camp à la nuit tombante. – Bientôt le bruit circula qu'on allait décider une revanche, avec la division d'Osery, pour le lendemain ; tout le monde semblait la désirer et voulait en être ; elle paraissait urgente, cependant quelques officiers avaient déclaré que le fort de la pagode était imprenable, qu'il fallait en faire le siège en règle ce qui pouvait durer longtemps ; quelques autres au contraire prétendaient que c'était très-facile, et que si l'expédition n'avait pas réussi, c'était parce qu'elle avait été mal menée, imprudemment conduite. Au milieu de l'action des hommes disaient : « On nous conduit à la boucherie etc... » peut-être pour excuser leur fuite précipitée, quelques uns disaient : « Qu'on me donne 160 hommes et je déloge tous les Coréens, sans perdre un seul homme, nous avons des fusils qui portent plus loin que les leurs, il suffit de se mettre à une distance suffisante, d'où nous pourrions les atteindre, et eux, avec leurs mauvais fusils, ne pouvant nous toucher, seront obligés de se rendre ; nous avons le grand avantage d'une longue portée, pourquoi ne pas en profiter ? Au contraire, on est allé comme un tas de moutons, se mettre derrière ces murailles, derrière[derrière] lesquelles ils étaient abrités, ils ont tiré dans le bas qui était à découvert (f. 1084) et encore n'ont-ils pas fait de blessures dangereuses, s'ils avaient été bons tireurs et bien armés, aucun de nous ne devait échapper. »

Le soir, une expédition pour réparer cet échec, détruire la pagode et venger l'honneur du pavillon tricolore si compromis fut, dit-on, décidée, et tout le monde le croyait. Quelle stupéfaction,

quel étonnement le lendemain, lorsqu'on apprit que l'amiral avait donné l'ordre à la division d'Osery de faire ses préparatifs de départ, d'incendier tout dans la ville de Kang-hoa ; d'abandonner la place pour rejoindre les navires ; on était consterné, c'était la fuite qui commençait, on était vaincu ; la France mise en déroute par la Corée !... Dans la journée en effet, le détachement de la ville de Kang-hoa arriva ; dès le soir on commença l'embarquement qui se continua pendant la nuit, et le lendemain, à 6 heures, les navires et toute l'expédition étaient en route ou plutôt en déroute. – On laissait ainsi tous les travaux de fortification qu'on avait faits pour se défendre, et qui n'étaient pas encore achevés, les améliorations qu'on avait fait subir aux maisons pour s'y loger plus commodément et s'y garantir du froid, un four nouvellement construit et qui n'avait encore servi qu'une ou deux fois, et qui restait avec tous ces travaux, pour prouver qu'on avait eu en le construisant l'intention de séjourner plus longtemps. On laissait encore un grand nombre d'objets divers qu'on avait apportés de la ville et qu'on n'avait pu embarquer, l'amiral au dernier moment, ayant donné l'ordre de n'emporter que ce qui faisait partie de l'équipement, pour ne pas trop charger les navires qui devaient transporter les troupes... On laissait sur la route de Kang-hoa, à moitié route de la ville au rivage, cette grosse cloche qu'on avait voulu emporter et que maintenant, à cause de la précipitation du départ on était obligé de laisser à moitié chemin ; les Coréens ne durent-ils pas la reprendre, la porter en triomphe comme un trophée et comme une preuve de leur victoire, et de la fuite des Français. Toutes les troupes défilèrent devant cette cloche qui barrait la (f. 1085) route ; on eut bien voulu l'emporter, un ou deux jours suffisait pour la mettre à bord ; mais après l'échec qu'on venait de subir, on était pressé de partir ; il fallut donc se résigner à recevoir la honte de laisser là et en évidence ce témoignage d'une fuite précipitée. Plus tard cependant, on dira au public que ce sont les glaces qui ont forcé à quitter Kang-hoa. A peine les derniers marines n'étaient pas tous partis que des habitants qui avaient observé et compris le mouvement, rentraient dans leurs maisons stupéfaits de la métamorphose qu'on avait fait subir à quelques unes. Un peu avant le lever du soleil les navires étaient en marche ; arrivés au coude rapide ils furent assaillis des deux côtés de la rivière ; les Coréens cachés dans les rochers, dans les fourrés tiraient sur les navires que leurs balles atteignaient ; les Français répondirent, et le feu dura jusqu'à ce qu'on fut sorti par ce coude de la rivière étroite, et qu'on fut ainsi à distance des côtes ; on put encore entendre les cris de victoire des Coréens qui saluaient notre départ, et le soir toute la côte était illuminée de feux que les Coréens allument pour effrayer leurs ennemis et aussi comme réjouissance, pour célébrer leur victoire. Les deux canonnières et les deux avisos rejoignirent la frégate et le Primauguet ; on fit les préparatifs de départ, pour abandonner entièrement la Corée ; puis quelques navires firent de l'hydrographie en attendant l'arrivée du Laplace qui était allé en Chine chercher les dépêches que l'amiral attendait avec impatience et anxiété pour savoir comment son intervention prompte aurait été accueillie par le ministre des affaires étrangères. Trois ou quatre jours se passèrent, et enfin le courrier arriva ; avec lui revenaient deux missionnaires de Corée qui, lors de la première expédition, avaient cherché à rejoindre les navires français, pour se mettre à la disposition de l'amiral comme interprètes ; arrivés le lendemain du départ des trois navires ils errèrent longtemps entre les îles, et se décidèrent à passer en Chine sur une barque chinoise (f. 1086) qu'ils rencontrèrent sur les côtes de Corée. Ils faisaient la traversée, lorsque la deuxième expédition allait en Corée, mais ils ne la rencontrèrent pas et débarquèrent à Whi-hai[위해(威海)] d'où ils se rendirent par terre à Tche-fou, dans le plus grand dénuement[dénuement]. Ils reçurent une généreuse hospitalité chez M. Fergusson commerçant anglais catholique et tout dévoué pour les missionnaires. Désirant offrir le concours de leurs services et de leurs connaissances du pays et de la langue à l'expédition, ils attendirent l'arrivée d'un navire, prirent passage sur le Laplace, et arrivèrent lorsque tout était fini. Quelle stupéfaction, quelle tristesse et douleur s'empara de leur âme ! En même temps, ou plutôt quelques jours avant, arrivaient des chrétiens de l'intérieur, disant que la persécution recommençait avec plus de rigueur, qu'on prenait et mettait à mort des chrétiens ; le régent étant furieux de la conduite des Français, surtout de ce qu'on avait pu remonter jusqu'à la capitale, disant qu'il n'y avait que des Coréens qui étaient capables d'avoir indiqué le chemin, que jamais seuls les Français n'auraient pu le trouver, et que c'était l'acte des chrétiens. « J'avais laissé la vie à trois de ces coquins d'Européens ce sont eux qui sont passés en Chine et ont amené les navires etc... » Comme il y avait danger à retourner immédiatement dans leur pays, ces Coréens qui s'étaient enfuis pour échapper à la mort demandèrent à rester ; du reste comme l'amiral pensait qu'on reprendrait l'expédition au printemps, le Père qui était présent se décida à les garder. En effet, l'amiral dit aux missionnaires : «

J'ai fait ce que j'ai pu, je pense qu'on reprendra au printemps avec plus de forces, je reçois une lettre du ministre qui me dit que puisque j'entreprends cette expédition c'est bien, mais de n'engager en rien le gouvernement ; après ce que j'ai fait le gouvernement français n'est pas engagé, et maintenant je pars. » Comment, c'est là tout ce qu'a pu faire un amiral ! C'est être trop modeste ; et après cet échec déshonorant, le gouvernement français n'est pas engagé ? ... alors, il n'est pas fier ; et cependant il faut bien se rappeler que la guerre a été déclarée à la Corée, que même elle a (f. 1087) été commencée ; aucun traité n'ayant été fait le même état se continue, et les Coréens se croient en droit de massacrer tout étranger européen qu'ils prendront dans le pays leur regardant comme un ennemi suivant leur manière de voir : de là aussi, les chrétiens étant considérés comme amis et alliés des Européens, restent toujours sous le même coup, et exposés à la rage plus violente encore de leur tyran. Hélas ! que de larmes amères a fait verser cette expédition funeste, quelle quantité de sang elle a fait répandre dans le pays !... Dès l'arrivée du courrier les navires s'étaient tous réunis pour recevoir les ordres de l'amiral. Au jour du départ et de la séparation, l'amiral offrit ses félicitations à l'escadre. Peu d'officiers prirent la chose au sérieux, on savait bien qu'on venait d'avoir un fiasco complet, on disait une seconde édition très-augmentée de Pétopouloski ; quelques uns même disaient : « L'amiral est toujours poli, mais dans la circonstance actuelle, au lieu d'offrir ses félicitations, il ferait bien mieux de mettre le drapeau français en berne, et un crêpe à la place de son drapeau d'amiral. »

On donna pour prétexte du retour que la saison des glaces était arrivée ; mais outre le temps inutilement perdu à Kang-hoa, à ne rien faire, on n'avait rien à craindre des glaces : en effet devant Kang-hoa, les glaces ne prennent jamais, on ne l'a jamais vu ; à deux lieux au-dessous de la capitale la glace prend presque tous les ans, et devant la capitale et au-dessus, les glaces prises restent ordinairement deux mois à la fin de la onzième lune jusqu'au commencement de la première ; (depuis le 25 Xbre jusqu'au 10 Février à peu près.) mais devant Kang-hoa les glaces ne prennent pas, on n'y voit que quelques glaçons ; il n'y avait donc pas de danger à cette époque pour les navires ; le danger serait au moment de la débacle[débâcle] qui a lieu au printemps, vers le mois de Février quelquefois, mais rarement au mois de Mars. Tout ceci, affirmé, par le pilote, avait été dit à l'amiral et appuyé du sentiment de quelques officiers, qui voyant la conformation de la rivière, et la force de la marée qui marne quelquesfois de 18 pieds, avaient déclaré qu'en effet il était impossible qu'en cet (f. 1088) endroit les glaces puissent prendre. On craignait aussi que les Coréens ne fissent glisser des radeaux pour briser les chaînes[chaînes] des canonnières ancrées à Kap-Kotzi ; mais l'expérience démontra qu'on n'avait rien à craindre et que les navires étaient en sûreté ; en effet, on laissa dériver un canot de la pointe la plus rapprochée des navires à l'ancre mais il fut toujours porté par le courant au delà (au large) des navires sans les toucher : il fut ainsi démontré qu'un radeau ou brûlot ne pouvait être nuisible. – Mais on avait besoin d'une excuse, d'un prétexte pour excuser le départ précipité ; on s'accrocha à celui-ci ; mais la cloche restée sur le milieu de la route de Kang-hoa à la mer n'indiquait pas une fuite, et une fuite précipitée ; le four qui n'a servi que deux fois, ne dit-il pas qu'on avait d'autres intentions, et qu'on remarque bien qu'on abandonna tout cela[cela] avant l'arrivée du courrier qui apportait les dépêches de France, et la réponse du ministre à la communication que lui avait faite l'amiral de son entreprise contre la Corée.

Il y eut une discussion, l'amiral demandait qu'on lui livrât les autorités qui avaient ordonné le meurtre des missionnaires, en désignant par leurs noms certains personnages ; ces noms écrits à la manière chinoise ou ne désignait personne, ou ceux qu'on pouvait reconnaître n'étaient pas les plus coupables. Demander au gouvernement de livrer les vrais auteurs du meurtre, était demander une chose impossible, car il eut fallu que le gouvernement se fût livré lui-même ; or, le régent qui gouvernait aurait plutôt fait massacrer tout son peuple que de se livrer ; on lui avait bien promis la vie sauve, mais il ne dut regarder cette promesse que comme une ruse. Si on l'avait demandé au peuple, qui connaissait bien les coupables, de les livrer quels qu'ils fussent sans les désigner par leurs noms puisqu'on voulait les avoir, on aurait pu réussir, surtout dès le commencement, lorsque tous étaient sous l'impression d'une panique. Mais comment demander à un peuple de livrer son gouvernement, cependant on eut pu le faire surtout en considérant que le Régent n'était (f. 1089) qu'un tyran qui retenait le pouvoir malgré les lois du pays et que ses exactions l'avaient fait détester de toute la population, au point qu'un grand nombre de Coréens virent avec plaisir les navires, les considérant comme des libérateurs qu'ils attendaient depuis longtemps. Au moment des massacres un grand nombre disaient : « Tant mieux, les Européens ne peuvent manquer maintenant de venir et certainement ils mettront à mort le régent, nous serons enfin délivrés. » Leur attente ayant été trompée,

il n'y a pas de malédictions qu'ils ne fassent entendre contre les Européens qui, disent-ils ne sont venus que pour animer la rage du tyran, faire mettre à mort un grand nombre d'innocents païens et chrétiens, et exalter les vrais coupables qui, enflés de leur victoire facile, n'ont fait qu'augmenter leurs exactions et les souffrances du peuple, et malgré tout dans leur désespoir le peuple coréen attend encore l'arrivée des navires.

On demande les ministres qui ont ordonné l'exécution des missionnaires ; il est difficile de les nommer ; mais il est certain que c'est un acte du gouvernement, et que le Tai-ouen koun (c'est ainsi qu'on désigne le régent père du jeune roi) en est le principal moteur et auteur (il est âgé de 52 ans à peu près). Son fils aîné[ainé] appelé Ni-Gaï mieni[이재면], frère aîné du roi et âgé de 32 ans en était aussi instigateur. Ni-Kieung ha[이경하] âgé de 46 ans environ pour plaire au régent et obtenir ainsi des dignités, se mit du côté de ceux qui demandaient la mort des missionnaires. – Liou Hou tza[유후조] aussi y prit part. On dit que ce ministre, étant allé l'année suivante à Pékin, vit que les Européens y habitaient, qu'ils y bâtissaient des églises, des maisons et vivaient en bonne intelligence avec les Chines ; effrayé de la responsabilité qu'il avait assumée sur sa tête en prenant part à la condamnation des missionnaires, dès qu'il fut de retour en Corée, il se démit de sa charge, de ses dignités pour se cacher, en rentrant dans la vie privée, et faire oublier un acte qui pourrait avoir par la suite des conséquences si graves pour sa famille.

Quant aux chasseurs de faisans de Pieng-tan-to[평안도] qui avaient (f. 1090) traversé la rivière pour passer dans l'île, et s'étaient enfermés dans la pagode de Tien-tong sa à Kang-hoa ils ont été grandement récompensés de leur bravoure et de leur succès. On rapporte qu'au moment où[où] ils se sont présentés, ils ont offert d'aller brûler les navires européens disant qu'ils l'avaient déjà fait pour la goëlette[goëlette] américaine brûlée à Pieng-hieng ; mais on ne trouvait aucun mandarin qui osât se mettre à leur tête. L'un des mandarins de Quelpaert se trouvait alors par hasard à la capitale ; il demanda et obtint le commandement de la troupe ; c'est lui qui ainsi par ce dévouement, son sang froid et son habileté, est parvenu à mettre en fuite et à chasser les Français ; il a depuis comme récompense obtenu de grandes dignités.

On faisait observer à l'amiral quel mal c'était d'abandonner ainsi la Corée car, disait-on, les Coréens dirent : « c'est pour les Chrétiens qu'ils sont venus. »... « Non, répondit l'amiral, ce n'est pas pour les Chrétiens, c'est pour les missionnaires, et encore pas pour les missionnaires en tant que missionnaires, mais en tant que Français ; qu'est-ce celà[cela] me fait à moi que ce soient des marchands de chandelles, de savon etc... » - « Certainement, amiral, vous raisonnez ainsi, (le docteur Cotolendy) mais les Coréens... » - « Peu m'importe ce que diront les Coréens, moi je tiens à faire connaître mon intention. » Ainsi c'était donc pour des marchands de savon, etc que ces Coréens chrétiens s'étaient mis à la disposition de l'amiral, qu'ils avaient conduit les navires ; car sans le pilote on n'eut jamais remonté à la capitale. Oh non ! c'était pour la France mais pour la France en tant que nation catholique, sachant bien que la France ne prendrait pas leur pays, ne ferait que du bien, pensant par là obtenir la liberté de pratiquer leur religion, leur seule ambition ; mais pour la France athée, la France renégate, ils ne l'eussent pas fait, pas même pour la France simplement marchande, on avait donc surpris leur bonne foi, on les trompait, car eux ne connaissaient que la France généreuse, juste[,] catholique. La France a voulu être là sans Dieu, eh bien elle a vu son pavillon tricolore insulté, battu, vaincu, chassé igno-(f. 1091)mimeusement, traîné dans la boue par un peuple sans force, sans art ni industrie, quelle humiliation !...

Mais on ne s'en est pas vanté et dans le rapport, on se garda bien de dire la vérité, et pour tromper et satisfaire l'opinion publique, le Moniteur en terminant son article sur l'expédition française disait : « Les Coréens sauront que ce n'est pas impunément qu'ils mettent nos missionnaires à mort. » Si le Moniteur coréen a fait un article, ce sera dans un autre sens et il aura pu le terminer en disant : « Les barbares de l'Europe, les mandarins de la nation aux trois couleurs sauront que ce n'est pas impunément qu'ils viendront avec leurs jonques de feu, pour débarquer sur nos côtes, et nous saurons, nous, Coréens, les faire se rembarquer plus vite qu'ils n'auront débarqué et les mettre en fuite comme des femmes. » Ils disaient en effet : « Les Européens sont intelligents, ils savent faire des bateaux à vapeur, ils sont plus forts que nous sur mer, mais sur terre ils sont comme des poissons, ils ne pourront jamais nous résister. »

Que s'en est-il suivi ? la résolution plus déterminée de mettre tous les chrétiens à mort, de massacrer tout européen qui sera pris sur le territoire de Corée, car la guerre a été déclarée par la France ; pour ces peuples c'est un droit de guerre de mettre à mort leurs ennemis en quelque lieu qu'ils les rencontrent, armés ou non armés. De plus la victoire signalée des Coréens sur les Français n'a fait qu'augmenter l'audace, l'insolence et l'orgueil de ce peuple, surtout du gouvernement. Au contraire, le prestige européen n'a fait que diminuer, non seulement en Corée, mais en Chine aussi ; les Chinois en effet disent : « Comment les Coréens qui sont un petit peuple, tributaire de la Chine, ont pu empêcher les Européens de s'établir chez eux ; et nous le peuple chinois, le grand empire du Milieu nous ne pourrions pas les en chasser et les empêcher de revenir ; c'est honteux... » Ce propos, ce raisonnement si naturel, un grand nombre de Chinois le font. Tel est le résultat des malheureuses expéditions de Corée, le déshonneur du drapeau, l'affaiblissement du prestige de la France dans l'extrême Orient, et de toute l'Europe en général en Corée.

Cette expédition a été peu connue en France, les journaux en ont peu parlé. Une lettre assez succincte[succincte] a été publiée dans l'Indépendance belge, mais ce numéro pour un autre motif, dit-on, a été arrêté à la frontière. En recevant le numéro en Chine, les officiers à la première lecture se disaient : « Mais c'est ma lettre, c'est ce que j'ai dit, qui donc a pu la publier. » ; puis remarquant certaines expressions un peu énergiques, « Non, je n'ai pas écrit ainsi, mais pour le fond, c'est la même chose, c'est la vérité, les faits sont rapportés exactement ; (cette lettre n'était pas signée) Comme l'amiral sera péniblement affecté en lisant cette lettre, disait-on encore, surtout en pensant qu'il y a des traîtres[traîtres] dans son escadre. » Des traîtres qui disent la vérité, qui font de l'histoire, sont-ils véritablement traîtres ? – Sans doute que l'amiral qui ne voulait pas que son insuccès fut connu, qui avait écrit dans un autre sens, avait défendu ou au moins insinué de ne pas écrire, on dit même que le mot de Corée était interdit à bord de la frégate.

A l'exception des passages où je dis : on rapporte, on dit etc, j'ai vu tout ce que je raconte, j'ai été de toutes les expéditions, de toutes les affaires ; j'étais à même mieux que personne de voir, d'entendre... ce que je raconte.

C'est pour vous que j'ai écrit cette histoire, cependant si quelqu'un vous témoignait le désir d'en prendre connaissance je ne m'y oppose pas.

2. Le récit de l'expédition par Henri Jouan

Le premier récit complet de l'expédition à avoir été publié est celui rédigé par le commandant Henri Jouan, ami de longue date de l'amiral Roze, qui avait été l'un des commandants de l'expédition. Le récit de Jouan sur l'expédition de l'île de Ganghwado a l'avantage d'être à la fois détaillé et sobre. Sa déclaration vers la fin selon laquelle le seul but de l'expédition était d'impressionner les Coréens par une démonstration de puissance de feu française correspond à la position adoptée par Roze lorsqu'il fut accusé après l'expédition de ne pas avoir attaqué Séoul ou d'avoir fait plus pour forcer le gouvernement coréen à signer un traité ouvrant le pays au commerce. Le fait que ce long texte rédigé par un témoin oculaire fiable n'ait été publié que plusieurs années après les événements dans l'obscur journal d'une société universitaire régionale sert à nous rappeler qu'aucun récit complet et critique de l'expédition de 1866 n'a jamais été publié sous forme de livre.

L'expédition de Corée en 1866 : Episode d'une station navale dans les mers de Chine,

Par M. Henri Jouan

Mémoires : Société nationale académique de Cherbourg 1871

Pages 145 - 228

Un des principaux rôles de la marine militaire, dans les campagnes lointaines, est de faire respecter le drapeau de la France, et de protéger nos nationaux à l'étranger. Il arrive quelquefois que cette protection, chez des peuples à demi-barbares, entraîne à des expéditions de guerre; c'est ainsi qu'il y a deux ans, le contre-amiral Roze, commandant la division navale des mers de Chine, fut obligé de recourir à l'emploi de la force en Corée, où avait été commis un grand crime de lèse-humanité. Les journaux d'alors s'occupèrent très peu de cette intervention armée, si ce n'est pour l'envisager avec une sorte d'effroi. Le vent n'était pas aux expéditions lointaines, et les organes de la presse, même les plus modérés, semblaient craindre que le pays ne fût forcé de s'engager dans quelque entreprise aventureuse, au moment où des événements, pouvant amener de graves complications, s'accomplissaient en Europe. Le Moniteur vint rassurer les esprits en rendant compte, en quelques lignes, à la fois du commencement et de la fin de l'expédition, et des résultats qu'elle avait produits. Il me semble qu'elle aurait mérité mieux, non pas que de grands combats, dont le récit est toujours cher aux Français quoiqu'ils en disent, eussent été livrés, mais parce qu'elle faisait brèche dans un pays qui, jusqu'alors, s'était complètement défendu du contact des étrangers, quand tous ses voisins étaient entamés par l'Occident. Cela ne s'était pas fait sans peine: il avait fallu d'abord s'attaquer à l'inconnu. La partie militaire de l'entreprise était la moins difficile; le plus fort était de surmonter les obstacles que les localités opposaient à la navigation. Ce n'est pas qu'une lutte armée n'offrit pourtant de grandes difficultés. Par le fait de la disposition des lieux, les grands navires, qui constituaient la force réelle de la division navale, étaient obligés de s'arrêter loin des points où l'on devait rencontrer l'ennemi. Il ne pouvait être atteint que par un corps de débarquement, et, pour que celui-ci fût capable d'opérer, il fallait improviser tout un matériel de campagne. Le service des vivres, celui des ambulances, etc., tout était à créer; car, malgré les progrès apportés dans la flotte à l'organisation des compagnies de débarquement, ces dernières ne peuvent guère agir, avec efficacité, qu'à condition de ne pas s'éloigner des navires. C'est pour faire voir tous les obstacles qu'il y avait à vaincre, et devant lesquels le commandant en chef ne recula pas, que j'ai raconté, dans tous leurs détails, les événements arrivés pendant les cinq semaines qu'a duré cet épisode de notre campagne. Ce récit n'est guère qu'un journal écrit au courant de la plume, à mesure que les faits se succédaient, sans art, sans autre prétention que celle d'être sincère. J'espère que cet aveu fera passer sur ses nombreuses imperfections et que le lecteur saura gré à l'auteur d'avoir essayé de donner une idée de cette contrée mystérieuse, et de mettre en relief une page glorieuse de la carrière, déjà bien remplie, d'un officier général dont tout le monde, dans notre ville, a gardé un si bon souvenir

Cherbourg, septembre 1868.

I.

Le 11 juillet 1866, dans la soirée, le contre-amiral Roze, commandant en chef la division navale des mers de Chine, après une excursion à Pékin, était de retour à Tien-Tsin où l'attendait le Déroulède. Cet avis devait le reconduire le lendemain abord de la frégate la Guerrière mouillée devant la barre de Takou. Le dessein de l'amiral était de se rendre à Nagasaki, puis à Yokohama, lorsqu'une communication du consul de France à Tien-Tsin vint renverser ces projets.

M. Dévéria, le consul, apprenait à l'amiral que, la veille, le paquebot venant de Tché-Fou avait amené un prêtre français, appartenant aux Missions Etrangères, porteur de graves nouvelles. Cet ecclésiastique, le P. Ridel, se trouvait en Corée avec onze autres missionnaires français. Le 8 mars, Mgr Berneux, chef de la mission, les PP. Beaulieu, Dorie et Ranfer de Bretenières avaient été mis à mort, par ordre du gouvernement coréen, sous les murs de la capitale: le 11 du même mois, c'était le tour des PP. Pourthié et Petit-Nicolas; le 30 celui de Mgr Daveluy, coadjuteur de Mgr Berneux, et des PP. Aumaitre et Huin. En même temps, un sort pareil était le partage d'une quarantaine de chrétiens indigènes. (Voir, pour les détails de ces exécutions, Les Annales de la Propagation de la Foi, n° 229, nov. 1866.)

Un des trois missionnaires survivants, le P. Ridel avait pu gagner la côte occidentale de la Corée, et s'enfuir, avec quelques chrétiens dévoués, sur une barque qui était arrivée en sept jours à Tché-Fou, où il avait été recueilli par un négociant anglais, M. Fergusson. Le P. Ridel ne savait rien de ses confrères qui avaient pris une autre direction, afin de se cacher plus facilement et de multiplier les chances de faire parvenir, dans quelque port de la Chine fréquenté par les Européens, la nouvelle de ces tristes événements. Il se rendait lui-même à Pékin pour en faire part au ministre de France en Chine. Bien que la Chine et la Corée soient aujourd'hui des empires séparés et distincts, il comptait néanmoins que l'intervention du gouvernement chinois, provoquée par le représentant de la France, serait d'un grand poids auprès du gouvernement coréen: de plus, la présence à Pékin, dans ce moment là, du commandant en chef de nos forces navales l'engageait à faire le voyage.

Le P. Ridel ne tarda pas à arriver à bord du Déroulède. C'était un homme de trente à trente-cinq ans, prêtre du diocèse de Vannes. Son étrange costume coréen, que nous ne connaissions pas, sa longue houppe blanche, ses sandales de paille, son grand chapeau en fin treillis de bambou, attiraient tous les regards. Il y avait cependant, dans son apparence, quelque chose qui nous paraissait en contradiction avec la nécessité où sont les Européens de se cacher, ou au moins de ne se montrer que déguisés: c'était sa longue barbe, alors que les indigènes n'ont que quelques poils raides au menton. Quoiqu'il en soit, ses récits, empreints de la plus grande simplicité et d'une parfaite bonne foi, nous intéressèrent fort, car on ne savait rien, ou presque rien, sur la Corée, plus fermée aux étrangers que ne l'était naguère le Japon. Malheureusement, malgré un séjour de trois années, obligé de vivre caché, ne choisissant pour voyager que les nuits les plus obscures, il ne pouvait nous renseigner autant que nous l'eussions voulu. Il nous apprit cependant le nom de la capitale de la Corée, Séhoul, qui ne se trouve sur aucune carte. Cette ville, située à peu de distance de la côte occidentale, communique avec la Mer Jaune par une rivière que remontent facilement les jonques du pays. Le gouvernement coréen n'ignorait pas la présence des missionnaires: mais, bien que la religion chrétienne fut interdite, comme ils vivaient cachés, n'exerçant leur ministère que dans le plus profond secret, on ne les inquiétait pas, lorsque l'apparition de quelques bâtiments de guerre russes sur les côtes septentrionales du royaume, fit changer ces dispositions. N'ayant aucune idée des notions les plus élémentaires de géographie, le gouvernement coréen confond ensemble tous les Occidentaux; il vint tout de suite à l'esprit du roi, qui est, à lui seul, à peu près tout le gouvernement, que les missionnaires appelaient les étrangers. La pression des Russes sur les frontières du Nord-Est, le récit des envahissements des Européens en Chine, en Cochinchine, au Japon, lui inspirèrent une résolution barbare sur laquelle il comptait beaucoup pour frapper de terreur les envahisseurs: dès lors le supplice des missionnaires fut décidé et bientôt accompli.

Cet acte de sauvagerie, de la part d'un gouvernement se disant civilisé, dont neuf Français venaient d'être victimes, ne pouvait guère rester impuni. On objectera que ces Français violaient d'une manière flagrante les lois du pays: qu'en allant en Corée prêcher une doctrine défendue, ils savaient à quoi ils s'exposaient: que cette détermination, toute volontaire de leur part, ne devait pas engager le

gouvernement de leur patrie à se lancer dans une entreprise peut-être aventureuse. Je ne nierai pas la force et, jusqu'à un certain point, la vérité de ces objections; mais au temps où nous vivons, quand les communications de peuple à peuple deviennent de plus en plus fréquentes, est-il permis à des nations possédant une civilisation, différente de la nôtre, il est vrai, mais pourtant très avancée, de rester non-seulement isolées des autres nations, mais encore hostiles à leur égard? La sanglante tragédie du mois de mars 1866 n'était pas la seule; à l'exception d'un très petit nombre, tous les naufragés, que les tempêtes jetaient sur les côtes de Corée, étaient impitoyablement massacrés par les ordres d'un gouvernement soupçonneux. Demander compte à ce gouvernement du meurtre de nos compatriotes, ce n'était pas réclamer satisfaction pour la France seulement mais encore pour l'humanité et la civilisation. En tout cas, les événements de Corée ne pouvaient pas passer inaperçus. La conduite du commandant en chef était tracée: essayer de se mettre en rapport avec le gouvernement coréen, exiger de lui une réparation, soit par la persuasion, soit, au besoin, par les armes et, si les forces dont il disposait, ne lui permettaient pas cette dernière solution, faire au moins une reconnaissance qui permit au gouvernement français d'agir plus tard s'il le jugeait convenable.

La position de la capitale dans le voisinage de la côte occidentale, près d'une rivière qui, peut-être, admettrait des canonnières, indiquait, que c'était de ce côté qu'il fallait se rendre, ne fût-ce que pour prendre langue. Les Coréens, qui avaient amené le P. Ridel à Tché-Fou, étaient des marins pratiques de cette partie de la côte. On pouvait tirer d'eux des renseignements précieux, et même les seuls; car l'hydrographie de la côte occidentale de Corée s'arrêtait au golfe du Prince-Jérôme, dont les abords avaient été explorés par le contre-amiral Guérin. Il n'avait pas trouvé l'embouchure de la rivière de Séhoul qu'on lui avait indiquée comme devant être quelque part par là. Un échouage très sérieux l'avait seul empêché d'aller plus loin. Il fallait l'habileté et l'audace de ce marin consommé pour oser s'engager, avec une grande frégate à voiles (La Virginie), dans ce dédale d'îles, d'écueils de toute sorte, qui s'étendent comme une barrière en avant de la côte, dans des canaux que sillonnent des courants de foudre, où la différence de niveau entre la haute mer et la basse mer atteint quelque fois onze ou douze mètres. C'est au milieu d'un de ces archipels, encore si incomplètement reconnus, que se perdirent, il y a vingt ans, deux grands bâtiments de guerre français, la Gloire et la Victorieuse. Au nord du golfe du Prince-Jérôme, à partir du point où se sont arrêtées les explorations de l'amiral Guérin, les meilleures cartes n'indiquaient que de la terre ferme, une côte en ligne droite, et encore le plus souvent marquée simplement par des lignes ponctuées.

Les difficultés de la navigation, la perspective de n'échapper au naufrage que pour mourir dans les supplices, faisaient de ces rivages un juste objet d'effroi. Le commerce, si entreprenant dans les mers de l'extrême Orient, avait cependant essayé, au moyen de quelques petits navires, de franchir la barrière d'écueils et de rochers; mais, il avait été bientôt obligé de renoncer à ces tentatives devant les habitudes systématiques d'isolement des habitants qui repoussaient tous les étrangers: les Chinois eux-mêmes, qui ressemblent aux Coréens sous beaucoup de rapports, n'étaient pas admis. Cependant un actif commerce de contrebande avait lieu, sur la côte occidentale, entre des jonques de la province chinoise de Shan-Tong et des bateaux coréens: c'est par ce moyen que nos missionnaires avaient pu s'introduire dans le pays.

Eux seuls auraient pu nous renseigner sur ses ressources militaires; mais, j'ai déjà dit plus haut que, par suite de la manière dont il avait été forcé de vivre, le P. Ridel ne pouvait nous apprendre que peu de choses. D'après lui, un petit nombre de soldats, mal armés de vieux sabres et de quelques fusils à mèche, composaient toute la force publique. Toute l'artillerie, dont pouvait disposer le gouvernement, se réduisait à quelques canons rouillés, sans affûts, qu'on voyait dans la capitale. Le pays était très salubre, surtout dans la saison où nous allions entrer; une expédition pouvait y trouver, sinon de quoi vivre dans l'abondance, du moins de quoi ajouter aux provisions qu'elle apporterait avec elle, grâce au bétail commun en Corée. Les murailles de la capitale et de quelques autres villes, ne devaient pas être un obstacle sérieux pour des troupes européennes. Voilà à peu près, avec quelques détails sur les mœurs, sur le fonctionnement du gouvernement et de la société, tout ce que nous pûmes apprendre.

Les seuls documents que nous possédions par ailleurs se réduisaient à quelques relations abrégées de voyages anciens, telles que le naufrage du Hollandais Henry Hamel dans le milieu du XVIIe siècle, (Histoire du naufrage d'un vaisseau hollandais sur la côte de l'île de Quelpaert, avec la description du Royaume de Corée, traduite du flamand, Paris, 1670. — L'auteur, Henry Hamel, resta treize ans en Corée. Presque tout ce qui a été écrit depuis, sur ce pays, a été copié sur sa relation, et par

là beaucoup de faits se sont propagés qui sont des erreurs aujourd'hui: ainsi, dans un ouvrage très estimé, on lit que la Corée dépend de la Chine: cela n'a plus lieu. Des inexactitudes nouvelles ont été ajoutées aux anciennes. On lit encore que le pays est ouvert au commerce étranger depuis 1830: cela est si peu vrai, qu'au mois de septembre 1866, on massacrait tout ce qui se trouvait à bord d'une goélette américaine qui avait fait naufrage sur la côte occidentale) l'histoire de la conquête de la Corée par l'empereur du Japon Taïko-Sama à la fin du XVIe. (Les Japonais s'emparèrent de Corée en 1593: ils n'ont gardé de cette conquête qu'un port de la côte orientale, Fosan, où il y a une petite garnison Japonaise. Le christianisme fut prêché pour la première fois, à cette époque, par des religieux espagnols qui avaient suivi les conquérants. Il n'en restait plus de traces lors du voyage de Gutzlaff: ce ne fut que quelques années après qu'il fut introduit de nouveau).

Les renseignements épars dans les récits des missionnaires publiés à différentes époques, le voyage du capitaine B. Hall en 1816, celui du docteur Gutzlaff, qui essaya de pénétrer dans cette mystérieuse contrée en 1832, n'étaient pas en notre possession. Pour tout ce qui avait trait à l'état actuel du pays, nous n'étions pas plus avancés que pour ce qui concernait la navigation. L'amiral se décida à aller à Tché-Fou, pour chercher les bateliers du P. Ridel, réunir sur ce point tous les bâtiments de la division navale, si cela était nécessaire, et faire une reconnaissance, la saison peu avancée permettait de compter sur plusieurs mois de beau temps.

Mais ces projets devaient être modifiés, ou au moins ajournés. En revenant à bord de la *Guerrière*, le 11 juillet, l'amiral Roze trouva, arrivée la veille avec le courrier d'Europe, une lettre du gouverneur de la Cochinchine, contenant des nouvelles très graves. Une insurrection formidable avait éclaté dans notre colonie; pendant un moment la ville de Saigon même avait été menacée; la situation était assez mauvaise pour que le vice-amiral de La Grandière fit appel à la division navale de Chine. Ces événements mettaient la Corée en arrière-plan, et, bien qu'il en coûtât à M. Roze d'abandonner un dessein qui pouvait lui fournir l'occasion de se signaler d'une manière glorieuse, avant tout homme de devoir, il n'hésita pas un seul instant à se rendre à l'invitation du gouverneur de la Cochinchine. Ce n'était pas une perspective bien agréable qu'un voyage du Nord de la Chine à Saigon, en pleine mousson de Sud-Ouest, avec la chance, en outre, des typhons qui balayaient ces mers à cette époque de l'année. Le 13 juillet, la *Guerrière* mouillait à Tché-Fou et en repartait le 16. Le P. Ridel restait là avec l'invitation de venir se mettre à la disposition du commandant en chef, si ce dernier avait besoin de lui.

Le 19, nous étions dans le Sud de Shanghai, luttant contre une fraîche brise, lorsqu'on aperçut une corvette à vapeur qui fut bientôt reconnue pour le *Primauguet*. Le commandant Bochet vint à bord de la frégate. Il avait reçu de Cochinchine les mêmes avis que l'amiral, et ne sachant pas trop quand celui-ci, qu'il supposait déjà en route par le Nord du Japon, pourrait les recevoir, il s'était hâté, devant les termes des dépêches de M. de La Grandière, de partir pour Saigon. Puisque la frégate y allait, la présence du *Primauguet* ne devait plus y être aussi utile: l'amiral Roze ne voulant pas dégarnir la station de Chine, le renvoya à Shanghai. Le 24, la *Guerrière* mouillait à Hong-Kong pour prendre du charbon et attendre le paquebot venant de Saigon, qui arriva le 30. Les choses allaient beaucoup mieux en Cochinchine; néanmoins on comptait toujours sur la frégate. Le 4 août, elle arrivait à Saigon.

Le calme était revenu dans la colonie. Notre présence n'était plus bien nécessaire; mais il fut convenu que la *Guerrière* resterait à Saigon jusqu'à ce qu'on eut des nouvelles d'une colonne de 500 hommes, partant le 5 au matin, pour aller disperser les débris de la rébellion. Cela devait nous mener jusqu'au 15. Ce temps fut utilisé pour embarquer une assez grande quantité de matériel venu de France pour la station de Chine, et, dans la prévision d'une expédition en Corée, cent carabines, des munitions, des fusées de guerre, des bâts de mulet, et d'autres objets que l'administration coloniale mit avec empressement à la disposition de l'amiral Roze.

Partie le 16 août, la *Guerrière* était de nouveau à Hong-Kong le 20. On commençait à se préoccuper de la Corée dans cette ville. La presse locale en parlait de différentes manières; tous ses organes concluaient à ce que les Français allâssent venger leurs compatriotes. Quelques journaux exprimaient même le désir de voir une expédition anglaise se joindre à nous, pour prendre part aux bénéfices qu'il y aurait à faire: dans tous les cas, que leurs vœux fussent exaucés ou non, ils étaient heureux qu'une occasion se présentât de faire sortir de son isolement un pays qui avait 300 milles de côtes où les marchandises anglaises pourraient trouver un placement. Sans se préoccuper des commentaires des journaux de Hong-Kong, l'amiral se disposa à partir aussitôt après l'arrivée du courrier d'Europe, afin de profiter du reste de la belle saison, pour faire au moins une reconnaissance.

Des instructions confidentielles furent envoyées à tous les bâtiments, pour rallier Tché-Fou, et à l'officier d'administration qui résidait à Wusung, pour faire disposer les envois, à Tché-Fou, de vivres et de charbon nécessaires.

Le commandant en chef disposait des forces suivantes:

Bâtiments.	Nombre d'hommes d'équipage
La Guerrière, frégate à hélice, commandée par M. Olivier, capitaine de vaisseau	545
Le Primauguet, corvette à hélice, M. Bochet, capitaine de frégate, en station à Shanghai,	198
Le Laplace, id., M. Amet, capitaine de frégate, en station à Yokohama	192
Le Kien-Chan (1), aviso à roues, M. Trêve lieutenant de vaisseau, en station à Yokohama,	42
Le Déroulède, id., M. Richy , lieutenant de vaisseau, à Tché-fou	42

(1) Le Kien-Chan et le Déroulède étaient deux petits steamers achetés au commerce pendant l'expédition de Chine de 1860; tous deux, en 1860, étaient en assez mauvais état. La coque du deuxième était en fer, ce qui le rendait peu propre à la navigation des côtes de Corée, où il était exposé, à chaque instant, à rencontrer quelque rocher inconnu auquel sa coque de tôle n'eût offert aucune résistance. Son armement se composait tout simplement de deux petits canons rayés de 4 et d'un vieil obusier, sans portée. Le Kien-Chan, construit en bois, était mieux armé, ayant deux canons rayés de 12 et deux canons de 4, mais la longueur de ce bâtiment était un désavantage sérieux pour circuler dans les canaux étroits et tortueux où il eut à passer. Cet inconvénient disparut, grâce à l'habileté du capitaine. Les deux navires sur lesquels il y avait le plus à compter, à cause de leur armement spécial, étaient le Le Brethon et le Tardif, portant chacun un canon rayé de 30 et deux canons rayés de 12. Ces deux canonnières, construites récemment à Ning-po étaient déjà en bien mauvais état. En outre, le peu de puissance de leur machine, était un grand inconvénient avec les courants de marée que nous rencontrâmes. Le Mirage était un ancien petit steamer dont on avait fait une goélette à voiles, bonne tout au plus à naviguer dans la baie de Tché-Fou, et à garder le poste de Kung-Tung. Sauf la frégate et les deux corvettes, tous les bâtiments composent la station navale de Chine, soit par le fait de leur construction ou de leur destination spéciale, soit par leur mauvais état, étaient incapables de tenir la mer avec du mauvais temps.

Le Le Brethon, canonnière de 2 classe, M. Huchet de Cintré, lieutenant de vaisseau, en station à Hankao	52
Le Tardif, id., M. Chanoine, lieutenant de vaisseau, en station à Ning-Po	51
La goélette le Mirage, M. de Chabannes, lieutenant de vaisseau, en station à Tché-Fou (y compris la garnison du poste de Kung-Tung),	59
La garnison de Yokohama, composée de marins fusiliers, sous le commandement de M. de Thouars, lieutenant de vaisseau	279
Total 1.460	

Il fallait naturellement défalquer de ce total le personnel nécessaire à la garde des différents postes, et un grand nombre de non-valeurs.

Le Laplace et le Kien-Chan devaient amener à Tché-Fou tout le matériel de campement qui était en magasin à Yokohama, deux canons de 4 sur affût de montagne, et une partie des fusiliers-marins de la garnison. Le paquebot français, venant du Nord, apporta une nouvelle inquiétante pour la réalisation de cette partie du programme. Le Laplace, en revenant de Nagasaki, avait fait côte dans le golfe de Yédo, sur un point assez dangereux. Était-ce un accident peu important, ou bien un échouage entraînant de longues réparations, peut-être une perte totale? Les détails manquaient absolument. On comprend combien, dans les circonstances actuelles, la privation d'un des meilleurs bâtiments de la

division eût été sensible au commandant en chef; le petit Kien-Chan ne pouvait se charger que d'une faible partie du matériel et des hommes demandés à Yokohama. Disons tout de suite que cet échouage, arrivé par une brume très épaisse, n'eut pas de conséquences fâcheuses; le Laplace fut promptement retiré de la côte, sans autres dommages que des avaries insignifiantes, grâce au dévouement de son équipage, et à l'assistance d'une canonnière anglaise et de la corvette italienne le Magenta.

Nous eûmes l'occasion de voir, à Hong-Kong, M. Morisson, capitaine du steamer anglais le « Rona », appartenant à la liaison Jardine et Matheson. M. Morisson, envoyé à New-Chwang, port chinois dans le Nord du golfe de Pé-tehi-li, avait eu l'ordre de se déranger de sa route et de consacrer quelques jours à l'exploration du golfe du Prince-Jérôme, afin d'essayer de trouver l'embouchure de la rivière qui, disait-on, conduisait à la capitale de la Corée. Il devait même laisser quelques Chinois dans le pays pour y fonder les éléments d'un comptoir. Le Rona avait visité trois grandes baies du golfe. On avait eu des communications avec les habitants qui s'étaient montrés accessibles; mais il était facile de reconnaître que les mandarins, en dépit de leur politesse, n'avaient qu'une idée fixe: c'était de voir les étrangers s'en aller au plus vite, bien loin de permettre à quelques-uns d'entre eux de rester. Les Anglais avaient pu cependant descendre à terre et se promener quelque peu dans la campagne sans être inquiétés. Le sol leur avait paru bien cultivé, mais naturellement pauvre; le bétail était très-rare. On ne voyait rien qui pût faire croire ce peuple capable de résister à une attaque. M. Morisson n'avait pas trouvé la rivière qu'il cherchait, et un échouage assez sérieux ne l'engageait pas à continuer. Le Rona était un fort navire, de trop grande valeur pour le compromettre dans des explorations dont le résultat était douteux. D'ailleurs le temps que le capitaine devait consacrer à cette recherche était écoulé; il continua sa route sur New-Chwang. Cela se passait à l'époque du supplice des missionnaires, mais M. Morisson n'en avait pas entendu parler.

On comprend avec quel intérêt nous écoutions ces détails qui nous étaient donnés avec la plus grande complaisance. On nous en promettait, avant peu, de beaucoup plus précis, la maison Jardine et Matheson ayant fait partir de Shanghai, pour explorer à fond le golfe du Prince-Jérôme, un tout petit steamer, l'Emperor, tout-à-fait propre à cette délicate navigation. Il faisait à Hong-Kong des chaleurs excessives, ce qui n'empêchait pas notre vaillant équipage breton de travailler avec ardeur, jour et nuit, à l'embarquement du charbon et aux autres préparatifs; aussi la Guerrière était-elle prête plusieurs jours avant l'arrivée du paquebot français, apportant les nouvelles d'Europe. Le 29 août, la frégate quittait Hong-Kong, et, malgré une fraîche brise de Nord-Est, fait exceptionnel pour la saison, pendant la plus grande partie de la route, elle mouillait le 6 septembre à Tché-Fou où étaient le Déroulède et le Mirage. Le 8, le Primauguet arriva, venant de Swatow et le 12, le Tardif, venant de Ning-Po. (1),

(1) Pendant notre séjour à Hong-Kong, en allant de Tché-Fou à Saigon, l'amiral reçut du capitaine du navire de commerce français le Léon, avis qu'un missionnaire, le P. Tardy, établi dans les environs de Swatow, avait été inquiété par les habitants d'un village voisin qui avaient attaqué celui où il demeurait, et dont toute la population était chrétienne. Le P. Tardy n'avait dû son salut qu'à l'intervention des capitaines des deux navires français le Léon et le Bangkok qui avaient fait débarquer leurs équipages en armes. Ordre avait été envoyé au Primauguet de venir tout de suite à Swatow voir au juste ce qui s'était passé, car il y avait sans doute un peu d'exagération dans tout cela; cette supposition se trouva être assez vraie

Le P. Ridet et ses Coréens revinrent de Shanghai à la même époque par un des paquebots de ce port. Ce steamer apporta en même temps à l'amiral une lettre d'un Anglais, M. Oppert, qui était subrécargue de l'Emperor pendant le voyage que ce petit bateau venait de faire en Corée. Il écrivait que l'Emperor avait trouvé une rivière, ou plutôt un bras de mer, conduisant à l'embouchure de la rivière par laquelle on pouvait remonter jusqu'à Séhoul. A l'entrée de ce bras de mer, il y avait des mouillages convenables pour des navires de la taille de la Guerrière. M. Oppert avait tracé une carte de la route suivie par l'Emperor, et il offrait cette carte à l'amiral, moyennant certaines conditions. Je ne saurais dire ce qui lui fut au juste répondu, mais ces conditions étaient inacceptables. La possession de ce document aurait pu être utile: mais, d'un autre côté, il eût été triste, pour la marine française que nous n'eussions pu nous en passer. De plus, les Coréens du P. Ridet, mis en présence de cartes grossières de la Corée, qui avaient été envoyées, par le même courrier, à l'amiral par le ministre de France à Pékin, se reconnaissaient parfaitement dans ces barbouillages chinois où les villes et les îles

étaient représentées par de grands ronds, sans tenir compte des gisements et encore moins des distances. Les réponses de nos futurs pilotes étaient beaucoup plus précises que celles que nous avions eues d'eux, deux mois auparavant, et s'accordaient bien entre elles. Le 18 septembre, par un temps superbe, l'amiral partit, pour aller lui-même faire une reconnaissance, sur le Primauguet accompagné du Déroulède et du Tardif. Outre le P. Ridet et ses gens, le commandant en chef emmenait avec lui MM. Humann, lieutenant de vaisseau, aide-de-camp, Desfossés, enseigne de vaisseau, officier d'ordonnance, de Marliave, aspirant de 1re classe, de Benazé, lieutenant de vaisseau de la Guerrière, qui était allé autrefois, dans ces parages avec l'amiral Guérin, Foll, médecin de 2e classe du poste de Kung-Tung, le chef de timonerie de la frégate, Macé, et 54 marins-fusiliers, timoniers, etc.

Le Laplace et le Kien-Chan arrivèrent le 20, ayant passé par la Mer Intérieure du Japon, ce qui leur avait fait éviter un violent typhon. Ils apportaient le matériel de campement, et 160 marins-fusiliers sous la conduite de M. le lieutenant de vaisseau de Thouars. L'abbé Cazaneuve, aumônier de la division, revenait prendre, à bord de la Guerrière, ses fonctions remplies depuis quelques mois par l'abbé Lala-Borderies qui passait sur le Laplace. Un officier danois, M. Suenson, arrivé également par cette corvette, fut mis sur la Guerrière, et, par la suite, attaché à l'Etat-Major général. Le 1er octobre, la canonnière le Le Brethon arriva de Hankao. Ce petit bâtiment était en assez mauvais état: on s'occupa sur le champ de le réparer avec les moyens des autres navires. Pendant l'absence de l'amiral, les équipages furent exercés sur la plage de Kung-Tung, favorablement disposée pour cela, à tirer à la cible, à marcher avec l'équipement nécessaire pour une expédition de plusieurs jours, camper, dresser les tentes, faire promptement la cuisine, etc., toutes choses en dehors des habitudes ordinaires des navires de guerre. Le Chef d'Etat-Major et le Commissaire de division, restés à Tché-Fou, s'occupaient à rassembler, avec les ressources de la place, et avec toute l'économie possible, quelques objets de matériel nécessaires pour des opérations à terre. Les vivres et le charbon, demandés à Shanghai, arrivèrent sur deux navires de commerce frétés dans ce port.

Le 3 octobre, au matin, le Primauguet, le Déroulède et le Tardif étaient de retour. Les deux petits navires étaient allés jusque devant Séhoul, après mille difficultés, et non sans s'être échoués plusieurs fois. Le Primauguet, en essayant de remonter avec eux, avait fait côte sur un banc de roches, mais sans se faire de mal; il avait été prudent de le laisser à l'Ile-Boisée, à cinq milles dans le Sud de l'île de Kang-hoa. Remontant la Rivière-Salée, c'est-à-dire le bras de mer situé à l'Est de Kang-hoa, les deux petits steamers s'étaient lancés dans le Han-Kiang, ou Fleuve Impérial, qui remonte dans la direction moyenne du Sud-Est, et, après un parcours de vingt-six milles, ils étaient arrivés devant Séhoul dont on voyait les murailles à une lieue et demie de la rive.

Quand la petite division avait atterri sur le golfe du Prince-Jérôme, les pilotes Coréens s'étaient parfaitement reconnus. Ils avaient, sans hésitation aucune, conduit les navires pour passer la nuit à l'ancre sous une île qui fut nommée Ile-Eugénie; puis le lendemain, après avoir chenalé au milieu de bancs et d'îlots, à l'Ile-Boisée, le dernier mouillage qu'ils avaient indiqué comme capable de recevoir de grands bâtiments, encore- était-il assez incommode; si, à marée haute, il paraissait offrir une assez vaste surface, à marée basse, ce n'était guère qu'un boyau étroit entre d'immenses bancs de vases qui réunissaient les différents îlots les uns aux autres; en outre, il était coupé en deux par un banc que la Guerrière n'aurait pu franchir sans attendre que la marée eût beaucoup monté. Les courants rendaient la navigation très difficile par leur violence, et comme cela a presque toujours lieu à l'entrée des rivières, l'écale n'avait pas de durée; le changement de direction du courant se faisait tout à coup. Au nord du mouillage de l'Ile-Boisée, commençait la Rivière-Salée, un peu en dedans de l'entrée de laquelle le Primauguet s'était échoué. Pendant que le Tardif et le Déroulède, sur lequel l'amiral et le commandant Bochet avaient passé, poussaient en avant par l'est de Kang-hoa, les officiers de la corvette levaient le plan du mouillage de l'Ile-Boisée.

Pendant leur route vers Séhoul, les deux bateaux eurent plusieurs fois des communications avec les habitants des rives où l'on voyait quelques villages. La population accourait de tous côtés, attirée par le spectacle des navires des Barbares, marchant sans voiles ni rames, et les Coréens, avec leurs vêtements blancs, leurs grands chapeaux, garnissant toutes les hauteurs des rives, n'étaient pas un spectacle moins curieux pour les explorateurs. Quelques individus, paraissant revêtus d'un caractère officiel, vinrent à bord du Déroulède de la part des mandarins. Leurs manières étaient empreintes de la plus grande politesse; ils étaient pleins de prévenances; mais à travers tout cela, perçait une grande inquiétude: Qui êtes-vous? où allez-vous? Qu'est-ce que vous voulez? allez vous-en! — c'était toujours en cela que se résumaient leurs discours. Dans quelques localités des présents divers, un

boeuf, des poules, des fruits, des poissons secs, furent apportés à bord des bâtiments sans qu'on voulût rien accepter en échange. Aux approches de Séhoul, ces bonnes dispositions parurent changer; la rive était barrée par des jonques. L'amiral leur envoya dire qu'il ne voulait faire de mal à personne, mais que, si on ne laissait pas le passage libre, il ouvrirait de force, et, comme on ne répondait pas, un coup de canon fut tiré dans le groupe des jonques qui s'empressèrent de s'en aller. Les deux bateaux redescendirent après avoir séjourné, pendant une nuit devant Séhoul. En repassant devant l'île de Kang-Hoa, au village de Kakodji, on reconnut que les murailles, qui bordent presque partout le rivage dans cette partie, étaient garnies de soldats portant des drapeaux, comme cela se voit dans les troupes chinoises. Plusieurs coups de feu furent tirés quand les navires avaient déjà dépassé ce point, mais une décharge des fusiliers embarqués sur le Déroulède dissipa ces rassemblements.

M. Roze rapportait une carte suffisante pour ses futures opérations, de la Rivière-Salée et du Han-Kiang, levée par MM. Bochet, Humann et Desfossés, et sur laquelle était tracée la route tortueuse que pouvaient suivre les canonnières et les avisos (le tirant d'eau de ces bâtiments était, en moyenne, de 2m 40) tantôt sur une rive, tantôt sur l'autre; le cours du Han-Kiang n'est guère qu'une suite de bassins où l'eau est assez profonde en tout temps, mais on ne peut aller de l'un dans l'autre qu'à certains moments de la marée. On avait même pu débarquer à Kakodji, le point le plus voisin de la place forte de Kang-hoa, qui, disait-on, était un des boulevards de la Corée, et, du haut d'une colline, avoir une idée de cette place et de la topographie du pays. Cette reconnaissance avait été accompagnée de beaucoup de bonheur; mais il faut aussi faire une grande part à l'habileté des officiers qui y avaient concouru. Il était heureux que l'échouage du Primauguet et celui du Tardif qui, en face de Séhoul, s'était trouvé, à marée basse, échoué par son milieu sur une roche, n'eussent pas eu de suite. Peu de temps après son retour, l'amiral reçut une lettre de M. Oppert, accompagnée de la carte dont il a été question et d'instructions nautiques. L'Emperor avait remonté par le côté occidental de Kang-hoa, jusqu'au Nord de cette île, vis-à-vis l'entrée du Han-Kiang, là où il mêle ses eaux à l'eau de la mer, et s'était arrêté un peu avant l'extrémité Nord de notre Rivière Salée devant une pointe que les Anglais appelèrent Fort-Point, d'une batterie qui la couronnait. Sur cette carte, la position donnée à Séhoul était tout-à-fait problématique. Ce document ne pouvait donc plus être pour nous de première utilité, il était cependant bon de l'avoir, mais il était heureux qu'on ne l'eût pas reçu avant le départ des trois bâtiments: car probablement, ils auraient suivi les traces de l'Emperor, et la route trouvée par l'amiral était plus courte, plus directe et plus facile. Le mouillage indiqué par M. Oppert, comme convenable pour la Guerrière, était plus éloigné de Kang-hoa, et paraissait moins bon que celui de l'Île-Boisée.

On commençait à s'inquiéter, à Tche-Fou et à Shanghai, du sort d'une goélette américaine, le General Sherman, partie depuis quelque temps de ce port pour la Corée — pour essayer d'y vendre des armes et des munitions, disaient les mauvaises langues, qui pouvaient bien avoir raison. Le bruit était arrivé, on ne sait trop comment, qu'elle avait fait côte en remontant la rivière de Pin-Yang, dans le Nord de la partie occidentale de la Corée et que les mandarins du lieu l'avaient fait brûler avec tout l'équipage dedans. Un missionnaire Anglais, le Rd. Thomas, connu par plusieurs voyages en Chine, se trouvait sur ce navire et aurait péri dans cette occasion. Décidé à tenter un coup de main sur Kang-hoa, le commandant en chef fit connaître par un ordre le plan de campagne que la vue des localités lui avait suggéré. La rédaction détaillée de ce projet était due en grande partie à M. Humann, son aide de camp: tout y était prévu, aussi l'exécution, de point en point réussit-elle parfaitement. Les forces que nous pouvions mettre à terre furent divisées en trois petits corps, sous le commandement supérieur de M. le capitaine de vaisseau Olivier, de la Guerrière, et ainsi composés :

1er Corps. — Compagnie de débarquement de la Guerrière, M. Hulot, comte d'Osery, capitaine de frégate, second de la Guerrière. (On y avait adjoint une vingtaine de marins-fusiliers pris au poste de Kung-Tung.)

2e Corps. — Compagnies du Primauguet et du Laplace, M. Bochet, capitaine de frégate, commandant du Primauguet.

3e Corps. — Fusiliers de la garnison de Yokohama, M. de Thouars, lieutenant de vaisseau.

A chacune de ces divisions étaient attachés deux canons rayés de 4, sur affût de montage. Un peloton de 25 gabiers de la Guerrière, sous le nom d'abordeurs, sous le commandement de M. Rat, enseigne de vaisseau, était spécialement destiné au service de la plage après le débarquement. M. de Chabannes, enseigne de vaisseau, commandant le Mirage, était adjoint au commandant Olivier, en qualité d'officier d'ordonnance.

L'amiral emmenait avec lui, outre l'Etat-Major général, une escorte de vingt hommes, canotiers, timoniers, etc. L'officier d'administration de la Guerrière était chargé du service des vivres du petit corps expéditionnaire. Le chef de timonerie de la frégate, qui avait fait partie de l'exploration, fut embarqué sur le Le Brethon comme pilote.

En comprenant les équipages des quatre petits bâtiments, qui seuls pouvaient remonter la Rivière-Salée, le chiffre total des hommes destinés à opérer d'abord contre l'île de Kang-hoa était d'environ 900, parmi lesquels il fallait compter un certain nombre de non-valeurs, comme toujours.

Le Mirage devait rester seul à Tché-Fou, sous le commandement de M. Biard, aspirant de 1re classe. Le 4 et le 5 octobre, un coup de vent de N.O. vint nous annoncer les approches de la mauvaise saison. Ce mauvais temps retardait nos préparatifs; le vent et la grosse mer empêchaient toute communication avec la ville de Yentaï d'où nous tirions nos approvisionnements, et qui est située à une grande distance de notre mouillage de Kung-Tung. Le 10, une répétition du débarquement eut lieu sur cet îlot, dans le but de s'assurer que chacun connaissait son poste, que tout le matériel embarqué dans les canots y était convenablement installé, et que le remorquage des embarcations par les deux avisos s'opérait avec facilité. Le vice-amiral King, commandant la station anglaise en Chine, arriva la veille sur le steamer l'Adventure, assistait à cette revue. Il était accompagné d'un jeune prince de la famille d'Orléans, le duc d'Alençon, qui se rendait avec lui à Pékin. Inutile de dire que les vœux de l'auguste exilé ne nous firent pas défaut.

On embarqua sur la Guerrière une vieille chaloupe pontée (Chaloupe n° 2.) appartenant à l'établissement de Kung-Tung: une autre, beaucoup plus grosse (Chaloupe n° 1.), pontée également, devait être mise à la remorque du Kien-Chan. La division avait des vivres jusqu'au 1er janvier, et soixante bœufs vivants.

Le 11 octobre, à cinq heures du matin, les bâtiments sous vapeur s'attelèrent les uns aux autres, comme cela était prescrit, et, une fois hors de la baie, firent route sur trois colonnes, favorisés par le calme et le plus beau temps du monde.

(Nous avons eu beaucoup à nous louer d'un marchand allemand, nommé Schmidt, établi à Yeulai. Pensant qu'il y aurait à faire d'assez bons profits à bord de nos navires, il demanda à accompagner l'expédition en emportant un assortiment complet de marchandises. Il n'y avait pas moyen de le loger sur un de nos bâtiments où toutes les places étaient prises. Il voulait, à tout prix, venir nous rejoindre, à ses risques et périls, sur une jonque chinoise. Malgré l'avantage évident qu'on eût trouvé à avoir un approvisionnement comme celui qu'il nous proposait, surtout dans le cas où nous aurions été obligés de passer l'hiver en Corée, on le détourna de ce dessein qui l'aurait mené très-probablement à sa perte, mais on lui promit de le faire venir par la première occasion, s'il y avait avantage pour lui à nous rejoindre.)

Le beau temps continua pendant la nuit. Dans la matinée du 12 il survint un petit incident qui aurait pu avoir des conséquences fâcheuses, en nous privant d'un de nos bons moyens de transport. La grosse chaloupe, traînée par le Kien-Chan, avait cassé ses remorques et s'en allait en dérive, chavirée: il fallut s'arrêter pour la repêcher, ce que le Kien-Chan fit avec beaucoup d'habileté. Cet accident retarda la marche de la division pendant une heure et demie environ.

A dix heures du matin, le groupe des îles Ferrières fut signalé. Un changement de couleur très prononcé dans l'eau, à l'approche de ces îlots arides, fit craindre de rencontrer des hauts-fonds et força les navires à obliquer un peu vers le Sud. Vers trois heures de l'après-midi, nous donnions dans les terres; on largua les remorques, pour se mettre sur une ligne de file, le Primauguet en tête, ayant le Tardif et le Déroulède en échiquier sur ses flancs, sondant continuellement et signalant le brassiage, le Laplace derrière le Primauguet, la Guerrière ensuite ayant le Le Brethon à sa gauche. Le Kien-Chan, retardé par la chaloupe qu'il traînait, restait en arrière. (Avant de quitter Tché-Fou, tous les bâtiments avaient disposé des espars de rechange, de manière à n'avoir qu'à les laisser tomber, pour servir de béquille, en cas d'échouage.)

Nous naviguions sur les eaux jaunes, bourbeuses, agitées par des remous de courants: à chaque instant, de grandes plaques vaseuses montaient à la surface; cependant le plomb de sonde accusait toujours de grands fonds. On apercevait dans le lointain de nombreuses barques coréennes. Au coucher du soleil, la division rasait la pointe occidentale de l'île Fernande, la dernière terre reconnue par l'amiral Guérin. C'est une île montueuse, à l'aspect aride: il y a cependant un beau bois de pins qui monte le long d'un ravin au bas duquel, vers le Nord-Est de l'île, on voit un assez grand village composé de petites maisons en pierres, aux toits de chaume. Quelques curieux, qu'il était facile

de reconnaître de loin à leurs vêtements tout blancs, se montraient sur les hauteurs. Nous passâmes auprès de trois ou quatre petites barques: les bateliers n'avaient pas l'air d'être impressionnés par un autre sentiment qu'une curiosité un peu inquiète.

La division mouilla à six heures du soir dans le Nord de l'île Eugénie. Quelques uns des bâtiments eurent de la peine, de l'hésitation, à trouver un ancrage convenable, les fonds étant très inégaux. Après une nuit de calme, marquée par une très forte rosée, on appareilla au petit jour, pour remonter vers le Nord, toujours précédés par le Tardif, le Dêroulède et le Primauguet; la part, prise à l'exploration par les capitaines de ces bâtiments, les désignait tout naturellement pour guider les autres dans ces passages tortueux, vers le mouillage de l'île-Boisée, la base de nos futures opérations. Cette île a été ainsi nommée parce qu'elle est couverte d'un bois de pins, tandis que les autres îlots sont arides, revêtus seulement d'une herbe brûlée, et encore la roche nue perce-t-elle en beaucoup d'endroits. Sur une autre île, à l'Ouest de l'île-Boisée, est le grand village de Yen-Yong, dont les abords étaient, en ce moment, couverts de curieux.

La place de chaque navire avait été marquée sur le plan de ce mouillage étroit, et, pour plus de facilité, le Primauguet laissa un canot à l'endroit que la Guerrière devait occuper, puis un autre pour le Laplace, et s'avança tout-à-fait vers le nord. La position des petits navires était subordonnée à celle des grands. A onze heures et demie, tous étaient à leur poste, sauf le Kien-Chan qui n'arriva que deux heures après.

Pendant l'après-midi et la soirée on s'occupa de tout disposer pour remonter la Rivière-Salée le lendemain, avec les petits bâtiments et les embarcations portant le corps de débarquement. La distance à laquelle les navires étaient les uns des autres, la violence des courants, rendirent ces préparatifs assez difficiles. Nos baleinières avaient aussi beaucoup de peine à arrêter les jonques qui faisaient route vers le Nord: le plus souvent, à l'approche de nos canots, elles mouillaient près de terre et leurs équipages les abandonnaient: quelques unes trouvaient moyen de s'échapper par des canaux qui nous étaient inconnus.

Le commandant du Laplace restait à garder le mouillage de l'île-Boisée avec sa corvette et la Guerrière, sur lesquelles il n'y avait plus que des équipages réduits. La frégate n'avait plus que deux officiers, M. Baron, lieutenant de vaisseau, et M. Baudouin mécanicien, principal. Les deux bâtiments devaient fabriquer du pain, préparer les envois de vivres pour les troupes débarquées, en un mot, subvenir aux premiers besoins de ces dernières, une fois qu'elles seraient à Kakodji, éloigné de cinq lieues de l'île-Boisée.

Le dimanche 14 octobre, à 7 heures du matin, l'amiral Roze mit son pavillon sur le Dêroulède, et la marche commença dans l'ordre suivant:

1° Le Tardif ayant en plus de son équipage 50 fusiliers de Yokohama (3e corps.)

2° Le Dêroulède, avec l'amiral, l'état-major général, le commandant Olivier, le reste du 3e corps, et traînant les embarcations du Primauguet et du Laplace avec le 2e corps, commandant Bochet.

3° Le Kien-Chan, remorquant la chaloupe n° 1 et les canots de la Guerrière qui portaient le 1er corps, commandant d'Osery.

4° Le canot à vapeur de la Guerrière, remorquant la chaloupe n° 2, chargée des munitions de réserve.

5° Le Le Brethon.

Le flot tirait vers sa fin quand on arriva à la Rivière-Salée. A notre gauche, par conséquent sur la rive droite, on voyait le grand village de Sirou, dont les habitants nous regardaient tranquillement passer. Le temps était lourd, orageux, très chaud pour la saison. En rasant une pointe de la rive droite, on aperçut quelques Coréens à demi-cachés dans les anfractuosités des rochers qui faisaient des signes: l'un d'eux même agitait — avec précaution pourtant — un petit drapeau tricolore; il fut reconnu pour un des chrétiens venus à Tché-Fou avec le P. Ridet, qui avait pu regagner son pays.

J'ai déjà dit quelle prudence exigeait la navigation dans ce canal étroit, plein de roches et de bancs de sable, où la marée cause parfois de véritables tourbillons et même des rapides et des cataractes. A six milles dans le nord de Sirou, la Rivière Salée fait un double coude très brusque et très difficile à franchir. A partir de là, et même plus bas, on voyait sur chaque pointe, du côté de Kang-hoa un fortin circulaire; mais, nulle part il n'y avait traces de canons ni de moyens de résistance quelconques, seulement quelques curieux. Presque partout, une muraille composée de gros blocs, dont

l'agencement rappelait celui des murs cyclopéens de la Grèce, et surmontée d'un parapet et de créneaux en briques, bordait le rivage.

A onze heures du matin, le Tardif et le Déroulède arrivaient devant le village de Kakodji où aboutit la route qui mène à la ville de Kang-hoa. Le Kien-Chan était resté en arrière, ayant échoué sur un banc: il n'y avait point d'espoir de le relever avant le retour de la marée montante. Les deux bateaux affourchèrent, le Tardif en amont, devant le village où l'on ne voyait que quelques individus s'enfuyant. Seul, un vieillard vint se placer en face des navires, sous un grand arbre, et ne se retira qu'après avoir fait des prières et des gestes qui semblaient être une malédiction contre les barbares. Le 2^e et le 3^e corps, mis à terre, occupèrent le village et couronnèrent les hauteurs qui le dominent, sans rencontrer la moindre résistance: tout le monde avait fui, à l'exception de deux ou trois vieilles femmes qui gardaient des enfants en bas âge. Le Le Brethon arriva bientôt, amenant les canots que le Kien-Chan remorquait, et ceux-ci jetèrent tout de suite leur monde à terre.

L'amiral descendit ensuite. On remarqua cependant quelques préparatifs de défense: ainsi, sur une petite jetée en ruines où l'on débarque, il y avait deux gros canons en bronze, ou mieux deux cylindres creux, tout simplement posés sur le sol, et retenus pointés en direction par des morceaux de bois enfoncés en terre de chaque côté. Dans une sorte de fortin, on trouva quelques vieux canons de fonte de fer, deux petites pièces en bronze à culasse mobile, un grand nombre de fusils à mèche, des arcs, des flèches en quantité, des lances, des bombes en cuivre, et des caisses pleines de poudre durcie: tout cela fut détruit aussitôt. L'amiral examina les environs et monta au sommet d'une colline boisée qui est au nord du village: il y avait là une petite maison où l'on rencontra un individu, âgé d'une quarantaine d'années, qui ne témoigna aucun effroi, répondant avec beaucoup d'assurance, à tout ce qu'on lui demandait qu'il ne savait point ce qu'on lui voulait et que d'ailleurs il ne se mêlait pas de politique.

La Rivière-Salée, devant le village de Kakodji, peut avoir un demi-mille ou deux tiers de mille de largeur, quand la marée est haute; mais, à marée basse, cet espace est considérablement rétréci par des bancs qui découvrent. Alors, les deux rives sont bordées de grandes plages de vase noirâtre dans laquelle on enfonce presque partout à mi-jambe. Une muraille crénelée s'étend devant Kakodji; entre elle et l'eau, il y a un espace, plus ou moins large, presque entièrement occupé par des maisons et de petits jardins potagers. Les maisons ne sont que de mauvaises cahutes, en moellons grossièrement liés avec de la terre, et couvertes en chaume. Il serait difficile de rencontrer quelque chose de plus sale, de plus puant, que ces chaumières.

Devant le débarcadère s'ouvre une grande porte voûtée; au-dessus de la porte, un corps de garde, au toit relevé aux quatre angles, comme cela se voit dans les constructions chinoises. En prenant à main droite, on entre dans une rue qui est le commencement de la route de la ville. A gauche, les maisons du village sont placées sans ordre aucun, entourées de petits jardins plantés de choux, et surtout de navets. Immédiatement derrière les maisons, s'élèvent des collines, dont la plus haute a peut-être soixante mètres d'altitude, nues, ou seulement couvertes d'herbes, avec un arbre isolé, çà et là, sur leurs flancs. En suivant la muraille à gauche de la porte, on voit, sur un mamelon, un fortin aux trois quarts ruiné: un peu plus loin un cap escarpé, une petite falaise, où il y a quelques maisons de meilleure apparence que les autres, limite le village du côté du sud. On avait mis là quelques canons de fer, tout simplement posés sur cette plateforme naturelle. Au pied coule un ruisseau, au lit profondément encaissé, qui remonte dans la campagne, perpendiculairement à la Rivière-Salée. Il y a une assez grande agglomération de maisons sur les versants Sud-Ouest et Ouest des collines qui circonscrivent le village du côté de la mer. Ce fut dans ces maisons que se logèrent tout de suite les hommes du 3^e corps. (Fusiliers de Yokohama). Le 1^{er} corps et les abordeurs s'installèrent dans les maisons voisines de la porte de la mer, et dans celles qui s'étendent plus loin vers le Nord.

Le commandant Bochet, avec les compagnies du Laplace et du Primauguet s'avança en flèche sur la route de Kang-hoa, et campa dans un petit bois et dans un hameau voisin, de manière à parer à toute attaque de ce côté. Un poste fut établi sur le sommet le plus élevé au-dessus de Kakodji, de sorte qu'il était impossible de venir à nous sans que l'alerte fut donnée. La route de la ville commence, a-t-il été dit, à droite de la porte de la mer. Au bout de quelques pas, elle s'infléchit vers l'Ouest, longe le pied des collines d'un côté et de l'autre des rizières auprès desquelles il y a un puits d'eau excellente. A main gauche, en sortant du village, on voit quelques monuments funéraires, composés de grandes pierres de granit, plantées debout sur un socle, travaillées et polies avec un fini parfait, et couvertes d'inscriptions en caractères chinois. La route monte ensuite, par une pente assez

raide, dans une dépression de terrain entre deux collines, puis redescend dans la plaine. On a diminué la raideur des pentes par une tranchée qui fait de ce passage un défilé étroit. C'est à droite de cette coupure qu'on monte sur le point culminant des environs du village, là où nous avons trouvé un philosophe s'intéressant très peu à ce qui se passait autour de lui. Le versant oriental de cette colline tombe du côté de la rivière par une pente rapide, couvert par un bois de pins assez serrés les uns contre les autres: dans un ravin de ce versant, il y avait une pagode renfermant de curieuses idoles, et une maison beaucoup mieux construite que les autres qui était un magasin à poudre bien approvisionné. Du haut de la montagne du Solitaire, on a une vue étendue sur les environs.

(Comme on aurait pu craindre une attaque du côté du Solitaire, favorisée par le bois dans lequel des partisans auraient pu se cacher, on installa, plus tard, malgré l'éloignement assez grand où il était du village, un poste sur le sommet. Vers la fin de notre séjour, comme il commençait à faire froid, les hommes du poste avaient construit dans la maison une cheminée, très-bien faite, qui a dû beaucoup étonner le propriétaire lors de sa rentrée chez lui.)

Vers le Sud, on découvre le cours de la Rivière-Salée jusqu'au grand tournant, vers le Nord, l'entrée de la rivière de Séhoul, du côté de l'Ouest, la plaine accidentée par des boursoufflures de terrain, des monticules, des tertres couverts d'arbres: des rizières occupent les parties les plus basses. Cette plaine est limitée par des collines et des montagnes abruptes dont les sommets, qui paraissent avoir plus de mille mètres d'altitude, bornent l'horizon dans le lointain. Sur les collines du premier plan, à un peu plus d'une lieue de Kakodji, apparaissent les murailles crénelées de la ville de Kang-hoa, plutôt un camp retranché qu'une ville, qui se développent sur une étendue de peut-être quatre ou cinq kilomètres, escaladant les collines, descendant au fond des ravins, suivant, en un mot, toutes les ondulations d'un terrain excessivement tourmenté. Du côté de l'Est, sur la rive gauche de la Rivière-Salée, l'horizon est borné par de hautes montagnes qui viennent jusqu'au bord de la mer un peu au Nord de Kakodji, mais qui, vers le Sud, laissent, entre elles et le rivage, une plaine d'une demi-lieue peut-être de profondeur. En regardant vers le Nord, du point où sont mouillés les bâtiments, la rivière fait un coude brusque, de sorte qu'on ne voit rien au-delà. Presque vis-à-vis sur la rive gauche, par conséquent un peu plus au Nord que Kakodji, est un grand village, avec une muraille crénelée et une porte voûtée à corps de garde, comme celle de l'autre rive; d'où probablement le nom du lieu: Moun-Sou-Sann-Tann, mot à mot, « porte, » « mer, » « muraille, » montagne. » C'est là qu'aboutit la route qui mène à Séhoul: elle commence par longer la mer en se dirigeant vers le Sud à l'abri de la muraille crénelée; passant ensuite sous une seconde porte monumentale, que nous appelâmes Porte de Séhoul, elle oblique vers l'Est suivant le pied des montagnes à l'extrémité de la plaine, puis on la voit escalader un col et disparaître dans une gorge qui jouera un assez grand rôle dans ce récit. C'est par là que se trouve la ville de Dong-Dinh.

A partir de la porte de Séhoul, la muraille crénelée remonte vers le Nord, en suivant la croupe de la haute montagne qui est derrière le village de Moun-Sou-Sann-Tann, jusqu'à un fort qui couronne le sommet, faisant ainsi du versant occidental de cette montagne un vaste camp retranché. A mi-côte, il y a une grande Bonzerie, de laquelle on doit parfaitement voir tout ce qui se passe à Kakodji; elle figurera également dans cette narration.

Entre Mou-Sou-Sann-Tann et la rive droite, la distance est de 170 à 200 mètres tout au plus. Il est temps, après cette description des lieux nécessaire à l'intelligence de ce qui va suivre, de reprendre notre récit. Le canot à vapeur, qui avait été envoyé au Kien-Chan, revint avec l'heureuse nouvelle que cet aviso ne s'était fait aucun mal, bien qu'il eût touché de bout en bout sur un banc de sable. Le canot rapportait en même temps des vivres et une partie des effets des hommes du 1er corps. La pluie, qui s'annonçait depuis la matinée, commença à tomber par petits grains, puis devint très abondante, ce qui augmentait encore les difficultés d'installation, provenant des courants qui gênaient le batelage, et de l'incommodité du débarquement à marée basse. De plus, un grand nombre d'hommes n'avaient pas leurs sacs restés à bord du Kien-Chan. Le commandant Olivier, le docteur Cotholendy et l'abbé Cazaneuve, s'installèrent dans les maisons du bord de l'eau.

Avant la nuit, on amena à bord du Déroulède un personnage qui avait été arrêté dans le village, porté dans une chaise fermée, semblable aux norimons japonais. C'était un vieillard très obèse; aussi eut-il toutes les peines du monde à sortir de cette caisse, tout juste assez grande pour lui, d'autant plus qu'il n'était pas trop rassuré: C'était la première fois, sans doute, qu'il voyait des Européens. Il se donna comme le deuxième mandarin de Kang-hoa, et il venait voir ce que nous voulions. La démarche de ce vieux bonhomme, venu tout simplement escorté de quatre ou cinq individus sans armes, ne

manquait pas de fierté. On ne put pas tirer grand chose de lui. Quand on lui parla du meurtre des missionnaires, il répondit qu'il était parfaitement justifié par la conduite de ces derniers. Pourquoi ces gens là, disait-il, viennent-ils ici, essayer de nous pervertir par des nouveautés, des doctrines subversives, enlever nos femmes, séduire nos filles ? Au bout de quelques instants, on le renvoya.

Pendant la nuit la pluie cessa, et fut remplacée par un grand vent de Nord-Ouest. Le temps devait être très mauvais au large. Le 10, dans la matinée, le Kien-Chan vint mouiller près des autres bâtiments. Le Le Brethon et le canot à vapeur partirent pour l'Ile-Boisée emmenant les embarcations dont nous n'avions pas un besoin urgent, et qu'il était très difficile de conserver amarrées aux navires, sans les exposer à des accidents, à cause des violents courants de marée. De grand matin, deux pelotons allèrent visiter un fort (Fort d'Osery) situé dans le sud de Kakodji; on n'y trouva personne, mais on en rapporta une grande quantité de petits canons en bronze. Dans l'après-midi, le commandant d'Osery, avec une partie du 1er corps, poussa une reconnaissance vers la ville. En approchant d'une porte, du côté du Nord-Est, il fut accueilli par une assez vive fusillade partant du corps de garde qui la surmontait, et du parapet. Après un échange de coups de fusil, quelques uns de nos gens escaladèrent la muraille dont les défenseurs, pris à revers, s'enfuirent. Cette escarmouche nous valut un drapeau qui fut pris dans le corps de garde: celui qui le portait gisait à côté, grièvement blessé. M. d'Osery, n'ayant pas d'ordres, ne voulut pas s'engager dans la ville et revint avant la nuit. Le commandant en chef décida que, le lendemain, tout le monde, sauf la garde nécessaire aux cantonnements, marcherait sur Kang-hoa.

Le 16 octobre, au point du jour, le Tardif mouilla dans le Nord, vis-à-vis l'entrée de la rivière de Séhoul, pour surveiller cette partie et empêcher la circulation des jonques. Le Le Brethon et le canot à vapeur revinrent dans la matinée. Le premier, entraîné par un véritable rapide, avait eu à supporter un rude échouage sur des roches: le canot, très ras sur l'eau et très lourd, avait rencontré une mer très grosse, par le fait du vent et des courants, dans la rade de l'Ile-Boisée, et ce n'était qu'avec les plus grandes difficultés qu'il avait pu accoster la Guerrière.

A huit heures et demie du matin, par un temps magnifique, une température un peu fraîche, tout le corps expéditionnaire, avec les canons de montagne traînés à bras, se mit en marche. Le chemin, qui conduit à la ville, est large de deux à trois mètres, et bien entretenu. Presque partout il est à découvert au milieu de champs cultivés; cependant il traverse deux ou trois petits bois, ou bien il est encaissé en contrebas du terrain voisin, surtout aux abords de la ville où il fait un coude très brusque: cet endroit serait très propre à une embuscade. On voyait, ça et là, sur les murs de la ville, quelques petits groupes de Coréens, qui avaient plutôt l'air de citadins curieux et inoffensifs que de soldats. L'avant-garde avait dépassé le coude, et disparu, lorsqu'on entendit un certain nombre de coups de feu: les abordeurs se disposaient à escalader la muraille qui était devant nous, quand on vint dire à l'amiral que l'avant-garde était maîtresse de la porte. Au moment où nous entrions dans l'enceinte des murs, on voyait une assez grande quantité de gens se sauver dans la campagne par une autre porte qui était en face de nous. Dans la rue principale, que la colonne suivait, on ne rencontra que deux ou trois pauvres diables: toutes les maisons, aussi misérables que celle de Kadodji, étaient fermées.

Le 2e et le 3e corps furent laissés à la garde du bas de la ville, et l'amiral, avec le reste des troupes, se dirigea vers un groupe de grandes habitations, de pagodes s'élevant en amphithéâtre, du côté du Nord, sur le flanc d'une colline, couverte en arrière d'un bois de pins qui allait jusqu'à la muraille. C'était évidemment le quartier officiel, où se trouvaient les demeures des mandarins. De là, la vue s'étendait sur tout l'intérieur de l'enceinte crénelée, qui renfermait des champs cultivés, des hameaux et le gros bourg que nous venions de traverser, capable de loger de 3 à 4,000 personnes, peut-être cinq fois plus, si les Coréens se tassaient comme les Chinois. C'est là ce qui compose la ville, plutôt un vaste camp retranché, comme je l'ai déjà dit, dans l'intérieur duquel plusieurs portes fortifiées donnent accès.

Le quartier officiel rappelait tout-à-fait les Yamouns des mandarins chinois, avec leurs nombreuses dépendances. L'intérieur des maisons d'habitation, qui semblaient avoir été abandonnées à peine depuis quelques instants, était meublé avec un certain luxe, des coussins, des tentures de soie, et un appartement, qui avait eu des femmes pour hôtes, nous offrit un assortiment complet de magnifiques fausses nattes de cheveux, et des pantoufles dignes de chausser Cendrillon.

Un des bâtiments renfermait une nombreuse bibliothèque, et outre les livres, une certaine quantité d'objets très curieux, et sans doute très précieux, si on juge par la manière dont ils étaient conservés. C'étaient des tablettes en marbre avec des inscriptions dorées, de petites tortues en marbre,

tout cela enveloppé avec soin dans des sacs de soie, enfermés dans des doubles et triples boîtes, avec des sachets odoriférants pour amortir les chocs. Les livres n'étaient pas non plus à dédaigner. Une grande partie de la bibliothèque se composait de gros volumes, de la taille de nos in-folio, cartonnés et renforcés le long du dos par des armatures en bronze fouillé, avec des anneaux de laiton pour les suspendre. Il y avait aussi de grandes cartes géographiques, des inscriptions, des dessins bizarres. Tous ces objets furent mis sous séquestre pour être inventoriés, et envoyés en France, si c'était possible.

Aux environs du Yamoun, il y avait de vastes magasins renfermant en abondance les objets les plus disparates: d'abord des armes en quantité, peut-être dix mille fusils à mèche, la plupart tout neufs, autant de sabres, des arcs, des flèches, des carquois en cuir parfaitement travaillé, des casques en fer, des espèces d'armures se composant d'une grande blouse en coton bleu, recouverte de plaques imbriquées en cuir très résistant, retenues par des rivets de fer, des brassards et des cuissards du même métal, le tout renfermé dans des étuis en cuir jaune, des bottes chinoises, des masques en toile vernie: il y avait une arme qui devait être terrible dans les combats corps à corps: c'était un véritable fléau, garni de pointes de fer. Aux armes étaient jointes d'abondantes munitions, surtout des balles de plomb. Il y avait loin de là à ce qui nous avait été répété sur tous les tons, que le peuple Coréen n'avait pas d'armes; tout semblait, au contraire, dénoter chez ce peuple des instincts guerriers. Les magasins renfermaient, en outre, des approvisionnements de toute sorte: du poisson salé, de l'alun, du bois à brûler, du papier magnifique, des milliers d'éventails, des caisses pleines de pinceaux à écrire, des ballots de toile d'ortie de Chine, de la porcelaine, de la cire vierge, de la cire végétale, une grande quantité de chaudrons et de bassins en cuivre, du cuivre en lingots, etc., etc. Certains objets, en très grande quantité, nous intriguaient beaucoup: c'étaient des espèces de ciseaux de menuisier emmanchés sur une longue tige de fer. Le P. Ridel nous apprit que ces instruments étaient les fers à repasser dont on fait un grand usage dans le pays où tout le monde est vêtu d'étoffes blanches légères. Dans un magasin, en partie rempli de riz et d'orge, on trouva dix-neuf caisses contenant des lingots d'argent pur.

Des patrouilles furent envoyées par la ville pour essayer de mettre la main sur quelques-uns des habitants: on finit par en réunir un assez grand nombre, mais parmi eux il n'y avait pas une seule autorité; c'étaient presque tous des gens du peuple ou, tout au plus, des petits bourgeois. On leur remit une proclamation traduite en coréen par le P. Ridel, dans laquelle on déclarait que, la guerre n'étant déclarée qu'au gouvernement, les gens paisibles n'avaient rien à craindre pour leur vie et leurs propriétés: que chacun n'avait qu'à vaquer tranquillement à ses affaires, etc. Malheureusement, on sait que, même avec les troupes les plus disciplinées, il faut toujours rabattre quelque chose de ces promesses en pays conquis; mais ces pauvres gens, qui ont conservé la tradition des atrocités commises par les conquérants Japonais, parurent tout heureux d'être quittes à si bon marché, et, semblables à des enfants, passant de l'effroi à une joie sans bornes, ils s'en allèrent en dansant de la manière la plus grotesque. Dans le nombre il y avait quelques chrétiens qui se découvrirent en montrant de petites croix qu'ils portaient suspendues au cou sous leurs vêtements.

Le commandant d'Osery fut laissé à la garde de la ville avec le 1er corps qui se logea dans le Yamoun; le reste reprit la route de Kakodji où l'on était de retour avant la nuit. Cette journée avait causé un tort immense au gouvernement coréen et ne nous avait pas coûté une égratignure (Le seul accident, arrivé depuis le commencement de l'expédition, avait été causé probablement par ceux qui en avaient été victimes. Quelques hommes étaient occupés à jeter à la mer la mauvaise poudre durcie, trouvée à la pagode de Kakodji. Une portion de cette poudre prit feu on ne sait comment, et un des travailleurs fut cruellement brûlé.)

Si on avait pu transporter en Chine tout le butin qu'on pouvait faire à Kang-hoa, dans les magasins du gouvernement, nul doute que la vente n'eût produit une très forte somme. On se contenta de recueillir quelques objets qui pouvaient être utilisés sur les navires de la division, et de mettre à l'abri le poisson salé et les autres denrées alimentaires. Les objets précieux trouvés dans la bibliothèque, et les caisses de lingots d'argent, furent portés à Kakodji, le lendemain, pour être envoyés à bord de la Guerrière. Le contenu des 19 caisses d'argent fut estimé à environ 200,000 francs. Le transport de ces différents objets donna lieu à une scène assez grotesque. On avait mis en réquisition tous les individus qu'on avait pu trouver par la ville: presque tous étaient des gens du peuple, habitués au travail manuel qui se prêtèrent de bonne grâce à ce qu'on exigeait d'eux; mais il n'en était pas de même de quelques individus d'une position sociale plus élevée, à juger par leurs vêtements plus propres et leur apparence plus délicate; un surtout, déjà âgé, cherchait à démontrer, par tous les gestes

possibles, combien il était indigné d'être employé à un travail pareil, en compagnie de gens de peu, lui qui était évidemment un monsieur: de leur côté, les gens de peu, les prolétaires, riaient aux éclats de sa mésaventure: il y avait chez eux un petit sentiment de vengeance satisfaite. Un officier eut pitié de ce pauvre bonhomme et le renvoya; il ne se le fit pas dire deux fois, et partit en courant comme peut-être il n'avait jamais couru, au grand contentement des autres. A l'arrivée à la plage, on payait tous ces hommes de corvée avec du riz provenant de quelques jonques que le Tardif avait envoyées à Kakodji, ou bien avec du tabac dont on avait trouvé un magasin plein, près du rivage. A voir l'avidité avec laquelle les Coréens se jetaient sur cette dernière denrée, on doit se demander si la vente du tabac n'était pas un monopole du gouvernement.

On commença à détruire les armes, les munitions, tous les objets pouvant servir à la guerre, et beaucoup d'autres encore, et cela, avec tant d'ardeur, qu'au bout de quelques jours, les collectionneurs de curiosités avaient de la peine à se procurer un fusil, un sabre, ou une armure, en bon état.

Dans une maison particulière de la ville, on avait trouvé du coton filé, de fabrication anglaise, et un de ces petits matelas pliants, dont les Anglais et les Américains se servent beaucoup en voyage aujourd'hui : il était presque neuf. Ces objets ne provenaient-ils pas du General Sherman ?

On s'installait peu à peu. Les hommes se trouvaient très bien dans les cantonnements. Les petits jardins fournissaient de bons légumes en abondance. Ce régime rafraîchissant, joint à l'exercice qu'ils prenaient beaucoup plus qu'abord des navires, et à l'excellente température dont nous jouissions, entretenait la santé chez tous. Le corps expéditionnaire ne comptait pas un malade. Malheureusement la viande fraîche allait nous manquer. Jusqu'à ce moment, on avait vécu sur quelques porcs errants, abandonnés par les propriétaires; les poules, assez nombreuses, avaient aussi fourni quelques plats, mais ces faibles ressources ne pouvaient durer longtemps. On engagea les habitants à nous vendre des provisions, et pour cela, le P. Ridel répandit force proclamations à Kang-hoa et dans les petits villages voisins. Les paysans revenaient, mais pour s'occuper uniquement de faire les travaux préparatoires de la récolte du riz, qui était bientôt mûr. Les officiers, qui battaient la campagne aux environs des cantonnements, à la poursuite des pigeons sauvages et du gibier d'eau très abondant, avaient des rapports continuels avec les habitants, mais, c'était en vain qu'ils essayaient de se procurer des vivres en les payant: on ne trouvait rien. Malgré la répugnance de l'amiral, on fut bien obligé de recourir au système des razzias, d'envoyer des reconnaissances pour se procurer des bœufs, suivant les procédés sommaires de tous les conquérants, c'est-à-dire, emmener, sans plus de cérémonie, tous ceux qu'on voyait. On ramassa de la même façon quelques mulets et quelques petits chevaux, qui étaient très utiles pour l'approvisionnement journalier de la garnison de Kang-hoa. Le commandant d'Oserly se mettait en état de défense. On abattit une partie du bois qui était derrière le Yamoun, parce qu'il aurait pu permettre à des ennemis d'arriver sans être vus: des palissades, des meurtrières, des banquettes, furent établies dans les endroits les plus faibles; au bout de quarante-huit heures, le Yamoun était capable de résister à une puissante attaque. Malgré les proclamations, les habitants de la ville, qui s'étaient enfuis, ne revenaient pas, à l'exception de gens appartenant aux dernières classes de la société qui profitaient du désordre inévitable pour piller et s'enivrer. Personne ne restait oisif. On s'occupait de lever le plan de la ville et des environs. De leur côté, MM. Humann, Desfossés, Suenson et de Marliave, se partageaient les mille et mille détails de l'hydrographie de la Rivière-Salée: le capitaine du Tardif, qui était mouillé près du point extrême qu'avaient atteint les Anglais de l'Emperor en venant par l'Ouest, travaillait à compléter l'hydrographie de cette partie: ses rapports avec les habitants d'un grand village, vis-à-vis lequel il était à l'ancre, étaient excellents. Nous étions donc bien installés à Kakodji et à Kang-hoa, mais hors de là, nous ne savions pas trop ce qui se passait: nous n'avions d'intelligences nulle part ailleurs. Les chrétiens du P. Ridel n'aimaient pas beaucoup à sortir des navires, ayant peur de se compromettre auprès de leurs compatriotes: on les avait même à peu près habillés en matelots pour qu'ils ne fussent pas reconnus de loin. Les interprètes nous manquaient: malgré sa bonne volonté, le P. Ridel ne pouvait pas être partout à la fois; de plus, s'il parlait couramment le coréen, il ne savait l'écrire qu'avec l'alphabet vulgaire: les caractères chinois lui étaient inconnus, et presque toutes les lettres qui arrivaient à l'amiral étaient écrites avec ces derniers. On était obligé d'avoir alors recours à un chinois, ancien élève des jésuites de Shanghai, et présentement domestique d'un officier du Le Brethon. Petrus, traduisait, tant bien que mal, ce qu'on lui soumettait, en mauvais latin qu'on traduisait ensuite en français: il y avait bien des chances pour qu'on n'eût pas tout-à-fait, après tout cela, le sens primitif du texte, d'autant plus que Petrus reconnaissait très souvent

qu'il n'était pas bien sur d'avoir exactement compris. Le 19, l'amiral renvoya à l'Île-Boisée le 2^e corps dont la présence ne lui paraissait plus nécessaire; le commandant Bochet devait s'occuper de l'hydrographie de l'Île-Boisée et des environs de ce mouillage. Au moment où le Kien-Chan partait, on aperçut, sur la rive gauche, deux individus dont l'un était à cheval, et l'autre agitait un drapeau en nous faisant des signes. Un canot fut envoyé sur le champ qui amena le cavalier à bord du Déroulède. C'était un homme de haute taille dont la tournure et le costume rappelaient assez bien les mousquetaires du XVII^e siècle; grand feutre noir à plumet rouge, casaque bleue à manches rouges et blanches, un collier de grosses boules, de vastes bottes où se perdaient de tout petits pieds, comme en ont tous les Coréens, un sabre au côté, ou plutôt sous le bras. Il apportait une volumineuse lettre, de plus d'un mètre carré de surface, et écrite en gros caractères chinois. Cette missive fut confiée sur le champ à Petrus, qui traduisit presque tout avec facilité; mais à la fin, il eut des doutes, et c'était juste le passage important, tandis que le reste n'était qu'un ramassis de lieux communs. Il y eut aussi de l'incertitude pour savoir qui avait signé cette lettre, mais bien sûr elle émanait du gouvernement. L'auteur de la lettre se plaignait de l'envahissement de son pays, et, loin de nier le meurtre des missionnaires, il affirmait que rien n'était plus juste. La réponse de l'amiral, écrite en caractères chinois par Petrus, demandait au gouvernement coréen la punition sévère des ministres qui avaient ordonné la mise à mort des Français, le rendant responsable des conséquences qui pourraient découler de son refus. Le parlementaire fut reconduit à terre, et nous le vîmes reprendre la route de Séhoul. Nous étions en apparence bien tranquilles, cependant on s'occupait de nous; tous nos mouvements étaient surveillés. Tous les soirs, il y avait des feux allumés sur les montagnes de l'intérieur de l'île, auxquels répondaient des signaux semblables sur la rive gauche: on voyait surtout un grand feu s'allumer auprès d'une bonzerie dans le sud du fort d'Osery, puis autour du feu principal, d'autres feux placés tantôt d'une manière, tantôt d'une autre; c'étaient bien certainement des signaux: aussi prit-on le parti, un beau jour, de brûler cette bonzerie et, depuis lors, on ne vit plus rien. Le 21 octobre, le canot à vapeur partit pour aller reconnaître la partie Nord de l'île de Kang-hoa, avec le chef d'Etat-major, le capitaine du Déroulède et celui du Tardif qu'on prit en passant. Le Tardif était mouillé près de Fort-Point, le dernier endroit visité par les Anglais. Pour aller plus loin, il fallut franchir avec précaution un banc de roches qui barre le passage. La marée était presque basse, mais comme elle marne considérablement, on eut la certitude que les canonnières pouvaient passer par là à mi-marée. En continuant, on rencontra deux villages; le premier, d'apparence assez misérable, dans une plaine au pied d'une falaise, s'appelle San-Tien-Po; l'autre beaucoup plus grand, Sani-Po. Il y avait un certain nombre de jonques et de barques échouées à terre, ou à l'ancre près de la rive.

Ce dernier village est à mi-chemin entre San-Tien-Po, et la pointe septentrionale de l'île de Kang-hoa, que les Anglais avaient désignée sous le nom de Turn-about. Sur toute la côte Nord de Kang-hoa on voit, comme sur celle de l'Est, des fortins couronnant tous les caps: pas un n'était armé. A la projection avancée de Turn-about, correspond, sur la côte opposée, un grand rentrant où l'on croyait voir plusieurs gros villages; mais la distance était trop grande, et le temps trop brumeux, pour permettre de bien distinguer les détails. Ailleurs, le canal, entre Kang-hoa et la terre voisine, peut avoir deux milles de largeur en moyenne; il est tout encombré de bancs et d'écueils qui forcent tantôt à raser la rive, tantôt à suivre le milieu. Le long de la côte Nord, il y avait un chenal continu par lequel le canot revint, passant devant plusieurs villages, dont l'un devait être un centre commercial important à juger par le nombre de jonques que l'on voyait dans une petite rivière parallèle à la plage. Un des Coréens du P. Ridel avait guidé le canot dans tous ces passages tortueux, avec beaucoup d'assurance. Pendant la journée des bruits étaient parvenus à l'amiral, annonçant que le gouvernement coréen rassemblait des forces considérables pour nous déloger de Kang-hoa. Le lieu de réunion de ces troupes était, disait-on, sur une terre située à l'Ouest de l'île de Kang-hoa, dont elle n'est séparée que par un passage très étroit, à environ douze milles de notre mouillage. Le lendemain matin, 22, le canot à vapeur repartit pour aller vérifier ce qu'il pouvait y avoir de fondé dans ces rumeurs, avec les mêmes personnes qui s'étaient adjointes le capitaine du Le Brethon: il était bon que les commandants des canonnières et des avisos prissent une idée de ces parages. Toujours guidé par le petit pilote Coréen, le canot, après avoir dépassé la pointe de Turn-about, longea de près la côte Ouest de Kang-hoa; on put reconnaître tout de suite d'assez grandes erreurs d'orientation sur la carte de M. Oppert. Dans cette partie, il se trouve quelques bons mouillages que les canonnières pouvaient atteindre sans danger, avec quelques précautions. Du côté du large, on découvrait des terres hautes, très accidentées mais il était impossible de dire si c'étaient des îles ou le continent. La première supposition est la plus probable, il

était facile de reconnaître les points auxquels les voyageurs de l'Emperor avaient donné des noms tirés de leur apparence. Le passage se resserre, à avoir tout au plus un mille de largeur, (passage Barrier des Anglais) entre Kang-hoa et l'île de SSaun-Tong (ou Tsien-dong) et il est encore rétréci par un îlot rocailleux qui s'élève au milieu, Barrier Rock des Anglais. Ce rocher paraissait élevé, la mer était basse; mais au retour, il était presque couvert.

Les officiers et quelques hommes armés descendirent à terre, à la pointe avancée de Kang-hoa, et se rendirent à un tout petit village voisin, (Inapo?) dont les habitants les reçurent très bien. Les barbares se mirent tranquillement à déjeuner sur l'herbe; ces bons cultivateurs s'empressèrent de leur apporter de l'eau fraîche et des fruits. On acheta quelques poules qui picoraient dans les alentours, pour quelques morceaux de piastres coupées en quatre: à l'air étonné de ces gens-là, il est à penser qu'ils n'avaient jamais vu d'argent monnayé. Aux environs du village, on ne trouva que quelques caisses contenant de la poudre avariée; elles étaient déposées dans une hutte ouverte à tous les vents. Le canot continua à se diriger vers le Sud ayant en face de lui une grande île, avec une montagne, un pic très élevé (Shan-hé?) derrière un golfe qui, si on comprenait bien le pilote, était le bras de mer qui entoure Kang-hoa du côté du Sud. Vers le Sud-Ouest, on apercevait un rocher bizarre, un îlot, ayant tout-à-fait l'apparence d'un navire à trois-mâts sous voiles; les Anglais l'ont appelé Ailsa Craig. Il eût été bien intéressant de s'enfoncer dans le bras de mer, et de revenir à Kakodji, après avoir fait le tour de Kang-hoa; mais, outre que la distance à parcourir était inconnue, la journée était déjà avancée, et un courant violent arrêtait la marche du petit steamer: c'est à peine si lancé à toute volée, il pouvait gouverner. Il fallut renoncer à aller plus loin, et on se rabattit sur l'île de SSaun-Tong, — mais, on n'y vit qu'une baie déserte, couverte de broussailles, bien que le pilote eût affirmé que c'était la résidence d'un haut mandarin. En revenant le canot s'arrêta à Sani-Po, où il y avait une très nombreuse population qui ne montra aucune crainte, mais seulement une grande curiosité. Les officiers poussèrent leur promenade dans la campagne où les cultivateurs étaient en pleine récolte, jusqu'à un petit bois qui ombrageait un cimetière, et tombèrent subitement sur trois ou quatre femmes qui s'enfuirent en poussant des cris perçants: on n'avait pas encore eu l'occasion de voir des Coréennes d'aussi près, mais rien ne put les décider à s'arrêter et à se rapprocher. Dans la foule on reconnut quelques individus qu'on avait vus déjà à la ville de Kang-hoa: on leur remit plusieurs exemplaires de la proclamation de l'amiral, en les engageant à les répandre dans les hameaux voisins. Pendant la journée, une lettre envoyée par un chrétien de Kang-hoa était arrivée à bord du Déroulède, racontant ce qui avait déjà été dit, que des troupes devaient être rassemblées à SSaun-Tong et jetées sur Kang-hoa, à Inapo, et que de plus, on pouvait s'attendre à un débarquement à Sani-Po et à San-Tien-Po. Le lendemain, 23, le Le Brethon partit pour aller mouiller devant ce dernier village. En passant, il devait transmettre l'ordre au Tardif de remonter jusqu'à Sani-Po, et, de temps en temps, de pousser une pointe jusque de l'autre côté de Turnabout. Les deux canonnières avaient pour mission de bloquer le canal; on disait que les habitants de l'île de Kang-hoa passaient en masse sur la rive Nord avec de grandes quantités de riz; les capitaines du Le Brethon et du Tardif étaient porteurs de proclamations annonçant que la navigation était interdite, et que toutes les barques qui essaieraient de passer d'un côté à l'autre seraient capturées. Le 23, le Kien-Chan partit pour l'île-Boisée pour chercher des approvisionnements et ramener la compagnie de débarquement du Primauguet, sous le commandement du second de ce bâtiment, le lieutenant de vaisseau Laguerre: tous les bruits qui couraient faisaient penser que ce renfort ne serait peut-être pas inutile. Ces voyages continuels entre Kakodji et l'île-Boisée, nécessaires à notre ravitaillement, donnaient le moyen de s'assurer que le cours de la Rivière-Salée était toujours libre, qu'on n'armait pas les forts de la rive, et qu'on n'obstruait pas son lit par des barrages qui, du reste, n'eussent pas été faciles à faire avec des courants aussi forts. Les deux canonnières avaient eu mille peines à les refouler dans le Nord de Kang-hoa, et à se rendre à leur poste. Leur mission était des plus difficiles à remplir, et encore leur avait-on prêté à chacune un grand canot, car leurs petites embarcations étaient incapables de lutter contre les marées. De plus les brumes, qui régnaient depuis quelques jours, jusqu'à neuf ou dix heures du matin, permettaient à beaucoup de barques de passer sans être vues. Les journées étaient encore très belles, même un peu chaudes, mais les matinées et les nuits commençaient à devenir froides. L'état sanitaire était toujours excellent. On continuait à faire des reconnaissances. Une fois, une petite troupe composée des compagnies de débarquement du Déroulède, du Kien-Chan et du Le Brethon, environ 50 hommes, sous les ordres de M. Trêve, était allée sur la rive gauche: débarquée à Mounn-Sou-Sann-Tann, elle avait suivi pendant quelque temps la route de Séhoul; puis, se jetant dans la campagne à gauche elle avait visité deux villages où elle ne

rencontra que des paysans inoffensifs. La petite troupe était revenue ramenant quelques bêtes à cornes. Le canot à vapeur servait à ravitailler les canonnières stationnées dans le Nord. Cette embarcation fut de la plus grande utilité pendant toute l'expédition. De son côté, l'infatigable commandant Bochet poursuivait avec ardeur les travaux hydrographiques auxquels il avait su intéresser, non-seulement les quelques officiers de vaisseau restés sous ses ordres, mais encore des personnes tout-à-fait étrangères, par leurs fonctions, à cette besogne. (Les marées étaient un grand obstacle à ces travaux; il arriva plusieurs fois à des canots de rester échoués au milieu des bancs de vase pendant plusieurs heures. On avait aussi beaucoup de peine à se procurer de l'eau. M. Bochet et M. Baron firent creuser des puits à portée des bâtiments.) Les rapports qu'il avait noués avec les habitants de son voisinage étaient bons; il avait pu même, dans les premiers temps, se procurer quelques vivres frais, mais, de jour en jour, la quantité fournie diminuait: c'était évidemment l'effet d'ordres venus des autorités supérieures: de plus les habitants commençaient à évacuer en masse leurs villages. M. Bochet écrivait que la Guerrière était mal mouillée; elle avait chassé pendant les grands vents de N.-O. que nous avons eus, et s'était trouvée trop près d'une pointe de roches. (On avait disposé les bâtiments pour les mauvais temps de l'hiver: d'un sommet élevé, de l'enceinte de Kang-hoa, on les distinguait au mouillage de l'Ile-Boisée avec leurs mâts de hune calés, leurs vergues amenées, etc.) Le commandant Olivier partit le 25, par le Kien-Chan, pour la changer de place, et la rapprocher du Primauguet, dans le Nord du mouillage. Le Kien-Chan avait en outre les dépêches de l'amiral que le Laplace devait emporter à Shanghai. Son départ était fixé au 26 au matin. Le commandant Amel avait l'ordre d'attendre l'arrivée du paquebot français dans ce port, et de revenir en Corée, avec le plus de vivres qu'il pourrait prendre en passant à Tché-fou. (Nous gardions le canon de 4 du Laplace avec son équipage, un canot à demi armé, et plusieurs officiers de ce bâtiment qui avaient été répartis dans les différents pelotons.) Une jonque chargée de riz, abandonnée par son équipage, s'était échouée sur un banc voisin de la rive gauche, par le travers du Déroulède, et avait fini par couler: à marée basse, les paysans de la rive gauche venaient chercher le riz mouillé, et nous les laissions faire sans les inquiéter.

Il courait toujours des bruits sur la prochaine arrivée de troupes nombreuses qui devaient reprendre Kang-hoa, et bien que les rapports des capitaines des canonnières annonçassent pourtant que rien ne bougeait de ce côté-là, c'était toujours Inapo qu'on désignait comme point de leur débarquement: du moins, c'est ce qui résultait des récits de nos interprètes. On ne se doutait pas que l'ennemi était beaucoup plus près de nous. Tout paraissait parfaitement tranquille sur la rive gauche: les habitants ramassaient le riz de la jonque coulée, on commençait à récolter celui de la plaine. Il fut décidé qu'on ferait une reconnaissance de ce côté, pour répandre quelques proclamations et voir s'il n'y aurait pas moyen d'y acheter quelques provisions fraîches, car les environs de Kakodji commençaient à être tout-à-fait appauvris. Le 29 octobre, à sept heures et demie du matin, le canot à vapeur prit à la remorque la chaloupe de la Guerrière, et un autre canot portant deux pelotons du 3e corps, environ 70 hommes, y compris le patron de l'amiral et quelques individus de son escorte, sous le commandement de M. de Thouars, lieutenant de vaisseau. Les embarcations, une fois leur monde mis à terre, devaient retourner à Kakodji, et revenir reprendre la petite troupe avant la nuit. Le chef d'Etat-major s'était joint à cette expédition, avec l'idée toute pacifique d'aller explorer les plantes et les pierres de cette partie du pays où, les jours précédents, on n'avait pas trouvé d'obstacles à la circulation: tout y paraissait aussi tranquille qu'à l'ordinaire.

Les embarcations venaient d'accoster à la porte de Moun-Sou-Sann-Tann, et comme la marée baissait très rapidement, on prenait toutes les précautions possibles pour ne pas les laisser échouer. Le canot avait déjà débarqué son monde, sous le commandement de M. Châtel, aspirant de première classe; les hommes marchaient avec précaution le long de la muraille pour ne pas patauger dans la vase; la chaloupe allait se vider à son tour, lorsque tout-à-coup on entendit une faible détonation, si faible qu'on crut que c'était une capsule qui partait par mégarde, lorsque la vérité apparut bien vite: un sergent de la compagnie de fusiliers tomba raide mort dans la chaloupe. Presque aussitôt une vive fusillade partit, à vingt-cinq pas de distance, de la porte, et des créneaux de la muraille. M. Châtel s'élança avec son peloton, la bayonnette en avant et chassa les défenseurs de la porte. On faisait feu de la chaloupe, mais cela ne servait pas à grand'chose, les Coréens étant parfaitement abrités derrière la muraille. On les laissa tirer, pour s'occuper de tenir la chaloupe à flot, et débarquer en ordre. A mesure que nos gens arrivaient à terre, comme la porte était libre, ils prenaient à revers les défenseurs des murailles qui se repliaient vers les hauteurs voisines, mais en continuant de tirailler. Tout cela se passa en beaucoup moins de temps qu'il n'en faut pour le dire. Les deux embarcations

furent conservées à flot, à l'aide du canot à vapeur dont le patron et le mécanicien firent preuve du plus grand sang-froid. Trois hommes du canot étaient blessés, deux légèrement, mais le troisième très grièvement. Le patron de la chaloupe de la Guerrière avait été atteint par les premiers coups tirés, et était tombé à l'eau, mortellement frappé. Ces deux braves gens moururent dans la journée.

Au bruit de la fusillade, l'amiral était accouru avec le commissaire de division et ses aides de camp: il trouva le détachement chassant les Coréens, au nombre de 200 peut-être, de colline en colline. En fouillant le village, on rencontra huit ou dix cadavres. Un de ces malheureux avait été tué à bout portant derrière la muraille, où il était bravement resté à tirer sur les embarcations, alors que ses compagnons s'étaient tous enfuis. Un grand nombre de ces derniers suivaient la route de Séhoul, dans la plaine; le Déroulède les dispersa avec quelques coups de ses canons de 4, et ils se joignirent à une troupe nombreuse qui parut à la gorge de Dong-Ding.

Pendant que nous nous avançons sur la route, pour reconnaître le terrain, les Coréens se portèrent sur les hauteurs voisines de cette gorge, et commencèrent à tirer, mais à une distance égale au moins à cinq fois la portée de leurs armes: à peine entendait-on les coups de fusil et les détonations un peu plus fortes de leurs petits canons. Avant de rentrer à Kakodji, on mit le feu au village afin qu'il ne servit pas d'abri à l'ennemi. On avait trouvé, abandonné dans une maison, un tout petit enfant qui fut apporté à bord du Déroulède, où l'on amena aussi un jeune homme pris dans la campagne; mais, comme il fut impossible de rien tirer de lui, on le renvoya en le chargeant de reporter l'enfant à ses parents. Pendant toute la journée, la gorge de l'extrémité de la route fut occupée par cinq ou six cents hommes: c'étaient des troupes régulières; du moins leurs vêtements uniformément bleus, et leurs grands chapeaux de feutre, pouvaient le faire supposer, tandis que les individus auxquels nous avions eu affaire le matin portaient le vêtement blanc des paysans et des citadins. C'étaient peut-être les habitants de Moun-Sou-Sann-Tann. Les dépôts d'armes et de munitions trouvés auprès des hameaux et des villages, autorisent à supposer que, dans certains cas, la population est requise pour le service militaire.

Une grand'garde avait été placée par les Coréens sur un morne avancé, plus rapproché de nous. A quatre heures et demie du soir, le gros de la troupe s'avança en bon ordre le long de la route, avec l'intention sans doute de venir occuper le village brûlé le matin. En tête marchait un individu monté sur un cheval blanc et suivi de gens portant des drapeaux. Quand cette colonne fut arrivée à environ 1800 mètres de nous, un obus lancé par le Déroulède la coupa en deux: une partie de ces fantassins se débandèrent et s'empressèrent de gagner les crêtes des montagnes, en gravissant leurs lianes escarpés avec l'agilité des chèvres. L'avant-garde continua son chemin vers le village pour gagner l'abri du mur crénelé qui borde la mer; mais un autre obus vint jeter la confusion au milieu d'elle: un petit nombre d'individus seulement, le commandant à cheval en tête, purent arriver jusqu'à Moun-Sou-Sann-Tann, tandis que les autres filèrent le long et à l'abri de la muraille qui allait, sur la croupe de la montagne, de la porte de Séhoul au fortin du sommet. Quelques coups de canon et de carabine tirés de Kakodji sur le village le dégagèrent complètement, et, avant la nuit, on pouvait voir tous les Coréens, hors de notre portée, sur le sommet des crêtes: ils ne durent pas y être à leur aise pendant la nuit, car le froid commençait à être vif.

Le lendemain matin, 27, le canot à vapeur fut envoyé porter au Tardif l'ordre de revenir près de nous, pendant qu'on rendait les derniers devoirs aux trois morts de la veille. Ils furent enterrés dans un petit champ, sur un coteau, dans l'enceinte de Kakodji.

Le Tardif mouilla à midi, et lança aussitôt un obus de 12 sur la grand'garde de la rive gauche. Ce coup de canon dispersa un groupe de Coréens assis sur l'herbe; mais, presque aussitôt ils revinrent, avec le plus grand sang-froid, examiner les effets produits par le projectile. La détonation attira à la gorge un nombre considérable de soldats cachés derrière, et qui se croyaient hors de portée, (peut-être à 2,200 ou 2,400 mètres), lorsqu'un obus de 30, éclatant au milieu d'eux, les fit tous bien vite rentrer à l'abri: à peine si, de toute la journée, trois ou quatre individus se montrèrent à la gorge. Quelques hommes isolés essayèrent cependant de gagner Moun-Sou-Sann-Tann, mais des coups de carabine leur firent rebrousser chemin. On finit même par installer, les jours suivants, un petit poste de quelques hommes au point le plus étroit de la rivière, pour tirer sur tout ce qui se montrait dans le village.

Dans l'après-midi, un détachement alla détruire un grand magasin d'armes, à trois kilomètres dans le Sud de Kakodji et tout disposer pour faire sauter un magasin à poudre qui contenait plusieurs centaines de caisses. Vers cinq heures et demie, il sauta, avec un bruit effroyable, imprimant au sol et aux navires une secousse comparable à celle d'un tremblement de terre. (Quelques jours après on fit

sauter une poudrière également bien garnie, du côté de Fort-Point, et une autre dans la ville de Kang-hoa.) Pendant la soirée, on aperçut quelques feux à la gorge de Dong-Dinh.

Les Coréens supposaient sans doute que nous irions les attaquer par là; ils fortifiaient le défilé et la route, coupant celle-ci par un épaulement garni d'artillerie. Tous les matins, on les voyait s'exercer à tirer à la cible contre des nattes placées dans le chemin. Sur une haute montagne, hors de la portée de notre artillerie, il y avait toujours un nombreux détachement qui devait voir parfaitement tout ce que nous faisions.

Le temps commençait à devenir moins beau; les vents de N.-Ouest étaient plus fréquents et amenaient avec eux un notable abaissement de température. L'eau qu'on tenait pendant la nuit en plein air dans des vases à l'abri du vent, était souvent gelée le matin. Quelques fois des grains de pluie, des giboulées, accompagnaient les vents d'Ouest. Ces temps rendaient les communications difficiles, avec les navires mouillés au loin. Il paraît que le rassemblement des troupes sur la rive gauche aurait été connu, ou soupçonné, par le petit pilote coréen qui était à bord du Tardif, car une lettre du capitaine de cette canonnière, en date du 27 de grand matin, annonçait que son pilote avait des airs mystérieux, et qu'il demandait à aller conférer avec le P. Ridel au sujet d'un billet trouvé dans une maison de mandarins voisine de Sani-Po: quand cette lettre arriva à bord du Déroulède, on savait à quoi s'en tenir.

Le P. Ridel communiqua à l'amiral des renseignements qu'il tenait de quelques chrétiens partis de Séhoul depuis cinq ou six jours: et n'ayant pu voyager que de nuit. Le gouvernement Coréen avait été surpris: il ne croyait pas que les Français revinssent après leur première apparition. La prise de Kang-hoa avait frappé de stupeur le roi et ses ministres; mais ils n'avaient pas tardé à se remettre de leur frayeur et faisaient des préparatifs considérables. On parlait de 30,000 hommes au moins prêts à arrêter les envahisseurs. Cinq ou six mille devaient garder la capitale; les autres étaient répandus dans les environs. Il y en avait 3.000 à Dong-Dinh: c'était à une partie de ceux-là qu'on avait eu affaire l'avant-veille. Des barrages étaient établis en plusieurs points de la rivière, au moyen de jonques coulées pleines de pierres et de sable; les rives étaient garnies d'artillerie. On disposait des jonques amarrées ensemble, de grands trains de bois et des brûlots, qu'on abandonnerait au fil de l'eau: de plus, deux cents plongeurs habiles devaient percer les navires au dessous de la flottaison. Une flotte de quatre-vingts jonques de guerre se rassemblait dans le Nord pour venir les attaquer, et à la faveur de cette attaque, un nouveau mandarin, nommé au poste de Kang-hoa, devait reprendre l'île. La famine régnait, disait-on, dans la capitale.

Qu'y avait-il de vrai dans tout cela? Sans doute ces rumeurs étaient entachées d'exagération; mais ce qu'il y avait de bien certain, c'est qu'elles dénotaient chez ces gens des instincts militaires, et ce que nous avons déjà vu de leur contenance dans le combat, et le nombre prodigieux d'armes accumulées de toutes parts, confirmaient cette opinion. La marche sur Séhoul que, dans l'origine, désiraient et conseillaient même quelques impatients, ne paraissait plus chose tout-à-fait aussi simple qu'on l'avait cru d'abord, sans parler de la difficulté de faire vivre l'expédition, et de garder ses derrières de manière à pouvoir assurer le retour. Toute la Corée, disait-on, se levait contre nous, et quelle que fut la supériorité de nos armes et de notre discipline, elle ne pouvait entrer en compte avec le nombre des ennemis. Quoiqu'il en fût, tout était tranquille autour de nous; personne ne bougeait; les habitants ne paraissaient occupés qu'à une chose, l'achèvement de la récolte. Dans les positions que nous occupions, nous pouvions braver une attaque formidable: les voyages continuels à l'Île-Boisée nous montraient que, jusqu'à présent on ne cherchait pas à entraver la circulation dans la Rivière-Salée: aussi l'amiral prit-il le plus sage parti: celui d'attendre les événements. Peut-être le gouvernement coréen accèderait-il aux propositions qui lui avaient été faites? Cependant, pour éviter les envahissements du dehors ou au moins en diminuer les chances, on commença à détruire toutes les jonques et tous les bateaux qu'on trouva dans les environs, bien qu'il en coûtât beaucoup à l'amiral de prendre cette mesure qui atteignait, sans doute, de simples particuliers; mais la guerre a de cruelles nécessités! Le Le Brethon ne laissa pas une seule barque depuis San-Tien-Po, jusqu'en face d'Ailsa-Craig, brûlant en outre les dépôts d'armes, et faisant sauter toutes les poudrières. Quelques-uns des forts avaient été armés de petits canons de bronze depuis quelques jours seulement. Sur la rive Nord du canal, M. de Cintré brûla une cinquantaine de jonques, et fit détruire par les habitants un grand bateau plat, long de 30 à 40 mètres: pas un soldat ne fut rencontré de ce côté, seulement des gens inoffensifs qui regardaient brûler leurs jonques en fumant impassiblement leurs pipes. Le 29 octobre, le canot à vapeur fit une excursion à l'entrée de la rivière de Séhoul, avec MM. Chanoine et Richy.

Avec son canon de 4, il mit le feu à quelques bateaux, et dispersa un rassemblement de 200 soldats environ. Le Kien-Chan revint de l'Ile-Boisée dans la matinée: comme on craignait que les Coréens n'eussent établi des défenses, sur la rive gauche, au grand coude de la Rivière-Salée, un détachement avait été envoyé avant le jour, en face de ce point, pour éclairer la route du Kien-Chan; mais il revint n'ayant pas vu traces d'ennemis, et après avoir brûlé encore un certain nombre de jonques et des dépôts d'armes. Le soir, la gorge de Dong-Dinh était illuminée par de nombreux bols à feu au milieu desquels on voyait circuler des individus, chargés sans doute de les tenir allumés: Cette illumination était sans doute un signal correspondant à ceux qu'on faisait de notre côté: quelques obus lancés par le Kien-Chan et le Tardif la firent bientôt cesser. Le 30, au matin, le canot à vapeur partit, sous les ordres du capitaine du Déroulède, pour explorer le Nord-Ouest de Kang-hoa. Le soir, le canot n'était pas revenu, et toute la nuit se passa sans qu'on le vît arriver. Il était probable qu'il s'était arrêté à bord du Le Brethon, mais le caractère entreprenant, aventureux même, du capitaine Richy permettait de faire bien des suppositions. Peut-être s'était-il engagé dans les îles inconnues qu'on n'avait fait qu'entrevoir dans les excursions précédentes, et avait-il été surpris par la marée baissante? Comme c'était par là, disait-on, que se rassemblaient les forces qui devaient venir nous attaquer, on n'était pas sans une certaine inquiétude sur le sort des hommes peu nombreux du canot: auraient-ils été surpris? Dans ce cas, les tortures les plus horribles auraient sans doute été leur partage. Pour sortir d'incertitude, au point du jour, le chef d'état-major partit, avec une vingtaine d'hommes du Tardif, pour aller, par terre, jusqu'à l'endroit où était mouillé le Le Brethon: en route, il aperçut le canot qui revenait. La petite troupe continua jusqu'à San-Tien-Po, puis revint le soir après avoir passé par la ville. Tout était parfaitement calme de ce côté.

Le canot était allé jusqu'à Ailsa-Craig et avait reconnu une ville d'assez grande apparence sur l'île de Ssaun-Tong. Beaucoup de curieux, peut-être des soldats, étaient accourus au moment où le canot approchait de cette ville, mais un coup de canon, les avait promptement dispersés. Rien de ce côté ne semblait indiquer que des troupes se disposaient à passer sur Kang-hoa. Ne voulant pas courir le risque de s'échouer pendant la nuit, M. Richy l'avait passée à bord du Le Brethon.

Le 6 novembre, dans l'après-midi, le Kien-Chan revenant de l'Ile-Boisée, dispersa, à coups de canon, un assez fort rassemblement sur la rive gauche, auprès du coude. A la même date, M. de Cintré écrivait que tous les habitants de son côté déménageaient: pendant le jour, on ne voyait à peu près personne; la nuit on venait enlever les effets. Les gens de la classe élevée, c'est-à-dire ceux qui avaient des chapeaux et des vêtements propres, avaient tous disparu depuis plusieurs jours.

Le 7, par un très beau temps, M. Trêve, avec les hommes du Déroulède, du Kien-Chan et du Tardif, alla faire une reconnaissance du côté du coude. Il ne revint qu'à la nuit tombante, n'ayant rien rencontré. M. Trêve, quittant le bord de l'eau, s'était avancé dans une vallée au fond de laquelle il y avait une grande pagode, avec d'autres bâtiments: mais il n'était pas allé, de sa personne, jusque-là. Rien d'insolite ne s'était offert à la petite troupe, qui avait fait sept ou huit lieues dans la journée.

Le 8 octobre, MM. Humann, Suenson et de Marliave, avaient quitté le Déroulède de bonne heure, avec deux embarcations, pour continuer leurs travaux hydrographiques, qui allaient jusqu'au coude, c'est-à-dire, à cinq ou six milles du mouillage. Dans l'après-midi, le chef d'état-major, le capitaine du Tardif, et deux aspirants, avec trois matelots de cette canonnière pour escorte, projetèrent d'aller voir ce qui se passait de ce côté, tout en chassant sur le chemin, où le gibier d'eau était très abondant. Ils étaient arrivés à mi-distance de Kakodji, au coude, lorsque des coups de feu précipités éveillèrent leur attention. Les détonations semblaient partir de la rive gauche: il était probable que nos deux embarcations étaient attaquées. Les promeneurs n'avaient rencontré personne dans la campagne, sauf un individu, presque en sortant de Kakodji, qu'ils crurent reconnaître pour un des chrétiens venus en dernier lieu de Séhoul; cet homme leur fit toutes sortes de signes auxquels ils ne comprenaient rien: mais le bruit des coups de fusils fit apparaître une foule de paysans sur les hauteurs: il y avait quelque chose d'insolite dans leur manière d'être. La petite troupe continua rapidement son chemin vers le Sud pour voir ce qui arrivait aux canots, et leur prêter main-forte au besoin, quoiqu'elle fût peu nombreuse et assez mal armée, ayant en tout un revolver, trois fusils de chasse et une carabine. Les Coréens, perchés sur les hauteurs poussaient de temps en temps des cris auxquels on répondait de la rive gauche: évidemment tous les mouvements des Français étaient signalés. On aperçut les canots faisant force de rames contre un violent jusant: on les appela et ils vinrent accoster à un petit hameau où les chasseurs se rendirent.

En approchant du coude, du côté de la rive gauche, les deux canots avaient été accueillis par une vive fusillade et des coups de gingole. Heureusement que personne n'avait été blessé, et que les balles n'avaient pas atteint les avirons, car si les embarcations avaient été privées de quelques uns de leurs moyens de propulsion, elles n'auraient pu résister au courant qui portait en plein sur la rive où étaient les ennemis. Le peloton augmenté de deux hommes armés pris dans les canots qui étaient à présent hors de tout danger, continua sa route, en prenant toutes les précautions nécessitées par un terrain très favorable aux embuscades, d'autant plus que les officiers des canots n'étaient pas du tout certains qu'on n'eût pas tiré sur eux des deux rives. Le premier des forts du coude [Quan-Song] ? était désert; mais, en face, sur la rive gauche, on voyait 350 ou 400 hommes en bon ordre, ayant des postes avancés dans un petit bois au bord de l'eau, et des vedettes sur les hauteurs. Il y avait aussi plusieurs pièces d'artillerie, de petit calibre, tout simplement posées par terre. En ce moment là, un bateau portant huit individus, quittait la rive pour venir de notre côté: on ne put résister à la tentation de lui envoyer deux ou trois coups de carabine, ce qui était peut-être une imprudence, en ce que le bruit pouvait donner l'éveil sur la présence du parti français aux rôdeurs qui auraient été dans les environs. Le bateau s'empressa de rebrousser chemin, et les soldats, postés au bord de l'eau, voyant que les balles traversaient la rivière, se replièrent sur ceux de l'intérieur. La petite troupe revint à Kakodji sans être inquiétée, bien qu'elle eût aperçu, sur la route des groupes nombreux: c'étaient des paysans sans armes qui se retiraient à son approche: il y avait même quelques femmes avec eux, ce qu'on n'avait pas encore vu. Le soir, le P. Ridel apprit à l'amiral des choses très importantes qu'il tenait du chrétien dont il a été question. Cet individu avait tenté de retourner sur le continent par le passage au Nord de Kang-hoa; mais, de ce côté, on avait détruit jusqu'au plus petit bateau: il était alors venu à Quan-Song (au coude) pour essayer si là, il serait plus heureux. Il rapportait (c'est sans doute ce qu'il avait voulu faire comprendre au chef d'état-major et à ses compagnons) que, dans la nuit précédente, plusieurs centaines de soldats avaient passé, à Quan-Song, sur l'île de Kang-hoa, qu'on en attendait beaucoup d'autres, et que le rendez-vous général était à la Bonzerie de Tseu-Teun-Suh, celle que M. Trêve, avait vue de loin l'avant-veille. Le 6, M. de Cintré écrivait que du côté du Nord de l'île, tous les villages devenaient de plus en plus déserts. L'amiral résolut d'envoyer une reconnaissance de ce côté, sous le commandement de M. Ollivier, auquel l'enseigne de vaisseau Collier, second du Déroulède, qui y était allé avec M. Trêve, servirait de guide; mais au lieu de suivre le rivage pour s'enfoncer ensuite dans les terres, on devait prendre un chemin de traverse par lequel la distance était tout au plus de deux lieues à deux lieues et demie.

Le 9, la colonne se mit en marche vers huit heures du matin; elle se composait de la compagnie de débarquement du Primauguet, commandée par M. Laguerre, lieutenant de vaisseau, d'un détachement du 3e corps sous les ordres de M. de Thouars, et comptait 120 ou 130 hommes. Deux pelotons du 3e corps restaient à la garde du camp. Vers deux heures de l'après-midi, on annonça à l'amiral qu'un des mulets que la colonne avait emmenés avec elle, venait d'arriver tout seul au milieu des cantonnements, chargé de tous les vivres qu'il portait. Cet animal était atteint de deux coups de feu, et dans le bât, des balles avaient laissé leurs traces. Cette circonstance indiquait que nos gens avaient rencontré une résistance quelconque. Pendant toute l'après midi, on vit sur la rive gauche un grand nombre d'individus, portant des sacs de riz, monter le long des murailles, au fort qui couronne la montagne au dessus de Moun-Sou-San-Tann. Une soixantaine de soldats étaient descendus jusqu'à la bonzerie qui est à mi-côte, et restaient là tranquillement assis, causant et regardant de notre côté, lorsqu'un obus de 12, parti de Kakodji, vint, malgré la grande distance et surtout l'élévation, éclater sur une des maisons de la bonzerie et y mit le feu: ce fut un sauve-qui-peut général parmi ces gens qui se croyaient bien certainement hors de portée. La journée tirait à sa fin et la colonne ne réparissait pas encore. Il se passait quelque chose d'extraordinaire: tous les hameaux de la plaine étaient déserts; on ne voyait personne, tandis que, les jours précédents, chacun vaquait paisiblement à ses occupations. Tout ce monde là était-il parti pour le rendez-vous dont l'espion avait parlé? Enfin, vers quatre heures du soir, on aperçut du côté de la ville, la colonne qui revenait par petits pelotons, comme des gens très fatigués. On sut bientôt à quoi s'en tenir: elle ramenait vingt-cinq blessés, dont cinq officiers, mais elle n'avait eu personne de tué. Voici ce qui s'était passé:

La pagode de Tseu-Teun-Sah était plus loin qu'on ne le supposait, puisque la troupe n'y était arrivée que vers onze heures et demie. Au lieu d'une simple Bonzerie, on avait trouvé une véritable place forte, que sa situation seule aurait déjà rendue inexpugnable. Des murailles, dans le genre de celles Kang-hoa, enveloppaient un ravin bordé par de raides escarpements, et dans lequel on ne

pouvait arriver que par un chemin encaissé, dominé de tous côtés. Aucun bruit, aucun signe, ne trahissaient la présence de qui que ce fût: on avançait néanmoins avec les plus grandes précautions, lorsque tout à coup la tête de la colonne fut arrêtée par une grêle de balles et de biscuiens: plusieurs officiers et marins furent blessés dès les premiers coups: M. de la Salle, enseigne de vaisseau, qui était un des plus avancés, frappé à la jambe ayant le bras droit fracassé, faillit tomber entre les mains des Coréens qui avaient fait une sortie; il fut recueilli par des hommes dévoués, et les Coréens obligés de rentrer à l'abri de leurs murs. Le commandant Olivier rallia tout son monde dans une position plus avantageuse, et on commença à tirailler contre la forteresse. Les Coréens tentèrent encore plusieurs sorties; chaque fois ils vinrent se briser contre la petite troupe, admirable de sang froid, et rentrèrent abandonnant derrière eux de nombreux cadavres. Mais la place n'était pas tenable: les défenseurs de la pagode étaient très nombreux, près de 3,000, si on croit les versions des Coréens eux-mêmes, et, à la rapidité avec laquelle se succédaient leurs coups de fusil, il est probable que chacun avait plusieurs armes chargées à l'avance. On battit en retraite, avec un calme qui en imposa aux ennemis: ils n'osèrent pas sortir. La colonne revint sans être inquiétée, fort heureusement, car elle eût été dans une position difficile avec ses blessés, dont la plupart ne pouvaient pas marcher. Il fallut les porter pendant près de quatre lieues sur des brancards improvisés. Le dévouement et l'activité de M. Pindray, médecin auxiliaire de 3e classe, qui accompagnait le détachement furent au-dessus de tout éloge dans cette circonstance (Les officiers blessés étaient : MM. Delasalle, enseigne de vaisseau, le bras droit fracassé, plusieurs coups de feu à la main et aux jambes, plusieurs contusions. De Chabannes, enseigne de vaisseau, une balle à la cuisse. Suenson, enseigne de vaisseau de la marine danoise, une balle dans la cuisse, une blessure plus légère à la jambe; Lormier, enseigne de vaisseau, blessé à la jambe; Collier, un coup de feu à la cheville du pied.).

Le Le Brethon, rappelé la veille, vint mouiller à Kakodji le 10 dans la matinée.

De l'avis du commandant Olivier, et des officiers présents à l'affaire, une attaque de la pagode de Sseu-Teun-Sah avec toutes nos forces réunies, n'avait que très peu de chances de succès. Il aurait fallu presque faire un siège en règle pour venir à bout de cette véritable forteresse, dont nous ne soupçonnions pas l'existence, tellement nous étions mal renseignés par nos interprètes! Notre artillerie de montagne n'aurait pas suffi pour nous faire brèche dans les murailles, et dans tous les cas il eût été impossible, malgré sa légèreté relative, de la traîner à bras jusque-là. En outre, eussions-nous pu enlever cette place, beaucoup plus forte que Kang-hoa, le personnel dont l'amiral disposait n'était pas assez nombreux pour l'occuper en même temps que Kang-hoa, et il n'y avait pourtant pas moyen d'abandonner, l'une ou l'autre, sous peine de voir l'ennemi s'y installer, et, par conséquent être exposés à ses attaques. Bien qu'il lui en coûtât de ne pas prendre une revanche de la journée de la veille, l'amiral eut la force de résister aux suggestions, à la généreuse impatience de quelques-uns de ceux qui l'entouraient. Les rumeurs des jours précédents semblaient se confirmer: des troupes nombreuses pouvaient d'un moment à l'autre nous faire perdre les avantages que nous avions gagnés: C'était la réponse du gouvernement coréen aux propositions du commandant en chef. L'île de Kang-hoa ne nous appartenait plus: de l'offensive nous passions forcément à la défensive. De plus, la navigation de la Rivière-Salée pouvait être interceptée, et, à tous les voyages à l'île-Boisée, voyages nécessaires pour notre ravitaillement, il eût fallu, sans doute, disputer le passage dans un combat. Le mal considérable que nous avons fait, sans pertes sensibles de notre côté, au gouvernement coréen, était un châtement, une leçon dont il ne fallait pas compromettre l'effet salutaire. L'évacuation de Kang-hoa fut décidée.

Tout le matériel, sauf l'artillerie qui pouvait être utile pour protéger la retraite, fut embarqué dans la journée du 10. Les blessés furent tous mis à bord du Kien-Chan dont les logements offraient une disposition plus favorable que les autres navires. Dans l'après-midi, une épaisse fumée du côté de la ville annonça l'exécution des ordres donnés le matin. Le feu avait été mis au Yamoun et au quartier officiel. Peu de temps après la division du commandant d'Osery rentra à Kakodji.

L'embarquement des hommes commença à deux heures du matin, le 11, et se fit dans le plus grand ordre, malgré une nuit très noire, et la circonstance défavorable de la marée basse. Chaque division s'embarqua dans les canots l'une après l'autre, et jusqu'au dernier moment, des vedettes nombreuses veillèrent à prévenir une attaque à laquelle on pouvait s'attendre: car malgré toutes les précautions prises le jour précédent pour l'embarquement du matériel, on devait bien se douter de nos intentions. Les bâtiments appareillèrent à 6 heures et demie du matin; la marée avait encore deux heures à monter, circonstances favorables pour n'avoir pas trop de courant, surtout au coude. A peine les navires avaient-ils quitté le mouillage, qu'on vit les habitants de Kakodji revenir reprendre

possession de leurs maisons et la plupart paraissaient tout étonnés à la vue des changements qu'elles avaient subies. Ce qui dut les étonner beaucoup ce fut un four qu'on avait construit dans une des maisons. Les briques des murailles avaient fourni les matériaux. On y avait cuit du pain la veille ou l'avant-veille pour la première fois. Les maisons occupées par les officiers avaient subi aussi de grands perfectionnements; elles avaient été tapissées et surtout nettoyées comme elles ne l'avaient jamais été auparavant, La descente avait lieu dans l'ordre suivant: Tardif, Déroulède, Kien-Chan avec la chaloupe n°2, Le Brethon. En approchant du coude, le Tardif tira un coup de canon à mitraille, sur un nombreux rassemblement que le soleil nous empêchait de bien voir, sur la gauche. On lui répondit par de la fusillade, et, au moment où il avait passé tout près de la pointe la plus avancée, on lui tira deux coups de canon de gros calibre, mais sans l'atteindre. Le Déroulède à son tour fut accueilli par des coups de fusils et de gingole, chaque navire fut pareillement salué à son passage; mais, quoique les coréens fussent revenus à la charge avec ardeur, il n'y eut personne de touché de notre côté; néanmoins, le Tardif et le Le Brethon surtout, reçurent beaucoup de projectiles dans leur coque et leur cheminée.

Une fois arrivés à l'Ile-Boisée, on renvoya chacun sur son navire; et la vie maritime recommença. Les blessés furent tous placés à bord de la Guerrière, dont la batterie permettait de les installer plus confortablement qu'ailleurs, et où les facilités pour leur traitement étaient plus grandes.

Pendant l'occupation de Kang-hoa, les bâtiments restés à l'Ile-Boisée avaient établi des relations avec les habitants du village de Yen-Yong, desquels ils avaient pu obtenir quelques provisions fraîches, mais en très petite quantité. Tous les matins, un canot se rendait au rivage où ces provisions étaient déposées: on les prenait et on laissait à leur place une petite somme d'argent. Dans les premiers temps, on avait eu beaucoup de peine à faire accepter un paiement quelconque: les habitants avaient, sans doute, peur de se compromettre auprès de leur gouvernement, très peu avare, paraît-il, de la vie de ses administrés. A notre retour, effrayés par le nombre des navires, ils écrivirent une lettre à l'amiral pour qu'il les rassurât; les provisions furent un peu plus abondantes, mais encore bien minimes; quelques légumes et cinq ou six poissons, c'était tout ce qu'on pouvait obtenir chaque matin.

Le 13, le commandant Bochet alla, avec le canot à vapeur, sonder le bas de la Rivière-Salée, jusqu'au coude, sans être inquiété.

Vers huit heures du soir, on vit une petite jonque se diriger sur la Guerrière; en approchant, les hommes qui la montaient se mirent à crier: Tche-Fou! Tche-Fou! C'étaient des chrétiens partis depuis trois ou quatre jours du fond du golfe du Prince-Jérôme. Ils apportaient une lettre, déjà vieille (du 3 octobre), des missionnaires restés en Corée. Ces messieurs avaient eu connaissance de l'exploration faite par l'amiral à la fin de septembre et l'informaient qu'ils venaient le rejoindre, recommandant de se fier entièrement aux porteurs de la lettre pour savoir où ils se cachaient. D'autres renseignements disaient que les Pères, après qu'ils eurent appris le départ des navires français, avaient pu gagner la mer et, qu'aux environs de l'île Peling-tao, ils avaient rencontré des jonques de contrebandiers chinois avec lesquelles ils s'étaient, sans doute, rendus à Tché-Fou, vers le 6e jour de la dernière lune, c'est-à-dire vers le 14 octobre.

Le 16, le Laplace arriva de Shanghai, ayant à bord ces deux messieurs, et deux lettrés chinois qu'on avait demandés à Shanghai pour servir d'interprètes. Leur présence, ainsi que celle des PP. Féron et Calais, devenait inutile maintenant; mais on ne tarda pas à reconnaître combien celle du P. Féron aurait été avantageuse pour l'expédition, à cause de sa connaissance de la Corée et de son caractère énergique. Les trois missionnaires, ainsi que les lettrés et les chrétiens coréens, furent mis sur le Primauguet, qui devait retourner à Shanghai.

Le commandant Bochet fit encore quelques explorations hydrographiques, avec le Kien-Chan, du côté de l'île Eugénie. L'amiral alla examiner le point d'aboutissement d'une route qu'on lui avait signalée comme conduisant directement à Séhoul sans qu'on eût à rencontrer d'autres obstacles qu'un tout petit bras de mer. Par suite des positions respectives de Séhoul et de l'Ile-Boisée, cette route serait très courte, et, dans le cas d'une expédition contre la capitale, son aboutissement pourrait être choisi comme point de débarquement.

Nos mouvements étaient surveillés avec soin: nuit et jour, on voyait des feux sur les montagnes.

Le départ était fixé au 18, mais le temps avait mauvaise apparence; le vent était au N.-O., déjà très frais, et le baromètre baissait. Il y avait à craindre de rencontrer dehors de la grosse mer qui aurait pu gêner les blessés dont l'état était, du reste, aussi satisfaisant que possible. L'amiral se contenta

d'aller jusqu'à l'île Fernande où la division jetait l'ancre dans l'après-midi, vis-à-vis le grand village qui est dans la partie Nord-Est. En mouillant, le Kien-Chan cassa une de ses chaînes, mais il fut assez heureux pour la repêcher. Le Laplace, mouillé le plus au Sud, fut obligé de changer de mouillage, à cause des inégalités et de la mauvaise qualité du fond. La brise fraîchit et prit, dans la nuit, les proportions d'une véritable tempête de Nord-Ouest; cependant, bien que le mouillage soit peu abrité de ce côté, la mer ne grossit pas beaucoup, si ce n'est avec le courant de flot qui était assez fort pour tenir les navires en travers au vent. Somme toute, c'est un ancrage médiocre, bon tout au plus pendant l'été.

Les jours suivants, le vent se calma peu à peu et on put communiquer avec le village, mais on n'eut que très peu de rapports avec les habitants, des paysans inoffensifs, Le 21, le beau temps était revenu tout-à-fait, une faible brise de Nord, presque calme. De bon matin, le commandant Rochet partit sur le Kien-Chan, pour aller encore fixer la position d'un écueil, et à son retour la division appareilla. Le Laplace fit route pour Tché-Fou, où il reconduisait les hommes du poste de Kung-Tung: le Primauguet, ayant à sa remorque le Déroulède, le Tardif et le Le Brethon se dirigea sur Shanghai. Le 24 octobre la Guerrière et le Kien-Chan mouillaient à Nagasaki, ayant été favorisés presque tout le temps, par une mer calme, de sorte que les blessés n'avaient pas eu trop à souffrir. Quelques jours après, l'amiral apprenait avec une vive satisfaction l'arrivée des autres navires à leurs destinations respectives, et c'était pour lui un grand souci de moins que de savoir à l'abri les trois petits navires, incapables de supporter les gros temps déjà communs à cette époque de l'année.

III.

Notre expédition était terminée. J'ai tenu à raconter toutes les péripéties de cette entreprise, et voici pourquoi: naturellement, les critiques ne lui manquèrent pas, surtout de la part de la presse de Shanghai. De braves journalistes, n'ayant aucune idée des difficultés que nous avons rencontrées, et que le récit qui précède a, je pense, suffisamment fait voir, auraient voulu que nous eussions fait la conquête du pays, ou, au moins, que nous eussions rapporté un traité de commerce permettant d'inonder la Corée des cotonnades anglaises dont le placement devient difficile en Chine.

Pareille idée ne pouvait venir à l'esprit du Commandant en chef avec les forces dont il disposait. Il n'avait voulu qu'une chose, montrer par un audacieux coup de main au gouvernement Coréen qu'on pouvait l'atteindre et l'occupation de Kang-hoa, un des principaux boulevards du pays, l'incendie de l'habitation Royale, la ruine d'un matériel qui représentait une valeur de plusieurs millions de francs, tout cela accompli, sans pertes sensibles de notre côté, était une démonstration irréfutable. Essayer de faire plus avec une poignée d'hommes, dans un royaume qui compte peut-être quinze millions d'habitants, eût été de la démence. Il n'avait pas fallu longtemps pour s'apercevoir que tous les renseignements que nous possédions, étaient aussi inexacts que possible. On nous avait dépeint la Corée comme un pays tout-à-fait dépourvu de moyens de résistance, et, à chaque pas, au contraire, on trouvait les traces d'un esprit belliqueux, partout des armes et des munitions accumulées, aussi les plus impatients avaient-ils vite reconnu qu'une entreprise sur Séhoul était impossible, ou au moins bien téméraire, incompatible avec nos moyens. De plus un ennemi plus redoutable que les Coréens, l'hiver s'avancait à grands pas. Si la Rivière-Salée charriait des glaçons ou gelait, ce que nous étions portés à croire, que seraient devenus les navires ? (Au mois de mars 1867, la corvette américaine le Wachussetts, ayant essayé d'aller à Pin-Yang au sujet de l'incendie du General-Sherman et du massacre de l'équipage de ce navire, fut obligée de renoncer à ce projet; l'entrée de la rivière était gelée, et les glaçons, charriés par les courants, rendaient la place dangereuse.) Quelle eût été la condition du petit corps de débarquement, sans communication avec la mer, dans une île ruinée, où l'on ne trouvait rien qui pût convenir à l'alimentation de huit ou neuf cents Européens? Les communications avec la mer eussent-elles été maintenues, pouvait-on répondre que les navires, envoyés à Shanghai pour chercher des approvisionnements, auraient été à l'abri de tout accident à leur retour, sur ces côtes pleines d'écueils, que nous avons pu reconnaître tout juste pour y naviguer pendant la belle saison?

Rester plus longtemps en Corée, c'était s'exposer peut-être à un désastre, pouvant engager la France dans une entreprise lointaine; le commandant en chef savait bien qu'il n'avait pas le droit de prendre une telle responsabilité, surtout en face des graves événements qui se passaient alors en Europe. Dans le cas où le gouvernement français aurait voulu faire la guerre à la Corée, M. Roze revenait avec de renseignements certains: la route était ouverte. Il avait eu la gloire de montrer, le

premier, le drapeau d'une nation civilisée devant une capitale dont on ignorait même le nom. Après une navigation des plus périlleuses, des courses continuelles au milieu des dangers, ils ramenaient tous ces navires, sans autres dommages que des avaries insignifiantes. Certes, nous avions eu beaucoup de bonheur, mais la chance était singulièrement aidée par le talent des capitaines: je crois qu'on trouverait difficilement une réunion d'officiers plus habiles et plus sûrs d'eux-mêmes. Le gouvernement coréen sentit bien le coup qui lui était porté: par deux fois, à la fin de l'année et au commencement de l'année suivante, il fit des démarches indirectes auprès de l'amiral, par l'entremise des autorités japonaises de Nagasaki, port avec lequel la Corée a des relations continuelles, pour que les Français ne revinssent pas (Au mois d'octobre 1867, nous vîmes à Hong Hong, M. Oppert, dont il a été question dans ce récit, il comptait bien retourner en Corée et y faire des affaires. Pour cela, il était en instance auprès du gouvernement Coréen, et il espérait bien réussir. Au printemps de 1867, les P. P. Feron, Calais et Ridet se préparaient à y rentrer, et ils avaient presque la promesse de ne pas être inquiétés: je crois même qu'ils y sont aujourd'hui.). Ces résultats avaient été acquis sans occasionner, pour ainsi dire, de frais, grâce à l'ordre et à l'économie déployés par les services administratifs, et, si une décision de l'Empereur n'avait pas ordonné de partager entre les capteurs le produit des lingots d'argent pris à Kang-hoa, cette somme aurait payé vingt fois les dépenses faites en dehors du service ordinaire de la division navale. Les faits géographiques entièrement nouveaux, relevés par l'expédition, les magnifiques cartes qu'on lui doit et qui seront des monuments durables, suffiraient pour justifier un déboursé aussi minime. Il ne sera peut-être pas hors de propos d'exposer rapidement, à la fin de ce récit, les quelques remarques que nous avons pu faire de visu, et ce que nous avons pu apprendre, au moyen d'informations certaines, sur cette contrée encore si peu connue.

3. Compte rendu d'un médecin de l'expédition

E-J. Cheval était en poste à bord du Primauguet en tant que médecin de deuxième classe de 1865 à 1867. Il revint en France l'année suivant l'expédition de Ganghwa et soumit les notes détaillées qu'il avait conservées tout au long de sa tournée de service en Extrême-Orient comme thèse de fin d'études par laquelle il devint un médecin pleinement qualifié. Celle-ci fut publiée sous forme imprimée dès 1868, ce qui en fait le premier compte rendu détaillé de l'expédition à être publié, mais son but n'étant que de servir de thèse universitaire, elle n'eut aucune diffusion ni aucun impact et resta pratiquement inaperçue.

De : Elisée-Julien Cheval (Médecin deuxième classe de la marine impériale). Relation médicale d'une campagne au Japon, en Chine et en Corée. Thèse présentée et publiquement soutenue à la faculté de médecine de Montpellier le 12 juin 1868 pour obtenir le grade de Docteur en Médecine. Boehm et fils : Montpellier, 1868. [Elisée-Julien Cheval (Docteur de seconde classe de la Marine Impériale). Relation médicale d'une campagne au Japon, en Chine et en Corée. Thèse présentée et soutenue publiquement à la Faculté de Médecine de Montpellier le 12 juin 1868 pour le grade de Docteur en Médecine. Boehm et fils : Montpellier, 1868.]

Pages 54-72.

Expédition de Corée

Voici, en quelques mots, les causes qui poussèrent l'amiral Roze à pénétrer en Corée.

Depuis une vingtaine d'années, des missionnaires catholiques avaient pénétré dans la presqu'île de Corée, pays demeuré jusque-là inexploré et tout à fait inconnu des Européens. Le gouvernement Coréen se montra toujours très-hostile à l'introduction des missionnaires, qui venaient, disaient-ils, troubler la sécurité du pays et des familles, et y semer des germes de rébellion.

Comme tous les gouvernements de l'Orient, il voulait rester impénétrable et fermé à tout élément européen. Quoiqu'il en soit, les missionnaires prirent pied dans le pays et réussirent à faire de nombreux prosélytes. En 1846, le bruit de conversions opérées par les missionnaires inquiéta le gouvernement coréen, qui mit à mort un ou deux de ces hardis propagateurs de la foi catholique.

C'est dans le but de tirer vengeance de ces meurtres que le gouvernement français envoya en 1847, sur les côtes de Corée, une frégate et une corvette, la Gloire et la Victoire, qui toutes les deux firent naufrage sans avoir pu pénétrer dans le pays. En 1856, l'amiral Guérin avait été plus heureux : il mouilla sur les côtes de la Corée et détermina une grande baie qu'il appela golfe du Prince Jérôme; mais il ne put atteindre le gouvernement Coréen, qui refusa de traiter avec lui.

A partir de cette époque, les missionnaires français continuèrent à prêcher la religion catholique dans toute la Corée, en s'entourant toutefois de grandes précautions : ils étaient forcés de se cacher et de vivre incognito. Pendant cette période de calme, le nombre des néophytes augmenta, et en 1866, époque à laquelle le gouvernement commença à s'inquiéter du succès des missionnaires, ils comptaient quinze à vingt mille chrétiens, et ils avaient même des partisans à la cour. Un évêque, Mgr. Berneux, vivait même à Séoul, capitale de la Corée. Rien ne faisait présager les cruelles exécutions qui devaient avoir lieu quand, au mois de janvier 1866, les Russes se montrèrent sur les côtes nord de la Corée (on sait que les Russes ont des établissements militaires en Manchourie, à peu de distance de la frontière de Corée).

Le gouvernement soupçonneux de Séoul s'émeut de la présence des Russes et avisa aux moyens de repousser ces étrangers audacieux. Dans cette occurrence difficile, il s'adressa à Mgr Berneux pour connaître les moyens de repousser les Russes. Mgr Berneux ne vit qu'une embuche dans cette invitation de paraître à la cour, et refusa quelque temps à se rendre à l'appel du roi. Sur ces entrefaites, les Russes rentrèrent chez eux, et le calme se rétablit à la cour de Séoul. La crainte du voisinage des étrangers, et peut-être des hésitations de Mgr Berneux, irritèrent le gouvernement Coréen, qui s' alarma de l'influence des missionnaires et du nombre croissant de leurs néophytes. Un édit ordonna aussitôt de poursuivre les chrétiens et de mettre à mort tous les missionnaires. Cet ordre émané d'un gouvernement barbare fut ponctuellement exécuté dans le courant de mars et d'avril 1866. Trois missionnaires seulement échappèrent au supplice; l'un d'eux, le P. Ridet, de qui je tiens

tous ces détails, réussit à quitter la Corée sur une barque de pêcheurs qui était montée par sept Coréens convertis à la religion chrétienne et entièrement dévoués à la cause des missionnaires. Il débarqua heureusement à Tchefoo, d'où il se rendit à Pékin, pour raconter ces événements à notre chargé d'affaires. L'amiral reçut en juin la nouvelle du meurtre des missionnaires, et il résolut de se porter sur les côtes de Corée pour étudier cette affaire. Un voyage à Saigon, où il fut appelé par le gouvernement, lui fit remettre au mois de septembre l'exécution de ses projets. C'est dans ce but que nous fûmes appelés en toute hâte à Tchefoo.

Du 8 au 17 septembre, le Primauguet resta sur la rade, mouillé devant l'île de Kong-Tong, où le gouvernement Chinois nous a cédé une petite concession de terrain. Le temps fut employé aux préparatifs d'une exploration que l'amiral allait entreprendre sur la côte occidentale de la Corée. Le P. Ridel nous apprit que la capitale était bâtie sur un fleuve qui devait avoir son embouchure dans le golfe du Prince Jérôme. Les Coréens qui l'avaient accompagné avaient souvent navigué dans ce fleuve, et ils se faisaient fort d'y conduire des canonniers, si on leur montrait l'embouchure; d'un autre côté, à l'époque où l'amiral Guérin mouilla dans le golfe du Prince Jérôme, des pêcheurs des villages bâtis sur la baie lui avaient donné l'assurance que la rivière qui conduit à la capitale venait se jeter dans le golfe du Prince Jérôme, et, circonstance heureuse, un officier de la station qui avait fait partie de la campagne de l'amiral Guérin, possédait une carte détaillée du golfe du Prince Jérôme et des Iles Ferrières qui, marquant l'entrée de ce golfe, sont des points précieux pour l'atterrissage.

Fort de tous ces renseignements, l'amiral Roze hissa son pavillon à bord du Primauguet, et partit plein de confiance, pour entreprendre l'exploration qui devait nous faire découvrir la rivière de Séoul et nous permettre d'atteindre le gouvernement de Corée.

Nous appareillâmes à la vapeur le 18 septembre; trente-six heures après notre départ de Tchefoo, nous aperçûmes les îles Ferrières, et à cinq heures du soir nous mouillâmes au fond du golfe du Prince Jérôme, en face d'une petite île appelée depuis île Eugénie, et qui est située par 37°4 de latitude nord, et 124°13 de longitude est. Cette île fut prise pour point de départ de toutes les opérations maritimes. A la vue des terres qui entourent le golfe, les pilotes Coréens reconnurent sans hésitation l'embouchure de la rivière Salée.

Avant d'aller plus loin, jetons un rapide coup d'oeil sur le golfe du Prince Jérôme et la constitution générale de la presqu'île de Corée.

La baie du Prince Jérôme est entourée au nord, à l'ouest et au sud par une série d'îles qui forment des archipels très-serrés à mesure que l'on approche de la terre. Cette ceinture d'îles est générale sur toute la côte occidentale de la Corée, au point que quelques géographes ont pu avancer, sur le rapport des navigateurs, que la Corée pourrait bien être une série d'archipels dont les îles seraient séparées par des bras de mer et réunies à marée basse par des bancs de vase. Il n'en est rien: cette constitution géologique est particulière à l'archipel au milieu duquel coule la rivière Salée, comme nous le dirons tout à l'heure. La presqu'île de Corée, baignée à l'est par la mer du Japon, et à l'ouest par la mer Jaune, est divisée en deux versants par une chaîne de montagnes très-élevés qui la parcourt dans toute sa longueur.

La ceinture d'îles et de rochers qui l'entourent à l'ouest forment, dans quelques endroits, une barrière inaccessible aux bâtiments. Au milieu de ce dédale inconnu, la navigation est rendue difficile par des courants rapides et par des marées dont on ignore l'établissement et les hauteurs. Pour ne pas connaître ces derniers renseignements, le Primauguet, mouillé dans le chenal de la rivière Salée, resta échoué à une marée descendante. Ce jour-là, 23 septembre, la mer marna de 10 mètres, en sorte que le bâtiment, qui avait été mouillé par 14 mètres de fond, se trouva échoué sur la vase par 4m, 50 de profondeur. La Corée renferme des vallées très-fertiles, arrosées par des rivières accessibles aux jonques; les montagnes sont très-riches en métaux de cuivre, d'étain et de fer; les missionnaires m'ont assuré que les ressources métallurgiques de la Corée étaient considérables.

Revenons à notre point de départ, l'île Eugénie.

Le 20 septembre, l'amiral donna l'ordre au capitaine du Déroulède de prendre à son bord le P. Ridel et l'un des Coréens, pilote habile de la rivière; celui-ci fit éviter bien des tâtonnements et permit de marcher droit au but. Dix ans auparavant, l'amiral Guérin, sur les indications des Coréens, qui lui avaient fait comprendre que Séoul se trouvait dans l'est de la baie du Prince Jérôme, chercha la rivière qui y conduit dans la direction du sud-est; le nom de baie de Déception, donné à une anse voisine du

golfe, prouve qu'il fut trompé dans ses recherches. L'entrée de la rivière Salée, si bien nommée par les Coréens, n'est qu'un chenal qui à la rivière proprement dite de Séoul ; elle se trouve située dans le nord-nord-ouest du mouillage de l'île Eugénie; il fallait traverser les îles du Prince Impérial pour trouver la voie qui conduisait à Séoul. Le Déroulède s'avança hardiment au milieu de l'archipel du Prince Impérial ; après avoir perdu de vue l'île Eugénie, il s'engagea au milieu d'un archipel plus resserré que celui qu'il venait de quitter, et où le chenal devenait de plus en plus étroit; enfin, il atteignit la grande île de Kang-Hoa, qui était éloignée de 40 milles du golfe du Prince Jérôme; le chenal qui forme la Rivière Salée donna des fonds très-suffisants pour permettre à de gros bâtiments de pénétrer plus avant dans l'intérieur. Toutefois les sondages furent faits trop rapidement pour indiquer avec certitude jusqu'où le Primauguet pourrait remonter. Ce défaut de précision faillit nous coûter cher.

L'archipel qui forme le lit de la rivière Salée présente un aspect tout spécial : chaque île de cet archipel est formée d'un ou de plusieurs mamelons couronnés par des bouquets d'arbres; d'immenses bancs de vase relient toutes ces îles entre elles à marée basse. A la pleine mer, le chenal n'est plus apparent, on semble naviguer dans une grande mer, et toutes les îles sont séparées par des canaux qui permettent aux jonques d'y naviguer librement. Dans presque toutes les petites îles existent de villages bâtis sur les flancs des montagnes, à l'abri des vents de N.-O., qui sont les vents généraux de l'hiver. Ces vents, qui ont passé sur les déserts de la Mongolie, sont des vents très-froids et parfois très-violents. Les bancs de vase qui relient les îles forment de véritables plaines; ils sont arrosés par de petits arrayos accessibles aux embarcations; c'est au moyen de ces canaux que les villages de cet archipel font leurs échanges et leur commerce. Les Coréens augmentent souvent le territoire de leurs villages, en endiguant les plaines de vase. La grande île de Kang-Hoa, qui va devenir célèbre dans notre expédition militaire, est la plus importante de ce groupe d'îles; la circonférence est de 10 à 15 lieues; elle est, dans sa plus grande longueur, parcourue par une chaîne de montagnes présentant des pics très-élevés. Au pied de ces montagnes se trouvent des plaines fertiles bien arrosées et cultivées; elle est comme à cheval sur la rivière de Séoul, qui se bifurque à sa hauteur: un des bras qui coule au sud de Kang-Hoa forme la Rivière Salée, que nous avons explorée; l'autre bras baigne le côté nord de l'île. L'île de Kang-Hoa peut être considérée comme le boulevard de la Corée, car elle est couverte de forteresses et de redoutes.

L'avis le Déroulède revint le lendemain du jour où il avait quitté la baie du Prince Jérôme; le capitaine et les officiers avaient recueilli un grand nombre de renseignements qui furent d'une grande utilité.

Le 23 septembre, le Primauguet, le Déroulède et la canonnière le Tardif remontèrent la rivière Salée; les deux canonières ouvraient la marche et donnaient les fonds au moyen de la sonde, pour assurer la navigation de la corvette. Nous nous avancâmes ainsi jusqu'à 25 milles de l'île Eugénie, tout près d'un petit village qui était réuni à Kang-Hoa par un banc de vase. A ce moment, le Primauguet toucha sur un banc de roches et y resta échoué pendant un quart d'heure. Cet échouage très-heureux fut un précieux avertissement, car il fut démontré plus tard qu'il nous était impossible de remonter plus haut sans compromettre notre bâtiment; aussi l'amiral donna-t-il l'ordre au Primauguet de revenir en arrière; nous avons perdu une partie de notre fausse quille, mais notre navire conservait toutes ses qualités nautiques.

Le soir du même jour, nous jetâmes l'ancre devant un petit village appelé Siron, situé dans l'île du même nom, qui limitait au nord le mouillage qui fut choisi par l'escadre. Ce mouillage reçut le nom de rade de l'île Boisée, à cause du voisinage d'une île couverte d'arbres verts qui en formait la limite méridionale. Le mouillage de l'île Boisée est orienté dans la direction du nord au sud. Il est entouré d'une ceinture d'îles reliées entre elles par des bancs de vase. Toute ces îles, habitées et bien cultivées, peuvent fournir de l'eau très-potable.

Le même jour où nous quittâmes Siron (24 septembre), pour venir au milieu de la rade de l'île Boisée, l'amiral se rendit sur le Déroulède, pour continuer l'exploration de la rivière et remonter jusqu'à Séoul. Le pilote Coréen devait indiquer la route. Cette exploration dura huit jours; le Déroulède et la canonnière le Tardif s'avancèrent sans résistance, mouillant le soir et lorsque la marée ne permettait plus de naviguer.

Le 27 septembre, l'amiral mouilla devant Séoul, au grand étonnement de la population coréenne. Le gouvernement s' alarma de la présence de ces deux bâtiments, et ne se trouva pas en sûreté. Il expédia un message auprès de l'amiral, pour s'informer des motifs qui nous amenaient sous

les murs de la capitale. Cet envoyé n'ayant reçu que des réponses évasives, s'en retourna peu rassuré. Sur ces entrefaites, l'amiral, satisfait des renseignements qu'il avait recueillis, se décida à regagner l'île Boisée, après avoir pris un croquis exact de la rivière et les observations astronomiques indispensables pour remonter avec plus de sécurité jusqu'aux murs de Séoul. Le voyage de descente fut moins pacifique que n'avait été celui de montée. Les Coréens effrayés avaient établi sur la rivière des postes armés de fusils et de canons pour assaillir les bâtiments, qui n'eurent pas à souffrir de leurs coups mal dirigés. Nos canons de 12 et de 4, pointés avec justesse, mirent promptement en fuite les assaillants.

L'amiral arriva sur la rade de l'île Boisée le 30 septembre, après avoir accompli une exploration des plus hardies et des plus heureuses. La rivière qui conduit à Séoul est sinuée et remplie de barres qui se découvrent à marée basse et rendent la navigation dangereuse. Le flot se fait sentir jusqu'à la capitale, c'est-à-dire à 36 milles de l'île de Kang-Hoa, point où commence réellement la rivière. L'eau du fleuve devient douce à 10 milles de la capitale. Le commandant du Primauguet, qui accompagnait l'amiral et qui prit une part si glorieuse à cette exploration, m'assura qu'elle était d'une très-bonne qualité et très-potable. Deux hommes du Déroulède furent blessés dans cette petite expédition, avec leurs propres armes: l'un d'eux eut la jambe fracturée simplement, et le deuxième fut brûlé aux yeux et à la figure par une explosion de poudre; celui-ci fut traité à bord du Primauguet.

Voici dans quelles circonstances il reçut sa blessure:

Cet homme, remplissant les fonctions de premier servant, venait de refouler le boulet d'un canon de 4, lorsque le chef de pièce chargé de pointer enflamma trop précipitamment l'étoupille dont l'éclat fit partir le coup. Le servant, armé de son refouloir, se trouva trop près de la gueule du canon au moment de l'explosion imprévue, et fut jeté violemment à la mer par la commotion qui accompagna le coup. La flamme atteignit la figure et les deux yeux, qui furent brûlés sur de larges surfaces; des grains de poudre s'engagèrent sous les paupières et firent croire au premier examen que les globes oculaires étaient carbonisés. Une exploration plus sérieuse me permit de reconnaître que l'accident était sans gravité. Les brûlures de la conjonctive et des joues ne dépassaient pas le deuxième degré, et les grains de poudre qui obscurcissaient le champ visuel étaient simplement implantés dans la cornée et dans la sclérotique.

Le malade fut conduit à bord du Primauguet, qui offrait plus de ressources que le Déroulède. En huit jours, sous la seule influence de l'eau froide, ces brûlures en apparence graves furent complètement guéries.

L'équipage du Primauguet jouit d'une parfaite santé pendant les quinze jours que dura l'expédition.

Le Primauguet, mouillé à l'île Boisée pendant l'exploration de l'amiral, inquiéta vivement tous les Coréens des villages environants. Ils nous firent de fréquentes visites avec leurs mandarins, qui nous accablèrent de questions au sujet de notre voyage et de notre arrivée dans leur pays. Mais ils nous quittaient toujours mécontents des renseignements que nous leur donnions.

Les Coréens appartiennent à la race mongolique, ils se rapprochent surtout du rameau Tartare; ils ont la figure aplatie, les pommettes saillantes; les paupières sont très-peu obliques, leur peau est de couleur un peu jaune, leur cheveux d'un noir de jais. Les hommes portent leurs cheveux relevés sur le sommet de la tête, où ils forment une espèce de chignon analogue à celui des habitants des Loo-tchou. Un serre-tête en crin entoure le front et sert à fixer leur chevelure. Un chapeau également de crin, à cuve très-retrécie, repose sur le sommet de la tête et sert à envelopper la masse de leur cheveux; ce chapeau, à mailles très-fines, est retenu par une jugulaire. Cette coiffure bizarre n'est pas du reste d'un usage constant; le plus souvent les Coréens marchent tête nue. Leurs vêtements consistent en de grandes robes blanches ou bleues, suivant le rang, faites d'un tissu de coton qu'il fabriquent eux-mêmes; une large culotte de même tissu est fixée au niveau du genou. Leurs jambes sont recouvertes de bas de la même couleur que les autres vêtements. Ces robes blanches, rembourrées de coton, forment les vêtements d'hiver. Les Coréens font aussi un grand usage de pelletterie et de fourrures qu'ils tirent de leurs montagnes et de la Chine. Des chaussures en paille de riz complètent leur habillement.

Les Coréens sont de taille moyenne et vigoureusement constitués. Ils se font remarquer par leur agilité: ils excellent à gravir les hautes montagnes qui sont sillonnées de sentiers, et qu'ils semblent affectionner particulièrement. Je crois que ces routes servent aux communications régulières des

villages situés dans les plaines; les habitants de ces villages, au lieu de contourner leurs montagnes, préfèrent en suivre les crêtes pour raccourcir la distance qui les sépare. Les sentiers aboutissent toujours au sommet des pics les plus élevés, qui, comme je l'ai dit, sont couronnés de bouquets d'arbres. Cette particularité m'intrigua singulièrement à mon arrivée en Corée; aussi je m'empressai de demander aux missionnaires la signification du couronnement des montagnes. Ils m'assurèrent que ces bouquets d'arbres étaient un symbole religieux et représentaient un asile réservé à l'esprit de la montagne qui veille à la sécurité de chaque village. Les Coréens se rendent sur le sommet des montagnes pour adresser leurs prières au génie qui préside à leurs destinées. Ce sont là les seuls temples que les Coréens élèvent à leur divinité. On m'a assuré que, contrairement aux usages chinois et japonais, les pagodes y étaient très-rares. La seule que nous rencontrâmes pendant notre séjour en Corée était située dans l'intérieur de Kang-Hoa, et était des plus modestes.

Les Coréens sont d'un caractère doux, ils mènent une vie pastorale et patriarcale. Le gouvernement soupçonneux les tient sous une tutelle constante et leur enlève toute initiative; sa principale préoccupation est de les isoler dans leurs montagnes. Le gouvernement Coréen n'a de relations qu'avec la Chine, où chaque année il envoie une députation. Les maisons coréennes sont étroites et enfumées, recouvertes de paille de riz. Ces maisons sont chauffées au moyen de fours construits sous la terre.

L'élégance des maisons des mandarins forme un grand contraste avec ces chaumières; elles sont spacieuses et bien aérées. Les Coréens font un grand usage de vases en bronze, dont la sonorité est supérieure à celle de notre métal de cloche. Le riz forme la base de la nourriture de Coréens. Comme cet aliment est absorbé cuit à l'eau seulement, sans avoir éprouvé de fermentation panique, il constitue un aliment moins complet que le pain. Aussi les Coréens, comme tous les peuples de l'Orient, font-ils un grand usage d'aliments fermentés qui remplacent les principes alcooliques que la fermentation et la cuisson au four développent dans le pain. Ainsi, ils font usage de poisson desséché, de coquillages en voie de fermentation, et d'un grand nombre de plantes alimentaires qui ont été préalablement soumises à un commencement de fermentation. Les choux, les navets, les colzas dont ils tirent une huile alimentaire, entrent pour une large part dans l'alimentation des Coréens. Ils récoltent sur leurs montagnes le fameux gen-seng, qu'ils vendent sur la frontière de Chine. Les eaux sont de très-bonne qualité dans toute la Corée. Celles que nous expérimentâmes au mouillage de l'île Boisée laissaient cependant à désirer sous le rapport des qualités chimiques: elles étaient un peu doucâtres et contenaient en excès des matières calcaires. Le gibier, faisans, oies, canards, etc., est très-abondant en Corée. Les missionnaires nous ont assuré qu'on rencontrait des tigres et des ours dans l'intérieur du pays. Le climat de la Corée est essentiellement tempéré et salubre. L'automne et l'hiver, quoique rigoureux, sont les plus belles saisons de l'année. Le printemps et l'été sont pluvieux, particulièrement en mai, juin et juillet; septembre et octobre sont les plus beaux mois de l'année.

La variole est très-répendue en Corée, qui certainement ne jouit pas des bienfaits de la vaccine: presque tous les Coréens sont marqués de cicatrices de variole. Si l'on juge de la durée de l'existence par le grand nombre de vieillards que nous rencontrons, on peut en tirer que la vie moyenne est assez longue parmi les Coréens. La condition de la femme est la même que dans tout l'Orient, elle mène une vie d'intérieur et est complètement soumise à l'autorité de l'homme. A notre apparition, toutes les femmes avaient abandonné leurs villages et s'étaient retirées dans l'intérieur.

Ici se termine notre campagne d'exploration, qui s'accomplit avec un rare bonheur. Le 1er octobre, l'amiral quitta la Corée pour retourner à Tchefoo, où toute l'escadre devait être réunie. En huit jours l'expédition militaire fut préparée, et le 11 octobre toute la division navale composée de sept bâtiments: la Guerrière, frégate; le Primauguet, le Laplace, corvettes, le Tardif, le Lebreton, canonnières; le Kienchan et le Déroulède, avisos à vapeur, prirent la route de l'île Boisée,

Avant de quitter Chefoo, je déposai à l'ambulance de Kung-Tung deux malades qui ne devaient nous être d'aucun service à bord.

L'un de ces deux malades était un jeune élève mécanicien, nommé M....., qui depuis deux mois était atteint de dyspepsie atonique. Cette affection, que je désignerai sous le nom de dyspepsie torpide, est une affection bien fréquente chez les mécaniciens dans les pays chauds. Au milieu des fortes chaleurs de l'été et à la suite des travaux pénibles dans la machine, ce jeune homme sentit son appétit diminuer et ses forces décliner.

En quelques semaines, tout l'organisme tomba dans une stupeur profonde, une grande répugnance se manifesta pour les aliments, qui étaient rejetés par les vomissements; des aigreurs et des crampes d'estomac compliquaient l'état du malade.

Au bout de deux mois, les muqueuses pâlirent, et l'amaigrissement commença à se manifester d'une façon sensible. La marche devint pénible et fatigante; les poumons s'oedématisèrent et la respiration revêtit un caractère de rudesse très-marquée. Le séjour du bâtiment était devenu incompatible avec un semblable état, il était prudent de placer M.... dans des conditions plus hygiéniques. Un traitement tonique et névrosé fut sans résultat.

Le deuxième malade qui fut déposé à l'ambulance fut un charpentier, nommé D..., atteint de cachexie paludéenne. Cet homme était malade depuis trois mois. A la suite de nombreux accès de fièvre, il était tombé dans une anémie profonde; une diarrhée intense contribuait à abattre toutes les forces du malade. Tout traitement à bord était devenu impuissant pour relever les fonctions de l'organisme.

Ces hommes furent plus tard renvoyés en France.

Ces états cachectiques font le désespoir des médecins à bord des bâtiments dépourvus d'hôpital; s'ils ne trouvent pas d'occasions favorables pour rapatrier ou déposer à terre les hommes qui sont tombés dans ces états d'alanguissement et de torpeur générale, ils s'exposent à voir périr rapidement les malades. L'ambulance de Kung-Tung, établie depuis quelque temps sur l'île, dont le gouvernement chinois nous a cédé la jouissance, pourrait rendre de grands services à une escadre qui serait appelée à séjourner dans la rade de Chefoo.

On sait que cette rade jouit d'un climat très-salubre dont le corps expéditionnaire français sut apprécier les bienfaits en 1860. Cette île de Kung-Tung, qui n'est qu'un rocher couvert de dunes de sable, possède en abondance de l'eau de bonne qualité fournie par deux puits assez profonds.

L'ambulance de Kung-Tung est desservie par un médecin de la marine de deuxième classe.

Le 13 octobre, l'escadre mouilla à l'île Boisée, et dès le jour même l'amiral décida qu'on tenterait un coup de main sur la ville de Kang-Hoa, située dans l'île du même nom. On savait de source certaine que Kang-Hoa était une des places fortes de la Corée, où devait se trouver accumulé un matériel de guerre considérable.

Voici quel fut le plan d'attaque projeté pour le lendemain:

600 hommes de débarquement seraient mis en ligne sous le commandement d'un capitaine de vaisseau. La compagnie de débarquement de la Guerrière, forte de 250 hommes, marcherait sous les ordres d'un capitaine de frégate. Les compagnies de débarquement du Laplace et du Primauguet seraient commandées par le commandant Bochet, et un détachement de marins fusiliers du Japon et de Chefoo serait commandé par un lieutenant de vaisseau. Deux pièces de campagne devaient accompagner chacune des trois colonnes.

Le 14 octobre, toutes les compagnies de débarquement furent embarquées dans les canots, qui furent pris à la remorque par le Kien-Chan et le Déroulède, Le Tardif ouvrit la marche avec ses pièces en batterie, prêt à faire feu sur les forts qui défendent la rivière; le Lebreton protégeait la marche.

Le service médical fut très-largement installé. Une ambulance centrale, dirigée par le médecin principal de la division, ayant sous ses ordres un médecin de deuxième classe, suivait le quartier-général. Une grande caisse de médicaments et d'objets de pansement fut destinée au service de l'ambulance générale; deux infirmiers étaient attachés à ce service. Un médecin de deuxième classe, ayant sous ses ordres un infirmier, marcha avec chaque colonne.

J'avais fait préparer pour mon infirmier un sac de combat léger et portatif, qui contenait les objets nécessaires à un premier pansement. J'avais adopté le modèle conseillé par M. le médecin en chef Rochard, dans son Instruction sur le service des médecins de la flotte en campagne.

Deux brancards confiés à six hommes devaient assurer le transport des blessés. Les brancards du Primauguet avaient été faits simplement et étaient très-portatifs. Ils se composaient de deux bambous secs et légers, de 2m, 80 de longueur, qui passaient dans les coulisses d'une forte bande de toile longue de 1m, 80 et large de 0m, 80; deux tringles également en bambous et logées dans une coulisse pratiquée sur une des faces des deux grands bambous, servaient pour sous-tendre la toile. Ce système de brancard se recommande par sa simplicité et sa légèreté.

Les canots chargés des compagnies de débarquement firent 14 milles dans la rivière à la remorque des avisos: les Coréens, effrayés de cet appareil militaire, ne nous opposèrent pas la moindre résistance. Le débarquement se fit sans coup férir devant une grande porte murée qui s'élève sur la rive droite de la rivière Salée, vis-à-vis d'une porte semblable bâtie sur la rive opposée. Les portes donnaient accès dans une enceinte entourée de murailles très-élevées et très-bien fortifiées. Nous prîmes immédiatement possession de la porte fortifiée de Kang-Hoa et des montagnes qui dominent la rivière. Les habitants, effrayés, prirent la fuite et furent répandre l'alarme dans la ville de Kang-Hoa, que nous devions attaquer le lendemain. L'ambulance générale fut établie dans une petite maison située sur la plage, à portée des canonnières, mouillées devant la porte de Kang-Hoa.

La ville de Kang-Hoa est située à 3 kilomètres de la porte que nous occupons, au milieu d'une plaine riche et bien cultivée; des murailles larges et élevées l'entourent complètement. Deux portes principales, exposées au nord et au sud, donnaient accès dans la ville. Les murailles étaient crénelées et garnies de canons de petit calibre hors d'état de servir.

La ville de Kang-Hoa fut attaquée le 16 octobre, et tomba en notre pouvoir sans que nous ayons tiré un coup de fusil; les habitants prirent la fuite en abandonnant tout ce qu'ils possédaient. Le mandarin lui-même laissa son palais, qui servit de logement à une des colonnes de débarquement, qui y tint garnison jusqu'à l'évacuation de Kang-Hoa.

L'amiral alla aussitôt visiter les environs, pour s'emparer des magasins qui entouraient la ville. Ces magasins renfermaient une grande quantité d'armes et d'armures en très-mauvais état. Des tonneaux de poudre en briques étaient entassés dans les nombreux forts voisins de Kang-Hoa; on y trouvait également des quantités considérables de fusils, de canons et de sabres, entassés pêle-mêle au milieu de monceaux de flèches, d'arcs, de cuirasses; le tout dans un grand état de délabrement. A chaque pas que l'on faisait dans la campagne, on y découvrait une forteresse et des magasins d'armes, que l'amiral donna ordre de faire sauter. Le commandant en chef fit camper une partie des troupes aux environs de la porte où le débarquement avait eu lieu. Les Coréens, qui avaient été d'abord surpris par notre attaque subite, nous voyant prendre pied dans le pays, organisèrent rapidement une défense. Les forts qui ne pouvaient être surveillés par nos campements furent armés, et en quelques jours, une armée que les espions estimèrent à 20,000 hommes, fut prête à combattre.

Les Coréens n'ont pas toujours vécu dans une paix aussi profonde que celle où nous les surprîmes. Ils ont dû traverser une période militaire assez longue: les vastes approvisionnements que nous avons trouvés à Kang-Hoa en sont une preuve évidente. L'histoire de Chinois et des Japonais fait d'ailleurs mention de nombreuses guerres entreprises contre la Corée, et les Chinois du nord se rappellent encore avec terreur des excursions de Coréens sur leur territoire. La rapidité avec laquelle les Coréens, pris à l'improviste, organisèrent la défense de leur sol, prouve assez le caractère guerrier de ce peuple.

Le 26 octobre, nous faillîmes être victimes d'une embûche que les Coréens nous préparèrent derrière la porte de la rive gauche de la rivière Salée, qui, comme je l'ai dit plus haut, était située vis-à-vis la porte de Kang-Hoa sur la rive opposée. L'armée coréenne sut par des espions que nous devions faire une descente sur la rive gauche; ils s'embusquèrent derrière la porte, et au moment où cinquante de nos hommes allaient débarquer, une décharge à bout portant vint s'abattre sur les trois canots qui portaient les hommes de débarquement. Trois hommes furent tués sur le coup, et deux autres légèrement blessés au bras et à la main. Les Coréens furent promptement mis en fuite, mais ils se trouvèrent bientôt hors de portée de nos balles, grâce à la puissance de leurs jarrets et à l'agilité avec laquelle ils gagnèrent le sommet de leurs montagnes.

Les trois blessures mortelles reçues par trois de nos matelots avaient pour siège les grandes cavités splanchniques. Une balle traversa la tête d'une tempe à l'autre, une deuxième pénétra dans la poitrine par la région susclaviculaire, la troisième entra dans le ventre et détermina une hémorragie de l'aorte.

La compagnie de débarquement du Primauguet ne prit point part à cette affaire. On commettrait une grande erreur si l'on jugeait de la valeur des armes coréennes par les blessures qui furent reçues dans cette attaque, où le combat s'engagea de si près. Je dirai, au contraire, que les armes coréennes, étant très-anciennes, sont de qualité très-inférieure.

En effet, les Coréens sont armés de fusils à mèche, dont on se servait en Europe il y a plus de deux cents ans. Le calibre de ces armes varie entre 5 et 8 millimètres; le canon en est polyédrique, terminé à la gueule par un bourrelet analogue à celui de nos canons. La crosse, très-petite et très-

imparfaite, ne permet pas l'épaulement, et par suite il doit être difficile de bien ajuster. Aussi les Coréens combattent-ils à l'abri de leurs murailles et fuient-ils les combats de la plaine. Leurs balles sont sphériques et en plomb. La poudre dont se servent les Coréens est, sans doute, la même que celle que nous avons trouvée en si grande abondance dans les magasins qui tombèrent en notre pouvoir: elle est en briques, et a été fabriquée il y a de longues années; aussi a-t-elle perdue en grande partie sa puissance explosive.

Le délabrement dans lequel nous avons trouvé les magasins et les forteresses prouve que les armes et les approvisionnements de guerre qui ont été employés par les Coréens, avaient perdu presque toutes leurs qualités. Les forteresses des Coréens étaient armées de fusils de rempart, en tous points semblables aux fusils portatifs. Les canons qui arment les forteresses sont de très-petit calibre. Nous n'avons pas eu occasion de constater de blessures faites par des boulets. Les Coréens n'ont pas fait usage des flèches, ni des casse-têtes, que nous trouvâmes en si grand nombre dans leurs magasins. En somme, les armes des Coréens sont de médiocre valeur, elles ont une faible portée; et ne font de blessures graves qu'à très-petite distance.

L'affaire que je vais raconter, et à laquelle la compagnie de débarquement du Primauguet prit une si large part prouvera ce que je viens d'avancer.

Le 9 novembre, l'amiral ordonna de faire une reconnaissance dans l'île et d'explorer une forteresse qu'on lui dit être armée. Une colonne de 150 hommes, dont 70 du Primauguet, fut désignée pour faire cette reconnaissance. Après trois heures de marche, la forteresse de Tchong-Tung-Sa se dressa devant la petite colonne. Cette forteresse, qui semblait inoccupée, avait un aspect imposant. Bâtie entre deux collines qui lui formaient une défense naturelle très-sérieuse, elle était entourée de hautes murailles qui s'étendaient sur ces deux collines. Une porte voûtée placée entre les deux montagnes dans une vallée étroite, donnait accès dans la forteresse. Lorsque nos marins arrivèrent devant la redoute, la porte était ouverte et un silence profond régnait dans l'intérieur des murailles. Ils s'avancèrent sans crainte dans le petit chemin creux qui conduit à la porte, dont ils approchèrent jusqu'à une distance de 40 mètres. A ce moment les Coréens, qui dans cette circonstance firent preuve d'une grande habileté stratégique, se montrèrent sur les remparts de la forteresse et envoyèrent sur notre petite colonne une grêle de balles. Cette première décharge mit une quinzaine d'hommes hors de combat; elle fut suivie d'une deuxième tirée d'aussi près que la première, qui doubla le nombre des blessés. Pendant ce temps-là nos marins prirent la défensive et ne songèrent qu'à assurer leur retraite, la seule chose sage qui restait à faire. Dès le début de l'engagement, l'ambulance fonctionna; elle s'établit à 60 mètres du lieu du combat, à l'abri d'un petit talus. La colonne rétrograda en protégeant ses blessés, qui furent bientôt hors de la portée de l'ennemi, qui resta à l'abri de la forteresse. Les Coréens ne nous poursuivirent pas, quoique l'occasion leur fût très-favorable. En effet, le sixième de la colonne était hors de combat, il fallait que les hommes valides s'occupassent du transport des blessés. Si l'ennemi avait profité de notre embarras, il était à craindre qu'il nous eût causé un grand dommage.

Renfermons-nous dans notre rôle de médecin, et étudions froidement les blessures qui furent faites dans ce combat: 36 hommes furent atteints par les balles de l'ennemi, pas un ne fut blessé mortellement, presque toutes les blessures furent légères; sur ces 36 blessés, il y avait 5 officiers, tous enseignes de vaisseau.

M. Lormier appartenait au Primauguet, M. de Lasalle, enseigne du Laplace, fut le plus sérieusement atteint: il reçut à bout portant une balle qui traversa le bras droit de part en part et fractura l'humérus comminativement au niveau du tiers supérieur. Cette blessure, qui compromit gravement le membre de l'officier, guérit au bout de trois mois de traitement. Deux blessures des articulations du genou et du poignet, reçues par deux matelots de la Guerrière, présentèrent quelque gravité. La plupart de ces blessures siégeaient aux membres, surtout aux membres inférieurs, qui étaient traversés dans le sens transversal. En effet, l'ennemi avait tiré d'un point élevé et avait fait converger ses coups vers le fond de la vallée, où nos hommes présentaient le flanc. Je vais étudier en détail les blessures du Primauguet.

Le transport des blessés se fit sans difficulté de Tchong-Tung-Sa à la porte de Kang-Hoa. Les Coréens, encore peu rassurés, malgré leur triomphe, n'osèrent pas troubler notre retraite.

Le 9 au soir, les malades du Primauguet furent installés à l'ambulance générale, où l'on procéda à un examen sérieux de toutes les blessures. Plusieurs balles logées sous la peau furent extraites de suite, et on attendit au lendemain pour compléter l'examen des blessures qui paraissaient plus profondes. Le jour qui suivit cette affaire, l'amiral ordonna l'évacuation de Kang-Hoa, et le 11 novembre les blessés étaient embarqués et installés à bord de la Guerrière, qui avait été transformé en hôpital. C'était le seul bâtiment qui fût propre à cet usage: le faux-pont du Primauguet n'était pas assez vaste ni assez dégagé pour que ju pusse y loger les 15 hommes de notre équipage qui avaient été blessés dans l'affaire de Tchong-Tung-Sa. Sur ces 15 blessés, 7 durent rester à bord de la Guerrière et les 8 autres purent rejoindre le Primauguet, qui possédait assez de cadre pour les coucher.

Voici la liste et les noms de l'officier et des matelots du Primauguet qui furent blessés dans l'affaire du 9 novembre 1866, avec le nombre de jours de traitement:

.....

Cette affaire termina l'expédition de Corée, qui fut très-brillante comme exploration maritime, et dont les faits militaires eurent très-peu de portée. La division resta en Corée jusqu'au 21 novembre, dans l'intérêt des blessés, qui éprouvèrent un grand bien de ces dix jours passés au mouillage. Le 22 novembre, les bâtiments de la division appareillèrent de la baie du Prince Jérôme pour se rendre dans les différents points de la Chine et du Japon que l'amiral leur désigna. Le Primauguet reçut l'ordre d'aller reprendre son poste à Shanghai pour y passer l'hiver.

Pendant toute la durée de l'expédition de Corée, la santé générale fut des plus parfaites à bord du Primauguet....

Le compte rendu officiel : avant l'expédition

Avant et pendant l'expédition, l'amiral Roze adressa de longs rapports officiels au ministre français de la Marine et des Colonies Prosper de Chasseloup-Laubat. La lenteur des communications fit que l'expédition se déroula sans qu'aucune réponse ne soit reçue de Paris. Il avait été convenu depuis longtemps que les commandants navals en Extrême-Orient pourraient entreprendre des actions limitées pour protéger les intérêts ou la vie des Français, en particulier ceux des missionnaires français dans la région.

1. 10 juillet 1866 (Amiral Roze à Prosper de Chasseloup-Laubat, Ministre de la Marine et des Colonies, Paris)

À Bord de la Guerrière, Tientsin, le 10 Juillet 1866

Monsieur le Ministre,

Au moment où j'arrive à Tientsin, en revenant de Pékin, je trouve un missionnaire français, le Père Ridel, qui vient d'y arriver lui-même et nous apporte de la Corée des nouvelles de la plus haute gravité. Deux évêques, sept prêtres-missionnaires et un grand nombre de chrétiens indigènes ont été massacrés par ordre du Roi de Corée. La persécution contre les chrétiens s'exerce avec la plus odieuse rigueur et deux Français missionnaires sont encore en ce moment poursuivis, et n'ont dû jusqu'ici leur salut qu'au dévouement de quelques uns de leur coreligionnaires. Le Père Ridel a quitté la Corée sur une jonque du pays pour nous apporter la nouvelle de ces événements et il a abordé à Tchefou où il a laissé sa jonque coréenne et d'où il s'est rendu en toute hâte à Tientsin, par le courrier à vapeur dans la pensée de donner ces informations à M. le Chargé d'affaires de France à Pékin.

La jonque qui l'a conduit à Tché-fou est montée par quelques chrétiens coréens qui possèdent, m'a-t-il dit, des connaissances nautiques sur des parages dont nous n'avons que des renseignements très incomplets et dont nous ne possédons aucune carte pouvant inspirer la moindre confiance.

Dans cette conjoncture, il me semble de toute nécessité de ne pas laisser sans une réparation éclatante un attentat barbare dont nos compatriotes ont été les victimes et dont la perpétration émane de la volonté royale. Mais avant de prendre un parti sur ce que je dois faire, j'ai besoin de connaître, aussi exactement que possible, quels sont les moyens d'action que je peux employer, et c'est pourquoi je me rends immédiatement à Tchefou où j'emmène avec moi le Père Ridel et où, je trouverai les chrétiens Coréens qui sont restés sur la jonque et qui me renseigneront sur les abords d'une côte si peu fréquentée jusqu'ici. Dans tous les cas, je n'entreprendrai rien qui puisse compromettre la sécurité de nos bâtiments et le Gouvernement de l'Empereur.

Voici la liste des missionnaires massacrés ou plutôt exécutés, liste que je tiens de l'Abbé Ridel :

Monseigneur Berneux, évêque de Capse, vicaire apostolique de Corée ;
Mr. Petit Nicolas, missionnaire ;
Mr. Pourthié, missionnaire ;
Mr. De Bretennes, missionnaire ;
Mr. Dorie, missionnaire ;
Mr. Beaulieu, missionnaire ;
Mr. Daveluy, évêque d'Acône, coadjuteur de Monseigneur de Capse ;
Mr. Aumaître, missionnaire ;
Mr. Huin, missionnaire.

Les six premiers ont été exécutés à Séoul, Capitale de la Corée où ils habitaient.

Les trois autres ont été exécutés dans un bourgade, à environ 30 lieues dans le Sud de Séoul, et tous ont été condamnés par une sentence royale.

Jusqu'au mois de mars dernier le séjour de ces missionnaires avaient été à peu près toléré par le Gouvernement de la Corée qui les laissait remplir leur mission sans cependant leur accorder la moindre protection. Mais à cette époque, sans que j'en connaisse exactement la cause, le Gouvernement de la Corée conçut un redoublement d'ombrage contre les chrétiens et nos missionnaires furent accusés de chercher à ouvrir l'accès du pays aux étrangers, c'est du moins le prétexte qui fut donné à leur condamnation et la sentence du Roi fut exécuté avec un certain apparat, suivant le cérémonial réservé aux personnes nobles du pays frappées de la peine de mort.

Le Père Ridel qui n'a pas habité la capitale de la Corée et qui vivait dans une province du Sud n'a pas pu me donner des renseignements bien circonstanciés sur la cause de ces événements déplorables dont l'authenticité est cependant parfaitement établie. Je lui ai demandé, cependant, un rapport, non seulement sur les faits qu'il nous a déclarés, mais encore sur la constitution d'un pays qui est encore si ignoré des Européens et je m'empresserai de le communiquer à Votre Excellence.

En ce moment, le Roi qui règne est un jeune homme de 14 ans. Il est dirigé par quatre ministres qui se sont montrés les ennemis les plus acharnés des étrangers, et ce sont eux qui ont fait rendre la sentence contre nos missionnaires.

J'écris cette lettre très à la hâte pour profiter du courrier et avant d'avoir obtenu toutes les informations que je désire recueillir. Mais j'ai tenu à vous instruire le plutôt possible de ces événements dont je n'ai pu apprendre encore que la substance et qui auraient pu venir à votre connaissance par une autre source que la mienne. De Tchefou, j'aurai l'honneur de vous envoyer une dépêche plus détaillée.

2. 28 juillet 1866 (Amiral Roze à Prosper de Chasseloup-Laubat)

À Bord de la Guerrière, Hong-Kong, le 28 Juillet 1866

Monsieur le Ministre,

J'ai eu l'honneur de vous adresser récemment de Tche-foo les renseignements que j'ai pu recueillir auprès du Père Ridel sur la Corée. Ces renseignements sont vagues et nécessairement incomplets, car l'existence que mènent nos Missionnaires, les précautions qu'ils sont forcés de prendre pour se soustraire aux poursuites des Mandarins, l'obligation pour eux de ne voyager en général que pendant la nuit et de vivre presque toujours cachés, sont autant de raisons pour les empêcher de connaître, aussi bien qu'on pourrait le désirer, un pays qui, de lui-même, d'ailleurs, est disposé à s'envelopper de mystère.

Les renseignements que j'ai transmis à Votre Excellence ne peuvent donc être que des données peu détaillées et, sans doute, problématiques sur la situation actuelle de la Corée, sur son organisation militaire, sur sa constitution civile et sur ses ressources commerciales. En cela, pourtant, nous n'avons pour le moment, d'autres indications que celles que nous tenons de nos missionnaires. Une reconnaissance de la côte par une ou deux canonnières eût pu nous instruire sur l'accès de ces parages, sur la configuration des rives, sur la navigation du fleuve auprès duquel est bâtie la ville de Séoul, capitale de la Corée. Mais lorsque j'ai parlé au Père Ridel de mon désir d'effectuer cette reconnaissance, il m'a prié instamment de m'en abstenir jusqu'au jour où elle pourrait être immédiatement suivie d'une force expéditionnaire capable d'intimider le Gouvernement Coréen.

Sa crainte était que l'apparition sur ces côtes d'un ou deux bâtiments seulement ne redoublât la persécution contre les chrétiens et ne fût le prétexte de nouveaux massacres. Cette reconnaissance, d'ailleurs, pourra toujours avoir lieu dès qu'il s'agira de faire une expédition et son but principal sera d'éclairer la marche de nos navires, d'indiquer le mouillage le plus convenable pour les bâtiments qui ne pourront pas remonter dans la rivière, de faire des sondages précis pour faciliter la navigation des canonnières dans le fleuve de Séoul.

A Tche-foo, je me suis empressé de faire venir chez moi les marins Coréens qui avaient amené le père Ridel. Quelques uns de ces hommes m'ont paru intelligents et m'ont affirmé qu'ils seraient capables de conduire la Guerrière à travers les lignes de récifs qui entourent la baie indiquée sur nos cartes sous le nom de golfe de Prince Jérôme, et dans laquelle débouche le fleuve qui passe auprès de la capitale de la Corée. Votre Excellence sait que l'hydrographie de ces parages est tout à fait incomplète, et que nous n'en possédons ici aucune carte digne de confiance. Il est possible,

cependant, que le Dépôt des cartes et plans à Paris ait quelque document plus précis sur les côtes de la Corée. Je lui serai reconnaissant, dans ce cas, de vouloir bien m'en faire l'envoi.

Mais en nous faisant précéder par des bâtiments d'un faible tirant d'eau et en nous aidant, à l'un des renseignements des pilotes coréens cette navigation peut être facilement accomplie avec succès.

De toutes les assertions recueillies tant auprès du Père Ridel qu'auprès des marins Coréens, il paraît ressortir :

1° Un mouillage sûr, pour un grand nombre de bâtiments, et du plus fort tirant d'eau, existe près de l'embouchure de la rivière de Séoul. L'accès de ce mouillage à travers les récifs est très praticable et on y trouve 10 mètres de profondeur à marée basse. La mer marne de 7 à 8 mètres sans que cependant les courants y soient bien forts ; ils sont, en général, d'un mille et demi à deux mille ;

2° La rivière n'a pas de barre ; elle a environ trois encablures de largeur. Sa profondeur, à marée basse est de 4 à 5 mètres, un banc seulement existe à près de 3 à 4 milles en aval de l'endroit le plus rapproché de la capitale. Il n'y reste que 1 mètre 50 centimètres à marée basse ; mais à mi-marée la navigation redevient libre sur toute la rivière. Elle gèle, en partie, pendant l'hiver.

3° La capitale de la Corée, Séoul, est à environ 30 milles en amont dans la rivière ; elle est à 5 kilomètres de la rive droite. De là des accidents de terrain en cachent la vue ; elle est dominée par deux collines, l'une à l'Ouest, l'autre au Sud, deux chemins praticables aux charrettes y conduisent.

La ville est entourée d'une muraille continue et de forme à peu près circulaire de 6 à 7 mètres d'élévation sur un ou deux mètres d'épaisseur. Elle a 12 à 15 kilomètres de contour. Sa population est de 80 à 100 mille âmes ; sa garnison militaire est de cinq mille hommes armés en partie de fusils à mèches, de flèches et de lances ; elle a sept portes.

Les pilotes coréens n'y ont pas vu de fortifications et pas de canons. Ils pensent que le peuple de la Corée est susceptible d'instincts guerriers.

La distance à laquelle se trouve la capitale des rives du fleuve empêche les bâtiments d'agir directement contre elle. Pour la réduire un débarquement est donc indispensable. Les premiers efforts devront tendre à s'emparer des deux collines qui dominent la ville, de conserver la possession des deux routes qui y conduisent et d'assurer les communications avec la flotille. (Sic) Aussitôt [____], les deux collines devront être armées de pièces de montagne, au moins six sur chacune d'elles, pour forcer la ville à se rendre, et, s'il le faut, on y devra transporter des pièces d'un plus gros calibre pour battre en brèche et faciliter l'assaut.

Les données que nous possédons sur les forces résistantes de la Corée sont si vagues, la connaissance du caractère des habitants, celle de leur esprit national, l'influence que l'autorité peut exercer sur eux sont autant de questions encore tellement ignorées, qu'il est assez difficile à priori, de fixer le chiffre du personnel nécessaire pour entreprendre une expédition ou même exécution coups de main.

Cependant, en supposant que, s'attendant à une entreprise contre eux, les Coréens se soient préparés par quelques travaux de défense, tant à terre que sur le fleuve, je pense qu'il suffirait pour faire face aux éventualités de la défense de 1200 à 1500 marins de débarquement. La Division Navale de Chine peut en fournir 600 ; ce serait donc 600 ou 900 marins fusiliers à envoyer de France par un des transports de Cochinchine. A cet envoi, il faudrait ajouter celui d'une batterie de 8 obusiers de 4 rayés de montagne avec son personnel ; la Division de Chine n'en possédant que quatre.

La température de la région dans laquelle se trouve la capitale de la Corée est très froide en hiver ; le fleuve gèle en partie. Une expédition pourrait être entreprise dès le mois d'Avril ou le mois de Mai. C'est le moment où le changement de mousson faciliterait la navigation du transport qui devrait venir directement à Tche-foo, porter les hommes de débarquement. Il serait opportun d'avoir deux canonnières en sus de celles de la Division en Chine qui ne possède que les canonnières le Tardiff (Sic) et le Le Brethon et les avisos le Déroulède et le Kien-chan. Ces six bâtiments légers au moins seraient indispensables pour le transport des hommes et le remorquage des embarcations dans le fleuve. La Cochinchine pourrait en prêter deux et le rendez-vous général serait à Tche-foo d'où nous partirions tous à la fois pour les Côtes de la Corée.

Tels sont les renseignements que j'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence en attendant ses ordres et ses instructions. La Division Navale de Chine serait glorieuse d'avoir à venger le sang de nos missionnaires morts en Corée, et permettez-moi d'ajouter combien je serais fier et heureux d'être jugé digne de remplir une aussi belle mission.

3. 8 août 1866

(S. Wells Williams, chargé d'affaires américain à Pékin, au secrétaire d'État américain à Washington) en anglais :

Sir :

It has been reported that a dreadful execution of two Roman Catholic bishops and nine priests, belonging to the mission in Corea, together with a large number of native Christians, took place in March last, attended by circumstances of great barbarity, and under the direct instigation of the highest authorities of that country. Three priests escaped arrest by hiding in the mountains, on of whom, named Ridel, afterwards succeeded in escaping, in a shallop manned by this native friends and co-religionists, to Chifu. The other two are supposed to be still alive in their retreats.

The French admiral was at Chifu at the time, and learned all the particulars of this affair from the refugee party. He has since determined to visit Corea at the head of all his available land and naval force, and obtain satisfaction from what seems to have been an unnecessary outrage, for it was very easy for the Coreans to have sent the missionaries over their borders. He has already despatched a gunboat or two to survey the coasts and channels leading up to the capital, and has himself gone to Shanghai (and Saigon if necessary) to prepare his expedition and return in October.

The full account of the proceedings of the Corean authorities, and what previous acts aroused their fears, or stirred their anger, to suddenly resort to these severe measures, to repress the new faith, will, I suppose, be known by and by ; but enough has been done to furnish an excuse to the French authorities to interfere in the behalf of their countrymen living in Corea. It will probably result in opening and establishing the dominant influence of Christian nations throughout the entire globe, if nothing worse to the independence of the Corean peninsula.

It is rumored there that the Coreans have applied to the Chinese for help to oppose the French, but they can receive no aid from the middle kingdom.

4. 23 août 1866 (Amiral Roze à Prosper de Chasseloup-Laubat)

À Bord de la Guerrière, à Hong Kong, le 23 Août 1866

Monsieur le Ministre,

L'Amiral de la Grandière m'ayant informé que ma présence n'était plus utile en Cochinchine par suite de la sincérité et du calme dont jouissait de nouveau le pays, j'ai quitté Saïgon le 16 du courant pour remonter dans le Nord ; je viens de toucher à Hong Kong où j'ai renouvelé mon approvisionnement de combustible, et aussitôt que sera arrivé le courrier d'Europe qui est attendu vers le 27, et que, dans les circonstances actuelles pour nous apporter des nouvelles d'une haute importance, je partirai pour rejoindre le centre de ma station. J'ai embarqué sur la Guerrière à Saïgon les quatre canons du Primauguet ainsi qu'un grand nombre de munitions et d'objets d'approvisionnement pour les bâtiments de la station de Chine. J'ai l'intention en quittant Hong Kong de faire route directement pour Tchefou où le Primauguet va recevoir l'ordre de se rendre afin d'y prendre le chargement que j'ai pour lui ; un séjour d'ailleurs dans ce port sera très favorable à son équipage après avoir subi les fortes chaleurs de Shanghai. Je retrouverai, je l'espère, à Tchefou le Père Ridel et les marins Coréens que j'y avais laissés lors de mon départ pressé pour Saïgon. Je compte profiter des beaux jours de l'automne, si le temps le permet, pour aller moi-même sur le Primauguet accompagné de deux canonnières faire une exploration de la côte de Corée dans le golfe du prince Jérôme. J'ai hâte de connaître par moi-même ces parages et de voir si l'accès de la rivière de Séoul est praticable pour nos canonnières ainsi que l'ont avancé les marins Coréens. Je pourrai ainsi juger des moyens qui seraient nécessaires soit pour tenter un coup de main, soit pour entreprendre plus tard une expédition ; mais malgré mon immense désir de venger le massacre de nos missionnaires, V. E. peut être assuré que dans l'exploration que je compte faire, j'agirai avec les plus grandes précautions et en assurant à ma navigation toute chance de réussite. J'emmènerai avec moi, bien entendu, le Père Ridel et ceux des marins coréens qui pourront m'être les plus utiles et j'ai la ferme confiance que cette

tournée dirigée par moi-même, qu'elle qu'en soit la nature, ne pourra qu'être favorable aux intérêts des chrétiens en Corée et servira utilement au but que je me propose.

5. 7 septembre 1866 (Amiral Roze à Henri de Bellonet)

À Bord de la Guerrière, Tche-foo, le 7 Septembre 1866

Monsieur le Chargé d'affaires,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre dépêche datée du 13 Juillet 1866.

Je n'ai pas ressenti moins vivement que vous l'outrage fait à la France et à la Civilisation par le meurtre de neuf de nos missionnaires en Corée, et soyez assuré qu'il n'a fallu rien moins que des devoirs impérieux pour m'empêcher de me rendre sur les lieux aussitôt que ce fait odieux m'a été connu, afin d'en tirer une vengeance éclatante. Cela posé, Monsieur le Chargé d'affaires, permettez-moi, dans le but d'éviter tout malentendu ou toute équivoque, d'établir nettement nos situations respectives en cette grave occurrence.

Par votre long séjour en Chine et par les études que vous avez faites de l'Extrême Orient, vous avez sans doute, sur la Corée, des informations qui pourraient m'être utiles et peut-être même faciliter mes projets. Si, pour le bien commun et dans l'intérêt des armes de l'Empereur, vous étiez assez bon pour me les communiquer, je les recevrais avec une grande reconnaissance et en ferais tout le cas qu'elles méritent. Mais votre intervention, purement officieuse, ne saurait aller au delà, sans donner à vos pouvoirs diplomatiques une extension que rien ne nécessite et sans m'enlever, à moins une initiative et une responsabilité que j'ai le droit d'assumer en entier.

La Corée est, en effet, un pays absolument nouveau et demeure fermé, jusqu'ici, à toutes relations Européennes. Si, longtemps, des liens de suzeraineté l'ont uni à la Chine, ces liens, affaiblis par les années, ont aujourd'hui complètement cessé d'exister : la réponse faite par S. A. I. le prince Kong, à votre note, ne laisse aucun doute à cet égard.

D'un autre côté, il est notoire qu'aucun Agent diplomatique n'a encore jamais été accrédité auprès de la Cour de Séoul.

Dès lors, les négociations à entamer avec cette nation, les opérations navales et militaires qu'il y aura lieu d'entreprendre, la nature et l'étendue des réparations à exiger pour le passé, les concessions et les garanties à obtenir pour l'avenir, voilà autant de points que je me réserve d'apprécier seul, suivant la situation des esprits et des choses, jusqu'au moment où j'aurai pu recevoir des instructions de notre Gouvernement.

Monsieur l'Amiral Rigault de Genouilly, en 1858, et Monsieur l'Amiral Charner, en 1860, se sont trouvés dans le même cas, vis-à-vis de la Cochinchine dont la vassalité était et encore revendiquée par la Chine. Néanmoins l'un et l'autre, ont agi de leur propre mouvement et ont dirigé, sous leur seule responsabilité, cette expédition beaucoup plus importante que celle dont il s'agit aujourd'hui.

Veillez croire, Monsieur le Chargé d'affaires, qu'en vous faisant cette notification, je ne cède point à une vaine susceptibilité qui n'a jamais été dans mon caractère. Comme vous, je n'ai en vue que l'honneur de la France, et, ce but, nous l'atteindrons d'autant plus sûrement que chacun de nous restera mieux dans les limites de ses attributions et de ses droits.

Je viens d'arriver à Tche-foo avec la Guerrière. J'ai l'intention de me rendre de ma personne, avec une ou deux canonnières, sur les côtes de la Corée pour en faire l'exploration et voir ce qu'il me serait possible de faire.

Dès que je me serai arrêté à une résolution quelconque, je m'empresserai de la porter à votre connaissance, de même que je me ferai un devoir de vous tenir au courant de tout ce qui pourra survenir d'intéressant, si je me décide à recourir à la force.

6. 7 septembre 1866 (Amiral Roze à Prosper de Chasseloup-Laubat)

À Bord de la Guerrière, Tche-foo, le 7 Septembre 1866

Monsieur le Ministre,

Comme j'ai eu l'honneur de le faire connaître à Votre Excellence le 23 août dernier, de Hong-Kong j'ai fait route pour Tche-foo où je suis arrivé hier.

Le massacre de nos missionnaires a soulevé au plus haut degré l'opinion publique dans les différents ports de la Chine. Les journaux se sont faits les organes de cette réprobation universelle et, de toutes parts, on demande une satisfaction complète.

Dans quelques jours je compte voir arriver ici les petits bâtiments qui font partie de ma Division et alors je pourrai donner suite à l'idée que je vous ai déjà soumise, c'est-à-dire aller de ma personne faire une exploration des côtes de la Corée et juger si un coup de main pourrait s'exécuter à la fois rapidement et sûrement. Votre Excellence peut être assurée que je n'entreprendrai rien qu'à bon escient et que si les difficultés étaient trop au-dessus de nos forces j'attendrais ses instructions avant d'agir.

J'ai reçu, il y a quelques jours, une lettre de M. le Chargé d'affaires à Pékin par laquelle il me notifie que, de sa propre initiative et sans m'avoir consulté, il a officiellement déclaré l'ouverture des hostilités contre la Corée, la déchéance du Roi, etc., etc. Ces mesures prématurées ont été portées à la connaissance du Cabinet de Pékin qui n'en aura pas, sans doute, fait mystère. Les Coréens sont donc, très probablement, informés de nos intentions et ils peuvent en profiter pour augmenter les difficultés de l'attaque.

Je n'attache pas à ce fait plus d'importance qu'il ne convient et, tout en le regrettant, j'espère être à même de conjurer les fâcheux résultats qu'il pourrait avoir.

Ce qui m'a le plus particulièrement frappé dans cette communication, dont Votre Excellence trouvera, ci-joint, une ampliation, c'est l'attitude prise vis-à-vis de moi par M. le Chargé d'affaires de France. Non seulement il requiert les forces navales que je commande mais il précise et limite mon action, il en détermine, à l'avance, les conséquences et les résultats, en un mot, il se substitue entièrement à moi et pour me mettre, sans doute, encore plus à l'aise M. de Bellonné (Sic) veut bien ajouter qu'il prend le tout sous sa responsabilité. Une telle manière d'envisager sa situation et la mienne m'a paru inadmissible et j'ai dû la repousser.

La Corée est un pays tout à fait neuf et indépendant. Il est certain qu'il n'existe plus entr'elle et la Chine aucun lien de vasselage : le prince Kong l'a déclaré lui-même.

Dès lors l'agent diplomatique, accrédité spécialement auprès du Cabinet de Pékin, sortirait de ses attributions s'il intervenait, en quoi que ce soit, dans les affaires d'un pays qui n'a jamais eu de représentation au dehors et qui jamais, non plus, n'a admis aucun Représentant étranger auprès de lui.

Dans ces circonstances, c'est au Commandant des forces navales présent sur les lieux, il me paraît du moins, qu'incombent le droit et le devoir de prendre en main les événements et de leur donner la direction la plus propre à faire valoir les intérêts de la France.

J'ai écrit dans ce sens à M. de Bellonné (Sic), afin de bien établir ma situation dès le début et d'éviter ainsi tout malentendu entre nous.

Permettez-moi, Monsieur le Ministre, d'espérer que Votre Excellence voudra bien partager mon opinion à ce sujet. Dans tous les cas, je la prie d'être bien convaincue que, dans cette circonstance, je n'ai été mû par aucun sentiment personnel. Quand il s'agit du Service de l'Empereur, on ne peut avoir qu'une seule mobile, celui de le satisfaire, et je n'en aurai jamais d'autre.

7. 11 septembre 1866 (Amiral Roze à Prosper de Chasseloup-Laubat)

A Bord de la Guerrière, Tche-foo, le 11 Septembre 1866

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que le Primauguet est arrivé à Tche-foo le 8 de ce mois, de retour d'une excursion qu'il était allé faire à Swatow, province de Kwan-tung, dans les circonstances suivantes :

En me rendant à Saïgon, je reçus le 24 Juillet, à Hong-Kong, une lettre du capitaine du navire de Commerce français le Léon, par laquelle il m'informait que des rixes sanglantes s'étaient élevées entre deux villages voisins de Swatow. Dans l'un de ces villages, nommé Oo-tau, réside un missionnaire français nommé le père Tardy. Très vivement impressionné par les scènes de violences auxquelles il venait d'assister et craignant pour sa sûreté, ce missionnaire avait écrit au Capitaine d'un

autre navire français, le Bankok, une lettre qu'il terminait par ces mots : Un condamné à mort. De plus, profitant du désordre, des maraudeurs s'étaient introduits dans sa maison et lui avaient volé 300 piastres.

Les affaires de la France sont gérées en ce moment à Swatow par le Vice Consul anglais, Mr. Cooper, mais je n'avais reçu de lui aucune communication au sujet de ces affaires.

Sur la foi des renseignements de Mr. le Capitaine du Léon, je m'empressai de donner l'ordre au Primauguet de se rendre sur les lieux, afin de s'enquérir exactement de tout ce qui s'y était passé.

Comme Votre Excellence le verra par le rapport de Mr. le Commandant Bochet, ci-joint, les choses n'avaient pas autant de gravité qu'on aurait pu le supposer. De vieilles animosités avaient mis, il est vrai, les armes à la main à deux villages, mais il ne paraît pas qu'il fut question des Européens.

Le vol dont le père Tardy avait été la victime était un fait isolé et il avait été déjà réparé sur la demande de Mr. le Vice Consul anglais et par le soin des autorités Chinoises.

Quoi qu'il en soit, l'apparition du Primauguet a été du meilleur effet : il y a plus de 10 ans qu'on n'avait vu un bâtiment de guerre français dans les eaux de Swatow, bien que notre commerce y ait une certaine activité. Une moyenne de 12 navires de notre nation fait, en permanence, l'intercourse entre ce port et les petits ports voisins. Le sucre et les tourteaux pour engrais sont les deux articles principaux d'exportation et d'importation. Mr. le Vice Consul Cooper a exprimé le désir que notre pavillon se montrât un peu plus souvent dans ces parages. Je m'associe complètement à ce voeu et j'y donnerai satisfaction autant que me le permettront les ressources dont je dispose.

Dans le peu de jours que le Primauguet est resté à Swatow, Mr. le Commandant Bochet s'est mis en relations avec les autorités locales et leur a rappelé, en termes énergiques, que la France ne demandait qu'à vivre en bons rapports avec la Chine, mais qu'on la trouverait toujours prête à venger les injures ou les dommages qui seraient faits à aucun de ses enfants.

Le Mandarin de la ville s'est montré plein de déférence et d'empressement. Il s'est rendu, en grand cérémonial, à bord et a donné l'assurance des meilleures dispositions à notre égard.

Je me félicite d'avoir fait faire ce voyage au Primauguet, car, en attestant notre vigilance, il ne peut manquer de rassurer nos nationaux missionnaires et commerçants. Ce voyage avait, d'ailleurs, l'avantage de rentrer dans mes idées au sujet de la répression de la piraterie et encore, à ce point de vue, le passage d'un bâtiment de guerre sur les Côtes de Formose n'a pas dû être sans utilité.

Comme je l'ai dit en commençant, le Primauguet est arrivé le 8 à Tche-foo où je lui avais donné l'ordre de se rendre aussitôt après avoir rempli sa mission. C'est avec cette corvette que j'ai l'intention de faire l'exploration des côtes de Corée, dont j'ai déjà eu l'honneur d'entretenir Votre Excellence à diverses reprises. Je me ferai, en outre, accompagner, dans cette reconnaissance, par le Déroulède qui se trouve ici et par la canonnière le Tardif que j'ai rappelée de Ning-Po.

Cette exploration n'a, pour le moment, d'autre but que de me faire connaître un pays sur lequel il n'existe aucune donnée et de me renseigner sur les moyens de venger, s'il est possible, le massacre de nos missionnaires. Mais si, après examen, il m'était démontré qu'un coup de main contre Séoul pût s'exécuter sûrement et vite, il m'en coûterait beaucoup, Monsieur le Ministre, de temporiser et d'ajourner une réparation qui me semble impérieusement commandée par la dignité et par les intérêts de la France.

Dans cette pensée, j'ai donné l'ordre au Laplace, au Kien-chan et au Le Brethon de me rallier ; je fais venir, en outre, 150 fusiliers de Yokohama. J'aurai ainsi tous mes moyens d'action sous la main et serai à même d'agir, si les circonstances me paraissent propices.

Que Votre Excellence veuille bien être convaincue que j'apporterai dans mes résolutions toute la mesure et toute la prudence dont je suis capable. Si j'en viens à un engagement, c'est que le succès m'aura paru assuré et que j'y aurais vu une occasion de plus, pour la marine, de montrer ce qu'elle sait faire quand l'intérêt du pays est en cause.

Des nouvelles arrivées, il y a quelques jours, m'avaient fait craindre que le Laplace ne pût pas se rendre à mon appel ; mais je viens de recevoir un rapport de Mr. le Commandant Amet qui m'ôte toute inquiétude à cet égard.

Après une tournée fort intéressante dans la mer Intérieure avec notre Ministre, Mr. Léon Roches, le Laplace rentrait à Yokohama le 13 août quand tout à coup il s'échoua sur la pointe de Kanon-Saki. De prompts secours lui arrivèrent de toutes parts : Anglais et Italiens offrirent leurs

services avec un égal empressement, la frégate de S. M. le Roi d'Italie, le Magenta, en particulier, a montré dans cette circonstance une confraternité dont je ne saurais trop faire l'éloge. Je me propose d'en adresser tous mes remerciements à son honorable Commandant.

Bref, après s'être allégé le plus possible, le Laplace, puissamment aidé par le Magenta, fut renfloué dans la soirée du 14 et bientôt après il avait repris son poste accoutumé dans la baie de Yokohama.

Le rapport de Mr. Amet que je joins ici montrera à Votre Excellence que les avaries résultant de cet échouage sont presque nulles, un bout de fausse quille enlevé, une vergue d'hune cassée, un grelin perdu, voilà à quoi se réduit un événement qui m'avait inspiré les plus graves inquiétudes et qui pouvait avoir des conséquences beaucoup plus sérieuses.

Le compte rendu officiel : pendant l'expédition

1. 5 octobre 1866 (Amiral Roze aux diplomates en poste en Chine, etc.)

A tout le corps diplomatique en Chine

À bord de la Guerrière Tché-foo, le 5 Octobre 1866

Son Excellence Monsieur le Ministre des Etats-Unis à Pékin
Mr. le Ministre de France,
Mr. le Ministre d'Angleterre,
Mr. le Ministre de Russie,
Mr. le Ministre de Prusse,
Mr. le Ministre d'Espagne,
Mr. le Ministre de Belgique,
Mr. le Ministre d'Italie,
Mr. le Ministre de France à Yokohama,
Mr. le Consul général de France à Shanghai

J'ai l'honneur de vous informer qu'à la suite du meurtre de neuf missionnaires français, ordonné par le gouvernement Coréen, j'ai résolu de poursuivre par tous les moyens en mon pouvoir, les légitimes réparations auxquelles nous avons droit ; j'ai, à cet effet, déclaré le blocus de la Rivière de Séoul et je m'empresse de vous en adresser la notification officielle.

Votre Excellence trouvera sans doute opportun de la porter à la connaissance de ses nationaux.

Signé : G. Roze.

Notification du Blocus de la Rivière de Séoul par la Division navale Française. Je soussigné Contre-Amiral Commandant en Chef les forces navales de Sa Majesté l'Empereur des Français dans les mers de la Chine et du Japon.

Voulant poursuivre les réparations qui nous sont dues à l'occasion du meurtre d'un grand nombre de missionnaires français ordonné par le Gouvernement de la Corée, et en vertu des pouvoirs qui m'appartiennent comme Commandant en chef. Déclare :

À partir du 15 du courant, la Rivière de Séoul et toutes ses issues, seront tenues en état de Blocus effectif par les forces navales placées sous mon commandement.

Il sera procédé contre tout bâtiment qui essayerait de violer le Blocus conformément aux Lois internationales et aux traités en vigueur avec les Puissances neutres.

Notice of blockade of the river Seoul by the French naval squadron.

The undersigned, rear-admiral and commander-in-chief of the naval forces of his Majesty the Emperor of the French, in the China and Japan seas, in furtherance of the measures which have been deemed necessary in consequence of the murder of many French missionaries by the government of Corea, and by virtue of the powers belonging to me as commander-in-chief, hereby declares, that after the 15th day of this month the river Seoul, by all its entrances, will be held in a state of effective blockade by the naval forces under my command.

All vessels which shall attempt to violate this blockade will be treated according to international laws, and the treaties in force with neutral powers.

G. ROSE

Given on board the Guerriere, Chefoo roads, October 5, 1866.

2. 6 octobre 1866 (Amiral Roze à Prosper de Chasseloup-Laubat)

La Guerrière, baie de Tche-foo, le 6 Octobre 1866

Mr. le Ministre,

Dans mes dépêches en date du 23 août et du 7 septembre derniers, j'ai eu l'honneur d'informer V. E. que j'avais l'intention d'entreprendre, si le temps le permettait, l'exploration des côtes de la Corée qui avoisine la capitale. Le retentissement qu'avait eu le massacre de nos missionnaires, l'émotion que ce grave événement avait causé parmi les populations de l'extrême Orient, me faisaient regarder comme une nécessité de tenter, par tous nos efforts, les moyens de punir un Gouvernement barbare qui, à l'abri de son isolement absolu, et au mépris de toutes les lois de l'humanité, avait si odieusement mis à mort nos compatriotes. C'est dans cette pensée qu'après avoir quitté Saïgon où j'avais été appelé momentanément, j'ai pris sur le champ la résolution de réunir à Tche-foo les bâtiments de la Division de Chine, afin de me mettre en mesure d'exécuter mon projet, si les circonstances m'en donnaient la possibilité.

Le 18 septembre, au point du jour, j'ai quitté Tché-foo sur le Primauguet qui portait mon pavillon et qui avait pris à la remorque l'avisoleur le Déroulède et la canonnière le Tardif, arrivée récemment de Ning-po. J'avais seulement à ma disposition la carte que M. le Contre-Amiral Guérin avait levé en 1856, dans son excursion au milieu des récifs du golfe de Prince Jérôme. C'était le seul document qu'il me fut possible de consulter, et j'ignorais encore sur quelle partie de la côte se trouvait l'embouchure du Han-Kiang, fleuve qui conduit auprès de Séoul, capitale de la Corée. L'aspect de la côte, le mouvement actif des jonques dans le golfe du Prince Jérôme, des récits de marins indigènes avaient fait supposer à l'amiral Guérin que la capitale était peu éloignée des parages où il se trouvait, et que l'embouchure du Han-Kiang devait aboutir à l'extrémité d'une anse profonde dont il avait marqué les abords sur sa carte, sans avoir eu le temps de la faire explorer en entier. J'avais longtemps partagé cette supposition, et, bien que j'eusse auprès de moi un marin du pays, compagnon du Père Ridet, je n'avais pu savoir par lui, d'une manière claire où gisait le passage qu'il m'importait si grandement de connaître. Dans le doute sur sa vraie position, je pris le parti de me rendre tout d'abord, dans le golfe du Prince Jérôme où je fus guidé par l'excellent travail de Mr. le Contre-Amiral Guérin, travail dont j'ai pu apprécier la complète exactitude, tout en admirant le talent et la hardiesse que cet honorable Amiral avait déployé, pour retracer ainsi les sinuosités et les points importants de ces difficiles passages.

Le 19 vers midi, j'avais connaissance des îles Ferrière, je fis gouverner aussitôt pour les contourner à petite distance, et dès ce moment, les remorques furent larguées et les canonnières vinrent se placer sur l'avant du Primauguet pour éclairer sa route. Nous entrâmes ainsi dans l'intérieur du Golfe, en laissant à notre gauche les îles innombrables de l'Archipel du Prince Impérial. Nous nous dirigeâmes vers l'île Fernande avec les précautions usitées pour une navigation de ce genre ; nous la laissâmes à droite, et aidés par la clarté de la lune, nous pûmes continuer notre route même pendant la nuit, pour aller chercher un mouillage praticable par des fonds moindres que ceux annoncés par la ronde et qui, dans la plus grande partie de notre parcours, n'ont pas été moindres de 55 mètres. À minuit, je fis mouiller par 38 mètres de fond de gravier, après avoir dépassé l'île Fernande de 5 miles environ.

Le 20 au point du jour, nous changeâmes de mouillage, et nous pûmes trouver un plateau d'une profondeur de 15 à 20 mètres à marée basse, auprès d'une île qui nous offrit un excellent abri. J'ai donné à cette île, dont le nom n'est pas marqué sur la carte de Mr. l'Amiral Guérin, celui d'Eugénie, en souvenir respectueux de notre Auguste Souveraine.

Mr. le Commandant Bouchet, dont le zèle est infatigable, et auquel j'avais adjoint MMr. Hermann et Desfossés, mes aides de camp, ainsi que tous les officiers du Primauguet, s'occupa de coordonner tous les relèvements et documents nautiques que nous avons pu prendre la veille, et fit compléter les sondages de manière à lever une carte aussi détaillée qu'il nous était permis de le faire, de la partie du golfe que nous avons traversée. Nous fîmes établir à terre une échelle de marée pour constater le mouvement des eaux qui est si considérable au milieu de ces îles ; des croquis nombreux des points les plus saillants furent dessinés, et le travail réparti entre chacun des officiers et exécuté avec le plus grand entrain par eux tous, nous a donné les éléments d'une carte qui pourra, en partie, compléter cette dessinée par l'Amiral Guérin. ce (Sic) même jour 20, sans perdre de temps, j'expédiai

le Déroulède avec la mission d'aller rechercher l'embouchure du Han-Kiang. Mr. Hermann, mon aide de camp, passa sur ce bâtiment pour assister le capitaine Richy dans ses nouveaux travaux ; le Père Ridel lui fut donné comme interprète, et le marin coréen qui ne nous avait guère été utile jusqu'alors, reconnu les îles auprès desquelles nous étions placés, et se chargea de guider le Déroulède dans sa nouvelle exploration. Le 21 le Déroulède revint auprès de moi, et m'annonça qu'il avait réussi dans sa mission. En contournant la partie nord des côtes qui touchait à celle du Prince Jérôme, il avait pu trouver un bras de mer resserré qui conduit à l'embouchure de la rivière de Séoul : il avait découvert à l'entrée de ce canal, un mouillage assez vaste et parfaitement sûr qui pouvait même abriter la Guerrière, mouillage qui commandait l'un des accès principaux du fleuve, et avait en conséquence l'extrême importance de nous rendre au besoin, les maîtres de la plus grande partie du mouvement commercial du Han-Kiang. Il avait poussé ses recherches jusqu'à l'île de Kang-Hoa l'une des quatre places les plus fortifiées, et réputée la plus importante de la Corée, qui se trouve à environ 20 milles de l'entrée du canal, et vis-à-vis l'entrée du fleuve de Séoul. Cette île est, en effet, garnie de fortins sur lesquels, à notre passage, surtout en revenant, nous avons vu une multitude de soldats. Pendant l'expédition du Déroulède, le Tardif qui m'avait signalé une avarie assez grave dans le moyen de son hélice pour aller s'échouer sur une magnifique plage de sable vis-à-vis l'île Eugénie, et là, laissé à sec par les grandes marées qui ne sont pas de moins de 7 à 8 mètres, il exécuta complètement sa réparation et revint, dès le soir même, mouiller auprès de nous.

Dès le lendemain, 22, de très bonne heure, je partis sur le Primauguet, précédé du Déroulède et du Tardif. Je sortis du golfe du Prince Jérôme, et, après une navigation de quelques heures, accomplie avec de minutieuses précautions, j'arrivai au mouillage qui m'avait été signalé par le capitaine du Déroulède ; je n'y passai que le temps nécessaire pour le visiter et m'assurer, en effet, par moi-même, que la Guerrière y serait en parfaite sécurité, et je remontai immédiatement vers l'île de Kang-hoa, en prenant le canal (baptisé pour nous Rivière Salée) qui avait été exploré la veille par le Déroulède. Les canonnières nous signalèrent les sondages et déjà nous avions franchi les deux tiers de la route, quand un changement de fond nous fût aussitôt annoncé ; le Primauguet arrêta subitement sa marche, essaya de reculer, mais quelque célérité qu'on apportât à sa manoeuvre, il ne put assez tôt marcher en arrière pour éviter de tomber sur un banc de roches qui était à environ 6 mètres sous l'eau, profondeur qui équivalait à peu près au tirant d'eau de la corvette. Le Primauguet resta quelques instants immobile, et, au bout de quelques minutes, la marée qui montait avec force le fit flotter de nouveau et lui permit de s'éloigner. Cependant, quelque faible que fût cet échouage, plusieurs morceaux de la fausse quille avaient été arrachés. Les sondages annoncés par les canonnières me prouvant que le fond était trop inégal, même à marée haute pour y risquer de nouveau le Primauguet, je donnai l'ordre de revenir sur nos pas, pour aller prendre un mouillage un peu plus en aval près d'un village appelé Sirou, et c'est là que nous passâmes la nuit.

Le lendemain 23, j'embarquai sur le Déroulède, et j'envoyai le Primauguet au mouillage de l'entrée du canal, que je nommerai désormais mouillage de l'île Boisée, à cause d'une île qui se présente à l'entrée comme un véritable bouquet d'arbres. Le bâtiment recevait la mission d'en lever le plan, d'en étudier les marées, et d'en faire exactement les sondages. En même temps, je partis sur le Déroulède, suivi du Tardif avec l'intention de remonter aussi près que je le pourrais de Séoul. Les marées étaient très fortes et les courants excessivement violents. Les conditions rendaient la navigation très difficile et exigeaient de bien grandes précautions pour éviter les bancs nombreux que nous allions rencontrer. Les canonnières eurent à subir un échouage de quelques minutes, entraînées par des rapides qui, par moments paralysaient l'effet du gouvernail. Heureusement la nature des fonds qui, dans cette partie, étaient de sable fin, empêchèrent toute avarie, et bientôt les canonnières purent flotter encore et continuer leur marche en entrant tout à fait dans la rivière de Séoul. L'île de Kang-hoa domine cette entrée et peut être considérée comme une sentinelle avancée qui commande complètement le fleuve dont le cours ne commence à proprement parler qu'à ce point. C'est ainsi que les indigènes appellent tout le canal qui mène de l'île boisée à Kang-Hoa, rivière de mer, et à partir de Kang-Hoa jusqu'à Séoul, rivière de terre. L'inspection des croquis que j'ai l'honneur d'envoyer à V. P., pourra mieux faire comprendre la configuration générale de ces parages, que la description que je pourrais en faire. C'était pour la première fois que des bâtiments de guerre montraient leur pavillon sur ces rives, et dès ce moment, nous pourrions penser que le voile mystérieux dont s'entourait ce pays allait être arraché, car le chemin de Séoul était ouvert devant nous.

Ce même jour, vers 9 heures du soir, nous avons laissé tomber l'ancre devant un petit village appelé Ptoué, auprès d'une plage qui nous a paru très convenable, avec un fonds suffisant pour nous assurer de flotter quand la mer serait basse. La nuit a été paisible, nos canotiers que nous avons envoyés à terre pour établir une échelle de marée ont communiqué avec les indigènes qui, comme tous ceux que nous avons vu jusque-là, ont paru doux et sociables, mais fort craintifs ou plutôt réservés, et disposés sans doute, à frayer avec les étrangers, si leur mandarins ne les en empêchaient. Leur curiosité est excessive : partout sur le passage des canonnières qui défilent très près des rives, la foule se presse, et se groupe sur les collines pour jouir du spectacle qui pour la première fois frappe ses yeux.

Le 24, à 9 heures du matin, au renversement de la marée, nous appareillâmes de nouveau, et après avoir pris les mêmes précautions pour assurer notre navigation, nous vîmes mouiller près du village de Seuk-Kol, agréablement situé au milieu de bouquets de verdure ; là, à peine arrivés, un bateau d'indigènes se détache de la rive, et vient à bord. Les Coréens d'abord défiant ne tardent pas à s'enhardir, et demandent la permission de monter à bord ; ils ont la curiosité des enfants, ils regardent partout, touchant à tout ce qu'ils aperçoivent, prennent nos lunettes et nos binocles, et cherchent à y voir, avec des éclats de rire et une joie enfantine. Ils paraissent gais, mais toujours très craintifs à l'égard de leurs mandarins ; ils répondent à voix basse à nos demandes d'échange en nous disant qu'ils nous satisferaient volontiers s'ils n'étaient pas surveillés par leurs Mandarins. Nous leur demandons à acheter des provisions, mais ils ont besoin pour cela d'une permission ; ils vont à terre pour la demander ; ils reviennent bientôt après et nous rapportent que leur Mandarin ne veut y consentir que si nous prenons l'engagement de nous éloigner. Je réponds aussitôt avec force que nous, nous avons l'habitude de traiter en amis les étrangers qui viennent chez nous, et que nous sommes empressés à leur fournir ce dont ils ont besoin ; j'exige donc qu'ici, ils agissent de même à notre égard ; j'ajoute, que s'ils se montrent si peu hospitaliers, je les traiterai en ennemis, et que je ferais enlever leur Mandarin. Ils se dépêchent d'aller porter cette réponse à leur chef, et ils reviennent bientôt avec un approvisionnement complet : un boeuf, un porc, des volailles et des légumes en assez grande quantité pour les équipages des deux canonnières. Une bonne découverte que nous faisons en même temps, c'est que l'eau du fleuve avec jusant, à partir de ce village est tout à fait douce et potable. Je fais donner aux Indigènes des piastres en paiement de leurs provisions, mais ils refusent d'abord et ne paraissent pas comprendre la valeur de la monnaie ; sur mon insistance, ils finissent par accepter avec la restriction cependant que leur Mandarin les leur permettra. Pendant la nuit, nous avons établi à terre une échelle de marée ; les courants sont très forts, et la marée marme environ de six mètres ; durant toute la nuit, les Coréens restent en groupes nombreux accroupis sur la plage à nous regarder, et allument de grands feux ; des ordres sont évidemment arrivés de Séoul, pour nous surveiller avec soin.

Le 25, à 6 heures du matin, dès que la marée devient favorable, nous nous mettons de nouveau en route pour remonter le cours du Han-Kiang. Les difficultés de navigation semblent plus grandes, les précautions sont les mêmes ; les canots sondent sur l'avant pour éclairer le chemin ; cependant, entraîné par le courant, le Déroulède ne peut éviter un banc de sable sur lequel il reste échoué pendant une demi-heure environ ; la marée étant sur le point de renverser, je me décide à revenir sur nos pas pour aller prendre un mouillage convenable par 8 mètres de fond. L'inégalité des profondeurs de l'eau est une des plus grandes difficultés de la navigation du fleuve ; les marées étant très fortes, on ne peut laisser tomber l'ancre que par des fonds où l'on puisse flotter à mer basse, ce qui est souvent très malaisé. Comme toujours, dans ce nouveau trajet, les populations curieuses s'établissent dans les collines et sur les plages pour nous voir passer ; sur le parcours du fleuve, elles paraissent très nombreuses et je pense que la plupart de ces villages sont beaucoup plus peuplés sans doute que ceux qui sont dans l'intérieur du pays. Plusieurs fois des embarcations d'indigènes sont venues accoster le bord ; un mandarin entr'autres, envoyé probablement par le Gnt. et arrivant de Séoul, nous questionne par les mêmes phrases que celles qui nous ont été dites depuis notre départ de l'Ile Boisée. Que venez-vous faire ? De quel pays êtes-vous ? Quels sont vos projets ? Je fais répondre invariablement à ces demandes par le Père Ridel. Nous sommes Français, nous allons où nous voulons et nous tenons à voir le pays. Les réponses n'ont pas l'air de satisfaire les mandarins, car leur physionomie témoigne une vive inquiétude. Cependant, vers le soir, sur notre demande, ils nous apportent des provisions, boeufs, volailles, oeufs et légumes, et ils en reçoivent très bien le prix en piastres, bien qu'ils n'aient pas l'air de connaître cette monnaie.

Cette station n'est plus qu'à trois milles environ de la rive la plus voisine de Séoul. Le 26, de grand matin, au moment où nous la quittons pour continuer notre exploration, nous apercevons un changement complet dans l'apparence générale de la côte ; la population qui la veille encombrait les plages et les hauteurs est devenue invisible : les collines couronnées naguère d'une foule curieuse sont complètement désertes ; plus un seul indigène ne paraît. Un contraste aussi opposé dans les allures de ce peuple doit avoir une signification et doit être l'effet d'un ordre du Gnt.. De plus, une grande quantité de jonques sont venues pendant la nuit se placer sur la route que nous devons suivre pour arriver au mouillage de Séoul, et dans le but certainement de former une estacade pour nous barrer le passage. Tenant à tout prix à me rendre devant Séoul, et à ne pas laisser croire que je cède aux injonctions si souvent renouvelées des Mandarins, je fais dire à ces jonques, par une embarcation indigène d'un village voisin, que je leur donne une heure et demie pour se dissiper, et que si après ce délai elles n'ont pas obéi à mon ordre, je me fieraï (Sic) un passage au milieu d'elles à coups de canon. En même temps je fais arrêter des trains de bois considérables qu'il serait très facile de les couler en les chargeant de pierres dans un défilé fort étroit et très difficile par lequel il nous faut passer pour aller à Séoul. Bientôt après, je m'engage dans ce même passage où nous nous étions échoués la veille, mais cette fois grâce aux sondages pris avec un soin infini par le Cnt. Bochet, lui-même, nous le franchissons sans accident. Le délai que j'avais fixé étant expiré et les jonques ne faisant aucun mouvement pour s'écarter, je me décide immédiatement à exécuter ma menace, bien convaincu qu'elles ne sont placées ainsi sur ma route que par l'ordre du Gouvernement. Je me rends avec mon Etat major dans le Tardif que j'avais fait mettre en tête de ligne, mon pavillon y est arboré, et je fais envoyer quelques coups de canon de 30, qui fort bien pointés, jettent un trouble inexprimable devant nous. Les équipages de ces jonques s'enfuient en toute hâte dès le premier coup de canon sur la rive voisine ; je peux passer tout auprès d'elles, et tandis que je prolonge leur ligne, une espèce de projectile comme une fusée à la congrève nous est lancée de chacune des deux rives, et vient tomber à une assez grande distance de nous. Des coups de fusil en assez grand nombre sont également tirés sur nous ; aussitôt les canons de 12 du Tardif et ceux de 12 et de 14 du Déroulède envoient rapidement quelques obus vers l'endroit d'où les coups sont partis ; les fusiliers font en même temps un feu de mousquetterie sur les quelques soldats Indigènes qu'ils peuvent apercevoir de ce côté. Mais après quelques instants une panique immense s'empare de ces hommes qui fuient à toutes jambes et désertent complètement la plage. Je fais cesser immédiatement le feu et j'arrive très tranquillement au mouillage de Séoul. Cet exemple aura produit certainement un salutaire effet en montrant la puissance et la portée de nos canons. Il était bon d'ailleurs, d'assurer notre prestige et de prouver au Gouvernement de la Corée, si confiant jusque là dans son isolement et dans la position que la nature lui avait faite en l'entourant d'une aussi innombrable quantité d'écueils, qu'il n'était plus inviolable, et qu'il était à la merci de nos boulets. Des milliers d'Indigènes ont envahi toutes les hauteurs qui dominent les rives, et sont demeurés avides de curiosité en ne cessant de nous regarder. C'était une foule immense, dont il eut été bien difficile d'apprécier le chiffre et qui répandue partout dans la campagne donnait par ses vêtements invariablement blancs un aspect des plus pittoresques au paysage. Un très grand village qui prolonge la rive droite enserre le chemin qui conduit à la Capitale ; un village semblable est placé tout à fait vis-à-vis le premier sur l'autre rive. L'esprit de cette population m'étant complètement inconnu, il ne m'a pas été possible d'envoyer une reconnaissance à Séoul qui s'étend au pied d'une haute montagne à environ 8 kilomètres de la rive la plus rapprochée et d'où la vue ne peut l'atteindre. Nous avons pu cependant distinguer une partie de ses murailles. Mais j'ai fait prendre tous les sondages qui pouvaient compléter un croquis très suffisant du mouillage. Le Gouvernement ne m'a envoyé aucun Mandarin, et, de mon côté, la mission que je m'étais donnée, se bornant pour le moment à une exploration, je n'ai pas cherché à entrer en relation avec ceux des Mandarins qui probablement habitent le grand village auprès duquel nous sommes mouillés. Les événements du matin étaient d'ailleurs de nature à leur imposer une grande réserve. J'ai eu l'occasion cependant là, comme dans toutes les stations où j'ai séjourné, de faire savoir à la population que nous ne venions pas pour la châtier, qu'au contraire nous étions les amis du peuple de Corée et que les Français étaient connus dans le monde pour leur générosité et leur désintéressement ; mais j'ai tout lieu de penser que ce peuple est fort ignorant en géographie, et qu'il ne connaît guère les délimitations de l'Europe ; pour lui, toutes les nations qui ne sont pas la Chine ou la Corée n'existent que dans les ténèbres de son imagination.

Au mouillage de Séoul, vers le milieu de la rivière, il existe un banc de roche, où le Tardif est resté fortement échoué pendant toute la journée dans une position à me donner de vives inquiétudes. J'espère que la population ne s'en est pas aperçue bien que le Tardif ait été obligé de se béquiller pour soutenir ses flancs. Vers le soir, la marée de flot l'a renfloué tout naturellement, et heureusement sans la moindre avarie. Ces accidents d'échouage devaient être très fréquents dans une navigation constamment accomplie en découverte, entraînées comme l'étaient les deux canonnières par un courant rapide et ne pouvant pas toujours gouverner d'après les indications des canots que nous n'avons jamais négligé de mettre en éclaireurs devant notre route. Cette exploration malgré toutes ces difficultés a pu réussir sans malheur à déplorer, et le mérite en revient au zèle incessant qu'ont déployé les officiers que j'avais appelé à me seconder. Le Commandant Bochet du Primauguet que j'avais détaché momentanément de son bâtiment pour le charger des travaux hydrographiques, s'est acquitté de cette mission avec l'intelligence et la passion dévouée qu'il a l'habitude de mettre aux travaux qui lui sont confiés. Il a été parfaitement assisté, d'ailleurs par M.M. Hermann, Desfossés, mes aides de camp, et M. de Marlione, aspirant de 1^{ère} classe, attaché à mon état major général, ainsi que par tous les officiers du Primauguet, du Déroulède et du Tardif. Chacun d'eux dans cette campagne a acquis des droits à ma gratitude et à la haute bienveillance de V. Ex. M.M. Richey et Chanoine, capitaines du Déroulède et du Tardif, ont conduit leurs bâtiments avec l'aplomb et le talent de marins consommés ; ils ne se sont jamais lassés un instant de chercher à vaincre les difficultés presque incessantes qui surgissaient devant eux. Les équipages parfaits comme ils le sont toujours dans les circonstances importantes, ont redoublé de force et d'énergie et nous sommes tous heureux d'avoir ainsi accompli une exploration qui peut avoir d'aussi grands résultats dans l'avenir et qui intéresse à un si haut point la géographie.

Après avoir passé 24 heures au mouillage de Séoul, j'ai donné l'ordre du retour ; nous sommes revenus avec les mêmes précautions en mouillant sur plusieurs autres points où nous avons pu faire des observations de latitude et de longitude, ainsi que des travaux de triangulation pour déterminer le mieux possible les positions exactes et les contours de la rivière. Grâce à ces soins, nous en avons aujourd'hui une carte très satisfaisante. Enfin, après bien des échouages et plusieurs jours d'une navigation toujours aussi difficile, nous sommes arrivés le 30 septembre au mouillage de l'Île Boisée.

Pendant mon absence, le Primauguet mouillé cependant par 14 mètres de fond en marée haute était resté échoué à marée basse dans la journée du 29 septembre ; la mer avait marné de 9 mètres 50 c. C'était, à la vérité, l'un des jours des grandes marées de l'équinoxe. Le Primauguet avait été obligé de se béquiller, mais il n'avait nullement souffert dans ce nouvel échouage. Après avoir écrit très à la hâte la relation sommaire du voyage si rempli d'intérêt que je m'étais promis d'effectuer, je voudrais pouvoir donner à V. E. des renseignements détaillés et surtout exacts sur la politique et la constitution du pays que j'ai parcouru ; mais en cela j'en suis encore à l'ignorance des premiers jours, car, à part le Père Ridel qui est en ce moment auprès de moi et qui ne peut connaître un pays dans lequel il est resté constamment caché, je n'ai vu personne qui puisse me donner les informations que je désirerais me procurer, on m'avait annoncé qu'à notre apparition sur ces côtes, les chrétiens se lèveraient et viendraient en foule à nous ; Je n'en ai pas vu encore un seul et je ne sais seulement pas dans quelle partie de la Corée se trouvent les chrétientés les plus importantes. Le Père Ridel n'a pas même trouvé le moyen de faire savoir aux deux missionnaires qui ont survécu au massacre de leurs collègues, notre arrivée sur ces côtes, ils me seraient cependant bien utiles pour me servir d'interprètes. La légation de Pékin m'avait écrit que le Père du Roi était désigné par le parti chrétien comme très sympathique à la population, et comme devant remplacer son fils sur le trône, si une révolution venait à y éclater par suite notre présence en Corée. De son côté, le Père Ridel m'assure que ce Père du Roi est un homme détestable qui s'est associé aux trois ministres les plus coupables, pour ordonner le meurtre des missionnaires. Du milieu d'opinions aussi contradictoires, il est bien difficile de savoir où est la vérité. Cela ne serait donc que par un séjour plus prolongé et surtout par des communications avec des hommes influents dans le pays que je pourrais savoir à quoi m'en tenir à ce sujet, mais encore cela serait-il bien difficile, tant est excessive la crainte que le Gouvernement inspire à ses sujets, car chacun d'eux tremble de se compromettre par indiscretion qu'il pourrait payer de sa tête.

Mon explication étant terminée, comme je le désirais et avec un succès complet j'ai quitté le 1er Octobre le mouillage de l'île Boisée, sur le Primauguet et suivi de deux canonnières et suis arrivé à Tchefou le 3 octobre.

V. E. a vu par le récit suivant de notre navigation combien il est difficile de parcourir avec sécurité toutes les sinuosités de ce fleuve avec des bâtiments du tirant d'eau de nos canonnières qui ne dépasse pas pourtant 2m. 20c. Nous avons eu beaucoup de peine à les diriger seules et nous n'avons pu éviter de fréquents échouages sur ces bancs dont nous avons cherché à déterminer avec notre carte le gisement et l'étendue mais qui se déplacent fréquemment par les alluvions que les courants entraînent. Cette difficulté eut été bien plus grande encore s'il nous avait fallu remorquer un certain nombre d'embarcations chargées d'hommes comme cela serait nécessaire pendant plusieurs jours s'il s'agissait d'une expédition. C'est pourquoi je ne pense pas qu'il soit possible de tenter une entreprise de ce genre avec les seuls moyens dont je dispose et de conduire environ 500 hommes de débarquement à la remorque de 4 canonnières de ma Division, le Déroulède, le Tardif, le LeBrethon et le Kien Chan. L'envoi de ces hommes nécessiterait le transport d'approvisionnement considérable de vivres et de munitions et cette armée bien peu nombreuse aurait à agir à une distance encore assez grande, à environ 8 kilomètres des canonnières mouillées sur la rive.

Bien que j'aie toujours pensé que l'opération nautique fut la plus difficile à exécuter, celle qui touche à la question militaire demande aussi beaucoup de soin, d'autant plus que nous avons affaire à un peuple que nous ne connaissons pas encore et dont les instincts guerriers peuvent se révéler en voyant les étrangers fouler le sol de leur patrie. D'après ce que j'ai pu voir, je pense que pour aller jusqu'au Séoul et pour obtenir un résultat assuré sans courir les chances incertaines du hasard, il serait opportun d'avoir un grand nombre de petites canonnières démontables comme celles de Cochinchine, au moins 6, plus 6 canonnières du tirant d'eau que j'ai signalé plus haut, et environ 6 à 8 chaloupes à vapeur en bois comme celles qui ont été envoyées au Mexique. Les plus grandes de ces canonnières, comme le Tardif pourraient aller devant Séoul, seules sans avoir à remorquer par des courants rapides, soit des jonques soit des embarcations chargées d'hommes. Elles porteraient les approvisionnements de vivres et les munitions et je crois que 1900 hommes de débarquement, plus deux batteries de 6 obusiers de 4 rayés, seraient suffisants pour soumettre Séoul surtout s'il s'agissait de s'y établir pendant le temps nécessaire pour peser sur le pays. Les Jonques des Indigènes et un certain nombre de chalands plats, remorqués par des chaloupes à vapeur et les petites canonnières serviraient au transport du personnel. Je ne peux tracer ici qu'un aperçu très rapide des moyens qui me semblent nécessaires pour entreprendre une expédition jusqu'à Séoul ; Je n'ai pu constater que les difficultés nautiques et je n'ai encore aucun renseignement sur les forces actives du pays et ses projets de résistance.

Quant à présent, sans engager le Gouvernement de l'Empereur, dans une entreprise qui peut ne pas être certaine, il me semble nécessaire de frapper de terreur le Gouvt de la Corée et je suis sûr que l'apparition des forces dont je dispose en prouvant que ses côtes sont accessibles aux plus grands bâtiments, produira un effet assuré pour prévenir désormais la persécution contre les chrétiens. Je compte donc profiter des beaux jours qui restent encore dans cette saison pour me rendre avec la Guerrière et mes autres bâtiments au mouillage de l'île Boisée. Là je serai à portée de l'île de Kang-hoa, dont l'occupation peut être d'un grand intérêt et qui ainsi que j'ai eu l'honneur de le dire à V. E. peut par sa position importante et fortifiée être considérée comme la clef de Séoul.

Je suis

Signé : Roze

P. S.

Devant partir demain ou après demain pour Kang-hoa j'ai cru nécessaire de déclarer le blocus de la rivière de Séoul pendant tout le temps que je resterai dans les parages. J'en ai fait en conséquence la déclaration officielle aux représentants des différentes nations résidant en Chine.

3. 22 octobre 1866 (Amiral Roze à Prosper de Chasseloup-Laubat)

L'amiral Roze écrit à Prosper de Chasseloup-Laubat après la prise de la ville de Ganghwa.

À bord du Déroulède, Rade de Kang-hoa, le 22 Octobre 1866

Monsieur le Ministre,

Dans ma dépêche qui rendait compte à Votre Excellence des résultats de mon exploration sur les côtes de Corée, j'avais l'honneur de vous informer que mon intention était de me rendre au mouillage de l'île Boisée avec la Guerrière et les bâtiments de ma Division. Mon but était de frapper un coup aussi rude que possible sur l'île de Kang-hoa qui est la place la plus fortifiée de la Corée et qui, par sa position géographique, domine la rivière de Séoul. Au retour de mon exploration, en passant auprès de cette île, tandis que mes deux canonnières étaient entraînées par un courant rapide de Jusan, j'avais aperçu un grand nombre de soldats coréens avec leurs drapeaux déployés garnissant les murailles qui défendent l'accès de l'île, ainsi que les forts construits sur les deux rives de la rivière Salée. Ils avaient même tiré quelques coups de canon et de fusil, quand nous étions déjà beaucoup trop éloignés pour pouvoir leur répondre. Ces indices me faisaient donc supposer, avec raison, que l'île de Kang-hoa était une place forte, conformément aux renseignements qui m'avaient été donnés et je pus dès lors acquiescer à la certitude que frapper (sic) rigoureusement sur elle, était un moyen certain d'humilier le Gouvernement de la Corée qui, jusqu'à ce moment, à l'abri de ses innombrables écueils avait compté sur son invulnérabilité.

Ainsi que je l'ai signalé à Votre Excellence, j'avais reconnu, dans l'exploration qui m'avait conduit à la rive la plus rapprochée de Séoul, qu'il ne m'était pas possible de tenter une attaque contre cette Capitale avec les simples moyens à ma disposition, mais un coup de main contre Kang-hoa me semblait de nature à pouvoir être effectué, malgré les grandes difficultés de navigation qu'offrent ces parages que nous avons été les premiers à visiter.

En conséquence, après avoir pris à Tché-fou toutes les dispositions les plus minutieuses pour assurer la réussite de mes projets, je partis le 11 Octobre avec la Guerrière, le Primauguet, le Laplace, les avisos le Déroulède et le Kien-Chan et les canonnières le Tardif et le LeBrethon. La Guerrière avait pris à la remorque le Kien-CHAN et une chaloupe pontée, provenant de notre occupation de Takou, et dont je comptais me servir pour le transport de nos approvisionnements dans mon trajet de l'île Boisée à Kang-hoa. Le Primauguet remorquait le Déroulède et le Tardif ; enfin le Laplace trainait derrière le LeBrethon. Le lendemain 2, vers 6 heures du soir, j'avais la chance heureuse de conduire toute ma Division au mouillage de l'île Eugénie dans le golfe du Prince Jérôme. Le 13, sans perdre de temps, je fis appareiller tous mes bâtiments pour l'île Boisée, où nous pûmes arriver vers 11 heures du matin. Je m'occupai immédiatement des derniers préparatifs par un ordre du jour très détaillé, j'avais indiqué le rôle que chacun devait avoir dans le débarquement d'opération dont nous avions déjà fait une répétition la veille de notre départ de Tché-foo sur l'île de Kung-Tung, en présence de Mr. l'Amiral King qui se trouvait auprès de moi à son retour de Pékin et qui voulut bien passer à mes côtés la revue de nos compagnies. J'avais la ferme confiance que tout réussirait à souhait, en effet, le 14, à 6 heures et demie du matin, avec la marée favorable, nous quittâmes l'île Boisée. Le Tardif avait pour mission d'éclairer la route, le Déroulède où j'avais mis mon pavillon venait après en remorquant huit embarcations contenant les compagnies de débarquement du Primauguet et du Laplace. Le Kien-Chan suivait avec cinq embarcations de la Guerrière portant les compagnies de la frégate. Venait ensuite le canot à vapeur remorquant deux chaloupes chargées de vivres et de munitions, et enfin le LeBrethon fermait la marche pour servir d'arrière-garde et porter secours aux canots en cas d'accidents. Nous parcourûmes ainsi les dix-huit milles de la rivière Salée qui nous séparaient de Kang-hoa. En approchant de la place, les forts étaient occupés par des soldats qui paraissaient pointer avec soin leurs canons, mais aucun ne fit feu et nous arrivâmes vers midi au mouillage que j'avais assigné aux bâtiments. Les embarcations quittèrent aussitôt les remorques et les divisions de débarquement sautèrent à terre avec une rapidité remarquable ; nous n'avions essuyé aucune résistance. Dans son trajet, le Kien-Chan s'était échoué sur un banc à une distance assez rapprochée de sa destination, ce contretemps le força de confier les embarcations qu'il remorquait au LeBrethon qui les conduisit promptement auprès de nous. En un instant les hauteurs furent couronnées par nos hommes et n'apercevant pas d'ennemis à proximité, je m'occupai immédiatement du cantonnement de tout mon monde qui fut logé dans les cases du Gouvernement sur le rivage et sur les forts voisins. Cette précaution fut heureusement prise à temps, car à peine étions-nous à terre depuis une heure que la pluie vint à tomber par torrents et le temps devint excessivement mauvais ; mais nos

hommes avaient déjà trouvé un abri et ils n'eurent plus à travailler qu'à leur installation. Quoique bien gênés par la pluie qui continua à tomber avec la même persistance pendant toute la nuit et une partie de la journée du lendemain, le service fut parfaitement réglé à terre et les distributions de vivres ne subirent aucun retard. Les compagnies de débarquement de la Guerrière formant la première colonne étaient sous le commandement du Capitaine de frégate d'Osery, celles du Primauguet et du Laplace réunies étaient commandés par le Capitaine de frégate Bochet et composaient la deuxième colonne, enfin une troisième colonne formée par les 150 fusiliers du détachement de Yokohama était sous les ordres de Mr. le Lieutenant de vaisseau de Thouars. Les trois colonnes avaient été placées sous le commandement supérieur du Capitaine de vaisseau Olivier de la Guerrière.

Partis le 11 de Tché-foo, j'avais la satisfaction de voir dans la matinée du 14, toutes mes compagnies de débarquement parfaitement établies sur l'île de Kang-hoa. Le soir du même jour, un Mandarin de rang inférieur fut conduit auprès de moi et me demanda quelles étaient mes intentions. Je lui répondis que chargé par l'Empereur de Français de veiller aux intérêts de ses sujets dans l'extrême Orient, je venais punir le Gouvernement de la Corée qui avait ordonné le massacre de nos missionnaires et que puisque l'île de Kang-hoa avait tiré sur mes bâtiments, quelques jours auparavant, j'avais cette nouvelle offense à venger. Je le congédiai en lui disant de faire part de ma résolution au premier Mandarin de l'île. Il est très difficile dans ce pays de pouvoir entrer en relations avec les Mandarins d'un rang élevé, car les chefs sont les premiers à s'enfuir et laissent ainsi le vide après eux. Aussi les rapports officiels avec le Gouvernement sont-ils à peu près impossibles et personne ne se chargerait de lui porter une communication qui à ses yeux pourrait être compromettante.

La ville de Kang-hoa est à 5 kilomètres des positions que nous occupions sur le bord de la rivière Salée. Cette ville est assise sur un vaste terrain entouré de hauteur ; les maisons n'y sont pas disposées régulièrement, elles sont éparées au milieu de bouquets d'arbres. Une muraille, crénelée, d'environ 4 mètres de hauteur, entoure complètement la ville en passant sur les crêtes. Les points culminants ont des forts circulaires qui flanquent les murailles. Les portes sont voutées et surmontées par des corps de garde en pierres.

Le 15, j'ordonnai une reconnaissance de la ville qui fut exécutée par cent hommes de la Guerrière sous le commandement du Capitaine de frégate d'Osery. Cette colonne, après avoir parcouru les crêtes qui dominent la partie droite, s'approcha d'un fort qui défend l'une des portes de la ville. Elle fut accueillie par un feu assez vif de mousquetterie et par celui de deux canons de petit calibre. Nos hommes repartèrent aussitôt et après un engagement de quelques minutes, ils escaladèrent la muraille et en chassèrent les défenseurs. Ces derniers s'enfuirent en laissant un drapeau qui me fut rapporté.

Le Commandant d'Osery qui avait lui-même escaladé la muraille à la tête de ses hommes aurait pu entrer dans la ville, mais n'ayant eu pour mission qu'une simple reconnaissance, il revint bientôt après dans nos cantonnements. Cet officier supérieur, dont le sang froid et le courage ont été signalés dans bien des circonstances antérieures, a montré dans cette nouvelle occasion son intelligence et la fermeté habituelles. Ses hommes l'avaient secondé avec leur entrain ordinaire ; il m'a cité particulièrement l'Enseigne de Vaisseau Fournie qui lui avait été adjoint pour dessiner le terrain et qui, pendant l'action avait continué à prendre les croquis de la ville au milieu des balles avec le calme le plus parfait. Il a remarqué également quelques hommes de son détachement dont la conduite a été des plus dignes d'éloges, entr'autres le gabier Jounaux qui s'est emparé d'un drapeau dont le défenseur coréen gisait blessé tout auprès.

Le 16, dès 8 heures et demie du matin, je rassemblai mes trois colonnes et me mettant à leur tête, je les conduisis vers la porte principale de la ville. Arrivé à une centaine de mètres, quelques coup de fusil furent tirés sur nous, des bastions qui dominent cette porte. Les murailles furent aussitôt escaladées au cri de Vive l'Empereur, et, en un instant, les soldats coréens mis en fuite, nous laissèrent maîtres de la place ; plusieurs de leurs drapeaux furent enlevés et restèrent en notre pouvoir. J'aurai l'honneur de vous les adresser comme un trophée qui, quoique dû à un succès facile, n'en est pas moins important. Nos hommes ne demandaient du reste qu'à rencontrer un ennemi plus digne de leur valeur. Pas un seul Mandarin, pas un seul soldat ne restait dans la ville dont nous venions de nous emparer. Tous avaient fui avec la plus grande précipitation et nous n'avons même pas pu suivre leur trace. A peine entrés dans cette cité où nul Européen, sans doute, n'avait encore pénétré, mon premier soin fut de rassurer les habitants inoffensifs et d'empêcher toute espèce de sévices contr'eux. Je leur fis lire une proclamation qui était de nature à les ramener à la confiance. La discipline la plus sévère

fut, en effet, observée parmi nos marins et nous n'eûmes aucun désordre sérieux à réprimer. Je parcourus immédiatement la ville et je me rendis au Yamoun de premier Mandarin, édifice très élégant qui était entouré de tous les magasins appartenant à l'Etat et qui à eux seuls formaient une seconde ville dans la première. Les recherches que j'ordonnais nous donnèrent la preuve de l'importance militaire de la place nous trouvâmes des poudrières en grand nombre une grande quantité de canons et de gingoles en fer et en bronze, des magasins considérables remplis d'armes et de munitions de toute sorte, plus de dix mille fusils, des sabres en quantité, ainsi qu'un grand nombre de flèche et de carquois et des amures excessivement bizarres par leur forme et leur variété. Nous avons déjà découvert la veille trois grandes poudrières pleines de poudre et de munition dans le voisinage de nos cantonnements. A n'en pas douter, l'île de Kang-hoa devait avoir été choisie par le Gouvernement de Séoul, comme le boulevard militaire de la Corée. Dans l'un des magasins, on trouva également dix-neuf caisses remplies de lingots d'argent ; je nommai immédiatement une commission pour les compter, en prendre possession régulièrement et les acheminer vers nos cantonnements. La Commission a reconnu qu'il y en avait pour une valeur de 195,217 francs. Toutes ces caisses seront envoyées à Votre Excellence par une prochaine occasion. Nous mîmes aussi la main sur les Archives de l'Etat, et je reconnus des ouvrages très curieux qui peuvent éclaircir bien des mystères sur l'histoire de la Corée, ses légendes et sa littérature. J'en ai fait faire un inventaire en règle et je me propose d'adresser cette précieuse collection à Votre Excellence qui jugera, sans doute, utile de la transmettre à la bibliothèque Impériale. Aucun de ces documents n'est devenu la propriété particulière de qui que ce soit dans la Division, tout ce que nous avons trouvé appartenant ainsi à l'Etat a été inventorié avec soin et recueilli par procès-verbal. J'attachai une scrupuleuse importance à ce qu'aucun détournement n'avait lieu et, d'ailleurs, je dois le dire, ces sentiments sont partagés par tout le personnel sous mes ordres.

Il me reste, M. le Ministre, à recommander à Votre Excellence les officiers et marins qui, dans le cours de cette expédition, se sont fait remarquer entre tous par leurs services. J'ai l'honneur de vous adresser à ce sujet divers états de propositions que je supplie Votre Excellence de vouloir bien accueillir favorablement.

Inventaire

Marine et Colonies

Division Navale de la Chine et du Japon, Commandé par le Contre-Amiral Roze

Procès-Verbal d'Inventaire de divers objets trouvés à Kang-hoa (Corée)

Aujourd'hui vingt Octobre mil huit cent soixante-six, les corps de débarquement de la Division Navale de la Chine occupant la ville de Kang-hoa (Corée).

Nous Jouan, Capitaine de frégate, chef d'Etat-major, et La Vieille, sous-commissaire, Commissaire de Division. Nous sommes réunis, conformément aux ordres de Mr. le Contre-Amiral Commandant en chef, dans le Yamoun du Mandarin de la dite ville pour recueillir les objets qui pourraient intéresser (Sic) l'histoire, la science et les arts.

Après examen des divers locaux qui composaient cette habitation nous n'avons trouvé que les objets ci-après qui nous aient paru susceptibles d'offrir quelque intérêt ;

Savoir :

300 grands volumes brochés,

9 petits volumes brochés,

13 petits volumes renfermés dans une boîte en bois blanc,

10 petits volumes _____ Do. _____

8 petits volumes _____ Do. _____

1 carte de la Chine, de la Corée et du Japon,

1 Planisphère céleste,

7 rouleaux portant des Inscriptions diverses,

3 tablettes en marbre gris avec inscription en caractères chinois,

3 petites caisses renfermant chacune des tablettes en marbre blanc articulées, avec charnières en cuivre,
3 armures de guerrier avec casque,
1 masque.

A défaut d'interprète, il nous a été impossible de préciser la nature des divers ouvrages ci-dessus, mais il y a lieu de croire qu'ils se rapportent à l'histoire du pays, à sa littérature, et à ses légendes. Quant aux tablettes en marbre elles seraient, d'après quelques renseignements recueillis sur les lieux, destinées à perpétuer certains faits mémorables.

Tous ces objets ont été renfermés dans caisses sous nos yeux, du No. au No. inclus, pour être envoyés à la disposition de Son Excellence Monsieur le Ministre de la marine, conformément aux ordres du Contre-Amiral Commandant en chef.

Fait à Kang-hoa, le 22 Octobre 1866.
Les membres de la Commission.

4. 22 octobre 1866 (Roze à Prosper de Chasseloup-Laubat)

L'amiral Roze écrit à Prosper de Chasseloup-Laubat à propos de la lettre officielle reçue du roi de Corée et de sa réponse

J'ai eu l'honneur dans un rapport spécial, en date de ce jour, d'entretenir V. Exc. des faits maritimes et militaires qui ont accompagné la prise de Kang-hoa. Il me reste maintenant à vous préciser la situation dans laquelle je me trouve au point de vue politique.

Le Blocus de la rivière de Séoul qui, en arrêtant les nombreux convois de riz qui ont lieu à cette époque de l'année, menace d'affamer la Capitale et l'occupation de Kang-hoa, doivent avoir sérieusement frappé le Gouvernement Coréen. Ce peuple, si cruel et si fier, a vu tomber les barrières qui semblaient le séparer au reste du monde, et il est trop intelligent pour n'avoir pas compris toute la portée de notre apparition sur ces côtes.

Les Mandarins de Kang-hoa avaient fui à notre approche et il est présumable qu'ils s'étaient rendus à Séoul pour rendre compte d'un événement aussi grave et si inattendu.

Depuis mon arrivée j'avais fait de vains efforts pour me mettre en rapport avec le Gouvernement, quand le 19 au matin, on vit apparaître sur la rive gauche de la rivière un homme à cheval portant un pavillon blanc, le pavillon parlementaire. C'était un soldat de la milice royale qui m'apportait une lettre du Roi, dont vous trouverez ci-joint la traduction fidèle. Cette lettre qui, à l'instar de toutes les productions orientales, commence par des considérations générales et des espèces d'aphorismes philosophiques, ne contient, sans doute, rien de concluant. Mais elle semble empreinte, dans son esprit général, d'une certaine humilité. C'est l'oeuvre d'un homme qui, se sentant accusé, se justifie et se défend. Si l'on tient compte de l'orgueil des nations orientales, cette première ouverture faite spontanément et à une assez grande distance de nos canons, est un fait important qui atteste l'impression que nous avons produite et permet, peut-être, d'espérer une conclusion plus prompte qu'on ne devait attendre. J'y ai répondu immédiatement et j'attends une nouvelle communication qui ne fera connaître, sans doute, la suite donnée à mes légitimes demandes. Nous saurons bientôt, je l'espère, à quoi nous en tenir.

Je ne pourrais marcher sur Séoul, ainsi que je l'ai déjà dit, avec le peu de forces dont je dispose et j'ai précédemment exposé à V. Exc. quels seraient les moyens qui me paraîtraient nécessaires pour effectuer une semblable entreprise. Aussi, ce que je désire maintenant c'est que le Gouvernement Coréen, comprenant bien ses intérêts, se rende à mes injonctions et nous dispense d'aller plus loin. Si je parvenais à conclure un traité basé sur les immunités habituelles entre nations civilisées, le coup de main de Kang-hoa aurait rendu, sans coûter un homme, un signalant au commerce et à la civilisation.

Quoi qu'il arrive, le but que je m'étais proposé est atteint : celui de punir le meurtre de nos missionnaires en détruisant la place la plus fortifiée du Royaume et en montrant à ce pays qu'il n'était pas invulnérable.

La Corée est un pays extrêmement accidenté, ce n'est qu'une succession de plaines et de montagnes. Ces dernières sont généralement arides et peu boisées, mais les vallées sont d'une prodigieuse fertilité et cultivées avec un soin infini. Entre les mains d'un Gouvernement moins despotique, l'agriculture seule suffirait pour donner un tel pays la plus grande prospérité. On affirme, d'un autre côté, que ses richesses minéralogiques sont aussi nombreuses que variées : l'or, le cuivre, le fer s'y trouveraient en abondance. Sur ce dernier fait, je n'ai que des données vagues, mais quelques observations recueillies sur les lieux permettent de ne pas les considérer comme trop hasardées.

Le climat y est d'une salubrité qui rappelle les points les plus renommés en Europe et, par certains exemples que j'ai vu de mes yeux, l'existence humaine y atteint une longévité très remarquable.

En un mot, Monsieur le Ministre, le Royaume de Corée est un admirable pays pour lequel la nature a tout fait et que ses institutions ont seules arrêté dans son développement.

V. Exc. sait que toutes les tentatives faites jusqu'ici pour y pénétrer avaient échoué. Mr. l'Amiral Guérin était venu jusque dans la baie du Prince Jérôme et, dernièrement, un navire de la Maison Jardines de Shang-haï, était allé un peu plus loin. Les uns et les autres avaient pu constater l'impossibilité de se mettre en relations avec les habitants qui, se fondant sur des ordres formels de leurs chefs, refusaient de fournir aucune provision. Plus récemment encore une goëlette de Commerce Américaine, le Général Schermann, ayant à son bord le Révérend Père Thomas, de l'Eglise Anglicane, qui m'avait été recommandé par Notre Chargé d'affaires à Pékin, a essayé cette difficile entreprise et il paraît que ce navire, arrêté dans une rivière, a été brûlé et tout le monde mis à mort. C'est donc nous, Mr. le Ministre, qui avons forcé ce redoutable pays et qui en avons découvert la route. Nous pouvons dire, sans crainte, que la Corée est désormais ouverte car quelles que puissent être ses lois et ses prohibitions, il ne lui est plus possible d'échapper au mouvement contre lequel ses puissants voisins, la Chine et le Japon, ont vainement résisté. Tout l'honneur en reviendra à la France.

Signé : G. Roze

Lettre du Gouvernement de Séoul à l'Amiral Commandant en chef.

Ordre de transmettre cette lettre au maître des navires Européens.

Quiconque renie la loi divine doit mourir, quiconque renie la loi de son pays mérite d'être décapité. Le ciel a créé les peuples pour qu'ils obéissent à la raison. Les royaumes sont séparés par des frontières et sauvegardés par des lois. À quoi faut-il obéir ? À la justice et sans restriction aucune. Tout homme qui la viole est indigne de pardon. D'où je conclus qu'il faut mettre à mort celui qui la renie, qu'il faut décapiter celui qui la viole.

De tout temps les relations avec les voisins, les secours accordés aux voyageurs ont été de tradition ; dans notre Royaume, nous faisons preuve de plus de bienveillance, de plus d'amour encore. Souvent, en effet, il arrive que les navigateurs ignorant la position et le nom des pays abordent sur nos côtes. Les mandarins de nos villes reçoivent alors l'ordre de les recevoir avec bienveillance, mais leur demandent s'ils viennent dans de bonnes et pacifiques intentions, donnent des vivres à ceux qui ont faim, vêtissent ceux qui sont nus, soignent les malades. Il est même d'usage de donner le viatique aux mourants. Telle est la règle qui a toujours été mise en pratique dans notre Royaume sans avoir à souffrir aucune offense, aussi la Corée est-elle pour le monde entier le Royaume de la Justice et de la civilisation. Mais s'il se trouve des hommes qui viennent séduire nos sujets, pénètrent chez nous clandestinement, changent leur vêtements, étudient notre langue, corrompent notre peuple, bouleversent nos coutumes, l'antique loi du monde veut qu'ils soient mis à mort ; telle est la règle commune à tous les Royaumes, à tous les Empires. Pourquoi m'en voulez-vous donc de l'avoir toujours observée ? N'est-il pas suffisant que nous ne vous demandions pas compte du motif qui vous amène ici de lointains pays ? Vous, au contraire, vous occupez notre sol comme s'il était le vôtre et par ce seul fait, vous violez odieusement la raison.

Quand dernièrement vos navires ont remonté le fleuve impérial, ils n'étaient qu'un ou deux, les hommes qui les montaient ne dépassaient pas le nombre de mille. Si nous avions voulu les détruire n'avions-nous pas des armes ? Mais par bonté à l'égard des voyageurs, nous n'avons souffert ni qu'on leur fit du tort, ni qu'on fit acte d'hostilité contr'eux. C'est ainsi qu'en franchissant nos

frontières, ils prenaient ou recevaient selon leur volonté des boeufs et des poules, allant et venant en embarcation, ils étaient interrogés en termes pacifiques ; bien plus, on leur faisait des présences sans les inquiéter en aucune façon.

Vous vous montrez donc ingrats envers moi tandis que je ne le suis pas envers vous. Cela ne vous suffit pas, vous aviez besoin de vous retirer ; votre rentrée est inconvenante maintenant vous bouleversez nos cités, vous tuez mon peuple, vous détruisez mes denrées et mes troupeaux. Jamais on ne vit d'une façon plus grave, violer et le ciel et les lois.

Comme le Ciel poursuit de tels hommes de la haine, il convient de les mettre à mort lorsqu'on les prend ! Bien plus, on a dit que vous vouliez répandre votre religion dans mon Royaume. C'est un crime. Les livres différents ont leurs sentences propres qui présentent le vrai et le faux. Qu'importe-t-il que je suive ma Religion, vous la vôtre ?

S'il est blâmable de renier ses ancêtres pourquoi venez-vous nous apprendre à abandonner les nôtres pour en adopter d'étrangers ? S'il ne fallait pas mettre à mort de tels hommes, mieux vaudrait nier le ciel !

Je vous traite comme Yn et Tan traitèrent l'impie Ko-pû (Sic) et vous vous révoltez comme Ngiên Yeoù l'a fait contre Tcheou-Onen. Quoique je n'ose pas me comparer à ces Rois illustres, on ne saurait, je l'avoue, passer ma générosité sous silence.

Vous paraissez ici maintenant avec une armée nombreuse comme si vous étiez les instruments de la Justice Céleste, venez à la cour, ayons des entrevues et nous déciderons s'il convient de réunir ou de renvoyer les troupes, de tenter la victoire ou la défaite. Ne fuyez pas, inclinez-vous et obéissez.

La 5ème année du Règne de Tong-Tchy, la 9ème lune, le 11e jour.

Dépêche de Siam, vice-Roi militaire du Royaume.

Réponse de l'Amiral au Gouvernement de Séoul.

Je soussigné C. Amiral Commandant en chef les forces françaises fais savoir au Chef du Gouvernement de la Corée que, chargé par le Grand Souverain qui règne sur la France de protéger ses sujets dans l'extrême Orient, il vient demander réparation du meurtre des Missionnaires français qui ont été mis à mort dans le courant de cette année par ordre du Gouvernement.

Les Missionnaires français étaient des hommes de paix et de vertu et nulle loi humaine ne pouvait excuser le crime odieux qui leur a arraché la vie.

Il y a peu d'années, la Chine a été conquise par le Grand Empire de la France parce qu'il avait à venger un semblable forfait.

Le C. Amiral Commandant en chef est disposé à recourir aux moyens de la plus extrême rigueur envers le Gouvernement de la Corée, si les satisfactions qu'il demande ne sont pas immédiatement accordées.

Il exige :

1° La punition sévère des trois Ministres qui ont pris la plus grande part au meurtre des missionnaires français.

2° L'envoi auprès de lui d'un ambassadeur muni de pleins pouvoirs pour arrêter de concert les bases d'un traité ;

Si le Gouvernement de la Corée est désireux d'éviter les malheurs qui menacent son pays, qu'il se rende aux injonctions ci-dessus.

Si non, le Contre-Amiral Commandant en chef rend le Gouvernement de la Corée responsable de toutes les conséquences qui pourront résulter de la guerre.

Signé : G. Roze

C. Les Français ne le savaient pas, mais la déclaration suivante a été rédigée par le Daewongun en réponse à cet échange.

Que des gens meurent et que des nations tombent est la juste marche du ciel et de la terre dans le passé et le présent. Les barbares occidentaux ont toujours attaqué de nombreuses autres nations, mais pendant de nombreux siècles jusqu'à présent, ces ennemis n'ont pas réussi. Cependant,

depuis que la Chine a autorisé des relations amicales il y a quelques années, leurs intentions de semer le trouble sont devenues encore plus imprévisibles et ils ont entrepris des actes vicieux partout et tout le monde en a souffert. Si notre pays seul a été épargné jusqu'à présent, c'est parce que le sage Kija d'autrefois a aidé du ciel par sa vertu. Dans cette situation, ce que nous connaissons, c'est notre étiquette et notre sens du droit, et ce sur quoi nous comptons, c'est l'union de nombreux cœurs.

Si la population et le gouvernement commencent à douter ou à avoir peur, tout s'effondrera et l'histoire de notre nation disparaîtra. J'ai fermement résolu trois choses dans mon cœur ; sachez-les et suivez-moi :

Premièrement, si nous ne pouvons pas supporter les difficultés et établir des relations amicales, nous aurons trahi la nation.

Deuxièmement, si nous ne sommes pas capables de résister à leurs mauvaises actions et de leur permettre de faire du commerce, cela mènera la nation à la destruction.

Troisièmement, si l'ennemi attaque la capitale et que les gens fuient, cela mettra la nation en danger.

5. 10 novembre 1866 (Capitaine Olivier à l'amiral Roze)

Île de Kang-hoa, le 10 Novembre, 1866

Amiral,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de la reconnaissance que vous m'aviez chargé de faire dans la journée du 9 novembre. Je devais visiter la pagode de Tchiong-tung-sa situé à cinq lieues environ dans le S.S.O. de la ville de Kang-hoa, et aperçue par les marins de nos canonnières, dans une exploration qu'ils avaient faite la veille. Je suis parti à sept heures du matin, à la tête de quatre pelotons, deux de Yokohama, et deux du Primauguet. J'ai suivi un grand chemin, à travers des plaines de rizières et dans quelques gorges de collines boisées, dans un pays accidenté, le long de hautes montagnes dont la chaîne principale s'étend vers le S.O.

J'ai questionné en vain, à l'aide du Père Ridel, les gens de la campagne. Les renseignements que vous avez cherché à vous procurer, Amiral, depuis le commencement de l'expédition ont été nuls ou trompeux et les reconnaissances que vous envoyez chaque jour dans toutes les directions, pour étudier le pays que nous occupons servent seules à nous le faire connaître.

Après avoir fait 18 kilomètres, nous sommes arrivés vers onze heures au pied du massif montagneux de Tchiong-tung-sa ; c'est un amas de plusieurs collines rocailleuses, aux pentes les plus abruptes dominant la plaines de 80 à 100 mètres. Les différents sommets de ces collines laissent entr'eux une sorte de vallée en partie boisée, dont les deux flancs sont fortement inclinés du côté du S.E. Cette vallée, d'un kilomètre et demi ou deux kilomètres de tour, représente l'étendue de la place. On y distingue une pagode, divers magasins aux toits en tuile et une muraille intérieure la coupant en travers, de l'Est à l'Ouest, et la protégeant ainsi contre un envahissement. Les fortifications extérieures se composent, selon le système du pays, d'une muraille crénelée, toute en maçonnerie, épaisse de plus d'un mètre, haute d'environ trois mètres, très ancienne et ébranlée dans plusieurs endroits, suivant les crêtes d'une colline à l'autre. Cette muraille est renforcée à chaque angle saillant, c'est-à-dire à chaque sommet, d'un massif carré en maçonnerie de même hauteur, et forme une plate-forme pour l'artillerie, deux portes se trouvent placées vers le sud, aux angles rentrants de l'enceinte et à la partie la plus accessible.

Aucun indice ne me faisait supposer la présence de l'ennemi. Cependant je voulus agir avec prudence. Je fis halte à quelques centaines de mètres de la porte du S.O. hors de la portée que je supposais aux armes coréennes, et j'envoyai deux petits détachements gravir les arêtes pour choisir un passage et reconnaître l'intérieur. Ils arrivent à quelques mètres des murs, lorsque tout à coup une grêle de projectiles tombe sur eux. Les remparts se garnissent instantanément de soldats coréens ayant à côté d'eux un approvisionnement de fusils chargés, pour continuer le feu sans interruption. En même temps une sortie nombreuse fait irruption par la porte. Nous accourons au secours de nos hommes et nous repoussons l'ennemi, qui, loin de nous attendre, se sauve dans ses retranchements, en laissant ses morts sur la route. Mais par tous les créneaux les balles et les biscariens pleuvent sur nous avec une

telle intensité, que c'eût été compromettre ma petite troupe de garder cette position et de combattre contre des hommes retranchés derrière des murailles, dans des conditions si inégales.

Je profitai d'un repli de terrain qu'était à cinq cents mètres des points d'attaque, pour venir m'y établir et continuer la lutte avec plus d'avantage, par la justesse et la portée de nos armes. Nous recueillîmes nos blessés au milieu du feu et nous les logeâmes provisoirement dans une petite case, non loin de nous.

Le combat dura pendant une demi heure. Nos hommes visaient avec sang-froid, étaient pleins d'ardeur, exécutant promptement tous les ordres qu'ils recevaient. J'étais heureux de voir leur belle contenance.

J'avais atteint un double but : reconnaître cette importante place et intimider sa garnison que nous pûmes estimer, d'après divers aperçus, s'élever à plus de douze cents hommes.

Je devais revenir le soir. Nous n'avions pas de vivres pour le lendemain et nous étions à 18 kilomètres de nos cantonnements, ayant une trentaine de blessés à transporter. Il ne restait plus aux hommes que trois ou quatre paquets de cartouches qu'il fallait réserver pour le retour. Je fis faire l'appel, compter les armes, et quand je fus certain que je ne laissai rien entre l'ennemi et nous, j'envoyai d'abord les blessés derrière deux mamelons situés à mille mètres des forts, et je viens ensuite occuper ces deux mamelons. Là nous essayâmes avec succès quelques coups de nos carabines avec les meilleurs tireurs. Les Coréens faisaient feu de leur côté, mais sans nous atteindre.

Je chargeai Mr. de Thouars de disposer avec sa division le transport des blessés. A une heure nous étions en marche. Je fis éclairer nos flancs et les défubler. Nous ne fûmes inquiétés nulle part. L'ennemi avait éprouvé de grandes pertes et appris qu'il ne pouvait se mesurer avec nous qu'à l'abri de ses murailles.

Nous fîmes quelques courtes haltes, indispensables pour le soin de nos blessés, et vers six heures du soir, à l'entrée de la nuit, nous arrivâmes dans notre camp, où nous trouvâmes toutes les ressources d'ambulance dont nous avons besoin. Nos braves matelots avaient fait dans la journée près de 40 kilomètres soutenu un combat où ils s'étaient vaillamment conduits, et porté pendant tous le retour ou des blessés ou deux carabines.

Les Coréens ont dû se servir de canons de divers calibres et de longues coulevrines à mèche portant jusqu'à 600 mètres. Leurs coups semblent avoir été dirigés de préférence sur nos officiers, qui étaient, il est vrai, au premier rang.

Ils ont montré une certaine énergie et un instinct guerrier que je ne m'attendais pas à rencontrer chez eux, d'après les renseignements fournis par nos missionnaires. C'étaient sans doute les meilleurs troupes régulières qui avaient été expédiées de Séoul et qui avaient franchi la rivière par les nombreux passages, soustraits à notre surveillance, de l'île de Kang-hoa qui a plus de 45 milles de côtes, et qui dans presque tout son pourtour n'est séparée que par un espace étroit du continent ou d'îles successives y conduisant Tchiong-tung-sa est placé forte de Kang-hoa, le chef de l'île qui est elle-même le poste militaire avancé de la Corée et qui renfermait un nombre considérable de magasins d'armes et de munitions que vous avez fait détruire. Il faudrait un siège en règle, avec au moins 500 hommes et une batterie d'artillerie de campagne, pour nous emparer de cette citadelle, et à la distance où elle est de Kang-hoa, nous serions obligés de l'évacuer aussitôt après.

La présence d'un ennemi qui jusqu'ici ne s'était pas montré en nombre, exige de notre part un système de guerre à établir dans l'île, au lieu d'une simple occupation militaire parmi des populations que tous nos efforts ont inutilement appelées à nous. Les simples reconnaissances que nous avons faites jusqu'ici doivent devenir de véritables expéditions. Les signaux qui se multiplient jour et nuit sur toutes les hauteurs, les mouvements de troupes que nous apercevons en face et la désertion du pays par les habitants, prouvent assez que le gouvernement de Séoul ne veut traiter avec nous que dans sa capitale en présence de nos baïonnettes.

Nous pouvons rester encore longtemps sur l'offensive, mais c'est à la condition de désarmer entièrement nos bâtiments, comme ils le sont en ce moment, à quinze milles de distance, ne pouvant communiquer avec eux qu'à certains moments de la marée, par un cours d'eau très étroit qu'on pourrait facilement couper.

Je ne saurais assez vous dire, Amiral, combien j'ai été satisfait des 150 hommes que je commandais. Permettez-moi de vous citer Mr. de Thouars, officier d'une rare énergie, à qui je dois la prompte et intelligente organisation du convoi des blessés. M.M. Delasalle et Zuber, qui dans leur élan sont arrivés jusqu'aux remparts, le premier était grièvement blessé. Mr. Laguerre accourru au secours

de Mr. Delasalle, Mr. de Chabannes, plein d'intrépidité, malgré sa blessure au genou. Le quartier-maître Nédellec, blessé au bras, pendant qu'il soutenait Mr. de Chabannes et qui n'a pas voulu l'abandonner. M. Suenson, officier danois, qui a déployé un beau courage et qui a été blessé à la jambe. M. Chatel animant sa compagnie avec beaucoup d'entrain.

Je termine mon rapport. J'aurais trop de noms à vous donner, Amiral. J'aurais l'honneur de vous adresser les états de proposition que vous m'avez demandés, en faveur des officiers et marins qui se sont les plus particulièrement fait remarquer par leur bravoure, et que je vous prie instamment de recommander à la bienveillance du ministre. J'y joindrai la liste des blessés qui s'élève au nombre de 29 dont 5 officiers.

Je suis ...

Le Capitaine de vaisseau, Commandant Supérieur des Compagnies de débarquement,

Olivier

6. 13 novembre 1866 (Amiral Roze à Prosper de Chasseloup-Laubat)

Le 13 novembre, l'amiral Roze adresse au ministre de la Marine et des Colonies le rapport officiel de la mort des trois marins tués au combat :

Guerrière, mouillage de l'île Boisée, le 13 novembre 1866

J'ai l'honneur d'adresser à V. Exc. en double expédition, les actes de décès des sieurs :

Goaziou, Paul-Marie, Sergent d'arme de 2^e classe,
Pallier, Gilber, Quartier-Maître de manoeuvre de 2^e cl,
Et Grosselin, Jean-Marie, Matelot de 2^e classe,

Tous les 3 morts le 26 octobre dernier des suites de blessures reçues devant l'ennemi à Kang-hoa (Corée).

J'y joins les certificats exigés par l'ordonnance du 26 janvier 1832, pour établir les droits à la pension des familles de ces marins. Une expédition de ces dernières pièces a été, d'ailleurs, transmise par Goaziou au Conseil d'admon. de la Don. de Brest ; pour Pallier à Mr. le Commissaire de l'inscription maritime du même port, et pour Grosselin, à Mr. le Commissaire du quartier de St. Brieuc.

Deux de ces braves gens laissent des enfants en bas âge, Grosselin et Pallier ; l'autre était le soutien de ses vieux parents. Je prends la liberté de les recommander à la sollicitude de V. Exc. et la prie de vouloir bien leur accorder un secours, sur la caisse des Invalides, en attendant que le travail de la pension ait pu être établi.

7. 15 novembre 1866 (Amiral Roze aux diplomates préalablement informés du blocus)

L'amiral Roze annonce officiellement la levée du blocus du fleuve Hangang.

A : MM. le Ministre de France, d'Angleterre, de Russie, de Prusse, des Etats Unis, d'Espagne, de Belgique, d'Italie à Pékin ; le Ministère de France à Yokohama, le Consul-Général de France à Shanghai, M. le Gouverneur de Cochinchine.

À bord de la Guerrière, mouillage de l'île Boisée (Corée) le 15 Novembre 1866

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'après avoir occupé militairement Kang-hoa, une des principales places de la Corée, et atteint le but que je m'étais proposé, j'ai décidé que le Blocus de la Rivière de Séoul, que j'avais établi, serait levé à partir du 18 de ce mois.

J'ai l'honneur de vous en transmettre la notification officielle que je vous prie de vouloir bien porter à la connaissance de (vos ou nos) nationaux.

Signé : G. Roze

Notification de la cessation du Blocus de la Rivière de Séoul

Nous soussigné Contre-Amiral Commandant en chef les forces Navales de Sa Majesté l'Empereur des français en Chine et au Japon, déclarons que le Blocus de la rivière de Séoul établi par notre déclaration du 11 octobre dernier, sera levé à partir de ce jour.

À bord de la Guerrière, le 18 Novembre 1866

8. 15 novembre 1866 (Amiral Roze au ministre de France à Pékin et au consul à Shanghai)

À bord de la Guerrière, mouillage de l'île Boisée (Corée), le 15 Novembre 1866
Le Ministre de France à Pékin

Monsieur le Consul Général,

J'ai eu l'honneur de vous informer par une dépêche spéciale, N° 392, que les corps de débarquement de ma Division avaient pris, le 16 octobre dernier, la ville de Kang-hoa, l'une des places fortes les plus considérables de la Corée. Depuis ce jour cette ville a été occupée militairement par les forces françaises.

Le Gouvernement de Séoul m'avait fait des ouvertures qui sont demeurées sans résultats. La saison avançant, je me suis décidé à me retirer le 11, de ce mois après avoir fait raser et détruire tout ce qui appartenait à l'Etat, brûler des quantités immenses d'armes et de munitions.

Dès ma première exploration, j'avais reconnu l'impossibilité pour moi de remonter jusqu'à la Capitale à cause des moyens restreints dont je dispose et je m'étais, dès ce moment, arrêté à l'idée d'un simple coup de main sur la côte.

Les troupes nombreuses réunies dans les environs par le Roi de Corée, les préparatifs de défense qui m'ont été annoncés, les instincts belliqueux du peuple qui ne peuvent être révoqués en doute, n'ont fait que me confirmer dans mon premier sentiment et j'ai fait connaître à Son Excellence Monsieur le Ministre de la Marine les forces que je considère comme indispensable pour aller jusqu'au coeur du pays et l'amener à traiter avec nous.

L'expédition que je viens de faire si modeste qu'elle soit, en aura préparé une plus sérieuse, si elle est jugée nécessaire, et l'a rendue possible en lui frayant la route et en lui fournissant de précieuses indications. Elle aura, d'ailleurs, profondément frappé l'esprit de la nation Coréenne en lui prouvant que sa prétendue invulnérabilité n'était que chimérique. Enfin, la destruction d'un des boulevards de Séoul et les pertes considérables que nous avons fait éprouver au Gouvernement Coréen, en le frappant dans ses richesses et ses approvisionnements, ne peuvent manquer de le rendre plus circonspect à l'avenir.

Le but que je m'étais proposé a donc été complètement rempli et le meurtre de nos missionnaires a été vengé.

Il ne me reste plus maintenant qu'à attendre les ordres de l'Empereur et les renforts qui me seront envoyés, si les opérations contre ce pays doivent être continuées.

Comme je vous le fais connaître par une déclaration officielle, j'ai décidé que le blocus de la Rivière de Séoul serait levé le 18 de ce mois, jour où nous quitterons la Corée pour nous rendre au Japon.

Signé : G. Roze

Permettez-moi, Mr. le Ministre, d'appeler votre attention sur un fait qui pourrait se produire ; le Gouvernement de Corée, redoutant une nouvelle attaque pourrait peut-être s'adresser au Gouvernement Chinois pour lui demander de secours en armes. Vous jugerez, sans doute, utile de veiller, autant que cela vous sera possible, à ce qu'un semblable contrat ne puisse se produire ni recevoir son exécution.

9. 16 novembre 1866 (Amiral Roze au capitaine du Primauguet)

À bord de la frégate la Guerrière, le 16 novembre 1866

J'ai l'honneur de vous informer que je donne l'ordre de faire embarquer sur le Primauguet 19 Caisses numérotées de 1 à 19 et contenant des lingots d'argent estimés à une valeur de 197,231 francs 36 centimes.

Dès notre arrivée à Shanghai vous voudrez bien vous entendre avec l'administration des Messageries pour que ces caisses soient transportées en France par le premier paquebot de cette administration qui partira et qu'elles soient remises et à Monsieur le Ministre de la Marine.

Vous aurez soin de retirer un connaissement que vous adressez en mon nom à Son Excellence.

Je vous envoie aussi une autre caisse contenant des objets en marbre et ayant la même destination. Vous ferez pour elle ce que je viens de dire pour les caisses d'argent et vous voudrez bien m'informer de la date de départ du tout de Shanghai.

10. 17 novembre 1866 (Amiral Roze à Prosper de Chasseloup-Laubat)

L'amiral Roze n'écrit plus rien à P. de Chasseloup-Laubat jusqu'au moment où les Français étaient sur le point de quitter la Corée.

À bord de la Guerrière, Mouillage de l'Île Boisée (Corée) le 17 novembre 1866

Ainsi que j'ai eu l'honneur de l'écrire à V. Exc. le but que je m'étais proposé en débarquant à Kang-hoa, en détruisant cette place de guerre, la plus forte de la Corée, en bloquant rigoureusement la Rivière de Séoul, était de punir et d'humilier dans les limites des seuls moyens fournis par ma Division, un Gouvernement qui, dans la confiance de son impunité, avait osé faire massacrer nos missionnaires. Ce but est, à mes yeux, complètement atteint et bien que ce Gouvernement n'ait plus donné suite aux ouvertures qu'il m'avait adressé dès mon apparition, il n'en a pas moins ressenti profondément les effets du traitement sévère que je lui ai infligé. En prenant ainsi l'initiative d'une opération de guerre qui rentrait dans les prescriptions de mes devoirs, ma préoccupation la plus constante a été de n'engager en rien le gouvernement de l'Empereur. C'est ainsi que la campagne que je viens de faire en Corée a conservé son caractère essentiellement maritime ; elle a été accomplie avec les seules ressources de la Division Navale, avec ses compagnies de débarquement et sans coûter au budget le moindre surcroît de dépenses. J'ose espérer que ces résultats seront jugés favorablement et qu'ils mériteront la haute approbation de V. Exc.

L'île de Kang-hoa, qui mesure 18 milles de longueur sur une largeur de 8 milles est d'une assez vaste étendue pour ne pouvoir être gardée et surveillée d'une manière complète par le personnel restant que j'avais pu réunir et dont le chiffre s'élevait à environ 400 bayonnettes depuis le départ du Laplace. Dans l'impossibilité de multiplier les points d'occupation qu'il m'eût été utile de conserver, j'ai dû m'attacher à nous retrancher aussi fortement que possible dans nos cantonnements et de rayonner au loin par l'envoi fréquent de quelques colonnes en reconnaissance. Cette mesure était d'autant plus nécessaire que les renseignements m'ont constamment fait défaut en Corée et que j'avais pu me convaincre combien ceux qui m'avaient été donnés, dès le principe, étaient erronés. Par cette raison, je n'ai jamais pu connaître ni l'esprit de la population ni ses sympathies, ses craintes ou ses espérances. Tous les villages des environs sont restés complètement déserts aussitôt après notre arrivée

et les habitants qui fuyaient ainsi à notre approche paraissaient souvent éprouver des sentiments hostiles à notre égard. Je n'ai rien négligé cependant pour les ramener à nous, pour empêcher mes hommes de les molester, et pour attirer leur confiance ; je leur ai fait offrir maintes fois, de venir établir un marché aux portes de nos cantonnements en leur donnant l'assurance que tout ce qu'ils nous fourniraient leur serait scrupuleusement payé. Mais, soit par intimidation de leurs Mandarins, soit par un éloignement traditionnel contre les étrangers, ils sont restés constamment sourds à mon appel et c'est ainsi que nous sommes demeurés dans un isolement complet pendant notre séjour en Corée.

J'appris pourtant quelques jours après notre arrivée, par un chrétien, venu de Séoul, que l'apparition de nos bâtiments avait produit une vive agitation dans la Capitale et que le Gouvernement avait décrété aussitôt des mesures de toute sorte pour nous combattre. Une armée de 30,000 hommes fut créée et organisée dès le premier moment, un appel fut adressé aux volontaires et un millier y répondirent, des jonques devaient être armées en guerre pour venir attaquer nos bâtiments. La confection de brûlots fut ordonnée, enfin une colonne de 2 à 3 mille hommes dû se réunir dans l'île de Sonto, vis à vis la côte Ouest de Kang-hoa avec la mission d'y opérer une descente et marcher contre nous. Je ne sais si toutes ces mesures furent conçues et mises à exécution, mais elles n'avaient rien de surprenant et ce fut une raison pour moi de penser à nous établir plus fortement encore dans nos cantonnements. Cependant, je laissai la compagnie de la Guerrière sous le commandement de Mr. d'Osery, dans la ville de Kang-hoa, où elle occupa les logements officiels du gouvernement parmi lesquels se trouve le palais du Roi, inoccupé depuis longtemps, fort jolie résidence que le souverain s'était réservé à côté du Yamoun du premier mandarin de l'île. Ce poste était à 3 kilomètres de nos positions.

La côte vis à vis celle que nous occupions et qui, dans cette partie en est séparée par une distance de 500 mètres, avait été quelquefois explorée par de faibles détachements de nos marins qui, dans les premiers temps, n'y avaient jamais aperçu un soldat ennemi. C'est là que la porte de Séoul est construite ; elle domine la tête du chemin qui, en suivant la rivière douce et dans quelques-unes de ses sinuosités, conduit jusqu'à la Capitale. Une porte semblable que nous avons vue dans notre première exploration termine la route sur la rive près de Séoul. Ces portes sont de structure assez monumentale, de forme ogivale et surmontées d'une toiture en pagode chinoise. Celle vis à vis de Kang-hoa est entourée de plusieurs maisons dont quelques unes font partie du Domaine du gouvernement et les autres appartiennent à la population. Nos détachements y avaient abordé plusieurs fois et y avaient rencontré, comme ailleurs, une absence complète d'habitants.

Le 26 octobre vers 7 heures ½ du matin, deux pelotons sous le commandement de Mr. le Lieutenant de Veau de Thouars furent envoyés pour examiner, comme par le passé, les environs de la plage opposée. Nos hommes étaient massés dans la chaloupe de la Guerrière, remorquée par le Canot à vapeur. Ces embarcations étaient sur le point d'accoster au môle, quand une décharge de mousqueterie fut envoyée à la distance de 15 à 20 mètres par des soldats coréens cachés derrière les maisons et les murailles. Bien que ne s'attendant pas à cet accueil, nos hommes ripostèrent aussitôt par un feu très vif de leur carabines et sautèrent immédiatement à terre pour se précipiter sur les ennemis. Mr. Chatel, aspirant de 1^e classe, fut le premier à leur tête ; en détournant l'arme d'un soldat coréen, qui tirait sur lui, il fut blessé légèrement à la main, mais il put décharger son revolver sur ce soldat qui fut en même temps transpercé par la bayonnette de l'un de nos hommes. Les ennemis furent poursuivis à outrance. Je m'empressai d'accourir sur le lieu du combat, mais déjà nous étions maîtres de la place quand j'arrivai à terre et les Coréens dispersés fuyaient au loin sur le haut des montagnes qui dominent la rive. Ils avaient laissé un grand nombre de leurs morts sur les routes avoisinant. Malheureusement, cette affaire qui fait tant d'honneur au courage de nos marins, nous a coûté 3 hommes tués dans la chaloupe et 2 blessés. Dans cet engagement Mr. l'aspirant Chatel, s'est particulièrement distingué en s'élançant le premier sur l'ennemi : aussi ai-je l'honneur de solliciter auprès de V. Exc. la croix de la Légion d'honneur pour ce jeune officier qui s'est toujours fait remarquer par ses bons services et qui, dans cette dernière circonstance, a reçu une blessure en déployant la valeur.

Après 3 heures de courses dans les environs qui furent ainsi fouillés de tous côtés, je fis rallier mes hommes qui se rembarquèrent pour rejoindre leurs cantonnements.

Les Coréens que nous venions de culbuter formaient l'avant garde d'un rassemblement de troupes arrivées la veille de Séoul et qui, avait-on dit au Père Ridet, s'élevait au nombre de 2 à 3 mille hommes. Ces troupes avaient formé un camp près de la ville de Dondinn située à quelques kilomètres de la rive opposée et nous étions cachés par des élévations de terrain. Souvent des groupes vinrent se

montrer à nous sur les pentes des collines vu sur les hauteurs ; mais quand ils s'approchaient à distance, un obus envoyé à propos et quelquefois plusieurs coups de nos carabines les dispersaient aussitôt.

Ainsi que je l'ai déjà fait remarquer à V. Exc. le défaut de renseignements exacts ainsi que l'absence à peu près complète d'interprètes ont été pour moi la source de grandes difficultés. Aussi ayant accompli avec tout le succès désirable le coup de main que j'avais projeté sur Kang-hoa, après avoir bloqué rigoureusement Séoul précisément au moment où les Jonques chargées de riz arrivent des provinces du Sud pour alimenter la Capitale et avoir causé par ce fait un grand préjudice au gouvernement qui, dans ce pays, s'est institué le fermier général de presque toutes les productions, ressentant déjà les approches de l'hiver par des gelées et des coups de vent, désirant d'ailleurs ne pas m'absorber en Corée au détriment de mes autres obligations, j'avais formé le projet d'évacuer au premier jour l'île de Kang-hoa où aucun nouvel intérêt ne pouvait me retenir. Sur ces entrefaites, j'avais appris par les capitaines des canonnières que des renforts de troupes coréennes se trouvaient répandus autour de nos côtés et que leur nombre augmentait journellement. Bien que je n'eusse nullement à les redouter, je pouvais penser qu'elles pourraient me gêner au moment de l'évacuation, opération si difficile quand il s'agit d'un rembarquement en pays ennemi. Un corps nombreux, dont je n'ai pas su le chiffre exact, venait de débarquer sur l'île de Kang-hoa à l'un des points qui, par son éloignement, pouvait échapper à notre surveillance. Cette île qui a une grande étendue de côtes est en communication très facile et très rapprochée avec la terre ferme sur tous les points de son littoral. Ce qui permettait à un corps de troupes de débarquer à notre insu et sans que nous ayons la possibilité de nous y opposer. Le père Ridet sut d'une manière très vague que le rassemblement de soldats qui venait de passer sur l'île devait occuper une pagode à quelques kilomètres de nos cantonnements. Informé de ce fait, je donnai l'ordre au Commandant Olivier de prendre 4 pelotons, ce qui composait un effectif de 150 hommes et d'aller reconnaître la position exacte de cette pagode. En général les pagodes que nous avions vues autour de nous étaient entourées d'une faible muraille construite plutôt dans la pensée de servir au prestige de ces établissements religieux que dans l'intention d'en faire des réduits fortifiés. Il y avait lieu de croire qu'il en était de même pour celle qui nous était indiquée et dont nous avions ignoré l'existence. Le commandant Olivier fit 18 kilomètres de marche avant d'y arriver, ce qui était déjà une distance bien éloignée de nos cantonnements, devait surtout rentrer le soir même. Cette obligation de rentrer avant la nuit était indispensable pour ne pas dégarnir notre position sur la plage qui était restée sous la garde de 2 pelotons seulement, environ 70 hommes. Le Commandant Olivier trouva que la pagode qu'il venait reconnaître était située dans une position excessivement fortifiée et qu'elle était entourée de hautes et épaisses murailles bâties sur des crêtes de collines très abruptes qui la défendaient de toutes parts. N'entendant aucun bruit qui put lui révéler la présence d'un corps d'occupation et n'apercevant personne sur ces remparts, il s'en approcha avec précaution cependant à une distance de 300 à 400 mètres et envoya un détachement pour la reconnaître de plus près. Il s'apprêtait même à y pénétrer quand tout à coup un feu excessivement violent fut ouvert contre cette petite troupe ; cette première décharge à si courte distance, atteignit plusieurs de nos hommes qui furent plus ou moins blessés. Le commandant Olivier fit aussitôt marche en avant et l'engagement devint alors très vif, mais notre détachement, malgré toute son ardeur et son élan valeureux, fut obligé de faire quelques pas en arrière et de s'abriter derrière des replis de terrain pour tirer sur des ennemis qui restaient parfaitement retranchés derrière les remparts. Il eût fallu une artillerie de siège pour réduire cette position qui, aux yeux des officiers les plus compétents présents à cette action, était inexpugnable avec les moyens dont nous disposions. Les obusiers de 4 que nous possédions eussent été impuissants contre de semblables murailles et, d'ailleurs, nous n'avions pas de bêtes de somme pour les y porter. La veille encore nous avions essayé de charger une de ces pièces de 4 sur des boeufs mais ceux-ci tous très petits et très faibles avaient plié sous le fardeau et n'avaient pu servir à cet usage pour un aussi long trajet. Le commandant Olivier n'avait donc emmené avec lui que de la mousqueterie. Après quelques minutes d'un engagement aussi inégal, 29 de nos hommes étaient déjà blessés. C'était beaucoup pour un effectif aussi peu nombreux. Une seule fois l'ennemi fit un semblant de sortie mais elle lui coûta cher, et il se hâta de rentrer dans ses retranchements. Le Commandant Olivier prit une position à environ 1,000 mètres de la place ; tout en continuant le feu sur les Coréens, il fit travailler aux moyens de transporter pour les blessés. Après une heure environ consacrée à ce soin, il prit la route du retour et arriva le soir dans nos cantonnements en ordre parfait, après avoir fait 36 kilomètres dans la journée, sa petite troupe toujours prête à combattre et ramenant avec les blessés

les armes de ces derniers dont pas une ne fut égarée ; personne des nôtres n'avait été tué. La contenance de nos hommes avait certainement assez intimidé l'ennemi pour l'empêcher de faire un retour offensif et le dissuader d'inquiéter leur marche. Dans cette affaire, dont le but n'était qu'une simple reconnaissance et qui, par l'entraînement naturel des circonstances, est devenue un combat, chacun des nôtres a fait noblement son devoir et s'est vaillamment conduit. Les officiers ont donné, comme toujours, les premiers, l'exemple de l'ardeur et du courage à la tête de leurs hommes et 5 d'entre eux ont été blessés. En mettant sous les yeux de V. Exc. le rapport du commandant Olivier qui fait un si juste éloge de tout le personnel que j'avais placé sous ses ordres, je dois vous signaler la belle conduite de cet officier supérieur qui a montré le sang froid et le courage habituel à son beau caractère. C'est avec un profond sentiment de justice, et je peux dire d'admiration, que j'ai l'honneur de vous recommander ceux qui se sont distingués entre tous et qui ont tant de titres à une récompense.

Je citerai en première ligne Mr. le Lieutenant de vaisseau de Thouars, vaillant officier, homme de guerre, qui commande avec la plus grande distinction le détachement de Yokohama et dont les services ont été des plus utiles pendant notre expédition,

Mr. Delassalle, enseigne de vaisseau qui a déployé une grande valeur dans l'attaque de la forteresse et qui a été très grièvement blessé en s'élançant un des premiers sur les remparts,

Mr. de Chabannes, enseigne de vaisseau, qui, plein d'entrain et de courage, a été blessé d'un coup de feu,

Mr. Suenson, officier danois, dont j'avais déjà apprécié les services et qui a reçu une blessure grave en combattant parmi nous,

Mr. La Guerre, lieutenant de vaisseau, officier énergique et résolu, commandant les compagnies du Primauguet,

Mr. Chatel, aspirant de 1^{ère} classe, dont j'ai déjà signalé la valeur dans l'attaque du 26 octobre et qui s'est encore distingué dans cette dernière circonstance par son courage et son élan,

Le nommé Nédellec, matelot du Primauguet qui, voyant Mr. de Chabannes blessés l'a pris dans ses bras sous le feu violent de l'ennemi et qui, blessé à son tour d'un coup de feu dans le bras, a continué à le porter avec un héroïque dévouement. Comme le dit le Commandant Olivier dans son rapport, il faudrait citer tous les noms car chacun s'est montré homme de coeur.

Malgré mon immense désir de retourner moi-même à cette place forte, je n'ai pu donner suite à ce projet dont l'exécution n'était certainement pas possible ; j'aurais voulu attirer l'ennemi en rase campagne, bien sûr que dans ces conditions il n'eût pas résisté à notre attaque, mais j'avais l'assurance de ne l'y jamais décider jusqu'au jour où son nombre eut fait toute sa force. Cependant, je dois ajouter que le peuple coréen que l'on m'avait dépeint, dès le principe, comme une nation timide, craintive et tout à fait étrangère au métier des armes, n'est pas aussi méprisable qu'on avait voulu le dire ; je les crois, au contraire, susceptible de sentiments guerriers et bien supérieurs à beaucoup d'égards aux races voisines de l'extrême Orient. L'immense quantité d'armes, de munitions de toutes sortes, le soin avec lequel tous ces articles de guerre étaient conservés, prouvent suffisamment que l'esprit national a des tendances militaires. Les Coréens sont un peuple de montagnards ; ils en ont l'agilité et supportent sans fatigues les longues marches ; ils doivent avoir surtout une grande aptitude à la guerre de partisans. Mais dans ce pays, pour les hommes comme pour toutes choses, il nous a fallu cheminer toujours à la découverte et apprendre par nous mêmes ce que nous ne pouvions savoir par renseignements. Quoiqu'il en soit, en venant en Corée par une initiative que justifiait la nature de mes devoirs, je tenais à ne pas me laisser entraîner au delà du but que je voulais atteindre et surtout à ne pas engager le Gouvernement de l'Empereur dans une entreprise qui eût pu contrarier ses intentions et ses projets. Le but que je m'étais proposé était atteint depuis le jour où j'avais frappé dans Kang-hoa le Gouvernement Coréen, et où je lui avais montré que nous avions trouvé la route qui conduit au coeur de son pays. Cette route pourra être suivie quand le moment sera jugé opportun par le Gouvernement de l'Empereur, car la Corée n'est plus désormais une terre inconnue.

L'île de Kang-hoa, ainsi que je l'ai dit déjà, est entourée, dans sa plus grande étendue, par les rives de la terre ferme et elle n'en est séparée que par une très courte distance. Le canal qui est appelé Rivière Salée est formé d'un côté par les rives de cette île et de l'autre par une multitude de petits îlots très voisins et, dans certains endroits, par le continent lui même. Ce canal a 18 milles de longueur. Vers le milieu se trouve un coude très aigu qui rend le passage fort difficile ; à marée basse, il est complètement impraticable. Le courant y est toujours très rapide et renverse instantanément d'une marée à l'autre. Lorsque la marée est basse, le courant, par suite d'un dénivellement dans le

fond, devient un torrent ; une embarcation même peut y courir de grands dangers. Dans presque tout leur parcours les deux rives, celle de Kang-hoa et de la terre ferme, n'y sont séparées que par une distance de 400 à 600 mètres. Pendant la nuit et sur bien des points pendant le jour, l'ennemi pouvait communiquer d'une rive à l'autre sans être vu par nous. Pour l'en empêcher, il nous eût fallu occuper les deux bords ainsi que la multitude de forts ou fortins qui les défendent. C'est ce qui sera indispensable de faire si plus tard, une expédition venait en Corée. Nous nous sommes donc trouvés au nord de Kang-hoa, séparés de nos bâtiments, par un canal d'environ 20 milles de longueur dont les bords restaient à la disposition presque entière de l'ennemi du moment où il avait pris la résolution d'y accumuler ses forces. Du côté de Kang-hoa les forts avaient été tous désarmés par nous, mais dès que nous les avons abandonnés, les Coréens venant les occuper de nouveau, quitter à s'éloigner quand nous y revenions pour y retourner ensuite. Bien que nous eussions également détruit toutes les Jonques que nous avons aperçues dans le canal, il pouvait en venir d'autres par des [] qui nous étaient cachés.

Cependant, ma préoccupation n'était certainement pas dans le nombre des ennemis qui pouvaient débarquer dans l'île, ni dans la quantité de Canons qu'ils avaient apportés sur les rives opposées et qu'ils avaient répandus sur toute sa longueur, je pensais bien plus tôt à la facilité qu'ils pouvaient avoir de fermer le passage par des Jonques coulées qu'ils auraient chargées de pierre et aux conséquences que pourrait entraîner pour nous l'empêchement de communication avec l'île Boisée : en multipliant ces obstacles, ils auraient pu nous mettre dans l'impossibilité de les détruire et notre situation en eût été forte gênée. Ces considérations et surtout ma conviction d'avoir atteint le but qui m'avait conduit en Corée, durent m'inspirer la résolution de terminer mon excursion dans ce pays et de quitter Kang-hoa pour retourner sur nos bâtiments que j'avais laissés depuis un mois avec un personnel bien réduit. J'ai donc fait embarquer les Compagnies de débarquement sur les deux avisos et les deux canonnières et le 11, je revenais au mouillage de l'île Boisée, après avoir fait détruire complètement le palais du Roi et les Etablissements du Gouvernement. Je suis parti avec la satisfaction d'avoir rempli de tous points le programme que je m'étais tracé à l'avance et sans avoir engagé, en quoi que ce soit, le Gouvernement de l'Empereur.

Au milieu de nos préoccupations de guerre, nous n'avons pas négligé ce qui pouvait intéresser particulièrement la Marine : nous avons poursuivi, sans interruptions nos travaux hydrographiques. Les cartes et les plans qui ont été levés, avec tout le soin désirable, resteront comme un document d'une extrême utilité et éclaireront, désormais, la navigation de ces parages restés inexplorés jusqu'ici. Ce travail, accompli avec persévérance et souvent non sans danger, fait honneur aux officiers qui en ont été chargés.

Pour me résumer, Mr. le Ministre, l'apparition de nos bâtiments en Corée, l'occupation de l'île de Kang-hoa, la destruction de cette place de guerre, nos rencontres avec l'ennemi, sont autant de causes qui ne peuvent manquer de produire une profonde impression sur l'esprit des hommes de ce Gouvernement, et si la vengeance que méritait le massacre de nos missionnaires n'a pu être aussi complète qu'elle le sera un jour, la Corée a vu du moins pour la première fois, ses portes ouvertes aux étrangers ; elle a senti que notre bras pourra s'étendre sur elle quand la France le voudra et cette seule crainte sera de nature, j'en ai l'assurance, à prévenir le retour des forfaits dont elle s'est rendue coupable.

11. 17 novembre 1866 (Amiral Roze à Prosper de Chasseloup-Laubat)

En plus du rapport officiel ci-dessus, Roze a également écrit une lettre personnelle plus courte au ministre, destinée à souligner le succès de son expédition.

À bord de la Guerrière, le 17 novembre 1866, mouillage de l'île Boisée.

Je viens vous remercier avec effusion de la lettre que vous avez daigné m'adresser et par laquelle V. E. veut bien approuver la résolution qui m'avait conduit en Cochinchine.

En répondant à l'appel de l'Amiral de la Grandière, je n'ai accompli qu'un devoir bien naturel, mais je suis heureux et flatté tout à la fois du témoignage de haute satisfaction que je reçois de votre bienveillance. Quand je suis arrivé à Saïgon, l'insurrection était mineure, mes services ne

pouvaient plus y être utiles. Je me suis hâté d'en partir pour retourner au centre de ma station où m'appelaient des devoirs nouveaux. Il n'était bruit en ce moment que des nouvelles apportées de la Corée où nos missionnaires avaient été mis à mort. Le retentissement de cet acte odieux avait produit une vive émotion parmi les étrangers résidant dans l'Extrême Orient, et, sous la coupe de ces impressions, j'ai pensé qu'il m'appartenait de chercher, par tous les moyens en mon pouvoir, à punir un crime qui avait été commis dans le rayon de mon commandement. Je me considérais avec raison comme un satellite envoyé au loin par la France pour veiller sur ses sujets et je regardais comme une obligation de faire au moins une tentative pour renseigner le Gouvernement de l'Empereur et lui donner la possibilité de venger le sang de nos missionnaires, quand le moment lui paraîtrait convenable. C'est animé de ces sentiments que j'ai fait ma première exploration et que je suis allé devant Séoul dont la position géographique était encore ignorée ; au point de vue maritime, cette exploration n'a pas été sans valeur et j'ai la confiance que vous avez bien voulu en apprécier les résultats.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de l'écrire à V. E. dans mes dépêches officielles, ma préoccupation la plus constante a été de n'engager en rien le Gouvernement de l'Empereur et d'agir avec la plus extrême prudence pour mener à bonne fin l'entreprise que j'avais projetée.

J'ai compris en pénétrant au cœur de la Corée sur ce fleuve dont l'accès présente tant de difficultés à la navigation, qu'une attaque contre Séoul était impossible avec les seuls moyens dont je disposais, mais comme j'ai eu le soin de l'écrire à V. E. dès le principe je pouvais avec mes forces réunies frapper le Gouvernement de la Corée en détruisant le boulevard de sa puissance militaire que je pouvais atteindre sur l'Île de Kang-hoa, je n'avais en vue qu'un coup de main et je prouvais en l'accomplissant, que chargé par le Gouvernement de l'Empereur de veiller sur les intérêts de ses sujets, je comprenais l'étendue de la mission qui m'était confiée.

Mon programme a été rempli de tous points. Kang-Hoa, la place la plus forte du Royaume a été presque complètement anéantie. Les établissements officiels, y compris la demeure du Roi, ont été rasés, et le Gouvernement de la Corée a vu que nous avons su trouver le chemin qui, dans un moment donné, pouvait conduire les Français jusqu'à Séoul. Comme je le dis dans mon rapport officiel, cette oeuvre étant accomplie et le but de ma mission étant atteint, je suis parti à mon heure, sans y être forcé par les circonstances, et ayant exécuté l'opération que j'avais en vue, c'est à dire un coup de main dont le caractère était essentiellement maritime.

Les renseignements qui m'avaient été donnés ont été bien souvent en désaccord avec la réalité, mais j'avais appris à m'en défier et j'ai constamment agi en me mettant en garde contre des récits infidèles qui, dans bien des circonstances analogues et dans d'autres pays, avaient trompé la bonne foi des chefs d'expédition. Pour conquérir en effet un royaume aussi étendu que la Corée, ce ne sont pas quelques compagnies de débarquements qui seraient nécessaires, mais bien une armée de 3 à 4 mille soldats.

Je peux le dire en toute sincérité, au point de vue maritime, notre excursion en Corée a découvert un pays inconnu jusqu'ici aux navigateurs ; au point de vue militaire, nous n'avons eu que des succès, car même la reconnaissance exécutée par le Commandant Olivier vers la forteresse de Tchiong-tong-sa, malgré les blessés que nous y avons eus a prouvé une fois de plus aux Coréens la valeur de nos marins, et nos ennemis restés retranchés derrière les murailles qui les abritaient, n'ont pas osé se mesurer en rase campagne avec une troupe dont ils avaient pu mesurer le nombre. Ils ne l'ont pas suivie dans son retour qui n'a été que la continuation de la reconnaissance du matin, et cette poignée d'hommes est rentrée dans nos cantonnements dans le même ordre qu'elle était partie.

Je peux donc dire avec raison que notre coup de main sur la Corée a réussi de toutes les manières. Les résultats ne peuvent être douteux, et je me suis retiré quand j'en ai jugé le moment convenable, après avoir entièrement rempli mon but et sans avoir engagé le Gouvernement de l'Empereur dans une entreprise dont le moment pouvait ne pas lui paraître opportun.

Nous avons pu nous livrer à des travaux d'hydrographie qui seront précieux dans l'avenir et grâce à l'habileté de nos capitaines nous avons eu le bonheur de n'avoir à subir aucun funeste accident dans ces parages dont l'accès avait paru impossible avant nous. J'ai donc lieu de me flatter, Monsieur le Ministre, que vous daignerez apprécier la résolution que j'ai prise en venant en Corée, et je serais bien heureux si vous vouliez bien assurer à mes efforts une approbation à laquelle j'attache tant de prise.

L'expédition dans les archives de l'État coréen

Mgr Mutel a publié en 1925 un recueil : Documents relatifs aux Martyrs De Corée de 1866, où il traduit en français des textes du gouvernement coréen datant de 1866. La persécution a commencé au début de l'année et a donné lieu à de longues discussions. Mais plus tard dans l'année on y trouve des traductions de textes des discussions et des rapports ayant rapport à l'expédition française.

Dans l'Ilseongnok (Les Mémoires de réflexions quotidiennes, transformé plus tard en Mémoires authentiques de Sillok), la première mention d'un conflit imminent entre la France et la Corée apparaît le 8e jour du 7e mois (17 août 1866) alors qu'on discute de la réponse à donner à une dépêche qui vient d'être reçue du ministère des Rites à Pékin. Le texte intégral de cette dépêche n'est pas disponible mais il fait clairement écho à la vive protestation envoyée par Henri de Bellonet, le chargé d'affaires français à Pékin, au prince Gōng Qīn Wáng (chef du Zongli Yamen, le Bureau chinois des affaires étrangères créé en 1861) le 13 juillet 1866 (page 29). La protestation de De Bellonet était une expression claire de la prétention française d'exercer un protectorat religieux sur l'Église catholique en Chine, ce qui impliquait que, puisque la Corée était en relation de tribut avec l'empereur chinois, le protectorat devait s'étendre à l'Église en Corée. Les Coréens commencent par résumer la dépêche :

VIIe LUNE, 8e jour (17 Août 1866).

ORDRE de rédiger la réponse à envoyer au Ministère des Rites de Pékin en donnant des explications sur l'exécution des Européens et choses semblables.

Le Grand Conseil expose verbalement ce qui suit : Nous voyons dans la dépêche envoyée par le Ministère des Rites de Pékin, qui vient d'arriver, que précédemment le Ministre de France avait plusieurs fois demandé que des passeports fussent délivrés aux Missionnaires pour se rendre en Corée et que le Tribunal des Affaires Etrangères avait fait observer que la pratique de la religion n'étant pas chose désirée par la Corée, il lui était bien difficile de donner ces passeports. Et voici que de nouveau, dans une communication du Ministre de France, il est dit que le Roi de Corée ayant entrepris deux évêques français et 9 missionnaires, ainsi que des chrétiens indigènes, hommes et femmes, vieux et jeunes, il les a tous mis à mort : c'est pourquoi le Ministre a donné ordre de lever des soldats et des bateaux de guerre et de les rassembler sans délai. Comme la Chine est persuadée que cette affaire peut être réglée justement et à l'amiable, et que, s'il y a eu réellement des exécutions de missionnaires et autres, il faut d'abord, s'appuyant sur le droit, faire des enquêtes et prendre des informations, et qu'il n'y a pas lieu de partir de suite en guerre, elle a fait connaître sa manière de voir au Ministre de ce pays, en le priant de considérer toutes choses attentivement avant de rien décider. Pour ces explications du Tribunal des Affaires Etrangères et cette dépêche du Ministère des Rites, il convient qu'on adresse des remerciements ; quant aux explications à fournir sur le fait lui-même, il faut qu'on en prépare une rédaction détaillée pour en faire la réponse. Nous demandons que l'ordre soit donné à l'Académie royale de la rédiger et qu'on dépêche un envoyé 'extraordinaire spécialement choisi pour la porter sans délai.

Sa Majesté l'a accordé.

Texte de la réponse : Si nous pensons par devers nous aux bienfaits que notre petit pays doit à Son Auguste Majesté, laquelle couvre et éclaire le ciel et la terre, nous n'avons aucun moyen de les reconnaître ; aussi, nous tournant vers le septentrion, nous la louons et la bénissons. Et, de plus, tous les grands dignitaires, imitant la bienveillance paternelle que S. M. L'Empereur daigne nous témoigner, veulent bien reconnaître la fidélité avec laquelle notre petit pays sert son suzerain. Redevables au Bureau des Affaires Etrangères des difficultés résolues, nous le sommes aussi à Votre noble Ministère pour la dépêche par lui envoyée ; aussi, pénétrés de gratitude, nous versons des larmes de reconnaissance, ne sachant comment vous remercier. Nous prenons donc la liberté de vous expliquer en toute loyauté les circonstances de cette affaire.

Depuis l'hiver dernier, il y a eu dans notre petit pays d'abominables partisans, des individus méchants, qui, se rassemblant en se concertant entre eux, fomentaient le mal en secret ; aussi, sans délai, les a-t-on enveloppés et arrêtés. Or il s'y trouvait 8 individus étrangers qui avaient, on ne sait quelle année, violé notre frontière ; leurs habits, leur langage, ne différaient en rien de ceux de notre

pays. Et qui plus est, qu'ils aient violé des femmes et des filles, et, cachant leurs traces, qu'ils se soient livrés à des crimes secrets, on peut s'en faire une idée, étant donné qu'ils sont restés longtemps sur notre territoire. Ils allèguent que c'est pour prêcher leur religion, mais alors pourquoi le faire secrètement et en fraude ? Quand des étrangers sont portés par naufrage dans notre pays, on les recueille tous et on les renvoie en les protégeant. Quant à ceux qui n'ont aucun certificat et qui violent en secret la frontière, on les met tous à mort ; c'est là une loi constitutionnelle, aussi ferme que le fer ou la pierre, et c'est aussi pourquoi ont été mis à mort tous ceux qui l'avaient enfreinte. Supposé que des citoyens de notre pays pénètrent secrètement en pays étranger et qu'ils en violent les défenses et répandent des erreurs, si le peuple ou le royaume en subissent du dommage, certainement ce pays étranger les mettra à mort jusqu'au dernier et notre pays n'aura pas à en manifester en quoi que ce soit son ressentiment. Garder ses frontières, maintenir sévèrement les défenses portées, sont choses qui sont les mêmes en tous pays. Notre royaume est séparé de la France par de grandes étendues de mer et nous n'avons avec elle aucune communication écrite : comment y aurait-il eu quelque ancien ressentiment, quelque vieille rancune, pour faire que, sans penser que toute la responsabilité devait nous en revenir, nous eussions osé procéder à pareille exécution ? Car votre vassal n'a point d'administration pour l'extérieur, ni d'inspections de marchés, ni d'interprètes de langues étrangères : c'est là une loi fondamentale du royaume ; notre petit pays connaît un peu sa condition et garde avec respect le statut des pays tributaires. Et maintenant, voici que le royaume de France met en avant ce prétexte pour créer un dissentiment, c'est là chose à laquelle nous n'eussions jamais songé. Notre pays, si isolé dans son éloignement, ignore complètement la gestion des affaires ; mais heureusement nous avons bénéficié de ce que tous les grands dignitaires ont expliqué les difficultés et démêlé ce qui était embrouillé, qu'ils ont aussi recommandé le moyen de considérer les choses à loisir pour que tout s'arrange. Ce bienfait tout spécial de veiller sur nous et de nous assister est vraiment le comble de la bienveillance. Appuyés sur cette bienveillance extrême et espérant conserver toujours la tranquillité parfaite, les dignitaires et le peuple de notre Corée se réunissent en tête à tête pour battre des mains et vous acclamer. S'il semble qu'on eût pu attendre de voir venir pour vous exprimer notre reconnaissance, cependant, dans notre sincérité et notre loyauté, nous avons voulu vous faire connaître d'abord les détails de l'affaire, et c'est pourquoi nous vous envoyons cette réponse, en osant vous demander que, puisque ce différend inopiné s'est produit, vous vouliez bien nous rendre le service de nous y assister jusqu'au bout.

Cela a été suivi par une discussion sur les mesures supplémentaires à prendre, y compris les visites des côtes coréennes par des navires occidentaux :

ORDRE de rechercher et d'arrêter les partisans de la doctrine perverse et de renforcer sévèrement les prohibitions de la frontière.

Le Grand Conseil expose verbalement ce qui suit : Nous venons de faire connaître à Votre Majesté la réponse à la Chine. Nous pensons maintenant qu'en raison des Français mis à mort par notre royaume, si ceux-ci peuvent alléguer qu'ils ne savaient pas avec quelle rigueur l'accès de notre royaume était défendu, s'il s'agit de nos nationaux mis à mort par nous, en quoi cela intéresse-t-il la France, pour qu'elle en vienne à nous menacer ainsi ? De plus, l'affaire remonte au commencement du printemps ; or notre pays est éloigné de la France de plusieurs dix milliers de li de terre et d'eau ; pour que la nouvelle leur en soit parvenue si rapidement, il faut qu'il y ait de leurs adeptes qui, ayant échappé au filet et déserté leur foyer, soient de connivence avec eux et les excitent pour qu'il en soit ainsi. La garde des postes de frontière est négligée et la loi est tombée en désuétude ; si on y réfléchit, comme on voudrait n'avoir pas à en parler ! Donc tous ceux qu'on appelle partisans de la doctrine perverse, gens dévoyés, qu'à l'intérieur les deux Préfectures de Police, à l'extérieur, tous et chacun des tribunaux criminels, redoublent d'activité pour les découvrir et les arrêter jusqu'au dernier et les châtier conformément à la loi. Et, s'il s'agit des prohibitions de la frontière, il ne faut pas non plus les laisser tomber en désuétude. Qu'on donne donc l'ordre officiel aux Préfets militaires et maritimes de chaque province pour que, si dans les villes ou les postes de frontière, le long des côtes, l'on découvre des individus qui observent les bateaux du large avec des allures suspectes, qu'on les exécute sur place avec suspension de la tête pour servir de leçon. Nous demandons que des instructions officielles urgentes soient envoyées en ce sens.

Sa Majesté l'a accordé.

Ordre que ceux de nos nationaux qui ont l'audace de monter à bord des bateaux étrangers, on les file pour les arrêter et qu'on les exécute avec suspension de la tête pour servir de leçon.

ORDONNANCE ROYALE : Ces temps derniers, il y a des bateaux étrangers qui circulent dans nos eaux du Sud et de l'Ouest, et nous ne savons pas dans quel but. Or nous entendons dire qu'il y a beaucoup de nos nationaux qui sont de connivence avec eux et qui les rejoignent. Abandonner le pays de ses pères et mères et se rendre témérement à bord des bateaux étrangers sont choses qui ne sont point explicables, si on réfléchit à ce qu'est la mentalité ordinaire. Mais quand on pense que, ces temps-ci, les préfets et sous-préfets ont souvent une administration cruelle, qu'ils oublient totalement les procédés paternels de la douceur, ce peuple, qui perd le sens et prend la fuite, cherche par là le moyen de sauver sa vie, et, s'il en est réduit à cette extrémité, comment serait-ce uniquement sa faute à lui ? Et puis cela arrive aussi parce que les prohibitions de la frontière sont tombées en désuétude. Ayant commencé à parler de cela, notre cœur en est vraiment affligé au plus haut degré. Qu'on redouble donc de surveillance et, s'il se trouve des individus aux allures suspectes qui vont et viennent ou qui séjournent sur le rivage de la mer, qu'on les file un à un et qu'on les arrête pour les exécuter tous avec suspension de la tête pour servir de leçon, afin de montrer combien sévèrement notre pays prohibe l'accès de ses frontières et se défend des usages étrangers. Que le Grand Conseil envoie des instructions selon cette teneur.

Les navires français quittèrent Chefoo le 18 septembre et arrivèrent au large de la Corée à midi le 19. Le 20, ils se dirigèrent vers un nouveau mouillage à proximité et le 20, le Déroulède fut envoyé à la recherche de la crique menant à Séoul. Le 21, le navire revint et annonça qu'il avait été retrouvé. Le 22, les trois navires partirent pour remonter la rivière Salée séparant l'île de Ganghwa du continent, en direction de Séoul. Le premier rapport de leur arrivée date du 21 septembre.

8e LUNE, 13e jour (21 Septembre 1866).

Adresse du Gouverneur de la province de Gyeonggi, You Tchi-syen au sujet de bateaux étrangers.

Dans cette adresse il est dit qu'il vient de recevoir le rapport suivant du sous-préfet maritime de Yeongjong, Sim Yeng-kyou, "Un bateau étranger est passé le 12 de cette lune vers dix heures du matin devant l'île de Ho-do du territoire de Bupyeong, et je vous en envoie la nouvelle. Et ce même jour vers huit heures du soir, ce bateau a jeté l'ancre à l'île Mulchi-do du territoire de Bupyeong; c'est un endroit peu éloigné de mon gouvernement; j'ai donc donné des ordres sévères pour qu'on procède avec précaution à des investigations verbales, qu'on observe aussi de loin et qu'on veille avec plus de soin.

Ordre est donné au magistrat de Tongjin récemment changé RI Kong-ryen, et aussi à tous les magistrats des bords de la mer du Gyeonggi qui sont montés à la capitale, de s'en retourner à leurs postes en marchant jour et nuit.

Dans une requête du Grand Conseil il est dit : A voir le rapport du commandant maritime, un bateau étranger est entré sur le territoire de Bupyeong. C'est un moment où ceux qui sont chargés de la garde ne peuvent se dispenser de veiller avec soin. Nous demandons donc que l'ordre soit donné au magistrat de Tongjin nouvellement changé et à ceux des magistrats des bords de la mer du Gyeonggi qui sont montés à la capitale de s'en retourner tous en voyageant jour et nuit.

Ceci a été suivi d'une réponse furieuse le lendemain :

8e LUNE, 14e jour (22 Septembre 1866).

Ordre au Sous-préfet maritime de Yeongjong, SIM Yeng-kyou, d'exercer provisoirement sa charge sans que sa punition ait été liquidée, et à tous les gardiens du large de redoubler de vigilance.

Dans une adresse, le Gouverneur de la province de Gyeonggi You Tchi-syen expose que, quand les bateaux étrangers eurent jeté l'ancre, le sous-préfet maritime de Yeongjong, SIM Yeng-kyou, a laissé passer tout un jour sans s'informer de leurs intentions; quand même il en aurait été empêché, sa charge étant de garder et de veiller, il les a laissés aller et venir; au point de vue de la garde des frontières, c'est une négligence sans pareille: qu'il soit donc d'abord destitué et que le bureau compétent fasse rapport au trône sur sa faute.

Sa Majesté répond que, quand les bateaux étrangers ont jeté l'ancre, il ne l'a pas empêché et de plus il n'a pas su les interroger sur leurs intentions ; c'est, en vérité, pour l'administration de la garde des frontières une négligence impardonnable ; toutefois à pareil moment sa révocation est aussi chose à considérer. Que provisoirement donc il continue à exercer sa charge sans que sa punition soit liquidée. Quant aux veilleurs et gardiens de la côte, qu'ils redoublent de vigilance sans se permettre la moindre négligence, et que des ordres sévères soient renouvelés en ce sens.

Le 23, après que le Primauguet se soit échoué sur un rocher, il fut abandonné et les deux plus petits navires poursuivirent leur route jusqu'à l'embouchure du fleuve Han. Le 25 au matin, ils commencèrent à remonter le fleuve Han. Le 24, un rapport fut reçu :

8e LUNE, 16e jour (24 Septembre 1866).

Révocation du colonel de Ganghwa, RI Il-tjyei, et blâme sévère au préfet de Ganghwa, RI In-ki.

Le Grand Conseil expose verbalement ce qui suit : A voir le rapport du préfet de Ganghwa RI In-ki, les deux bateaux étrangers qui étaient venus stationner dans la mer qui est devant la forteresse de Wolgot, ont ensuite levé l'ancre et se sont dirigés directement sur le territoire de Tongjin et ont continué à remonter. Que, relativement à ces bateaux étrangers, on ne les ait pas interrogés et qu'on ne leur ait fait aucune opposition ; alors qu'il s'agit d'une frontière importante, on ne peut le laisser passer ainsi. Que le colonel RI Il-tjyei soit révoqué et qu'à sa place ordre soit donné à son Ministère, sans s'occuper des formes ordinaires, de désigner verbalement un remplaçant et de l'envoyer sur les lieux en marchant jour et nuit. Quant au préfet lui-même, il doit être réprimandé ; nous demandons qu'on lui inflige un blâme sévère. Et comme ces étrangers sont déjà entrés très avant dans le pays, l'affaire de les interroger ne peut être retardée un seul instant. Que deux interprètes, entendus en affaires, soient donc désignés par le Bureau compétent et envoyés en toute célérité directement jusqu'à l'endroit où se trouvent ces bateaux, pour leur faire des remontrances sévères et les faire s'en retourner. Nous demandons à Votre Majesté de donner des ordres en ce sens.

Sa Majesté l'a accordé.

Une longue pétition individuelle suit, suggérant les mesures à prendre. Le 25, des informations supplémentaires ont été reçues :

8e LUNE, 17e jour (25 Septembre 1866).

Le sous-préfet maritime de Yeongjong, SIM Yeng-kyou, envoie un rapport exprès au sujet de l'enquête officielle faite près du bateau étranger stationné sur le territoire de Bupyeong.

Dans son rapport il dit que ce jour-là, vers les 9 heures du soir, il a reçu la réponse suivante de RI Ou-sik de l'Administration militaire : Des trois bateaux étrangers, les deux plus petits se sont dirigés directement vers la gorge de Son-syek, sur le territoire de Ganghwa ; quant au grand bateau, il est revenu jeter l'ancre derrière l'île de Mulchi, sur le territoire de Bupyeong. Je suis donc allé à l'endroit où il se trouvait et, ayant considéré le corps du bateau, j'ai vu qu'il est entièrement peint de couleur noire ; sa longueur est d'environ 60 brasses, sa largeur d'environ 20 brasses, et la partie qui émerge au-dessus de l'eau semble d'un peu plus de trois hauteurs d'homme. Il y a trois mâts, auxquels sont attachés des cordages de fer qui sont amarrés à droite et à gauche ; de dessus pendent des drapeaux de couleur bleue et rouge. Sur le bateau, il y a deux cheminées dont la hauteur égale celle des mâts et d'où sort continuellement une fumée noire. Il y a deux chaloupes à l'Est et à l'Ouest du bateau, d'où l'on mesure la profondeur de l'eau. Etant monté sur le grand bateau, j'ai vu comme une forêt de lances acérées rangées à droite et à gauche ; quant au nombre de ces hommes, il y en a je ne sais combien de centaines. Leur visage a les yeux profonds, le nez fort, la prunelle des yeux est bleue ou jaune, car ils diffèrent les uns des autres ; ils ont la barbe et les cheveux frisés on en boucle, noirs ou jaunes ; quant à leur parler, c'est comme le caquetage de la pie-grièche. Parmi eux, il y en avait un dont les habits et l'apparence, assez semblables aux autres, en différaient pourtant un peu, et c'est pourquoi nous avons pu communiquer en écrivant les caractères. Je lui ai demandé : Vous autres, de quel royaume, de quelle région êtes-vous ? Quel mois et quel jour êtes-vous montés sur le bateau et où

allez-vous, que vous soyez arrivés ici ? Il répondit : Pour moi, je suis un Chinois, mon nom est Oang ; j'ai suivi les diables européens pour venir ici, et c'est tout. Je lui ai demandé son prénom, mais il n'a pas répondu. Je lui ai demandé dans quelle région il habite il a répondu : Je suis un homme du midi. Je lui ai demandé ensuite : Les deux bateaux qui sont remontés, de quel pays sont-ils et où se rendent-ils ? Il a répondu : Ce sont tous des bateaux venus de conserve, mais je ne sais pas où ils se rendent. Il m'a dit ensuite : Il se trouve que notre provision d'eau est épuisée, nous voudrions vous demander de l'eau potable. C'est pourquoi, je lui ai répondu : Le jour est déjà si avancé qu'en vérité il est bien difficile de vous en procurer. Et il m'a répondu : Si seulement demain on peut puiser de l'eau, cela ne fait rien. C'est pourquoi je lui ai demandé : Est-ce que demain vous resterez encore là et ne partirez pas ? Il m'a répondu : Pour ce qui est des mouvements du bateau, si on s'attardera ou si on partira vite, ce n'est pas mon affaire, et vraiment je n'en sais rien. Pendant que nous conversions ainsi, les gens du bateau voyaient de mauvais œil qu'on entrât ainsi en relations ; ils se mirent à disputer et à faire des gestes pour éloigner nos gens et, qui plus est, comme l'amarre de notre bateau était attachée au leur, ils tirèrent un couteau et la coupèrent, de sorte qu'il me fallut redescendre à mon bord.

De quelle importance ne sont pas les interrogations officielles ! Et voir qu'après y avoir mis plusieurs jours, on n'arrive finalement qu'à des données vagues et insignifiantes, je suis véritablement confus.

Le Gouverneur du Gyeonggi-do, You Tchi-syen, envoie un rapport exprès au sujet des bateaux étrangers. Dans ce rapport il dit qu'il vient de recevoir du magistrat de Yangcheon un rapport disant ceci : Deux bateaux de forme étrange sont ancrés dans la mer devant la gorge de Yeom-chang (le grenier à sel) ; c'est pourquoi, accompagné de mon escorte, je me suis rendu près de ces bateaux et leur ai demandé la raison pour laquelle ils étaient venus jusqu'ici. Ils ont répondu : Nous sommes des Français de l'Europe et nous sommes venus pour visiter les montagnes et les fleuves de votre noble pays. Ils demandaient 1 bœuf, 20 volailles, 30 œufs, ainsi que des navets et des choux, une charge de chacun ; c'est pourquoi, conformément aux instructions officielles précédentes, de notre ville on les leur a d'abord fournis.

Le gouverneur a fait des recommandations sévères pour qu'on recueille tous les renseignements que l'investigation pourra fournir et qu'on en fasse des rapports à la suite.

Au moment où le rapport suivant est enregistré, les Français avaient déjà remonté la rivière Han et il signale leur arrivée à Yanghwa-jin :

8e LUNE, 18e jour (26 Septembre 1866).

Le Gouverneur du Gyeonggi-do, YAU Tchi-syen envoie un rapport exprès sur l'exploration du bateau étranger faite par le poste militaire de Yeongjong.

Dans ce rapport il dit qu'il vient de recevoir copie suivante du rapport du sous-préfet maritime de Yeongjong : Ce jour là, à la marée de midi, je me suis rendu à l'endroit où était ce bateau ; je suis monté à bord pour faire mon exploration, mais de tous les hommes dont ce bateau est rempli, pas un qui sût le moindre caractère. A prendre le pinceau pour venir répondre, il n'y eut que ce Chinois du nom de Oang. C'est pourquoi je lui ai demandé : De quel royaume êtes-vous, et pourquoi êtes-vous venus ? Il m'a répondu : Ce sont des Français, qui sont venus pour faire commerce. De quels objets font-ils commerce ? – Ils achètent des céréales. Lui ayant demandé le nombre des hommes montés sur le bateau, il a répondu : 200. Je lui ai demandé : Et sur les deux bateaux venus de conserve, combien y a-t-il d'hommes ? Et où sont-ils allés ? Il a répondu : Je sais seulement qu'ils ont remonté la mer ; mais combien ont-ils d'hommes et où se rendent-ils et quelle est leur intention ? je n'en sais rien. – Comment ! vous êtes venu avec eux, et vous ne savez ni leur nombre, ni où ils vont, ni quel est leur but ? Il a répondu : J'ai simplement suivi ces diables européens pour venir ici ; quant aux affaires des bateaux, je ne sais absolument rien. Lui ayant demandé le Commandant du bateau, il m'a montré un Européen dont les habits et les manières étaient plus distingués que tous les autres Européens ; mais quand j'ai voulu lui parler par l'écriture, il n'a absolument rien compris ; quant à son écriture à lui, elle ressemble à du sanscrit. Pendant ce temps-là, tous les Européens étaient rangés en cercle alentour et se regardaient mutuellement en bavardant ; ils ont alors emmené le Chinois à l'écart, de sorte qu'il a été impossible de converser à nouveau. Ce que j'ai vu sur le bateau : d'un côté une machine de fer crachant du feu, de l'autre un télescope, à l'intérieur était suspendu un réveille-matin. Il y avait aussi

douze gros canons, des sabres brillants et choses semblables. A bord, ils nourrissent cinq bœufs et aussi des poules, des canards, etc. Mon exploration s'est bornée à cela. Et comme j'y étais retourné pour m'informer, si on considère cela du point de vue de la loi, je ne puis me disculper de négligence ; j'en suis surtout extrêmement confus.

J'ai donné des instructions sévères pour qu'on redouble de vigilance à faire le guet et à garder la côte.

Ordre est donné au Colonel de la Garde RI Yong-heui de se rendre à la tête de ses troupes et avec la cavalerie et l'infanterie du quartier général de l'Ecole militaire, dans la région supérieure du fleuve pour saisir l'occasion propice de parer au danger, et aussi à tous les quartiers généraux de se tenir de même sur leurs gardes.

Le Grand Conseil expose que les bateaux de guerre européens sont déjà arrivés à Yanghwa-jin ; ces méprisables vilains vont vite et déjà ils sont entrés avant dans le fleuve de la capitale. On ne peut les laisser agir ainsi à leur guise sans leur résister. Que le Colonel de la Garde RI Yong-heui se mette à la tête de ses troupes, qu'on envoie aussi du Quartier général de l'Ecole militaire deux compagnies de cavaliers et sept compagnies de fantassins ; qu'on les mette sous son commandement et qu'il se rende directement dans la région supérieure du fleuve pour saisir l'occasion propice et parer au danger. De plus, que tous les autres Quartiers généraux se tiennent également prêts afin de parer à tout imprévu. Nous demandons à Votre Majesté de donner des ordres en ce sens.

Sa Majesté l'a accordé.

Une réunion d'urgence est convoquée :

Sa Majesté a appelé à l'audience, à la salle dite Tiyoung-heuitang, les Ministres, grands dignitaires, les généraux, le Ministre de la Guerre et les Préfets de Police.

Le Vice-Président du Grand Conseil privé, TJYO Tou-syouun ; le Président du Tribunal de la famille royale, RI Kyeng-tjai ; le Grand Conseiller de gauche, KIM Pyeng-hak ; le Général Commandant de l'Ecole militaire, RI Kyeng-ha ; le Général Commandant de la Capitale, RI Tjyou-tchyel, le Général commandant de la Garde royale, RI Hyen-tjik ; le Commandant des forteresses, SIN Koan-ho ; le Ministre de la guerre, KIM Pyeng-tjyou ; le Préfet de police de gauche, SIN Myeng-syou ; le Préfet de police de droite, RI Tjyou-tchyel.

Nous avons dit : Il y a une affaire sur laquelle nous avons à vous consulter, c'est pourquoi nous vous avons convoqués.

Et nous avons alors déclaré : Ces méprisables petits vilains sont entrés précipitamment jusque dans le fleuve de la capitale, et cela sans la moindre vergogne : c'est exaspérant au dernier point. Il faut que vous, Ministres, grands dignitaires et généraux, délibériez pour trouver le moyen sûr de les exterminer, que dans peu de jours l'on célèbre la victoire afin que notre peuple soit gardé en paix.

TJYO Pou-syouun dit : Ces barbares d'Européens sont, en vérité, entrés très avant dans le fleuve ; mais, puisque l'ordre a été donné au Général de sortir à la tête de ses troupes, nous nous chargeons, nous, vos ministres, de faire si bien qu'il remporte la victoire, et certainement cela prendra peu de jours et ne traînera point jusqu'à causer du souci au cœur de Votre vénérée Majesté ; aussi, nourriture et sommeil, et jusqu'à l'étude de la doctrine, que Votre Majesté continue à en user comme en temps ordinaire ; c'est la première chose à faire pour maintenir le calme et la paix.

RI Kyeng-tjai dit : Voilà que ces deux bateaux de guerre européens ont déjà passé notre mer intérieure et sont entrés dans le fleuve de la capitale ; la rapidité de leurs mouvements et la gravité de la situation sont choses infiniment déplorables. Mais puisqu'on a donné l'ordre au Colonel du Quartier général de l'Ecole militaire d'aller à leur rencontre à la tête de ses troupes, si on veut les exterminer, il semble que ce ne soit pas difficile ; seulement, on n'a pas encore pu s'informer avec précision de la raison pour laquelle ils abordent ici ; si on les attaquait avant qu'ils eussent eux-mêmes ouvert les hostilités, il me semble que ce serait enfreindre la loi qui veut qu'on traite les étrangers avec égards. Je crois donc qu'il serait bon d'observer leurs mouvements afin de profiter de l'occasion qui se présenterait de leur résister.

Tou-syouun dit : La décision du Grand Conseil de saisir l'occasion propice pour parer au danger peut difficilement être discutée.

KIM Pyeng-hak dit : En fait de bateaux, il n'y en a pas plus de deux ; quant aux hommes, ils ne dépassent pas quelques centaines ; pour les exterminer, il faut seulement saisir l'occasion propice à répondre à leur agression. Pour ce qui est du sommeil et de la nourriture, que Votre Majesté continue à eu user en toute paix et tranquillité : c'est le désir le plus sincère de vos humbles serviteurs.

Pyeng-hak dit : Les paroles de Votre Majesté répondent tout à fait à la situation : la fidélité est grandement excitée là où la loi naturelle est en question ; aussi des talents qui viendront répondre à l'appel se révéleront sûrement.

Tou-syouun dit : En effet, depuis l'antiquité, c'est dans les temps difficiles que les talents se révèlent, alors qu'en temps de paix il est si difficile de les connaître.

Ordre que le Grand Conseil fasse afficher aux portes de la ville que, s'il y a des hommes méritants qui répondent à l'appel, on leur donnera de suite une commission. Et qu'aussi l'on mette fin et de façon toute spéciale à la calamité des vols qui se commettent dans la ville, à l'intérieur et à l'extérieur.

Sa Majesté décrète : C'est dans des temps comme celui-ci que l'on peut voir la fidélité de ceux qui se dévouent pour le bien public ; que du Grand Conseil l'on fasse donc afficher aux portes que, s'il y a des hommes méritants qui répondent à l'appel, on leur donnera de suite un emploi.

Sa Majesté a ajouté : Dans des temps comme celui-ci, il se trouve parfois des gens sans aveu qui se débauchent et commettent des vols, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de la capitale : on ordonne aux Préfets de Police de gauche et de droite de tout faire pour les en empêcher et y mettre bon ordre.

Ordre de renouveler de façon spéciale les instructions relatives au nombre des soldats et à leur armement pour la garde des portes et les voies d'accès directes aux bords du fleuve.

Le 27, deux rapports indiquent que les navires français ont repris la descente du fleuve :

8e LUNE, 19e jour (27 Septembre 1866).

Rapport de l'Administration de l'Ecole militaire portant que les bateaux qui avaient abordé à Seogang, ont repassé directement devant la gorge de Haengju.

Ce rapport de l'Ecole militaire dit : Nous venons de voir la dépêche urgente envoyée par le Colonel RI Yong-heui de notre quartier général ; il y est dit : Les deux bateaux européens qui avaient abordé à Seogang ont levé l'ancre aujourd'hui vers 10 heures du matin et ils ont passé directement dans la gorge de Haengju. J'ignore où ils se dirigent.

Les navires descendirent très lentement, préparant au fur et à mesure une carte détaillée du fleuve. Ils arrivèrent au mouillage de Wooded Island le 30. Le 1er octobre, tous les navires appareillèrent et arrivèrent à Chefoo le 3 octobre. Entre-temps, divers autres rapports arrivèrent à Séoul, au milieu de la confusion quant aux raisons pour lesquelles les Français avaient quitté si soudainement le pays :

8e LUNE, 20e jour (28 Septembre 1866).

Ordre aux soldats campés à Seogang de se désister provisoirement de leur garde sévère, aux gardes des diverses portes et du fleuve de la capitale de se retirer, au Général de l'Ecole militaire de se rendre au camp des soldats et, après les avoir complimentés sur la fatigue endurée, de leur distribuer des provisions en récompense.

Le Grand Conseil expose verbalement que ces stupides petits vilains étant entrés dans le pays, s'y sont jetés et n'ont pas craint d'y commettre les abominations que l'on pense ; maintenant, bien qu'ils en soient partis avec la vie sauve, on ne peut sonder à fond leurs intentions, c'est pourquoi, dans les cent li, il faut continuer à veiller ; cependant il est des moments où, la marée étant tombée, la situation diffère de celle des routes de terre ferme. Il convient d'avoir compassion de tant de soldats qui sont restés plusieurs jours exposés à la rosée. Aussi, pour les soldats campés à Seogang, il y a lieu de les relever de leur consigne sévère. Nous demandons aussi qu'on retire en même temps les gardes des diverses portes et aussi ceux des postes du fleuve de la capitale, en aval et en amont.

Sa Majesté l'a accordé et Elle a dit : En effet, ces misérables vilains, ignorant la force militaire de notre royaume, n'ont pas craint d'envahir sans retenue ni vergogne le fleuve même de la capitale ; bien que, parce qu'il convient de traiter les étrangers avec égards, nous leur ayons permis de s'en retourner la vie sauve, pour les soldats qui ont dû camper et dormir à la rosée et qui ont enduré bien des misères, ils méritent vraiment toute commisération. Que le Général de l'Ecole militaire se rende à leur camp et qu'après les avoir complimentés sur les fatigues éprouvées, il leur distribue des provisions en récompense. Quant aux soldats des divers postes de garde, que chacun des quartiers généraux compétents leur fasse aussi des distributions.

Dépêche expédiée par le gouverneur de Gyeonggi-do You Tchi-syen pour envoyer les objets reçus du bateau étranger resté dans les eaux de Bupyeong.

Dans la dépêche il dit qu'il vient de recevoir un rapport du magistrat de Bupyeong TJYO Pyeng-ro, dans lequel il est dit :

Dans le but de prendre des informations, le 17 de la présente lune, je me suis rendu à l'île dite Nanji-do. Les objets que j'ai offerts à ces étrangers sont : 1 grand bœuf, 20 poules vivantes, 5 queues de morue sèche, 10 poires crues, 200 fruits de plaquemurier macérés dans l'eau et 10 éventails. Ces objets étant préparés ont été chargés sur la barque et je me suis rendu directement au bateau ; je leur ai fait savoir en l'écrivant que j'apportais ces quelques présents pour les égards qui sont dûs à des étrangers. Parmi eux, un vieil individu d'Européen qui était le maître hocha la tête comme en faisant mine de les accepter avec plaisir. Un peu après, ce vieil individu d'Européen me donna 6 pièces d'argent et, montrant le bœuf, il murmura quelque chose semblant dire que c'était là comme le prix du bœuf. C'est pourquoi je lui ai dit en l'écrivant que c'étaient des présents faits aux étrangers, pourquoi voudrait-il les payer ? et je les lui rendis ; mais, comme il me les remit de nouveau, je ne refusai pas de les accepter. Chaque fois qu'on se parlait en écrivant, il appelait un homme qui répondait. Ayant examiné ses manières et son visage, je vis que ce n'était pas un Européen, mais un Chinois. Je lui ai demandé : Tous ces jours-ci le vent de la mer a été violent, êtes-vous néanmoins en paix ? Il a répondu : Oui, nous sommes en paix. Je lui ai demandé ensuite : A pouvoir converser ainsi par l'écriture, il n'y a que vous ; mais vous êtes toujours occupé à d'autres choses et je ne vous rencontre jamais, si nous nous asseyions à part ? Le Chinois en référa d'abord au vieil Européen, puis il écrivit pour demander : Pour quel motif avez-vous offert des éventails et un bœuf ? J'ai répondu : C'est dans l'intention de bien traiter des étrangers venus de loin. Cet individu, voyant qu'il s'agissait d'un cadeau, en fut tout content ; c'est pourquoi, profitant de sa bonne humeur pour le faire causer et obtenir quelque information, je lui donnai encore un grand éventail ; le vieil individu d'Européen ne se lassait pas de s'en amuser. Que les autorités locales prennent des informations bienveillantes, c'est, leur dis-je, une loi de notre pays ; de grâce, ne vous en offusquez pas et renseignez-moi avec précision. Alors le Chinois et le vieil individu d'Européen virent cela tous deux, mais ils ne répondirent pas. C'est pourquoi je leur signifiai de m'écrire cela tranquillement, mais le vieil individu d'Européen ne répondit toujours rien. Il me donna alors une petite bouteille de verre et, comme je la lui rendais, je vis qu'il en était mécontent, il m'a donc fallu l'accepter. Je demandai en écrivant :

Le remède que contient ce flacon, je n'en connais pas l'usage. Il fit alors écrire par le Chinois les deux mots : Eau de senteur. Et le vieil individu d'Européen versa un peu de l'eau du flacon sur son mouchoir et le frotta à ses narines. Je demandai alors :

Vous qui êtes Chinois, comment se fait-il que vous soyez venu sur ce bateau ? Quel est votre nom de famille ? quel est votre prénom ? Il écrivit alors : Le nom du bateau est Oljalai. Et le Chinois ayant écrit pour demander mes noms, je les écrivis. Le Chinois écrivit ensuite les trois caractères 10, ciel, maître : il semble que ce soit le nom spécial du vieil individu d'Européen. Le vieil individu d'Européen me fit alors signe de la main pour me presser de m'en retourner, et il me fallut bon gré mal gré quitter le bateau. Quand je partais, il me donna un tout petit morceau de jade ; il disposa alors des papiers sur le pont du bateau et il les pressa avec ce petit bibelot, je vis ainsi que c'est un instrument dont ils doivent se servir en écrivant ou en dessinant pour presser le papier, et, quand ils lisent, ils en pressent le livre pour empêcher qu'il ne soit emporté par le vent. Je le refusai pour voir ce qu'ils allaient faire, mais cela leur déplut encore cette fois, si bien que je l'ai accepté. A plusieurs reprises, je suis allé aux informations, mais sans avoir jamais pu observer rien de précis. J'en suis excessivement désolé et confus.

Le bibelot rond de jade et le flacon de verre, je les envoie au Grand Conseil ; et je redoublerai de vigilance et de soin, tant pour obtenir des renseignements que pour faire bonne garde.

8e LUNE, 21e jour (29 Septembre 1866).

Dépêche du gouverneur de Kyeng-heui-to, YOU Tchi-syen, portant que les bateaux étrangers sont partis se dirigeant sur le territoire de Htong-tfin.

Dans sa dépêche il dit qu'il vient de recevoir un rapport du magistrat de Gimpo, TJYENG Ki-hoa disant : Hier, après que les deux bateaux étrangers eurent jeté l'ancre à Gam-am, les hommes montés sur de petites embarcations sont venus sur le bord du fleuve, ils y ont planté un certain nombre de pieux et ont fait le relevé du rivage du fleuve ; champs, rizières, nom des céréales, comme aussi si elles croissent bien ou non, il n'est rien qu'ils n'aient demandé. Et s'adressant aux gens qui étaient allés les voir et qui frayaient avec eux, ils leur dirent : Bœufs, porcs, poules et choses semblables, si vous nous en apportez, nous vous récompenserons largement. Et comme nos gens ne répondirent rien, ils n'ont pas insisté à en demander encore. Ils sont montés sur la hauteur et ont dessiné le paysage. Après la nuit noire, trois ou quatre sont descendus ensemble sur le bord du fleuve et, après avoir observé, ils sont rentrés à bord. Aujourd'hui, à la marée de 8 heures du matin, les deux bateaux sont partis en descendant le courant et ils ont atteint le territoire de Tongjin, où, à cause de la montagne qui barre la vue, nous ne pouvions plus les apercevoir.

L'amiral Roze rassembla une flotte aussi nombreuse que possible et quitta Chefoo le 11 octobre, arrivant au large des côtes de Corée dans la soirée du 12 octobre. Tôt le 14 octobre, les navires embarquèrent sur la rivière Salée et la totalité de la force (plusieurs centaines de marines) débarqua à Gapgot. Cela fut immédiatement rapporté à Séoul :

9e LUNE, 6e jour (14 Octobre 1866).

Dépêche du gouverneur de Gyeonggi-do, You Tchi-syen, au sujet des bateaux étrangers.

La dépêche porte que le 5 de la présente lune, vers midi, des bateaux étrangers, dont 3 grands et 3 petits, sont remontés du côté de l'île dite Palmi-do. Un des grands bateaux a jeté l'ancre devant l'île dite Yul-do du district de Bupyeong ; les autres, 2 grands et 3 petits, ont remonté jusqu'à l'île dite Seo-do du canton de Seok-got.

9e LUNE, 7e jour (15 Octobre 1866).

Dépêches du gouverneur de Gyeonggi-do, You Tchi-syen, au sujet des bateaux étrangers.

Dans une dépêche il dit qu'il vient de recevoir la copie d'un rapport du sous-préfet maritime de Yeongjong, SIM Yeng-kyou, dans lequel il est dit : Le 5 de la présente lune, vers midi, des bateaux étrangers, dont 3 de trois mâts et 4 de deux mâts, venant du large de l'île de Palmi-do qui dépend de ma sous-préfecture, ont été jeter l'ancre entre les îles dites Mulchi-do et Ho-do du territoire de Bupyeong, J'ai recommandé sévèrement qu'on les observe de loin et aussi qu'on fasse bonne garde.

Dans une nouvelle dépêche il dit qu'il vient de recevoir un rapport du magistrat de Tongjin, RI Kong-ryen, portant que le 6 de la présente lune, vers 10 heures du matin, 3 bateaux étrangers partis de l'île dite An-do (île des oies) ont remonté le courant ; 2 de ces bateaux ont déjà passé au large du bac dit Jukjin (bac du bambou) de notre cité et 2 bateaux sont remontés à la gorge dite Son-seok-hang, et, d'après l'exposé qui m'est fait par un fonctionnaire de notre cité chargé de veiller au large, en dehors des 3 bateaux qui sont remontés, un très petit bateau et aussi un autre de même forme que les premiers déjà remontés, les ont suivis et étant remontés aussi, ils ont passé devant le port dit Deok-po de Ganghwa, mais un des grands bateaux est resté ancré au large de l'île dite An-do.

De son côté le sous-préfet maritime de Tek-po RI Tou-hyen dit dans un rapport: Le 6 de la présente lune, vers 10 heures du matin, 4 bateaux étrangers se sont mis tout à coup à remonter le courant; 2 de ces bateaux paraissent avoir une dimension double de nos bateaux du fleuve servant au transport du tribut ; l'un est suivi par 8 petites embarcations et l'autre par 7 ; ce sont des barques dans le genre des chaloupes de nos bateaux du fleuve ; pour le nombre des hommes montés sur ces bateaux, je ne sais combien il y en a de centaines. Quant aux 2 autres bateaux, comparés à nos barques du tribut du fleuve de la capitale, ils sont peut-être un peu plus grands. Tous ensemble ils ont remonté le courant et ont passé au large de notre forteresse et se sont dirigés devant Gapgot. Les 4 grands bateaux, ainsi que les petites embarcations au nombre de 15, sont remontés aujourd'hui à 10 heures du matin. Quant aux 3 bateaux ancrés dans les eaux de Bupyeong, jusqu'à présent ils n'ont fait aucun mouvement.

Dépêche du sous-préfet maritime de Yeongjong, SIM Yengkyou, au sujet des bateaux étrangers.

Dans sa dépêche, il dit que le 5 de la présente lune, vers 2 heures de l'après midi, 7 bateaux étrangers ont jeté l'ancre dans les eaux de Bupyeong et, dans le but d'obtenir des informations sur ces bateaux, il avait envoyé le colonel de la station KIM Tjyong-hoa avec un sergent ; or le lendemain 6, vers 10 heures du matin, ils ont rapporté que, quand ils ont voulu s'approcher des bateaux, ces hommes ont mis à l'eau chacun de leur côté de petites embarcations et ils ont commencé avec des harpons à saisir notre barque, puis, faisant des signes de la main, ils nous ont empêchés d'aborder. Ces hommes étaient armés de fusils et de sabres et, comme ils faisaient mine de nous attaquer, il nous a fallu nous retirer en nous contentant d'observer de loin leurs mouvements, Alors 4 des bateaux à deux mâts ont levé l'ancre en même temps, et des grands bateaux ils ont sorti de nombreuses chaloupes, qu'il ont chargées à plein bord d'armes et d'instruments, et ils se sont dirigés directement sur le territoire de Ganghwa. Quant aux 3 bateaux à trois mâts, ils sont restés à l'ancre comme auparavant sans faire le moindre mouvement. Combien est grave l'obligation de prendre des informations près des bateaux étrangers, et, en voyant ce que nous avons pu faire, nous en sommes tout confus !

Dépêche du préfet de Ganghwa RI In-ki annonçant que ces étrangers ont débarqué.

Dans sa dépêche, il dit qu'il vient de recevoir un rapport du sous-préfet maritime de Choji, qui dépend de sa préfecture, TJYO KUIjun, portant que, le 6 de la présente lune, vers les 10 heures du matin, des 7 bateaux européens, les 3 plus gros sont restés en arrière, mais 2 des petits ont d'abord remonté jusque devant le bac de Gapgot et y ont jeté l'ancre ; alors ces hommes, montés sur 9 de leurs chaloupes, sont descendus ensemble sur le rivage au nombre de 5 ou 600, dont beaucoup portaient des fusils ou des sabres ; ils ont gravi la montagne pour observer au loin. Nous avons voulu les interroger, mais ils nous ont écartés de la main et il a fallu en rester là. De plus, deux autres bateaux sont venus à leur suite, et, quant au nombre des hommes, impossible de l'évaluer ; mais on peut craindre qu'ils n'aient l'intention de s'attaquer à la ville, c'est pourquoi je suis sorti et ai établi mon siège à la Porte du Sud, dans le but de garder les remparts.

Dans une autre dépêche, il dit qu'il a reçu à la suite un rapport du commandant du fort de Seondu (le port), KIM Syeng-hpyo, portant que ces bateaux étrangers sont venus plus nombreux et qu'ils sont maintenant 6. Ce qui fait qu'il est extrêmement inquiet.

Ordre est donné au Général commandant de l'Ecole militaire RI Kyeng-ha et au Commandant des forteresses SIN Koan-ho de se rendre à l'estacade du fleuve pour y concerter et préparer les moyens de défense.

Le Grand Conseil expose verbalement que les bateaux étrangers sont déjà arrivés au bac de Gapgot. Vont-ils profiter de la marée pour entrer directement ? Il est difficile de rien prévoir. En pareille conjoncture, ce n'est donc pas seulement à l'île de Ganghwa qu'il faut veiller strictement. C'est pourquoi il convient que le Commandant du Quartier général de l'Ecole militaire RI Kyeng-ha, et le Commandant des forteresses SIN Koan-ho se rendent à l'estacade du fleuve pour y concerter et préparer toutes choses afin de résister à l'invasion. Nous demandons aussi qu'ils portent avec eux, à l'aller et au retour, leur brevet de commandement et leur commission secrète.

Sa Majesté l'a accordé.

Le 15 octobre, les Français explorèrent les approches de la ville de Ganghwa et le 16, une attaque à grande échelle fut lancée :

9e LUNE, 8e jour (16 Octobre 1866).

Ordre au Général commandant l'Ecole militaire RI Kyeng-ha, nommé Généralissime, d'installer de suite son quartier général et d'envoyer d'abord le Colonel à la tête des soldats exercés pour saisir l'occasion propice et parer au danger.

Le grand Conseiller de gauche KIM Pyeng-hah expose que la cité de Ganghwa est la forteresse qui nous protège ; or voici que ces barbares d'Européens se font très pressants et l'envahissent, c'est là le sujet de soucis sans bornes. Il demande donc que le Général commandant de l'Ecole militaire RI Kyeng-ha soit nommé généralissime, qu'on lui ordonne d'installer sans délai son quartier général, mais d'envoyer d'abord le Colonel à la tête de quelques compagnies de soldats bien

exercés afin de saisir l'occasion qui se présentera de parer au danger ; qu'il renforce sérieusement la défense.

Sa Majesté y a consenti et a ajouté : Renforcez strictement la discipline et que dans peu de jours vous reveniez victorieux !

Dépêche du Gouverneur de Gyeonggi-do TJOU Tchi-syen annonçant qu'il n'a pu se procurer des renseignements près des bateaux étrangers.

Dans sa dépêche, il dit que tous les individus des bateaux étrangers étant montés sur des chaloupes menaçaient de leurs sabres ou armaient leurs fusils, si bien qu'il a été impossible de les interroger. Un de ces bateaux, qui était remonté dans les eaux de Tongjin, est revenu le 7 vers les 6 heures du soir et il est descendu se mettre à l'ancre devant l'île dite An-to (île des oies).

Dépêche du Préfet de Ganghwa RI In-ki, portant que, vu l'urgence, il a provisoirement transporté les deux portraits royaux du temple Jangnyeon-jeon à la pagode dite Baeknyeon-sa.

La dépêche dit que, le 7 de la présente lune, à 2 heures de l'après-midi, ces étrangers ont envahi le fort de l'Est : il y a eu deux de nos hommes tués ou blessés par la fusillade, et les soldats de garde n'ont pas pu résister. Ces vilains ont démoli les fortifications et les ont franchies pour entrer, ils ont fait le tour des remparts à l'intérieur, puis, se retirant, ils sont partis. Les choses étant à cette extrémité, j'ai été saisi de crainte ; aussi, en toute hâte et vu l'urgence, j'ai transporté les deux portraits royaux du temple Jangnyeon-jeon à la pagode dite Baeknyeon-sa (pagode du Nénuphar blanc), située en dehors de la porte de l'Ouest de la préfecture. Votre serviteur, qui, se trouvant chargé de la défense de cette frontière, n'a pas pu résister, si bien que ces misérables vilains ont fait ainsi irruption, est couvert de crainte et de confusion et il attend sa punition.

Dans une autre dépêche, il dit que, déjà dans un précédent rapport, il a fait savoir comment les hommes de ces bateaux étrangers ont pris terre et ont gravi les hauteurs. Ces bateaux étant toujours à l'ancre et vraisemblablement devant y passer la nuit, il avait envoyé pour les interroger le magistrat local KIM Tjai-hen. Dans son rapport au retour, celui-ci dit : En me rendant prendre des renseignements, sur la route, quelques dizaines de ces hommes m'ont arrêté à mi-chemin et m'ont fait entrer dans une maison d'un village situé sur le bord de la route de Tang-hyeon, et, quand je leur eus fait savoir par l'écriture que je voulais aller aux informations, de la main ils m'ont fait signe qu'ils ne comprenaient pas. Ils m'emmenèrent alors au bac de Gapgot dans la maison d'un particulier située à l'intérieur de la porte dite Jinhae-mun ; ces hommes, au nombre de plusieurs centaines, tenant en mains des fusils ou des lances, étaient réunis et m'entouraient. C'est pourquoi je leur demandai en écrivant : Vous êtes venus de dix milliers de li bravant le vent et les flots, il y a sans doute parmi vous des malades ? Ceux-ci n'ont rien répondu. Je leur signifiai ensuite, toujours en écrivant : J'ignore à quel royaume vous appartenez, mais comment se fait-il que vous soyez venus jusqu'ici ? Ceux-ci n'ont encore rien répondu, mais avec un billet écrit par eux, ils envoyèrent les demandes que je leur avais faites à leur bateau ; mais c'est bien différent de notre écriture. Après quelques instants, ils m'invitèrent à monter à bord, c'est pourquoi j'y suis monté à leur suite. Sur le bateau, il y avait des Européens sans nombre, rangés à droite et à gauche ; ils me firent monter deux étages et dans l'intérieur du bateau il y avait des lampes et des fanaux répandant une lumière éblouissante. Il y avait un Européen qui était assis devant la paroi et à côté de lui un homme portant le costume de notre pays. Il me donna une chaise, je m'assis et il me demanda en coréen : Etes-vous le Préfet de Ganghwa ? Je répondis : Non, je suis le magistrat local. Il me demanda alors : Qui vous a envoyé ? J'ai répondu : En qualité de magistrat local, je suis venu pour prendre des informations. Celui-ci me demanda alors : Au printemps de cette aimée, pour quelle raison votre royaume a-t-il mis à mort neuf Européens ? J'ai répondu :

En vérité, au printemps, il y a eu une affaire de ce genre ; mais ces hommes de votre royaume s'étaient cachés à la capitale même, ils abusaient des femmes et des filles, ils extorquaient le bien d'autrui et machinaient en secret des desseins pervers ; et ainsi, d'après la loi de notre royaume, ils pouvaient difficilement éviter le châtement suprême ; c'est pourquoi ils ont, en effet, été exécutés. Et vraiment si nos nationaux allaient dans votre royaume et qu'ils y commissent ces crimes, votre pays devrait les exterminer jusqu'au dernier. Quel prétexte invoquez-vous là ? Il me dit : Alors on va vous tuer tout de suite. J'ai répondu : Vous pouvez me tuer et je n'ai pas peur ; seulement tuer un envoyé qui vient aux interrogations, depuis l'antiquité cela ne s'est jamais vu. —Pour vous, retournez-vous-en, me répondirent-ils, et alors, sortant leurs sabres, ils me forcèrent à m'en aller, si bien que malgré moi je suis revenu et ai abordé au rivage. Mais, arrivé à l'intérieur de la porte dite Jinhae-moun, une

escouade de ces vilains sortit des sabres et des lances et me barra la route au beau milieu. Ils me demandèrent ensuite des vivres, c'est pourquoi je leur fis comprendre en l'écrivant que je promettais 3 bœufs, mais ils ne furent pas encore contents et ne me laissèrent pas passer. Et comme, dans le but de bien traiter des étrangers venus de loin, je me vis obligé de leur signifier par l'écriture que je leur promettais 5 bœufs, 5 porcs et 50 poules, ils me laissèrent alors passer. Ces 3 bateaux étrangers sont ancrés devant le bac de Gapgot et, au moyen d'une dizaine de chaloupes, ils descendent à terre à leur guise ; ils ont occupé de force des maisons de particuliers et se sont répandus sur les montagnes et dans la plaine. La forme de ces bateaux, leurs cheminées, leurs machines sont semblables à celles des bateaux venus précédemment. Quant au matériel contenu dans ces bateaux, je n'ai pu l'examiner ; pour le nombre des hommes, je ne sais combien de centaines il y en a.

Je reçois à l'instant un rapport du commissaire du fort de Gwangseong, KIM Tjyoun-mo, portant que des 4 bateaux étrangers, 3 ont encore passé, et celui qui était resté en arrière est entré aussi et il s'est placé en face de notre fort, mais du côté opposé, près de la petite île dite Sa-o-sye, du district de Tongjin.

Le gouvernement s'alarme alors que la nouvelle devient plus grave :

9e LUNE, 9e jour (17 Octobre 1866).

Proclamation royale à tout le peuple, petits et grands, de la capitale et de la province.

Sa Majesté dit : Dans notre faible jeunesse, chargé de l'héritage de nos aïeux, au-dessus nous ne savons pas révéler comme il faut les ordres du Ciel, au-dessous nous ne savons pas consoler notre peuple ni répondre à son attente ; aussi nuit et jour déplorons-nous d'être inférieur à la lourde succession, qui nous incombe toute, de la lignée des sages de notre dynastie. Sa Majesté la Reine régente met tous ses soins à nous encourager, mais nous sommes saisi de crainte et de tremblement ; vêtements de soie, mets recherchés, nous n'y trouvons aucun goût et il nous semble marcher sur la glace d'un étang. C'est que le péril des pirates étrangers est proche et qu'il atteint déjà la cité de Ganghwa, qui est notre défense et notre refuge. Les préparatifs de la défense ont été négligés et toute la forteresse est tombée : lettrés et peuple éperdus sont en fuite, l'effroi se communique de proche en proche et a gagné la capitale. Hélas ! quel temps est-ce là ? quelle calamité est-ce là ? Si nous y réfléchissons en silence, c'est en premier lieu la faute de notre pauvre personne et, en second lieu aussi, la faute de notre pauvre personne. Notre administration a été impuissante à se modeler pour la continuer selon la tradition de nos ancêtres ; notre vertu a été impuissante à assurer le repos et la tranquillité à notre patrie : ami du plaisir, paresseux et faible, nous en sommes venu à cette lamentable situation. Notre royaume, situé à l'Orient même de la mer de l'Est, est séparé de l'Extrême-Occident par des dix milliers de li, c'est bien entre nous comme des bœufs et des chevaux qui se cherchent partout sans pouvoir se rencontrer. Et, quand il n'y a ni contestations de frontières, ni différends à régler, pourquoi traverser des mers nombreuses et s'exposer aux vents et aux flots pour venir chez nous ? Il faut qu'il y ait des misérables de notre pays qui, ayant perdu le sens et pris leur patrie en haine, ou qui, craignant le châtement de leurs crimes, se sont enfuis, qui ont fait cause commune avec eux, ont communiqué en secret et, ayant passé la mer, les ont amenés de loin, péchant ainsi à la face du ciel. Hélas ! hélas ! comment oser pareille chose, comment oser pareille chose ? Mais la loi naturelle est très claire et la loi du royaume très sévère, il conviendrait donc de les arrêter l'un après l'autre et de les châtier pour laver la juste colère des esprits et des hommes. Et cependant ces misérables dévoyés, qui se sont faits accusateurs, qui ont renié la loi naturelle et enfreint les relations sociales, et sont ainsi tombés sans y prendre garde dans un crime impardonnable ; mais si nous les considérons comme il faut, ils sont aussi tous nos enfants, tous aussi ils nous ont été laissés par nos saints ancêtres pour les éduquer et les élever ; notre protection n'aura pas été assez large, nous n'avons pas su leur assurer la tranquillité et le repos, ils n'ont pu se livrer en paix à leur profession, ni jouir de leur travail, et c'est pourquoi ils en sont venus à cette conduite déréglée et méchante. En vérité à qui la faute ? Dans les Annales, il est dit : Quand le peuple est en défaut, c'est sur moi seul que cela retombe. Aussi quand, mettant la main sur notre poitrine, nous nous interrogeons nous-même, il ne nous reste que la confusion ; comment dès lors oser rejeter la faute sur ces gens qui ne sont que des infirmes et des ignorants ? Ces paroles même nous font mal au cœur, inutile donc de prolonger ces avertissements. Vous tous, dignitaires de la capitale et de la province qui avez quelque fonction,

comprenez bien toute notre pensée et répandez partout ces avertissements douloureux de votre souverain, pour que tous, changeant de cœur et de face, entrent enfin ensemble dans la grande voie de la vertu.

Dépêche du magistrat de Ganghwa portant qu'il a transporté les deux portraits royaux du temple Jangnyeon-jeon au fort dit In-hoa-po.

Dans sa dépêche, il est dit : Hier je vous ai envoyé un rapport sur la manière dont les barbares Européens sont entrés dans la ville. Aujourd'hui, dès le matin, un de leurs bateaux a commencé par se diriger vers le bac de Wolgot et, après y avoir jeté l'ancre, il a ouvert un feu nourri de ses canons, comme pour barrer la route et répandre la terreur. D'un autre côté, ils ont suivi la grande route de Gapgot et se sont dirigés droit vers la porte du sud : serrés comme des fourmis, ils ont escaladé les remparts et, se répandant partout, ils se sont mis à tirer. Impossible de résister à leur avance ; les soldats et le peuple qui gardaient les remparts se sont enfuis comme des oiseaux et cachés comme des rats. Je n'avais que quelques hommes à ma disposition et pas de soldats de la forteresse qui eussent pu résister. Votre serviteur, qui était chargé de la garde de la cité, se devait sans doute de mourir sur place ; mais il y avait les deux portraits royaux que j'avais provisoirement transportés à la pagode dite Baeknyeon-sa. C'était donc aussi mon devoir de m'y rendre en hâte pour les protéger ; mais, pendant que je me rendais à la dite pagode, la pensée m'est venue que ces vilains, voyant la pagode et son temple, y mettraient certainement le feu : c'était donc un endroit dangereux. C'est pourquoi je me suis vu forcé de transporter de nouveau les portraits dans les bâtiments du fort dit In-hoa-po ; puis, pour observer la situation et savoir s'il fallait avancer ou reculer encore, votre serviteur est resté pour le moment dans ce fort. J'ai alors décidé d'envoyer un appel aux deux forteresses de Song-to et de Kyotong pour leur demander des soldats de renfort, et aussi de rassembler à nouveau les soldats afin de chercher à reprendre le dessus, bien que victoire ou défaite, bonne ou mauvaise fortune, rien ne soit moins assuré. Pour moi, placé à la frontière pour en assurer la défense et ayant échoué, si bien qu'en un instant j'ai assisté à la perte complète de la forteresse et qu'en conséquence l'attaque même de la capitale n'est plus qu'une affaire d'un moment, bien que tout cela tienne à ce que la force en soldats était trop faible, en vérité c'est parce que ma gestion a été négligente ; et voilà que grâce à ces pirates, votre serviteur voit sa situation ruinée. Cependant je désire me soumettre sans délai à la loi de mon pays et, tourné du côté de l'Orient, je n'ai pas d'expression capable de vous faire connaître ma douleur et mon chagrin.

Ordre portant révocation du magistrat de Ganghwa RI In-ki et du Colonel RI Ryong-hoi ; sont nommés magistrat de Ganghwa RI Tjyang-ryem, Colonel, PAK Heui-kyeng, à qui on donne des chevaux pour gagner leurs postes.

Le Grand Conseil expose verbalement que la cité de Ganghwa est déjà tombée : le magistrat qui en avait la garde a assisté à la prise complète de la forteresse et, bien qu'il dise pour s'excuser que la situation était intenable, il n'y a pas eu la moindre résistance et il a laissé les ennemis se répandre partout ; dans ce qui précède aussi bien que ce qui a suivi, il y a grave forfaiture de sa part. Et s'il s'agit du colonel, la responsabilité de la perte de la forteresse lui incombe aussi. Nous demandons en conséquence que tous deux soient d'abord révoqués ; qu'en remplacement du magistrat, le vice-président de l'Administration de la famille royale, RI Tjyang-ryem soit nommé et qu'il soit installé d'après le rit de l'accession à la plate-forme du commandement ; en remplacement du Colonel, que le ci-devant commissaire maritime PAK Heui-kyeng soit nommé et que le Ministère compétent lui transmette l'ordre royal. Qu'aujourd'hui même ils prennent congé de la Cour, qu'on leur donne des chevaux et que, voyageant même la nuit, ils se rendent à leurs postes pour en assurer l'administration et rassembler les soldats. On pourra alors avoir bon espoir de recouvrer toute la forteresse.

Sa Majesté l'a accordé.

Les Français ne rencontrèrent aucune résistance et entrèrent dans une ville presque entièrement abandonnée. Pendant ce temps, les Coréens prenaient de nombreuses mesures pour faire venir des troupes supplémentaires et s'assurer qu'elles puissent être nourries. Ils n'avaient aucune information sur les plans des Français pour la période à venir. Pendant que les Français fouillaient la ville et dressaient la liste des objets qu'ils avaient confisqués pour les envoyer en France, la cour coréenne décidait de la manière de punir les différents fonctionnaires locaux.

9e LUNE, 10e jour (18 Octobre 1866).

Dépêche du ci-devant sous-préfet maritime de Yeongjong SIM Yeng-kyou au sujet de l'enquête officielle faite près d'un bateau étranger.

La dépêche porte ceci : Le 9 de la présente lune, vers 10 h. du matin, deux des chaloupes de ce bateau sont venues du rivage de l'île dite Mulchi-do aborder dans le territoire de ma sous-préfecture ; c'est pourquoi, à la tête de sergents et de soldats, je me suis rendu au débarcadère ; alors ces hommes se sont mis à brandir leurs armes comme voulant faire quelque mauvais coup. Mais parmi eux un individu se mit à nous signifier en l'écrivant : Pour vous, n'ayez pas peur, nous ne voulons pas vous faire de mal ; nous venons acheter des vivres et nous aurions besoin de poules, de porcs, de poissons et de légumes. Nous répondîmes : Du poisson et des légumes, nous n'en avons pas ici, impossible de vous satisfaire. Mais alors ces hommes se mirent à vouloir faire violence ; c'est pourquoi je leur ai fait donner deux petits cochons, 20 poules, un petit poisson et des navets et des choux en petite quantité. Je lui ai demandé :

De quel pays êtes-vous ? quels sont vos nom et prénom, et quel est votre âge ? Il a répondu : Je suis Chinois, mon nom est Sye et mon prénom Pok-tchyang, je suis âgé de 16 ans. J'ai demandé ensuite : Et vous autres tous, de quel pays êtes-vous ? Et quels sont les nom et prénom du Commandant du bateau ? Qui est-il ? Il a répondu : Ce sont des Français, mais j'ignore les nom et prénom du Commandant, J'ai demandé : Pourquoi sont-ils venus ici et quand s'en retourneront-ils ? Il a répondu :

Ils sont venus vous faire la guerre pour se venger. J'ai demandé : Entre eux et nous, il n'y a aucun sujet de discorde, que viennent-ils venger ? Et cette guerre de vengeance en quel lieu vont-ils la faire ? L'endroit où ils veulent porter la guerre, c'est la capitale, à l'embouchure du fleuve. Vous avez tué 9 de nos nationaux et c'est pourquoi nous voulons vous tuer 9.000 hommes. J'ai dit : Quelle parole est-ce là ? Notre pays n'a pas tué 9 de vos nationaux, et maintenant quelle est cette parole que vous venez nous dire là. Ils répondirent: Nous le savons très bien; qu'est-ce que vous avez à vouloir nous tromper encore ainsi ? Cela devenait très dangereux, car ils faisaient des gestes menaçants. Puis vivement ils sont rentrés à leurs embarcations et s'en sont retournés à l'endroit où ils sont mouillés.

Il ne se passe pas grand-chose d'autre, même si les archives gouvernementales font état d'incidents au cours desquels les Français commettent des actes de pillage. L'incident majeur suivant fut l'embuscade à la porte sud de Munsu-seong, où trois soldats français périrent.

9e LUNE, 19e jour (27 Octobre 1866).

Dépêche du Grand Quartier général relative à la chasse des pirates.

Ce Grand Quartier général expose que, dans une dépêche expédiée par le Colonel RI Yong-heui, il est dit : HAN Syeng-keun, qui cumule les fonctions de capitaine ayant sous ses ordres le sergent TJI Hong-koan et 50 soldats des troupes d'assaut, assurait, la garde de la forteresse de Munsu-san. Ce jour même à 10 heures du matin, une dépêche du commandant de Munsu-san m'annonçait que 4 petits bateaux européens, profitant de la marée, se dirigeaient droit vers la porte du Sud de la forteresse, c'est pourquoi j'envoyai immédiatement une compagnie de soldats pour porter secours ; mais ils étaient à peine à mi-chemin que TJI Hong-koan et HAN Syeng-keun, les cheveux en désordre et à peine vêtus, arrivaient successivement, disant:

“Deux des bateaux ayant d'abord abordé, HAN Syeng-keun s'élança seul en poussant de grands cris ; il commença par tirer plusieurs balles, et, du côté des pirates, l'écho fut que plusieurs tombèrent sur le bateau, alors les 50 tirailleurs firent feu ensemble, et, des pirates des deux bateaux une bonne moitié tomba, soit environ 50 ou 60. Mais en un clin d'œil, les pirates des deux bateaux qui suivaient sont descendus à terre, ils étaient facilement plus de 100. Aussi, n'ayant pas eu le temps de recharger nos fusils, nous nous sommes trouvés exposés au feu ennemi : il y a eu 3 morts, un homme blessé à l'épaule et un autre aux fesses ; impossible de résister ; nous avons donc lâché pied et sommes revenus, mais, en nous retournant pour observer nous avons vu que ces pirates ont mis le feu à la porte du Sud de la forteresse, puis qu'ils se sont embarqués.” Nous n'avons pas pu les anéantir et au contraire nous avons perdu de nos soldats. Ma fonction était de repousser l'ennemi, confus et tremblant je ne puis que demander ma punition.

Sa Majesté répond qu'il n'a point à attendre de punition ; qu'il remporte' seulement la victoire au plus tôt.

Ordre royal pour qu'au jour de la victoire HAN Syeng-keun et autres soient choisis pour des emplois, pour qu'on enterre avec honneur les soldats du gouvernement qui sont morts et qu'on soigne et guérisse les blessés.

Instruction de Sa Majesté : Hier quand les barbares européens ont fait irruption dans la forteresse de Munsu-san, HAN Syeng-keun avec quelques troupes a fait résistance à l'ennemi, et affrontant le danger il a tiré sur eux ; TJI Hong-koan s'est élancé sans s'occuper de sauver sa vie ; l'un et l'autre, ils ont bien mérité : leur courage et leur fidélité, leur loyauté et leur dévouement sont des services signalés et des mérites éminents. Pour donner cœur aux troupes et pour abattre l'audace de l'ennemi, ce n'est pas autrement qu'il faut s'y prendre. Qu'an jour de la victoire ils soient promus aux dignités. Pour les soldats du gouvernement dont 3 ont été tués et 2 blessés, notre cœur déborde d'une compassion qu'il ne peut surmonter. Que pour les morts on fournisse ce qu'il faut pour les enterrer avec honneur, qu'on rémunère largement leurs familles et que le quartier général, que cela regarde, en soit chargé. Quant aux blessés, qu'on donne de la même manière l'ordre d'en prendre soin et de les guérir ; qu'un cavalier éclaireur transmette cet ordre à l'avant-garde et que le colonel fasse d'abord connaître de vive voix ces instructions.

Ordre que RI Kyou-han soit attaché à l'avant-garde du Grand Quartier général pour qu'il s'y distingue.

Le temps passe, les Coréens rassemblent leurs troupes et préparent la nourriture dont ils ont besoin tout en observant les mouvements mystérieux des Français qui semblent n'avoir aucun plan. Arrive enfin la désastreuse sortie vers Cheondeung-sa le 9 novembre, relatée dans le rapport du capitaine Olivier et d'autres.

10e LUNE, 4^e jour (10 Novembre 1866).

Le Grand Quartier général fait savoir que le commandant de la forteresse de Jeongjeok-san, RYANG Hen-syou, envoie un bulletin de victoire et demande des renforts.

Ce Grand Quartier général expose que le colonel d'avant-garde RI Yong-heui a expédié le 3 de cette lune à 9 heures du soir, un courrier exprès dans lequel il cite ce rapport reçu du commandant de la forteresse de Jeongjeok-san, RYANG Hen-syou : Ce jour même, vers midi, le général des pirates, monté sur un cheval et conduisant plusieurs centaines de soldats, est arrivé ; il a divisé ses effectifs pour les faire approcher de la porte de l'est et de la porte du sud. Nos soldats ont alors tiré une volée de coups de fusil, les uns atteignant le but, les autres non ; les ennemis ont tiré aussi de loin, atteignant l'intérieur des remparts ; l'intendant du fort de Seondu et un homme de la ville, TCHA Tjai-tjoun, ont été atteints et sont tombés ; un capitaine aussi atteint d'une balle a été tué. Quant à ces individus de pirates, nous en avons tué : ils ont ramassé les cadavres et les ont emportés. Mais ils ont une réserve de force, tandis que nous n'avons pas le moyen d'avancer ; de plus, poudre et balles, tout est épuisé : a-t-on jamais vu pareille détresse ? Finalement ces individus de pirates ont battu en retraite, disant qu'ils vont chercher du renfort pour revenir de nouveau. Nos soldats manquent d'instruments pour fabriquer quoi que ce soit, c'est pourquoi je vous adresse en hâte ce rapport. Envoyez-nous de suite des balles et de la poudre ; envoyez aussi jusqu'au dernier les chasseurs de Pyongyang et du Hwanghae-do afin de sauver cette forteresse isolée. Quant aux chasseurs spéciaux du camp de la capitale avec poudre et balles, et aussi aux chasseurs qui sont à l'armée, envoyez-les successivement afin de nous porter secours.

Il expose ensuite que, d'après un courrier exprès expédié le 3 de cette lune à 11 heures du soir, le colonel d'avant-garde RI Yong-heui dit qu'il a reçu du commandant de la forteresse de Jeongjeok-san, RYANG Hen-syou le rapport suivant : Dans le bulletin de victoire que je viens d'expédier, sortant d'un grand combat et accablé de cent soucis, je n'ai pas pu donner des détails. Cette forteresse est une position telle qu'on devait nécessairement la garder ; aussi, dès le 1^e de cette lune, ces individus, au nombre de 60 et plus, sont entrés dans la forteresse et, après avoir tout observé des quatre côtés, ils ont brisé les ustensiles des bonzes et sont partis. Or, cette nuit-là même, nos soldats ont débarqué en secret et nous sont arrivés, et les ennemis n'en ont rien su. Alors aujourd'hui ils sont venus, comme pour observer plus à fond comment la forteresse était gardée. Le chef était à

cheval ; ils conduisaient des mulets chargés de bagages, de vin et de provisions, et ils étaient sans défiance ; quand ils se sont divisés pour entrer par la porte du Sud, nos soldats rangés à droite et à gauche en embuscade, ont fait feu tous ensemble ; l'ennemi a eu 6 tués, et nous un ; de plus l'intendant du fort de Seondu est tombé atteint d'une balle. Mais les pirates n'ont pas osé envahir la forteresse, ils ont laissé là beaucoup de bagages et d'ustensiles et sont repartis. Nos soldats les ont ramassés et j'ai ordonné aux bonzes de les garder afin d'en faire plus tard l'inventaire et d'en dresser un rapport. Mais nos soldats, qui viennent d'avoir cette rude alerte et dont les munitions en poudre et en balles sont épuisées, n'ont qu'une voix pour demander du renfort ; car si demain l'ennemi revient avec des effectifs renforcés, on ne peut savoir à quelle extrémité nous serons réduits. Que des chasseurs au nombre de 300 nous soient donc envoyés demain avant le jour afin de nous prêter main forte.

En fait, aucun soldat français n'a été tué, tous étaient blessés aux jambes et ne pouvaient donc plus marcher. Alors que les Coréens s'attendaient à une attaque plus féroce le lendemain, les Français décidèrent de se retirer complètement, à la stupéfaction des Coréens.

10e LUNE, 5e jour (11 Novembre 1866).

Rapport du Grand Quartier général sur le vrai nombre des pirates étrangers tués à Jeongjeok-san.

Ce Grand Quartier général expose que, dans une dépêche, le colonel d'avant-garde RI Yong-heui cite le rapport reçu du commandant de la forteresse de Jeongjeok-san, RYANG Hen-syou, qui est comme il suit : Après avoir été battues hier, les bandes de pirates doivent aujourd'hui comploter une terrible vengeance ; c'est pourquoi j'ai fait redoubler de vigilance et de discipline pour pouvoir leur résister. Le chasseur tué hier dans le combat est YOUN Heung-kil de Yangju ; j'ai moi-même paré son cadavre en pleurant et me lamentant et l'ai enseveli avec de la toile de coton. Les blessés sont l'intendant du fort de Seondu, KIM Syeng-hpyo, un chasseur de Htongtjyou, RI Pang-ouen, et un chasseur de Chungcheong RI Tjyang-syeng. Pour KIM Syeng-hpyo, j'ai moi-même sucé sa plaie jusqu'à ce que l'écume m'en vint aux lèvres, et pourtant il pourra difficilement survivre. Quant à RI Tjyang-syeng et autres, j'ai recommandé à leurs camarades d'en prendre soin et de leur administrer des remèdes ; eux aussi sont encore entre la vie et la mort. Des chasseurs du Pyongan-do, au nombre de 93, commandés par le lieutenant-colonel TCHOI Kyeng-syen et le ci-devant capitaine de maréchassée HONG Syek-tou, et aussi des chasseurs du Hwanghae-do au nombre de 50 commandés par le secrétaire du Ministère de la Guerre HAN Syeng keun, sont arrivés à notre camp et cela a un peu donné du cœur à nos soldats ; mais comme l'ennemi est nombreux et fort, on se demande si nous pourrions tenir. J'ai appris que 500 chasseurs des bords du fleuve vont arriver incessamment au grand camp ; quand ils arriveront, qu'on nous les envoie de suite afin de renforcer nos effectifs. Dans le combat d'hier 6 des ennemis ont été tués en dehors de la porte du sud : nos soldats les ont vus clairement de leurs yeux ; c'est pourquoi dans mon rapport j'ai noté seulement 6 tués. Mais, dans la nuit d'hier, quatre ou cinq habitants des villages sont venus apporter des nouvelles à notre camp, disant : Quand les ennemis vaincus ont battu en retraite, nous les avons bien observés à mi-route ; ils allaient à pied et, pour les morts, il y avait plus de 40 cadavres à la file ; ils les avaient tous enveloppés et en avaient chargé un certain nombre de bâts pour s'en retourner ; de leur côté le nombre des tués s'élève facilement à plus de 50. Pour les approvisionnements qu'ils avaient apportés, j'attends que tout ait été transporté au camp pour en dresser l'inventaire et aviser aux moyens de vous les faire parvenir.

Dépêche du Grand Quartier général annonçant que les bateaux étrangers qui étaient mouillés à Gapgot sont tous redescendus vers le territoire de Bupyeong et que l'ordre a été donné au commandant RYANG Hen-syou de transporter son camp à la cité.

Ce Grand Quartier général fait savoir que, d'après le rapport reçu du colonel d'avant-garde RI Yong-heui, le grand bateau étranger qui était mouillé à Wolgot est descendu et a jeté l'ancre près des 3 bateaux mouillés à Gapgot, et les bateaux qui étaient à la mer se sont subitement réunis dans le même lieu. Dans quel dessein ? En tous cas, dans le grand camp, on a redoublé de vigilance et de soin pour se tenir encore plus qu'avant sur ses gardes.

Il fait savoir en outre qu'un rapport du colonel d'avant-garde RI Yong-heui porte ceci : Ce jour même à 8 h. du matin, les bateaux étrangers grands et petits qui étaient mouillés à Gapgot ont tous

levé l'ancre et, suivant le courant, ils se sont dirigés au large du fort de Taek-po et sont partis. Une dépêche du sous-préfet maritime de Taek-po venue à la suite annonce :

Les 4 grands bateaux étrangers, ainsi que les petits bateaux qui les suivent, sont descendus ce matin vers 8 h. et ont passé au large de notre fort, se dirigeant vers le territoire de Bupyeong. Que d'abominables pirates de cette espèce n'aient pas été tués tous, qu'on les ait laissés manœuvrer à leur guise et s'en retourner sains et saufs, non seulement j'en suis excédé de colère et d'indignation, mais je ne puis maîtriser ma confusion ! Pour le moment j'ai réquisitionné les bateaux des ports voisins et j'ai envoyé un sous-officier à la cité de Ganghwa, lequel, après avoir tout observé, annonce au sujet des mouvements de l'ennemi : 2 des grands bateaux ont jeté l'ancre dans les eaux de Bupyeong, près des bateaux étrangers mouillés là, et 2 ont continué leur marche jusqu'au-delà de l'île dite Syei-e-to et on ne les voit plus. Pour observer ce qui se passe à Ganghwa, à l'intérieur comme à l'extérieur de la forteresse, j'ai envoyé respectivement les sous-officiers PAK Tjyeng-hoa et SIN Syek-pem. A ce moment où la côte est vide, il faut aussi se préoccuper des désordres que pourraient y faire des gens sans aveu, c'est pourquoi j'ai donné ordre au capitaine TCHYOU Tjyen-ouk, à la tête d'une compagnie, d'en prendre provisoirement la garde. Et maintenant que les pirates sont partis, comme il est urgent de rassurer le peuple, j'ai aussi donné l'ordre au commandant RYANG Hen-syou, qui gardait Jeongjeok-san, de transférer là son camp et, dès qu'il sera entré dans la cité, d'afficher des proclamations un peu partout pour rassurer les populations. Je lui ai enjoint de maintenir là son camp jusqu'à ce que le Préfet soit arrivé à son poste.

10e LUNE, 13e jour (19 Novembre 1866).

Dépêche du Grand Quartier général faisant savoir que les bateaux étrangers sont tous partis au-delà de l'île dite Hpalmi-to.

Ce Grand Quartier général expose que, dans son rapport de ce jour à 2 heures du soir, le colonel d'avant-garde RI Yong-heui cite la dépêche reçue du sous-préfet maritime de Taek-po disant : Les 5 bateaux étrangers qui étaient ancrés à Bupyeong avaient changé de mouillage et étaient allés au large de l'îlot de Maseo ; aujourd'hui, à 10 heures du matin, ils ont tous levé l'ancre et sont descendus dans les eaux de Yeongjong ; en observant au loin on se rend compte qu'il ne reste plus un seul de ces bateaux.

Il expose en outre que, dans une dépêche envoyée à 10 heures du matin par le commandant de l'avant-garde de droite KIM Syen-hpil, celui-ci dit que, d'après les nouvelles reçues du Préfet de Bupyeong TJYO Pyeng-ro, les 7 bateaux de forme étrange sont tous partis aujourd'hui à 8 heures du matin, passant au-delà de l'île dite Hpal-mi-to.

Au grand dam des trois missionnaires français, les Français se retirèrent sans avoir accompli quoi que ce soit de significatif et sans avoir pu contacter les autorités coréennes. La persécution pouvait continuer et, comme les Français avaient débarqué là-bas, le débarquement de Yanghwa-jin devint un lieu d'exécution dès le lendemain, avant même que les navires français aient quitté les eaux coréennes.

10e LUNE, 14e jour (20 Novembre 1866).

Le Quartier général de la défense des forteresses porte à la connaissance de Sa Majesté que les criminels RI Ryong-rai, OUEH Hou-tjyeng et PAK Syeng-oun ont été, devant une grande assemblée de soldats et de peuple, sur le rivage de Yanghwa-jin, décapités avec suspension de la tête, pour servir de leçon à la multitude.

Ordre de rédiger une lettre sur les entreprises des bateaux européens dans notre royaume et de l'envoyer au poste japonais de Fusan pour la transmettre au Shôgun.

Le Grand Conseil du gouvernement expose que déjà la relation concernant les bateaux européens a fait l'objet d'une missive envoyée à Peking. Mais il ne faut pas perdre de vue que, après notre traité d'amitié avec le Japon, tout événement qui se rapporte à l'administration des frontières, on se le communique mutuellement ; et déjà, dès 1860, sur avis du Shôgun, le Chef de l'île (de Tai-ma-to) a envoyé une lettre à notre pays au sujet des précautions minutieuses à prendre pour nous garantir des affaires de religion. Aujourd'hui que des barbares étrangers vont et viennent avec une rapidité vertigineuse, on ne peut mesurer la gravité de la situation ; or, les bateaux qui circulent au large de

Htong-yeng [Préfecture maritime des provinces du sud, située en face du Japon.] intéresseraient le Japon, et on ne saurait assurer qu'il n'y en a pas. En raison de l'amitié qui nous unit, il semble donc convenable d'avertir avant l'événement, et aussi, pour les événements qui se sont récemment déroulés dans notre royaume, d'en faire une relation précise et d'envoyer une missive au poste japonais de Fusan, en priant que tout soit transmis au Shôgun. Nous demandons qu'il soit ainsi fait pour montrer que nous gardons bien nos frontières et que nous observons les sentiments d'amitié de bons voisins.

Sa Majesté l'a accordé.

10e LUNE, 16e jour (22 Novembre 1866).

Dépêche par exprès adressée par le gouverneur du Gyeonggi-do, You Tchi-syen, annonçant que les 7 bateaux européens sont partis du côté de la mer de l'ouest et qu'on ne sait pas où ils se sont dirigés.

Dans sa dépêche il dit : Je viens de recevoir un rapport du préfet de Nam-yang, TJYENG Htai-ho, portant ceci : Je vous avais annoncé que les 7 bateaux européens restaient à l'ancre devant l'île dite Pung-do (l'île des Erables), au district de Suwon, et qu'ils ne partaient toujours pas ; or je viens de recevoir une dépêche du gardien de l'île dite Tjyei-pou-to, au canton de Sye-ye-tyai, dans laquelle il annonce que, le 15 de cette lune vers 4 h. du soir, les 7 bateaux sont partis du côté de la mer de l'ouest et on ne sait où ils se sont dirigés.

Les autorités coréennes réfléchissent désormais aux mesures à prendre pour renforcer leur politique anti-européenne. Les exécutions à Yanghwajin se poursuivent, destinées à effacer la pollution étrangère.

10e LUNE, 18e jour (24 Novembre 1866).

Ordre portant que si, à la visite douanière, quelque objet européen est découvert, de Uiju même on procède d'abord à la décapitation du coupable pour en faire un rapport ensuite.

Sa Majesté décrète : Tous les troubles que nous ont causés autrefois et aujourd'hui les barbares européens ont en somme pour prétexte ces relations commerciales, en raison des objets européens dont on fait usage dans notre royaume. C'est pourquoi il nous a été proposé et nous avons décrété de les prohiber absolument. A quel moment les ordres relatifs à cette prohibition n'ont-ils pas été urgents et indispensables ? Mais la situation actuelle est telle qu'il importe de nous garder plus sévèrement que jamais. Nous ne savons si le magistrat chargé de la frontière saura bien y tenir tête ou non. A l'inspection douanière des trois fleuves (Sam-kang), si quelque coupable est découvert, que dans la ville même de Uiju il soit d'abord décapité, et qu'on en fasse rapport seulement après. Et après ce décret, s'il y a encore des infiltrations comme auparavant, si l'on ferme les yeux et qu'on se croise les bras, le préfet de Uiju lui-même évitera difficilement un châtement exemplaire. Que le Grand Conseil du gouvernement soit chargé de rédiger et expédier ce décret.

Le Grand Quartier général fait savoir que les criminels de doctrine perverse SYENG Ryen-syoun et OUEEN Youn-tchyl ont été, devant Yanghwa-jin, décapités avec suspension de la tête, pour servir de leçon à la multitude.

10e LUNE, 20e jour (26 Novembre 1866).

Ordre d'envoyer des instructions officielles pour qu'on surveille les marchandises européennes qu'on introduit par Tong-nai.

Le Grand Conseil du gouvernement expose, au sujet de la prohibition des objets européens, après la proposition à Elle faite, Sa Majesté a donné l'ordre d'envoyer des instructions à la ville de Uiju ; davantage il importe de se montrer excessivement sévère si l'on veut obtenir qu'on veuille de tout son pouvoir pour s'opposer à la contrebande. Or nous entendons dire que les marchandises européennes qui sont introduites par Tong-nai ne sont pas en petit nombre : dans la prohibition, il ne faut pas qu'il y ait de différence. Qu'à ce sujet on donne des instructions officielles à cette ville afin qu'on y établisse la surveillance et qu'on ne permette plus d'y trafiquer comme précédemment. S'il y a des contrevenants, qu'on les décapite d'abord pour en faire rapport seulement ensuite. Et si l'on vient à apprendre qu'on y cache ou y voile la vérité, que le préfet de cette ville soit soumis à un châtement exemplaire. Nous prions Votre Majesté d'en rendre un décret sévère.

Sa Majesté l'a accordé.

Dans les jours qui suivirent, l'attention se tourna vers les répercussions de la récente destruction du General Sherman à Pyongyang, avec le massacre de tous à bord. La Chine et le Japon furent informés de l'expédition française. La Chine répondit.

11e LUNE, 5e jour (11 Décembre 1866).

Ordre de rédiger la réponse officielle à faire à Pékin sur la question des bateaux européens et de la faire porter jusqu'à l'endroit où est arrivé l'envoyé.

Le Bureau du secrétariat des Relations extérieures expose verbalement qu'il vient de voir la dépêche officielle venue du Ministère des Rites. Elle porte que, le 8 de la Xe lune de la 5e année de Tongzhi, ce Ministère a reçu du Tribunal des Affaires Etrangères une communication relatant comment ce Tribunal a exposé respectueusement que le Roi de Corée a demandé au Ministère des Rites de faire connaître à sa place à Sa Majesté les événements récents relatifs aux bateaux européens : Nous avons cru bon, dit-il, de relater les tractations de notre Tribunal et semblablement la dépêche à envoyer par le Ministère des Rites en Corée, afin qu'on sache profiter des circonstances et qu'on se garde de toute négligence ; nous vous en écrivons avec respect pour vous rendre un compte exact de ces choses et vous prier de lire ce rapport.

Le 2 de la présente lune, le Grand Conseil d'Etat nous a montré l'exposé du Tribunal des Rites concernant la dépêche envoyée par le Roi de Corée sur les événements relatifs aux bateaux européens et qu'il demande de porter à la connaissance de Sa Majesté l'Empereur. (...)

Pour ce qui est de la demande qu'on profite des occasions pour promouvoir la paix, amadouer les étrangers et résoudre les difficultés, nous ferons observer que, quand les deux pays d'Angleterre et de France nous ont à maintes reprises demandé que leurs bateaux puissent se rendre en Corée, nous avons heureusement réussi à les en empêcher. Et quand, après le massacre des missionnaires, la France a eu recours aux armes, nous savions bien que ce n'était pas une querelle appuyée sur un faux prétexte ; cependant notre Tribunal n'a pas manqué, selon le temps et les circonstances, de s'efforcer à résoudre le différend ; c'est pourquoi, quand le Ministre de France nous a annoncé par dépêche que ses bateaux de guerre bloquaient les avenues par mer de la Corée, nous l'avons engagé à faire d'abord une enquête approfondie des événements et à ne pas engager précipitamment une action militaire, afin de sauvegarder les vies humaines des deux pays.

Nous voyons aussi que la France, après avoir recouru aux armes, a un plan différent de celui d'avant, alors qu'elle ne demandait pas autre chose que la prédication de la religion. L'Angleterre et l'Amérique avaient bien autrefois acquiescé au conseil de se désister de leurs demandes, mais voici qu'elles ont de nouveau cherché noise à la Corée ; de sorte que désormais leurs instances pour qu'elle soit ouverte aux relations commerciales en deviendront certainement plus urgentes. Et maintenant qu'ils ont recours aux armes, si l'on veut traiter d'accommodement, certainement ils demanderont qu'on leur paie les frais de guerre. Ces trois royaumes sont très pressants sur le point qui leur importe davantage ; mais, à voir la situation actuelle, c'est la France qui urgera le plus fort, et l'Angleterre viendra après. Supposé que notre Tribunal envoie de nouveau une communication officielle à ces deux royaumes d'Angleterre et de France, et que, parmi les formules de politesse, on fasse quelque mention de la question, il n'est rien moins que certain que ces deux pays se rendent de suite à ces observations, et même arriverait-on à les faire changer d'avis, certainement ils demanderont en retour les relations commerciales, la prédication de la religion et le paiement d'une indemnité. Et maintenant que, dans sa dépêche, la Corée proteste fortement qu'on ne peut accorder ni les relations commerciales, ni la prédication de la religion, c'est déjà un très gros souci, et la clause spéciale du paiement d'une indemnité comporte aussi un inconvénient qui n'est pas moindre ; et comme notre Tribunal ne peut absolument pas forcer, si peu que ce soit, la main à la Corée, nous ne pouvons que solliciter un Rescrit impérial pour le Ministère des Rites, lui disant de faire savoir officiellement au Roi de Corée que le moyen de tout sauver est de s'efforcer à régler convenablement ces affaires, sans manifester le moindre orgueil.

En dehors des tractations faites suivant le temps et les circonstances par notre Tribunal, nous avons l'honneur de soumettre de nouveau à Votre Majesté le compte-rendu exact de ces affaires ; nous y joignons la copie de la lettre de l'Amérique et celle de la réponse, demandant humblement à Sa Majesté de tout examiner.

Le 6 de la présente lune, nous avons reçu le Rescrit impérial suivant : “Qu’il soit ainsi fait. Respect à ceci.”

Avec la copie du texte de notre dépêche, nous relatons respectueusement le Rescrit impérial et nous envoyons le tout au Ministère des Rites pour qu’il les mette à exécution, etc. etc.

C’est pourquoi notre Ministère croit devoir vous envoyer la copie de la requête originale du dit Tribunal, afin que vous vous en inspiriez et que vous puissiez vous y conformer pour régler vos affaires. En dehors donc des tractations faites suivant les temps et les circonstances par le Tribunal des Affaires Etrangères, il importe que le Roi de ce pays mette tout son cœur à combiner un plan pour faire la différence et les distinctions utiles et trouver le moyen de tout sauver en évitant de se laisser aller à la moindre négligence. Cette communication diffère des communications ordinaires; aussi, pour la réponse, il convient que l’ordre soit donné à l’Académie royale de la rédiger et qu’on dépêche un courrier à cheval de la garde de la capitale pour la porter jusque-là où se trouve l’envoyé, en priant celui-ci de la transmettre.

Sa Majesté l’a accordé.

Les suites diplomatiques

1. 8 septembre 1866 (Prosper de Chasseloup-Laubat à l'amiral Roze)

Après avoir reçu début septembre la première dépêche de Roze sur la mort des missionnaires en Corée, datée du 10 juillet, le ministre lui écrit pour l'exhorter à la prudence.

Paris, le 8 Septembre 1866

J'éprouve une hésitation bien grande pour ce que vous semblez vouloir faire dans la Corée.

C'est sans doute un grand malheur que le meurtre de ces hommes dévoués qui s'en vont au milieu de populations inconnues porter avec la croix les germes de notre civilisation. Missionnaires de la religion la plus sainte, la plus libérale, qui ait jamais existé sur la terre, ils ont droit à tous nos respects, à notre admiration même dans bien des circonstances.

Mais lorsque, pour venger leur mort, il nous faut peut-être lancer notre pays dans des aventures dont il nous est difficile de calculer les chances, alors, mon cher Amiral, il ne nous est point permis de n'obéir qu'au sentiment qui nous entraîne, et notre devoir est de nous rendre compte des conséquences que pourrait avoir un échec dans l'entreprise, même légitime, que nous ferions.

J'ai lu avec grand soin la note que vous avez remise le R. P. Ridel. Cette relation, simplement faite, et qui, au point de vue des faits accomplis m'inspire toute confiance, est loins, je vous l'avoue de faire naître dans mon esprit une assurance aussi grande lors qu'il s'agit de l'expédition à faire pour remonter jusqu'à la capitale le Séoul. Je ne puis oublier que nous avons perdu des bâtiments sur ces côtes peu connues de la Corée et quand je vais dans cette note que "les pilotes Coréens se font forts de conduire la frégate dans un mouillage bien abrité où l'on trouverait dix mètres d'eau à marée basse, et que d' [] les renseignements de ces gens, la [] des eaux serait de sept à huit mètres." J'avoue que je trouve ces renseignements bien peu dignes de nous inspirer une confiance absolue. Je dirai autant des facilités qu'on présente pour remonter la rivière et pour "s'emparer des personnages qui ont été les instigateurs de l'assassinat de nos missionnaires."

Lorsque je vois que le Séoul est à neuf lieues du mouillage qu'on vous propose, que cette capitale est éloignée d'environ une lieue des rives du fleuve, je me demande si vous avez les moyens suffisants pour faire ce qu'on réclame de vous.

De la meilleure foi du monde, les missionnaires voient souvent les choses comme ils les désirent. Lorsque l'Amiral Rigault de Genouilly s'est rendu à Tourane et ensuite à Saïgon, il est loin d'y avoir trouvé et les facilités et les adhésions qu'on avait annoncées : nous devons donc nous mettre en garde contre des renseignements qui nous viennent d'hommes qui n'ont pas été d'ailleurs à même de constater par eux-mêmes les faits qu'ils nous font connaître par les récits que leur font les gens qui les entourent.

Pour donc, si vous pouviez avec une certitude de succès punir le meurtre de nos missionnaires ; si, comme à Simonoseki, vous pouviez trouver un point accessible à nos navires sans être obligé de faire d'expédition à terre, vous devriez y montrer votre pavillon et exiger des réparations, enfin venger ces assassinats. Mais autrement, mon cher Amiral, vous devez n'entreprendre que ce que vous serez absolument certain de conduire à bonne fin.

Pour donc proscrire d'une manière formelle ce que vous pouviez méditer, ce que l'éloignement où je suis placé des lieux et l'ignorance des conditions ne me permettent pas d'apprécier suffisamment, je ne puis que vous inviter à [] rien entreprendre qui soit de nature à nous engager. Votre responsabilité comme la mienne ne nous permettent pas d'entraîner le Gouvernement de l'Empereur dans des entreprises qui exigeraient d'autres forces que celles dont vous disposez.

Or, comme j'ai déjà eu l'occasion de l'écrire à votre prédécesseur pour les affaires du Japon, l'acte maritime, quelque soit le plus ou moins de [] n'entraîne guère après celle que les conséquences que le Gouvernement peut vouloir en faire sortir ; mais il n'en est pas de même de tout engagement qui, dans l'intérieur d'une contrée amènerait un échec et laisserait après lui l'obligation pour nos armes de le venger.

Je pense au surplus que le premier courrier m'apportera de vous quelques nouveaux documents sur toutes ces choses.

2. 1er novembre 1866 (Henri de Bellonet au marquis de Moustier)

Pékin le 1er Novembre 1866

Monsieur le Ministre,

Les négociations entre la Chine et l'Italie ont été heureusement terminées par la signature d'un traité qui donne aux sujets du Roi Victor Emmanuel tous les droits de la Nation la plus favorisée. Le Gouvernement Chinois un peu ému de notre expédition en Corée a montré beaucoup plus de laisser aller, qu'il ne l'avait fait avec les autres Puissances, et l'article qui concède au Ministre d'Italie le droit de résidence à Pékin, n'a soulevé aucune des impossibilités qui accueillaient d'ordinaire sa présentation.

Plusieurs indices me prouvent aussi que ce fait matériel d'une exécution militaire en Corée, a fait impression sur le Gouvernement Chinois, en lui faisant prendre au sérieux mes réclamations. Des ordres ont été expédiés partout où les affaires restaient en suspens, et les Mandarins qui se confiaient jadis en notre faiblesse, semblent aujourd'hui se remuer pour nous donner satisfaction. La Tsong-ly-ya-men m'a donné avis de plusieurs restitutions d'églises, mais j'avoue qu'avant d'avoir reçu des Vicaires Apostoliques, la confirmation de ces heureuses nouvelles, je crois devoir me retrancher dans une incrédulité que n'excusent que trop les mécomptes que nous avons subi depuis cinq ans ! Ce qui me semble certain maintenant, c'est qu'il est possible de tout obtenir en ce pays par l'envoi sur les lieux d'un bâtiment de guerre et que je ne puis trop engager le Gouvernement de Sa Majesté à entrer résolument dans cette voie.

3. 6 novembre 1866 (Prosper de Chasseloup-Laubat au marquis de Moustier)

Le courrier fut très lent, mais dès qu'il reçut la dépêche de Roze datée du 7 septembre, indiquant son projet de faire une expédition en Corée, le ministre de la Marine et des Colonies écrivit au ministre des Affaires étrangères, soucieux de le tenir au courant et parce qu'il était choqué par le langage extrême du diplomate Bellonet.

Paris, le 6 Novembre 1866

Monsieur le Marquis et cher Collègue, par une dépêche du 7 Septembre dernier, j'avais communiqué à M. le Mis- de Lavalette un rapport de M. le Commandant en chef de notre Division Navale des Mers de Chine, du 10 Juillet précédent, contenant des informations concernant la mise à mort en Corée de deux Evêques et de sept missionnaires Français.

Aujourd'hui, j'ai l'honneur d'envoyer, sous ce pli, à Votre Excellence la Copie d'un nouveau Rapport que M. le Contre-Amiral Roze, m'a adressé de Tchefou, le 7 Septembre, et dans lequel, en m'entretenant de son projet d'exploration de la côte de Corée, cet officier général me signale l'attitude prise, dans cette grave circonstance, par M. le Chargé d'Affaires de France à Pékin. Ce rapport est accompagné, au surplus des copies des lettres écrites à ce sujet par M. de Bellonet au Prince Kong et au Contre-Amiral Roze, et de la réponse faite, par ce dernier.

Je ne saurais dissimuler à Votre Excellence que les lettres de M. Bellonet prononçant la déchéance du Roi de la Corée, et déclarant que cette contrée doit être considérée comme placée sous le protectorat de S. M. l'Empereur, enfin, imposant en quelque sorte d'avance les conditions de la satisfaction à réclamer, me paraissent d'une extrême gravité.

Je ne m'arrête pas à ce qu'il peut y avoir de plus ou moins régulier dans ce fait de M. le Chargé d'Affaires de France à Pékin donnant des instructions semblables à M. le Contre-Amiral, Commandant en chef de la Division des Mers de Chine et du Japon, lorsqu'il s'agit d'actes accomplis sur un territoire qu'il déclare lui-même ne point dépendre de l'Empire de Chine mais il m'est impossible de ne pas me préoccuper de l'effet que pourraient produire ces instructions sur le public en France et sur les Gouvernements qui n'ont pas vu avec indifférence nos succès au Japon et notre Etablissement en Cochinchine ; il m'est impossible de ne pas me préoccuper aussi de la situation dans laquelle la publicité donnée à ces instructions placerait notre Division Navale qui, par sa composition

et le petit nombre d'hommes dont elle dispose, sera peut-être dans l'impuissance d'obtenir une satisfaction sérieuse du Gouvernement de la Corée.

Lorsque j'ai été instruit des tristes événements qui ont amené le meurtre des missionnaires, j'en ai entretenu l'Empereur, et j'ai dû faire connaître à Sa Majesté combien il nous serait difficile d'agir sans un déploiement de forces qui nous entraînerait peut-être dans une entreprise bien sérieuse.

C'est après cet entretien avec l'Empereur que j'ai été amené à écrire de ma main au Contre-Amiral Roze une dépêche dont je vous envoie un extrait. Vous verrez combien elle est éloignée des dépêches de M. Bellonet.

Quoiqu'il en soit, Monsieur le Marquis et cher Collègue, je désire avoir votre opinion sur toutes ces choses ; il importe que nos deux Départements marchent d'accord.

4. 10 novembre 1866 (Marquis de Moustier à Henri de Bellonet)

Monsieur, J'ai reçu la dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser sous le no. 16 au sujet des missionnaires françaises massacrés dans la Corée et à laquelle se trouve jointe la correspondance que vous avez échangée avec Mr. l'Amiral Roze. J'ai vu avec une profonde surprise que vous ayez cru pouvoir, sans aucune instruction qui vous y autorisât, engager au point où vous l'avez fait la responsabilité de la Légation que vous dirigez, en proclamant, de votre autorité privée, la déchéance du Roi de Corée, en lui déclarant solennellement la guerre et en prescrivant au commandant de nos forces maritimes dans les mers de Chine de commencer les hostilités. Je n'ai pas à examiner en ce moment si la Corée est ou non un pays vassal de l'Empire Chinois ; mais en décidant négativement cette question dans la communication si irréfléchie que vous avez faite au Gce. de Kong, vous traciez en quelque sorte vous-même des limites à votre juridiction et vous ôtiez par ce raisonnement à la Légation de S. M. à Pékin le droit d'intervenir directement dans les affaires de la Corée. Sans m'arrêter au surplus, à cette contradiction et, sans rechercher les motifs de votre conduite, je dois désapprouver entièrement la marche que vous avez suivie, et je vous prie de considérer comme nuls et nonavenus les déclarations que vous avez faites ainsi que les ordres que vous avez donnés. Mr. le C. amiral Roze est [] d'instructions de M. le Mtre. de la Marine qui détermine le caractère de la mission dont cet officier Gal. est chargé, et il lui appartient de les exécuter sous sa seule responsabilité jusqu'à ce que je me sois entendu avec mon Collègue sur les résolutions nouvelles qu'il pourrait y avoir à prendre en commun. Je suis du reste convaincu d'avance que l'amiral saura concilier ce que réclament les devoirs de l'humanité et la protection de nos missionnaires avec la nécessité de ne pas entraîner la France dans une entreprise lointaine ; qu'il se bornera pour le moment, à se renseigner sur l'état des choses et des lieux, enfin qu'il n'aura recours aux moyens d'intimidation matérielle que s'il a la certitude de pouvoir mesurer exactement la portée de ses opérations et d'obtenir un résultat immédiat sans engager pour l'avenir l'action du Gt. de l'Empereur.

5. The Conflict between Henri de Bellonet and Prince Kung in November 1866

The increasingly strident exchange of correspondence between Prince Kung and M. de Bellonet, the French chargé d'affaires in Beijing, concerning the Korean affair, was finally sent by the angry Prince with a covering letter to all the foreign heads of mission on November 20, 1866.

The covering letter as sent by Prince Kung to the British Minister (translation by the British)

November 20, 1866

Ever since China and foreign nations exchanged the ratification of their Treaties, the Prince, in the management of all questions in which foreign countries have had a common interest with China, has in every instance acted with perfect good that friendly relations would be strengthened.

In the summer of the present year hostilities broke out between France and Corea, and the Prince received first one and then another dispatch on the subject from M. de Bellonet (Chargé d'Affaires of France).

To these dispatches replies were at the time severally sent. The Prince's object (in the replies) was, as an intermediary, to arrange the difficulty in the hope of preserving the lives of the subjects of both countries. The Prince was actuated by none but the best of motives ; he has read, therefore, with excessive grief a dispatch just received from M. de Bellonet in which (the Chargé d'Affaires gives expression to) certain suspicions he has hastily formed, based upon the one-sided statements of a menial attendant, and the totally groundless gossip of the streets and lanes.

M. de Bellonet completely ignores the goodness of the Prince's intentions, and even suspects (the Chinese Government) of a desire to favor and defend (Corea), and of having other designs besides.

M. de Bellonet states distinctly in his dispatch that his information is based on rumor. Now a rumor is a statement destitute of proof, and that a person should be censured on statements destitute of proof (is a principle) the Prince can by no means acquiesce in.

As China and the Powers (represented in Peking) are all in relations of amity and friendship with each other, the Prince herewith incloses, for the perusal of the British Minister, copies of the three French dispatches on this subject and of the three replies of the Yamên. His Highness has no doubt that when his Excellency reads them he will express a just opinion on the matter. ["Kung lun," just opinion, may also imply a general and impartial discussion of the questions by all the Ministers].

The Prince is writing at the same time to the other foreign Ministers in Peking.

A necessary communication addressed to Sir R. Alcock, K. C.B., &c. &c.

Tung Chih, 5th year, 10th month, 14th day.

Documents attached to the covering letter

A. July 13, 1866 (Bellonet to Prince Kung, see above)

B. July 16, 1866 (Prince Kung to Bellonet, see above)

C. October 6, 1866 (Bellonet sent Prince Kung a copy of Roze's announcement of the blockade of the Hangang River, see above).

D. November 4, 1866 (Prince Kong to Bellonet, translated by the American diplomats)

On the 16th of July last I had the honor of replying to your dispatch respecting the murder of missionaries and others by the Coreans, and suggested the desirableness and propriety of first inquiring into the circumstances attending the affair, that hostilities might, if possible, be avoided; but up to the present time I have not been favored with an answer. I have, however, to acknowledge your dispatch of the 24th ultimo, in which you state as follows:

"The commander-in-chief of the French naval forces has sent me a notice of blockade (of which a copy is enclosed) of all the ports and rivers leading to the capital of Corea, on its western coasts, by the ships of his squadron; and as he will soon attack that country, he has for the present forbidden the vessels of all other nations from going there," &c., &c.

Your dispatch and the notice of blockade are entirely in accordance with the provisions of article XXXI of the treaty, and I have no wish to discuss their purport. But when two countries resort to arms it involves the lives of their people; and as Corea is a very secluded country, lying away from others, and keeping itself aloof by strict regulations, it is not improper to inquire, whether the French government has made any investigation into the circumstances connected with the Christians; and if not, whether such a mode is not desirable as a first step. There may not, after all, be an absolute necessity of a resort to hostilities, and thus human life on both sides will be preserved. On a review of the whole subject, I hope your excellency will also see it in the same light.

E. November 11, 1866 (Bellonet to Prince Kung)

I regret that your Highness was not able to guess the reasons that forced me to remain silent after the offers you made to me in your communication of July 16. Since you insist on making me return to the subject, I think I have to explain the reasons for my conduct, begging you to remember that I avoided as much as possible making a communication so disagreeable to the Chinese Government.

First, the massacre of the French missionaries is one of those unforgivable crimes that nothing can excuse. Therefore we attach no importance to knowing the reasons which drove the Koreans to commit this abominable crime. The fact is there, we only have to know it for those guilty of it to be punished in a striking manner; the ministers who gave the orders and the mandarins who had them executed, by the loss of their heads and the confiscation of their property which will be distributed to the families of their victims, the King, who has tolerated, commanded or even not prevented these acts, by the loss of his throne and perhaps worse still.

I have already given the most precise instructions for the guilty mandarins of whom I have been able to obtain the names to be tried and executed as soon as they fall into our hands. As for the fate of the former King of Korea, it is now subject to the decision of the Emperor my august Sovereign.

Secondly, I regret being forced to declare to Your Imperial Highness that the reports which have reached me during these five months and which have been sent to Paris, on the events in Korea, compel us to admit serious suspicions of complicity on the part of the Chinese Government. Several affirm that the Korean embassy that came last winter brought to Beijing the project of a massacre and took back a tacit authorization and the approval of some members of the Chinese government. The indication of that given to us as the Korean mission was passing through Lioatong was received lightly and considered as one of those popular rumors of which no notice should be taken. The events have betrayed our trust. The mystery which surrounded the three Korean Missions which have come in succession to Beijing since July, the sending of a Chinese ambassador to Korea publicly announced in the Gazette, news of the mobilization of Tartar troops which have reached us from the other side of the Great Wall, this very insistence to find an excuse for the Koreans rather than show them the horror of their crime, all these things contrary to customs which unfortunately Your Highness is still ignorant of, will produce a bad impression in Europe and tend to make the conduct of the Chinese government be regarded with distrust.

Since not everyone has the same reasons as I have to believe in the sincerity and goodwill of Your Imperial Highness, people would have found it strange, at least, that I should entrust the care of an investigation to those very people who would have had an interest in not discovering the truth.

Thirdly, we have twice been the dupes of surveys conducted solely by the Chinese authorities, we will not begin again. The comedy witnesses at Sze-tchouen regarding the case of Tien-ching-cheou and that which is still being shown in the matter of the murder of Father Mabileau have given us too harsh a lesson about the insolent way in which the provincial authorities have abused our confident fidelity, to prevent us from forgetting it for a long time.

Your highness too can no longer doubt the manner in which many mandarins understand their duty to tell the truth to the Emperor, after the physical evidence that I presented to you lately, and you must understand that having had this evidence in hand since several months ago, and only waiting for an opportunity to make it known, it was difficult to enter cheerfully into a new inquiry that would inevitably have brought the same results.

Fourthly, Your Imperial Highness is probably unaware that war, which for us is a pleasure which the French seek passionately, is far from being detrimental to the populations. We fight and seek to destroy the Government and its army, we do all the harm possible to it in its public and military establishments as in its Royal properties, but we respect the goods of the poor and the people gain by our presence. Our armies do not live like Chinese armies by pillaging the country they are crossing and mistreating the inhabitants. On the contrary, our soldiers, well paid and well disciplined, make the peasants rich by buying their products and very quickly winning the friendship of peaceful populations.

Besides, what Your Highness may not know is that the people of Korea, far from being hostile toward us, far from defending a government that oppresses and reduces them to misery, calls us its liberators. It is Koreans, and not Christian Koreans, who provided the only missionary who escaped the massacre with the means to bring us the news, saying: "Go and find the foreigners and return with them." They know we do not make war on harmless people, that we are going to deliver them from all the petty tyrants who govern them, that we are going to give them freedom and wealth by opening the country to the trade and industry of all the nations; that we will establish order, justice, and prosperity. Therefore, I sincerely tell Your Highness that we will have for us all the people who will help us rather

than hinder us, and it is they who will deliver to us the land, the authorities, and the Royal family, as soon as they see they can do so without danger.

Finally, allow us to observe that the killing of the French missionaries was an outrage toward the Government of the Emperor, and that an outrage is not discussed, it is punished.

I believe, moreover, that this punishment will have great advantages for the Chinese Government. It will make the provincial authorities of China reflect on the disadvantages of too much heeding their personal passions without regard for the general interests of the empire, or new ideas that the foreigners represent and which they are ready to support with weapons if they cannot make them adopted otherwise. Our expedition in Korea may prevent a military intervention in China that the conciliatory efforts of Your Imperial Highness would probably not have prevented.

I must, in closing, observe to Your Highness that once military operations have begun as they have today, I have no power to stop them until we have achieved what we intended. Any attempt at conciliation will now be useless unless the former King of Korea surrenders to discretion and implores the clemency of the Emperor our August Sovereign, trusting in his generosity. It is up to Your Imperial Highness to see if you can give this advice to the Korean Government.

F. November 16, 1866 (Prince Kung to Bellonet, translated by the American diplomats in Beijing)

I have the honor to acknowledge the receipt of your excellency's dispatch of the 11th instant, in which you intimate, in general terms, that it is the intention of the Emperor's government to screen and protect the Coreans—a most strange and surprising assertion! In my two former replies to your dispatches I simply observed that if the French and Coreans came to blow both countries must necessarily suffer injury. There certainly was no desire on my part to become the arbiter, or to interfere [in the quarrel], but I could hardly do otherwise than urge the propriety of getting at a full explanation of the affair, and with the laudable desire of thereby preserving the lives of the people of both countries.

In the dispatch under reply, the story told by an official attendant of the Coreans, together with the gossip of market places—things of which there is not the shadow of evidence—are all at once brought forward to cast suspicion on me, and obtain a sort of evidence by being put into words in your dispatch. Seeing that my laudable desire [to promote peace] does not meet your excellency's views, but that, on the contrary, you make it a ground for suspecting me of other designs, I cannot but feel very highly dissatisfied.

You remark in your dispatch that the Coreans have sent officers to Peking, and that China has dispatched her agents to Corea; but this practice is of very long standing, and no recent thing. The officers who came from thence, and ours who went thither the present year, came and went on affairs of ceremonial, and in accordance with long-established usage' having no reference to the quarrel between France and Corea, they were not to be set aside or abrogated.

The remark that you make that China is preparing troops to take part in the conflict is sufficiently answered by simply stating that if his imperial majesty had decided to levy and prepare his forces, everybody would have heard or seen it. That there is nothing of the kind intended is so plain that it is needless to argue the point further; but its insertion in your dispatch indicates a design to avail yourself of such talk in order to implicate and embarrass others. You mention whence these rumors have come, and yet from such unproven reports you proceed to argue as if they were true. Is such a procedure compatible with friendly relations between nations? Seeing, therefore, that my efforts in the interests of peace do not at all meet your views, but that you rather make it an occasion of calumny, no room is left for any further discussion or arrangement of the matter' but it seemed to be incumbent on me, in view of the friendly relations which should be maintained between our governments, to make a reply to your present communication.

G. November 25, 1866 (Bellonet to the Ministry of Foreign Affairs, Beijing. *J'ai déjà eu plusieurs fois l'occasion de dire à vos Excellences que leur ignorance des usages diplomatiques et internationaux leur faisait faire des démarches qui étaient mal interprétées en Europe. Celle qu'elles viennent de faire en déférant notre correspondance au sujet de la Corée aux Représentants des Puissances à Péking rentre dans cette catégorie. Je n'ai assurément aucune objection à faire à ce que le Gouvernement Chinois communique mes dépêches à mes collègues. Cette publication sera interprétée*

en Europe dans le sens d'un dernier effort en faveur de la Corée, et par suite prouvera que je n'avais pas tort en écrivant ce que j'ai écrit. Mais les usages diplomatiques exigeaient que dans ce cas je fusse prévenu par le Gouvernement Chinois, et que copie de la lettre circulaire adressée à mes collègues me fût envoyée. Cela n'a pas été fait et j'ai le droit de m'en formaliser. Je préviens donc vos Excellences que je soumetts leur procédé à l'appréciation du Gouvernement de Sa Majesté en lui demandant s'il ne juge pas convenable d'en exiger satisfaction ; et j'avoue que je ne comprends guère pourquoi, puisque le Gouvernement Chinois croit que je cherche à le trouver en faute, il m'a donné une si belle occasion de satisfaction mon penchant.

Puisque mes dépêches sur la Corée deviennent publiques, j'envoie à vos Excellences les expéditions officielles en Français exigées par les Traités, et dont j'avais cru pouvoir me dispenser depuis quelques temps par suite du départ de plusieurs employés de la Légation. Je les ai de même envoyées à tous mes collègues, et comme il me semble par la dernière dépêche du Prince de Kung que le Gouvernement Chinois n'a compris ni les idées que je lui exposais, ni les sentiments qui me faisaient agir, je charge M. Lemaire de lui expliquer mot à mot chacune de mes idées.

J'espère que cette leçon prouvera une fois de plus à vos Excellences le besoin d'avoir des Interprètes Européens, en leur démontrant l'impossibilité de parler d'affaires politiques en employant une langue aussi imparfaite que la langue Chinoise.

H. No date (Minister of Foreign Affairs to Bellonet)

I have the honor to inform you that M. Lemaire, the interpreter of the Legation of France, brought me your letter of 25 Nov. with the original texts (of the previous correspondence). I have placed them one after the other.

Truly, if the allegations that Your Excellency has put forward against this Government had been kept secret and if we had said nothing publicly to explain our views, it surely would have become a major subject of reproach against His Imperial Majesty's reputation. This is an obvious point and need not be discussed here, whether such an approach was likely to be harmful to you or not.

We did not consider ourselves obliged to let you know of our intention (to communicate the dispatches) and then send them (as if you allowed it).

Signed: Wausing and five other members of the Ministry of Foreign Affairs

6. November 27, 1866

(George F. Seward, US Consul in Shanghai, to William H. Seward, US Secretary of State)

US Consulate General, Shanghai, Nov. 27, 1866

To His Excellency, Honorable William H. Seward, Secretary of State, Washington

Sir:

A considerable degree of attention has lately been drawn to Corea. Which has been the scene of the murder of two Romanist bishops and seven priests and probably of the crew of the American schooner General Sherman. With about twenty men, two of whom, passengers were British subjects and men of high standing.

To avenge the murder of the missionaries, the French admiral undertook an expedition to Corea that has apparently resulted unfavorably.

Instead of attempting a resume of these several matters I inclose to you slips cut from the public press of this port which contain substantially all the information that has been received. The slips marked with the plain letters are taken from the issues of the "Shanghai Recorder" and those followed by an X from those of the "North China Daily News" and the dates are noted.

The slip marked "Y" contains, I think, the most authentic information that has been made public touching the French evacuation.

This account however is unsatisfactory as it does not fully explain the motive which influenced the French Commander and leaves him as if he has withdrawn from a position deliberately taken upon the first appearance of trouble.

My own idea is that the whole expedition was undertaken without authority from Paris and that the admiral uncertain as to the prospect of being supported caused him to take a step which must have been distasteful to him.

I am inclined to suppose that the French government will, if it has not already, propose a joint expedition to Corea on the part of France, England, and the United States. There is perhaps no reason to hope for any immediate advantage to trade from opening Corea. But doubtless a considerable traffic would grow up in the course of a few years. Corea is, however, so situated that the commerce of the Gulf of Petcheli of Eastern Siberia and Western Japan flows along the coasts and whether it would be of advantage to make a commercial treaty, or not, it certainly is desirable to require of the Coreans security for the kind treatment of shipwrecked persons.

7. 28 novembre 1866 (Henri de Bellonet au marquis de Moustier)

Bellonet écrit à Moustier, ministre français des Affaires étrangères, peu après la fin de l'expédition

Pékin le 28 Novembre 1866

Monsieur le Ministre,

Ainsi que j'avais l'honneur de le faire pressentir à Votre Excellence par une dépêche du 30 Juillet dernier le Gouvernement Chinois a tenté de faire accepter sa médiation et de remplacer une exécution militaire en Corée par une enquête qui ainsi que toutes les enquêtes conduites par les Chinois aurait produit de gros bénéfices pour ceux qui en auraient été chargés, aurait découvert d'excellentes raisons pour justifier le massacre de nos missionnaires, et fait disparaître toutes les preuves qui pourront nous montrer un jour la complicité, par moi presque certaine de la Cour de Pékin, et surtout aurait rassuré les Mandarins engagés dans cette persécution cauteleuse et voilée qui nous est signalée de partout contre les Etrangers et les idées qu'ils apportent en démontrant qu'il suffit de quelques mots du "Grand Empereur chargé par le ciel de régir l'univers" pour que les "Barbares" suspendent leur vengeances et s'inclinent "[] et respectueux" devant la volonté suprême du maître des nations.

J'ai naturellement repoussé ainsi que j'en avais annoncé l'intention à Votre Excellence une proposition qui me semblait dérisoire, alors que nos troupes occupaient l'Ile et la ville de Kan-hoa (Sic) et qui m'était faite en réponse à la notification du blocus. Je saisis même cette occasion pour écrire au Gouvernement Chinois ce qui lui avait été répété vingt fois, et ce qu'il n'avait pas voulu comprendre que les renseignements qui m'arrivaient de tous cotés faisaient peser sur lui de graves soupçons.

Le Gouvernement Chinois n'avait plus qu'une ressource, et il l'a tentée, un appel à l'intervention des autres puissances. Seulement au lieu de le faire franchement, il l'a fait à la Chinoise "en sous entendu]", sous le prétexte ostensible de se défendre contre mes soupçons. Or, d'une part, je savais par le Ministre de Russie lui même qu'il avait demandé au Tsong-ly-ya-men pourquoi il n'offrait pas sa médiation je savais que des conseils plus ou moins accentués étaient venus de la Légation de la Reine, et que des pourparlers au sujet de la Corée s'échangeaient, en ce moment même entre nos deux Gouvernements, d'autre part le Prince sans réfuter aucun de mes soupçons se bornait à se lamenter sur leur injustice et à prétexter de sa bonne foi. Mais a-t-on oublié le pays où nous sommes, et n'est ce pas avec les mêmes phrases, avec les mêmes protestations qu'il y a six ans à peine les Ambassadeurs et les Armées Alliées et aux de nos malheureux compatriotes qui en ont été les victimes étaient attirés dans le guet-à-pens (Sic) de Tong-tcheon.

Je me suis empressé de remettre aux Représentants des Puissances le texte français de mes dépêches, et j'ai pu m'assurer de l'impression très vive produite sur eux par un langage qui s'écarte passablement des tournures pacifiques qu'ils se croient obligée (Sic) d'employer, et par la découverte qu'il était difficile de s'immiscer dans l'affaire de Corée, sans une entente préalable avec le Gouvernement de Sa Majesté.

Quant au langage en lui même il a sa raison d'être dans l'inutilité des efforts tentés diplomatiquement depuis quatre ans pour amener une solution à nos affaires, et sa justification dans le

succès qui couronne son emploi. Ainsi que j'avais l'honneur de l'expliquer à Votre Excellence dans ses dépêches des 20 et 25 Juillet dernier il devenait indispensable "de mettre un terme à une politique de conciliation trop longtemps prolongée" or pour nous faire prendre au sérieux puisque je n'avais pas encore la permission d'employer la force, j'ai voulu essayer de la contrainte morale, sans croire pourtant, "à la puissance d'une dépêche sur le Gouvernement Chinois.[""]

Je suis contraint d'avouer, Monsieur le Ministre, que ma parole a eu plus de poids que je ne le pensais. Ce que quatre années de Négociations diplomatiques et courtoises [____] pu obtenir, quatre mois d'un langage violent, cassant, soldatesque, appuyé il est vrai sur l'écho lointain du canon de Corée l'ont obtenu. Le Vice Roi Li, le Roi du Sud qui avait [____] dédaigneusement repoussé nos réclamations et les ordres de Pékin a perdu subitement la confiance qu'il mettait dans les sept ou huit cents pièces de canon dont il a orné les remparts de Nankin, et il a plié. Il vient de rendre les terrains de l'église à l'Evêque, et de régler avec lui les autres questions religieuses en suspens. Au Heo-nan, au Chen-si les restitutions viennent également de se faire, parait-il, mais le Gouvernement Chinois, que les Affaires du Sse-tchuen ont rendu méfiant, a [____] avant d'en écrire officiellement à la Légation, un satisfait en français des Evêques. Ici les deux affaires dont je parlais à Votre Excellence, sont en pleine voie d'arrangement, et je puis dire dès à présent, que sauf pour le règlement des affaires du Sse-tchuen, je n'ai plus besoin de l'assistance des forces navales de Sa Majesté.

Votre Excellence sait que dans ce pays momifié sous les bandelettes dont l'entoure un rituel qui date de quatre mille ans, j'amaï (Sic) une mauvaise nouvelle ne doit arriver jusqu'à l'Empereur et lui faire penser que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes.

De là ce système de mensonges officiels qui présente toujours l'état des affaires comme excellent et qui dissimule avec soin tout ce qui arrive de fâcheux. De là, la satisfaction sans mélange que goûtait le Prince de Kong et son Gouvernement quand il a vu que les Barbares dont il avait bien fallu accepter la présence à Pékin, se soumettaient de bonne grace à l'ilotisme auquel on les condamnait, et répondaient avec une mansuétude courtoise aux vexations qui ne leur étaient point ménagées. Il n'avait pas compris que si les Représentants des Puissances Etrangères se contentaient si facilement de paroles et de promesses, c'est que la guerre civile pour les Etats-Unis, les intérêts du Commerce Anglais que cette guerre compromettrait gravement et pour la France la perspective d'une guerre Européenne nous faisait à tous un devoir d'éviter à tout prix les complications, il n'avait pas compris que cet état devait avoir un terme et que ce terme était arrivé, aussi l'impression produite par mes dernières dépêches a-t-elle été profonde et les renseignements que je reçois des provinces sur la façon dont a été accueillie la nouvelle des premières opérations de l'amiral Roze, m'a prouvé que j'avais eu raison de prendre cette grave détermination.

Une chose encore reste à obtenir, Monsieur le Ministre, et j'espère que Votre Excellence voudra bien donner sur ce point des instructions précises au nouveau Ministre de l'Empereur, et s'entendre avec les différentes Puissances pour que leurs Représentants, agissant de concert, imposent au Gouvernement Chinois leur volonté. Je veux parler de la réception des Ministres Etrangers par l'Empereur de la Chine qu'on n'obtiendra jamais par de simples négociations. Les faits ont prouvé combien M.M. Bruce et Bourboulon s'étaient trompés en croyant que l'affaire se ferait d'elle même, et qu'elle (Sic) faute ils ont commise en n'insistant pas pour l'affirmative les deux fois que la question leur fût posée par le Prince Kong. Il est pour moi certain que c'est à cette exclusion systématique que nous devons le mépris avec lequel on nous traite, que le prestige qui entoure encore en Chine tout ce qui approche de l'Empereur vaudra pour nous, lorsque nous serons reçus par lui comme les Représentants de ses égaux plus que tous les canons de nos escadres et nous permettra mais seulement alors de conduire pacifiquement la Chine dans les voies de la Civilisation.

Mais je le répète, il faut pour cela une entente préalable entre les Puissances, et l'intention bien arrêtée de ne pas admettre de discussion sur une formalité que nous considérons comme indispensable pour valider l'entrée en fonctions d'un Diplomate étranger. Les Chinois me semblent vivement impressionnés et du présent et de l'avenir, et je ne mets pas en doute que l'année prochaine ne voie la solution de cette affaire, si les Gouvernements Européens le veulent sincèrement. L'Empereur commence à être assez âgé pour avoir envie de nous voir, pour qu'il ne soit pas ridicule de notre part de demander à être admis devant lui. Le Prince de Kong, les Princes, ne mettraient pas je crois une grande ardeur à s'opposer à notre volonté une fois qu'elle serait nettement exprimée. Les obstacles viendront des Mandarins, et seront puisés dans les Rites. "Comment voulez vous, disait Ouen Siang que nous puissions admettre que vous soyez assis ou debout en présence de l'Empereur

alors que nous serions à genoux.” Votre Excellence peut se rappeler qu’en Père nous avons eu à vaincre les mêmes difficultés et que la volonté bien arrêtée de M. Bourée a seule triomphé de l’opposition de [_____]. Ici ce sera le même, il faudra imposer une solution qu’il est absolument impossible de nous accorder de bonne grâce, et si Votre Excellence le permet je répéterai ici les paroles que me disait un jour Ouen-siang dans une conversations à ce sujet : “La guerre nous tirerait d’embarras.”

P. S. 2 Decembre.

L’Amiral Roze m’annonce qu’il a évacué la Corée. J’ignore quelles peuvent être les raisons militaires qui ont pu le décider à se rembarquer immédiatement après avoir été battu, mais je dois à la vérité de protester contre les conclusions qu’il tire de sa malheureuse expédition. Ce n’étaient point les Coréens mais bien les Européens qui croyaient à l’invulnérabilité de la Corée ; la destruction de quelques magasins et le pillage de Kang-hoa n’ont produit aucun effet favorable sur le gouvernement du pays, bien au contraire, et le meurtre de nos missionnaires est si peu vengé que tous les chrétiens sont mis à mort sans exception. Je ne sais si le but de l’Amiral avait été simplement de faire de l’hydrographie en Corée, mais quant au but politique, il est absolument manqué. A Pékin, les Envoyés Coréens répètent dans tous les Yamens qu’ils ont “battu l’amiral, tué des soldats, et forcé le reste à se rembarquer.” L’effet produit en est en ce sens déplorable, et je ne serais pas étonné de voir massacrer cet hiver dans les provinces lointaines, bon nombre de missionnaires et de chrétiens. J’essayerai de combattre cette dangereuse éventualité en parlant hautement d’une expédition sérieuse pour le printemps prochain.

8. 30 novembre 1866 (Amiral Roze à Henri de Bellonet)

À bord de la Guerrière, Nagasaki, le 30 Novembre, 1866

Monsieur le Ministre,

J’ai l’honneur d’informer Votre Excellence que, le 18 du courant j’ai quitté le mouillage de l’île Boisée avec les bâtiments de la Division. J’ai navigué avec toutes les précautions d’usage au milieu des bancs et des écueils qui sont parsemés sur la route qui sépare ce mouillage du golfe du Prince Jérôme et nous avons tous franchi sans accident ce passage difficile. La brise d’Ouest s’étant élevée avec violence et afin de ménager les bâtiments légers qu’il eût été imprudent de lancer au large avec cette apparence de temps, je suis allé prendre un mouillage qui m’avait été désigné quelques jours auparavant par le Kien-chan. Cet aviso que j’avais chargé de compléter nos travaux hydrographiques avait découvert dans l’Est de l’île Fernande un mouillage convenable par la nature du fond et présentant un abri suffisant contre les vents de la partie de l’Ouest. C’est là que j’ai conduit les bâtiments de la Division et bien que la mer y fût agitée par un ressac assez dur, nous y avons supporté très bien l’effort des grandes brises d’Ouest et de N.O. qui ont soufflé sans interruption pendant trois jours.

Dans la matinée du 21, la brise étant tout à fait tombée et toutes les indications tant du baromètre que de la mer m’annonçant une complète amélioration dans le temps, J’en ai profité pour sortir du golfe du Prince Jérôme et quitter définitivement les côtes de la Corée. J’ai expédié le Laplace à Tchéfoo, pour y rétablir, comme par le passé, le service de l’île de Kung-tung et y conduire deux chaloupes qui provenaient de l’occupation de Takou et dont j’avais eu besoin pour le transport des vivres et des munitions de l’île Boisée à Kang-hoa. Le Primauguet a fait route pour Shanghai, escortant le Déroulède qui y resta en station, le Le Brethon qui ira reprendre sa station de Han Kaw et le Tardif qui retournera à Ning-Po pour continuer la surveillance de cette partie de la côte et la répression des pirates. Enfin, j’ai pris avec la Guerrière le Kien-chan à la remorque et le 24 de ce mois j’arrivais à Nagasaki.

J’ai prescrit au Laplace de venir me rejoindre à Nagasaki et j’ai l’intention de mettre mon pavillon sur ce bâtiment pour aller visiter la mer intérieure et me rendre ensuite à Yokohama où j’enverrai en même temps la Guerrière par le détroit de Van-Diemen.

Les relations entre le nouveau Taïcoun et le Prince de Nagato ne sont pas encore rentrés dans l'ordre régulier, cependant un armistice de deux mois a été conclu et l'on espère arriver, avant son expiration, à un arrangement qui mettra fin à la guerre civile.

9. 8 décembre 1866 (Henri de Bellonet à l'amiral Roze)

Pékin, le 8 Décembre 1866

Monsieur le Contre Amiral,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour m'annoncer que vous aviez levé le blocus de la rivière de Séoul et complètement évacué la Corée. Mais celle qui devait m'annoncer, paraît-il, la prise de Kang hoa ne m'est jamais parvenue.

Je n'ai pas à discuter, Monsieur le Contre Amiral, les raisons militaires qui ont pu vous décider à prendre aussi brusquement et dans des circonstances aussi défavorables une détermination à laquelle j'étais loin de m'attendre ; mais je ne puis m'empêcher de regretter de n'avoir pas été mis à même, par quelques confidences de votre part, de préparer l'opinion publique à ce dénouement fâcheux qui a produit ici le plus déplorable effet. Vous me faites l'honneur de me dire que le but que vous vous proposiez a été atteint : je dois le croire, d'autant plus que j'ignore quel pouvait être ce but ; mais je dois aussi protester auprès de vous, comme je l'ai fait auprès du Gouvernement de l'Empereur, contre les conséquences politiques que vous tirez de vos opérations. Bien loin de frapper l'esprit de la Nation Coréenne, comme il vous plaît de le dire, ce rembarquement précipité après un échec qu'on n'a même pas cherché à réparer, a exalté l'orgueil de la Cour de Séoul. Les Coréens répètent dans tous les Ya-mens de Pékin "qu'ils vous ont chassés, et que s'ils avaient eu quelques soldats de plus pas un de nos hommes n'aurait pu se rembarquer." La mise à mort de tous les chrétiens sans exception a été décidée, et je proteste, au nom de la vérité, contre l'idée que vous paraissez avoir que le meurtre de nos missionnaires a été vengé. Je regarde au contraire la situation comme identique à celle de 1859 après le désastre de Takou.

10. 11 décembre 1866

(le ministre de la Marine Prosper de Chasseloup-Laubat au ministre des Affaires étrangères, le marquis de Moustier)

Monsieur le Marquis et cher Collègue, j'ai l'honneur de vous communiquer sous ce pli un rapport que M. le Commandant en chef de notre Division navale des Mers de Chine m'a adressé de Tche-Fou, le 6 Octobre, à la suite d'une exploration qu'il a faite sur la côte de Corée.

Malgré les difficultés que présentait cette exploration, M. le Contre Amiral Roze a remonté le Han-Kiang jusque devant Séoul, Capitale de la Corée, et il a pu se rendre compte des moyens qu'il conviendrait d'employer si une expédition devait être entreprise pour venger le massacre de nos missionnaires.

Votre Excellence pensera sans doute comme moi que, dans la situation actuelle, on ne saurait engager le gouvernement de l'Empereur dans une expédition qui nous forcerait à envoyer dans ces parages 1500 ou 2000 hommes, et exigerait des moyens d'action considérables en dehors des forces dont se compose la Division navale des mers de Chine.

Je vous serai obligé, Monsieur le Marquis et cher Collègue, en me renvoyant le rapport dont il s'agit, de vouloir bien me faire connaître votre avis sur cette question et sur les mesures prises en dernier lieu par M. le Contre Amiral Roze.

11. December 12, 1866

(Anson Burlingame, US Minister to China, to William H. Seward, US Secretary of State)

Beijing, December 12, 1866

I have the honor to inform you that, on the 20th of November last, I had an interview with Prince Kung, at the Zongli Yamen, of more than ordinary interest.

After the usual formalities and felicitations, the Prince dismissed, with the exception of his official suite, his attendants, and proceeded in a disturbed manner to speak of his relations with foreigners. He said they were excellent with all but the French, but that with these, in spite of all he could do, they were not such as he desired. The causes of irritation were their claims on account of their missionaries, and the nature of a correspondence touching affairs in Corea; that the missionaries, not content to spread their faith, to which there was no objection, were political agents, and undertook to absolve their Chinese converts from obligations to their own government, and that they were supported in their pretensions by their diplomatic representatives at Peking; that when he sought, on behalf of a kindred and once tributary people, (the Coreans), to secure, in the interests of peace, an investigation into facts, before proceeding to extremities, he had been charged with complicity with them, and his own people menaced with attack.

I replied, as I had often done before, that I could not interfere between them and others, more than to proffer my good offices when they might serve to restore friendly relations. I urged the Prince strongly to instruct his officials in the provinces to treat the missionaries with the utmost kindness, so as to avoid all occasion for armed intervention. I said to him that my colleague, M. Berthemy, the French minister, now absent on leave, had said to Sir Frederick Bruce and myself that he did not, nor did his emperor, sustain any such pretensions as those mentioned by the Prince on the part of the missionaries; that he had informed them that he, and the officials under him, alone represented the political and diplomatic power of France in China, and that I thought, with patience and caution, an amicable solution of their difficulties might be reached.

With regard to Corea I said that, if the Prince had done no more than to proffer his friendly offices, I did not see that he had done more than his duty; and that, if such action called forth menaces, he could rest strong in the consciousness of good intentions, and submit, with confidence, the correspondence to the impartial judgment of the civilized world.

That very evening the dispatch marked A, covering a long correspondence with M. de Bellonet, French charge d'affaires, was sent to each one of the foreign legations, and I submit it (with the subsequent dispatches marked B) without one word of comment.

12. December 13, 1866 (Rutherford Alcock to Lord Stanley)

The British Minister in Beijing, Rutherford Alcock, writes to the Foreign Minister in London, Edward Henry Stanley, 15th Earl of Derby.

Peking, December 13, 1866

My Lord,

The inclosed correspondence between the Prince of Kung, the ministers of the Zongli Yamen, and M. de Bellonet, the French chargé d'affaires, arising out of the Korean massacre of Roman Catholic missionaries and their converts, has been forwarded to all the legations by His Imperial Highness, as a protest, apparently, against the language of M. de Bellonet and the injurious charges conveyed in his letters to the prince accusing the Chinese government or certain of its members of complicity in the acts of the Coreans.

The prince, in his covering letter, after recapitulating the substance of M. de Bellonet's correspondence, particularly refers to the absence of all proof of any foundation for the injurious charges, and appeals to the other representatives of treaty powers at Peking, inviting an expression of their opinion.

Neither I nor my colleagues, the representatives of America, Russia, and Prussia, have felt it expedient to take this course. Whatever judgment may be formed of the grave charges brought by M. de Bellonet or the language employed, any formal intervention at the request of one party in a matter of dispute without the consent of the other would only serve to envenom the discussion. I have, however, had some conversation with the French chargé d'affaires on the subject, which satisfied me that he believed credit was to be attached to various rumors conveyed to him, through the missionaries

or their converts chiefly, as to the complicity of the Chinese government. He conceived this was shown by indications of previous knowledge that a massacre of Romanist missionaries and their converts was contemplated, and he was determined to adhere to the line of policy which his letters indicate.

What that policy is, and how far it may be sanctioned or is likely to be carried out by the French government, are questions of such serious importance to the interests of all the other treaty powers that I deem it essential to put Your Lordship in possession of whatever tends to throw light upon them.

M. de Bellonet makes no secret of what his view is or the policy he advocates. He has often, in conversation with Mr. Wade and his colleagues, declared his conviction that the dismemberment of the empire is inevitable: and he thinks that the sooner it takes place the better, because only then can any reconstruction on a better basis take place, for nothing is to be hoped from the existing dynasty and effete system. He has no scruple, therefore, in precipitating the event by insisting upon decisive progress and changes for which those at the head of affairs are wholly unprepared, and with little heed as to what may be the immediate consequences or danger to the Government and its rule over the provinces. Nor does he seem to regard with any fear the possible contingency of an indefinite period of anarchy consequent on the fall of the present government and dynasty. One or more of the European powers, with a handful of troops, and a few sub-lieutenants to perform the function of government in the provinces, might suffice, he conceives, to maintain order, recognize the whole system of government, and administer it over the empire, with its eighteen provinces, each larger and more populous than many European kingdoms.

In close connection with these sweeping views for the regeneration of China—the first element of which is the destruction of all existing forms—note must be taken of a standing grievance in the perpetual contravention of treaties by the provincial authorities and the impossibility of obtaining redress from the central government. This applies, it is true, to all the treaty powers, but with France, the assumed protectorate of the Roman Catholic missionaries, scattered far and wide through the empire, with fixed habitations in the interior far away from all supervision of consuls, introduces an additional and exceptional class of grievances, bringing their own peculiar conditions of mutual wrong and irritation. Other governments have ever-recurring complaints of injury to their subjects in their material interests and feel in common the hopelessness of removing the grounds, as well as the weariness of vain efforts to obtaining redress by diplomatic means. M. de Bellonet does not stand alone, therefore, in his dissatisfaction at the folly of those who, instead of smoothing the way for the gradual progress of change by reasonable and safe concessions, treat it as if it could be permanently kept at bay, and meet it with an opposition of which the only effect can be to hurry it on too quickly and too far. But there is this essential difference, even as regards material wrongs, between the French representative at Peking and his colleagues. Delays and tergiversations prolonged from month to month and from year and year, have undoubtedly an exasperating effect on all; only with M. de Bellonet, as he wrote to me some time ago, -“For us Frenchmen, who are a little less patient than the Chinese, six months of silence are equivalent to a refusal”; whereas his colleagues, feeling that great material interests are at stake, and that a vast commerce is bound up with the maintenance of peaceable external relations and a fixed government within, are less disposed to regard delay as a refusal to do justice, and to peril all by prompt recourse to violence and coercion. The sense of responsibility, which sobers them and keeps in check all important impulses, is unfortunately wholly wanting in the case of the French, who have no large trade to injure or to risk, and no material interests of any real importance in China. Their grievances are nearly all of a putative character, and exclusively due to the voluntarily assumed protectorate of Roman Catholic missionaries and their converts. I say of their converts advisedly; for it is impossible to doubt that these missionaries do in effect, if not avowedly, seek to establish under the ægis of France a veritable protectorate over the thousands of Chinese subjects whom they claim as converts. Not content with their own exemption from the jurisdiction of the Chinese authorities, under an extraterritorial clause, which is in itself a source of constant humiliation to the country, they strive unceasingly to withdraw their converts and protégés from the legitimate authority of the territorial sovereign. Thus a struggle full of bitterness and hostile feeling is constantly maintained on both sides: the one trying to obtain a right of interference and protection over large classes of Chinese subjects and the other stoutly contesting an encroachment on their rightful authority by all means at their command—sometimes by craft, and at others by violence,

according to their weakness or their strength, but always with a consciousness of right, and no question except as to a choice of means. The central government at Peking is probably more sensitive than the distant provincial authorities to the danger and responsibility of acts tending to embroil them with the great protecting powers so constantly invoked in aid by the Romanist missions. But who can doubt what it approves in secret of all resistance to the priestly domination sought to be established, to the subversion of all territorial sovereignty and independence of a foreign power?

This same battle, with some little modification in form, has been waged in our own and every Protestant country in Europe in times past and has not ceased even at the present day. It seems, indeed, to be inevitable wherever the two forces are in presence. It has been well and truly remarked, "among a people so careless of religion and religious faith as the Chinese, the attempt to inculcate a dozen new religions would be regarded with callous indifference did the missionaries confine themselves to the simple apostolical routine of proselytism. It is only when they awaken jealousy by mixing in matters temporal that they become objects of dislike and suspicion to the governing power."

To this desire to obtain temporal influence as a means to spiritual ends, under the belief that the minds of people would be more easily swayed if political power were brought to the aid of argument, is to be traced the present danger to all peaceable relations. The Romanist missions think to strengthen their own cause, by showing that they have power to protect their converts from all action of their own authorities. That the latter should resist such attempts is in the nature of things, and unavoidable. To this and no other cause is to be attributed the extermination of Romanism in Japan nearly three centuries ago with the massacre of thousands of converts and the similar persecution and expulsion which took place about the same era, and later, in Chinese. The more recent massacres in Saigon, about which it was annexed, and in Corea, read very much like chapters out of the same book.

The Roman Catholic missions are provoking precisely the same results now, trusting to France to avert the catastrophe by drawing the sword in their defense, and revolutionizing the country if not conquering it. It cannot be a matter of surprise, therefore, that these grievances of missionaries, alleged spoliations and oppressions of their converts, and even acts of violence directed against their own persons, and occasionally costing a life, should meet with tardy recognition, and still more reluctant reproof or redress from the Government here. And it is precisely these cases that create the greatest exasperation at the French Legation, not the less that there is known to be a certain national pride in the protectorate assumed by France, and a very considerable party in that country who sympathize entirely with the aims and work the missionaries. It is said, I know not with what truth, that 7,000,000 French subjects, exclusive of large numbers in Belgium, Italy, and Spain, subscribe funds to maintain the Romanist missionaries in China.

The prestige and honor of France, as the avowed protector of these pioneers of the Roman Church, are engaged to shield them; and armed with the consciousness of this, and their own zeal in the propagation of the faith, I fear it is too true that, in the spirit of the crusaders, they look more to the sword than the cross to remove all obstacles and make their way clear, quite willing themselves to incur all the risks of martyrdom in establishing a new order of things more consonant with their hopes and aims.

It requires no accumulation of details and facts to show how pregnant with danger the operation of these causes must be throughout a vast empire like China, torn by civil dissensions, badly governed, under the weak administration of a child Emperor, and still further paralyzed by the ever-present fear of foreign aggression and forcible interference.

It is easy to understand, under such conditions, how, in the case of the priest murdered in Kuei-chow, five years ago, and another in Sze-chuen last year, no promise given with regard to the punishment of the guilty has been kept; and, no less easy to comprehend, that each post brings a fresh crop of complaints and grievances, from every quarter, of missionaries on collision with local authorities, of persecutions directed against their isolated congregations, and of wrong and injury suffered by the one or the other. How far these may be well or ill-founded it must, in the majority of cases, be exceedingly difficult for the Chinese Government to ascertain, were they ever so well-disposed to arrive at the truth; and hardly less so for the French Representative at Peking, or to establish his conclusion upon satisfactory evidence. Where one party is eager to find or to make causes of offense, and the other equally ready to resent and resist pretensions, it may be safely concluded that the wrong is not always on one side.

Mr. Wade in the memorandum of a conversation with Wēnseang which I inclosed in my dispatch no. 7 of September 7 last, dwelt much upon the irritation felt by the French on account of the ill-treatment of the Romish missionaries, and on the natural increase of this irritation consequent on the Corean massacres; and even admitting the unreasonableness of the missionary complaints in many cases, the excusableness of anger where the Chinese Government had behaved as in the cases already cited of two missionaries put to death, the Minister, without denying that some of the missionary complaints might be well-founded, obviously felt that little account was taken by the foreign Legations of all the deeper grounds of complaints his Government had against these fomenters of discord and subversive action; and I think that it is only fair in reference to the endless complaints which find their way to Peking from the Roman Catholic missionaries of wrong and ill-treatment in all parts of the empire, to call attention to the inclosed brief account of a journey of 900 miles by two English Protestant missionaries through the western provinces, so lately the scene of civil conflicts and disturbance. It is certainly a significant fact that in all this prolonged journey, extending over several weeks, in regions rarely visited by foreigners, they never once met with serious ground of complaints, and, when they had occasion to appeal to the local authorities, they invariably met with attention and civility.

It is not necessary, however, to assume that the Romanist missionaries have no bonâ fide ground of complaints. How far they provoke any injuries suffered by unwarrantable pretensions and usurpations of authority not properly attaching to their mission, is another thing. If it were a question of tolerance, even Protestant powers might be willing to incur some risk and damage in their material interests for an object so highly appreciated by all. But it is not tolerance which is denied them, but something quite different and thoroughly antagonistic. It is too much therefore to expect that Protestant nations, or Russia with its Greek Church, should submit to have all their interests imperiled in order that ultramontane doctrines and Papal rule should be established in China under a French Protectorate. That which France herself steadily resists at home cannot with any show of consistence be imposed on other nations, either by missionaries or her troops. Still less can England, America, or Prussia, all Protestant states which have maintained the opposite principle through centuries of war and effort, see with equanimity an enemy no longer able to find a resting-place in Europe make a safe lodgment in the Far East with the aid of French bayonets, at the expense of every interest they possess in those regions. It is not a question of theology or the relative merits of Protestantism and Papacy. Whether the latter, cleared of some of its non-essentials and corruptions, might not exercise a more beneficial influence among Asiatic races, and be more readily accepted by them than any existing form of Protestantism, may fairly be considered a matter of opinion, in which most earnest and sincere believers in the divine origin and authority of Christianity may entertain different views. It is not the spiritual but the temporal bearing of ultramontane theories and operations which affects government.

And as regards this country more especially, apart even from the ulterior tendencies and schemes of the Romanist missions, there can be no doubt, I think, that when M. Lagréné, the first French minister in China, introduced a clause in his treaty stipulating for the restoration of all land or houses which, on the expulsion of the Roman Catholic missionaries at the beginning of the eighteenth century, were confiscated to the state as having belonged to the different missions all over the country, he planted the seed for plentiful and never-failing crops of contentions and heart-burning with the Chinese authorities, by which in the end I believe all the property they may acquire in virtue of the treaty will have been dearly purchased. But apart also from this fruitful source of ill blood and popular hostility, the special feature attaching to the Romanist pretensions lies in the fact that it is impossible for the Chinese government ever to satisfy them. To yield to their claims for authority, and a protectorate over Chinese subjects, would be for the emperor to abdicate in effect, and renounce the rights of sovereignty over his own people. Therefore, so long as a powerful foreign state like France undertakes to support these Romanist missions, and fight their battles, there can be neither peace nor security.

The grievances of other foreign powers, those more especially who have large commercial interests engaged, are of a very different type, and would seem to admit of far easier redress, although none can be obtained, or only of so tardy and imperfect a character that it amounts almost to a total denial of justice. If there were any question of coercion and the policy of restoring to it, it would surely be in such cases that the strongest argument might be found where the wrong or injury is undeniable, and the benefit of any success would be common to all.

I happened lately to have occasion to refer to the correspondence of my predecessor Sir Frederic Bruce, in 1863, with the Prince Kung, and I could not help being struck with the stereotyped forms of complaint reiterated then for the twentieth time, year after year, and as applicable now as then without the alteration of a word. In a memorandum of the substance of observations addressed to the Prince of Kung by Sir Frederic Bruce on the 5th of June, 1863, the following passages occur, and are so entirely to the point that I cannot forbear quoting them as they stand:

“These expectations have not been realized. At several of the parts the treaty is daily broken in matters great and small, and the central government, if not unwilling, shows itself unable to enforce a better order of things. The orders sent by the Foreign Board when Sir Frederic Bruce complains are not carried out, either because the local authorities do not stand in awe of the Foreign Board, or because they do not believe that the Foreign Board issues them in earnest.

Questions of this sort have again and again been brought forward by Sir. F. Bruce. The Foreign Board has gone through the form of issuing instructions thereupon, but causes of complaint remain as they were, either because the local authorities do not fear or because the Foreign Board does not care. Seeing that none of the authorities whose conduct has been complained of have been punished or removed; that officials notoriously hostile to foreigners have been appointed to place where they have increased opportunity of indulging their anti-foreign tendencies, while in one or two instances, as at Canton, Newchwang, and Foochow, officials of friendly dispositions have been withdrawn, Sir F. Bruce is induced, however, reluctantly, to infer that if the imperial government be not adverse to foreign intercourse, it is, at all events, indisposed to do what is necessary to teach the people and local authorities that China is sincerely desirous of friendly relations with foreign powers.”

And again, in a letter dated June 16 of the same year, Sir Frederic remarks: “Complaints are incessant from almost every port of entire indifference on the part of the authorities to the provisions of the treaties affecting transit duties, passports, the free employment of Chinese, the acquisition of building sites, and the recovery of debts.”

“I do not deem it worthwhile to go more into detail, because there is no case before me in the catalog of those still unsettled which could not have been disposed of without reference to the capital and which could not now be disposed of in a few days were the local authorities persuaded of the fact that the treaties form part of the law of the land, and that neglect or violation of their provisions will be denounced and punished as breaches of the law.”

This is, in fact, the summary of a whole series of dispatches, and were I to write as many more on the present state of our relations I could no more completely or accurately describe it. And this was more than three years ago.

The Government of the United States of America and of Great Britain are the most seriously aggrieved because their commerce and material interest of various kinds are so immeasurably greater than those of other nations in China. Russia has no doubt large territorial and commercial interest on the northern and western boundary, and, as I learn from its representative, they are not without grounds of complaints, aggravated by the same inertness or indisposition to do justice. But the greatest amount and multiplication of cases requiring redress fall necessarily to the share of Great Britain and America, from the greater magnitude of interests and more numerous points of contact with the Chinese. On them also, therefore, is laid in the present state of affairs the greatest burden of patience and forbearance.

And it is this long animosity which is made a subject of reproach to their representative by the French chargé d'affaires. Impatient of delay and eager to strike as the readiest means of obtaining the satisfaction he despairs of otherwise securing, and strong in the belief that it is only by such action China can be either promptly or effectually shaken out of the rut of old prejudices and retrograde ways, he condemns all reliance on milder means as lamentable weakness as well as the worst policy.

To Great Britain more especially he disposed to attribute, by her willingness to add to the difficulties of the present government by any action calculated to weaken its power or influence with its own subjects, and her generally conciliatory spirit, the resistance which he meets with in all his efforts to obtain prompt redress; and he conceives our moral support to the existing government is not only a mistake but a main cause of an indisposition to change or progress, which all, nevertheless, are pressing upon it as necessary to its own security and advancement. That he should also attribute our caution or reluctance to force them on in the paths of innovation against their will and before they are satisfied of its prudence or wisdom, to an all-engrossing and sordid care for our own interests to the

prejudice of all civilization or progress in this country, will hardly be a matter of surprise. Nor should I allude to it not that undoubtedly these opinions are communicated to his government, and whatever may be the degree of influence they may be calculated to exercise upon the French executive, it is only right that Her Majesty's government should be in a position to act upon the knowledge of the views and motives attributed to them, as well as those maintained by the French Representative in support of a policy diametrically opposed to that which they desire to see followed in this country.

I can only say in conclusion that I consider the Romanist missions, and the action of the French in their support, the greatest danger to our interests in China and the continuance of good relations with either people or government; and no less certainly, in my opinion, the most serious impediment to any improvement in material civilization. It is impossible to follow the conversation with the Chinese Minister Wenseang, the most intelligent and liberally-disposed member of the Yamên for Foreign Affairs, and not see that the one predominant idea which presented itself to his mind whenever railroads, telegraphs, or other European innovations were in question, was the fear of opening a door to further interference and dictation on the part of the French under pretext of vested interests.

M. de Bellonet may possibly believe that it would only require firmness and resolution on the part of the treaty powers, or even one of them if the others did not by their support and sympathy neutralize the effect, to compel the Chinese government to enter at once on a course of reform and innovation, and to render prompt justice in all cases of wrong inflicted on foreigners by the provincial authorities. He may think that, without any resource to arms, all the calamities with which the empire is threatened by the continuance of abuses and vain efforts to perpetuate a feeble and utterly corrupt administration might thus be averted to the great benefit of Chinese and foreigners alike. And if not, yet the best and safest policy would be to dictate, not to temporize, and, other means failing, to use coercion and put the whole empire under tutelage, as dependent states are in India. He has certainly so expressed himself on more than one occasion when speaking on the subject to me and to others.

That a French minister should deem such a system as France might establish an undoubted benefit again to any other nation is not perhaps unnatural; but the representatives of other powers may be excused if they place less implicit trust in a régime of sub-lieutenants or prefects for the government of 400,000,000 of an Eastern race, whose language not twenty Frenchmen can either speak or understand.

There is no empire in the world with so vast a population or so entirely homogeneous in race, language, customs, and religion, and it may well seem strange that France, which in the recent declaration of her emperor proclaims the indisputable right of nationalities to form themselves in unity, should be the most active agent, by her representative here, for the disintegration or dismemberment of China as a means of advancing good government and civilization.

But, as I have already remarked, the interests are too great for a hazardous or experimental policy; and the field of operations is on too vast a scale. We have nearly as strong reasons as the Chinese for being very slow in departing from the status quo, unsatisfactory as this may be; for any great change during the minority of the emperor, as I have already pointed out in a recent dispatch, is sure to be attended with equal risk to all material interest. It is much more difficult than many suppose to improve an Oriental government, owing to the badness of the instruments by which improvement is to be carried out. And this, if all others were wanting, is a strong argument in justification of their obstinate adherence to custom and routine in preference to innovation.

On the other hand, it is impossible to deny that great and tangible benefits accrue to foreign nations under existing treaties, however imperfectly in many instances their conditions are fulfilled. These advantage, it is quite true, are not without certain drawbacks; but it is impossible to maintain that the injury resulting is either very great in extent or serious in its bearing on the whole results. And the endeavor to remove them by the summary action advocated by the French representative in connection with views and aims of the Romanist missions in the interior would be simply to sacrifice a great and substantial good to escape a comparatively small evil and for at best a very doubtful future gain. It would be, above all, to abandon every hope of improvement in this generation or of progressive changes by more rational modes of proceeding.

This is the view equally entertained by my colleagues and myself, who see more to fear than to hope from any innovations forced upon either the people or the government by foreign influence. We are of the opinion that the more immediate result of any such attempts would be anarchy and

revolution with the total destruction of a valuable and flourishing trade, which, notwithstanding all shortcomings of the existing government and many real and constantly recurring grounds of complaint, continues to prosper and increase. However small the hope of any rapid or spontaneous improvement, or poor the chances of progress either in civilization or good government in the present aspect of affairs, we are satisfied they would be infinitely less under the pressure of foreign coercion or dictation, while the injurious effects to be anticipated are altogether incalculable.

The one question, therefore, is, which policy shall prevail? If the Romanist missionaries in the interior and the French representative at Peking are allowed to pursue the course they deem best, it will very certainly not be a policy of forbearance or non-interference, but one of menace and coercion, leading rapidly to acts of war, and possibly to dismemberment. It rests with the other foreign powers to determine how far such action on the part of France is compatible with their common interests, or the preservation and enjoyment of treaty rights in China; and if judged to be adverse to both, by what means a more temperate and pacific line of conduct may be secured.

13. 15 janvier 1867 (Amiral Roze à Prosper de Chasseloup-Laubat)

À bord de la *Guerrière*, Yokohama, le 15 Janvier 1867

Monsieur le Ministre,

Votre Excellence sait maintenant dans tous ses détails les événements qui viennent de se passer en Corée. Dans mes lettres successives du 23 Août, du 11 Sept., du 6 Octobre, du 22 Octobre et du 17 Nov. 1866, j'ai eu soin de lui faire connaître mes intentions, mon but et plus tard les opérations que j'ai dirigées contre ce pays pour remplir ce que je considérais comme un devoir, comme une des obligations de mon commandement. Je ne lui ai rien tu et en relisant ma correspondance, il me semble n'avoir rien à y ajouter pour vous permettre d'apprécier ma conduite en pleine connaissance de cause. J'attendrais donc avec confiance le jugement de l'Empereur et le vôtre, si une lettre que je viens de recevoir de Notre Chargé d'Affaires à Pékin et je vous envoie ne m'obligeait à revenir sur ces faits et à repousser certaines impressions dont M. de Bellonnet s'est fait trop facilement l'écho. Je me serais abstenu d'en entretenir V. Excellence s'il ne m'avait annoncé que ces impressions étaient reproduites par lui auprès du Gouvernement de l'Empereur. Avant d'examiner cette lettre dont le ton et la forme ne peuvent s'expliquer, il est nécessaire de bien préciser la politique que l'agent diplomatique a voulu m'imposer de celle que je me suis cru obligé de suivre. De ce rapprochement ressortira, j'ai lieu de le croire la raison, sinon la justification de l'amertume dont je ne puis m'empêcher de me plaindre.

Les idées de M. de Bellonnet se trouvent exposées dans la dépêche qu'il m'a écrite le 13 Juillet dernier et que j'ai communiqué à Votre Excellence le 7 Septembre suivant. A peine le massacre de nos missionnaires lui fut-il connu qu'il prononça la déchéance du Roi de la Corée et qu'il en fit la notification officielle au Cabinet de Pékin, il prit même sur lui de nommer son successeur. Je dirais en passant que le choix n'était pas heureux car le successeur ainsi désigné n'était autre que le père du Roi régnant, l'auteur de la persécution, l'ennemi irréconciliable des chrétiens. Les biens de la famille royale devaient être confisqués, de même que ceux des principaux mandarins, Séoul devait être prise et nous ne devons l'abandonner qu'après avoir amené le Gouvernement à traiter avec nous. En attendant, les Douanes devaient être confisquées des notre arrivée, car il importait de nous faire rembourser de toutes nos dépenses. Il eût été peut-être difficile de trouver une Douane dans un pays isolé, sans relations, ni commerce avec l'extérieur, mais j'ai dû citer ce détail pour prouver que rien n'avait été oublié. Tel est en résumé le plan qui fut arrêté dans le Cabinet de M. le Chargé d'Affaires, livré à la publicité et qui me fut ensuite transmis pour l'exécution. C'était une déclaration de guerre en forme, une expédition contre le pays tout entier, avec ses chances bonnes ou mauvaises, ses complications et ses hasards M. de Bellonnet avait en même temps il est vrai, la bonté de m'informer qu'il assumait toute la responsabilité de ces entreprises, mais quand il s'agit d'opérations de cette importance, un Commandant en chef, comme Votre Excellence a eu soin de me le dire elle-même dans ses instructions, a sa part d'initiative et d'appréciation qu'il ne lui est pas permis d'abdiquer. Le meurtre de nos compatriotes m'avait profondément ému. Quelque soit le respect et l'admiration que je professe pour nos missionnaires, ce ne fut pas la question religieuse qui me parût en cause, ce fut la France elle-même outragée dans ses enfants. A un tel forfait, il fallait une vengeance soudaine et

éclatante, mais si pour l'obtenir il m'eût fallu suivre M. le Chargé d'Affaires jusqu'au point où il voulait me conduire, je n'hésite pas à déclarer que je n'aurais rien commencé avant de recevoir les instructions de Votre Excellence. Heureusement le but pouvait être atteint sans aller ni si vite, ni si loin. Comme représentant le bras de la France j'avais, je le répète, un devoir à remplir : Venger la mort de nôtres, mais je devais m'arrêter à la limite rigoureuse de ce que je pourrais (Sic) faire avec les moyens dont je dispose. Aller au delà, c'eût été dépasser mes obligations et engager, peut-être, la politique de l'Empereur, ce que je devais éviter à tout prix.

L'apparition de toute ma Division sur les côtes de la Corée et la destruction du premier point important que je reconnaîtrai sur ma route me parurent devoir remplir le but que j'avais en vue. Après y avoir mûrement réfléchi, ce fut le programme auquel je m'arrêtai et je ne crains pas de dire que je l'ai entièrement accompli. Il avait loin de là, sans doute, aux plans ambitieux de Monsieur le Chargé d'Affaires mais encore aujourd'hui je me félicite de m'être arrêté aux modestes propositions d'une action purement maritime que j'ai engagée à mon heure et que j'ai terminée à mon gré.

Quoiqu'il en soit, Monsieur le Ministre, cette divergence d'opinions a été le point de départ de la Division qui s'est élevée entre M. de Bellonnet et ma Division que je déplore et qui me vaut aujourd'hui des appréciations dont la forme n'a pas même le mérite d'atténuer l'injure. Si ces récriminations n'atteignaient que moi, fort de ma conscience, je n'aurais garde de m'y arrêter ; mais comme elles intéressent la vérité et qu'elles pourraient fausser, le jugement public, je me dois à les relever avec toute l'énergie dont je suis capable.

Dans la lettre qu'il m'a écrite et par laquelle il m'informe qu'il proteste contre mes actes auprès de son Département, M. le Chargé d'Affaires se demande si le meurtre de nos missionnaires a bien été vengé et il se prononce, sans hésitation, pour la négative. Si M. de Bellonnet veut dire que quelle que soit la satisfaction que nous ayons obtenue, elle n'équivaudra jamais à la perte de neuf hommes de coeur et de vertu, je suis de son avis. Mais s'il entend contester la sévérité de la leçon que nous avons infligée à la Corée et les effets qu'on doit en attendre, on ne peut l'attribuer qu'à son éloignement des lieux et aux renseignements intéressés qu'il a dû recevoir. La prise, l'occupation et la destruction de Kang-hoa sont des faits qu'il ne peut révoquer en doute. Est-il vrai qu'ils puissent être sans résultats ? Kang-hoa était une des principales villes, un des boulevards de la Corée. Placée à l'entrée de la rivière qui mène à la Capitale qu'on protège, sa conservation intéressait, au plus haut point, la sécurité et l'honneur du pays. Abondamment pourvue d'approvisionnements de toute espèce, d'armes et de munitions de toute sorte ; passé dans une résidence royale et de splendides demeures officielles, elle représentait une valeur dont il serait difficile de dire l'importance. En le détruisant, nous avons frappé le Gouvernement Coréen dans sa force, dans son prestige et dans ses richesses. Au seul point de vue matériel, n'est-ce pas une vengeance capable de faire réfléchir celui qui l'a subie ? Au point de vue morale l'humiliation qui en est la suite n'est-elle pas faite pour abaisser l'orgueil le plus intraitable ? Poser ces questions, Monsieur le Ministre, c'est les résonances à moins d'être aveuglé par la colère et la passion. Dire que la Corée est vaincue et soumise serait sans doute, aller au delà de la vérité, mais ses murailles détruites, ses forts renversés, ses palais ruinés resteront longtemps comme un enseignement qui préviendra, j'en ai l'espérance, le retour des cruelles persécutions qui ont si souvent ensanglanté ce pays.

Contester la portée de tels événements, refuser toute espèce de mérite et de valeur à mes opérations, ce n'est, après tout, qu'une opinion individuelle dont je pourrais laisser au temps le soin de faire justice. Mais M. de Bellonnet va plus loin et se livrant à des insinuations que je me refuse à qualifier, il laisse croire à un échec qui intéressait les armes de la France. C'est ici surtout, Monsieur le Ministre, que je proteste de toutes mes forces contre une pareille appréciation et que je m'élève, avec indignation contre le sentiment qui l'a dictée. Dès le principe, mon programme a été connu de tous : frapper un coup sur un point quelconque et nous retirer ensuite, notre rembarquement n'a point été précipité ni forcé ; il a eu lieu, quoiqu'on puisse dire M. le Chargé d'Affaires, librement et à l'heure que j'avais fixée en dehors de tous préoccupations. Nous avons pris Kang-hoa le 16 Octobre et dès le lendemain, je pensais au retour, convaincu que mon but était atteint. Si, après réflexion, je me décidai à différer de quelque temps, c'est que je crus indispensable de faire explorer l'île pour me procurer quelques renseignements sur les moeurs, les coutumes, les produits et l'industrie du pays. Il me paraissait, d'ailleurs, nécessaire de compléter les travaux hydrographiques qui avaient été entrepris depuis l'île Boisée jusqu'à la rivière de Séoul. Le commerce, la navigation et les entreprises que l'avenir pourrait amener étaient également intéressées à l'accomplissement de ces travaux. Un incident

qui se produisit le 19 Octobre vint encore ajouter une raison de plus à cet ajournement. Un émissaire se disant envoyé de Séoul m'apporta une lettre du Roi. Cette lettre me donna des espérances qui ne se sont pas réalisées et m'obligeait à attendre l'effet de la réponse que je dus y faire. C'est ainsi que nous atteignîmes la fin d'Octobre et comme je n'avais reçu aucune nouvelle communication du Gouvernement et que l'hiver se faisait déjà rigoureusement sentir, je décidai d'une manière irrévocable que notre départ aurait lieu dans les premiers jours du mois de Novembre. On commença aussitôt la destruction de toutes les propriétés de l'Etat. Plus de 200 jonques furent coulées ; on fit sauter les poudrières et d'innombrables Magasins, avec tout ce qu'ils contenaient, furent mis à feu. Bientôt, il ne resta plus debout que la résidence royale et le Yamoun du Mandarin qui servaient de logement à une partie de nos hommes et qui, pour cette dernière raison, ne devaient être rasés qu'au dernier moment. C'est dans ces entrefaites que j'appris l'existence d'une citadelle dont personne ne m'avait parlé jusque-là et qui, disait-on, était presque inexpugnable. On assurait que Corps de soldats indigènes avait passé le bras de mer, les jours précédents, et était y prendre ses logements. Nous étions du 8 Novembre et tout prêts à lever la campagne. Cependant je voulus savoir à quoi m'en tenir et je décidai qu'une dernière reconnaissance serait faite de ce côté. A cet effet, le 9, du matin, une colonne de 150 hommes se mit en route sous le Commandement de M. le Capitaine de vaisseau Olivier ; elle n'avait d'autre mission que de reconnaître position, si elle existait et de compléter ainsi les renseignements sur les fortifications du pays. Je lui donnai l'ordre formel de rentrer le soir même. Vers 11 heures du matin, la colonne arriva en vue d'une forteresse dont les proportions dépassaient ce qu'on nous avait dit d'elle. Si Votre Excellence veut bien se reporter mon rapport du 17 Novembre dernier, elle y trouvera des détails qu'il est inutile de reproduire ici. Le Commandant Oliveir s'approcha d'une distance de trois à quatre cents mètres après avoir pris toutefois les précautions commandées en pareille circonstance. Rien ne faisait supposer la présence de l'ennemi et nos hommes se disposaient à pénétrer dans l'enceinte, quand une grêle de balles vint tout à coup les assaillir. Les remparts se garnissent comme par enchantement de soldats. Les témoins les plus véridiques portent leur nombre à trois mille au moins. En même temps, une masse considérable fait éruption au dehors. Un instant surprise par cette attaque inattendue, la petite troupe du Commandant Olivier se réforme sous la valeureuse impulsion de son chef et refoule l'ennemi dans ses retranchements.

Cent cinquante hommes luttant à découvert contre 3,000 et forçant ces derniers à rentrer précipitamment derrière leurs murailles, voilà un spectacle que l'on ne saurait trop admirer et dont on peut être justement fier. Cependant notre Colonne ne se replia pas. Dans l'impossibilité où elle était d'entamer des murailles, puisqu'elle n'avait pas d'artillerie, elle choisit une position et continua bravement à harceler la garnison qui encombrait les parapets intérieurs. Elle espérait une nouvelle sortie mais il n'en fut rien. Bien convaincu de son infériorité, l'ennemi n'entendait combattre qu'à l'abri de ses remparts. C'est seulement après une heure d'un audacieux défi que l'on se décide à l'abandonner la place. Le Commandant Olivier régla tous les détails de la marche et notre petit corps défila, tête haute, sous les yeux des Coréens avec autant d'ordre qu'au sortir de ses cantonnements, nous ne laissons pas une bayonnette derrière nous !

Cette affaire était-elle de nature à modifier mes projets ? Je ne le pensai pas, ja ne le pense pas encore. Nous avons eu, il est vrai, vingt-neuf hommes de blessés, tout légèrement ; mais le chemin par lequel les Coréens avaient tenté leur sortie était littéralement couvert de cadavres et toutes nos tentatives pour les amener au combat avaient été inutiles. Fidèle à ma programme, je fis achever la destruction de la partie officielle de la ville de Kang-hoa dans la journée du 10 et 11, chacun avait repris à bord des bâtiments son poste accoutumé.

Voilà le récit fidèle de cette rencontre ; libre à M. de Bellonnet de la considérer comme un échec. Pour tout esprit non prévenu, elle fait le plus grand honneur à nos marins et elle atteste une fois de plus leur courage, en même temps qu'elle prouve la terreur que nous avons su inspirer aux soldats coréens.

L'honneur de la France, Monsieur le Ministre, m'est plus cher que ma propre réputation et si j'avais eu le malheur, comme on ne craint pas de l'insinuer, de l'engager dans la plus modeste mesure, aucune considération ne m'eût empêché de vous en faire l'aveu et de supplier Votre Excellence de me donner les moyens de laver une telle injure. Mais grâce à Dieu il n'en est rien ! Loin d'être engagée, la France doit être satisfaite ; vengée et libre de son action, et elle peut s'arrêter là, ou poursuivre jusqu'au bout l'oeuvre que nous avons commencée ; mais dans cette grave question elle n'aura à s'inspirer que de ses intérêts seuls.

L'exagération de M. le Chargé d'Affaires ne s'est pas arrêté là et le rapprochement qu'il fait entre la journée du 29 Juin 1859 en Chine et la journée du 9 Novembre en Corée, est une preuve des erreurs que peut être faire (Sic) commettre la passion quand on la prend pour conseillère. Dans le désastre du 25 Juin, les Anglais perdirent 400 hommes et 3 bâtiments. Obligés de battre en retraite et de se rembarquer à la hâte sous le feu de l'ennemi, ils laissèrent derrière eux une quantité d'armes et de munitions. Là, certainement l'honneur de l'Europe était en jeu et sa peine de renoncer à toute considération et à toute influence dans l'Extrême Orient, il fallait frapper un grand coup. C'est ce qui décida l'expédition de la France et de l'Angleterre en 1860. Y-a-t-il rien de semblable dans ma situation ? Non seulement nous n'avons perdu ni un bâtiment ni un homme ; mais encore nous n'avons pas eu à déplorer le plus léger accident ; j'ai accompli tout ce que je voulais et réalisé tout ce que je m'étais promis. M. l'Amiral Hope, arrêté à l'entrée du Peïho, est forcé de rétrograder après un combat sanglant. En Corée, au contraire, nous avons pénétré jusqu'au coeur du pays, nous y avons tenu garnison pendant près d'un mois et nous ne l'avons quitté que quand il ne nous était plus utile d'y rester. Encore une fois, Monsieur le Ministre, peut-on trouver la moindre similitude entre ces deux dates rapprochées avec une si fâcheuse intention ? Quant aux discours que M. de Bellonnet attribue à quelques Coréens dans le Yamoun de Pékin, il leur a donné certes plus d'importances qu'ils ne méritent. C'est bien peu connaître l'esprit des nations orientales que d'exiger d'elles de la sincérité et l'aveu d'une défaite. Les puissances Européennes n'ont pas eu des succès en Chine qui n'ait été l'occasion par la gazette officielle des plus incroyables récits. Même après la signature du Traité de Pékin, tout le monde sait que les Mandarins se vantèrent de nous avoir chargés et que des placards répandus partout l'annoncèrent aux divers parties de l'Empire.

J'ai la ferme confiance, Monsieur le Ministre, que Votre Excellence apprécie toutes ces récriminations à leur juste valeur ne me jugera que sur des rapports véridiques et complètement désintéressés. Je n'ai pu suivre M. de Bellonnet dans une politique qui m'a paru contraire à mes devoirs, j'ai témoigné de l'éloignement pour des relations particulières qui ne me semblaient point enviables. Plusieurs lettres officieuses que m'a écrites cet agent diplomatique ont laissé percer des tendances et une tournure d'esprit qui n'allaient point à mon caractère ; je n'y ai répondu que par des témoignages non douteux d'indifférence ; ce sont là, sans doute, ses griefs contre moi. Je regrette, pour lui, que dans des circonstances aussi graves il ait laissé ses susceptibilités ou ses rancune personnelles l'emporter sur les intérêts de la justice et de la vérité. Quant à moi, si pénible qu'il me soit de parler de mes actes, je répète que mon excursion en Corée a été suivie d'un plein succès. Commandé par d'impérieuses circonstances, exécutée avec des moyens infiniment réduits et terminée dans les limites de temps et d'importance que je m'étais tracés à l'avance, cette expédition, je ne crains pas de le dire, si modeste qu'elle soit, fait honneur à Notre Marine. Grâce à elle, la France a pénétré la première dans un pays resté jusqu'ici fermé à la lumière et si jamais ses intérêts l'y ramènent de nouveau elle n'y trouvera que des souverains dignes d'elle et dont chacun de nous est fier.

Je suis avec un profond respect, Monsieur le Ministre,
De Votre Excellence, Le très obéissant serviteur
Le Contre-Amiral Commandant en chef,

G. Roze

P. S.

J'ai eu l'honneur de joindre à mon premier rapport une carte à grands points de la route suivie dans le golfe du Prince Jérôme, ainsi que la carte du canal de Kang-hoa et de la rivière de Séoul jusqu'à la rive la plus rapprochée de cette capitale. Ces cartes pouvaient suffire à l'intelligence de nos opérations ; cependant pour plus de facilités, j'adresse aujourd'hui à Votre Excellence un nouveau corquis réduit où les positions sont mieux déterminées. Les officiers chargés de soin s'occupent, sans interruption, de dresser les cartes rectifiées d'après nos dernières observations et j'espère que je serai bientôt en mesure d'adresser à Votre Excellence l'ensemble de nos travaux hydrographiques qui les accompagnent.

14. 18 janvier 1867 (Prosper de Chasseloup-Laubat à l'amiral Roze)

Monsieur le Contre Amiral,

Lorsque vos dépêches m'annonçant le meurtre des missionnaires français en Corée, et contenant le récit que vous avait remis le R. P. Ridel me sont parvenues, je me suis empressé par une lettre de ma main, en date du 8 Septembre, de vous faire part des observations que me suggérait le projet dont vous m'entretenez de vous rendre sur les côtes de cette contrée pour obtenir du Gouvernement Coréen la satisfaction que nous avons légitimement droit de prétendre pour l'acte cruel dont il s'était rendu coupable. Mais, pendant ce temps, les événements avaient marché, vous aviez reçu de M. de Bellonet, chargé d'Affaires de France à Pékin, l'invitation de venger le meurtre des missionnaires, et cet agent diplomatique avait même par des actes que je n'avais pas examinés ici, prononcé la déchéance du Roi de Corée, mais, par des réponses auxquelles j'ai donné mon entière approbation, vous aviez fait connaître à M. de Bellonet que la Corée étant indépendante, d'après ses propres affirmations, du Gouvnt de Pékin, il appartenait uniquement au Commandant en chef de la Division navale d'examiner ce que les forces dont il disposait lui permettaient de faire pour la protection de nos nationaux, et que dès lors à vous seuls dans ces parages était remis le soin de décider.

Quoiqu'il en soit, invité à agir par M. le Chargé d'Affaires à Peking, ému sans aucun doute des récits de R. P. Ridel enfin, ayant comme Commandant en chef des forces navales françaises dans l'extrême Orient à protéger tous les sujets de l'Empereur et à maintenir l'influence de notre pavillon, vous vous êtes décidé à vous porter sur les côtes de la Corée. Après une navigation pleine de périls, vous êtes arrivé à l'embouchure du Han-Kiang que vous avez remonté jusque devant Séoul.

Cette reconnaissance, M. le C. Amiral, vous fait le plus grand honneur ; conduire avec autant de hardiesse que de prudente intelligence, votre navigation dans une mer presque entièrement inconnue, sans cartes, et sur ce fleuve rempli d'écueils qu'aucun navire européen n'avait, que je sache, jamais parcouru, enfin vos travaux hydrographiques, tout cela mérite de sincères éloges, et je suis heureux d'avoir à vous les adresser.

Toutes fois, ne pouvant, avec les moyens que vous aviez, rien tenter de sérieux contre la Capitale de la Corée placée à quelques kilomètres des rives du Han-Kiang, vous avez dû vous retirer, il eut été imprudent d'agir autrement. Mais, revenu à Tché-fou, vous y avez réuni toutes vos forces, vous vous êtes préparé à l'expédition que vous méditez. Vous avez donc conduit vos navires au mouillage de l'Île Boisée et, après avoir parcouru une partie de la Rivière Salée, vous avez mis à terre vos compagnies de débarquement, et, par un coup de main aussi brillant qu'heureux vous vous êtes emparé de la ville de Kanghoa.

Jusque là, M. le C. Amiral, il n'y avait lieu que de se féliciter de tout ce que vous aviez fait sans doute lorsque vous mettiez à terre vos compagnies de débarquement et que vous vous dirigiez sur Kang-hoa, vous vous éloigniez de vos canonniers, vous ne pouviez plus être protégé par leur feu ; mais enfin si vous rencontraient un ennemi qui vous forçât à vous retirer, vous pouviez regagner le rivage, et dans ce cas même un succès ne pouvait pas avoir de conséquences trop graves.

Mais lorsqu'après la lettre du Roi reçue, vous ne voyez autour de vous que le vide fait par ordre du Gouvernement Coréen, vous restez vingt jours à terre, lorsque vous envoyez des reconnaissances à des distances considérables, lorsqu'un détachement de 180 marins, placé sous le commandement d'un Capitaine de vaisseau s'en va à, à 18 kilomètres, attaquer une pagode fortifiée, et revient avec une trentaine d'hommes blessés. Ayant ainsi parcouru 36 kilomètres en une journée — je ne puis, je vous l'avoue, m'empêcher de vous témoigner mes regrets qu'on se soit ainsi écarté de tous les principes qu'il importe à la Marine d'observer d'abord pour ne pas engager le Gouvernement de l'Empereur au delà de ce qu'il entend faire, ensuite pour que la Marine elle-même ne soit pas exposée à de singuliers mécomptes.

Si, au lieu de rester aussi longtemps à terre le surlendemain de la prise de Kang-hoa vous aviez annoncé au Roi de Corée que la ville serait détruite dans le cas où une journée s'écoulerait sans qu'il vous eût donné satisfaction ; si, ne voyant rien venir, vous aviez immédiatement opéré la destruction que vous avez réalisée, plus tard, et si vous aviez après cela embarqué vos compagnies, alors vous auriez frappé de stupeur toute la Corée et son Gouvernement qui se seraient crus sans cesse exposés à vos coups ; vous auriez pu même proclamer que vous vous reviendriez quand vous le voudriez et peut-être vous eût-on fait des offres si l'année prochaine ou eût vu vos bâtiments venir au moment des arrivages de riz, bloquer le Han-Kiang.

Je crains, au contraire, que votre départ opéré après l'affaire de la pagode, et quand des troupes déjà nombreuses étaient parvenues à franchir la rivière Salée, n'ait singulièrement affaibli l'effet qu'a pu produire la destruction de Kang-hoa. Sans doute, il n'y avait pas à hésiter dans les circonstances où vous vous trouviez, il fallait quitter la Corée ; mais aux yeux des populations de ces contrées et devant les proclamations que le Gouvernement Coréen n'aura pas manqué de répondre, nous aurons dû paraître contraints à la retraite.

Des dépêches télégraphiques qui sont venues de Chine par la voie de la Russie, et qui ont procédé de plusieurs semaines l'arrivée de la lettre par laquelle vous m'annonciez la prise de Kang-hoa, et votre seconde lettre me faisant connaître que vous aviez embarqué vos compagnies avaient présenté cette affaire comme une sorte d'échec à notre influence. Je ne pense pas qu'il en puisse être ainsi, mais vous comprendrez combien la situation eût été différente si vous n'aviez pas prolongé votre séjour à terre après votre brillant coup de main.

Enfin, M. C. Amiral, vous comprendrez dans quelles graves difficultés se trouverait placé le Gouvernement de l'Empereur si ce détachement de 180 marines envoyé à 18 kilomètres, et qui est revenu si maltraité, avait été détruit, comme cela eût pu arriver au milieu d'un pays inconnu, rempli d'ennemis que vous-même considérez comme loin d'être sans valeur.

Quoiqu'il en soit, le Gouvernement de l'Empereur a dû, dans une note que vous trouverez au Moniteur du 8 du ce mois, rendre compte de tout ce qui s'est passé. Vous remarquerez que cet article se termine par ces mots : "la destruction de Kang-hoa a dû prouver au Gouvernement coréen que le meurtre des missionnaires français ne restait pas impuni."

C'est vous dire, M. le Contre Amiral, que le Gouvernement de l'Empereur ne se croit pas dans l'obligation de dépasser, quand à présent, ce que vous avez fait, et que dès lors, vous n'avez rien à entreprendre, sans que de nouvelles instructions vous aient tracé la ligne de conduite à suivre. Je pense d'ailleurs, que vos premières dépêches me donneront de nouveaux renseignements sur toutes ces choses.

Je vous envoie la liste de récompenses que l'Empereur a bien voulu accorder à votre Division.

15. 31 janvier 1867 (Amiral Roze à Prosper de Chasseloup-Laubat)

L'amiral Roze était très mécontent de la manière dont la presse chinoise avait écrit sur son expédition.

À bord de la Guerrière, Yokohama, le 31 Janvier 1867

Monsieur le Ministre,

Les détails que j'ai donnés à Votre Excellence sur notre excursion en Corée pourraient me permettre de ne pas revenir sur cette affaire. Mais il n'est peut être pas inutile d'appeler votre attention sur le langage que la Presse Anglaise de la Chine n'a cessé de tenir depuis notre retour, avec un parti pris de dénigrement et dans un but qu'il est facile de saisir.

Votre Excellence a connu le programme que je m'étais tracé après mon exploration de la rivière de Séoul. Ayant reconnu l'impossibilité d'aller, avec les seules forces dont je disposais, venger dans la Capitale de la Corée, le meurtre de nos missionnaires, j'avais conçu la pensée de frapper le Gouvernement de ce pays dans l'île de Kang-hoa, place forte que je rencontrais sur ma route et qui, par son importance ainsi que par les richesses militaires qu'elle renfermait, méritait de fixer mon attention. Là s'arrêtaient mes projets et l'attaque que je méditais restait ainsi dans le cercle moins étendu, mais plus certain, d'une opération essentiellement maritime. Ce plan a été exécuté comme ja l'avais conçu et la destruction des Etablissements de Kang-hoa est là pour l'attester.

Cependant le commerce étranger de la Chine qui s'était flatté qu'un pays nouveau allait être ouvert à ses convoitises, et qui attendait la réalisation de cet espoir comme un résultat certain de notre expédition, fut déçu en apprenant que je m'étais arrêté à Kang-hoa et, oubliant les motifs plus élevés qui avaient dicté ma détermination, ne vit en jeu que ses intérêts méconnus.

Aussitôt la Presse Anglaise de Shang-haï se fit l'écho de ses doléances et animée, en outre, de cet esprit triste rivalité qui l'a portée, de tout temps, à dénigrer ce qui peut procurer quelque

honneur à la France, la Presse Anglaise, dis-je, s'éleva contre les résultats de notre entreprise et s'attacha par des insinuations sciemment injustes à dénaturer les faits avec l'intention bien évidente de laisser croire que notre oeuvre devait être continuée.

Votre Excellence, j'en ai la ferme confiance, ne se sera pas méprise sur le calcul d'un pareil système qui chercherait inutilement à cacher le but vrai d'un désir intéressé.

Depuis longtemps déjà la spéculation avait les yeux impatientement tournés vers la Corée ; elle en attendait des éléments de fortune qu'elle avait vainement poursuivis. Dans la seule année de 1866, l'Emperor, petit navire à vapeur appartenant à la Maison Anglaise Jardines et Co, s'était approché des côtes et en était revenu sans avoir pu entrer en relations avec ses habitants, un autre bâtiment, le Général Shermann, portant le pavillon des Etats-Unis, l'avait suivi à quelques mois de distance et plus malheureux encore, arrêté à l'entrée d'une rivière située à plusieurs milles du Nord de Kang-hoa, il fut incendié après d'être échoué et, bientôt après, tout son équipage, m'a-t-on assuré, fut impitoyablement mis à mort. Ces tentatives furent désastreuses ou restèrent sans succès et le commerce n'en attendit, qu'avec un désir plus ardent, l'ouverture de la Corée par nos armes.

Dans le principe la Presse confidente de ses arrières pensées, avait affecté, avec une apparence de désintéressement, de ne parler que de la nécessité de venger le meurtre de nos missionnaires mais plus tard, quand elle apprit la rapidité de nos opérations et les limites que je m'étais imposées, son déchaînement ne connut plus de bornes et elle ne put dissimuler le vrai sentiment qui inspirait ses regrets.

Mais ces vaines clameurs me laissent calme et, fort de ma conscience, je dédaigne ces appréciations malveillants au dessus desquelles je cherche à m'élever. Dans un autre ordre d'idées quelques impatiences ont pu se traduire et des personnes intéressées à voir la liberté religieuse s'étendre sur la Corée, ont regretté, de concert avec les hommes voués aux affaires commerciales, que ce pays n'ait pas été ouvert à leurs aspirations. J'ai encore (Sic) je ne pouvais me prêter à la réalisation d'espérances aussi prématurées ; un tel progrès ne se conquiert pas en un jour. Voilà bientôt neuf ans que nous sommes au Japon en vertu d'un Traité, notre influence s'y développe rapidement et cependant le prosélytisme y est encore formellement interdit. Du reste, tel n'était pas mon but : je le répète, je n'avais voulu qu'une chose, tirer une vengeance éclatante de la mort des nôtres, sans me laisser entraîner au delà de ce qu'il m'était possible de faire et surtout sans engager le Gouvernement de l'Empereur dans des opérations dont il aurait pu ne pas juger l'opportunité. Mais, quoiqu'on de dise, sous le rapport religieux même, la leçon sévère que j'ai infligée au Gouvernement Coréen ne peut manquer d'avoir d'heureuses conséquences, car il est en toute évidence qu'elle le disposera, par crainte, à des sentiments plus humains et qu'elle préviendra le retour des forfaits dont il s'est rendu coupable.

D'ailleurs, je n'ai quitté Kang-hoa qu'après avoir acquis la certitude que les deux seuls prêtres français qui étaient restés dans le pays, après le Père Ridet, étaient parvenus à le quitter et je suis en droit de croire que l'intimidation causée par notre présence n'a pas été étrangère à la facilité de leur fuite. Si quelques Missionnaires se décident, plus tard, à y rentrer il reconnaîtront eux-mêmes, j'en suis convaincu, que leur condition, loin d'avoir perdu à notre intervention, y aura sérieusement gagné. Mais je dois le dire encore l'amertume et les regrets, qui se font aussi jour de ce côté, viennent à la fois d'une déception qu'il ne dépendait pas de moi d'épargner à ceux qui l'ont ressentie et du besoin qu'ils ont de faire croire à la nécessité d'une nouvelle expédition.

Je ne m'arrêterai pas plus longtemps sur des récriminations dont la cause est évidente. Je les repousse comme dépourvues de sincérité et j'ai la ferme confiance que Votre Excellence ne s'y méprendra pas. Aussi je ne doute pas qu'elle en sanctionne de sa haute approbation une entreprise que j'ai accomplie sous ma seule responsabilité, il est vrai, mais qui, en donnant satisfaction à la partie des intéressés de l'opinion, laisse le Gouvernement de l'Empereur absolument libre de son action pour l'avenir.

16. January 31, 1867 (Anson Burlingame to William H. Seward)

Peking. Jan'y 31, 1867

Sir:

In the spring or early summer, the French will probably make a demonstration against Corea, which will result in a treaty and the opening of the country to commerce. Sir Rutherford Alcock, the British minister, informs me that he shall probably represent his country on that occasion and be present with the British admiral to look after British interests. Mr. Vlangaly, the Russian minister, agrees with me that our countries by contiguity and future prospects are as much interested in the questions involved as are the English and French.

We have therefore agreed to request from our respective governments full power to act as may be best for their interests. We shall strive to prevent bloodshed and to establish amicable relations with the Coreans who command by position one of the principal passes for our future trade.

The Chinese will be much pleased to have us present. We are on the spot and have full knowledge of the questions to be considered. Admiral Bell, who has sufficient force, will be in the gulf of Petcheli in the spring, and we can in a few hours go over to Corea. He has already sent Captain Shufeldt with the Wachusett to enquire for and bring away those who may possibly survive the massacre on board of the General Sherman. In the absence of a Russian war vessel, I have taken the liberty to write Mr. Vlangaly, the Russian minister, to accept the United States' hospitality, and go with me.

If you approve of this dispatch and confer the power requested, be so kind as to confide a telegram stating the facts to the Russian government to be communicated to me and also send one by the way of California; and at the same time give the necessary instructions to our naval officers in China.

It will be well to send a duplicate of your full dispatch in reply to this, as the mails are not certain between Shanghai and Peking.

17. 16 mars 1867 (Amiral Roze à Prosper de Chasseloup-Laubat)

Guerrière, à Yokohama, le 16 Mars 1867

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la dépêche que vous m'avez adressée en date du 18 Janvier, et par laquelle V.E. me fait des observations qui lui ont été suggérées par mon expédition en Corée.

V. E. veut bien apprécier les motifs qui m'ont engagé à aller venger le meurtre de nos missionnaires, et approuver la manière dont j'avais compris à cet égard les devoirs qui, comme commandant de la Division navale, m'imposaient l'obligation de protéger nos nationaux placés dans le rayon de mon commandement. V. E. a la bonté de donner des éloges à mon exploration dans la rivière de Séoul et veut bien accorder également son approbation au coup de main par lequel je m'étais emparé de la ville de Kang-hoa.

Les témoignages de satisfaction me sont infiniment précieux et j'en remercie V. E. Mais à partir de ce moment, V.E. voit avec regret mon séjour prolongé à Kang-hoa, et pense que j'aurais dû quitter la Corée après la destruction de cette place. Elle ajoute qu'après avoir reçu la lettre du Roi, et voyant le vide fait autour de nous par ordre du Gouvernement Coréen, j'ai eu le tort de rester aussi longtemps dans les positions que j'occupais, et qu'en envoyant des reconnaissances au loin, j'avais méconnu tous les principes qu'il importe à la Marine d'observer.

Je m'incline devant ces reproches et j'y suis douloureusement sensible. Par mes dépêches antérieures, V. E. est à même de juger mes actes en toute connaissance de cause, et je n'ai rien à ajouter à mes précédents rapports pour me disculper à ses yeux.

J'ai eu l'honneur d'exposer à V. E. par quel enchaînement de circonstance, les événements s'étaient succédés depuis mon arrivée à Kang-hoa, et comment j'avais été entraîné à attendre l'issue des négociations dont le Gouvernement de la Corée m'avait fait l'ouverture. Lors de mon arrivée sur les côtes de la Corée, deux missionnaires échappés au massacre de leurs collègues s'y trouvaient encore et rusaient exposés aux représailles du Gouvernement que je venais punir ; il m'avait semblé que je ne devais m'éloigner qu'après avoir employé tous les moyens en mon pouvoir pour les soustraire aux persécutions dont ils pouvaient être l'objet. Ce fut l'une des principales raisons qui m'ont engagé à différer mon départ ; et j'ai eu la satisfaction en effet de savoir ces deux missionnaires

hors de toute atteinte avant de m'éloigner des côtes de la Corée. En outre, le pays dans lequel je me trouvais et qui jusqu'alors avait été fermé à la navigation devait être exploré ; j'ai pensé qu'il importait de prolonger assez longtemps mon séjour dans ces parages pour les mieux connaître et en faire une hydrographie aussi complète que possible. Sous ce rapport, mon apparition en Corée aura été profitable à la géographie, car nous en avons rapporté des cartes qui seront d'une utilité incontestable.

D'un côté, tout me faisait un devoir de chercher à tirer une vengeance éclatante du massacre de nos compatriotes, et de l'autre j'étais dominé par la préoccupation constante de ne pas engager le Gouvernement de l'Empereur. Je me suis efforcé d'atteindre ce double but et je peux affirmer en toute sincérité que l'honneur des armes de la France qui m'importe plus encore que ma propre réputation a été sauvegardé en tous points. Je peux le répéter avec conviction, la reconnaissance du 9 Nov. n'est pas un échec ; la colonne conduite si vaillamment par le Commandant Olivier n'avait pas la mission de s'emparer de la pagode ; elle avait à l'examiner et à me rendre compte de sa position ; l'engagement qui s'en est suivi est un de ces événements comme il en arrive si souvent à la guerre et il fait d'ailleurs le plus grand honneur à nos marins. Il n'a donc pu ajouter qu'à notre prestige, puisque l'ennemi après avoir été repoussé par trois fois avec une grande perte d'hommes, a été contenu dans ses retranchements, et n'en est plus sorti, tandis que notre petite troupe défilait fièrement sous ses yeux.

Avant de faire réembarquer nos compagnies, j'ai fait compléter l'oeuvre de destruction des établissements officiels de la ville, et ce n'est que le lendemain du jour où les flammes avaient dévoré cette place et avaient proclamé à la Corée que notre vengeance était accomplie que j'ai fait évacuer nos cantonnements à quelques kilomètres d'une armée coreenne qui n'a pas osé se montrer pour inquiéter notre départ, opération toujours assez délicate en pays ennemi.

Je ne saurais donc supposer que les résultats de mon expédition puissent être considérés comme ayant porté atteinte à notre influence, je suis au contraire en droit d'affirmer qu'ils auront produit un effet salubre sur l'esprit de la population et du Gouvernement de la Corée.

Ce n'est pas sans un profond sentiment de tristesse que je viens de vous parler de mes actes, et qu'en entretenant V. E. de ce qui m'est personnel, j'ai pris un langage auquel ma nature plus modeste ne m'a pas habitué ; mais je conserve le ferme espoir que votre bienveillance continue à m'être acquise comme par le passé, et cette confiance seule peut apporter un adoucissement au chagrin de n'avoir pas su mériter votre complète approbation.

Avant de terminer cette lettre, que V. E. veuille bien me permettre de lui exprimer ma reconnaissance pour l'accueil qu'Elle a faite à mes propositions en faveur d'un personnel aussi méritant. A cette occasion, je la prie de me laisser recommander à toute sa bienveillance le digne Commandant Olivier mon Capne. de pavillon dont je lui ai déjà si souvent signalé les excellents services et qui dans l'affaire du 9 a déployé une conduite si brillante et si courageante à la tête de la colonne dont je lui avais confié le commandement.

Ministry of Foreign Affairs
Paris 29 March 1867

Sir :

You did me the honor of informing me on the 3rd instant that, the government of the United States planning an expedition in order to avenge the burning of the American merchant vessel General Sherman and the murder of her crew by the inhabitants of Corea,

Mr. Berthemy

the Secretary of State had enquired from you if we should be disposed to take part in it in order to obtain on our side a more complete satisfaction for the murder of our missionaries and to oblige the Coreans afterwards to accept a treaty similar to those made with China and Japan.

His Majesty's naval forces in the month of October ultimo inflicted on that people a lesson of which we entertain the hope that they will keep the memory and which we look upon as a sufficient punishment, as you have moreover given it to understand and indicated before hand in your conversation with Mr. Seward. This coup-de-main, for the expedition conducted by admiral Roze possessed no other character, was executed in all conditions of opportunity that could be desirable, I

mean, immediately after the guilt from which it had originated. It provided to what we desired. Our interests in Asia being henceforth considered as safe the only motive for an action in common would be therefore to affirm, by the union of both flags, the mutual and constant sympathy that draws towards each other the French and the American people. So our first impulse would have induced us to accept with the most cordial eagerness Mr. Seward's proposal, which answers so well to all the most intimate of our feelings. But the government of the Emperor has not only to take his impressions and his impulses into consideration. He has also to weigh with maturity the resolutions that could bring to account in a considerable measure his responsibility towards public opinion. The spirit in France is not at the present day in favor of enterprises whose distant object and undetermined character could not allow to specify from the beginning their extent and duration. His Majesty's government does not therefore believe to be in measure of engaging himself in an expedition of which the result could not be immediately obtained which in the first moment would not perhaps be accepted with all the favor it does undoubtedly deserve. In a country where public opinion is of so great a weight in all matters, and with a Minister of so elevated a mind and so much practical sense as Mr. Seward, such consideration have chance of being immediately understood.

We nevertheless appreciate the kind intention that has inspired Mr. Seward's proposal and we look upon it as a testimony of cordiality for which I request you to present him my thanks. You will also please let him know that we make wishes for the good success of the intended expedition and to state, if by punishing a barbarous deed, the arms of the United States succeed in accomplishing in those distant countries a new progress and to bring civilization one step further, we will be the first to greet it with our applause.

You are authorized to read this despatch to the Secretary of State.

Receive, etc.

Signed (symbol) Moustier

55. May 6, 1867 (Seward to Burlingame)

De: Seward

A: A. Burlingame

May 6, 1867

Sir :

Your dispatch of the 31st of January No. 127 has been received. In that communication you state that in the spring or early summer the French will probably make a demonstration against Corea, which will result in a treaty and the opening of the country to commerce. In connection with that statement you observe that Sir Rutherford Alcock, the British Minister, informs you that he shall probably be required to represent his country, on the occasion of the proposed expedition, together with a British Admiral, to look after British interests, and that Mr. Vlangaly, the Russian Minister, agrees with you that it will be desirable that the United States and Russia be represented on that occasion by their representatives at Peking.

Upon these grounds you ask that Admiral Bell may be instructed to be present on the occasion anticipated, and you also ask instructions for yourself to attend, and you propose that the hospitalities of a vessel in Admiral Bell's squadron be tendered on the same occasion to the Russian Minister.

Finally you ask that duplicate instructions on these points may be sent by telegraph.

We have reason to believe that the French government is not intending to make such a demonstration against Corea, at least in the next spring or summer, as you have supposed. On the contrary, we have grounds for supposing that the Emperor's government understands that the chastisement which was inflicted by a French expedition upon the Coreans last autumn will suffice at least for the present as a vindication for the wrongs which France has hitherto sustained in Corea. At the same time, we are satisfied that France, as well as the other Western Powers, would cordially agree

with the United States in desiring that the Korean peninsula should be open to social and commercial intercourse with all nations.

Under these impressions the special instructions and powers which you have requested for your own participation in the conjectured proceeding of the French government are withheld.

Rapports individuels non officiels

Le journal d'Henri Zuber

Il s'agit d'un texte inédit qui a été transcrit il y a de nombreuses années (avec des omissions) à partir d'un carnet qui semble avoir été en possession de la petite-fille d'Henri Zuber, Jeanne Frey (1911-1993), par Henri Ernest Zuber (1901-1967), le père du regretté professeur Roger Zuber, professeur à la Sorbonne. Il est publié avec l'autorisation du professeur Zuber. L'original semble être une lettre écrite sous forme de journal intime ; elle est probablement adressée à un ami proche ou à un jeune parent, l'utilisation du tutoiement suggère que le destinataire prévu n'était pas ses parents. Malheureusement, l'original qui a été transcrit est aujourd'hui introuvable

*Henri Zuber (1844-1909) était jeune officier à bord de la corvette Primauguet. Déjà reconnu pour ses talents artistiques, c'est à lui que l'on doit les desseins (perdus) qui ont servi pour créer les gravures illustrant divers articles sur l'expédition, surtout le récit dans *Le Tour du monde illustré*, 1873, T. XXV, p. 401 – 416 (voir ci-dessous). Il a quitté le service très vite après la fin de l'expédition et est devenu un artiste professionnel, spécialisant dans les aquarelles.*

Tché-Fou 12 Septembre 1866

Au moment de commencer notre expédition en Corée il faut te dire les raisons de cette campagne.

Neuf missionnaires français ont été assassinés en Corée dans les circonstances suivantes: Les Russes qui, comme on le sait trop peu en Europe, tendent à un envahissement complet de l'Orient, avaient envoyé un ambassadeur auprès de l'Empereur de Corée pour conclure un traité d'amitié et de commerce. L'Empereur, avant de répondre, eut l'idée de consulter les missionnaires catholiques dont il soupçonna la présence dans ses états; à force de promesses, il les fit sortir de leur retraite ignorée et les fit venir à sa cour.

Les missionnaires conseillèrent de refuser le traité et de s'adresser, en cas de difficultés, à la France et à l'Angleterre, qu'ils représentèrent comme les puissances les plus désintéressées du monde entier. L'Empereur soupçonna une ruse, et après avoir renvoyé les Russes en leur promettant de consulter l'Empereur de la Chine, son suzerain, il fit décapiter les neuf missionnaires. Il en restait un dixième en Corée, le Père Ridel, qui parvint, grâce au dévouement de néophytes coréens, à gagner Tché-Fou; de là il se rendit à Pékin et fit son rapport au Ministre de France. Le Ministre écrivit à l'Amiral pour lui dire qu'une expédition en Corée serait très opportune et entrerait dans les vues du Gouvernement Français. On se souvient en effet que l'Empereur (Napoléon III), à l'époque de l'occupation de la Cochinchine, regrettait de ne pouvoir s'emparer d'un point de la Corée. Après quelques hésitations l'Amiral Roze jugea la chose possible, et c'est alors que nous fûmes appelés à Tché-Fou.

Il est, hélas! trop facile de voir que la valeur morale de cette expédition est purement négative; c'est encore un de ces actes de spoliation, trop fréquents aujourd'hui. En effet, nous n'avons aucun traité avec la Corée qui, jusqu'à ce jour, est restée en dehors du mouvement. La religion chrétienne y est abhorrée; par conséquent les missionnaires qui se risquent dans ce pays peuvent prévoir le sort qui les y attend; la politique n'a rien à voir dans leurs affaires.

Malheureusement bien des gens considèrent le missionnaire comme une sorte d'agent diplomatique, et dénaturent ainsi le caractère de l'institution apostolique. Les passions sont mises en jeu des deux parts et l'idée chrétienne fait place à cette détestable politique d'envahissement qui caractérise l'Européen dans l'Extrême-Orient.

Les forces destinées à l'expédition se composent de

- 7 bâtiments, 66 canons

- 725 hommes, avec les officiers environ 800 hommes, pour les forces de débarquement.

Quant à moi, je commande une section de la batterie de montagne.

On a l'intention d'attaquer immédiatement Séoul, la capitale. On dit cette ville peu éloignée de la mer, mais on ne peut à 70 lieues près, préciser sa position. Le P. Ridet n'ayant vécu que de nuit en Corée, n'a pu fournir que des renseignements très vagues; on n'a pas de carte des côtes qui sont les plus dangereuses, ce qui revient à dire que les bâtiments seront souvent en péril. Le dernier projet consiste à envoyer le "Primauguet" portant le pavillon Amiral, en reconnaissance sur la côte. Quand il aura trouvé la rivière qui conduit à Séoul, les autres navires se présenteront et l'attaque aura lieu. Nos préparatifs sont faits: tout à bord est disposé en vue d'un échouage probable et dans trois jours nous prendrons la mer. Il paraîtrait que la maison Jardine de Hong-Kong ayant envoyé plusieurs navires de commerce en Corée, aurait fait faire une carte assez bonne qu'elle aurait promise à l'Amiral sous la condition du secret, mais ce sont des on-dit.

L'expédition qui va s'ouvrir nous étonne pour deux raisons: elle se fait sans le concours des Anglais et qui plus est, officiellement à leur insu, ce qui me paraît contraire au mode de procéder adopté par les deux puissances en Extrême-Orient. L'Amiral Roze engage les armes françaises sans l'avis de son Gouvernement, au moment où la paix européenne est si troublée. Qu'advierait-il si nous allions être engagés dans une guerre avec la Russie ou l'Angleterre? Nous serions pris comme dans une souricière, car les Russes et les Anglais ont dans l'Extrême-Orient des forces bien supérieures aux nôtres. Enfin il est un autre ordre de considération qui aurait dû influencer sur les décisions à prendre. On sait que le climat de la Corée est très rigoureux, que le mois d'Octobre y est déjà froid et que la température du mois de Décembre est en moyenne de moins 12°. Que deviendront dans cette Sibérie des hommes accoutumés au soleil de la Chine?

27 Septembre 1866 : Au mouillage dans la rivière de Séoul.

Le 18 Septembre : Le "Primauguet", portant pavillon de contre-amiral, et traînant à sa remorque le "Tardif" et le "Déroulède" sortait de la rade de Tché-Fou. Rien de nouveau jusqu'au 19 à midi. Nous aperçûmes alors un groupe d'îles marquées sur la carte française sous le nom d'Iles Ferrières (l'Amiral Guérin, pendant sa campagne de la "Virginie", a navigué sur la côte de Corée et a laissé quelques essais de carte qui nous ont été d'une certaine utilité). Après les Ferrières vinrent les "Iles du Prince Impérial", mais ici la carte est beaucoup moins explicite et il fallut envoyer en éclaireur les deux bâtiments que nous avions remorqués jusqu'alors. On mouilla à 10 heures du soir après bien des tours et des détours.

20 Septembre :

Le "Déroulède" était chargé par l'Amiral de chercher l'entrée de la rivière de Séoul. Mission difficile assurément, puisqu'il s'agissait de choisir entre huit ou dix embouchures, mais bien facilitée par la présence à bord du P. Ridet et d'un chrétien coréen qui avait accompagné le missionnaire lors de sa fuite. Pendant l'absence du "Déroulède" nous fîmes l'hydrographie de notre mouillage et des environs. Cette besogne nous conduisait dans plusieurs charmantes îles complètement désertes. Les plus jolies fleurs, églantines rouges, jasmins, etc. y croissaient en liberté, tandis que les plages étaient couvertes d'huitres et d'autres coquillages fort bons à avaler. Il va sans dire que notre travail ne nous empêcha pas de cueillir d'énormes bouquets et de nous régaler au mieux.

Le 21 au soir

Le "Déroulède" était de retour après avoir accompli sa mission avec un rare bonheur. La chance lui avait fait découvrir dès l'abord l'objet de ses recherches. Il fut résolu que dès le lendemain les trois bâtiments remonteraient la rivière le plus haut possible.

Le 22 au matin

nous appareillâmes et notre petite escorte éclairant la marche, nous nous engageâmes dans les innombrables passes qui menaient à Séoul. En nous voyant lutter victorieusement contre le courant qu'aucune jonque n'aurait pu remonter et pénétrer ainsi dans l'intérieur de leur pays, les Coréens aux robes blanches se réunirent en groupes au haut des collines et contemplèrent sans doute avec un mélange de crainte et d'admiration ces machines à feu d'une puissance si grande et d'un aspect si nouveau pour eux.

Cependant tout marchait au gré des chefs et déjà nous étions à 4 ou 5 lieues de la mer quand les habitants du "Primauguet" éprouvèrent une forte secousse, immédiatement suivie d'une grande inclinaison sur babord. Le pauvre navire venait de toucher sur une roche et sa fausse quille, brisée par le choc, montait lamentablement à la surface de l'eau. Heureusement la mer montait: une demi heure

suffit pour remettre la corvette à flot, mais la prudence commandait de s'arrêter là; on mouilla un peu plus bas et il fut décidé que le "Primauguet" attendrait pour aller plus en avant que les canonnières eussent sondé la rivière avec soin.

Le 23 Septembre

L' Amiral mit son pavillon sur le "Déroulède" et accompagné du Commandant Bochet, il partit pour le haut de la rivière, tandis que nous allions prendre un mouillage qui paraissait excellent. Notre ancre tomba par un fonds de 15 mètres à mer haute, et chacun songeait au repos, quand vers 8 heures et demie du soir on ne trouva plus que 7 mètres d'eau (nous en calons 6!) Cela devenait inquiétant. Immédiatement on prit toutes les dispositions d'appareillage, mais avant que la machine eût de la pression nous étions échoués et il ne s'agissait plus que de soutenir le bâtiment. Les vergues furent vivement mises en béquilles, on dépassa les mats hauts et on attendit; à 9 heures il n'y avait plus que 4 mètres le long du bord et l'on pouvait voir la plus grande partie du cuivre. Mais c'était fini: l'eau remontait. Ainsi la mer était descendue de 11 mètres: c'était véritablement effrayant! Il est juste de dire que nous étions à l'équinoxe à une syzgie et près d'une éclipse de lune, toutes circonstances qui déterminent les grandes marées; néanmoins les plus fortes marées de Brest, qui passent pour considérables, sont de 7 mètres.

Le "Primauguet" heureusement n'avait aucun mal; il n'avait rencontré que de la vase et il revint facilement à flot; il fut conduit à un endroit dont le choix fut déterminé par l'expérience acquise.

Le 24 Septembre

Un haut fonctionnaire Coréen se présenta le long du bord dans une jonque d'apparence misérable; il était escorté de satellites de mauvaises mines en nombre considérable. On fit prendre les armes à une partie de l'équipage, on plaça des factionnaires partout, puis on fit monter le mandarin et son escorte. Après quelques salutations il se mit à examiner curieusement les canons, les fusils, les compas, etc. puis il fit présent à Monsieur Laguerre, commandant par intérim, d'un éventail assez pauvre accompagné d'un bout de papier couvert d'écriture chinoise. Un cuisinier chinois au service de l'Etat Major, servit d'interprète et nous traduisit en français chinoisé le sens des caractères tracés par notre visiteur. Cela voulait dire :

"Pourquoi êtes-vous ici? Que venez-vous faire en Corée? Combien avez-vous à bord d'hommes armés? Avez-vous faire besoin de vivres?"

"Il faut vous en aller!"

La réponse ne se fit pas attendre. Voici ce que le chinois écrivit de sa plus belle main :

"Nous sommes ici pour notre agrément personnel.

"Nous venons observer l'éclipse de lune qui aura lieu ce soir. Nous avons à bord 200 hommes armés et 12 canons qui tirent avec une précision remarquable.

"Nous n'avons pas besoin de vivres. Nous nous en irons quand nous le jugerons opportun, mais tant qu'on nous enjoindra de partir, nous resterons."

Cette réponse si claire, si nette, ne parut pas cependant satisfaire le mandarin; il hocha la tête d'un air mécontent et toute la complaisance que nous mîmes à lui montrer les curiosités du bâtiment, ne parvint pas à éclairer ses traits assombris. Il partait enfin, très peu rassuré sur la pureté de nos intentions. L'éclipse de lune ne lui semblait pas une raison suffisante.

Malgré cela, le lendemain on nous envoya des présents, un taureau, des poules, des oeufs, du poisson salé, des fruits, enfin une douzaine d'éventails: décidément la réponse avait fait son effet. Les jours suivants nos relations avec les Coréens continuèrent sur le même pied. Au moment même où j'écris il y en a une centaine à bord, on leur laisse visiter le pont du navire sans leur permettre de descendre.

(Ici une description des costumes et des moeurs en Corée).

30 Septembre 1866

Il y a des nouvelles. Nous étions ces jours derniers très inquiets des canonnières dont l'absence prolongée semblait de mauvaise augure. Elles devaient être de retour le 26 au plus tard et le 29 nous attendions encore. L' Amiral n'avait laissé aucune instruction. Nos rapports avec les indigènes commençaient à se tendre; ils nous ordonnaient de partir; raison de plus pour rester, mais leur insolence ne nous permettait plus de les recevoir à bord et nos canons étaient prêts à vomir la mitraille. Il était décidé que le premier Octobre nous remonterions la rivière à tous risques, quand ce matin l'on aperçut de la fumée dans le nord, c'étaient les canonnières! Voici ce que j'appris de leur expédition:

Tout alla bien jusqu'au matin du 25, la population semblait tranquille et c'est à peine si quelques mandarins se permettaient des observations: on les renvoyait poliment et les choses en restaient là. Mais au moment dit, à environ 4 milles de Séoul, on trouva la rivière barrée par des jonques serrées les unes contre les autres. On enjoignit à ces jonques de laisser le passage libre, leur donnant une heure pour manoeuvrer; cet ordre était appuyé d'une menace qui dut être exécutée. A 11 heures le feu commença. Quelques obus de 30 furent lancés sur les jonques qui coupèrent aussitôt leurs cables et s'enfuirent.

Cependant les indigènes assemblés sur les 2 rives envoyaient force projectiles dont la plupart allaient se perdre on ne sait où; quelques uns cependant tombèrent près des canonniers sans toutefois occasionner des dégâts; on répondit par une grêle de balles et d'obus qui ne tarda pas à disperser nos ennemis. On continua alors de remonter la rivière jusque devant Séoul. Là un mandarin s'intitulant "l'ami du peuple" vint supplier l'Amiral de discontinuer le feu, assurant que nos balles avaient causé de grands malheurs et qu'on ne chercherait plus à entraver notre marche. On promit de ne plus tirer tant qu'on ne serait pas attaqué et l'on commença à redescendre la rivière, assez lentement pour pouvoir en relever le plan. Arrivées à la hauteur d'une ville nommée Kangoa, les canonniers furent accueillies par un feu assez vif mais peu meurtrier; on riposta tout en continuant à marcher, mais un funeste accident affligea le "Déroulède": deux hommes furent grièvement blessés par la détonation intempestive d'une pièce. L'un de ces malheureux fut même jeté à l'eau, par la violence du choc, mais on put le repêcher. Ces derniers événements se passaient le 30 à 9 heures du matin. A 11 heures le "Tardif" et le "Déroulède" étaient mouillés à côté de nous.

Les résultats maritimes obtenus par les canonniers étaient superbes; la possibilité de remonter jusqu'à Séoul est constatée, du moins pour les petits bâtiments; sans doute le "Tardif" et le "Déroulède" se sont échoués plusieurs fois, mais ces accidents n'avaient rien d'étonnant dans un voyage d'exploration et la rivière n'en reste pas moins fort navigable.

En partant l' Amiral avait publié l'ordre du jour suivant
"Officiers et Equipages !

"Un grand crime a été commis en Corée: plusieurs missionnaires nos compatriotes, ont été odieusement massacrés par les ordres du Gouvernement de ce Pays. Il nous appartient à nous, qui avons reçu la noble mission de faire rayonner en tous lieux le drapeau de la patrie, de frapper ceux qui ont commis un semblable forfait, et de montrer à un Gouvernement barbare que le sang innocent des enfants de la France est à jamais sacré. Je vous conduis donc sur les rivages de la Corée. Nous ferons nos efforts pour arriver au coeur de ce pays et venger les hommes de bien qui ont été mis à mort par ceux auxquels ils venaient enseigner la charité et la vérité. Je n'ai pas besoin de faire appel à votre courage et à votre dévouement: je les connais; mais dans notre juste vengeance nous ne confondrons pas ceux qui ont ordonné le meurtre de nos compatriotes avec les habitants paisibles qui ne demandent qu'à nous tendre la main. Nous saurons nous montrer dignes de la France et de notre grand Souverain dont le coeur magnanime veille sur ses enfants partout où ils se trouvent et en nous inspirant du souvenir de la Patrie nous marcherons au cri mille fois répétés de: Vive l'Empereur !"

En revenant l' Amiral publia un second ordre du jour :

"Le Contre-Amiral, Commandant en Chef, s'empresse de témoigner sa satisfaction aux Commandants, Officiers et Equipages du "Primauguet", "du "Tardif", et du "Déroulède" ainsi qu'aux Officiers de la Majorité Générale qui l'ont accompagné.

"Dans l'exploration difficile que nous venons d'accomplir, chacun de nous a déployé ce zèle, cette intelligence et ces sentiments élevés du devoir qui sont les meilleures garanties pour réussir. Grâce à vous, la Corée est désormais ouverte et vous pouvez être fiers du succès que vous avez obtenu.

"Le présent ordre sera lu aux Equipages et affiché au pied du grand mat.
Signé Roze

Tché-Fou 3 Octobre

Dans la journée de son retour l' Amiral, après quelques hésitations, décida que l'on irait chercher le reste de l'escadre à Tché-Fou avant de commencer une attaque sérieuse.

Nous venons d'apprendre par deux chrétiens Coréens que l'équipage d'une goëlette américaine, naufragé sur les côtes de Corée, a été impitoyablement massacré. Ce récit m'a réconcilié avec notre expédition, dont le motif officiel ne me paraît d'ailleurs pas moins inique.

13 Octobre - Mouillage de l'Ile Boisée

C'est demain que commencent nos opérations militaires contre la Corée par l'attaque des forts de Kangoa. Avant de me lancer dans de nouvelles aventures je vais te rendre compte de ce qui est arrivé depuis que je ne t'ai écrit.

Le 10 Octobre, veille de notre départ, l'Amiral voulut passer une dernière revue du corps expéditionnaire. En conséquence, à 6 heures du matin, les compagnies de débarquement, munies de tout leur matériel, furent mises à terre à l'Ile de Kung-Tung. La veille au soir un bâtiment anglais, portant pavillon de Contre-Amiral, avait mouillé en rade: Nous ne fûmes donc pas étonnés de voir l'Amiral King débarquer sur la même plage que nous. L'Amiral Roze s'empressa d'offrir à son collègue Anglais de passer la revue des marins déjà formés en bataille. La présence du Duc d'Alençon qui navigue en amateur à bord des navires anglais, prêtait à cette visite un intérêt particulier. Ce jeune prince, petit-fils d'un Souverain français, dut éprouver d'étranges émotions à la vue de ces rangs dont il était à jamais exclu. Parmi les Officiers Supérieurs de l'escadre plusieurs avaient connu son père dont le nom sera toujours bien accueilli dans la Marine Française, et n'eût été le devoir, je ne sais s'ils auraient résisté au désir de donner un témoignage de sympathie à l'innocent exilé.

Le 11 au matin toute l'escadre appareilla et le 12 au soir on mouilla près de l'île Eugénie, Ce matin nous avons franchi les quelques lieues qui nous séparaient de l'Ile Boisée et nous faisons en ce moment nos derniers préparatifs pour l'affaire de demain. Les quatre petits bâtiments, "Tardif", "Déroulède", "Kien-Chan" et "Le Breton" remonteront à Kangoa dans l'ordre que j'ai indiqué. Le premier doit protéger la marche des deux suivants qui remorqueront les embarcations de "La Guerrière", du "Primauguet" et du "Laplace". "Le Breton" a pour mission de protéger nos derrières. Une fois devant Kangoa, les embarcations largueront les remorques et se dirigeront à force de rames vers la terre pour y jeter les compagnies de débarquement. On ne peut se dissimuler que le plan est extrêmement hardi, beaucoup trop hardi si nous avons à faire à un ennemi sérieux, car nous devons passer sous le feu de dix forts avant d'arriver à destination; mais avec des gens aussi maladroits que les Coréens, c'est selon moi, de beaucoup le meilleur.

Le 14 Octobre,

à 6 heures du matin, tout étant prêt, nos quatre petits bâtiments s'avancèrent suivant le plan arrêté. Ils étaient en branle-bas de combat, tout disposés à couvrir de mitraille les deux rives du fleuve au premier coup de feu de l'ennemi. Quant à moi, je commandais une des embarcations remorquée par le "Déroulède". Nous nous attendions à entendre siffler au-dessus de nos têtes une grêle de balles et de boulets. Juge de notre surprise en trouvant tous les forts silencieux! L'ennemi était pris au dépourvu, il avait été dupe de notre prétendue fuite. On voyait bien des hommes vêtus de blanc courir affairés sur le rivage, mais aucune balle, aucune flèche ne traversaient les airs. Nous arrivâmes ainsi sans encombre devant Kangoa; là quelques braves essayèrent de pointer les canons d'un fort sur nous, mais le nombre des assaillants leur inspira une terreur salutaire et ils abandonnèrent leur sanglant projet pour trouver dans la fuite un salut plus assuré.

Il ne resta bientôt plus sur la rive qu'un mandarin qui par force salamalecs et prostrations essayait de nous attendrir et de conjurer ainsi l'orage qui allait fondre sur sa patrie. Ses supplications furent vaines. Les 600 hommes du corps expéditionnaire foulèrent bientôt le sol de l'île de Kangoa et s'emparèrent sans coup férir des positions qu'un ennemi plus vigilant eût pu défendre pendant longtemps. On s'établit immédiatement sur les collines fortifiées aux pieds desquelles s'étend le village qui sert de port à la ville.

(Ici description du cantonnement pris à terre par les troupes).

Mais j'allais oublier une aventure caractéristique: au plus fort de la pluie, un palanquin escorté d'une dizaine de satellites, coiffés d'énormes cônes de papier huilé, se présente à notre grand'garde. On conduisit aussitôt le palanquin et son entourage auprès du Commandant Bochet qui ne put retenir un grand éclat de rire à la vue du singulier costume dont le croquis ci-joint essayera de te donner, une idée. Les Coréens ne se déconcertèrent pas; ils déposèrent avec précaution leur fardeau et

il en sortit un vieillard qui se mit de suite à gesticuler en articulant quelques sons rauques. Impossible de comprendre ce mandarin, aussi le fit-on conduire à l'Amiral qui, grâce au P. Ridel, fut plus heureux que nous. Le vieillard en question dit à notre chef de telles choses et raisonna si serré sur les causes de notre expédition, qu'on ne trouva bientôt plus de réponse à lui faire. L'Amiral alors se fâcha et menaça le mandarin, mais ce dernier, gardant toujours son sang froid, répliqua qu'il connaissait assez bien les lois européennes, pour savoir qu'un parlementaire est toujours respecté. Il se retira librement.

Le lendemain, le soleil en se levant dans un ciel d'opale, me trouva perché au sommet de la colline. J'attendais avec impatience le moment où les frais rayons du matin illumineraient le paysage qui s'étendait à mes pieds

Il y avait près de moi une forêt de pins qui ressemble tellement à celle de Ferrette que les larmes m'en vinrent aux yeux. J'allais m'y asseoir et j'employai une heure à rappeler des souvenirs qui datent de deux ans au moins.

Dans la journée, la troisième colonne fit une reconnaissance vers le sud, elle découvrit une immense poudrière et des magasins d'armes considérables, mais point d'ennemis. La première colonne fut envoyée vers Kangoa; elle fut reçue près des murs par un feu assez vif, et n'ayant pas l'ordre d'attaquer, se replia vers le cantonnement que la deuxième colonne avait gardé en l'absence des autres.

Le 16 Octobre

tout le corps, à l'exception de deux pelotons, se dirigea vers Kangoa qui fut pris sans résistance sérieuse. Quelques habitants, plus braves que les autres, se firent tuer en essayant de défendre une porte qui fut enfoncée et livra passage aux trois colonnes. La ville était complètement déserte; en voyant venir un aussi grand nombre d'ennemis, les Coréens, qui connaissent déjà le redoutable effet de nos armes, avaient pris la fuite, emportant ce qu'ils avaient de plus précieux et fermant les portes de leurs maisons. La deuxième colonne occupa une grande habitation de mandarin, située sur une éminence au sud de la ville. La troisième colonne fut placée au centre de Kangoa, enfin la première s'établit dans le quartier officiel. Comme l'Amiral n'avait pris aucune mesure en vue d'empêcher le pillage, l'indiscipline se mit bientôt partout... Je me souvins alors d'un mot allemand : "Welch eine Bestie liegt doch in uns" et je le trouvai singulièrement vrai.

(Description de la ville de Kangoa).

L'appartement des femmes est toujours soigné, on y voit des chiffons de soie, des nattes de cheveux, des pots de fards et de pommades et mille petits objets qui prouvent que la coquetterie féminine s'exerce en Corée comme ailleurs. Certains indices particuliers, tels que la forme des vêtements, celle des chaussures, sembleraient même accuser une grande science de l'art de plaire; pour ma part, j'ai été frappé du charme de ces chambrettes qui, sans être luxueuses, dénotent des habitudes élégantes.

Il va sans dire que les habitations mandarines ne laissent pas beaucoup à désirer sous le rapport du confort. D'abord elles sont construites en pierre. A la façon japonaise, les planches sont recouvertes de nattes fines et les murs tapissés de papiers peints. De légères cloisons en bois ou en papier séparent les appartements les uns des autres. Ceux-ci sont richement meublés. On y trouve des laques, des bronzes, de la porcelaine et de la soie à foison.

22 Octobre

J'ai été obligé d'interrompre ma lettre par un travail hydrographique que je viens de terminer. Nous avons reçu ce soir des nouvelles de Kangoa par le "Kien-Chan" qui vient chercher notre compagnie de débarquement. Il paraîtrait qu'au moment de notre départ de Kangoa le 18, un haut mandarin militaire venant de Séoul, aurait demandé à voir l'Amiral. L'entrevue n'aurait pas été très pacifique et le mandarin aurait menacé d'envoyer contre nous une armée de 13,000 hommes. On l'attend de pied ferme, cela va sans dire et il est probable que les 13,000 Coréens n'auront pas beau jeu avec nous. . . .

23 Octobre

Au lieu de partir pour mon expédition hydrographique, je retourne à Kangoa avec ma section. J'aime mieux cela et je me promets d'envoyer de jolies boîtes de mitraille aux 13,000 Coréens qui viennent sur nous.

20 Novembre 1866 Au mouillage sous l'Ile Fernande

Je ne suis ni mort, ni blessé, quoique j'aie reçu le baptême du feu de manière à m'en souvenir toute ma vie, comme la suite de mon récit te le prouvera. Quant aux émotions si souvent décrites qui doivent vous envahir à cette occasion, j'avoue que je ne les ai pas ressenties. Au moment où, à 30 pas de moi, j'ai vu les fusils ennemis se diriger contre ma personne, mon cœur s'est serré, il est vrai en t'adressant un adieu mental, mais sitôt le premier coup parti, le plus entier sang-froid m'est revenu et j'ai joui d'une parfaite liberté d'esprit pendant les 5 ou 6 minutes que je suis resté seul en butte aux coups d'une centaine d'ennemis. Grâce à l'admirable précision de tir de Messieurs les Coréens, pas une des 2 ou 300 balles qui m'ont été adressées n'a atteint son but.

Notre expédition est terminée et tristement terminée. En ce moment les bâtiments de la station sont encore réunis mais dès que le mauvais temps qui les retient depuis deux jours au mouillage sera passé, ils se disperseront pour regagner leurs anciennes stations. Je vais te copier textuellement le journal que j'ai tenu depuis le 23 Octobre.

23 Octobre

Nous remontons la rivière sans encombre. En arrivant au port de Kangoa la compagnie de débarquement du "Primauguet" reprend son ancien cantonnement, mais la section d'artillerie qui l'accompagne et à laquelle je suis attaché reste à la plage. Mon camarade Chevalier et moi, nous nous installons tant bien que mal dans une chambre sale qui ne promet rien de bon au premier abord.

24 Octobre

La journée se passe à faire le nettoyage complet de notre case et à nous procurer une table, des sièges, des nattes et du papier pour tendre les murailles noircies par la fumée.

25 Octobre

Dans une pagode déjà dévastée par les marins nous avons trouvé une grande peinture qui représente un bouddha entouré de figures allégoriques d'une laideur incroyable, mais parmi ces visages tourmentés il en est de si drôles que nous n'hésitons pas à décorer un pan de muraille avec notre butin. Les Orientaux abusent en vérité de leur facilité à rendre l'expression: ils y sacrifient tout et de l'Art sont tombés dans la caricature.

Leurs Dieux seuls, par un privilège dont on devine facilement la portée, possèdent dans les traits une immobilité invariable.

On ne voit rien encore de l'armée ennemie qui ne tardera pas, je pense à se montrer. Nous l'attendons de pied ferme, mais il n'est plus question de prendre l'offensive et c'est raison. Ce n'est pas avec 500 hommes, (le "Laplace" a enlevé 100 hommes à notre effectif) que l'on fait la conquête de 8 à 10 millions d'habitants. Après la prise de Kangoa, l'ennemi étant surpris, un coup de main sur Séoul, quoique excessivement hardi, n'avait rien de trop risqué. L'Amiral a manqué une occasion qui ne reviendra plus jamais. Il faut le déplorer, car il n'y a plus dorénavant de résultat sérieux à espérer. En y réfléchissant, nous sommes même dans une situation qui laisse beaucoup à désirer. Un éclair d'intelligence de la part des Coréens peut nous perdre. Que par exemple ils barrent la rivière en coulant quelques jonques et jettent une armée dans l'île de Kangoa, chose très facile puisque nos moyens ne nous permettent pas de surveiller une grande étendue de pays, et nous subirions un désastre inévitable.

26 Octobre ...

Triste journée. Ce matin, au moment où je terminais ma toilette, une vive fusillade m'attira sur la plage. Trois de nos canots transportant une division de 60 hommes, qui devaient faire une reconnaissance sur l'autre rive, essayaient le feu d'environ 200 Coréens embusqués derrière une porte fortifiée et quelques maisons environnantes. En un instant cinq hommes dont trois mortellement frappés, s'affaissèrent au fond de la chaloupe. Cependant le grand canot avait abordé. Les hommes qu'il contenait s'élançèrent à terre et chargèrent à la baïonnette: bientôt une vingtaine d'ennemi furent couchés sans vie sur le terrain, les autres prirent la fuite dans toutes les directions en abandonnant leurs armes. On les poursuivit en vain, ils coururent comme des lièvres. La reconnaissance poursuivit son chemin et revint au cantonnement après avoir incendié le théâtre de la lutte. Je ne saurai pas rendre l'émotion qui s'empara de moi en voyant débarquer les morts et les blessés. Je me souviendrai toute ma vie de ce spectacle navrant pour maudire la guerre et ses horreurs.

Nous venions de remporter un succès mais un succès inutile, fatal même, car vingt Coréens tués n'étaient pas au point de vue militaire une compensation suffisante à nos pertes. On a du moins reconnu que les Coréens ne sont pas si inoffensifs qu'on le pensait. Les soldats de l'armée régulière ont montré une grande bravoure et se sont presque tous fait tuer à leur poste.

Vers 3 heures du soir une forte colonne d'ennemis, commandée par un mandarin à cheval, s'est avancée en bon ordre du fond d'une gorge vers la plage qui nous fait vis-à-vis. Mes canons ont été aussitôt mis en batterie et toutes les dispositions prises pour recevoir convenablement ces ennemis pleins de candeur qui venaient d'eux-mêmes se placer à notre portée. On les a laissé venir jusqu'à 1000 mètres puis une jolie canonnade a jeté la terreur dans leurs rangs. Ils ont pris la fuite, mais non sans laisser plusieurs des leurs sur le terrain. Mon dernier obus a été assez heureux pour atteindre la mandarin qui a piteusement dégringolé de son cheval.

27 Octobre

L'on a enterré ce matin les trois victimes de l'engagement d'hier. La triste cérémonie a causé une émotion générale.

Dans l'après-midi on a fait sauter une immense poudrière située au sud de Kangoa. Rien de plus imposant que cette explosion qui a fait trembler le sol à plus de quatre lieues à la ronde. . .

Une avant-garde Coréenne d'environ 150 hommes se montrait depuis le matin de l'autre côté de la rivière à une lieue de nous. Un obus du "Tardif" a été éclater au beau milieu de ces pauvres gens qui ne se doutaient certainement pas qu'à pareille distance ils fussent encore à notre portée.

Beaucoup d'hommes récoltent leur riz mais on n'a encore aperçu aucune femme. Il faut se méfier de ces paysans à la mine plus ou moins fausse; l'un d'eux a tenté de mettre le feu à nos cantonnements: il a été fusillé, cela va sans dire, mais l'exemple ne sera peut-être pas suffisant.

28 Octobre

Nous continuons à faire sauter les poudrières et à incendier les domaines de l'Etat; un sinistre nuage de fumée s'est établi au-dessus de nous et les détonations se succèdent sans relâche.

5000 Coréens campent dans une ville située à 7 ou 8 km de la rivière.

Les chrétiens du pays nous annoncent qu'on prépare à Séoul 200 brûlots et une grande quantité de jonques destinées à jeter des troupes dans notre île. Ces rapports, d'une exactitude problématique, méritent cependant d'être pris en considération. . .

En attendant du nouveau, le "Tardif" et "Le Breton" ont été envoyés plus haut pour intercepter tout mouvement de jonques.

29 Octobre

Ce soir nos ennemis ont imaginé une petite chinoiserie destinée sans doute à nous remplir de terreur; la rive qui nous fait face s'est tout à coup illuminée sur une longueur de 2 ou 300 mètres. Ce spectacle nous a beaucoup divertis et n'a pas rempli, je pense, la mission qui lui avait été confiée.

30 Octobre

Les distractions ne sont pas nombreuses et se réduisent à la chasse et au tir de l'arc. j'ai fait en chassant de fort jolies promenades. . .

j'ai recueilli quelques observations sur le genre de vie des habitants. Le peuple Coréen me semble exclusivement agriculteur. . .

(Ici, considérations sur la Corée).

Ce qui prouve le mieux l'état primitif de la Corée, c'est que dans une ville de 20 à 30.000 habitants il n'y a pas un seul magasin ou du moins pas un seul étalage. Ce fait, combiné avec l'uniformité des habitations et des costumes (tous les Coréens qui ne sont pas nobles, ni mandarins, portent un vêtement blanc uniforme), diminue singulièrement l'intérêt d'un pays, d'ailleurs très joli. L'instruction semble assez répandue, car il est rare de trouver une case dépourvue de livres.

6 Novembre

Depuis plusieurs jours il fait ici un temps qui me rappelle beaucoup l'automne de ma chère patrie. La température est radoucie par un grand vent du sud qui chasse violemment dans le ciel de gros nuages ronds et emporte au loin les dernières feuilles. . .

Si les Coréens ne nous considèrent pas comme vaincus, ils sont en vérité bien modestes. Depuis l'affaire du 26 Octobre on n'a pas mis les pieds sur l'autre rive, on a laissé impunément construire des ouvrages de défense à quelques kilomètres de nous. Il est maintenant à peu près décidé que nous partions après l'arrivée du "Laplace" qui aura lieu le 15 ou le 16. Nous quitterons tous avec des sentiments très mélangés ce sol que nous avons été les premiers Européens à fouler, et auquel nous ne laisserons que de mauvais souvenirs.

10 Novembre

Le 8 au soir on nous signala 300 soldats Coréens venus du continent et retranchés dans une forte position à 5 lieues dans le sud de Kangoa. On décida qu'une colonne irait dès le lendemain attaquer cet ennemi. La compagnie de débarquement du "Primauguet" et une division de la troisième colonne furent désignées et firent leurs préparatifs en conséquence.

Placé sous les ordres de Monsieur de Lassalle, enseigne de vaisseau, je dus accompagner l'expédition en qualité d'officier du train, l'artillerie ne devant pas marcher ce jour-là. L'on partait au nombre de 150 avec peu de munition. Le 9 à midi nous nous trouvâmes en face de l'endroit désigné. On ne voyait personne derrière les murs et les portes étaient ouvertes; on aurait donc pu croire à une absence complète des ennemis, si l'affaire du 26 Octobre n'avait pas été là pour faire soupçonner une ruse. La position consiste en un massif dont la hauteur moyenne est de 400 mètres surmonté de quatre sommets reliés entre eux par des murailles crénelées d'environ 3 mètres. Un peu défendue, cette position qui est une véritable forteresse, devenait inexpugnable pour une aussi faible troupe que la nôtre, sans artillerie surtout. On mit le train à l'abri dans une case, on fit monter Mr. de Lassalle et moi avec une section, contre un bastion situé à l'un des sommets, et on engagea le reste de la colonne dans un ravin en pente en face de la porte. Je m'avançai donc avec Mr de Lassalle, suivi d'assez loin par notre section. Nous marchions silencieusement. A trente pas du bastion un de nos hommes nous cria: "Prenez garde Messieurs, on vous ajuste". Nous levâmes la tête et nous vîmes une vingtaine de fusils braqués sur nous. Nous avons à peine eu le temps de nous effacer que les détonations retentirent et les balles sifflèrent autour de nous. En même temps les murailles se couvrirent de monde et une épouvantable fusillade les entoura d'un cordon de fumée blanche. Nous battîmes en retraite et redescendîmes la colline sous une grêle de balles et de boulets qui produisaient dans les airs un sifflement peu harmonieux et faisaient voler la terre autour de nous. Mon pauvre chef reçut quatre blessures dont deux très graves; quant à moi, je ne fus même pas touché dans mes vêtements. Ayant rejoint ma section, je fis riposter mais c'était perdre des cartouches et nous exposer inutilement, car que faire contre un ennemi dix fois plus nombreux et abrité par d'épaisses murailles? Je le compris bientôt et je continuai à battre en retraite, en protégeant le train que j'avais fait rallier, je rejoignis ainsi la colonne qui, s'étant avancée jusqu'à 50 pas de la porte, sans voir personne, avait été tout d'un coup horriblement mitraillée et battait comme nous en retraite, reculant lentement toutefois et donnant feu pour feu.

Quand les Coréens virent notre mouvement en arrière bien dessiné, ils grimpèrent sur les parapets et poussèrent un grand cri de triomphe. Les larmes m'en vinrent aux yeux de rage. Et sans réfléchir je contemplai avec colère ces 1500 ennemis si fiers de leur victoire. Ils avaient fait leur devoir cependant et pourquoi leur en vouloir?

Notre agression était-elle donc si juste? La population des environs avait-elle eu tort de se joindre aux 300 soldats pour défendre son bien? Non assurément. Ils tentèrent une sortie. Nous ne demandions que cela pour prendre notre revanche. Mais il n'osèrent pas se mesurer avec nous de si près.

Sitôt que l'on fut hors de portée des balles on fit l'appel. 38 hommes, dont 5 officiers, étaient blessés. Un de ces malheureux avait reçu 11 balles, beaucoup d'entre eux avaient leurs habits criblés, mais nous n'avions aucun mort sur le terrain et pas une arme, sauf un fusil Defaucheux perdu par hasard par le train, ne tombait au pouvoir de l'ennemi. Recommencer l'attaque avec notre troupe affaiblie, il ne fallait pas y songer et de notre côté, regagner Kangoa avec l'obligation de détourner 80 hommes pour porter les blessés, c'était bien-ricqué. Il fallut pourtant s'y décider et l'on se mit tristement en marche, ayant à peine 30 hommes pour protéger la retraite, qui heureusement ne fut pas inquiétée.

Nous venions de subir un échec honorable à la vérité, mais désastreux à tous égards. En effet, l'ennemi allait s'enhardir au point de nous inquiéter peut-être sérieusement; puis la population de l'île, voyant que nous n'étions pas invincibles, deviendrait une nouvelle force avec laquelle il faudrait compter; enfin, nos marins se décourageraient un peu.

On ne saurait trop louer la bravoure de nos matelots: ils se sont conduits comme de vieux soldats et je pourrais en citer plusieurs qui, grièvement blessés, n'en continuaient pas moins à manier leur arme jusqu'au complet épuisement de leur force. Pour des marins, peu habitués à la marche, faire dix lieues dans une journée, combattre et porter des blessés pendant cinq heures sans qu'il y ait un seul trainard, c'est beau, et cela témoigne d'une grande énergie.

Le soleil était couché quand nous arrivâmes. Dire l'impression que produisit notre retour serait impossible; on s'attendait à nous retrouver tous ou presque tous en bonne santé et joyeux du succès; au lieu de cela, le quart des hommes et la moitié des officiers revenaient écharpés, les autres étaient pleins de tristesse. Maintenant l'évacuation va commencer sans tarder.

11 Novembre

A 2 heures du matin on a commencé le rembarquement dans le plus profond silence; la nuit était superbe; pas un nuage ne tachait le ciel constellé de myriades d'étoiles, le vent du soir complètement tombé, laissait la surface de l'eau aussi polie qu'un miroir. Un incendie, allumé par hasard sans doute, jetait des lueurs intermittentes sur la plage et donnait à nos mouvements un cachet sinistre répondant à merveille à nos sentiments. A cinq heures et demie il ne restait plus rien à terre, on fit le signal du départ et les quatre bâtiments se mirent en marche au moment où les premières clartés du jour tiraient de l'ombre le village abandonné.

L'ennemi n'avait pas encore pénétré dans les forts les plus rapprochés de Kangoa, mais à deux lieues plus bas les balles et les boulets commencèrent leur musique. Cette fois les Coréens n'avaient pas l'avantage; décontenancés par le feu de nos canons et de nos carabines, ils tirèrent assez mal et n'atteignirent personne, la chance y était bien aussi pour quelque chose, car il tombait à bord une grande quantité de projectiles.

13 Novembre

Cette nuit cinq Coréens chrétiens sont venus à bord de "La Guerrière" chercher un refuge contre les poursuites dont ils sont l'objet. Ils ont annoncé que par ordre du Roi Toulipatou XXVII on massacrait impitoyablement tous les Chrétiens, hommes, femmes et enfants. Cette nouvelle ne doit pas nous étonner: il fallait s'attendre à cette inévitable conséquence de notre intervention.

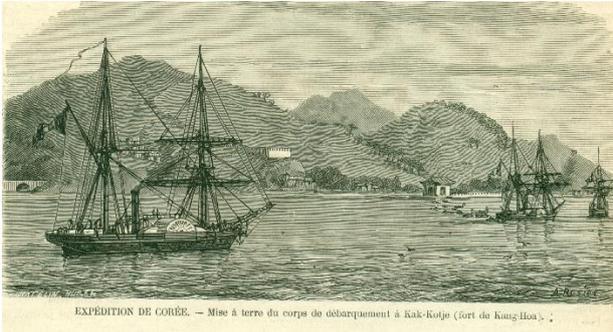
Il est triste le résultat de notre entreprise; le voici: mort de 3 braves marins, mutilation d'une vingtaine d'autres, mort d'une soixantaine de Coréens, ruine totale de populations très paisibles avant notre venue, St. Barthélémy coréenne, enfin engagement du pavillon français dans une affaire dont il n'est pas sorti intact.

16 Novembre

Le "Laplace" vient d'arriver et m'apporte trois lettres, quelle joie! Les deux missionnaires que l'on croyait perdus sont à bord. Après des vicissitudes sans nombre ils sont parvenus à s'échapper et à gagner les côtes de Chine.

Nous allons partir demain ou après-demain pour Changhai. Ainsi adieu, terre de Corée: Je ne te regrette pas !

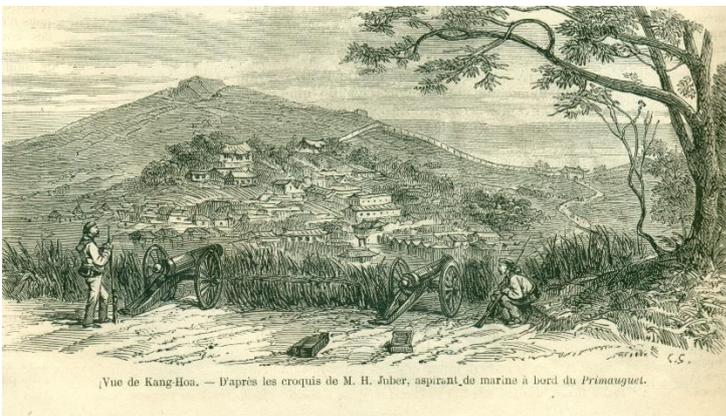
Gravures de l'expédition française de 1866 d'après des dessins d'Henri Zuber



1. Les forces françaises débarquent à Gapgotjin (sur la côte est de l'île de Ganghwa) le 14 octobre 1866.



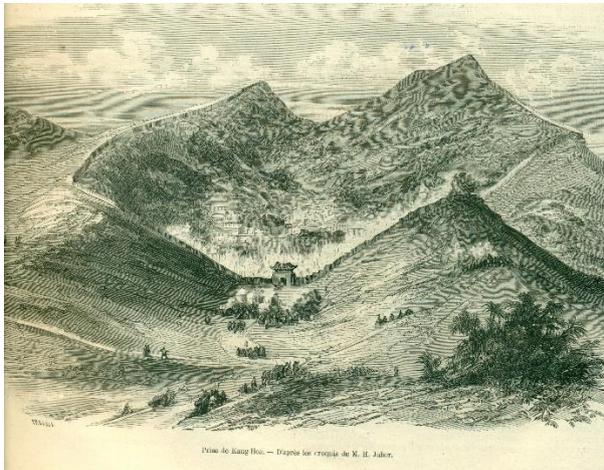
2. Un « mandarin » de Ganghwa arrive dans l'après-midi du 14 octobre sous la pluie pour demander aux Français de partir, les Français trouvent les chapeaux amusants.



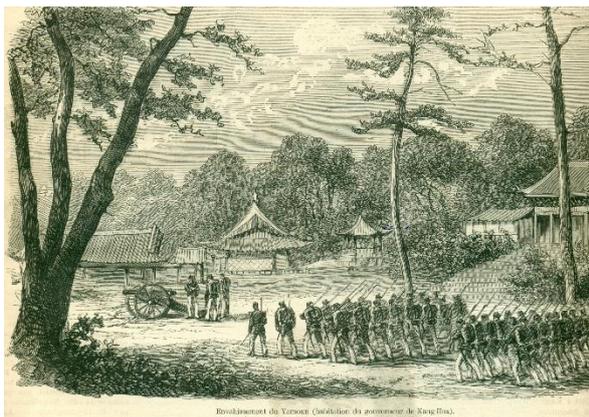
3. Un croquis de la ville de Ganghwa



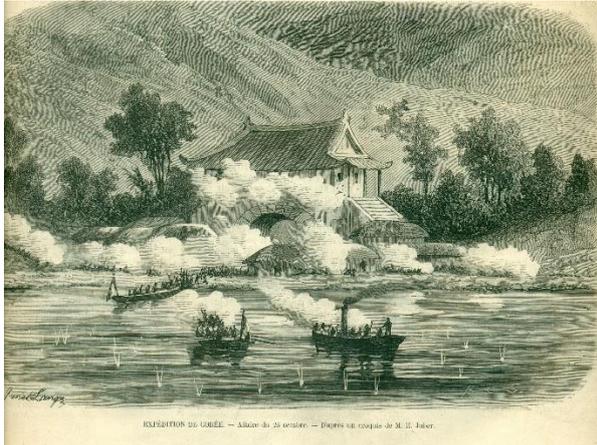
4. Le capitaine d'Osery dirige une force chargée d'inspecter l'approche du canton de Ganghwa le 15 octobre. Les Coréens tirent sur eux sans succès.



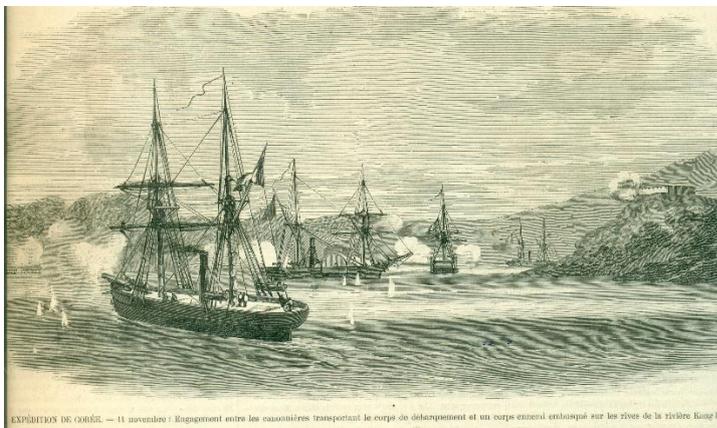
5. L'attaque contre la porte Est et la prise de la ville de Ganghwa le 16 octobre.



6. Les Français occupent le bureau du gouvernement et des vestiges du palais royal à Ganghwa le 16 octobre.



7. Embuscade à la porte sud de la forteresse de Munsu-sanseong, en face de Gapgotjin, le 26 octobre, au cours de laquelle 3 marins français furent tués.



8. Les navires français quittent Gangwa le 11 novembre, passant devant le fort de Gwangseong.

« Une expédition en Corée » d'Henri Zuber (1873)

Ce récit, publié avec des illustrations d'après des dessins de l'auteur dans Le Tour du monde illustré, 1873, t. XXV, p. 401 – 416, est surtout remarquable par le fait qu'il ne relate pas les conflits militaires qui s'ensuivirent entre la prise de Ganghwa et le départ des Français. On y trouve seulement des évocations du paysage naturel. La conclusion, dans laquelle Zuber se montre très critique à l'égard de l'expédition et de l'entreprise coloniale française en général, est particulièrement remarquable.

Une Expédition en Corée (1866) Par M. Henri Zuber, Ancien Officier de Marine.

Published in *Le Tour du monde illustré*, 1873. T. XXV, p. 401 - 416

Embarqué sur la corvette *Primauguet*, commandée par le capitaine de vaisseau Bochet, un digne, vaillant et infatigable officier que la marine a malheureusement perdu depuis, j'ai eu la bonne fortune, assez rare aujourd'hui, d'aborder sur des côtes encore inexplorées et de visiter un peuple presque inconnu. Je me propose de raconter ici ce que j'ai vu pendant cette expédition.

Le lecteur me pardonnera de faire précéder mon récit d'un aperçu général de ce pays de Corée, qui a aussi joué son rôle dans l'histoire du monde et où l'on trouvera sans-doute, par la suite, la clé de bien des problèmes.

La Corée est une vaste presqu'île comprise entre les parallèles trente-quatre et quarante-deux de latitude septentrionale, et les cent vingt-troisième et cent vingt-septième méridiens de longitude orientale.

Elle est limitée au nord par le fleuve Hap-nok-Kang, qui la sépare de la province chinoise du Leao-Tong, et par un massif de montagnes nommé Paik-tou-san (mont au Sommet Blanc), à l'est et au sud par la mer du Japon, enfin à l'ouest par le golfe de Pet-tchi-li ou mer Jaune.

Une grande chaîne de montagnes d'où sortent cinq fleuves et une grande quantité de rivières généralement dirigées vers l'ouest, court parallèlement et à peu de distance de la côte orientale, en donnant naissance à plusieurs ramifications importantes. Ces montagnes, dont plusieurs sont d'anciens volcans, ont une très-grande élévation et—peut-être—un manteau de neige pendant la plus grande partie de l'année. Voici, à ce sujet, comment un document indigène décrit la montagne Paik-tou-san :

“Il est impossible de mesurer la hauteur de la montagne Paik-tou-san. Un lac se trouve au sommet; l'eau en est noire et l'on n'en peut mesurer la profondeur. Il y a de la neige et de la glace jusqu'à la quatrième lune (fin de mai). La blancheur s'en fait remarquer de loin et le sommet ressemble à un grand vase blanc. Il est déchiqueté comme un vase dont l'ouverture serait tournée vers le ciel. Le cratère est blanc à l'extérieur, et rouge avec des veines blanches à l'intérieur. Du côté du nord, il en sort un ruisseau de un mètre de profondeur qui tombe en cascade et forme la source du fleuve Heuk-yeung (Dragon Noir). A trois ou quatre lis (mille deux cents à mille six cents mètres) du sommet de la montagne, le Heuk-yeung se divise en deux branches, dont l'une est la source du fleuve Hap-nok-kang (Canard Vert).

La superficie de la Corée est d'environ deux cent seize mille kilomètres carrés et le nombre de ses habitants est évalué à huit ou neuf millions [*Un recensement datant de 1793 donne pour la population de la Corée le chiffre de 7,342,341. Les hommes étaient alors au nombre de 3,596,860 et les femmes au nombre de 3,745,481]. La population moyenne est donc à peu près de trente-six personnes par kilomètre carré, ou la moitié de ce qu'elle est en France. Mais cette population est, comme dans tous les pays de montagnes, très-inégalement répartie. Assez dense dans les grandes vallées, et surtout près de la côte occidentale, elle est rare à l'est et devient presque nulle dans les provinces du nord. Dans ces dernières, le manque d'habitants ne tient ni à la rigueur du climat, ni à l'ingratitude du sol qui est au contraire fertile, mais bien à un acte politique. En effet, le gouvernement coréen a dans cette région supprimé quatre villes et créé un désert frontière destiné à le protéger contre les invasions tartares. Cette barrière n'est ni plus efficace ni moins singulière que la grande muraille; les deux se valent en fait d'absurdité.

Quoique comprise entre les mêmes parallèles que l'Asie Mineure, la Corée est loin de jouir d'un climat aussi doux. Ainsi que dans toutes les contrées avoisinantes, les températures sont

extrêmes. L'été est chaud et très pluvieux, tandis que l'hiver est sec et froid. C'est pendant cette saison que les vents du nord-est, qui ont passé sur les steppes glacées de la Mongolie, soufflent avec le plus de violence. Les plus beaux mois de l'année sont ceux de septembre, octobre, novembre et décembre.

La Corée est divisée actuellement en huit provinces, dont voici les noms :

1. Kieung-kei-to.
2. Tcheoung-tchieung-to.
3. Tjieun-lo-to.
4. Kieung-sang-to.
5. Kang-ouen-to.
6. Houng-hai-to.
7. Ham-kieung-to.
8. Pieung-an-to.

Chacune de ces provinces, très-inégales en importance, est administrée par un gouverneur, sorte de préfet, qui a sous ses ordres un nombre de mandarins proportionné à celui des villes de la province.

Le gouvernement de la Corée est la monarchie absolue héréditaire. Le conseil du roi est composé de trois ministres supérieurs, et de six ministres inférieurs chargés chacun d'un département répondant à peu près aux nôtres. Le roi reconnaît la suzeraineté du Fils du Ciel et lui paie ou doit lui payer un tribut. Chaque année, deux ambassades se rendent à Pékin. La première va chercher le calendrier, ce qui, soit dit en passant, ne fait pas honneur aux astronomes coréens; la seconde, qui doit arriver dans la capitale de la Chine vers le premier jour de l'an chinois, porte à l'empereur les vœux et les présents de son vassal. Chaque année aussi, un grand marché se tient sur la frontière, dans le petit village de Foug-pien-men; les Coréens y apportent de superbes fourrures, la fameuse racine de ginseng, si recherchée des Chinois, et divers autres articles que l'on échange contre les produits industriels du Celeste-Empire. Un commerce sans importance se fait aussi avec le Japon. Ce sont là les seules relations que la Corée entretienne avec ses voisins. Il n'en a pas toujours été ainsi, et cet état de choses n'existe que depuis le dix-septième siècle ou même postérieurement. Il ne s'est établi qu'à la suite de très-constants relations tantôt pacifiques, tantôt hostiles, avec la Chine et le Japon.

Ainsi la Corée, grâce à sa position géographique, a joué le rôle d'intermédiaire entre le Celeste-Empire et celui du Soleil Levant; elle ne semble pas en avoir suffisamment profité, car son état actuel de civilisation ne peut être mis au même rang que celui de ses voisins.

C'est au premier siècle avant Jésus-Christ que les Coréens se mirent en rapport avec les Japonais; le fils même du roi de Sin-ra, qui regnait sur la partie méridionale de la péninsule, se rendit près du mikado. Dans les siècles suivants, les ambassades coréennes introduisirent successivement au Nippon les livres de la philosophie et des sciences chinoises, plusieurs industries et certains animaux, entre autres le cheval. Une guerre survint avec la Chine. En l'an 12 de notre ère, les Coréens furent défaits par l'empereur chinois Sin-wang, et leur prince fut déclaré déchu du trône, mais vingt années plus tard la royauté fut rétablie par l'empereur Kouang-wou-ti. Les hostilités alors recommencèrent et à plusieurs reprises les Coréens ravagèrent le Leao-tong. Le troisième siècle fut plein de revers pour la péninsule. En l'an 200, pendant une guerre civile due à la rivalité de deux frères de race royale, l'impératrice japonaise Zin-ko débarqua sur la côte du royaume de Sin-ra, battit les troupes chargées de l'arrêter et imposa un tribut. En 246, les Chinois, à leur tour, sont vainqueurs des Coréens, qui font leur soumission; presque en même temps, les Japonais s'emparent de toute la partie méridionale de la presqu'île. Au siècle suivant, un homme appelé Kao, originaire du pays de Fou-yu, situé au nord-ouest de la péninsule, usurpe le pouvoir et fonde probablement l'unité du royaume de Tcho-sen (Extrême Orient), qui prend alors le nom de Kao-li. [*D'où sans doute vient le nom de Corée adopté en Europe.]

La possession du trône est disputée aux descendants de Kao, mais son petit-fils reste définitivement le maître. Le cinquième siècle n'est marqué par aucun événement d'une importance capitale. Pendant toute sa durée, les Coréens et les Japonais sont en relations tantôt amicales, tantôt hostiles; Ils échangent fréquemment des ambassades. En 552, le bouddhisme est importé au Japon. Dix ans plus tard, les guerres recommencent et continuent pendant longtemps du côté de la Chine et du côté du Japon, avec des alternatives de succès et de revers. En 663, la Corée se débarrasse définitivement des Japonais, et depuis lors les relations entre les deux pays perdent considérablement de leur importance politique. Enfin en 637 la Corée est de nouveau envahie et soumise par les Chinois; depuis cette époque, ce pays s'est presque complètement isolé de ses voisins et n'entretient avec eux

que les relations très-restreintes dont il a été parlé plus haut. [*Nous devons cet aperçu historique aux très-obligeantes communications de notre savant orientaliste M. Léon de Rosny.]

La Corée n'est encore connue des Européens que par les livres chinois, la relation d'un naufragé hollandais qui subit une année de captivité dans la capitale, et quelques courts récits de missionnaires et de navigateurs. C'est assez dire que ce pays, quand il sera accessible aux puissances maritimes de l'Occident, offrira un vaste champ aux investigations des savants et aux explorations des voyageurs. Malgré sa situation favorable au point de vue stratégique, malgré son climat salubre, la Corée est restée à l'abri des convoitises européennes et en dehors des combinaisons politiques. Au moment où une partie de l'Europe avait les yeux fixés sur la Chine et le Japon, qui venaient de s'ouvrir au commerce extérieur, le nom même de la péninsule n'était pas prononcé. Personne, sauf peut-être les Russes, ne pense à s'introduire dans cette contrée mystérieuse, vierge du contact des barbares. Mais si la diplomatie n'avait pas voulu s'en occuper, il n'en était pas de même de l'apostolat catholique, toujours à la recherche de pays nouveaux où il puisse répandre sa foi.

Les premiers missionnaires entrèrent en Corée vers l'an 1820, et y vécurent paisiblement jusqu'en 1839.

Cette dernière année fut dure, et pour le pays affligé d'une famine, et pour la mission, dont trois membres furent mis à mort. L'oeuvre de propagande n'en continua pas moins avec assez de succès pour que, pendant les années suivantes, de nouvelles persécutions fussent ordonnées contre elle. En 1847, le gouvernement français résolut d'intervenir et envoya à cet effet en Corée la frégate la Gloire et la corvette la Victorieuse. Malheureusement, ces deux bâtiments, munis de renseignements insuffisants, firent naufrage. Les équipages, pourvus d'armes et de provisions, purent se réfugier sur un îlot de l'archipel Ko-Koun. Ils attendirent là les secours que deux courageux officiers étaient allés chercher à Shang-hai et furent bientôt recueillis par les navires de la station anglaise.

En 1856, l'amiral Guérin, commandant la *Virginie*, fut plus heureux: il découvrit le golfe du Prince Jérôme et l'archipel du Prince Impérial; mais ses recherches pour trouver un chemin conduisant à la capitale coréenne restèrent sans résultat, et il dut quitter les côtes de la péninsule sans avoir rien obtenu des indigènes. J'ai pu constater moi-même combien il a fallu à l'amiral Guérin d'énergie et d'habileté pour faire cette expédition avec un bâtiment à voiles. Tout était rentré dans le calme et personne ne songeait plus à la Corée, quand, au mois de mars 1866, on apprit en Chine que, dans l'espace d'un mois, neuf missionnaires avaient été mis à mort. Cet événement succédait à une tentative des Russes pour fonder un établissement sur la côte orientale. Au dire des missionnaires survivants, le prince régent, qui est le père du jeune roi, fils adoptif de la reine Tso, avait, au moment de la venue des Russes, fait mander Mgr Berneux. Il voulait le consulter sur les mesures à prendre pour éloigner les barbares sans provoquer une guerre. La-dessus, les Russes s'étaient spontanément retirés et le régent, complètement rassuré de ce côté et n'ayant plus besoin des conseils des missionnaires, avait aussi résolu de se débarrasser d'eux.

Le 8 mars, MM. Berneux, de Bretennières, Dorie et Beaulieu eurent la tête tranchée; le 11, ce fut le tour de MM. Petit-Nicolas et Bourthié; enfin le 30, MM. Daveluy, Huin et Aumaître augmentèrent la liste des victimes européennes de cette persécution, qui s'exerça aussi, mais avec moins de rigueur, sur les indigènes convertis. Trois missionnaires, MM. Féron, Calais et Ridet, échappèrent à toutes les poursuites.

M. Ridet, qui parvint à gagner la côte de Chine à l'aide d'une frêle embarcation montée par onze néophytes, fit connaître les tristes nouvelles que l'on vient de lire. Dès que le commandant de la division navale des mers de Chine fut informé de ces faits, il résolut une expédition militaire. Mais une révolte en Cochinchine, qui nécessita le secours de la frégate amirale, retarda cette expédition jusqu'au mois de septembre. C'est de cette petite campagne dans l'un des pays les moins connus de l'Orient que je me propose d'entretenir les lecteurs. Je passerai légèrement sur les faits militaires, pour m'attacher plus particulièrement à la partie géographique et pittoresque.

Le 12 septembre 1866, la division navale des mers de Chine, commandée par le contre-amiral Roze, était réunie devant la petite île de Kung-Tung, située en face du port chinois de Tche-foo. On y déployait la plus grande activité pour compléter les approvisionnements et faire les derniers préparatifs. Le 18, trois bâtiments de la division, la corvette *Primauguet*, commandant Bochet, portant pavillon de contre-amiral, l'avis *Déroulède*, capitaine Richy, et la canonnière *Tardif*, capitaine Chanoine, appareillaient et se dirigeaient vers la côte de Corée.

L'amiral, avant d'engager tous ses bâtiments dans les dangers d'une navigation incertaine, avait voulu se rendre un compte exact des difficultés qu'il y aurait à surmonter. Dès le lendemain à midi, il reconnut les Iles Ferrières, déterminées par l'amiral Guerin, et le soir, après avoir heureusement franchi toutes les passes, on mouilla dans le fond du golfe du Prince Jérôme. Une petite île aride et inhabitée, voisine du mouillage, reçut le nom de l'Impératrice et servit de point de départ à toutes les opérations maritimes postérieures.

Le jour suivant, le *Déroulède*, ayant à son bord le P. Ridel et quelques-uns des Coréens qui avaient accompagné le missionnaire en Chine, fut envoyé à la recherche de l'embouchure du Han-kang. Grâce aux indigènes, sa mission fut en peu d'heures parfaitement remplie. Il revint le 21 au soir, muni des plus précieux renseignements. Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de jeter un rapide coup d'oeil sur la topographie de cette partie de la Corée.

Le fleuve Han-kang prend sa source dans les grandes montagnes de l'est et coule généralement dans la direction du nord-ouest. La capitale, Séoul, est située sur la rive droite, à dix lieues de l'embouchure. Avant de se jeter dans la mer, le fleuve est divisé en deux bras par l'île de Kang-hoa, dont la superficie est de quatre cents kilomètres carrés. L'un des bras, inaccessible aux navires européens, coule droit à l'ouest; l'autre, que les indigènes nomment très justement « Rivière Salée », puisque l'eau en est complètement saumâtre, est dirigé du nord au sud. Il débouche dans une série d'archipels qui, sur l'étendue de douze lieues séparant l'île de Kang-hoa du golfe du Prince Jérôme, ne comptent pas moins de cent quarante-deux îles ou îlots. Quand on saura que les courants de marée atteignent souvent dans ces parages la vitesse de sept milles à l'heure, on appréciera sans peine les difficultés qu'y rencontre la navigation. Heureusement, à marée basse, une grande quantité de ces îles sont reliées par d'immenses bancs de vase grise qui sont d'un aspect fort triste, mais qui permettent de deviner les passes. Grâce à ces dépôts du fleuve, on risque moins de se perdre dans cet effrayant labyrinthe maritime; mais il est à craindre que l'accès du Han-kang devienne de plus en plus difficile pour les bâtiments d'un certain tonnage.

Le 22 septembre, les trois bâtiments, guidés par le *Déroulède*, s'engagèrent dans le chenal, en gouvernant au nord. De tous côtés les Coréens s'assemblaient au sommet des collines, et contemplaient sans doute avec un mélange d'admiration et de crainte ces puissants navires à vapeur, d'un aspect si nouveau pour eux, qui remontaient un courant contre lequel aucune jonque n'aurait osé lutter. Un peuple qui vit volontairement dans l'isolement et y puise une idée exagérée de sa valeur, doit faire de singulières réflexions quand une des merveilles de la science européenne se montre inopinément à lui.

La vue était assez monotone: à notre droite, les montagnes arides et brûlées de la côte se dessinaient sur un ciel d'une admirable pureté; à notre gauche, un défilé ininterrompu d'îles laissait rarement entrevoir l'horizon. De temps en temps un bouquet d'arbres couronnait une colline; les petits bois, sacrés aux yeux des Coréens, sont, suivant la légende, habités par les génies protecteurs du pays. Quelques hameaux, généralement situés à l'abri des vents de nord-ouest, qui soufflent furieusement en hiver, se trouvèrent sur notre route. Peu après avoir dépassé le dernier de ces hameaux et s'être engagé assez avant déjà dans la Rivière Salée, le *Primauguet* toucha sur un banc de roches et perdit sa fausse quille. Cet échouage, sans gravité d'ailleurs, interrompit l'exploration, qui fut reprise le lendemain, cette fois par les deux petits bâtiments seuls. La corvette resta au mouillage près d'un charmant îlot, boisé de la base au sommet.

Le *Tardif* et le *Déroulède* arrivèrent, le 25, devant le port de Séoul, sans avoir été sérieusement inquiétés par la population. On avait dû cependant surmonter de grands obstacles, et les échouages n'avaient pas fait défaut. Mais la récompense des efforts qu'il avait fallu faire et de l'énergie qui avait été dépensée était belle: pour la première fois, des bâtiments européens mouillaient devant la troisième capitale de l'Extrême Orient.

Quelques jonques, qu'il fallut disperser à coups de canon, tentèrent de s'opposer au passage de nos bâtiments au moment où ils touchaient au but. A la suite de cet événement, un mandarin qui s'intitulait « l'Ami du peuple » apporta à bord du *Déroulède* un message n'ayant aucun caractère officiel. Le tour de ce document nous parut assez caractéristique; en voici la traduction:

«Maintenant que vous avez vu la rivière et les montagnes de ce petit royaume insignifiant, ayez la bonté de vous en aller. Tout le peuple en sera content. Toutefois, si, en jetant un dernier regard sur nous, vous vouliez éloigner tout soupçon, tout doute de nos coeurs, vous nous rendriez très-

heureux. Nous osons, mille fois, dix mille fois, vous implorer, et nous espérons que vous vous rendrez à notre prière.»

Cette humble supplique dénotait, de la part de la population, et probablement du gouvernement, une grande terreur. On rassura le mandarin, et les bâtiments ne firent en cet endroit qu'un court séjour, pendant lequel on exécuta des levées et des sondages. Il fut impossible de voir de près la capitale, distante de la rive d'environ trois quarts de lieue. Mais, avec l'aide d'un plan qui nous tomba plus tard entre les mains, avec les récits des missionnaires et la vue de l'île et de la ville de Kang-hoa, il nous fut facile de nous figurer l'aspect de la cité capitale.

Séoul est bâtie au pied de montagnes élevées, qu'on aperçoit de très-loin en mer. Une muraille percée de neuf portes entoure complètement la ville, qui est traversée par un petit cours d'eau. Le quartier, de forme rectangulaire, occupé par le palais royal et les édifices du gouvernement est séparé du reste de la ville par un mur et un fosse. Là seulement se trouve un peu de luxe; la cité proprement dite ne diffère des misérables villages coréens que par l'étendue.

Le *Déroulède* et le *Tardif* descendirent lentement la rivière, en continuant leurs opérations hydrographiques et en recueillant des observations de toute nature. Enfin, le 30 septembre, les deux bâtiments rejoignirent le *Primauguet*, après avoir essuyé une fusillade à la hauteur de Kang-Hoa.

Pendant ces quelques jours, la corvette, quoique immobile, avait eu aussi ses aventures. Le soir même de son mouillage en face de l'île boisée, elle se trouva échouée sur un banc de sable. Ne connaissant aucune des données relatives aux marées, on avait mouillé par un fond de quinze mètres à mer haute avec la persuasion qu'on était en parfaite sûreté. A mer basse, il n'y avait plus que quatre mètres d'eau. La mer avait donc marné de onze mètres, quantité énorme, même à l'équinoxe et la lune étant en conjonction, comme c'était le cas. Le danger était pressant. On manoeuvra immédiatement, de manière à soutenir les flancs de la corvette; les vergues furent rapidement installées en béquille, malgré la profonde obscurité qui rendait l'opération difficile et périlleuse, et prêtait à la scène un caractère assez dramatique. Grâce à l'activité que l'équipage, formé déjà par une longue campagne, déploya en cette circonstance, l'échouage n'eut pas de suites funestes. Le flot suivant permit à la corvette, qui avait assez triste mine avec son gréement haché et sa mâture dénudée, de changer de mouillage. On se promit pour l'avenir de ne jeter l'ancre qu'à bon escient.

Dès le 25, une grande jonque, de construction grossière et tout à fait dépourvue de l'élégante originalité qui caractérise les navires chinoises, approcha du *Primauguet*. Elle était montée par un vieux mandarin tout cassé et par une quarantaine d'hommes du peuple. Comme on n'était pas encore en guerre ouverte, on permit à tout ce monde de grimper à bord, en prenant toutefois certaines précautions. Tandis que ces indigènes examinaient avec une curiosité naïve les canons, les cordages, les compas, et s'extasiaient devant la grosseur des mâts, le mandarin conversait avec notre commandant par l'intermédiaire d'un cuisinier chinois. Le fils du Celeste-Empire, habile à faire danser l'anse du panier, savait le français. Il pouvait donc traduire en sa propre langue les paroles de notre commandant et les faire comprendre au mandarin par l'écriture. Le caractère idéographique chinois est compris de presque tous les peuples de l'Extrême Orient. Grâce à ce système, cinq cents millions d'hommes, de races et de nationalités diverses, parlant des langues absolument différentes, peuvent pourtant se comprendre.

Je reviens au mandarin, qui, après les premiers compliments échangés, voulut absolument savoir pourquoi nous étions venus en Corée. On lui répondit qu'on avait uniquement en vue l'observation d'une éclipse de lune qui devait, en effet, se produire dans peu de jours. Il ne parut pas satisfait de cette réponse. On essaya en vain de le dérider en lui faisant visiter tout le bâtiment. La machine cependant excita son attention, et il demanda combien il fallait d'hommes pour la faire tourner; on ne put, malgré de louables efforts, lui faire comprendre que la vapeur d'eau comprimée produit une force énorme, qui remplace avantageusement les bras humains. La science n'est pas toujours facile à vulgariser, même chez les mandarins.

Tous les jours suivants, les Coréens revinrent, et, voyant qu'on ne leur faisait point de mal, ils perdirent toute timidité, et dévoilèrent les nombreuses lacunes d'une éducation négligée. Leur manière d'être, en effet, est aussi éloignée de la digne et exquise politesse japonaise que de l'obséquiosité chinoise: ils sont grossiers, indiscrets et fort malpropres. Ils eurent cependant la bonne pensée de nous offrir des présents, entre autres de gigantesques éventails dignes de Gargantua, et un taureau que l'on eut toutes les peines du monde à hisser à bord. On voulut offrir de l'argent en échange de ces dons, mais on essuya un refus catégorique. C'est pendant ces quelques jours passés au

mouillage que j'eus le mieux la facilité d'examiner nos futurs ennemis. Je les voyais chaque jour, tantôt à bord, tantôt à terre, où ils examinaient curieusement et contemplaient, avec un mélange de crainte et de convoitise, les instruments dont je faisais usage pour des levées hydrographiques.

Les Coréens forment un rameau particulier de la race mongolique. C'est aux Tartares qu'ils ressemblent le plus; comme eux, ils ont le nez aplati, les pommettes saillantes, les yeux légèrement obliques, la peau jaune et les cheveux très-noirs. Ils sont généralement grands et très-vigoureux. Leur agilité est extrême par suite de l'habitude qu'ils ont de courir dans les montagnes qu'ils affectionnent particulièrement, et sur le sommet desquelles ils se réunissent souvent. Nous avons eu plusieurs fois des preuves de cette agilité, dans les engagements qui eurent lieu plus tard. Leur caractère est doux et leur esprit peu cultivé, quoique presque tous sachent lire et écrire. Ils mènent une vie très-modeste; ils se nourrissent principalement de riz, qu'ils cultivent en grande quantité, et de poisson salé et séché. Leur costume est, pour les hommes du peuple, uniformément composé d'un large pantalon attaché en bas audessus de la cheville, et d'une longue robe munie de manches à gigot et sérée à la ceinture. Ces vêtements sont en cotonnade blanche, fabriquée dans le pays. Les cheveux des hommes mariés, relevés sur le sommet de la tête, sont tordus en chignon et maintenus par un serre-tête en fils de bambou très-fins, semblables à du crin. Un large chapeau, également en fils de bambou, repose sur la tête, qui n'y peut entrer; il est fixé au moyen d'un ruban qui s'attache sous le menton; les jeunes célibataires se tressent une longue queue, comme les Chinois, mais ils ne se rasent point la tête. Les chaussures sont tantôt en paille, tantôt en corde; elles sont terminées sur le devant par un petit bec relevé, d'un aspect assez gracieux. Les mandarins et les nobles ont seuls le droit de porter des vêtements de couleur, et la soie leur est également réservée. Toutefois les femmes en usent aussi, surtout pour les courtes vestes à manches étroites qu'elles passent par-dessus les robes. Le beau sexe de Corée a le bon sens de ne pas se mutiler les pieds; la coiffure qu'il a adoptée ne manque pas d'originalité: elle consiste à séparer par derrière les cheveux en deux grandes nattes roulées en turban autour de la tête; des épingles, à tête d'or ou d'argent émaillé, fixent la coiffure en la décorant.

La condition des femmes est plus heureuse en Corée qu'en Chine: elles jouissent d'une certaine liberté, dont on prétend qu'elles abusent d'ailleurs volontiers.

Le bouddhisme est répandu en Corée, mais les temples sont infiniment plus rares que dans les pays voisins. Pendant tout notre séjour, nous ne vîmes que deux pagodes, de très-simple apparence, tandis qu'en Chine et au Japon on ne peut faire un pas sans rencontrer un édifice du culte.

L'organisation sociale de la Corée semble être un mélange des institutions chinoises et des institutions japonaises. Une noblesse héréditaire y jouit de certains privilèges peu mérités, à ce qu'il paraît, et la hiérarchie administrative et militaire y est recrutée par voie d'examen. Nous ne savons pas comment ces deux institutions peuvent marcher côte à côte; mais il nous semble, a priori, que cet état de choses doit donner lieu à bien des conflits. La richesse ne se joint pas toujours à la noblesse; l'on trouve, dit-on, plus d'un descendant d'antique et illustre race qui n'a d'autre ressource qu'une sorte de brigandage pour lequel on est très-indulgent: un travail manuel déshonorerait absolument un noble. Deux parties qui portent les noms de Sipai et de Piok-pai, et correspondent dans un sens très-restreint, cela va sans dire, à nos partis libéraux et conservateurs, se disputent sans cesse l'influence. Dans les dernières années, les Piok-pai avaient le dessus.

Le 3 octobre au matin, les trois bâtiments détachés de l'escadre la rejoignaient à Tche-foo, après une exploration des plus hardies et des plus fructueuses. Huit jours plus tard, toute l'escadre, composée de sept bâtiments, se mit en route, et arriva le 3, sans accident, devant la petite île boisée dont il a été parlé plus haut. Là se firent les derniers préparatifs. Le lendemain, les quatre bâtiments légers, traînant à leur remorque des embarcations montées par les compagnies de débarquement, s'embarquèrent dans la Rivière Salée. Pour la seconde fois, les Coréens aux robes blanches s'assemblèrent sur les collines; une grande agitation régnait parmi eux, et il y avait bien de quoi. On ne s'arrêta que devant le village de Kak-Kodji, au port de Kang-hoa, situé tout près de l'endroit où le Han-Kang se divise.

La Rivière Salée a une largeur moyenne de mille mètres environ. Elle est semée de bancs et de rochers, et forme plusieurs coudes, dont l'un est assez accentué pour présenter de sérieuses difficultés à la navigation; le courant y est généralement très-fort.

La rive occidentale, qui appartient à l'île de Kang-hoa est garnie d'un bout à l'autre d'une muraille crénelée flanquée de petits forts généralement construits sur les éminences. Bien défendu, ce passage serait très-difficile à forcer. D'ailleurs, par la suite, le grand nombre de fortifications, de

poudrières et de magasins d'armes que nous vîmes dans l'île, nous prouva que celle-ci avait dû jouer un rôle considérable dans l'histoire militaire de la Corée. Le gouvernement du pays n'a nulle part été économe en ce qui concerne la défense. Ainsi la rive gauche du Hap-nok-kang est couverte de forts sur une étendue de cinquante lieues. Il en est de même de la côte sud-est qui fait face au Japon et qui a été pendant si longtemps le théâtre de nombreux et sanglants combats.

Un mandarin essaya en vain par ses gestes suppliants de conjurer le débarquement, qui s'opéra sans résistance de la part des Coréens. Ils prirent la fuite, abandonnant leurs habitations, leur bétail et la plus grande partie de leurs richesses. Peu après l'installation des marins dans le village de Kak-Kodji, un palanquin entouré d'une douzaine d'hommes se présenta aux avant-postes. On conduisit tout le cortège auprès de l'amiral. Un vieux chef sortit alors du palanquin et se répandit en récriminations; il fallut le renvoyer presque de force. Je ne pus m'empêcher de rire en voyant la singulière coiffure adoptée par les hommes de l'escorte pour se préserver de la pluie qui tombait à torrents. Sur leur chapeau ordinaire s'appuyait un immense cône en papier huilé, sous lequel la tête disparaissait complètement. Si j'ai eu un moment de gaîté en face de cette mode si nouvelle pour moi, je n'entends pas la blamer, car elle me semble très-pratique. Quand il fait beau, on tient son cône de papier plié dans une poche; quand il pleut, on le déploie sur son chapeau sans plus s'en occuper. Ce système est certainement plus simple que le nôtre.

Les habitations, lorsque nous en primes possession, étaient d'une malpropreté inimaginable; il fallut, pour les rendre à peu près habitables, un travail qui rappela à nos esprits classiques celui d'Hercule dans les écuries d'Augias. Mais on ne réussit pas du premier coup à chasser les nombreux, très-nombreux parasites qui vivent aux dépens des Coréens. Pendant les premières nuits que nous passâmes dans le village, ces insectes inexpugnables se chargèrent de venger leurs légitimes propriétaires.

Le village de Kak-Kodji occupe la base d'un petit massif de collines dont un des côtés, tourné vers la rivière, est couvert d'une très-belle forêt de pins. Au pied même de cette forêt, dans une situation des plus pittoresques, s'élève une pagode entourée de magasins qui, au moment de notre arrivée, contenaient de la poudre et une grande quantité d'armes. La pagode n'a extérieurement rien de remarquable et l'intérieur ne diffère guère de ce que l'on voit en Chine: même statue du Bouddha en bois doré, même autel surchargé d'ornements d'un goût douteux, mêmes vases garnis d'énormes fleurs artificielles, en un mot aucun indice qui puisse laisser supposer des différences essentielles dans le culte. Je trouvai cependant dans le temple un objet intéressant: c'était une grande peinture sur soie mesurant environ deux mètres cinquante centimètres de chaque côté. Au milieu était représenté un Bouddha assis à l'orientale sur la fleur de lotus; une gloire entourait sa tête, d'un type très-pur; un grand cercle s'arrondissait autour du corps, assez heureusement drapé dans un vêtement rouge qui laissait à découvert une partie de la poitrine et tout le bras droit. Autour de cette figure principale venaient se grouper symboliquement les bustes d'une quarantaine de personnages, également ornés de la gloire et sans doute célèbres dans les annales du bouddhisme. Les têtes, dont quelques-unes portaient une sorte de coiffure en forme de mitre, étaient peintes avec un soin minutieux et ne manquaient point de caractère. Leurs expressions très-variées allaient de l'extrême férocité à l'extrême douceur. En somme, cette peinture était une des plus remarquables que j'eusse vues dans l'Extrême Orient. Il eut été intéressant d'avoir une certitude à l'égard de sa provenance, car la rareté et la grossièreté des peintures et des sculptures en Corée donne lieu de penser que l'art est loin d'y avoir atteint le degré de perfection relative que l'on trouve dans les pays voisins. Non loin de la pagode, le mur de défense qui longe la rive est interrompu par une grande porte en maçonnerie, surmontée d'un pavillon de bois servant de corps-de-garde. Sur la terre ferme, juste en face, s'élève une construction semblable environnée de quelques chaumières. Ces deux portes livrent passage à la route qui relie Séoul à la ville de Kang-hoa. Sauf le tracé, qui laisse beaucoup à désirer en ce qu'il s'attaque trop franchement aux obstacles, cette route n'est pas mauvaise. Son bon état prouve que les relations entre les deux villes sont considérables, ce qui d'ailleurs s'explique par l'extrême fertilité de l'île.

Du haut de la colline de Kak-Kodji, que nous avons nommée la «montagne du philosophe», parce qu'un indigène plus brave que les autres continuait d'y vivre malgré notre présence, la vue était magnifique, surtout le matin. Pendant que le cantonnement s'animait et que les fumées bleuâtres montaient droites dans l'air, de beaux champs de riz, de blé, de maïs et de raves, semés de bouquets d'arbres et de hameaux sortaient peu à peu de l'ombre. Les séparations des champs, formés de petites digues bizarrement arrondies et enchevêtrées sans ordre, faisaient ressembler la plaine aux jeux de

patience des enfants et lui ôtaient cette monotonie qu'engendrent nos lignes droites. Au bout de la plaine, on voyait les murs de Kang-hoa, en partie masqués par une saillie du terrain. Enfin, des montagnes aux formes accentuées et des vallées toutes brumeuses composaient le fond du tableau d'un ton chaud et réjouissant.

Kak-Kodji est environné de tombeaux; la colline en est presque couverte. La plupart ne sont que des tumuli sans aucun ornement, mais dans l'intérieur des petits bois de chênes et de chataigniers on découvre souvent des sépultures plus complètes, qui couvrent des restes de mandarins ou de nobles. Les Coréens ont, comme leurs voisins du Celeste-Empire, un profond respect pour les tombes. Ce respect du repos des morts qui à la longue absorbe beaucoup de terrain, est doublement méritoire chez un peuple aussi cultivateur. Les travaux des champs semblent en effet très en honneur chez les Coréens. Les fermes sont nombreuses et bien aménagées. J'en vis beaucoup et elles étaient presque toutes disposées de même. Quatre corps de logis en pisé couverts de chaume comprennent une cour carée, quelquefois entourée d'une véranda sous laquelle des instruments de travail sont à l'abri. Du côté de la porte se trouvent la meule, les instruments d'agriculture et les étables, qui contiennent des boeufs, des ânes et des porcs de race particulière. Le corps de logis du fond est réservé aux maîtres. Il est divisé en deux ou trois pièces par des cloisons de fort papier tendu sur des chassis de bois. Les fenêtres, petites et basses, sont également tendues de papier. La cuisine est située au bout de ce bâtiment; l'âtre, de grande dimension, est muni de vastes marmites de bronze; la fumée, au lieu de s'échapper par une cheminée verticale, s'engage dans des conduits horizontaux qui passent sous le sol en terre durcie des appartements et sort par une petite cheminée élevée à l'autre bout du bâtiment. Cette disposition, qui se retrouve dans la province du Pe-tchi-li, constitue un moyen de chauffage économique et assez efficace. Nous eûmes beaucoup à nous en louer, car dès le mois d'octobre les froids atteignirent trois degrés.

Les corps de logis des côtés renferment les récoltes, des provisions et un atelier de tissage. Souvent, une seconde cour entourée d'un mur contient de très-grands vases de faïence remplis de diverses provisions, parmi lesquelles nous signalerons particulièrement des choux et des navets ayant subi un commencement de fermentation. Les Coréens, qui, comme la plupart des peuples orientaux, se nourrissent principalement de riz cuit à l'eau, éprouvent le besoin de relever cette nourriture fade par des aliments fermentés et des condiments très-forts; le piment est l'objet d'une grande consommation. L'huile de colza, qui se trouve en abondance dans toutes les maisons, sert aussi bien à l'éclairage qu'à la préparation des mets, ce qui ne contribue pas à rendre la cuisine coréenne fort attrayante pour des Européens.

Le 16 octobre, la ville de Kang-hoa fut prise malgré les nombreux étendards aux couleurs éclatantes qui garnissaient les murailles et étaient destinés à nous remplir de terreur. Quelques soldats se firent tuer à leur poste, mais la plupart des habitants avaient pris la fuite et aucune femme n'était restée dans la ville. Seuls les vieillards, comptant avec raison sur le prestige de leurs cheveux blancs ou peut-être incapables de fuir, demeuraient encore dans la cité terrifiée par l'approche des barbares. Le premier aspect de Kang-hoa me surprit et me charma par son originalité; les toits de chaume lavés par la pluie brillaient au soleil comme de l'argent et contrastaient vivement avec les tons rouges des édifices publics et les couleurs des champs et des arbres; des montagnes arides mais fort belles de formes, se détachaient sur le ciel bleu en tons chauds et fins, et, d'un autre côté, apparaissait l'horizon foncé de la mer.

La ville compte de quinze à vingt mille âmes. Les murs, hauts de quatre à cinq mètres, s'étendent sur une longueur de huit kilomètres. Dans l'intérieur de l'enceinte se trouve, outre la ville, une assez vaste étendue de terrain cultivé qui permettrait aux habitants de se nourrir pendant un long siège. La partie septentrionale de l'enceinte, dont le terrain a une forte inclinaison, est occupée par le yamoun du gouverneur et les édifices du gouvernement.

Le yamoun domine tout: il se compose de plusieurs bâtiments indépendants les uns des autres et séparés par de véritables jardins anglais, ornés de petits pavillons. Les constructions sont élégantes et d'un aspect fort agréable; les toits recourbés, faits de tuiles grises vernissées, remplacent le chaume des pauvres; les boiseries, ornées et peintes en rouge, tiennent la place du pisé et les fondations sont en belles pierres de taille; l'intérieur est décoré de peintures et de sculptures; des nattes d'une extrême finesse et d'un travail exquis couvrent les planchers. Les meubles sont rares et ne répondent pas à ce que l'on s'attend à trouver dans un palais; en revanche nous remarquâmes une

abondance d'objets et de vases du plus beau bronze. La propreté était ici sinon parfaite, du moins passable.

Au-dessous du yamoun, de longs bâtiments, dont les uns sont construits en pierre et les autres en bois, servent de magasins du gouvernement. Il serait impossible d'énumérer tout ce qu'ils contenaient au moment de la prise. Outre les armes en énormes quantité, canons se chargeant par la culasse, fusils à mèche, javelots, haches, arcs, armures; outre la poudre, les bougies qui semblent être l'objet d'un monopole, les fers à repasser, etc. etc., on y trouva beaucoup de livres et d'immenses approvisionnements de papier. La plupart des livres, dont quelques-uns sont ornés de peintures remarquables, figurent aujourd'hui à la bibliothèque nationale de Paris. Ils sont presque tous écrits en caractères chinois, quoique la langue coréenne possède une notation propre, qui forme un véritable alphabet, particularité qui ne se rencontre dans aucun autre pays de l'Extrême Orient. Quant au papier du murier, qui sert en Corée comme au Japon, à une infinité d'usages, il était d'une qualité extraordinairement belle et solide. On pouvait, en tordant une petite bande, fabriquer une ficelle d'une grande résistance. L'immense quantité de choses nécessaires à la vie contenues dans ces magasins fait penser que le gouvernement est le plus grand négociant du pays, ce qui n'est certes pas à l'avantage du peuple.

Au milieu de la ville, s'ouvre une grande place, au bout de laquelle s'élève une sorte de halle couverte. Un fouillis de petites rues bordées de cases uniformes s'étend tout autour de la place. Ce qui se remarque tout d'abord, c'est l'absence de boutiques. Point de ces écriteaux suspendus et vivement coloriés qui donnent aux rues chinoises un aspect si animé et si agréable, point de ces étoffes flottantes couvertes de gros caractères, comme on en voit au Japon. Ici tout est morne, une porte ressemble à la suivante, et l'étranger ne peut trouver un repère dans ce dédale. Toutes les habitations ont un air triste qui fait peine; comme celles de la campagne, elles sont bâties en pisé et couvertes en chaume, mais elles sont plus délabrées et plus sales. La vie, qui a déserté la rue, s'est réfugiée dans l'intérieur: là, en effet, on trouve des magasins, des ateliers et des appartements d'un aspect agréable. Les pièces réservées aux femmes sont l'objet de soins particuliers; quelques-unes sont de véritables boudoirs: on y voit des meubles de laque, des nattes fines, des paravents ornés de peintures, des chiffons, des pots de pommade et de fard, enfin, le dirons-nous? des faux cheveux. Rien n'y manque pour prouver que la coquetterie féminine est florissante dans la presqu'île.

Un fait qu'on ne peut s'empêcher d'admirer dans tout l'Extrême Orient, et qui ne flatte pas notre amour-propre, c'est la présence des livres dans les habitations les plus pauvres. Ceux qui ne savent pas lire sont bien rares, et encourent le mépris de leurs concitoyens. Nous aurions bien du monde à mépriser en France si l'opinion y était aussi sévère contre les illettrés.

Kang-hoa est complètement dépourvue d'industrie sérieuse. Nous vîmes bien quelques métiers à tisser le coton, mais en nombre si restreint, qu'ils devaient à peine suffire aux besoins des habitants.

Au sud de la ville, une habitation de mandarin, bâtie sur une éminence, attira mon attention par sa jolie situation et le luxe de ses appartements. La soie, les fourrures, les laques, les bronzes, les porcelaines, en un mot tous les objets si recherchés des Européens, remplissaient cette demeure, dont la richesse contrastait péniblement avec la pauvreté uniforme des chaumières du peuple. Faut-il conclure de ce contraste que le simple mortel coréen n'a guère le droit, ou du moins le pouvoir d'arriver à la fortune? Je suis d'autant plus tenté de le croire que les récits des missionnaires confirment cette supposition, et que ce qui se passe dans l'Empire du Milieu a beaucoup de chance de se produire aussi en Corée. La rapacité est le défaut dominant des mandarins.

Une immense quantité de vases en bronze, de la plus charmante couleur et d'une sonorité incomparable, était répandue dans la ville; les plus misérables chaumières en possédaient. Ces vases, dont certains ont de très-grandes dimensions, ont presque tous la forme de bols, et servent à une infinité d'usages. La profusion d'une matière aussi rare indique que la Corée recèle de grandes richesses minérales. Pour qu'à l'aide seulement des procédés métallurgiques très-primitifs sans doute employés par les indigènes on puisse produire une pareille quantité de métal à des conditions aussi abordables pour tout le monde, il faut que le minerai soit prodigieusement riche et abondant. Aussi paraît-il certain que, dans les relations commerciales qui s'établiront forcément un jour entre les nations européennes et le peuple de la Corée, l'exportation des métaux tiendra un grande place.

Le 18 octobre, un haut mandarin de la cour de Séoul présenta au commandant en chef une lettre du roi. Je transcris la traduction de ce document, qui ne me semble pas absolument dépourvu de bon sens, mais où le roi se fait la part un peu trop belle :

«Quiconque renie la loi divine doit mourir.

«Quiconque renie la loi de son pays mérite d'être décapité.

«Le Ciel a créé les peuples pour qu'ils obéissent à la raison.

«Les pays sont séparés par des frontières et protégés par des lois.

«A qui doit-on obéir? A la justice, sans aucune restriction. L'homme qui la viole ne mérite point de pardon. J'en conclus qu'on doit supprimer celui qui la renie, décapiter celui qui la viole.

«De tout temps, les relations avec les voisins et l'assistance donnée aux voyageurs ont été traditionnelles. Dans notre royaume, on montre encore plus de prévenance et de bonté. Il arrive souvent que des navigateurs ignorants de la situation et du nom du pays touchent à nos côtes. Alors les mandarins de nos villes reçoivent l'ordre de les accueillir avec prévenance. On leur demande s'ils viennent avec des intentions pacifiques; on donne des vivres à ceux qui ont faim, des vêtements à ceux qui sont nus, et on soigne les malades. Telle est la règle qui a toujours été suivie dans notre royaume, sans subir aucune infraction. Aussi la Corée, aux yeux de tout le monde, est-elle le royaume de la justice et de la civilisation. Mais, s'il se trouve des hommes qui viennent pour séduire nos sujets, s'introduisent secrètement, changent leurs vêtements et étudient notre langue, des hommes qui démoralisent notre peuple et renversent nos mœurs, alors la vieille loi du monde veut qu'on les mette à mort. Telle est la règle pour tous les royaumes, pour tous les empires. Pourquoi alors vous formalisez-vous, puisque nous l'avons toujours observée? N'est-il pas suffisant que nous ne vous demandions pas compte des raisons qui vous ont amenés ici des pays lointains?

«Vous vous fixez sur notre sol comme si c'était le vôtre, et en cela vous violez la raison d'une façon abominable. Quand vos bâtiments, il y a peu de temps, remontaient la rivière impériale, ils n'étaient que deux; les hommes qui les montaient n'étaient pas plus de mille. Si nous avions voulu les détruire n'avions-nous pas des armes? Mais, par bonté et à cause des égards que l'on doit aux étrangers, nous n'avons pas supporté qu'on leur fit du mal ou qu'on leur montrât de l'hostilité.

«C'est ainsi qu'en franchissant nos frontières, ils prenaient ou acceptaient comme ils le désiraient des boeufs ou des poules, qu'ils allaient et venaient dans des embarcations, qu'ils furent interrogés en termes polis. On leur fit des cadeaux, sans les inquiéter d'aucune façon. Par conséquent, vous vous montrez ingrats envers nous, tandis que je ne le suis pas envers vous. Ceci ne vous suffit pas; il vous était nécessaire de vous éloigner; votre retour est malséant. Cette fois, vous pillez mes villes, vous tuez mon peuple, vous détruisez mes biens et mes troupeaux. Jamais on ne vit le Ciel et les lois violés d'une manière plus grave. De plus, on a dit que vous voulez répandre votre religion dans mon royaume. Ceci est une faute. Les livres différents ont leurs sentences particulières qui présentent le vrai et le faux. En quoi nuit-il que je suive ma religion, vous la vôtre? S'il est blamable de renier ses ancêtres, pourquoi venez-vous nous enseigner d'abandonner les nôtres et d'en prendre d'étrangers? Si on ne devait pas mettre à mort les hommes qui enseignent de telles choses, on ferait mieux de renier le Ciel.

«Je vous traite comme Yu et Tan traitèrent l'Impie Kopey, et vous vous revoltiez comme Nysean-yeon envers Tcheou-ouen. Quoique je n'ose pas me comparer à ces rois célèbres, cependant on ne peut pas passer sous silence ma magnanimité.

«Tu te montres maintenant ici avec une armée nombreuse, comme si tu étais l'instrument de la justice céleste. Viens à la cour; ayons une entrevue, et nous déciderons s'il sera nécessaire de réunir des troupes ou de les renvoyer, d'essayer de la victoire ou de la défaite. Ne fuis pas: incline-toi et obéis!

«La cinquième année du règne de Toung-tchy, la neuvième lune, le onzième jour.»

En écrivant cette lettre, le régent avait oublié les coups de fusil tirés contre le *Tardif* et le *Déroulède*; il avait aussi oublié un fait beaucoup plus grave: le massacre de l'équipage d'une innocente goélette américaine, qui avait eu lieu quelques mois auparavant.

Le porteur du message royal avait fort bonne tournure. Il était richement vêtu de soie; un vaste chapeau de feutre, garni de plumes de paon et retenu par une sorte de chapelet en boules résineuses alternativement blanches et noires, couvrait sa tête, sa physionomie était assez distinguée.

Des bottes en entonnoir, comme on en portait sous Louis XIII, et un grand sabre à longue poignée, complétaient ce costume, dont l'ensemble était vraiment fort élégant. La trop grande familiarité dont ce personnage usa envers un jeune matelot lui attira une très-vive correction, et nous prouva en même temps que la bonne éducation n'est décidément pas l'apanage du Coréen, même dans les classes élevées.

Après le départ du mandarin, qui rapportait à son maître une réponse défavorable, plusieurs engagements eurent lieu avec les troupes coréennes. Ces dernières se comportèrent bien, et firent preuve d'habileté militaire et d'une certaine bravoure. Nous pûmes constater, dans ces combats, que les arcs, les javelots et les casse-têtes, trouvés en si grande quantité dans les magasins de Kang-hoa, ne sont plus en usage, et ont complètement cédé la place aux fusils à mèche. Cette arme, terminée par une crosse trop petite pour permettre d'épauler, est d'un maniement difficile ; il faut au tireur un parapet, une embrasure, ou, en rase campagne, l'épaule d'un autre homme pour appuyer son arme et lui donner une direction convenable. Les canons coréens sont en vérité peu redoutables, et quand leurs projectiles atteignent le but, c'est tout à fait par accident. Quelques soldats étaient revêtus d'armures. Composées d'un casque de fer à panache rouge, de brassards et de cuissards en cotte de mailles, et enfin d'un grand vêtement double de plaques de cuir bouilli superposées et réunies par de gros clous, ces armures sont incapables de résister aux balles.

Le corps de débarquement occupa Kang-hoa et Kak-Kodji jusqu'au 11 novembre. Le temps de loisir que nous laissait le service était généralement consacré à la chasse. Le gibier est respecté par les indigènes, qui se soucient assez peu d'en manger; il est, par suite, fort abondant. Les faisans, les oies, les canards sauvages, les sarcelles, les pluviers, les ramiers, etc., se succédaient sur nos tables, peu accoutumées à un pareil luxe. Le gibier de poil est, paraît-il, assez rare, et je ne sache pas que pendant tout notre séjour un seul lièvre ait été aperçu. Dans les montagnes de l'est on trouve des loups, des renards, des ours et des tigres dont les peaux sont fort célèbres en Chine. D'habiles chasseurs font, malgré l'imperfection de leurs armes, une guerre heureuse à ces animaux féroces, dont les dépouilles alimentent principalement le commerce d'exportation.

Je me souviendrai longtemps, avec plaisir, de ces excursions dans l'île de Kang-hoa. Il faisait toujours un temps superbe; l'air était légèrement chargé de vapeur, et une magnifique lumière inondait les champs et les bois, dont la brise emportait les feuilles jaunies. Rien de bien nouveau ne s'offrait d'ailleurs à ma vue; les cases se ressemblaient toutes, les habitants aussi, du moins à l'extérieur, et je n'avais pas le pouvoir de pénétrer leur caractère, qui semble doux. Ces pauvres gens, revenus de la première terreur qu'avait inspirée notre débarquement, reprenaient peu à peu leurs travaux agricoles; quand nous les rencontrions, occupés à couper le riz ou à le réunir en grandes meules, ils se prosternaient sur notre passage; arrivions-nous dans une maison habitée, vite on nous offrait des caquis [* Fruit très-abondant au Japon et en Corée, et ayant le goût de la figue, avec l'apparence d'une petite pomme.] et d'excellente eau fraîche, avec les mêmes marques de profond, de trop profond respect. Il était bien facile de voir, en effet, que ces témoignages étaient dus à la peur. Tout en nous disant qu'il fallait faire la part des mœurs et ne pas être surpris de ces génuflexions prodiguées sans doute à tous les mandarins, nous ne pouvions nous empêcher d'être péniblement affectés par tant de servilité.

Le 22 novembre, l'escadre de Chine et du Japon quittait définitivement la côte de Corée et chaque bâtiment allait reprendre sa station particulière. Le résultat qu'on avait espéré de l'expédition n'avait point été obtenu; un redoublement de persécutions contre les chrétiens avait coïncidé avec le départ de l'escadre, et le gouvernement Coréen avait répandu un manifeste pour repousser et flétrir toute tentative de compromis avec l'envahissement européen. On le voit, nous n'avions pas eu le bonheur de nous faire aimer pendant notre séjour. Trop souvent l'Europe se montre pour la première fois aux peuples étrangers avec le caractère de la violence et des prétentions despotiques. Du moment qu'un pays n'a pas le bonheur de posséder des télégraphes électriques et que les principes de sa civilisation diffèrent des nôtres, nous nous croyons permis de violer à son détriment toutes les règles du droit des gens. Il est surtout pénible d'être amenés à verser le sang au nom des doctrines pures et élevées qui, par leur nature même, ne devraient jamais obliger de recourir à ce triste et douteux moyen de persuasion que l'on nomme « la force » .

Quoi qu'il en soit, dans l'état de choses actuelle la Corée ne peut tarder à s'ouvrir volontairement, ou sous l'empire de la contrainte, au commerce occidental. Sa position entre deux pays dont les relations s'étendent chaque jour davantage et qui semblent avoir définitivement renoncé

au système d'exclusion, lui en fait presque une nécessité. Il est difficile à ceux qui ont le sentiment délicat et le goût de l'art et de la variété, de ne pas éprouver d'abord et avant toute réflexion, un certain regret en voyant les influences européennes de toute espèce pénétrer partout. Assurément la civilisation et la science ont tout à y gagner, mais aussi les caractères des peuples s'effacent et leur originalité se perd. Les nobles Japonais ne s'affublent-ils pas déjà de pantalons et de redingotes!

Il reste sans doute encore bien du chemin à parcourir avant que l'uniformité règne sur la terre, et les contrées inexplorées sont encore assez nombreuses pour répondre à tous les désirs des voyageurs. Aussi laissons de côté les vains regrets des hommes d'imagination, pour exprimer le vœu que la France, renonçant à son rôle trop désintéressé, prenne une plus large part du mouvement commercial européen qui tend chaque jour davantage à se répandre sur le monde entier.

G. Pradier, « La Corée il y a quarante ans, souvenirs d'un officier de marine »

Le texte qui suit a été traduit et annoté par Daniel Kane et est tiré de : « A Forgotten Firsthand Account of the Pyŏng'in yangyo (1866) : An Annotated Translation of the Narrative of G. Pradier », par Daniel C. Kane. Seoul Journal of Korean Studies 21, no. 1 (2008) : 51-85 (la traduction du texte de Pradier commence à la page 61). Les notes sont de Kane, qui a permis de reproduire l'article ici.

Ce texte a été publié pour la première fois sous le titre « La Corée il y a quarante ans » et est paru en deux parties dans les numéros consécutifs de La Revue hebdomadaire (Paris) des 14 et 21 janvier 1905. L'auteur s'identifie comme « G. Pradier, capitaine de navire à la retraite » et dit qu'il n'était encore qu'« aspirant » (aspirant de marine) pendant l'expédition, mais qu'il devint « enseigne » à la fin de celle-ci. Il faut probablement l'identifier à Georges Élie Pradier, qui avait un an de moins que Zuber. Il dit dans un autre article sur ses expériences au Japon, publié dans Le Correspondant en juillet 1904, qu'il avait perdu tous ses documents dans un incendie et qu'il ne pouvait écrire que de mémoire. L'histoire d'une rencontre avec le roi de Corée pendant la visite à Séoul provient manifestement d'un malentendu, car il n'a pas participé au levé initial du fleuve Han. Il se trompe parfois légèrement sur une date, notamment celle de la bataille de Cheongdeung-sa à laquelle il a manifestement participé, et il est étrange qu'il ne mentionne pas la mort de trois marins lors du débarquement à la porte de Séoul le 29 octobre. Ses souvenirs anecdotiques de petits incidents sont agréables à lire.

La Corée Il y a Quarante Ans: Souvenirs d'un Officier de Marine

[G. Pradier, Capitaine de vaisseau en retraite]

La Revue hebdomadaire : romans, histoire, voyages, 1905 janvier, pages 186-203 (14 Janvier), 309-325 (21 janvier)

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4056302/f557.item.r=>

Nous étions au mouillage de Takou, au mois de juin 1866, lorsque l'amiral Roze, commandant la division navale des mers de Chine et du Japon, apprit que deux évêques et trois missionnaires français venaient d'être massacrés en Corée. La nouvelle lui fut apportée par le R. P. Ridet qui, heureusement, avait pu s'échapper dans une jonque avec une dizaine de Coréens, et l'amiral Roze en informa aussitôt le ministre de la marine, le comte de Chasseloup-Laubat. Sur ces entrefaites, nous fûmes appelés en toute hâte au secours de la Cochinchine menacée d'une insurrection. L'amiral Roze donna rendez-vous aux bâtiments de sa division navale à Chéfou le 10 septembre, et appareilla pour Saigon avec la frégate la Guerrière, où j'étais embarqué comme aspirant de première classe. Nous y arrivâmes lorsque tout était apaisé. Mais le gouverneur, l'amiral de La Grandière, sentait bien que de nouveaux troubles se préparaient secrètement dans l'ouest de la Cochinchine et qu'ils pouvaient surgir d'un moment à l'autre; aussi prenait-il toutes ses dispositions pour conquérir les trois provinces occidentales, qui furent prises par nous l'année suivante et dont l'annexion à la France vint assurer pour un certain temps la tranquillité de notre colonie. Nous profitâmes de notre séjour à Saïgon pour embarquer du matériel, des vivres, du charbon, des munitions nous étions prêts lorsque, vers la fin du mois d'août, l'amiral Roze reçut l'ordre d'aller faire une démonstration en Corée pour obtenir une réparation au massacre de nos missionnaires.

Le 10 septembre, toute la division navale était réunie au mouillage de Chéfou. Le Laplace nous avait amené de Yokohama deux cents marins fusiliers du bataillon de la Montagne et, avec les compagnies de débarquement des navires de la division, nous avons pu former un corps de cinq cent soixante treize hommes, composé de deux bataillons, de deux batteries de canons de 4, d'une compagnie d'abordeurs et d'une batterie de fuséens.

Pendant que nous exercions nos hommes à des tirs, à des marches militaires, l'amiral partait le 18 septembre avec la corvette le Primauguet, commandant Bochet, remorquant l'avis à roues le

Déroulède et la canonnière de deuxième classe le Tardiff, pour aller chercher le chemin de la Corée. Il emmenait avec lui le P. Ridel et ses indigènes l'un d'eux servait de pilote et enseigna la passe du Sud, sans la connaissance de laquelle on n'eût pu avancer d'un pas. Le P. Ridel remplissait les fonctions d'interprète. Habillé à la coréenne, suivant l'habitude des missionnaires en Extrême-Orient qui revêtent dès leur arrivée l'habit du pays qu'ils catéchisent, il était entièrement vêtu de blanc. Seuls, les soldats portent des costumes bariolés. Chez tous, une longue blouse très ample descend jusqu'aux genoux; le pantalon ressemble à celui des zouaves; mais il est encore plus large et tombe plus bas sur le pied. Les guêtres et les souliers sont semblables à ceux des Chinois. Ce qu'il y a de singulier, c'est la coiffure. Les hommes portent les cheveux réunis en une petite tresse verticale très serrée, maintenue retroussée et bien droite sur le sommet de la tête par un bandeau en crin. Cette sorte de coiffe est recouverte d'un haut chapeau noir de crin de cheval ou de bambou très fin, en cône tronqué, avec des bords droits très larges. L'étoffe, tout en étant très serrée est transparente, de manière à laisser voir la petite houppe. Nos hommes appelaient ces coiffures des pièges à mouches. Ces couvre-chefs, très fragiles, sont posés délicatement sur la tête et retenus par deux cordons noirs noués sous le menton. Ils servent de parure et aussi à protéger la queue verticale qui orne le sommet du front.

Les femmes sont habillées à peu près comme les hommes. On ne les distingue qu'à la coiffure; les cheveux, au lieu d'être relevés sur le sommet de la tête, sont rassemblés à la nuque en une sorte de chignon caché sous une petite coiffe noire.

Le 19 au soir, les trois navires mouillaient sous l'île Eugénie, l'une des plus importantes de l'archipel du Prince-Impérial. La nuit passée à ce mouillage, au moment d'une grande marée d'équinoxe, donna une idée des difficultés de la navigation dans ces parages. Les courants atteignent la vitesse de 5 nœuds et demi et la mer marme de 17 mètres aux grandes marées de syzygies; c'est-à-dire qu'une maison de cinq étages, accessible à marée basse, disparaîtrait complètement sous l'eau à marée haute. On dut passer la nuit aux postes d'appareillage, les chaudières sous pression, les machines prêtes à marcher. Les embardées causées par des remous et des tourbillons d'une extrême violence faisaient tourner les petits navires sur leurs ancres, menaçant de casser les chaînes.

Le lendemain, l'appareillage, signalé dès la première heure, fut très pénible pour le Déroulède et le Tardiff, qui, n'ayant que des guindaux, mirent beaucoup de temps à relever leurs ancres. Après deux heures de marche, les navires vinrent mouiller en dedans de l'île Boisée¹, devant l'entrée de la rivière de Hang-Kiang ou de Séoul.

Les rives du Hang-Kiang baignent à l'est la côte même de Corée et à l'ouest l'île de Kang-Hoa, dont les nombreuses fortifications sont destinées à couvrir les abords de la capitale. La partie sud offre une configuration assez singulière ce sont de hautes falaises à pic, interrompues par des plages très basses que le flot couvre complètement. L'inoccupation des mornes qui pourraient défendre le mouillage de l'île Boisée indique que ces plages sont impraticables la nature du terrain en défend suffisamment les abords. Les marées changent totalement l'aspect du pays. L'estuaire, au lieu de 5 à 6 milles qu'il paraît avoir à mer haute, se réduit à mer basse à une largeur d'un mille et demi tout au plus.

Le Déroulède portant le pavillon de l'amiral et le Tardiff quittèrent le Primauguet pour remonter le Hang-Kiang. La petite canonnière ouvrait la marche, ayant à bord le commandant Bochet avec le pilote et le P. Ridel, et donnait la route en signalant le fond. De nombreux bancs rendent l'entrée difficile mais à mesure que l'on avance, le lit du fleuve est mieux déterminé par la nature de l'eau, bien que sa largeur soit inégale et que le chenal décrive de nombreuses sinuosités. A 7 milles de l'embouchure, la rivière se resserre et forme un coude très dangereux parsemé de roches sur lesquelles l'eau vient bouillonner furieusement comme dans un rapide. Ce passage est très délicat il faut gouverner bien attentivement et avoir une bonne vitesse pour remonter un courant des plus violent. A cet endroit, il n'y a que 80 mètres entre les berges à mi-marée. Deux forts, bien placés sur le sommet de chacune des rives, défendent cet étroit chenal. Avec des jonques coulées, on rendrait la passe impraticable. Fort heureusement, les Coréens n'avaient pas songé à ce moyen de défense si simple.

Après avoir franchi le coude, la rivière s'élargit graduellement, la navigation devient plus facile. Les berges, assez élevées, sont couronnées de fortins de 3 à 4 mètres d'élévation. Ces petites défenses, que l'on retrouve principalement à toutes les pointes, sont reliées entre elles par une muraille crénelée de 2 mètres qui court tout le long des rives.

¹ Les noms qui figurent dans ce récit nous ont été donnés par le P. Ridel ou le pilote coréen.

La ville de Kang-Hoa n'est pas sur le bord du HanKiang, elle est située à une lieue dans l'intérieur et défendue par trois forts disposés en triangle près d'une pointe, battant la rivière en amont et en aval. Au dire des Coréens, c'est une des quatre grandes places du pays. En outre de ces trois forts, l'accès de la ville est fermé du côté du fleuve par une porte monumentale à laquelle viennent s'appuyer deux murailles crénelées de 3 mètres de hauteur. Sur la rive opposée, une porte semblable ferme du côté de l'intérieur la route de Séoul. Ces portes avaient au-dessus de leur plate-forme un grand drapeau; sur celle de Kang-Hoa se tenaient plusieurs mandarins et des soldats en armes. Après avoir dépassé les forts sans remarquer aucune manifestation hostile de la part des Coréens, le Tardiff et le Déroulède se trouvèrent dans des eaux profondes et d'une étendue considérable. Poursuivant leur route, ils arrivèrent à l'entrée même du Han-Kiang, ayant à gauche la passe du Nord ou de l'Emperor, vaste embouchure de 5 milles de large, mais tellement encombrée de bancs qu'elle n'est praticable qu'aux jonques. La passe du Sud qu'ils avaient prise était bien la seule qui permît aux canonnières l'entrée de la rivière de Séoul. Nos deux bâtiments, obligés de mouiller tous les soirs, mirent cinq jours à remonter jusqu'à la capitale, s'échouant plusieurs fois sur des bancs de sable, mais sans éprouver aucun dommage sérieux. Arrivés à quelques milles du village de Sukkol, sur la rive gauche du fleuve, on vit un grand nombre de jonques et de trains de bois tenant le milieu de la rivière et gênant notre route. Le P. Ridel et le pilote leur firent signe de se rapprocher de la rive. Comme ils ne paraissaient pas ou ne voulaient pas comprendre, on tira quelques coups de fusil sur l'avant de celui qui était en tête aussitôt les équipages échouèrent leurs radeaux et s'enfuirent dans l'intérieur des terres. Nos deux bâtiments, obligés de s'arrêter au coucher du soleil, passèrent la nuit au mouillage sans être inquiétés.

Le lendemain, au point du jour, on vit des centaines de jonques, entremêlées à des trains de bois, semblant barrer la route en aval de Séoul. L'amiral envoya le lieutenant de vaisseau H. avec le P. Ridel prévenir les autorités d'un grand village, à 600 mètres en amont sur la rive droite, que si, dans le délai d'une heure, le chenal n'était pas dégagé, il se fraierait lui-même la route à coups de canon. Comme, au bout d'une heure, les jonques n'avaient pas bougé, le Tardiff tira un obus dans le tas, à 2,000 mètres. On vit alors, avec les longues-vues, un mouvement très actif à bord des bateaux coréens. Nos deux navires levèrent l'ancre et remontèrent la rivière. En approchant, on reconnut que les jonques s'étaient déplacées, laissant entre elles un passage suffisant. Le Tardiff et le Déroulède longèrent tous ces bateaux dont les équipages semblaient terrifiés et vinrent mouiller à 150 mètres des faubourgs de Séoul, en face du palais impérial.

On ne peut se faire une idée de l'effroi de la population à la vue de ces deux navires armés de canons qui, auprès de leur jonques, leur semblaient des machines formidables. Les habitants affolés couraient en tous sens, appelant au secours, et la garde de l'empereur, rangée en bataille devant les portes du palais, se tenait prête à en défendre l'entrée.

Le P. Ridel, envoyé en parlementaire, obtint une audience du souverain. L'amiral descendit aussitôt avec son état-major, escorté de quarante marins armés de fusils et de revolvers.

Reprochant à l'empereur la mort de nos missionnaires, l'amiral demanda une réparation éclatante mais, n'obtenant que de vagues promesses, déclara qu'il allait revenir avec d'autres navires armés de nombreuses troupes et saurait bien tirer vengeance des cruautés commises.

Était-ce bien l'empereur, ce personnage immobile, assis au fond d'une salle obscure, sous un dais entouré de soieries, le dérochant en partie aux regards des profanes ? On ne le sut jamais.

Sortant du palais avec son escorte, l'amiral retourna à bord du Déroulède et appareilla avec ses deux bâtiments pour descendre la rivière.

On se demande comment on a pu accomplir un pareil coup d'audace aller menacer dans son palais le souverain d'un peuple de dix millions d'habitants, avec deux petits navires armés chacun de soixante-dix hommes. Ainsi, sur un parcours d'environ soixante milles; sur un fleuve resserré, sinueux, encombré de bancs et de pointes de roches avec des courants d'une violence extrême; défendu en outre par des forts avantageusement placés, nos deux bâtiments n'avaient rencontré nulle part aucune résistance sérieuse. Au dernier mouillage avant Séoul, cependant, on fit feu sur eux avec un gros canon. Le projectile ressemblait à un boulet rond traversé par une flèche. (On n'en vit pas de semblables depuis.) Il vint tomber à quelque distance du Tardiff. La canonnière ouvrit immédiatement un feu bien nourri qui mit en fuite une foule affolée par l'effet meurtrier de nos obus.

Le retour s'effectua aussi heureusement que l'aller et beaucoup plus rapidement. On avait lieu de craindre que les Coréens n'eussent fermé quelque passage par des jonques coulées, ou que les forts de Kang-Hoa n'inquiétassent la descente. Il n'en fut rien; ce n'est qu'après que les navires eurent

dépassé la ville que les forts de l'entrée du chenal tirèrent sur eux; encore ne le firent-ils que lorsque le Déroulède, qui venait en dernier, était hors de portée de leurs projectiles. L'amiral Roze revint au mouillage de Ché fou et donna aussitôt l'ordre de départ pour la Corée.

La division navale se composait de la frégate la Guerrière (pavillon de l'amiral), commandée par le capitaine de vaisseau Marius Ollivier des corvettes le Primauguet, commandant Bochet, et le Laplace, commandant Amet; des avisos à roues le Kien-Chan, commandant Trêves, et le Déroulède, commandant Richy; enfin, des deux petites canonnières le Tardif, commandant Chanoine, et Le Brethon, commandant Huchet de Cintré. Nous emmenions aussi plusieurs jonques, entre autres celle du P. Ridel avec ses Coréens catholiques parlant un peu le français et devant nous servir à la fois d'interprètes, de guides et de pilotes.

Le 12 octobre, l'amiral conduisait sa division au mouillage de l'île Boisée, devant l'entrée du Han-Kiang ou rivière de Séoul. Le corps expéditionnaire prit passage à bord des quatre petits navires et des embarcations de la division. En tête, le Tardif, suivi du Déroulède portant le pavillon de l'amiral, du Kien-Chan et du Le Brethon fermant la marche. Le canot à vapeur se tenait par le travers du Kien-Chan. Les canonnières étaient complètement libres de leur mouvements; les avisos remorquaient les chaloupes et canots des grands navires restés au mouillage de l'île Boisée, leur tirant d'eau et leurs dimensions ne leur permettant pas l'accès de la rivière.

Tout alla bien jusqu'à 10 milles de Kang-Hoa, point choisi pour le débarquement; mais le Kien-Chan ne put suivre la ligne; obligé de gouverner d'après une carte rapidement faite, il quitta le chenal et s'échoua sans pouvoir se retirer, la mer baissant très rapidement. Le capitaine de frégate d'Osery, second de la Guerrière, fit larguer les remorques de ses embarcations, vint les donner au Le Brethon, avec l'ordre de continuer sa marche et de laisser le Kien-Chan se débrouiller tout seul. Lorsque nous arrivâmes mouiller devant Kang-Hoa, le Tardif et le Déroulède avaient ouvert le feu pour déblayer la rive. Nos hommes s'étaient déjà emparés du village de la plage, mettant en déroute les quelques Coréens qui occupaient la porte et les trois forts devant assurer la protection de la ville. Les troupes furent installées dans les habitations du village situé sur une petite colline dominant la plaine. Nos navires, mouillés en ligne de file, commandant le fleuve et la rive opposée, aucune surprise n'était à craindre.

Du haut de la colline, sur les pentes de laquelle campe le bataillon de Yokohama, on découvre une grande étendue de pays. Des montagnes assez élevées ferment l'horizon à l'ouest. A droite, on aperçoit la passe du Nord ou de l'Emperor (appelée aussi Sciatung); enfin, dans la plaine, une campagne parsemée de hameaux, de bois taillis, au milieu de laquelle serpente une longue route de 5 mètres de largeur conduisant à la ville de Kang-Hoa, dont on aperçoit au loin des maisons, derrière un grand mur d'enceinte. Le terrain est sec; les rizières n'y sont pas, comme en Chine et au Japon, l'unique culture on voit beaucoup de sorgho et de maïs.

Le 15 octobre, une reconnaissance commandée par le capitaine de frégate d'Osery, dirigée vers Kang-Hoa, fut reçue par des coups de fusil à 300 mètres des murailles. Le commandant fit mettre ses hommes à l'abri en les déployant en tirailleurs, et, se plaçant seul à découvert, fit ouvrir le feu. On tua deux Coréens, plusieurs autres furent blessés, et on s'avança en tirant toujours, jusqu'au moment où l'on n'aperçut plus un seul ennemi. Quelques marins montèrent sur la muraille; le commandant put lui-même prendre un aperçu de la ville et reconnaître ses moyens de défense. N'ayant pas d'ordre, il fit rentrer ses hommes, voulant laisser à l'amiral l'honneur de prendre une ville qu'il eut pu soumettre avec la seule compagnie de débarquement de la Guerrière.

Pendant cette journée, plusieurs pelotons des autres corps parcoururent la campagne sans être inquiétés. De tous côtés, à leur approche, des formes blanches s'enfuyaient avec une grande rapidité. Ils rapportèrent des vivres et une dizaine de bœufs.

Le 16 octobre, au petit jour, on se mit en marche vers la ville dans l'ordre suivant avant-garde, abordeurs, commandés par Lassalle, enseigne de vaisseau; l'amiral et son escorte; la première colonne, commandant d'Osery; la deuxième, commandant de T. lieutenant de vaisseau; la troisième, commandant Laguerre, lieutenant de vaisseau; enfin, une arrière-garde composée des compagnies de débarquement des petits navires. Les batteries de 4 et de fuséens suivaient chacune leur corps.

Les troupes arrivèrent à 500 mètres de la ville sans avoir rencontré un ennemi. Le capitaine de vaisseau Marius Olivier, commandant du corps de débarquement, fit déployer les trois colonnes, l'artillerie ouvrit le feu sur la porte principale et les murs. On sonna la charge. Les hommes s'élançèrent à l'assaut, grimpant sur les murailles où des chefs coréens tentaient en vain, le sabre à la

main, de rallier leurs troupes. Plusieurs furent tués; les autres s'enfuirent sans opposer de résistance, sans même emporter leurs drapeaux qui furent promptement entre nos mains. Nous trouvâmes une place inhabitée, car c'est à peine s'il y restait une centaine de personnes, sur une population que l'étendue de la ville autorise à porter à trente-cinq ou quarante mille âmes.

Le premier corps fut installé dans le yamen du mandarin, gouverneur de la place. Le second passa toute la journée à parcourir la ville dans l'intérieur des murs, sans rencontrer d'autres ennemis qu'un petit nombre d'habitants effarés et inoffensifs. Le troisième fit une reconnaissance autour des murs. Dans les villages qui n'étaient pas tout à fait abandonnés, on vit seulement quelques vieillards que les Coréens avaient abandonnés pour n'être pas embarrassés dans leur fuite les hommes, presque tous ivres, nous poursuivaient en pleurant à chaudes larmes. Les femmes se courbaient jusqu'à terre, et nous saluaient à la mode du pays, en se frottant les mains ouvertes l'une contre l'autre. Près du yamen, de nombreux magasins, très vastes, bien contruits, renfermaient tout un matériel d'approvisionnement en vue d'une campagne de guerre. L'énumération en est curieuse des armes tout à fait primitives, par milliers; des armures avec casques en fer; des sabres à larges lames de trempe très mauvaise, enfermés dans des fourreaux éraillés; des arcs bandés à contre; des flèches barbelées en quantité innombrable; des casse-tête; des fléaux armés de pointes; des petits trépieds en fer, destinés à blesser les chevaux et les piétons; des fusils à mèche avec cartouchières en peau. Dans d'autres magasins, des monceaux d'éventails et de pinceaux, des bougies en cire, de l'alun. Enfin, des marmites en fer; des coupes en papier très solides, servant à manger le riz de l'orge en sac, du riz, de la morue salée, et une immense quantité de poisson sec.

Ce qu'il y eut de plus important fut la découverte d'un magasin renfermant des caisses pleines d'argent brut en saumons de la forme et de la dimension d'une assiette. Nos hommes s'étant mis à jouer au palet avec ces disques, un officier leur demanda où ils les avaient trouvés. « Oh lieutenant, dit l'un des marins, c'est du zinc; c'en est plein dans des caisses, au fond du magasin à côté. » L'officier prit deux de ces rondelles, les fit examiner, et l'on reconnut que c'était de l'argent. Il y en avait, pour 300,000 francs environ. L'amiral envoya ce trésor au ministre de la marine, pour payer les frais de l'expédition mais le gouvernement déclara que c'était chose prise à l'ennemi, qu'il fallait répartir entre les officiers et marins du corps expéditionnaire. On emporta du yamen toute une bibliothèque et des tablettes de marbre avec des inscriptions gravées en or. Au dire du P. Ridel, c'était l'histoire du pays. Il y vit même que, depuis deux cent cinquante ans, les Coréens n'avaient pas eu de grandes guerres. Cela expliquerait les immenses approvisionnements d'un autre âge accumulés dans les magasins.

Le commandant d'Osery prit possession de la ville, et installa la plus grande partie du corps de débarquement au yamen ou dans de grandes maisons situées sur une colline dominant la campagne environnante. Le bataillon de la montagne, les abordeurs et les fuséens demeurèrent au village de la plage, où l'amiral s'installa dans un yatki avec son état-major.

Un hangar fut déblayé, rattaché on l'orna de feuillage et de pavillons; l'autel de la Guerrière y fut transporté, et l'aumônier de la frégate y célébra la messe le dimanche, pendant que le P. Ridel allait la dire à Kang-Hoa.

L'amiral assistait à cette messe, entouré de son état-major et de tous les officiers, venus là sans ordre, de leur propre mouvement. La garde en armes, commandée par un aspirant, rangée à droite et à gauche de l'autel, présentait les armes, mettait le genou à terre pendant l'élévation, tandis que les tambours et clairons battaient et sonnaient aux champs. Les marins remplissaient la chapelle improvisée, ceux qui ne trouvaient plus de place se tenaient, comme dans leur village près de la porte, nue tête, gardant le silence. A Kang-Hoa, même affluence de monde à la petite chapelle du P. Ridel.

Nos équipages étaient composés en grande partie de marins bretons, qui tous sont des croyants; ceux des autres provinces sont loin d'être des sceptiques. De là ces quelques pratiques religieuses naguère en usage sur un navire.

Chaque jour, une prière très courte Notre Père et Je vous salue, Marie, était dite devant l'équipage pendant l'inspection du matin et le branle-bas du soir. Les hommes l'écoutaient nu-tête, faisant silence. La messe était célébrée le dimanche à bord des bâtiments amiraux et l'aumônier allait la dire sur un autre navire, à tour de rôle. Le vendredi saint, les vergues étaient mises en croix, les pavillons en berne, tandis qu'un coup de canon était tiré d'heure en heure. Au lancement d'un navire, l'aumônier du port venait le bénir, demandant à Dieu de le protéger pendant le combat ou la tempête.

Les inventions nouvelles, les machines innombrables encomrant nos navires actuels, ont exigé la présence d'hommes spéciaux, d'ouvriers habiles provenant pour la plupart de l'intérieur, qui

sont venus faire changer tout cela. On a supprimé la prière, les cérémonies religieuses, pour ne pas froisser les croyances de ceux qui n'en ont pas.

Le nombre des aumôniers a été réduit, bientôt on les supprimera enlevant ainsi à ceux qui les demandent les dernières espérances, et la consolation suprême, pour leurs proches, pour leurs mères et leurs femmes, de savoir que les êtres qu'ils chérissent ont vu adoucir leurs souffrances et ont pu mourir en chrétiens. Le 1 octobre au soir, on mit le feu à tous les magasins de l'État, après en avoir retiré ce qui pouvait nous être utile. En même temps, nous faisons sauter trois petites poudrières placées près des murailles aux extrémités de la ville. De la capitale, on dut entendre les détonations, apercevoir la lueur des incendies et l'Empereur reçut ainsi l'assurance que l'amiral tenait sa promesse.

Il eût été sage, après ces représailles, de nous rembarquer, en nous contentant de cette leçon. L'amiral voulait de suite aller bombarder Séoul; mais il apprit, par nos Coréens chrétiens, que la rivière avait été barrée en amont par des jonques coulées et nos bâtiments furent obligés de rester au mouillage de KangHoa. Ne pouvant faire une démonstration devant la capitale, il voulut, pour ne pas revenir les mains vides, rapporter au moins la carte du pays. L'hydrographie était entièrement à faire et il était indispensable d'établir une bonne carte des parages de l'île Boisée et de la rivière.

Le corps expéditionnaire fut divisé en brigades hydrographiques et topographiques. Chaque jour des officiers allaient avec une des canonnières et des canots armés en guerre faire des sondages ou des observations, pendant que d'autres partaient en reconnaissance à terre, accompagnés de détachements en armes.

Un matin, le commandant du Tardiff, en remontant la rivière, fut tout étonné de voir que son navire n'allait plus de l'avant, alors que l'hélice marchait toujours. Le courant avait beau être très violent, la machine devait le lui faire remonter. Il fit sonder, il y avait fond partout. Il stoppa le bâtiment, au lieu de s'en aller endérive, resta à la même place, sans bouger. On était échoué par le milieu sur une tête de roche et la mer descendait. Il fit répartir l'équipage de façon à équilibrer le navire, car il craignait de le voir chavirer à basse mer et défense fut faite aux hommes de bouger. La mer descendit bien au-dessous de la quille et le Tardiff resta toute une marée en équilibre sur la roche. Il fallait attendre dans cette situation la marée montante, elle vint fort heureusement le mettre à flot et le navire put le soir même revenir au mouillage de Kang-Hoa. Cet épisode donne une idée des dangers de la navigation dans ces parages, où une bonne carte était indispensable. Nos officiers en comprenaient l'urgence aussi tout le monde travaillait-il avec la plus grande ardeur.

Pendant six semaines que nous restâmes en Corée, tous les jours je fus envoyé en reconnaissance aux environs de Kang-Hoa. Je partais avec un détachement de quarante hommes et tout en faisant un levé à la boussole du chemin que je parcourais, je devais rapporter des vivres, bœufs, cochons, poulets, œufs, fruits, légumes. et l'amiral avait donné l'ordre exprès de ne rien prendre sans payer. Le commissaire nous délivrait au départ des piastres ou des taëls chinois coupés en morceaux et nous calculions combien nous devons donner de ces morceaux d'argent, en échange des provisions que nous trouvions dans les villages. Lorsque nous nous emparions d'une vache ou d'un animal dans la campagne, nous devons estimer le prix de la bête et laisser à terre, à l'endroit même où l'on s'en était emparé, dans le cas où le propriétaire ne répondait pas à notre appel, un nombre de morceaux de piastres ou de taëls représentant sa valeur. Ces estimations étaient laissées à l'appréciation de chaque chef de détachement et je dois avouer que, généralement, nous ne trouvions pas les vivres bien chers dans ce pays-là. La campagne, très accidentée, sans être aussi jolie qu'au Japon, y ressemblait beaucoup. La ville de Kang-Hoa était entourée d'immenses rizières parsemées de collines boisées où les faisans et les ramiers abondaient; vers la fin de notre séjour, le froid commençait à se faire sentir très vivement des rizières entières étaient parfois noires d'oies sauvages que l'on ne chassait jamais, car elles ne s'enfuyaient pas à notre approche et nous avions de bien grandes tentations, lorsque nous défilions sur les chaussées de ces rizières, avec nos hommes armés de leurs fusils en bandoulière. Quelles hécatombes eût fait un feu de peloton dans ces troupeaux serrés à se toucher. Malheureusement, l'ordre était formel. Pour ne pas effrayer les Coréens paisibles restés à la garde de leurs villages, il nous était défendu de tirer un seul coup de fusil.

Le jour de notre débarquement à Kang-Hoa, on s'empara d'une jonque énorme chargée de riz. Le patron, que nous appelâmes « le capitaine au long cours », fut gardé à vue pendant trois ou quatre jours. On pensait que cet homme pourrait nous donner des renseignements intéressants, nous piloter dans la rivière. Mais le P. Ridet ne put arriver, malgré des promesses d'argent, à l'utiliser. On le relâcha donc mais, tout le temps de notre séjour à Kang-Hoa, il resta dans les environs, très

probablement pour surveiller sa jonque qui lui appartenait peut-être, et cela devait lui faire gros cœur d'en être séparé.

Lorsque dans nos expéditions nous trouvions des vivres, nous réquisitionnions des Coréens dans les villages pour porter nos provisions. Ces gens n'étaient pas contents qu'on leur prît leurs bestiaux, même contre remboursement, et surtout d'être obligés de nous les porter au camp. Ils montraient généralement beaucoup de mollesse, je dirai même de mauvaise volonté, et il fallait souvent faire parler le bambou pour se faire obéir.

Les Coréens, sans ressembler tout à fait aux Chinois, doivent avoir un peu de leurs mœurs. Dans l'Empire Céleste, les coolies, les serviteurs les mieux stylés, ne marchent la plupart du temps qu'au moyen d'arguments frappeurs. Ils ont été élevés, sans doute, dans ces principes, car souvent les meilleurs de nos domestiques demandaient parfois dans leur langage imagé « Moi pas travaillé, si toi n'as pas donné bambou » alors on avait moins de scrupule à leur donner ce qu'ils demandaient. Il en était de même des Coréens. Toutefois, jamais pendant le cours de l'expédition, aucun de nos hommes ne commit un acte d'inhumanité; ils frottaient bien, de temps en temps, les épaules des porteurs rébarbatifs, quand ils y étaient obligés, mais ils faisaient juste le nécessaire, sans jamais aller plus loin.

La première fois que je fus envoyé en reconnaissance, je trouvai le capitaine au long cours dans un village. Pendant le peu de temps qu'il avait été maintenu au camp, il était devenu l'ami des aspirants; nous le traitions presque en collègue le soir, lorsque le P. Ridel avait un moment de libre, nous lui demandions de le faire causer et de nous raconter ses campagnes. Il était grand, bien bâti, et lorsque je le vis dans le village, je l'appelai, je lui mis un bambou dans la main, lui faisant comprendre par signes que je lui donnais le commandement de nos porteurs coréens.

Ce rôle sembla lui répugner un peu au début; mais, comme on ne lui faisait rien porter, il se résigna et finit même par diriger assez bien le convoi. Arrivé au camp, je lui fis donner du biscuit et le renvoyai en lui serrant la main, lui montrant par là toute ma satisfaction. Le lendemain, un aspirant qui ne le connaissait pas, le trouva dans un autre village. Voyant ce grand gaillard qui n'avait pas l'air aussi sauvage que les autres, il le désigna à ses hommes pour lui faire porter un cochon, correspondant à sa taille et à ses forces. Le « capitaine au long cours » se rebiffa et on l'obligea à marcher quand même, et lorsqu'on commença à lui frotter un peu les épaules, il se mit à crier les seuls mots de français qu'il avait appris pendant son court séjour parmi nous « Ah! ça pas bon! Ah! ça pas bon! » Les hommes, en entendant ce Coréen parler français, pensèrent que c'était une connaissance du P. Ridel; on le traita avec ménagement on le flatta même en lui frappant amicalement sur l'épaule. Alors, devant ces procédés, il poursuivit sa route avec son fardeau; mais on voyait qu'il le faisait à contre-cœur. Il faut croire que sa jonque le retenait rudement dans nos parages, car presque chaque jour on le retrouvait dans la campagne avoisinante et il finit par porter les cochons, je ne dirai pas avec bonne grâce, mais sans qu'on fût jamais obligé de recourir au bambou. Après notre départ, il a dû retrouver sa jonque, et le bonheur de reprendre son commandement lui aura fait, espérons-le, oublier promptement ses vicissitudes.

Un matin, je fus envoyé fouiller un village où un mandarin avait été aperçu par nos espions. Le P. Ridel, en présence de mon peloton, nous donna son signalement, et nous partîmes à sa recherche. Avant d'arriver au village, nous vîmes plusieurs groupes de Coréens s'enfuir dans différentes directions. Je partageai les escouades et les envoyai à leur poursuite, avec l'ordre de rechercher le mandarin et de me l'amener. Au bout d'une heure, plusieurs des escouades avaient rallié sans avoir rien trouvé, lorsque j'aperçus un groupe de nos hommes déboucher derrière un massif de bambous; ils semblaient marcher difficilement. Nous allâmes à leur rencontre, et, lorsque j'approchai, le quartiermaître Leguen, le chef de l'escouade, leva son bonnet en l'air en me criant tout joyeux « Nous l'avons, monsieur P. nous le tenons, le mandarin. » Ils l'avaient effectivement, mais dans quel état! Ils lui avaient amarré les poignets et les chevilles, avaient passé un bambou entre ses liens et le portaient comme un veau. Après avoir fait détacher le malheureux, je réprimandai sérieusement Leguen. « Ah monsieur P. vous nous aviez dit comme ça de vous le rapporter. Il s'est rudement débattu, je vous en réponds, quand nous l'avons reconnu et que nous avons voulu crocher dedans; il se roulait comme un ver et refusait absolument de marcher. Nous avons employé avec lui tous les bons procédés de la terre; nous lui avons expliqué qu'on ne voulait pas lui faire du mal; il ne pouvait rien comprendre. Alors, comme vous aviez dit de le rapporter, nous avons bien été obligés de le ficeler. Sans cela il serait encore là-bas, car ses camarades commençaient à marronner, quand ils ont vu que nous l'avions

croché, et j'ai été obligé de faire mettre la baïonnette au canon à mes hommes pour les empêcher de venir à son secours pendant que je l'amarrais avec Polèz ici présent. »

Une fois libre et debout, j'essayai à mon tour de faire comprendre au mandarin de nous suivre; ce fut en vain. Cet homme m'avait fait pitié tout d'abord; mais lorsque je le vis se traîner à genoux, les mains jointes, effondré par la peur, suffoqué par les sanglots et les larmes, je fus indigné de son attitude honteuse et dégradante. Jamais un officier japonais, annamite ou chinois n'aurait eu un maintien aussi humiliant; il se serait suicidé plutôt que de se laisser prendre, ou, s'il était tombé entre nos mains, il aurait montré une certaine dignité en face de son vainqueur. Que devaient être les soldats coréens avec de tels chefs!

Voyant qu'on allait l'attacher de nouveau, il se décida enfin à marcher jusqu'au camp où je le remis entre les mains du chef de poste de l'état-major. Plusieurs soirs de suite, vers onze heures, des Coréens allumèrent de grands feux dans un village situé près d'une pointe sur la rive, à une lieue et demie environ en aval du camp, et on leur répondait, vis-à-vis, de l'autre côté de la rivière, par des feux allumés presque au même moment. D'une berge à l'autre, on se faisait des signaux au moyen de lanternes manœuvrées horizontalement ou verticalement.

L'amiral me fit appeler un soir que j'étais de corvée au camp, et me donna l'ordre d'aller voir ce qui se passait à la pointe où se faisaient les signaux. « J'ai le plus grand désir d'être renseigné sur les agissements de ces Coréens qui correspondent entre eux la nuit, me dit-il; s'il n'y a pas grand monde dans le village, vous vous emparerez des gens sans les maltraiter et vous me ramènerez toute créature vivante que vous trouverez là-bas. Bien entendu, vous respecterez le temple situé près de la berge, mais vous mettrez le feu aux meules de paille ou aux dépôts de matières inflammables qu'ils doivent avoir non loin de la rivière. »

A neuf heures, je me mis en route avec un peloton de quatre-vingts marins, la baïonnette au canon, les armes chargées, les fourreaux dans la ceinture pour ne pas faire de bruit. Les gradés et fusiliers de première classe s'étaient munis de bouts de filin et de bougies en cire trouvées dans les magasins de Kang-Hoa. Avant d'arriver aux premières maisons, je déployai les hommes en tirailleurs, de façon à cerner le village. J'attendis, jusqu'à minuit, pensant que les Coréens allaient faire des signaux comme les nuits précédentes, et que nous pourrions les surprendre à ce moment. Tout était silencieux, désert; je donnai l'ordre d'avancer doucement, en visitant une à une les cases, jusqu'à la berge. Les hommes entrèrent successivement dans les maisons elles étaient entièrement vides; personne nulle part; aucun feu d'allumé sur l'autre rive. Tout le village avait été visité; il ne restait plus que le temple. J'y envoyai le second maître Prigent avec une dizaine d'hommes, en leur recommandant de ne toucher à rien, de ne rien enlever.

Pendant ce temps-là, nous trouvions des meules de paille près de la berge et des amoncellements de bois sec, servant sans aucun doute à faire les signaux d'une rive à l'autre. Je prenais des dispositions pour y mettre le feu avant notre départ, lorsque j'entendis des cris perçants sortir de la pagode. Je ralliai quelques marins et j'entrai dans le temple. Un groupe de nos hommes contenait deux formes blanches qui s'agitaient éperdument au pied d'un grand Bouddah élevé tout au fond sur un autel. Je m'avançai c'étaient deux Coréens qui se débattaient comme des possédés, poussant des cris de frayeur et de douleur. L'un d'eux, paraissant assez âgé, avait la figure ensanglantée et se tenait arc-bouté contre l'autel, prêt à parer toute attaque. J'écartai les hommes et je demandai des explications à Prigent.

Je vas vous dire, monsieur P. nous les avons trouvés comme ça, tapis derrière leur bon dieu, et si bien roulés l'un dans l'autre en forme de ballot, si bien cachés, que ce n'est qu'à un coup de soulier que j'ai envoyé au hasard dans le paquet que je me suis aperçu que ça bougeait. Alors, Malgorn, Le Bras et moi, nous avons croché dedans et nous les avons déhalés jusqu'ici. Nous avons voulu voir leurs figures; alors elles ont crié, elles se sont débattues, elles nous ont graffignés; la vieille, là, tenez, vous voyez, monsieur P. elle m'a mordu jusqu'à l'os (et me montrait, en effet, son pouce réellement bien abîmé). Ma foi, je ne voulais pas lui faire de mal, mais ç'a été plus fort que moi; pour lui faire larguer ma main, j'ai été obligé de lui bourrer un peu la figure; mais ce n'est pas grand'chose allez, monsieur P. Elle n'est pas devenue plus tranquille pour ça. Quant à l'autre, la moins vieille, elle n'est guère plus maniable; elle est mauvaise comme une teigne il n'y a qu'à voir les yeux qu'elle fait.

Mais alors, ces deux Coréens, ce sont des femmes? demandai-je.

Oui, monsieur P. me répondit Prigent, c'est des femmes.

J'avoue que j'étais très incertain; ces deux créatures étendues à terre, dans des costumes blancs, tout salis, tout déchirés, au pied de la grande statue si calme de Bouddah, éclairées par les lueurs blafardes des bouts de bougie tenus par quatre ou cinq de nos hommes, n'avaient rien d'humain.

Oui, lieutenant, oui, c'est des femmes. Ça se voit bien à leurs coiffes. Moi, je suis sûr, me dit Castagnié, un petit gabier de beaupré, qui leur promenait son bout de bougie près de la figure, tout en se méfiant des dents et des griffes.

Devant une affirmation aussi catégorique, inutile d'insister; je dus m'incliner.

Vous me ramènerez toutes les créatures humaines que vous trouverez dans le village, m'avait dit l'amiral. Je devais exécuter la consigne.

En passant une visite rapide dans le temple, on trouva quatre ou cinq bannières ou oriflammes amarrées sur des bambous; c'était notre affaire. En un clin d'oeil, on enveloppa les deux Coréennes dans les bannières, en leur masquant la figure; on les amarra solidement, malgré leurs cris et leurs contorsions, et on les porta en dehors du temple.

Kervella, le second maître de la deuxième section, vint m'avertir qu'il n'y avait plus personne dans le village et que tous nos hommes étaient présents. Les bonzes ont eu peur probablement, me dit-il; ces gens-là voient la nuit comme des chats ils nous auront aperçus et se seront sauvés, abandonnant la garde du temple aux deux femmes.

Je fis mettre le feu aux meules de paille, je rassemblai les hommes et je m'apprêtai à rejoindre le camp.

Les deux Coréennes furent démarrées et je voulus les faire marcher pour nous accompagner. Elles s'étaient un peu calmées, reconnaissant que j'étais le chef; que, depuis mon arrivée, on les laissait tranquilles; et j'essayais, par des gestes, comme les gens de Marseille, à leur faire comprendre qu'on ne leur couperait pas le cou, qu'il fallait marcher avec nous. Pour les encourager, Prigent leur offrait même, de sa main mordue, deux ou trois ligatures de sapèques qu'on avait ramassées à terre dans une case. Rien n'y faisait; elles restaient accroupies comme des bêtes terrifiées, refusant absolument de se lever.

Allons, il faut les amarrer; et les porter. On se relèvera pendant la route. Je ne vois que ce moyen. Allez reprendre les bannières.

Quand elles virent qu'on allait les ficeler de nouveau, elles commencèrent à se débattre, à jouer des griffes et des dents.

Castagnié venait d'attraper une bonne éraflure à la main et s'apprêtait à punir la coupable, lorsque je lui saisis le bras et essayai de le calmer.

Oui, lieutenant, vous avez raison, j'ai tort de vouloir la frapper; mais c'est égal, vous pouvez le voir par vous-même, monsieur P. il faut avouer tout de même que voilà deux religieuses qui ne sont pas commodes.

Ces deux malheureuses, réveillées sans doute trop tard, voyant le village cerné, n'avaient pas eu le temps de fuir et s'étaient réfugiées dans la pagode. Pour nos hommes, du moment qu'on les trouvait la nuit dans le temple, c'est qu'elles en avaient la garde, et alors c'étaient des bonnes soeurs attachées à la chapelle.

Pour des religieuses en effet, comme disait Castagnié, elles n'étaient pas commodes et nous eûmes mille peines à les ficeler de nouveau et à les apporter au camp, où nous arrivâmes à quatre heures du matin. Je rendis compte de ma corvée à l'officier de la majorité de service, je lui remis les deux femmes et, après avoir conduit mon peloton au camp, j'allai me reposer dans la case des officiers, où je trouvai une place bien chaude sur la paille, la maison étant chauffée, comme partout en Corée, au moyen d'un grand feu allumé dans la cave, et qui donnait partout, à l'intérieur, une température très douce.

A huit heures, j'allai à l'état-major, où j'appris que le P. Ridel avait interrogé longuement les deux captives; la vieille avait avoué qu'elle avait cent vingt ans et la seconde, soixante. C'est tout ce qu'on avait pu en tirer. Parfaitement Le soir même, on les renvoyait, après leur avoir donné des vêtements trouvés dans des cases et quelques ligatures de sapèques qu'elles emportèrent cette fois.

Non loin du camp, à trois kilomètres environ, se trouvait une maison isolée au milieu de la campagne, ne ressemblant pas aux habitations du pays. Les murailles en torchis étaient surmontées d'un énorme toit en tuiles rouges, préservant bien l'intérieur de la pluie et de la neige. Il n'y avait pas de fenêtres, une petite porte seulement, fermée par un énorme cadenas chinois.

Un officier, passant avec son détachement auprès de cette maison, voulut voir ce qu'il y avait à l'intérieur et fit sauter le cadenas d'un coup de crosse par un de ses hommes. On ouvre la porte c'était une poudrière. Il y avait là environ cent cinquante tonneaux de poudre, dans des sacs et des barils. Un petit couloir ménagé au milieu permettait d'atteindre les sacs rangés en bon ordre, comme dans un magasin bien tenu.

Il était urgent de détruire immédiatement cet approvisionnement et l'amiral donna l'ordre à M. de T. commandant le bataillon de la Montagne, de faire sauter la poudrière.

Le commandant de T. prit avec lui un enseigne de vaisseau du Laplace, M. Lasalle, et deux fusiliers. Ils emportèrent un pot en terre, un morceau de mèche à canon et des allumettes. Arrivés à la poudrière, vers dix heures du matin, ils entrèrent dans le couloir, ouvrirent un sac de poudre qu'ils répandirent à terre en l'égalisant, de manière à former un lit de pulvérin. Ils sortirent ensuite pour allumer la mèche, qui fut placée dans le pot, le bout en ignition tout au fond; puis la faisant passer par-dessus le bord du vase, ils la recourbèrent et la firent reposer sur le sol par son autre bout. Ils vinrent ensuite poser le pot, avec la mèche ainsi disposée sur le lit de pulvérin et revinrent au camp. Après avoir brûlé à l'intérieur jusqu'au bord du vase, la mèche devait tomber et faire sauter la poudrière. On jugea qu'il fallait deux heures environ avant que l'explosion se produisît. A midi et demi au plus tard, l'opération devait être terminée. Des factionnaires furent placés à bonne distance, tout autour, pour empêcher d'approcher.

A deux heures et demie de l'après-midi, rien n'était encore arrivé.

Le commandant de T. pensant que la mèche s'était éteinte, se promenait fiévreusement dans le camp. En passant devant ma case, il m'appela pour me demander si j'avais de la petite mèche jaune à briquet, servant à allumer les cigarettes.

Oui, commandant; combien vous en faut-il? Avec un mètre, j'en aurai bien suffisamment. Nous allons, avec Lasalle, changer par celle-ci la mèche à canon mise ce matin et qui s'est éteinte, me dit le commandant. Voulez-vous venir avec nous? Oui, commandant, avec grand plaisir. Et nous partîmes tous les trois.

En arrivant à la poudrière, le commandant entra le premier, puis sortit vivement en disant

La mèche brûle encore, f.ons le camp. La mèche à canon avait continué à brûler en dehors du pot mais comme elle était rigide, elle reposait à terre, très inclinée sur les parois extérieurs; un rien, le moindre souffle d'air pouvait faire sauter une flammèche, le plus léger ébranlement du sol pouvait la faire tomber sur le pulvérin.

Nous courions déjà pour nous écarter au plus vite, lorsque le commandant, se retournant, me dit Et Lasalle, où est-il?

Nous pensâmes qu'il n'avait pas entendu le commandant et qu'il ne s'était aperçu de rien étant très myope et il courait le risque en marchant dans le couloir de faire tomber la mèche.

Nous revenions bien vite le prévenir lorsque nous le vîmes franchir la porte, tenant la mèche incandescente entre ses deux mains ouvertes, pour ne pas laisser tomber de flammèches à terre.

J'ai bien vu la mèche allumée, nous dit-il, mais elle était tellement inclinée qu'elle pouvait tomber avant que nous ayons eu le temps de filer, et je suis allé la cueillir.

Vraiment, nous l'avions échappé belle, et sans cet acte de sang-froid de notre camarade, nous pouvions très bien sauter avant d'avoir pu nous mettre à l'abri.

La mèche pour cigarettes fut mise en place comme la précédente et à quatre heures une explosion formidable se produisit, faisant trembler le sol bien au delà du camp, crevant des portes, des fenêtres, tous les carreaux en papier servant de vitres aux. maisons de Kang-Hoa et de la plage.

Un nuage gigantesque de fumée noire d'une hauteur prodigieuse, chassé par le vent du côté de Séoul, allait apprendre à l'empereur que nous continuions à venger nos missionnaires.

Après l'explosion de la poudrière, l'amiral reçut des lettres de l'empereur, l'engageant à s'en aller. Sans cela, une armée composée de ses meilleurs chasseurs de tigres viendrait nous combattre et nous obliger à partir. De plus, il allait envoyer ses plus habiles plongeurs attaquer nos vaisseaux; armés de tarières, ils viendraient sous l'eau percer les flancs de nos navires. L'amiral répondit qu'il s'en irait quand il aurait terminé ses cartes et lorsque cela lui plairait.

L'hiver approchait à grands pas et, bien que les cases fussent chauffées par en dessous, nous commençons à souffrir cruellement du froid pendant la nuit, ayant très imparfaitement réparé les dégâts causés à nos fenêtres. Les officiers avaient pu se partager quelques meubles provenant du yamen, mais les pauvres aspirants étaient obligés de coucher sur la paille; des caisses à biscuit jouaient

le double rôle de sièges et d'armoires pour nos vêtements de rechange. Ayant aperçu dans des maisons abandonnées d'un grand village situé aune demi-lieue quelques meubles sans valeur, nous résolûmes d'aller les prendre. Un soir, au nombre de six aspirants, avec nos ordonnances, nous partons du camp vers dix heures et nous nous rendons à ce village, que nous savions pourtant habité. Ce fut vite fait d'arrêter notre choix. Absorbés par notre besogne, nous nous demandions comment nous pourrions transporter le mobilier cependant bien restreint lorsque, subitement, nous fûmes entourés par une cinquantaine de Coréens. Ces grands et solides gaillards, bien charpentés, avaient surgi sans aucun bruit comme des ombres; ils avaient l'air de fantômes au milieu de la nuit, avec leurs longs habits blancs.

Revenant de notre étonnement, payant d'audace, les menaçant de nos revolvers et de nos bambous, nous les obligeâmes à charger les fardeaux sur leurs épaules et à nous les porter chez nous. Étourderie de jeunesse, nous n'avions oublié qu'une chose essentielle le mot d'ordre. Comment faire pour entrer au camp? Certainement les factionnaires, en apercevant ce défilé d'hommes blancs, allaient donner l'alarme. Nous allions attraper une verte semonce, peut-être même une punition très grave, l'amiral n'admettant pas la maraude. Notre situation était tellement délicate que nous tînmes conseil. Il fut décidé que l'un de nous irait seul se faire reconnaître et avouerait notre escapade à l'officier commandant la grand'garde. Fort heureusement, c'était un enseigne de vaisseau de nos anciens d'école. Il connaissait notre dénuement et eut pitié de nous. Il autorisa le transport de nos bagages jusqu'au front de îandière, ne pouvant permettre aux porteurs de pénétrer dans nos lignes. Nous n'en demandions pas davantage. L'aspirant revint nous prévenir, la troupe se remit en marche et les Coréens nous portèrent leurs pauvres meubles jusqu'à l'endroit indiqué. Nous les congédiâmes en leur donnant quelques ligatures de sapèques, et ils s'empressèrent de regagner leur village au galop. Avec quelques hommes de garde, nous fîmes le reste de la besogne, et, à quatre heures du matin, nous étions installés presque confortablement dans notre case.

Les Coréens sont grands, robustes, agiles comme des chamois, mais poltrons comme des lièvres; ils n'ont aucun ressort. Ils nous avaient surpris alors que nous étions occupés à notre déménagement, ils pouvaient nous massacrer avant que nous eussions eu le temps de sortir nos revolvers et de nous défendre. Nous leur en imposâmes par notre contenance, leur montrant que nous n'avions aucune crainte; que leur nombre, loin de nous embarrasser, favorisait au contraire notre projet, puisque, chose incroyable, mais vraie, nous obligeâmes eux, les cambriolés, àsecourir leurs propres cambrioleurs. Il est vrai que ce n'était là qu'une réquisition, un prêt, car à notre départ ils ont retrouvé leur matériel intact et même astiqué.

Il y avait près de deux mois que nous étions en Corée. Nous avons réuni tous les éléments, pris tous les renseignements nécessaires pour établir les cartes de la rivière et de l'île de Kang-Hoa; nos grands bâtiments avaient chassé sur leurs ancres au mouillage de l'île Boisée nous ne devons plus nous attarder dans ces parages.

Depuis quelque temps, presque toutes les nuits, des brûlots étaient lancés du haut de la rivière au moment du grand jusant; il fallait tous nos équipages sur pied, à bord et dans les embarcations, pour déborder ou écarter ces dangers de nos navires. Si les Coréens laissaient aller à la dérive plusieurs grandes jonques en flammes amarrées ensemble, nous pouvions nous trouver dans une position des plus critiques. D'un autre côté, des armées de plus en plus nombreuses venaient faire des démonstrations et défiler sur l'autre rive en vue de nos navires. Deux ou trois obus, il est vrai, les mettaient promptement en déroute, mais nous ne pouvions songer à prendre la Corée avec les faibles moyens dont nous disposions. L'amiral décida donc le départ.

Les ordres allaient être lancés pour l'embarquement des troupes, lorsqu'on apprit par des espions que la pagode fortifiée de Kung-tong-Sa, située à cinq lieues du camp, contenait de nombreux approvisionnements de guerre. L'amiral voulut les détruire comme dernières repréailles. Le commandant Trèves, envoyé en reconnaissance, entra dans la pagode sans y trouver personne et en traça rapidement un croquis. Le soir même, le chef d'état-major prenait ses dispositions pour envoyer une colonne de trois cents hommes, commandée par le commandant Marius Ollivier, incendier Kung-tong-Sa.

La colonne, partie le 13 novembre, à sept heures du matin, arriva devant la pagode vers onze heures. Les portes étaient grandes ouvertes, on ne voyait personne à l'intérieur. Nous marchions en colonnes de pelotons, éclairés à droite et à gauche par nos aborl deurs. Nous avançons sans défiance, lorsque subitement les murailles se hérissèrent d'ennemis qui nous reçurent, à 150 mètres, par des feux

extrêmement vifs. Armés de fusils à mèche, les Coréens, placés au premier rang, laissaient tomber leur arme après avoir tiré et recevaient des hommes placés derrière eux une arme nouvelle qu'ils déchargeaient aussitôt dans notre direction, sans même épauler. Ils auraient été munis de fusils à répétition, que le feu n'eût pas été plus rapide.

Nous eûmes une trentaine de blessés et nos hommes se débandèrent au premier moment, laissant en ligne tous les officiers, dont cinq furent atteints. On rallia heureusement très rapidement nos marins et des feux de peloton bien dirigés arrêtaient les Coréens, massés sous leur grande porte, semblant prêts à tenter une sortie. Ils restèrent prudemment derrière leurs murailles. Nous eûmes le bonheur de ramener tous nos blessés, sans être inquiétés par l'ennemi tenu en respect par nos salves meurtrières tirées à une distance bien supérieure à la portée de leurs armes primitives.

Nous avons eu plusieurs escarmouches heureuses pendant que nous faisons de l'hydrographie, les Coréens ayant cherché plusieurs fois à nous empêcher de descendre à terre; toujours nous les avons repoussés victorieusement et ils n'avaient pu réussir à interrompre nos travaux.

Après une expédition qui avait si bien marché jusque-là, il était extrêmement pénible de partir à la suite d'une surprise malheureuse, mais il fallait à tout prix éviter de nous laisser bloquer par les glaces. (D'après le pilote coréen, la rivière gèle à partir de 10 milles de l'île Boisée.)

« L'enlèvement des drapeaux de Kang-hoa vous a prouvé la valeur de nos armes, écrivit l'amiral à l'empereur de Corée. En détruisant vos magasins et vos approvisionnements nous avons vengé nos missionnaires. Nous emportons la carte du pays pour revenir avec des forces plus imposantes, si jamais la moindre offense était faite à nos nationaux. »

L'amiral était affecté de l'échec de la pagode; nous n'avions heureusement qu'un officier blessé grièvement, Lasalle (il fut longtemps à se remettre et rentra en France pour y apprendre sa nomination de chevalier de la Légion d'honneur). Les autres blessures étaient insignifiantes. Quoi qu'il en soit, les résultats obtenus étaient remarquables et l'expédition de Corée restera comme une des belles pages de la carrière de l'amiral Roze.

Deux jours après, le 15 novembre, après avoir incendié la ville, nous quittions Kang-hoa avec tout le corps expéditionnaire et nous rallions le mouillage de l'île Boisée, d'où les bâtiments rejoignirent leurs stations respectives en Chine et au Japon. L'amiral se rendit à Yokohama. Le courrier de France venait d'arriver m'apportant ma nomination au grade d'enseigne de vaisseau. Je fus aussitôt embarqué sur la Guerrière annexe, terme administratif employé pour désigner la montagne française où nous avons notre bataillon de marins fusiliers.

Je pris congé de mes camarades avec un vif regret.

Les moments pénibles que nous avons traversés ensemble avaient resserré les liens d'affection qui existaient entre nous depuis le commencement de la campagne et je les laissais dans une situation peu brillante surtout au point de vue matériel, alors que j'allais vivre presque dans l'opulence.

Je séjournai deux ans et demi au Japon, pendant lesquels j'assistai à la révolution, à la chute du Taïcoum et au triomphe du mikado.

Depuis cette époque, les Coréens n'ont pas fait de grands progrès dans l'art de la guerre, ils ont cependant une petite armée insignifiante habillée à la japonaise et instruite par les Nippons, mais ils n'ont aucune des aptitudes militaires de leurs voisins. Ce sont des agriculteurs et des pêcheurs, pas autre chose. Le commerce et l'industrie sont entre les mains des Japonais.

Maître actuellement de la Corée, le Japon dicte de Séoul ses ordres au pays et il est obéi. En 1895, le mikado a opéré de la même manière. Le traité de Simonosaki lui a enlevé la Corée ainsi que Port-Arthur, en échange de Formose, des Pescadores et d'une indemnité qui n'est pas encore complètement payée. Les puissances européennes et les États-Unis vontils se contredire, en reconnaissant cette fois la suprématie du mikado sur la Corée? Ce serait encourager les Japonais à rêver de nouvelles conquêtes, à se livrer à de continuelles attaques contre ses voisins. Eblouis, fascinés par le prestige de la victoire, ils se croiraient tout permis, dirigeraient le soulèvement de la Chine et de tous les peuples de l'Asie.

Les Coréens savent que leur pays est l'enjeu de la guerre. Incapables d'une résistance, d'un effort, de prendre fait et cause pour l'un ou l'autre des belligérants, ils subiront, impassibles, les volontés du vainqueur. Les Russes triompheront certainement, lorsqu'ils auront les forces nécessaires.

Leur seul désir sera d'avoir la circulation assurée entre Vladivostock et Port-Arthur par terre et par mer.

Supposons au contraire.les Japonais victorieux, ne voudront-ils pas imposer le service militaire à une nation n'ayant aucun penchant pour le métier des armes? Ils accableront le peuple d'impôts, mettront des taxes douanières à l'entrée de tous les produits européens, pressureront le pays de toutes les manières pour en obtenir de l'argent.

La Corée le comprend, elle sait ce qui l'attend, redoute de tomber sous le joug du Japon et ses sympathies vont plutôt vers la Russie.

La seule solution serait l'indépendance et la neutralité de la Corée sous la garantie de l'Europe, assurant: à la Russie, la sécurité de ses possessions en Mandchourie et la franche circulation pour ses navires; au Japon, la libre expansion de sa population.

Les Russes ont eu le plus grand tort de ne pas envoyer en Extrême-Orient des forces navales suffisantes. Par économie ou imprévoyance ils ont négligé les travaux de leur chemin de fer, interrompu par le Baïkal enfin, ils ne se sont pas préparés à la guerre, ils n'ont pas entraîné leurs armées et leurs escadres par des manœuvres incessantes.

Comme l'a dit si éloquemment le général Von Gossler au reichstag au commencement de 1899 « Ni la grandeur des Etats, ni l'improvisation, ni l'enthousiasme, ni le fanatisme ne peuvent remplacer les préparatifs soigneusement faits pendant la paix. » Quelle leçon pour les Russes Doivent-ils assez déplorer leur flegmatique nonchalance, due à leur trop grande confiance dans le maintien de la paix Nous, au moins, sachons profiter de cet enseignement, entraîbons sans désenparer notre armée et notre marine, en vue d'une guerre que nous sommes loin de désirer, mais qu'il nous faudra peut-être subir. Ne perdons pas une seconde, si nous voulons garder nos magnifiques possessions de l'Indo-Chine, que nous avons mis tant d'années à conquérir et pour lesquelles nous avons fait tant de sacrifices de toute nature. Faisons un vigoureux effort, achevons au plus tôt notre réseau de chemin de fer, afin de nous permettre de transporter instantanément nos colonnes aux points menacés. Renforçons sérieusement nos troupes, notre escadre, protégeons nos côtes. Les Japonais convoitent ce grenier d'abondance pour faire vivre leur population qui s'accroît avec une rapidité menaçante. Sachons les empêcher de réaliser leurs désirs. La guerre actuelle préoccupe et concerne l'Europe entière, mais particulièrement la France. Nos intérêts en Indo-Chine nous obligent à parfaire immédiatement la défense de nos possessions. Nous ne devons reculer devant aucun sacrifice pour mettre notre magnifique colonie à l'abri des agressions de nos voisins, les races jaunes qui nous entourent.

G. PRADIER,
Capitaine de vaisseau en retraite.

La lettre écrite par Eugène Masson

Le quartier-maître Eugène Masson était mécanicien à bord du navire de combat Tardif. Un membre de sa famille, Jean-Pierre Calais, a trouvé cette lettre dans ses papiers familiaux et l'a mise en ligne. Elle est reproduite ici avec sa permission.

Ning-Po le 15 décembre 1866

Mes chers parents,

Je réponds à votre lettre datée du 6 octobre qui m'a fait un sensible plaisir...

... que vous étiez tous en bonne santé
... bien je désire que ma présente
... témoignez le déplaisir de ne pas
... cela m'étonne beaucoup...
...deux mois sans vous écrire lorsque... ..
... quelques traverses que j'ai eu à passer... ..
... quelques détails
... que je vous ai écrit, j'étais alors à Tché-Fou... ..
... de station ne vous a donné aucun... ..
... rappelé par l'amiral pour nous rendre à une nouvelle guerre dernièrement déclarée en

Corée.

Il est bon de vous dire que la Corée est un pays encore presque inconnu elle se trouve située dans le nord de la Chine et forme une langue de terre qui s'avance dans la mer en se dirigeant du côté du Japon. Le peuple de ce pays ne veut avoir aucune relation avec les autres puissances, pas même avec la Chine et le Japon qui sont leurs voisins, ils ne souffrent pas qu'un étranger mette le pied sur leur territoire. Malgré cela 12 missionnaires français s'étaient introduits chez eux, ils avaient pris leur costume et étudié leur langage, ils y étaient déjà depuis un certain nombre d'années et le roi de ce pays avait fini par les tolérer chez lui, lorsqu'au mois de mars dernier il lui prend tout d'un coup la fantaisie de les mettre à mort, mais il n'a pu en arrêter que 9, deux se sont sauvés dans les montagnes le troisième s'est sauvé sur une petite barque avec quelques chrétiens déjà convertis à notre religion, et sont arrivés à Tché-Fou après sept jours de traversée, le missionnaire a rendu compte aux autorités françaises de la manière dont ils avaient été traités.

Après avoir eu connaissance de ces faits, il s'agissait d'aller trouver messieurs les Coréens pour leur apprendre qu'ils n'avaient pas le droit de traiter ainsi nos compatriotes.

Mais avant d'aller porter la guerre chez eux, il s'agissait d'abord de connaître ce pays, de sonder les fonds de leur rivière afin de savoir jusqu'où nous pourrions faire monter nos bâtiments. À cet effet nous sommes partis dans le commencement du mois de septembre avec deux canonnières le Tardif et le Déroulède et une corvette le Primauguet. Après une heureuse traversée nous avons mouillé à l'entrée de la rivière de Séhoul qui mène à la capitale de ce royaume, la corvette a resté à l'entrée de cette rivière tandis que les deux autres petits bâtiments remontaient la rivière tout en sondant et en dressant les plans.

Je vous laisse à penser quel était l'étonnement des habitants de ces rivages de voir ces bâtiments remonter la rivière tout seul car vous pensez bien qu'ils ne se doutent pas encore de ce que c'est que la vapeur. Pendant notre trajet, nous nous faisons passer pour des enfants de la lune, mais arrivés à quelque distance de la capitale ils auront probablement trouvé que les enfants de la lune pénétraient trop dans leur intérieur. Ils nous ont barré la rivière avec une trentaine de gros navires, mais nous étions arrivés trop près du but pour reculer, aussi nous sommes-nous ouvert un passage au travers de ces gros navires à coups de canon ce qui n'a pas été long, mais en continuant notre route juste en face de l'endroit où était ces navires, on nous envoie une énorme flèche traversant un boulet.

Nous nous arrêtons aussitôt pour faire face à ce nouvel ennemi, et nous avons commencé à faire feu jusqu'à ce que la plage fût complètement dégagée.

Puis ensuite nous sommes remontés jusqu'à Séhoul, notre but était atteint, nous connaissions la rivière, le lendemain nous sommes repartis mettre le feu dans la ville qui avait tiré sur nous et nous sommes redescendus la rivière. Mais le roi de ce pays avait envoyé des ordres pour couper notre route. Lorsque nous sommes repassés devant Kang-Hoa tous les forts de la ville ont tiré sur nous, mais ce sont des maladroits qui ont de mauvaises armes et qui ne savent pas s'en servir, aucun de leurs projectiles n'a pu nous atteindre et nous sommes passés fiers devant eux et le soir nous étions mouillés à l'île boisée, à côté de la corvette et nous repartions le lendemain pour Tché-Fou rejoindre la division navale.

Vous ne pouvez pas vous faire une idée de la quantité de monde qu'il y a dans ce pays, la côte était littéralement couverte par eux. Hommes et femmes sont habillés de blanc ce qui fait qu'on [peut] les distinguer de très loin, les femmes ont les cheveux nattés et [ils] retombent en queue derrière leur dos, comme les chinois, les hommes ont le dessus de la tête rasé et les cheveux du tour de la tête sont ramenés ensemble par dessus et forment une petite houppe très courte qu'ils rabattent sur le front. Le costume de l'homme et de la femme est absolument le même, il n'y a que le genre de coiffure qui diffère entre eux ...

... Ayant dressé la carte de la Corée, nous sommes repartis avec toute la division navale, mais cette fois nous ne nous sommes pas fait passer pour des enfants de la lune, mais pour des Français qui venaient venger la mort de leurs compatriotes.

Nos forces se composaient d'une frégate, deux corvettes et quatre canonnières, ce qui pouvait donner à peu près six cents hommes pour le débarquement. Arrivées à l'île boisée, la frégate et les deux corvettes y sont restées mouillées, car il n'y a que les petits navires qui puissent remonter la rivière, nous avons pris leur compagnies de débarquement à la remorque dans des canots et nous avons remonté la rivière avec les 4 canonnières et nous nous sommes présentés devant Kang-Hoa qui est une de leurs villes la mieux fortifiée, et [ils] n'ont pas essayé de faire résistance, nos marins sont débarqués et ont pris aussitôt leurs positions à terre, les jours suivants ils ont pénétré à l'intérieur des terres et chassaient les coréens de leurs positions, avant même qu'on arrive à portée de leurs canons. Pendant ce temps les canonnières bloquaient la côte et canonnaient les forts et les villes du rivage opposé. Dans les diverses reconnaissances que l'on a faites nous avons eu 50 hommes blessés dont cinq officiers et trois morts, on a trouvé des poudres, des canons, des fusils et des flèches en quantité prodigieuse ; on a trouvé aussi 23 caisses de lingots d'argent et quelques unes pleines d'or, partout où nous avons passé, on a incendié, car le roi ne veut pas se soumettre et menace de mort tous ceux de nous qu'il pourrait prendre.

Nous quittons la Corée pour venir passer l'hiver en Chine car nous ne sommes vraiment pas assez de monde pour occuper toute cette puissance, il est probable que si le roi ne s'est pas soumis pour le printemps prochain, on y reviendra avec des forces supérieures que l'on nous enverra de France.

Nous sommes en ce moment à notre station de Ning-Po et j'espère tous les jours le transport qui doit arriver pour le sûr ce mois-ci, par conséquent je pense être en France pour la fin de février.

Je termine ma lettre car voici la nuit, et surtout qu'elle ne vous effraie pas car vous savez que je ne quitte pas ma machine par conséquent je ne risque pas de recevoir un coup de fusil à l'imprévue surtout à Ning-Po où j'ai eu du si beau temps dont je ne me prive pas maintenant.

Je termine ma lettre en vous embrassant de tout mon cœur. Je suis pour la vie votre fils

Masson Eugène, quartier-maître mécanicien
Tardif, Ning-Po

Des compliments à toute la famille et à tous ceux qui s'intéresse à moi des compliments à Emile ????, détaillez-moi la conduite que tient mon frère Célestin, réponses de suite.

J'écris en même temps qu'à vous une lettre à mon cousin Jean ???? sur laquelle je lui communique mes nouveaux...

Des récits déformés

Publiés par le Moniteur et l'Illustration en janvier 1867

Très tôt en 1867, l'hebdomadaire populaire L'Illustration, journal universel, publie deux récits de Corée, le premier se présentant comme le texte d'une lettre écrite le 22 octobre et envoyée de Ganghwa juste après la prise de la ville. Le second est un récit plus général de la Corée. Ce sont les premiers comptes rendus de l'expédition dans la presse populaire, et tous deux sont caractérisés par une extrême inexactitude. Le premier semble dépendre très largement des comptes rendus laconiques de la prise de Ganghwa publiés dans le journal officiel, le Moniteur, les 28 et 29 décembre 1866. On peut supposer que la date du 22 octobre utilisée pour la « lettre » publiée dans L'Illustration est tirée du paragraphe du 29 décembre du Moniteur. Il n'y a pas lieu de supposer que le magazine ait eu une autre source plus directe. Le malentendu concernant le lieu de l'incident du général Sherman doit également provenir de rapports de presse très anciens.

Journal officiel de l'Empire Français.

Vendredi 28 Décembre 1866

Le ministre de la marine et des colonies a reçu du contre-amiral Roze, commandant en chef la division des mers de Chine, des dépêches annonçant la prise de Kang-hoa, ville fortifiée située au nord de l'île de ce nom, et à l'embouchure du fleuve sur les bords duquel se trouve Séoul, capitale de la Corée.

Parti de Tche-fou le 11 octobre, avec la frégate la Guerrière, les corvettes à hélice le Laplace et le Primauguet, les avisos le Déroulède et le Kien-chan, les canonnières le Tardif et le Lebrethon, le contre-amiral Roze mouillait, le 13, avec sa division, devant l'île Boisée, à 18 milles de Kang-hoa. Le lendemain, les canonnières remontèrent la rivière Salée, remorquant les embarcations qui portaient les compagnies de débarquement de la Guerrière et des corvettes, ainsi qu'un détachement des marins-fusiliers de Yokohama. A peine débarqués, nos marins occupèrent les hauteurs sans rencontrer la moindre résistance et campèrent à 5 kilomètres de Kang hoa. Le 15, une reconnaissance fut exécutée par une colonne commandée par M. le capitaine de frégate comte d'Osery ; arrivée près d'un fort qui domine la ville, elle fut accueillie par un feu bien nourri de mousqueterie et par celui de deux canons de petit calibre. Après un engagement de quelques minutes, le fort fut occupé, et les Coréens s'enfuirent, laissant un drapeau entre nos mains.

Le 16, dès huit heures du matin, le contre-amiral Roze, à la tête de toutes ses forces, se présentait devant la ville, qu'entourait une muraille crénelée de 4 mètres de hauteur. Parvenues à une centaine de mètres de la porte principale, nos troupes furent reçues par une fusillade assez vive, mais la muraille fut bientôt escaladée au cri de Vive l'Empereur ! et l'ennemi nous laissa maîtres de la place.

Un grand nombre de canons, plus de 10,000 fusils, des munitions de toute sorte, ont été trouvés dans d'immenses magasins, et démontrent l'importance de la place de Kang-hoa au point de vue de la défense de la capitale de la Corée.

Le contre-amiral Roze a fait inventorier avec soin les magasins dont il a pris possession au nom de l'Etat, et qui contenaient également dix-huit caisses remplies de lingots d'argent et des archives officielles.

Une proclamation adressée aux habitants leur a fait connaître le but que l'amiral s'était proposé en venant châtier le gouvernement coréen et leur a assuré la protection la plus complète.

Le blocus de fleuve de Séoul, qui a été notifié aux consuls des puissances européennes en Chine, et la prise de Kang-hoa, devaient produire une profonde impression sur le gouvernement coréen. En effet, la ville de Kang-hoa étant, comme on vient de le rappeler, située à l'embouchure du fleuve de Séoul, commande ainsi la principale voie que le commerce de la capitale est obligé de prendre, particulièrement pour assurer ses approvisionnements de riz.

Aussi, dès le 19, le contre-amiral Roze recevait une lettre du roi à laquelle il s'est empressé de répondre, en faisant connaître les satisfactions qu'il réclame au nom du Gouvernement de l'Empereur.

La dépêche qui renferme ces détails est datée du 22 octobre ; à cette date, le contre-amiral Roze était encore dans la ville de Kang-hoa, où il attendait les interprètes qu'il avait fait demander à notre consul de Shang-hai.

Journal officiel de l'Empire Français.

Samedi 29 Décembre 1866

Partie Non Officielle

Paris, le 28 Décembre

Bulletin

Le département des affaires étrangères a reçu par le dernier courrier de l'extrême-Orient une dépêche de Shang-hai, en date du 6 novembre, qui confirme sur tous les points les informations relatives à la prise de Kang-hoa, adressées le 22 octobre au ministre de la marine par le contre-amiral Roze, commandant en chef la division navale des mers de Chine, et insérées au Moniteur d'hier. M. Brenier de Montmorand, consul général de France à Shang-hai, annonce que la colonie française a accueilli avec la plus grande satisfaction la nouvelle de l'heureuse issue de l'expédition du contre-amiral Roze dans le royaume de Corée, dont le premier effet sera de mettre fin aux actes fréquents de piraterie que le commerce européen avait à redouter dans ces parages.

Journal officiel de l'Empire Français.

Mardi 8 janvier 1867

Le ministre de la marine et des colonies a reçu du contre-amiral Roze, commandant en chef la division navale des mers de Chine, des dépêches en date du 17 novembre.

Après l'occupation de Kang-hoa par les compagnies de débarquement des bâtiments de la division, cet officier général s'est établi dans une position fortement retranchée, en ayant soin de faire parcourir par des détachements les environs de la ville et explorer les rives opposées de la presqu'île de Corée, en détruisant toutes les jonques qui se trouvaient dans le canal.

Dans l'une de ces explorations, la chaloupe de la Guerrière, au moment d'aborder la côte, a été accueillie, presque à bout portant, par une décharge de mousqueterie qui tua trois matelots : nos marins autant à terre débusquèrent les Coréens qui, cachés dans les broussailles, avaient fait feu, et, conduits par l'aspirant de 1^{ère} classe Châtel, les mirent en fuite, après leur avoir tué quelques hommes.

Le contre-amiral Roze ayant voulu s'assurer de l'état du pays, un détachement commandé par le capitaine de vaisseau Olivier sortit de Kang-hoa et rencontra à quelques kilomètres de la ville des Coréens en grand nombre, retranchés dans une pagode fortifiée ; l'ennemi, qui avait d'abord fait une sortie, fut repoussé et se hâta de rentrer dans ses retranchements en abandonnant ses morts.

Après une fusillade très-vive, dans laquelle nous n'avons eu aucun homme tué, mais qui malheureusement nous a quitté quelques blessés, la colonne rentra le soir même à Kang-hoa.

Quelques jours après, le contre-amiral Roze, voyant que le gouvernement coréen ne donnait pas suite aux ouvertures auxquelles il avait dû croire en recevant une lettre du roi, se décida à quitter Kang-hoa : les approches de l'hiver se faisaient d'ailleurs déjà sentir, et il était à craindre que toute navigation dans la rivière Salée ne fût bientôt interrompue : alors il ordonna la destruction de tous les établissements du gouvernement, ainsi que celle du palais du roi, et nos matelots retournèrent à bord des bâtiments mouillés devant l'île Boisée.

Les caisses renfermant des lingots d'argent représentant une valeur de 197,000 francs, des manuscrits et des livres qui peuvent offrir quelque intérêt pour la science, ont été dirigées sur Shang-hai, d'où elles seront transportées en France.

Le contre-amiral Roze annonce également que les deux missionnaires qui étaient restés en Corée sont venus le rejoindre, après avoir réussi à se faire débarquer à Tche-fou.

La destruction de Kang-hoa, place de guerre importante, des poudrières et des établissements publics que cette ville renfermait, a dû prouver au gouvernement coréen que le meurtre des missionnaires français ne restait pas impuni.

L'Illustration

L'Illustration page 36, Samedi le 19 Janvier, 1867

Kang-Hoa, (Corée), le 22 octobre 1866. Au Directeur « Sachant que l'Illustration tient à ce que ses lecteurs soient au courant de tous les faits intéressants qui peuvent se produire, même à l'autre bout du monde, je n'hésite pas à vous envoyer cette lettre d'un pays plus éloigné de France que la Chine et le Japon bien qu'il ait avec ceux plus d'un rapport de ressemblance, de voisinage et même de parenté.

« Jusqu'à ce jour, les Européens n'ont guère connu la Corée que de nom. A part quelques prêtres des Missions, qui donc se serait avisé de venir dans ces contrées lointaines? Même pour les marins, les atterrissements de ces parages restaient à peu près comme une lettre morte. Le pays était aussi hermétiquement fermé que la Chine et le Japon avant nos dernières et glorieuses expéditions. Partant, notre commerce était nul, car les échanges ne se font guère où il n'y a point au moins l'apparence de la sécurité dans les transactions, et les navires marchands ne s'aventurent plus où ne vont pas les vaisseaux de guerre.

« De leur côté, les Coréens ne se bornaient pas à rester chez eux. Ils sortaient, au contraire, sur des jonques mieux construites, et surtout beaucoup mieux grées et gouvernées à la mer que les jonques chinoises. Leurs actes de piraterie rappelaient par leur audace ceux dont les mers de la Malaisie sont tous les jours le théâtre. Toutes les côtes orientales de la Chine avaient à se plaindre de ces déprédations. Le commerce de Shang-Haï et de Ning-Pô souffrait cruellement. Ce qui était plus grave, c'est que les pirates coréens s'attaquaient de préférence aux navires d'Europe ou d'Amérique. Permettez-moi de vous rappeler un seul fait. Le 9 août, une goëlette américaine, le Général Sherman, était parti de Chefoo sous le commandement du capitaine Preston. A bord se trouvaient un pilote chinois et deux Anglais, M. Hogarth et M. Thomas, plus connu par sa science philologique que comme ministre du saint Évangile. Arrivé dans les eaux du fleuve Kang-Kiang, qui conduit à Sayoul, capitale et résidence du roi, le navire fut abordé par des jonques coréennes, entouré et capturé de vive force. Malgré les protestations de M Thomas, les officiers et les passagers furent attachés sur leurs couchettes dans la cabine et, après avoir tout pillé, les Coréens, en se retirant, mirent le feu à la goëlette et firent cruellement périr dans les flammes tous ceux qui la montaient. Cet acte épouvantable a d'autant plus paru atroce, que jusqu'à ce jour les Coréens s'étaient contentés de piller et de dévaster, témoin ce qui était arrivé en juin dernier à la Surprise, navire commandé par le capitaine Carlin, qui navigue encore dans les parages de Shang-Hai.

« De semblables pirateries exigeaient une réparation éclatante, et le contre-amiral Roze, qui commande notre station navale des côtes de la Chine, résolut de l'obtenir de gré ou de force.

« A cet effet, il partit de Tche-Fou avec la corvette le Primauguet, l'avisos le Deroulède et la canonnière le Tardif, pour reconnaître la rivière Kang-Kiang, devant laquelle il arriva le 22 septembre. Malgré de sérieuses difficultés de navigation, qui amenèrent un instant l'échouage du Deroulède, promptement réparé, l'amiral put dépasser l'île de Kang-Hoa, qui commande l'embouchure de la rivière, et poursuivre sa route jusqu'à trois milles de Sayoul, capitale de la Corée. Vous dire que cette promenade armée ne répandait pas l'inquiétude dans le pays serait manquer d'exactitude. Cependant, comme on ne se livrait à aucun acte d'hostilité, on nous apporta, moyennant finances, bien entendu, des provisions et des vivres frais tant que nous remontâmes la rivière. Mais quand nous voulûmes redescendre, nous trouvâmes la route barrée par une quantité considérable de jonques qui refusèrent de nous livrer passage. Quelques coups de canon nous débarrassèrent de ces importunités obstinées qui cachaient des pièges hostiles, et la reconnaissance opérée, nous retournâmes à Tche-fou pour préparer l'expédition qui a fait tomber entre nos mains la ville importante de Kang-Hoa.

« Comme je crois vous l'avoir dit, cette ville est bâtie dans une île qui commande l'embouchure de la rivière. Elle est l'entrepôt nécessaire de tout le commerce coréen. Par elle surtout passent les immenses approvisionnements de riz, denrée de nécessité aussi première dans toutes ces contrées de l'extrême Orient que le blé dans notre Europe. C'est à Kang-Hoa que sont d'abord débarquées et consignées toutes les marchandises extérieures qui circulent ensuite dans tout le royaume coréen. En prenant cette ville, on frappait donc un coup sensible et décisif. Le contre-amiral Roze avait avec lui la frégate la Guerrière, les corvettes le Laplace et le Primauguet, les avisos le Deroulède et le Kien-Chan, les canonnières le Tardif et le LeBrethon. La frégate et les corvettes

mirent à terre leurs compagnies de débarquement, ainsi qu'un détachement des marins-fusiliers du Yokahama, pendant que les canonnières s'embossaient de manière à protéger de leur feu l'attaque du fort qui domine la ville. Le comte d'Osery, capitaine de frégate, conduisait cette première colonne. Malgré la défense des Coréens, il s'empara du fort le 15 octobre, et le 16 au matin l'amiral, à la tête de toutes ses forces, emporta la place que ne put point protéger une épaisse muraille haute de quatre mètres et un feu bien nourri de mousqueterie. Je ne parle point des archers qui étaient sur les murailles: nos marins redoutent fort peu leurs flèches.

« Où nous avons failli rencontrer une résistance sérieuse, c'est devant le palais du gouverneur. Mais l'élan était donné, et en quelques heures notre drapeau flottait aux quatre coins de la ville. Nous étions maîtres de l'embouchure du Kang Kiang et il ne tenait qu'à nous de remonter jusqu'à Say-oul. Mais nous n'étions pas venus pour faire des conquêtes. Notre but était d'exiger de justes réparations. Après le coup énergique que nous venions de frapper, les négociations seules devaient achever l'œuvre de la marine. Permettez-moi cependant d'ajouter qu'à part des canons, des fusils en grand nombre, des munitions et des approvisionnements de toutes sortes qui sont tombés entre nos mains, nous avons trouvé à Kang-Hoa une vingtaine de caisses remplies d'argent, qui permettront de couvrir abondamment les frais de cette expédition rapide.

L'illustration p 56

January 26, 1867

EXPÉDITION DE CORÉE

Pendant longtemps, dans les imaginations européennes, sous le nom de Chine et Japon ont été confondues du moins toutes les contrées de l'extrême Orient. Il faut que nous prenions l'habitude de mettre plus de précision, de netteté et d'exactitude dans nos idées et les notions qui les alimentent. A défaut d'autres, les grandes expéditions lointaines confiées à nos marins et à nos soldats auront toujours cet avantage. La Corée est une vaste presque île qui confine à la Mandchourie, à la mer Jaune, à la mer du Japon et presque à la Chine, dont elle n'est séparée que par un bras de mer. Par sa population, elle tient le milieu entre les Chinois proprement dits et les Tartares Mandchoux. Le Coréen appartient à la race jaune; cependant on trouverait d'assez notables différences entre lui et le Malaisien, le vrai type de cette race qu'il, si l'on comptait bien, serait la plus nombreuse de celles qui couvrent notre globe. Au reste, il en a tous les défauts caractéristiques. Il est avare, cupide, cruel, et ne montre quelque bravoure que lors qu'il se croit bien certain d'être le plus fort. De même que dans tous les pays d'extrême Orient, en Corée, l'autorité souveraine est remise entre les mains d'un roi qui règne. gouverne et administre despotiquement. Jadis ce prince reconnaissait la suzeraineté de la cour de Pékin et de Zé-Holl. Aujourd'hui, s'il continue à payer un léger tribut annuel, c'est par pure complaisance. Car, ainsi que tous ses similaires, il vit parfaitement indépendant, et ne laisse échapper aucune occasion de le faire voir. Si nous avons besoin d'appuyer notre assertion par des preuves, nous les prendrions précisément dans les faits qui ont motivé l'expédition de l'amiral Roze. Depuis 1854 ou 1855, la Corée était censée ouverte au commerce européen. Français, Hollandais, Anglais, Américains, envoyaient leurs navires dans ces parages, et ne demandaient qu'à voir des mers, jusqu'à ce jour à peu près fermées, devenir hospitalières, et se multiplier les comptoirs d'échange et les factoreries. Notre drapeau flottant sur les murs de Pékin, nos visites armées dans les ports du Japon ont précisément et heureusement amené ce résultat. Eh bien! c'est depuis cette époque que la piraterie coréenne se montre de plus en plus audacieuse et cruelle. Nous devenons les amis et les alliés des Chinois et des Japonais, c'est le moment que choisissent les Coréens pour donner une recrudescence d'activités leurs sentiments hostiles. Et d'après les correspondances, tout cela est le fait du prince, qui voudrait rester dans un isolement farouche et n'avoir jamais à rendre compte à qui que ce soit de l'usage ou de l'abus qu'il fait de l'autorité dont il dispose. Jusqu'à ce jour, la Corée est peu connue et n'a jamais été étudiée à fond. Cependant les navires anglais ont depuis longtemps parcouru toutes ces mers et donné des noms britanniques aux divers groupes d'îles qui composent le vaste archipel de Corée. On y trouve les Amhurst, les Clifford, les Broughton, les James Hall. Quand on veut avoir quelques détails précis sur le pays et les mœurs des habitants, il faut les chercher dans le Recueil des lettres écrites par les missionnaires apostoliques. Ces hommes, dont on ne louera jamais assez hautement l'intrépidité, ont

de nombreux établissements dans toute la contrée, et, malgré les persécutions, ils n'ont jamais cessé de faire de la propagande et de grossir le troupeau de leurs prosélytes. C'est dans ces lettres que nous trouvons que la Corée est un des pays les plus fertiles qui soient au monde. La soie surtout s'y récolte en abondance, et elle est d'un grain plus beau et d'une nervure plus solide encore que celle de Chine. Cela et des essences de bois très-variées et des aromates serait le principal objet des échanges avec les Européens. Quant à l'industrie, il n'y a point en Corée d'ateliers où les ouvriers et les artistes puissent lutter avec ceux de Ning-Pû et de Canton. Les artisans les meilleurs et les plus recherchés viennent tous du Céleste Empire. Et il est aisé de les reconnaître, ne serait-ce qu'à leur langage. Car, bien qu'elle soit de même famille, la langue coréenne n'est pas du tout la langue chinoise. Elle tient le milieu entre celle qu'on parle à Shang-Haï et celle de la Mandchourie. Ce qui fait que pour être sur de bien comprendre et d'être bien compris, dans des transactions de tout ordre, il est toujours bon d'avoir avec soi un interprète, même quand on habite l'extrême Orient depuis de nombreuses années. Les mœurs des Coréens et leurs habitudes de vivre ressemblent beaucoup à celles des Chinois des provinces septentrionales. Mais si l'on venait en droite ligne de Canton ou de Hong-Kong à Kang-Hoa ou à Say-Oul, on se trouverait tout à fait dépaysé, absolument comme si l'on venait d'Amsterdam ou de Naples. Le Coréen se nourrit principalement de riz. Quand la récolte du pays n'est pas suffisante, on en fait venir de Chine, et même de Singapour et de Pulo-Penang. Les hommes du peuple boivent en abondance une espèce d'eau-de-vie de grain avec laquelle ils s'enivrent; mais on n'y remarque qu'exceptionnellement des fumeurs d'opium. En somme, si nous voulons pénétrer librement jusqu'aux limites de l'Asie septentrionale, il est nécessaire que la Corée ne soit plus inhospitalière, et le commerce de l'Europe trouvera des ressources dans ce pays.

Le premier compte rendu publié de l'étude de la rivière Hangang

Bulletin de la Société de géographie (Paris)

Tome XIII de la 5eme série (Janvier à juin 1867) (page 210)

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k37690q/f645.image>

XIII. FÉVRIER. 7.

MESSIEURS,

Dans une des précédentes séances de la Commission centrale, à l'occasion d'une exploration récemment faite dans cette contrée, la question de la Corée a été incidemment soulevée et vous avez bien voulu me faire l'honneur de me désigner pour vous présenter une note sur ce sujet. Je viens donc vous demander la permission de vous exposer succinctement les faits que j'ai pu recueillir.

Je ne crois pas pouvoir-mieux répondre à votre désir qu'en vous apportant simplement le compte rendu de la reconnaissance du Hang-Kyang, faite récemment par M. le contre-amiral Roze, en complétant ce résumé au moyen de renseignements recueillis par quelques autres avant lui, particulièrement par M. le contre-amiral Guérin, qui, à deux époques différentes (1847, 1855-1856), a eu l'occasion d'exécuter des travaux hydrographiques sur les côtes de la Corée.

Ce travail pourra vous paraître peu complet, et il eût sans doute été possible, en compulsant quelques publications antérieures (consultez les travaux de MM. de Siebold, Klaproth, Callery, Mac Carthy, et les Annales de la propagation de la foi), de trouver les éléments d'une notice présentant plus d'ensemble et par conséquent plus d'attrait, mais je me suis préoccupé uniquement de réunir des faits autant que possible nouveaux, et ayant un caractère d'authenticité incontestable. Or, la Corée est un pays qui est resté jusqu'à ce jour à peu près fermé aux Européens à l'exception d'un naufragé hollandais (Henri Hamel de Gorcum, appartenant au navire hollandais l'Épervier, 1653), qui nous a laissé une relation, non absolument dépourvue d'intérêt, du séjour forcé qu'il y a fait, et des missionnaires catholiques qui, presque tous, y ont trouvé la mort en cherchant à y introduire l'Évangile, je ne sache pas qu'aucun voyageur y ait pénétré jusqu'au jour où le contre-amiral Roze est allé porter le pavillon français jusque devant Séoul. Nous n'avons donc que fort peu de renseignements sur la Corée, et encore tenons-nous de seconde main ces renseignements qui, pour la plupart, nous sont venus par la Chine ou par le Japon (Les Japonais Mogami Toknaï et Rinsiee et la géographie chin3). Il nous sera permis de noter, en passant, que si l'honneur revient à un marin français d'avoir, le premier, pénétré dans l'intérieur de ce pays, c'est également un de nos compatriotes, Lapérouse (1787), qui, le premier, en a reconnu les côtes; il a été suivi par Broughthon (1797), Maxwell et Basil Hall (1816), puis par Belcher, l'amiral Poutiatine et le commandant Rocquemaurel; enfin le contre-amiral Guérin a fait, au mois de juillet 1856, avec la frégate la Virginie, la périlleuse reconnaissance de ces côtes semées d'îles et d'écueils. C'est à cet officier général qu'on doit les renseignements hydrographiques les plus complets sur la Corée. Les Russes, dont les progrès dans l'extrême Orient ont été constants et sont devenus depuis un certain nombre d'années si rapides, se sont occupés à plusieurs reprises de la Corée, ils ont même publié un excellent portulan de la côte orientale, dont la traduction figure dans la collection des documents publiés par les soins du département de la marine. Ce travail a été fait à la suite d'un voyage d'exploration, dirigé par l'amiral Poutiatine et qui a été exécuté par la frégate la Pallas. C'est à la même époque que la Société russe asiatique s'établissait sur le fleuve Amour, dont la Russie était entrée en possession, en vertu des traités d'Aigoune et de Tientsin, conclus avec la Chine en 1858; un nouveau traité, dont les ratifications ont été échangées le 14 novembre 1860, a depuis porté les limites de la Russie et pour l'éternité, dit le traité, jusqu'au 42e degré de latitude sur le rivage de la mer, c'est-à-dire jusqu'à la rivière Tching-hing ou Toumen, TuMan-Kang de la carte de Siebold. L'embouchure de cette rivière qui limite la Corée au nord-est, en la séparant de la Mandchourie, comme l'Ori-Kang ou Jala-Riang la borne au nord-ouest, est environ par 42°19' de latitude et par 128°15' de longitude est. Elle a été reconnue en 1862, par le commandant Rocquemaurel, avec la corvette la Capricieuse. Plus tard, en 1855, M. Guérin parcourut les mêmes parages en cherchant les navires russes; il ne put, malgré ses tentatives, établir de rapports avec les populations. La Pallas et sa conserve furent moins heureuses encore; des coups de fusil furent échangés entre les Russes et les Coréens, quelques-uns de ceux-ci furent tués. Les Russes ne se découragèrent pas, ils reparurent au mois de janvier 1866 et demandèrent à la cour de Séoul, par l'intermédiaire des mandarins de la côte,

une concession de terrain aux environs du cap Duroch ou Petchourof, situé au sud du golfe de Broughton, entre le 38° et le 39' degré.

Les prétentions des Russes paraissent avoir mis en grand émoi la cour de Séoul; il est même permis de croire qu'elles n'ont pas été absolument étrangères à la recherche, puis au massacre des neuf missionnaires qui furent mis à mort les 8, 11 et 30 mars de l'année dernière. C'est à la suite de cet événement que l'amiral Roze entreprit une reconnaissance, et une expédition dont on connaît le résultat. Nous n'avons à traiter ici qu'une question géographique, je ne parlerai donc que de la reconnaissance.

Le souverain actuel de la Corée porte le nom de Touy-Tchy, il est dans la cinquième année de son règne; c'est un enfant de race royale, mais qui n'était pas destiné à monter sur le trône il a été adopté, bien qu'il eût un frère aîné, par le roi précédent, mort sans enfants. Le pouvoir est entre les mains d'un conseil de régence qui semble dominé plus par Tso, la mère du dernier roi, que par le père du roi actuel lui-même, qui appartient cependant à la puissante famille Kim, représentée dans le conseil par plusieurs de ses membres. Le gouvernement coréen, indépendant aujourd'hui de celui de la Chine, a toujours pratiqué cette politique d'exclusion dont les gouvernements de l'extrême Orient ont tant de peine à se départir; ce sentiment ne paraît pas être dans le caractère naturel des habitants; c'est une race de montagnards, ils en ont l'agilité, la disposition à supporter la fatigue et les longues marches; ils sont susceptibles de sentiments guerriers, en cela bien supérieurs à leurs voisins, mais ils sont rompus à la servitude et ils se plient aux exigences d'un pouvoir représenté par une aristocratie véritable, des mandarins et des agents de police qui ont su réprimer, jusqu'à présent, leur instinct de sociabilité.

Leurs rapports avec les étrangers seraient nuls s'ils ne fréquentaient, sur la frontière du nord, l'important marché de Ken-Wen, et si tous les ans une députation n'allait à Pékin pour y remplir une mission commerciale, bien plutôt que politique. Ils paraissent avoir aussi quelques relations avec les Japonais, dans le sud, tout au moins. Quant aux relations avec les Russes, on vient de voir ce qu'elles ont été, mais on peut prévoir, et un membre de la Société de géographie (M. Casimir Delamarre) a fait entrevoir, ce qu'elles doivent devenir. On dit déjà que les Russes viennent de s'emparer de Suzzima, celle des îles japonaises la plus rapprochée de la Corée il paraît même qu'ils y ont construit des batteries.

C'est avec les renseignements les plus vagues que l'amiral Roze allait entreprendre la reconnaissance du Hang-Kyang, en le remontant jusqu'à une distance de la mer d'environ 30 milles, pour atteindre la capitale, à laquelle on donne différents noms. D'Anville lui donne celui de King-ki-Tao, qui n'est autre que le nom de la province la carte de Kim la désigne sous celui d'Aniangou Séoul; Siébold l'appelle Kjong et place à côté le nom de Sjoûr, qui est le lieu de sépulture des rois et d'où l'on a probablement tiré Sior ou Séoul. Enfin, on donne encore à cette ville le nom de Hang-Yang Tching ou simplement Hang-Yang, et celui de King-sse. Depuis le voyage de l'amiral Guérin on peut citer deux tentatives faites pour entrer en relations avec la Corée occidentale un navire de la maison Jardines de Shanghai s'avança plus loin que d'autres ne l'avaient fait encore, mais il ne put que constater l'impossibilité d'entrer en rapport avec les habitants qui refusaient même, se fondant sur les ordres les plus formels, de fournir aucune provision. Plus récemment encore, une goëlette de commerce américaine, le Général Sherman, ayant à son bord le révérend père Thomas, de l'Église anglicane, a tenté la même entreprise, mais on pense que ce navire, arrêté dans une rivière, a été brûlé, et que tout son équipage a été mis à mort. Il s'agissait donc d'ouvrir les portes de la Corée, comme cela a été si heureusement fait pour la Chine dans le Peïho, en 1858.

M. le contre-amiral Roze quittait Tchéfoo le 18 septembre 1866, au point du jour, sur la corvette le Primauguet, accompagné de deux petits bâtiments à vapeur, le Tardif et le Déroulède; il n'avait d'autre document pour éclairer sa route que les cartes et instructions nautiques, publiées par le Dépôt général de la marine d'après les travaux de MM. Roquemaurel et Guérin, ces cartes, exactes dans les détails qu'elles contiennent mais fort incomplètes, présentent seulement les sinuosités et les points les plus importants de ces difficiles parages. Il savait que le Hang-Kyang conduit non loin de Séoul, mais il ignorait où il trouverait l'embouchure de ce fleuve, les travaux de M. le contre-amiral Guérin, brusquement interrompus, ayant laissé ce point indéterminé. Lorsque ce navigateur visita la baie de Yong-hin (Yong-Shan des Chinois), au fond du golfe de Broughton ou golfe de Corée, sur la mer du Japon, et que Broughton et, depuis, le commandant Roquemaurel avec la corvette la Capricieuse, avaient reconnu déjà les renseignements qu'il recueillit des Coréens lui firent supposer qu'une rivière

profonde qui se jette dans cet baie, et dont le cours semble se diriger de l'est à l'ouest jusqu'à 6 milles au-dessus de son embouchure, pouvait bien remonter jusqu'à Séoul, capitale de toute la Corée, où l'on pourrait peut-être se rendre par eau. Séoul n'est généralement désigné dans le pays que par le mot de capitale (Kjong sur la carte de Siebold), et cette même désignation se retrouve dans le nom de la province, sur les côtes de laquelle se trouvait Martin Kjo Kjong-to. Il eût suffi, pour éviter une confusion qui s'explique facilement d'ailleurs, de jeter un coup d'oeil sur une des cartes de d'Anville, de Siebold ou d'André Kim (un prêtre coréen martyrisé en 1847); malgré l'imperfection, l'inexactitude même du tracé graphique des côtes, ces cartes méritent une certaine confiance. Je dirai, pour n'en citer qu'un exemple, que d'Anville, qui se sert du méridien de Pékin, place la capitale de la Corée par 10° 8'. Pékin étant par 114°12', Séoul se trouve ainsi placée par 125 degrés, ce qui est à peu près sa position ; la carte de Siebold est la copie de la meilleure carte japonaise, et l'on sait que ces cartes sont, au même point de vue, d'une assez grande précision. Quoi qu'il en soit, ce renseignement inexact laissa l'amiral Guérin indécis sur la position de la capitale, et lorsque, pénétrant dans la mer Jaune, après avoir doublé la presqu'île, il en remonta la côte occidentale, et qu'après avoir franchi les îles Amherst et l'archipel de Corée, il découvrit le golfe du prince Jérôme, il l'empêcha d'affirmer que le HangKyang descend directement de Séoul. En visitant le golfe du prince Jérôme, on vit apparaître dans le S.-E., dit cet officier général, « un grand enfoncement de dix milles de profondeur sur une longueur moyenne de un mille. A cette distance, les terres se rapprochent encore, et tous les indices se faisaient remarquer d'un cours d'eau considérable. De nombreux villages, tous très-populeux, un sol très-bien cultivé, des jonques à l'ancre dans toutes les criques, au fond desquelles ces villages sont situés, et, devant le dernier d'entre eux, quatre jonques, les plus considérables que nous ayons vues, d'un port de 130 à 150 tonneaux, attendant le changement de la marée pour s'avancer dans l'intérieur des terres, enfin deux chaînes de montagnes, l'une au nord, dont les pentes abruptes semblaient former la rive droite, l'autre au sud, séparées par une immense plaine, indiquaient la direction et l'étendue du bassin de ce cours d'eau. La direction de cette rivière paraît être, d'après celle des montagnes du nord et en la remontant, d'abord le sud-est, puis l'est; un matelot coréen, interrogé sur la direction de Séoul, indiqua sur le compas l'E.-N.-E. La présence des mandarins qui nous suivaient depuis notre mouillage à la baie Caroline, leur arrivée subite de la capitale dont ils nous ont avoué être partis, et dans la province de laquelle ils nous ont assurés que nous étions parvenus, la foule accourue en quelques heures, tous ces faits réunis donnent un grand poids à cette opinion, que ce cours d'eau arrive très-près de Séoul. }) M. l'amiral Guérin n'a pas continué au delà son exploration si les circonstances lui avaient permis de remonter plus au nord, il aurait trouvé la véritable embouchure du Hang-Kyang. En l'absence de renseignements précis sur la vraie position d'un point qu'il lui importait si grandement de connaître, M. Roze prit le parti de se rendre tout d'abord dans le golfe du prince Jérôme. Après avoir franchi les golfes de Petchili, en passant devant celui de Leatong, et traversé la mer Jaune, il avait connaissance le 19, vers midi, des îles Ferrière, qu'il contourna à petite distance en les laissant dans le nord; il entra ainsi dans l'intérieur du golfe du Prince Jérôme, ayant à sa gauche les îles innombrables de l'archipel du Prince-Impérial il se dirigea sur l'île Fernande avec les précautions usitées pour une navigation de ce genre; il laissa cette île dans le sud sur sa droite et put, aidé par la clarté de la lune, aller mouiller à 5 milles au delà environ, par un fond sûr.

Le lendemain, au point du jour, il prit une position meilleure auprès d'une île qui offrait un excellent abri, « dont le nom n'est pas marqué sur la carte de l'amiral Guérin et à laquelle, dit-il, j'ai donné celui d'Eugénie, en souvenir respectueux de notre auguste souveraine »; une journée lui suffit pour faire reconnaître les parages dans lesquels il se trouvait et la route qu'il avait à suivre.

Pour aller de l'île Eugénie au mouillage de l'île Boisée, qu'on peut atteindre en très-peu d'heures, il faut sortir du golfe du Prince-Jérôme et diriger sa route presque. directement au nord; on laisse à sa gauche l'île Marolles, et l'on se trouve alors à l'entrée d'un bras de mer resserré que les indigènes appellent nn;Mye de. mer, et qui conduit à l'embouchure de la rivière de Séoul, à laquelle ils donnent le nom de rivière de terre. L'amiral Roze mouillait le 22 dans ce bras de mer, près d'un village appelé Sirou; il en repartait le lendemain matin accompagné du Déroulède et du Tardif, avec l'intention de remonter aussi près qu'il pourrait de Séoul; des marées très-fortes, des courants très-violents exigeaient les plus grandes précautions pour éviter les bancs nombreux dont le fleuve est semé. La rivière de mer ou rivière salée est formée d'un côté par les rives de l'île de Kang-hoa, et de l'autre par une multitude de petits îlots très-voisins, et dans certains endroits par le continent lui-même. Le canal a de 18 à 20 milles de longueur; vers le milieu se trouve un coude très-aigu qui rend ce

passage fort difficile; à mer basse, il est complètement impraticable le courant y est toujours très-rapide et renverse instantanément d'une marée à l'autre. Lorsque la marée est basse, le courant, par suite d'un dénivellement dans le fond, devient un torrent; une embarcation même peut y courir de graves dangers. Dans presque tout leur parcours, les deux rives, celle de Kang-hoa et celle de la terre ferme, ne sont séparées que par une distance de 400 à 600 mètres ; elles sont dans toute leur étendue garnies de forts.

L'île de Kang-hoa, qui, par sa position géographique, domine le cours du fleuve et peut être considérée comme une sentinelle avancée, mesure 18 milles de longueur sur une largeur de 8 milles elle est entourée dans sa plus grande étendue au nord et à l'est par les rives de la terre ferme, dont elle n'est partout séparée que par une courte distance. Elle a, à l'ouest, l'île de Sonto (Tseyang-tao de d'Anville et probablement Tsa-jon-to de la carte de Siebold). La ville, une des places les plus fortifiées de la Corée, est située dans la partie nord de l'île elle est assise sur un vaste terrain couronné de hauteurs; les maisons n'y sont pas disposées régulièrement, elles sont éparses au milieu de bouquets d'arbres une muraille crénelée d'environ mètres de hauteur l'entoure complètement, en passant sur les crêtes les points culminants ont des forts circulaires qui flanquent les murailles; les portes sont voûtées et surmontées de corps de garde en pierre. Le yamoun du premier mandarin, élevé près d'un palais appartenant au roi, fort jolie résidence, mais depuis longtemps inoccupée, est un édifice très-élégant, entouré de tous les magasins appartenant à l'État qui, à eux seuls, formaient une seconde ville dans la première. Le Moniteur a rendu compte des circonstances dans lesquelles ces magasins ont cessé d'exister; la preuve de l'importance militaire de la place, dit la feuille officielle, est dans le grand nombre de poudrières qu'on y trouva, dans la quantité de canons et de gingols en fer et en bronze, dans les magasins remplis d'armes et de munitions de toute sorte, et renfermant plus de 10 000 fusils, des sabres, des Sèches, des carquois en quantité, des armures bizarres par leur forme et par leur variété, et elle ajoute h Cette île paraît avoir été choisie pour être le boulevard de la Corée ». Nous savons qu'on y trouva encore pour une valeur de près de 200 000 francs en lingots d'argent qui servent de monnaie dans le pays, des archives, une collection de 340 volumes imprimés en caractère chinois, une carte de la Chine, de la Corée et du Japon, un planisphère céleste, sept rouleaux et plusieurs tablettes en marbres blanc et gris, portant des inscriptions. Ces documents, qui sont aujourd'hui en France, donneront, nous l'espérons, sur tout ce qui a trait à la Corée, de précieuses indications. M. Roze a signalé, sur la rive opposée à Kang-hoa et à quelques kilomètres, une ville du nom de Dondinri il a également signalé dans le S.-S.-E. de l'île la pagode fortifiée de Tchiong-Tung-sa, c'est le Küstenwache porté sur la carte de Siebold, sous le nom de Tsjong-Kai. Voici la description qui en a été faite « On rencontre un amas de plusieurs collines rocailleuses, aux pentes les plus abruptes, Mani-san d'après Siebold, dominant la plaine de 80 à 100 mètres. Les différents sommets de ces collines laissent entre eux une sorte de vallée en partie boisée, dont les deux flancs sont fortement inclinés du côté du sud-est. Cette vallée, d'un kilomètre et demi ou deux kilomètres de tour, représente l'étendue de la place, qui renferme avec la pagode, divers magasins aux toits en tuile et une muraille intérieure, la coupant en travers de l'est à l'ouest, et destinée à la protéger contre un envahissement. Les fortifications extérieures se composent, selon le système du pays, d'une muraille crénelée, toute en maçonnerie, épaisse de plus d'un mètre, haute d'environ 3 mètres, très-ancienne et ébranlée dans plusieurs endroits, suivant les crêtes d'une colline à l'autre. Cette muraille est renforcée à chaque angle saillant, c'est-à-dire à chaque sommet, d'un massif carré en maçonnerie de même hauteur et formant une plate-forme pour l'artillerie; deux portes se trouvent placées vers le sud, aux angles rentrants de l'enceinte et à la partie la plus accessible. »

On trouve, sur la rive opposée à celle de Kang-hoa, la porte de Séoul ; elle domine la tête du chemin qui, en suivant la rivière dans quelques-unes de ses sinuosités, conduit jusqu'à la capitale. Une porte semblable terminela route sur la rive, près de Séoul. Ces portes sont de structure assez monumentale, de forme ogivale et surmontées d'une toiture en pagode chinoise. Celle qui est vis-à-vis de Kang-hoa est entourée de plusieurs maisons dont quelques-unes font partie du domaine du gouvernement, les autres appartiennent à la population.

Le 23, à cinq heures du soir, les bâtiments laissaient tomber l'ancre devant le petit village de Potoné, peut-être Pongtek de la carte de Kim, par un fond suffisant les canotiers envoyés à terre pour établir une échelle de marée communiquèrent avec les indigènes, qui se montrèrent, comme tous ceux qu'on avait rencontrés jusque-là, doux et sociables, mais fort craintifs ou plutôt réservés, et assez disposés à frayer avec les étrangers si leurs mandarins ne les en empêchaient leur curiosité est

excessive partout sur le passage des canonnières qui défilent très-près des rives, la foule se presse et se groupe sur les collines pour jouir du spectacle qui, pour la première fois, frappe ses yeux.

Le 24, à cinq heures du matin, au renversement de la marée, les canonnières appareillaient de nouveau et, après avoir passé par le travers de Kim-pao, Kum-po de Siebold, venaient mouiller devant le village de SeukKol, agréablement situé au milieu de bouquets de verdure. Là, les Coréens si défiants ne tardèrent pas à s'enhardir, ils demandèrent la permission de monter à bord. Ils y montrèrent une curiosité naïve, regardant tout, touchant à tout, prenant les lunettes et les binocles, cherchant à y voir avec des éclats de rire et une joie enfantine, paraissant gais mais toujours très-craintifs à l'égard de leurs mandarins. On eut de la peine à leur faire accepter, en échange de quelques provisions, quelques pièces de monnaie dont ils paraissaient ignorer la valeur. Pendant la nuit on établit à terre une échelle de marée; les courants sont très-forts, la marée marme d'environ 6 mètres. Durant toute la nuit, les Coréens restèrent en un groupe nombreux, accroupis sur la plage, à regarder.

Le 25, à six heures, dès que la marée devient favorable, les canonnières se mettent en route les difficultés de la navigation se multiplient, l'inégalité des profondeurs de l'eau est la plus grande; la marée étant très-forte, on ne peut laisser tomber l'ancré que par des fonds où l'on puisse flotter à mer basse, ce qui est souvent fort malaisé. Comme toujours, pendant ce nouveau trajet qui fut plus court que les précédents, les populations curieuses s'établirent sur les collines et sur les plages, en nombre considérable, pour voir passer les navires plusieurs embarcations indigènes vinrent encore les accoster. Le point où ils s'étaient arrêtés n'est qu'à trois milles environ de la rive la plus voisine de Séoul. Le 26 de grand matin, ils le quittaient pour continuer leur exploration, et franchissant un défilé étroit et d'un passage difficile, ils venaient mouiller vis-à-vis Séoul. Les hauteurs qui dominent la rive étaient envahies par des milliers d'indigènes ils formaient une foule immense dont il eût été bien difficile d'apprécier le chiffre et qui, répandue partout dans la campagne, donnait par ses vêtements, invariablement blancs, un aspect des plus pittoresques au paysage. Un très-grand village qui prolonge la rive droite enserme le chemin qui conduit à la capitale un village semblable est placé tout à fait vis-à-vis le premier, sur l'autre rive. Séoul, qui est en communication avec le fleuve par deux routes, s'étend au pied d'une haute montagne, à environ 6 kilomètres. Mais cette ville est cachée par un petit monticule, Mok-mir-san, qui la domine, et l'on ne peut distinguer qu'une partie des murailles qui lui servent d'enceinte. Cette muraille circulaire, qui n'a pas moins de 12 à 15 kilomètres de pourtour, 2 mètres environ d'épaisseur, et qui est élevée de 6 à 7 mètres, peut contenir une population de 80 à 100 000 âmes; les maisons sont petites et mal bâties, quelques rues sont larges; les autres, fort étroites et tortueuses, sont encombrées d'immondices qui rendent la circulation difficile. Le palais du roi, les habitations des princes et des ministres sont concentrés dans la partie nord de la ville, qui est opposée au monticule dont j'ai parlé plus haut.

Après avoir passé vingt-quatre heures au mouillage devant Séoul, l'amiral Roze redescendit la rivière, et après trois jours d'une navigation périlleuse à travers les bancs et les rochers, il reprenait le mouillage de l'île Boisée, et le 3 octobre, il était de retour à Tchefoo. Pendant toute la durée de cette courte mais fructueuse exploration sur les côtes de la Corée, les officiers de la marine n'ont cessé d'exécuter des travaux hydrographiques; des cartes et des plans ont été levés avec tout le soin désirable dans le fleuve on a fait des observations de latitude et de longitude, ainsi que des travaux de triangulation pour déterminer, le mieux possible, les positions exactes et les contours de la rivière dont on a aujourd'hui, grâce à ces soins, une carte très-satisfaisante, autographiée par le dépôt de la marine, et dont nous avons fait exécuter une réduction pour accompagner cette notice.